

ADOLPHE VAUTIER

Voyage L. 477
de
France

MOEURS ET COUTUMES FRANÇAISES

(1664-1665)

RELATION DE SÉBASTIEN LOCATELLI

PRÊTRE BOLONNAIS



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

1905

4477

VOYAGE DE FRANCE

RELATION DE SÉBASTIEN LOCATELLI

VOYAGE DE FRANCE

MOEURS ET COUTUMES FRANÇAISES

(1664-1665)

RELATION DE SÉBASTIEN LOCATELLI

PRÊTRE BOLONAIS

TRADUITE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES
ET PUBLIÉE AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

ADOLPHE VAUTIER

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE

PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
82, RUE BONAPARTE, 82

1905



B 582.676

11

Biblioteka Jagiellońska



1001425481

INTRODUCTION

I¹

Au xvii^e siècle, la France fut après l'Italie le pays le plus visité par les étrangers². Sous Louis XIV particulièrement, la renommée du Roi, l'éclat de la Cour de France et de la civilisation française devenue le modèle de l'Europe les attirèrent en grand nombre à Paris. Dans un pays pacifié et centralisé, les voyages étaient plus faciles et moins dangereux : aussi les étrangers, quand, après de longues années de guerre, la paix leur rouvrait les frontières de la France, remplissaient-ils par milliers les hôtels du faubourg Saint-Germain³. Il vint en France au xvii^e siècle des hommes de toute condition. Les étudiants allemands et flamands, restés fidèles aux habitudes voyageuses des étudiants d'autrefois, suivaient les cours des universités françaises où ils jouissaient d'importants privilèges ; ils étaient surtout nombreux à Paris et à Orléans. Les étrangers qui voulaient apprendre la bonne prononciation du français habitaient, assez longtemps quelquefois, Orléans, Blois, ou Tours. De jeunes gentilshommes, accompagnés de précepteurs spéciaux qui avaient l'expérience de ces voyages, venaient s'instruire à Paris dans les académies, établissements où l'on enseignait l'équitation et les autres exercices du corps. L'académie du Sieur Benjamin était surtout célèbre, et le Danois Detlev von Ahlefeldt y eut pour condisciple le Duc d'Enghien, qui devait être le grand Condé⁴. Leurs exercices

1. Pour les références, consulter la *Notice bibliographique*. — En règle générale, pour les passages de L. cités dans l'Introduction, j'indique les références seulement lorsqu'ils se trouvent dans la partie du *Voyage* traduite.

2. Voir l'ouvrage général de M. Albert Babeau : *Les voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*, Paris, 1885, in-18.

3. Voir : p. 78, note 1.

4. Detlev von Ahlefeldt, *Memoiren aus den Jahren 1617-1659... herausgegeben von Louis Bobé*, Kopenhagen, 1896, in-4, p. 8.

terminés à l'académie, ces jeunes gens faisaient d'habitude le tour de la France et de l'Italie, considéré comme le complément de leur éducation, quelquefois même le tour de l'Europe. Il vint aussi en France des diplomates, des artistes, italiens pour la plupart, des ouvriers appelés par Louis XIV, des savants désireux d'étudier les progrès des sciences dans notre pays, des pèlerins, enfin de simples curieux.

De presque toutes ces catégories de voyageurs, il reste assez de relations, de mémoires, de correspondances, pour faire connaître leur genre de vie et leur manière de voir et de juger les Français. Les jeunes gentilshommes des académies sont représentés par les frères de Villiers et par Detlev von Ahlefeldt, leurs précepteurs par le prêtre catholique anglais Richard Lassels, les diplomates par les ambassadeurs vénitiens. Les artistes sont représentés par le Bernin, dont Chantelou, amateur d'art éclairé connaissant bien l'Italie et les Italiens, a noté jour par jour les impressions et les conversations; les savants par les Anglais Locke, Evelyn et Lister; les pèlerins par le prêtre bolonais Laffi; les simples curieux par Vinchant, Heylyn, Gemelli-Carreri. Les étudiants étrangers des universités n'ont laissé rien d'important relatif à leur séjour en France. Il en est de même des soldats, des ouvriers et des gens du peuple, qui n'avaient ni l'instruction ni le loisir nécessaires.

La nationalité des voyageurs exerce souvent une influence considérable sur leur manière de voir, et au xvii^e siècle, les relations de voyages en France, dues aux hommes d'un même pays, offrent presque toujours des caractères communs.

Celles des Allemands présentent en général peu d'intérêt. Les auteurs, presque uniquement occupés de menus détails d'archéologie et d'histoire, paraissent n'avoir d'yeux ni pour la nature ni pour les hommes. Écrites dans une langue farcie de mots latins, français et italiens, remplies de citations, elles ressemblent trop souvent à des compilations pesantes¹. Je n'entends parler ici que des relations de voyage propre-

1. C'est ainsi que les juge M. Georges Steinhausen (*Geschichte des Reisens dans Ausland*, an. 1893, p. 235).

ment dites et non pas des guides comme ceux de Zinzerling et de Göllnitz, ou des descriptions comme celle de Zeiller.

Les voyageurs anglais sont bien plus intéressants; mais beaucoup d'entre eux montrent de parti pris une extrême malveillance contre les étrangers et surtout contre les Français. Lithgow, Dallington, Heylyn, gentlemen grincheux, ressemblent fort à Smollett, leur compatriote du XVIII^e siècle, ce voyageur toujours mécontent, que Sterne a peint spirituellement dans son *Voyage sentimental* sous le nom de Smellfungus. Tout ce qui n'est pas anglais leur semble choquant; ils ne voient en dehors des mœurs et des habitudes anglaises que vice et immoralité, en dehors de la constitution et de l'église d'Angleterre qu'esclavage et superstition. Pour Lithgow, qui visita Paris dans les premières années du XVII^e siècle, Paris n'est qu'« un nid de canailles, un repaire nocturne de voleurs », tandis que « Londres est la ville la mieux gouvernée de l'univers ¹ ». L'ouvrage de Dallington est une vraie satire contre les Français ². Heylyn, qui publia sa relation longtemps après l'avoir écrite, avoue lui-même, dans sa préface, avoir jugé les Français avec trop de sévérité et même quelque peu d'injustice. Mais les Anglais donnent souvent des renseignements précieux sur l'aspect de la campagne, les cultures, les plantations, l'état des populations rurales, choses auxquelles ils s'intéressent plus que les autres étrangers. Heylyn et Coryat sont principalement curieux à ce point de vue. Il y a d'ailleurs parmi les voyageurs anglais des hommes exempts de préjugés nationaux comme Evelyn, le philosophe Locke, le médecin Lister. La relation de ce dernier est d'un grand intérêt pour l'histoire de la science française et des savants français à la fin du XVII^e siècle.

Mais comme le remarque M. Gaston Paris ³, les voyageurs les plus nombreux et les plus clairvoyants sont les Italiens; ce sont aussi les plus bienveillants pour les Français. Parmi les Italiens qui vinrent alors en France, beaucoup furent diplo-

1. Page 8.

2. Dallington en a écrit sur la Toscane une autre du même genre où il se montre extrêmement hostile aux Toscans (d'Ancona, *Journal*, p. 593).

3. *Journal des Débats*, 28 août 1891.

mates, comme les ambassadeurs vénitiens et Bentivoglio, nonce sous Louis XIII, ou, comme Belli, Rucellai, Mariani et Pacichelli, attachés à des diplomates. Sauf les ambassadeurs vénitiens, tous ceux que je viens de citer étaient ecclésiastiques. Le prêtre François Belli vint en France sous Louis XIII, avec l'ambassadeur de Venise, Georges Giorgi. L'Abbé florentin Jean-François Rucellai accompagna l'ambassadeur extraordinaire de Toscane, Monseigneur Laurent Corsi, chargé de présenter à Louis XIII les compliments de condoléances du Grand-Duc au sujet de la mort de Marie de Médicis. N'ayant pas encore quitté Paris au moment de la mort de Louis XIII, Monseigneur Corsi dut aussi présenter à la Reine Anne d'Autriche des compliments de condoléances pour la mort du Roi. Gentilhomme de la suite de l'ambassadeur, Rucellai put voir de près la cour de France où sa famille était d'ailleurs bien connue. Instruit et sachant bien le français, il écrivit une relation particulièrement intéressante au point de vue politique et diplomatique. On peut en dire autant de celle de Mariani, attaché à l'ambassadeur vénitien Alvise Grimani, et qui de 1660 à 1663 resta en France avec lui. Moins amusante que celle de Rucellai, elle contient sur la cour de Louis XIV, et sur la situation politique et économique de la France, de nombreux et curieux renseignements, communiqués probablement par le personnel de l'ambassade. Elle fut revue, dit l'auteur, par un grand personnage, peut-être Alvise Grimani lui-même. L'Abbé Pacichelli, auditeur à la nonciature de Cologne, visita le Nord de la France et Paris en 1675. Plusieurs Italiens qui virent la France en simples curieux ont également laissé des relations de voyage. Les plus importantes sont celles de Madrisio et de Gemelli-Carreri. Madrisio, venu en France en 1698, a raconté son voyage en vers qu'il a commentés lui-même dans de longues notes où il étale souvent une érudition assez lourde. C'était un amateur de livres, qui admirait fort les belles librairies de la rue Saint-Jacques. Il s'intéressait à l'archéologie et aux sciences exactes; Mabillon lui fit voir les tombeaux de Saint-Denis, et Cassini l'Observatoire. Gemelli-Carreri visita la France avant de faire le tour du monde.

Au xvii^e siècle, les voyageurs italiens se montrèrent

curieux plus que les autres des mœurs et des usages qu'ils observaient avec la finesse particulière à leur nation. Sans doute, ils n'ont, pour la plupart, vu les Français qu'en passant et n'ont pu les étudier bien profondément. Mais ces impressions des voyageurs, bien que superficielles, ne sont pas sans intérêt; elles ont dû contribuer, pour une part importante, à former les idées que les peuples se font aujourd'hui les uns des autres, idées composées peu à peu d'éléments très divers. Les Italiens ne dédaignaient pas les menus détails de mœurs et les petits faits de la vie journalière. M. Gaston Paris en a expliqué très clairement l'intérêt souvent méconnu : « Elles ont plus d'importance et de portée qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord, ces menues composantes du progrès matériel de la civilisation. D'abord elles forment à l'histoire proprement dite le cadre sans lequel on ne se représente que des événements abstraits et non des hommes agissant et vivant... Mais, en elles-mêmes, elles ont une réelle valeur, parce qu'elles appartiennent, en somme, à ce qu'on a appelé les faits permanents de l'histoire de l'humanité en regard des faits passagers et individuels; parce qu'elles sont plus ou moins susceptibles d'être comparées dans le temps et l'espace, et, par conséquent, soumises à des lois; parce qu'elles ont eu, sur la façon même de penser, de sentir et d'agir des hommes, une influence qui est loin d'être encore suffisamment connue ¹ ».

Sur l'état économique et politique des pays qu'ils traversent, les voyageurs ne donnent le plus souvent que des renseignements peu précis et difficiles à contrôler. L'observation des faits de cet ordre exige une vue pénétrante, des connaissances générales étendues, et une étude longue et soutenue du pays. Tout cela manque à la plupart d'entre eux; ils connaissent peu la langue française; impatients, surtout depuis la fin du xvii^e siècle, d'arriver à Paris, ils ne font guère attention au reste de la France, ils voient vite et par conséquent ils voient mal, et parlent trop souvent par ouï-dire. Ne s'écartant guère des routes de poste et des canaux ou des rivières navigables, ils n'aperçoivent qu'une petite partie du pays située dans des

1. *Journal des Débats*, 28 août 1891.

conditions de prospérité particulière, et qui ne peut leur donner une idée exacte du reste, surtout autrefois où l'état économique du pays était bien plus varié qu'aujourd'hui. C'est donc les observations personnelles relatives aux mœurs, aux usages, aux coutumes, qu'il faut rechercher dans les relations de voyages. A ce point de vue, je n'en connais pas au xvii^e siècle de plus curieuse que celle du prêtre bolognais Sébastien Locatelli.

II

Sébastien Locatelli ¹ naquit vers 1635, probablement à Bologne ². La famille Locatelli appartenait à la noblesse bolognaise ³ et avait donné deux évêques à l'Église, Jean-Antoine Locatelli, évêque de Venouse (1567-1571), et le Dominicain Eustache Locatelli, évêque de Reggio en Lombardie (1569-

1. Ce nom est écrit *Luccatelli* dans B. *Luccatelli* ou *Lucatelli* dans P. J'ai cru devoir adopter la forme *Locatelli* donnée par Fantuzzi, qui connaissait très bien les familles bolognaises. Alidosi l'écrivit *Loccatelli* (*I sommi Pontefici, Cardinali, Patriarchi, Arcivescovi e Vescovi Bolognesi*, Bologna, 1621, in-4, pass.).

Les renseignements biographiques sur L. donnés dans l'Introduction sont tirés des manuscrits de Bologne et de Pérouse (surtout des lettres dédicatoires et des avis au lecteur) ou de la notice publiée dans : Giovanni Fantuzzi, *Notiziè degli scrittori Bolognesi*, Bologna, 1790, 9 tomes in-4, t. V, au mot *Locatelli* (*Sebastiano*), notice rédigée par l'abbé Fiori d'après les notes de Fantuzzi (Cf. t. I, p. 6). Les détails contenus dans cette notice sont empruntés pour la plupart à un manuscrit du *Voyage de France* appartenant à Fantuzzi. Le prénom de L., Sébastien, ne m'est connu que par elle.

2. Il appelle plusieurs fois Bologne sa patrie.

3. Suivant Ghiselli (*Memorie Antiche di Bologna*. Bibliothèque universitaire de Bologne, manuscrit 770, vol. XXXV, p. 23), elle était originaire d'un endroit appelé *Loccatello* dans le territoire de Bergame. Plusieurs familles de *Loccatello*, bien que sans lien de parenté entre elles, avaient pris le nom de *Loccatelli*. D'après les fiches manuscrites biographiques et généalogiques de Louis Montefani-Caprara conservées à la Bibliothèque universitaire de Bologne, une de ces familles qui avait quitté son ancien nom de Pegorini pour celui de *Loccatelli* vint s'établir à Bologne. Il y avait des *Loccatelli* à Bologne, d'autres à Césène et à Naples. Roch, père de l'auteur du *Voyage de France*, habitait à Bologne dans la paroisse de Saint-Martin-le-Majeur. Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Ludovic Frati (Cf. Pompeo-Scipione Dolfi, *Cronologia delle famiglie nobili di Bologna*, Bologna, 1670, in-4, p. 182). Il existait, dans l'église San-Siro à Bologne, un autel des *Locatelli* (A. Masini, *Bologna perlustrata*, Bologna, 1666, in-12, p. 685).

1575), et confesseur de saint Pie V. Passant deux fois par Reggio, Locatelli visita le tombeau de son parent dans l'église des Dominicains, et il en donne l'épithaphe dans sa relation.

Au moment du voyage de Locatelli en France, c'est-à-dire en 1664-1665, sa famille était influente et probablement riche. Outre deux habitations, l'une à Bologne, l'autre à Saint-Jean en Persiceto, elle avait une vaste maison de campagne nommée le Lys ¹ prise en location du comte Renaud Ariosti par le père de Locatelli. Elle était en relations avec le légat de Bologne, Vidoni, qui, avant de quitter la ville, alla faire visite aux Locatelli. L'auteur du *Voyage de France* était admis dans l'intimité de grandes familles italiennes, les Broglio, les Gonzague de Luzzara. A Modène, l'Abbé Vigarani le présenta au Cardinal d'Este.

La famille Locatelli se composait alors du père, Roch Locatelli, de la mère et de plusieurs enfants. Roch Locatelli s'était donné beaucoup de peine afin d'accroître la fortune de sa maison. Sébastien aimait profondément ce père à qui il ne pouvait reprocher qu'un excès d'indulgence à son égard ². L'aîné des enfants était probablement Christophe Locatelli, docteur en droit. Il avait épousé Anne de Baldi. Dès 1663 ³, il faisait un cours de droit à l'Université de Bologne ⁴, et le talent avec lequel il défendit les conclusions soutenues par ses élèves lui valut les éloges de plusieurs cardinaux. Quand le Cardinal Légat Lazare Pallavicino, et plus tard le Cardinal Légat Pamfili, arrivèrent à Bologne, il fut chargé de prononcer en leur honneur un discours latin. Tous deux lui témoignaient beau-

1. « ...restando al Giglio, Palazzo del Sig:^o Conte Rinaldo Ariosti » (Voir p. 322). Les recherches que M. Ungarelli a bien voulu faire au sujet de cette maison dans les Archives des notaires de Bologne sont restées infructueuses.

2. « Mon père, l'être que j'aime et que j'estime le plus au monde » (Ce passage manque dans B). — « Je suis né de parents excellents; mais il me semble qu'ils ont été trop indulgents en tolérant mes goûts mondains » (P, t. III, Avis au lecteur).

3. 1663. [Classes matutinæ]. Quarta Hora. Ad Lecturam de Verb. signific. D. Christoph. Lucatellus (Programme de la Faculté de droit de Bologne, publié dans Ray, p. 192). Cf. Fantuzzi, *op. cit.*, t. V, p. 74, note 2.

4. Il y avait probablement une certaine influence, car c'était grâce à sa protection que le fils d'un nommé Pilla, de Plaisance, y avait été reçu docteur (L., à la date du 26 avril 1664).

coup d'estime ¹. Roch Locatelli étant mort dans un âge peu avancé, le D^r Christophe, alors membre du collège des professeurs de la Faculté (*Dottore collegiato*), le remplaça vis-à-vis de ses frères ². L'auteur du *Voyage de France* avait un grand respect pour cet aîné qu'il connaissait peu, ayant presque toujours vécu séparé de lui. Il parle aussi d'une sœur, Girolima, qu'à son retour il trouva mourante de phtisie ³.

Quand Locatelli partit pour la France, en 1664, il était âgé d'environ trente ans ⁴. Tout jeune, on lui avait, dit-il, « mis un bréviaire entre les mains » : probablement, en faisant de lui un prêtre, sa famille voulait lui donner accès aux dignités ecclésiastiques et aux charges du gouvernement pontifical. Vers 1662, il avait passé plusieurs mois à Rome, à la cour du Cardinal Jean-Jérôme Lomellini, ami et protecteur de sa famille. Ses fonctions, bien peu importantes, consistaient à chercher dans les livres les passages que le Cardinal voulait voir, à servir sa messe et à dire le bréviaire avec lui. Lorsque le père de Sébastien le rappela en Italie, ce fut pour le placer auprès de Monseigneur Lomellini, sur le point d'être nommé vice-légat d'Avignon ⁵.

Locatelli était grand, un peu marqué de petite vérole, mais si on l'en croit, ses yeux noirs plaisaient fort aux Françaises. « D'un tempérament sec », sujet à la constipation, il souffrait de fréquents maux de tête, probablement des névral-

1. « Vous avez été admis, écrit L. (Lettre dédicatoire à son frère Christophe, P), dans les congrégations où n'entre jamais que la première noblesse de Bologne, c'est-à-dire parmi les procureurs et les gouverneurs de l'Œuvre des pauvres honteux, et des petites filles de Sainte-Marthe, parmi les sept fondateurs de la Compagnie et de l'Hôpital des pauvres prêtres de la ville, incapables de célébrer, et des prêtres pèlerins, etc... ».

2. Il ne lui en restait plus que deux, Sébastien et Pierre, à la date du 15 septembre 1691.

3. L. parle aussi d'un parent éloigné, le banquier Charles Catelani (Voir ² p. 45 et note 1), et d'une amie intime de la famille Locatelli, Artémise Parenti, veuve de Guy-Antoine Costa, célèbre architecte qui avait construit le Fort Urbain élevé par l'ordre d'Urbain VIII près de Castellfranco. Quand L. revint de France, Artémise Parenti l'accompagna de Saint-Jean en Persiceto à Bologne avec Roch L., Christophe L. et sa femme.

4. Voir : p. 195, note 2.

5. Voir : p. 168 et note 4.

gies faciales, qu'il attribuait à « la chaleur du foie ¹ ». A son retour de France, ces maux de tête le tourmentèrent presque sans répit depuis Joigny jusqu'à Lyon. Locatelli ne nous est connu que par sa relation. Ces renseignements sur le physique de l'auteur, les seuls qu'elle contienne, sont bien peu de chose. Mais elle en donne suffisamment sur ses goûts, ses habitudes, ses opinions, pour qu'on puisse se faire une idée de son moral. On peut cependant supposer que Locatelli, malgré ses affirmations, n'a peut-être pas toujours parlé de soi-même avec une sincérité absolue.

Il était pieux et remplissait les devoirs de son ministère. Depuis qu'il avait reçu la prêtrise, il n'avait pas manqué une seule fois de dire la messe chaque jour. Au xvii^e siècle, du moins en France, tous les prêtres séculiers n'étaient pas aussi exacts sur ce point. Pendant son voyage, il prêcha deux fois et avec succès dans l'église de Gondo, au pied du Simplon. Il avait une dévotion particulière à la célèbre Madone du mont de la Garde, à Bologne, dont il portait toujours une copie sur soi, et à saint Antoine de Padoue. Habitué à prier devant des images de piété, il était scandalisé de n'en trouver aucune dans les hôtelleries françaises. Avant de partir, il s'était mis avec ses compagnons de voyage Odofredi et Gandolfi, aussi pieux que lui, sous la protection de la Vierge et de saint Antoine de Padoue, et toutes les fois que les trois amis se trouvèrent en danger, ils ne manquèrent pas de réciter ensemble le Rosaire.

Malgré sa piété, Locatelli n'était point rigoriste lors de son voyage. Plusieurs années après, devenu plus sévère, il avouera que sa relation est « pleine de mondanités, peut-être même de mondanités périlleuses ² », et malgré les instances de son frère Christophe, il n'osera, de peur de le scandaliser, lui en donner une copie ³. Il recommandera au lecteur de tenir

1. Page 68. — En Italie, les médecins étaient persuadés que le foie était naturellement chaud. Dans ses consultations, Redi traite de contes de bonne femme les raisonnements de ses confrères sur ce sujet (*Opere*, Milano, 1809, 9 t. in-8, t. V, pp. 185 et 388).

2. Avis au lecteur, B.

3. Avis au lecteur, P, t. I.

compte seulement des passages édifiants « suggérés par Dieu » et non pas des « fadaises d'une folle cervelle ¹ ».

Quelles sont donc ces « mondanités » et ces « fadaises » dangereuses? Curieux de la beauté féminine, qu'il va chercher jusque dans les couvents, l'auteur prend plaisir à la décrire, et parle avec quelque complaisance et même en termes parfois assez vifs des tentations qu'elle lui cause souvent. Il exprime fort crûment la mauvaise opinion qu'il a des femmes ², et les conseils qu'il donne à leur sujet semblent dictés par l'expérience. Il s'amuse de la passion qu'il croit avoir inspirée à Mademoiselle Catherine, demoiselle de la Duchesse de Modène. Parfois, dit-il lui-même, il se trouvait contraint à se prosterner « devant l'autel de la beauté pour y adorer le Créateur ou peut-être la créature ³ ». Une phrase où il parle d'un « objet béatifiant » qu'il portait « gravé dans le cœur », et en comparaison duquel les dames de Reggio lui parurent peu jolies, ferait penser qu'il aimait. Peut-être s'agissait-il d'une de ces passions platoniques si fréquentes parmi les lettrés italiens, et Locatelli se bornait-il à composer des sonnets en l'honneur de « l'objet béatifiant ». Il ne se scandalise guère des péchés de ce genre, pour lesquels il semble éprouver une curiosité indulgente. N'oublions pas que les ecclésiastiques vivant dans le monde et n'ayant pas charge d'âmes jouissaient alors de plus de liberté qu'aujourd'hui. La galanterie enjouée de Fléchier, dans ses *Mémoires sur les Grands jours d'Auvergne*, paraissait toute naturelle, et malgré sa vie assez peu édifiante, Maucroix, chanoine de Reims, intime ami de La Fontaine, était choisi par le clergé de France pour secrétaire. Faut-il s'étonner de voir Locatelli aller à la comédie française ou italienne, écrire le plan d'un opéra et devenir l'ami intime d'une famille de comédiens? Le clergé fréquentait alors le spectacle, et Christine de Suède invitait à Rome tout le Sacré-Collège aux représentations données sur son théâtre particulier ⁴. L'Abbé

1. Avis au lecteur, P, t. I.

2. « Sono Animali anch' esse, che più si muouono per la biada, che per genio d'esser caualcate » (16 mai 1664).

3. Page 327.

4. Gaudenzio Claretta, *La regina Cristina di Svezia in Italia*, Torino, 1892, in-8, p. 193.

Arnauld allait à l'Opéra ¹, et les Augustins de Paris eux-mêmes étaient fort assidus à la comédie ². Les personnages les plus importants de la Cour romaine faisaient jouer des opéras chez eux. Jules Rospigliosi, plus tard pape sous le nom de Clément IX, avait composé de nombreuses pièces accompagnées de musique, et sous son pontificat on représenta en grande solennité une de ces pièces, *la Comica del Cielo*. On donnait des représentations théâtrales jusque dans les couvents. Le Cardinal Ottoboni, neveu d'Alexandre VIII, composait des opéras, et il en fit représenter un, qui n'eut d'ailleurs aucun succès, sur le théâtre public de Torre di Nona ³. Le Cardinal Fabio Chigi, plus tard Alexandre VII, fut le parrain du fils de Scaramouche ⁴. Il semble étrange de voir Locatelli danser. Mais il ne faisait que suivre l'exemple d'un prêtre et d'un moine. A la cour de Toscane, l'Abbé Arnauld, déjà dans les ordres, avait bien été invité à la danse ⁵.

Cette liberté d'allures et de langage n'empêche pas Locatelli de se scandaliser quelquefois assez facilement. Pendant sa visite à l'Hôtel-Dieu de Paris, il est choqué de voir les hommes malades servis par les sœurs. Le costume des Milanaises leur laissant les épaules et le cou entièrement découverts, et les nudités mythologiques des tableaux qui ornent les

1. Sévigné, 26 juillet 1675, t. III, p. 528. — A la fin du siècle, les usages changèrent en France. Louis XIV fit avertir le nonce Delfini, assidu à l'Opéra, « que ce n'étoit pas l'usage ici que les évêques ni les prêtres allassent aux spectacles » (Saint-Simon, *Mémoires*, édit. Boislisle, t. VI, p. 428). En 1705, la Duchesse d'Orléans observe que les ecclésiastiques n'allaient plus au théâtre comme une trentaine d'années auparavant (*Correspondance avec les Raugraves Palatins*, trad. par Jægle, Paris, 1880, 2 t. in-12, t. I, p. 336).

2. Racine à Boileau, 8 août 1687, t. VI, p. 590.

3. A. Ademollo, *I teatri di Roma nel secolo XVII^o*, Roma, 1888, in-8, pass.

4. Luigi Rasi, *Comici italiani, biografia, bibliografia, iconografia*, Firenze e Parigi, 1897 et an. suivantes, in-8, au mot *Fiorelli*.

5. En 1646 : « Il est vrai qu'à proprement parler on ne dansoit pas, mais plus tôt on marchoit en cadence, sans même quitter le manteau : ce qui étoit la mode du pays » (L'Abbé Arnauld, *Mémoires*, dans : Collection Michaud et Poujoulat, t. XXIII, p. 514). A Milan, Sophie de Hanovre prit « plaisir à voir danser en petit collet l'abbate Grivelli la pavane d'Espagne avec donna Helena-Figarolla » (*Memoiren dans le t. IV des Publikationen aus den preussischen Staatsarchiven*, p. 87).

chambres d'hôtel en France lui semblent fort indécents. Ce rigorisme sur certains points était alors assez commun en Italie. En 1676, Innocent XI régla par des ordonnances le costume des Romaines qu'il trouvait inconvenant. Lorsque Christine de Suède vint habiter au palais Farnèse, à Rome, on avait fait munir d'un tour l'appartement destiné aux femmes de la Reine ¹. Mais c'est pour l'art principalement que certains Italiens du XVII^e siècle se montrent sévères. Dans ses *Satires*, le Florentin Adimari tonne contre les nudités mythologiques de la peinture et de la sculpture. Le peintre Salvator Rosa, dans la satire « La peinture », les condamne, surtout celles de Michel-Ange à la Sixtine, plus durement encore ². Cet austère censeur vécut pourtant plus de trente ans en concubinage et envoyait ses bâtards aux Enfants trouvés ³. En France même, La Bruyère parle avec mépris des « saletez des dieux » et des « nuditez du Carrache ⁴ ». Ces scrupules ont été funestes à bien de belles œuvres d'art : le Duc de Mazarin fit mutiler et habiller de plâtres les statues qu'il avait héritées du célèbre ministre, et à Rome, le Prince Pamfili fit traiter de la même manière les statues antiques de sa galerie et barbouiller une Vénus du Carrache. Monseigneur Farnèse s'était contenté de faire mettre des voiles aux statues de son palais, où Christine de Suède devait loger ⁵.

Deux copies du *Voyage de France* ayant, dit Locatelli, fini par tomber à Bologne « dans les mains de tout le monde, à tel point que l'on en racontait sur les places publiques les passages les plus libres », causèrent un grand scandale parmi « beaucoup de gens du petit peuple ⁶ ». Ces mêmes récits étaient fort goûtés de l'aristocratie bolonaise. Et le clergé, que

1. Baron de Bildt, *Lettres de Christine de Suède et du Cardinal Azzolino*, Paris, 1899, in-8, p. 43, note 3.

2. Sur son horreur pour le nu, voir sa vie par M. Cesareo, dans : Salvator Rosa, *Poesie e lettere edite ed inedite pubblicate criticamente e precedute dalla vita dell'autore rifatta su documenti nuovi per cura di G. A. Cesareo*, Napoli, 1892, 2 t. in-4, t. I, p. 113 et suiv.

3. *Id.*, pass.

4. *Œuvres*, t. II, p. 170 et note 4.

5. Baron de Bildt, *op. cit.*, p. 48, note 3.

6. P, t. III, Avis au lecteur.

pensa-t-il de cet ouvrage où il est assez maltraité? Se scandalisa-t-il de voir l'auteur se permettre une plaisanterie peu respectueuse au sujet de saint Charles Borromée¹ et aller à Genève boire chez un moine apostat? Locatelli ne le dit pas. Peut-être, en pareille matière, péchait-il surtout par ignorance. Il avoue en effet plusieurs fois connaître peu l'Écriture Sainte, les Pères, et les sciences ecclésiastiques en général. Aussi se gardait-il bien de discuter sur la religion avec les protestants qui l'auraient facilement battu. Locatelli ne semble pas du reste avoir été fort instruit. Pourtant il aimait à écrire et il parle du plaisir qu'il eut à son retour à Bologne en retrouvant son « petit cabinet de travail bien-aimé ». Le pseudonyme d'Eurillo Battisodo, qu'il prend en plusieurs endroits de son *Voyage*, est probablement le surnom qu'il portait dans une académie, suivant l'usage italien². Il avait d'ailleurs assez bonne opinion de ses talents : « Le Seigneur m'a, écrit-il, donné un heureux naturel ; mais j'aime trop le bon temps pour avoir jamais voulu me fatiguer, et pourtant ceux qui m'entendent parler ou lisent mes écrits font quelque cas de moi, bien que je sois un grand âne. » Locatelli ne semble pas non plus fort éclairé. Il regarde comme des merveilles des babioles bonnes à amuser les enfants, telles que des petites figures de fer que l'on faisait mouvoir à l'aide d'un aimant caché, et une boule de verre contenant un oiseau en plumes. Une femme voulant vendre à Odofredi une bague renfermant un démon familier, Locatelli ne doute nullement de la possibilité du fait et ne soupçonne point d'escroquerie³.

L'ouvrage de Locatelli représente l'auteur et ses compagnons comme des hommes gais, sans prétention, avec l'amabilité

1. « On fait maintenant une grande statue de saint Charles qu'on élèvera au milieu de la place [d'Arona]. Elle sera si grande que chaque doigt pourra contenir une *brenta* de vin. Pense donc, lecteur, combien il en pourrait tenir dans son nez (3 juin 1665) ». Saint Charles Borromée, dont L. avait vu le corps à Milan, avait un nez extrêmement grand. La *brenta*, mesure de capacité pour les liquides usitée dans le Milanais, valait 75 litres 554386 (Angelo Martini *Manuale di metrologia*, Torino, 1883, in-8, p. 351).

2. Ce surnom conviendrait bien à un membre de l'académie des *Invigoriti*, fondée à Bologne en 1614 pour l'étude des sciences ecclésiastiques et morales.

3. Voir p. 5.

cordiale particulière aux Bolonais et aux Lombards. Ils appartenaient à l'aristocratie; les Marquis Prosper et Louis Gonzague de Luzzara, avec lesquels Locatelli revint en Italie, étaient même de famille souveraine. Cependant on les voit causer familièrement avec des gens de toute condition, plaisanter avec un cocher sur la manière galante dont celui-ci a passé la nuit, et ne point dédaigner d'embrasser en France les hôtes et les servantes d'auberge, suivant l'usage du pays. Cette gaieté inspirait parfois à Locatelli des espiègleries qui sembleraient maintenant de bien mauvais goût. A Saulieu, il joue au cocher un tour assez inconvenant. Une fois il coupe les soies de porc de sa brosse à peigne dans le lit d'un prêtre génois, dont la bizarre apparence, l'effronterie, les hâbleries et l'avarice divertissaient fort les autres voyageurs. Ceux-ci lui avaient donné le sobriquet d'Abbé Chitariglia, à cause d'une méchante guitare qu'il portait. Toute la nuit, à la grande joie de Locatelli, le malheureux ne fit que se retourner dans son lit en maudissant les puces. Mais au xvii^e siècle, où Madame de Rambouillet faisait, « à la requeste de Mademoiselle sa fille et de Mademoiselle Paulet », berner Voiture par « quatre des plus forts hommes du monde ¹ », ces espiègleries d'un homme grave comme Locatelli aurait dû l'être n'étonnaient probablement personne.

Locatelli avait un faible pour la bonne chère. Pensant probablement comme le Père Labat « que l'on ne doit jamais omettre ce qui se mange, et que les bons esprits qui lisent une relation s'attachent toujours plus volontiers à cet article qu'à d'autres ² », il nous donne souvent des détails circonstanciés sur les repas qu'il fait. Quand il trouve le menu bon, il mange copieusement, s'il ne souffre pas de ses maux de tête. Il aime beaucoup le poisson, merluche fraîche, truites, harengs, et il a pour les sucreries le goût particulier aux estomacs dévots remarqué par Boileau. Si le vin est bon, il lui arrive souvent d'en boire trop. C'est du reste un gai convive, qui, à

1. Lettre IX, à Mademoiselle de Bourbon, dans *Œuvres*, Paris, 1856, in-8, pp. 93 et 94.

2. C. de Brosses, t. I, p. 2.

l'occasion, chante des chansons à boire en s'accompagnant de la guitare ¹. Les bons repas lui paraissent meilleurs encore lorsqu'ils ne coûtent pas cher, car Locatelli tient à son argent. Une fois, après avoir bu du vin d'Espagne avec ses amis, il refuse d'en payer sa part parce qu'il le trouve plus cher qu'il ne s'y attendait ². Chez les Bénédictins du couvent de Saint-Jean, à Parme, le frère lai qui lui montre la cave ainsi qu'à Odofredi et à Gandolfi les invite à goûter au vin et tous trois acceptent volontiers, croyant boire gratis. Mais il leur faut payer et plus cher qu'au cabaret ; c'est alors que Locatelli montre une indignation vraiment comique contre « la cuistrerie des moines ³ ». Il semble du reste peu détaché des biens de ce monde. La vue des bassins d'argent ciselés par Balin pour Louis XIV lui inspire cette réflexion : « Tant mieux pour le Roi ; il peut le faire, et j'en ferais autant, si je pouvais ⁴. » Revenu en Italie depuis plusieurs années et entré dans l'Oratoire, il compose un sonnet contre un gentilhomme de Fossombrone, Fulgence Buonaugurio, qui, pour récompense de lui avoir dédié un manuscrit du *Voyage de France*, n'avait donné à l'auteur qu'un sablier « garni d'ambre, mais cassé ⁵ ».

Son caractère était d'ailleurs irascible et violent. A Gênes, un ancien gentilhomme du Cardinal Lomellini, l'Abbé Lau-

1. Voici un madrigal bachique, chanté par lui à Reggio chez le chanoine Vigarani, le 10 juin 1665 :

« Vin sangue della Terra,
 Vin più caro al Mortal
 Che il sangue uero ;
 Benedetto il primiero
 Che ti trouò : per te s'ardisce in guerra
 E si stà lieto in pace ;
 Discacciator uerace
 Dell' umana tristezza ;
 Tesor dell' allegrezza,
 Liquefatto rubin, tenera gioia ;
 Ch' entro dei nostri seni
 Alta gioia invisibile divieni. »

Ce passage manque dans B.

2. Voir p. 164.

3. « ...l'asinità fratesca » (24 avril 1664).

4. Page 136.

5. Voir la *Notice bibliographique*.

reti, avec qui Locatelli s'était lié à Rome chez le Cardinal, fit semblant de ne pas reconnaître cet ami dont il avait souvent partagé les repas : « Je fus saisi, écrit Locatelli, d'une telle colère que ma figure devint de la couleur de la cendre, et peu s'en fallut que je ne lui répondisse en lui donnant un coup de poing sur le nez... » Ses compagnons l'en empêchèrent ¹.

A un Français de nos jours, il est difficile de se faire une idée claire d'un prêtre italien du xvii^e siècle, et avec des renseignements si peu nombreux c'est presque impossible. On pourrait sans invraisemblance se figurer Locatelli au moment de son voyage comme un de ces ecclésiastiques italiens occupés de politique et d'administration, dont Mazarin et Alberoni sont des types célèbres. Un casuiste aurait pu lui reprocher de ne pas fuir assez les occasions prochaines. Il avouait plus tard lui-même sa sensualité : « Vous savez, écrivait-il à son frère Christophe, combien dans ma jeunesse j'ai été ami du bon temps ². » Jeune encore, et voyageant avec des laïques de son âge, il a profité de toute la liberté laissée au clergé par les mœurs d'alors. Par ce que nous savons de ses contemporains nous pouvons juger que Locatelli n'était ni meilleur ni pire que la plupart d'entre eux, malgré ce mélange, qui aujourd'hui semble extraordinaire, de sensualité et de dévotion.

De famille noble et influente, Locatelli pouvait espérer une situation élevée dans l'Église. Il aimait passionnément les voyages et se promettait bien de revoir la France, ce Paradis terrestre, comme il l'appelle. Mais un malheur, où il vit un effet de la grâce divine, allait changer son existence : « J'étais, écrit Locatelli, dans la fleur de la fortune mondaine; revenu de France avec quelques-unes des qualités essentielles à un galant homme, et des propos intéressants à placer en compagnie, j'avais acquis l'amitié et la bienveillance d'une bonne partie de nos cavaliers et de nos dames. La dernière nuit du carnaval de 1666, je quittai ma société habituelle au moment le plus brillant pour assister à ses derniers instants le Sei-

1. Le 9 mai 1664. Cette rencontre n'est pas racontée dans B.

2. Lettre dédicatoire, P.

gneur Charles Bernia, marchand, homme de considération et mon cher ami. Dieu se servit de cette mort pour donner la vie à mon âme, et en me confiant à un aveugle ¹, il voulut m'ouvrir les yeux afin que je connusse avec le Très Sage² que : *Omnia vanitas et afflictio spiritus* ³. Rentré chez moi vers le jour, au lieu de me coucher, je ne fis que pleurer en pensant à ce que j'avais vu et entendu chez mon ami expirant. Sans doute, il avait été bien dévot à saint Philippe de Néri. Que de fois il l'invoqua ! Que de fois en affirmant sa victoire il montra que, grâce à l'aide de son saint protecteur, il avait triomphé dans ses derniers combats et repoussé les terribles attaques du Démon ! »

« Le matin à l'aube, après avoir entendu la première messe à Saint-Pierre, à laquelle on n'assiste jamais dans cette métropole sans gagner l'indulgence plénière, si l'on est en état de grâce, je m'en allai dire la messe à la Madone de Galliera, où est la Congrégation de l'Oratoire. J'entrai dans la sacristie, et remarquant la modestie de ces bons Pères, les confessions et les oraisons par lesquelles ils se préparaient au Saint-Sacrifice, je me dis : « On voit bien que ce sont de vrais fils de « saint Philippe de Néri que mon agonisant a invoqué cette « nuit tant de fois ». « Cette vue m'inspira le désir d'avoir moi aussi l'absolution de leur Père confesseur, le Père Jean-Paul Cospi, vieillard de quatre-vingts ans, aveugle. Mais je ne trouvai point en lui la facilité habituelle de mon confesseur ordinaire, qui excusait tout, parce qu'il était jeune et non moins bizarre que moi. Pour conclure, il me refusa l'absolution jusqu'au moment où je lui promis de lui faire une confession générale plus nécessaire, me dit-il, à mon âme que la nourriture à mon corps ».

« Je venais célébrer dans cette église pour la première fois : aussi le Seigneur Jean-Baptiste Giorgi, alors sacristain, c'est-à-dire préfet de la sacristie, me donna-t-il un bel ornement de damas noir brodé avec de grandes franges d'or, car je voulais

1. Le Père Jean-Paul Cospi. Voir plus bas.

2. L'Ecclésiaste (Eccles., XII, 9).

3. Eccles., I, 14.

dire la messe pour mon ami défunt. Il m'arriva une chose digne de remarque. J'étais à dire la messe à l'autel de saint Philippe de Néri, lorsque, sans que j'en eusse été prévenu, on apporta le mort dans cette église où il devait être enterré. Que j'en aurais long à dire si je voulais rapporter les sentiments que ce Dieu que je bénis inspira à mon cœur ! Je levai plusieurs fois les yeux vers le tableau de l'autel, où le Seigneur Jean-François Barbieri de Cento, surnommé le Guerchin, a peint saint Philippe comme en extase, habillé pour dire la messe et appuyé sur les bras de deux anges fort beaux ¹; et je priai le Saint de m'obtenir le pardon de mes nombreux péchés et une vraie contrition, afin de pouvoir faire le jeudi suivant ma confession générale au Père Cospi ² ».

Durant près de deux ans, Locatelli resta sous la direction spirituelle du Père Cospi; il allait presque tous les jours dire la messe chez les Oratoriens, qui finirent par le décider à prononcer quelques sermons dans leur église, puis à Saint-Onuphre. Ses goûts changèrent, sa piété devint de plus en plus vive, et il pensa à quitter le monde pour se retirer dans l'Oratoire, comme à Paris, sous la direction du Père Finci, il avait songé à se faire Théatin. Mais les Oratoriens de Bologne, « se défiant, dit-il lui-même, de mon cerveau toujours bizarre et me croyant peu de solidité à cause des nombreux amis que j'avais dans la noblesse », l'engagèrent à quitter la ville. Grâce à la recommandation du Père Hector Ghisilieri, prévôt de l'Oratoire de Bologne, il fut admis dans la congrégation de l'église nouvelle de Fossombrone, où il entra le 20 avril 1668 ³.

Quelques mois après, dans le premier élan de sa ferveur, il se priva de tous ses écrits volontairement. Mais plus tard, « Dieu m'enlevant ses consolations, dit-il, je pris soin de tirer copie peu à peu de presque tout, et entre autres du présent *Voyage de France*... Pour faire plaisir, comme je le devais, à une personne de ma maison qui désirait voir ce voyage, je me

1. Ce tableau se trouve encore aujourd'hui dans l'église de N.-D. de Galliera (Corrado Ricci, *Guida di Bologna*, Bologne, 1893, in-18, p. 149).

2. Avis au lecteur, P, t. III,

3. *Ibid.*

décidai à me donner cette peine ¹. » Il prit ou fit prendre plusieurs copies de sa relation. Il se proposait aussi de publier la traduction faite par lui à Paris d'un livre de Puget de la Serre, *L'homme content* ². Elle n'était pas encore imprimée en 1693 et ne l'a probablement jamais été.

Il était encore à l'Oratoire de Fossombrone le 23 février 1693, date à laquelle il terminait le manuscrit de Pérouse. A partir de ce jour, toute trace de lui est perdue. Il passa probablement ses dernières années dans sa congrégation. L'influence de son frère Christophe avait contribué à l'y faire rester ³. Après la mort de Roch Locatelli, administrateur actif et habile, la fortune des Locatelli avait diminué, et Sébastien, en quittant l'Oratoire, serait devenu une lourde charge pour eux. C'est dans sa chambre, à l'Oratoire de Fossombrone, qu'il aura, comme il l'espérait, terminé pieusement ses jours. Peut-être se plaisait-il quelquefois, non sans scrupule, à feuilleter son *Voyage* et à y relire les joyeuses

1. B. Lettre dédicatoire à Félix Berti. La personne dont L. veut parler ici est probablement son frère Christophe Locatelli.

2. *La vie heureuse ou l'homme content dédié à Monseigneur le Chancelier, revu, corrigé et augmenté par Monsieur de la Serre, conseiller ordinaire du Roy en ses conseils et historiographe de France. A Paris, chez Gabriel Quinet, au Palais, dans la Galerie des Prisonniers. à L'Ange Gabriel. M.DCLXIV. Avec privilège du Roy*, in-8. — L'idée de traduire un ouvrage de

« ... la Serre

Qui livres sur livres desserre »,

comme dit Saint-Amant dans le *Poëte crotté*, fait peu d'honneur au goût de L. Suivant Tallemant des Réaux, qui a consacré une de ses *Historiettes* à La Serre (*Historiettes*, Paris, 1854 et an. suiv., 9 t. in-8, t. VI, pp. 240 à 244, cet auteur trop fécond « acheptoit, comme il dit luy-mesme, une main de papier trois solz et la vendoit cent escus... Il tenoit pour maxime qu'il ne falloit qu'un beau titre et une belle taille-douce ». Aussi ses ouvrages, comme le dit Tallemant des Réaux, ne sont que « rapsodies », et *l'Homme content*, recueil de lieux communs de morale, ne vaut pas mieux que les autres. Il a eu cependant plusieurs éditions et on l'a réimprimé jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. — L. s'était servi de *l'Homme content* pour composer un sermon sur la Rédemption, qu'il prononça dans l'église de Gondo, au pied du Simplon. Le sermon eut du succès, car la quête fut abondante (31 mai 1665).

3. « Ce qui m'oblige le plus à vous aimer est que j'ai découvert en vous tant de zèle pour ma réputation et mon salut, que si depuis vingt-quatre ans je persévère dans la congrégation de l'Oratoire, je dois reconnaître cette persévérance pour fille de votre charité affectueuse et non pas de ma constance » (Lettre dédicatoire à Christophe Locatelli, P).

aventures du temps lointain où, jeune et galant, il allait chercher en France « l'innocente liberté des premiers jours du monde ».

III

Locatelli a passé près d'une année en France. Arrivé à Lyon en juin 1664, il y resta jusqu'à son départ pour Paris en octobre, et il quitta Paris en avril 1665 afin de retourner en Italie. Jusqu'au moment où il reprit le chemin de Bologne, il eut pour compagnon un jeune gentilhomme bolonais, Dominique-Marie Gandolfi, entré par adoption dans la famille Odofredi, dont il portait le nom. Son frère, Charles-Antoine Gandolfi, les suivit à Lyon ¹. Les deux frères étaient grands, beaux et robustes, et la prestance d'Odofredi le fit remarquer de Mademoiselle de Montpensier. Ils étaient déjà amis de Locatelli avant leur voyage en France. Un passage de la relation pourrait faire croire que l'auteur se trouvait au service d'Odofredi, peut-être en qualité d'aumônier ou de gouverneur. Au moment de partir pour l'Italie, « je ne pus, dit-il, retenir mes larmes en demandant pardon au Seigneur Dominique-Marie Odofredi de ma négligence et de mon incapacité, qui m'avaient empêché de le servir suivant son mérite ² ». Mais probablement il ne faut pas prendre à la lettre ces expressions cérémonieuses habituelles aux Italiens du xvii^e siècle. Partout Locatelli paie sa part de la dépense. Il est toujours avec les deux frères sur un pied d'égalité parfaite, et l'on voit régner

1. Dominique-Marie Odofredi était fils de Jean-Paul Gandolfi et de Livie Odofredi, et portait seul parmi ses frères le nom de la noble famille Odofredi. Il épousa Barbe Giovagnoni. Il prit part à une joute en 1680, et fut membre des Anciens de Bologne pour les mois de mai et juin 1694, et de juillet et d'août 1697. Charles-Antoine Gandolfi mourut le 24 août 1701 à Manzolino et y fut enterré. Le regretté M. Louis Frati, directeur de la Bibliothèque communale de Bologne, a bien voulu me communiquer la majeure partie de ces renseignements empruntés aux fiches de Louis Montefani-Caprara (Voir p. x, note 3) ou à Ghiselli (*op. cit.*, vol. LXIII, p. 384). Les autres sont tirés de Fantuzzi (*op. cit.*, t. V, p. 74, note 2).

2. Page 215.

entre eux et lui cette familiarité affectueuse qui ne se rencontre guère qu'entre égaux.

Quel était le but de leur voyage? « C'est pour me rendre plus aimable en compagnie, écrit Locatelli, et pouvoir toujours placer des propos et des récits agréables, que j'allai en France observer la manière de vivre et les mœurs. Dans notre Italie, on adore trop ces pays sans les avoir vus : chacun prend plaisir à entendre parler de cette liberté qu'on n'ose pratiquer chez nous, mais qu'on voudrait y être praticable ¹ ». Locatelli serait à ma connaissance le seul voyageur du xvii^e siècle venu en France pour étudier les mœurs. N'eut-il point d'autres raisons? Un passage le ferait soupçonner : « En quittant notre patrie pour aller à Paris, mon principal motif avait été de nous éloigner des occasions, qui pouvaient nous précipiter dans un grave péril et par suite dans un abîme de misères ² ». De quel danger veut-il parler? Peut-être de ses liaisons mondaines que son père espérait voir brisées par ce voyage ³. Fuyait-il une vengeance? Après avoir, ainsi que tant de nobles italiens du xvii^e siècle, commis quelque acte de violence, se voyait-il forcé à s'éloigner de Bologne? Locatelli dit aussi que lui et ses compagnons devaient aller en France et en Espagne « dans un certain but politique ⁴ » et que leur voyage était commencé pour la plus grande gloire de Jésus-Christ et leur profit spirituel ⁵. Ces expressions vagues pourraient faire penser à un but religieux et politique à la fois. Leur venue en France coïncide avec la célèbre mission du Cardinal Légat Flavio Chigi, qui devait, au nom de son oncle le Pape Alexandre VII, présenter à Louis XIV les excuses prévues par le traité de Pise. Ils se trouvaient à Lyon au moment de l'entrée solennelle du Légat, le 31 mai 1664. Locatelli a inséré dans son *Voyage*

1. Page 22. — Pourtant Coulanges, qui passa près d'une semaine à Bologne pendant le carnaval de 1658, ne s'y « ennua pas un moment, respirant dans cette ville un certain air de joye, et y voyant une certaine liberté qui a beaucoup de rapport avec la françoise » (*Relation*, f^o 104 r^o).

2. Page 76. Il est à observer que cette phrase ne se trouve que dans P.

3. Pages 21 et suiv.

4. Page 168.

5. Page 75.

deux longues relations très détaillées et en général fort exactes, l'une de cette entrée dont il fut témoin oculaire, et l'autre de l'entrée solennelle du même Légat à Paris, à laquelle il n'assista pas. Il ne manque point de noter soigneusement les détails concernant le séjour du Cardinal Chigi en France. La Cour de Rome aurait-elle chargé les trois Bolonais d'une mission secrète relative au Légat ? Mais il n'y a pas d'apparence qu'elle ait confié une tâche si délicate à des hommes encore jeunes, qui venaient en France pour la première fois et ignoraient entièrement les mœurs et la langue du pays. La curiosité avec laquelle Locatelli recueillait tous ces détails s'explique d'ailleurs sans qu'il soit nécessaire de lui supposer un motif particulier. L'humiliation du Pape devant le Roi de France avait beaucoup frappé les Italiens, surtout ceux des États pontificaux, et les moindres incidents relatifs au Cardinal neveu, envoyé « quérir des indulgences », disait Guy Patin avec malice, avaient pour les Bolonais un très grand intérêt. Peut-être Locatelli a-t-il pensé à chercher fortune à la Cour de Louis XIV, car l'étonnante élévation de Mazarin a dû éveiller en Italie bien des ambitions ecclésiastiques. Mais il est plutôt à croire que l'auteur et ses amis voulaient surtout voir la France, observer ses mœurs et apprendre sa langue. Il semble d'ailleurs qu'Odofredi et Gandolfi aient eu les premiers l'idée de faire ce voyage ¹.

« J'ai toujours été curieux, écrit Locatelli, et j'ai toujours pris plaisir, hors de chez moi, à me rendre autant que possible compte de tout ce que je pouvais comprendre, afin que les pistoles dépensées en quantité pendant mes voyages ne fussent pas jetées au diable. » Ses voyages (avant de venir en France, il en avait fait plusieurs, notamment à Rome et à Venise) étaient donc surtout des voyages d'observation et d'étude. Mais il ne se trouvait guère préparé à tirer parti de son séjour en France. Il en ignorait tout à fait la langue qu'il apprit assez mal

1. « Depuis que la bénignité innée de Votre Seigneurie Illustrissime a bien voulu m'accepter pour compagnon dans le voyage que vous aviez l'intention de faire en France avec votre frère », dit L. dans l'épître dédicatoire à Odofredi (P).

dans le pays, et à peu près complètement l'histoire, la littérature et l'art antérieurs à Louis XIV, comme le prouvent ses fréquentes erreurs. Il était d'ailleurs peu instruit, comme on l'a vu. Peut-être son ouvrage y a-t-il gagné. Ce défaut empêche parfois l'auteur de remarquer des choses dignes d'intérêt ; mais en revanche, Locatelli épargne au lecteur les dissertations farcies de passages latins, trop fréquentes chez les voyageurs d'alors. Il se borne à de rares et courtes citations latines, banales d'ailleurs.

Mais Locatelli a une qualité peu commune, plus précieuse que l'instruction pour un voyageur, et qui manque souvent à des hommes intelligents et cultivés, il sait voir. Les gens occupés d'études spéciales ne voient souvent rien en dehors des objets de leurs recherches. Pour observer par eux-mêmes, bien des voyageurs ont l'esprit trop rempli de leurs lectures : leurs impressions, qu'on croirait et qu'ils croient probablement personnelles, ne sont que des réminiscences. Locatelli a mal vu quelquefois, mais il a presque toujours vu par lui-même. C'était, semble-t-il, un esprit peu réfléchi, tout entier à la sensation présente. Ces sensations, ces idées, ces observations du moment, Locatelli les notait aussitôt, car il portait toujours sur lui, en voyage, plume, encre et papier. Chaque soir, souvent malgré sa fatigue ou ses maux de tête, il écrivait en s'aidant de ses notes la relation de la journée. Aussi l'on sent dans son récit toute la vivacité d'impressions saisies immédiatement, avant d'avoir été modifiées par la réflexion ou affaiblies par le temps. L'auteur note et souvent décrit au passage tout ce qui le frappe. Il conduit partout son lecteur, dans une cuisine d'auberge aussi bien que dans la salle de Mademoiselle de Montpensier ou la chambre de Marie-Thérèse.

Locatelli observe surtout les hommes. Il sait découvrir leurs traits caractéristiques avec la finesse pénétrante d'un Italien et d'un ecclésiastique mondain. Il nous fait voir les gens dont il parle, les Marquis Prosper et Louis Gonzague, l'Abbé Chitariglia, Mademoiselle Catau, la belle marchande de Joigny, car il a le don de saisir leurs attitudes naturelles, leurs gestes familiers, les détails caractéristiques de leur physionomie et de leur costume. Il peint avec une naïveté pittoresque, malicieuse

quelquefois, et d'après nature. Certains passages furent même écrits en présence des personnes qu'ils concernaient, telle l'histoire de la belle hôtesse de Digoin qui se fit traduire ces lignes tracées devant elle, seules après deux siècles et demi à conserver le souvenir de sa beauté.

Quant à la nature, Locatelli y fait attention plus que beaucoup de ses contemporains ; elle l'intéresse cependant moins que les hommes. Bien que Bologne sa patrie soit située au pied de l'Apennin, il éprouve pour les hautes montagnes plus d'effroi que d'admiration. Son esprit est absorbé sans cesse par les difficultés et les dangers du chemin. Dans les Alpes, il semble se plaire uniquement aux riantes plaines en fleurs qui interrompent de temps en temps la grandeur sévère du paysage. Pourtant le tableau qu'il fait du Simplon avec les hautes cimes couronnées de sapins, les vallées plongées dans l'ombre et les cascades tombant des rochers en nappes d'argent, prouve un certain sentiment de la nature alpestre. Mais comme presque tout le monde avant que J.-J. Rousseau n'eût fait comprendre la beauté des montagnes, Locatelli n'aime que les pays riants et bien cultivés, les bords de la Seine par exemple ou les collines de la Bourgogne. Malheureusement il ne sait pas les peindre comme il sait peindre les hommes ; les paysages, même ceux qu'il admire le plus, sont décrits par lui d'une manière vague, en termes généraux, avec la rhétorique pompeuse habituelle aux Italiens du XVII^e siècle.

Les hommes tout entiers à la sensation présente et qui écrivent uniquement pour raconter ce qu'ils ont vu manquent de suite dans les idées, et c'est le cas de Locatelli. Mais ils sont presque toujours sincères. Italien et prêtre, Locatelli ne montre aucune partialité ni pour ses compatriotes ni pour le clergé et les religieux. Il parle d'une manière fort peu flatteuse de deux prêtres italiens, l'Abbé Chitariglia et un prêtre piémontais qui fut surpris deux fois à voler la vaisselle d'argent des auberges. Les phrases où il parle de « l'envie, la méchanceté et la ruse ¹ » qui règnent à Rome, et des prêtres italiens qui, « dévorés de luxure et d'avarice, emploient tous leurs biens au

1. Page 214.

service du Diable quand leurs pauvres sujets meurent de faim sous leurs yeux ¹ », sont vraiment étonnantes chez un prêtre italien sujet du Pape et ancien familier du Cardinal Lomellini. Peut-être faut-il y voir un écho du mécontentement soulevé par le Pape Alexandre VII, lorsque, manquant à sa promesse formelle de supprimer le népotisme, il combla sa famille de biens et d'honneurs. Ces expressions paraîtraient d'ailleurs bien faibles près de la terrible satire dans laquelle un autre ecclésiastique italien du XVII^e siècle, Benoit Menzini, chanoine de Sant' Angelo-in-Pescheria, à Rome, attaqua le clergé italien et surtout le florentin. La haine que Locatelli montre en toute occasion contre les protestants ne l'aveugle pas non plus, bien que plus tard il réclame pour les détruire « de belles Vêpres Siciliennes ² » ; elle ne l'empêche nullement d'admirer l'exacte police de Genève et d'en trouver les habitants fort aimables.

Il pouvait, dans sa relation, s'exprimer d'autant plus librement qu'elle était destinée à un nombre restreint de parents et d'amis. Il le dit plusieurs fois, et l'on comprend qu'un ouvrage où il parle en termes pareils du clergé italien, et où il raconte des choses aussi intimes que les amours du chanoine Vigarani avec une grande dame de la cour de Louis XIV, n'aurait pu être publié sans causer à l'auteur de graves difficultés : « Je prends la plume, dit-il, pour obéir aux ordres de mes Illustrissimes Patrons. Avant de quitter la patrie, ils m'imposèrent l'obligation d'écrire jour par jour, comme tant d'autres, ce qui allait m'arriver pendant le voyage de France ³. » Par ces mots « Illustrissimes Patrons », Locatelli entend sans doute ses compagnons de voyage, Odofredi et Gandolfi ⁴. Il voulait revoir son

1. Page 16.

2. « De belles Vêpres Siciliennes seraient fort à propos pour arranger tout. A la vérité il serait difficile de les sonner et d'éteindre cette maudite race, car il y en a environ quatre cent mille à Paris, et plus peut-être, et ils trouveraient bien des Princes du sang pour les défendre » (Introduction, B, ch. VI, f^o 21 v^o). *Quattrocento mila* est écrit dans le manuscrit en toutes lettres. Je n'ai pas besoin de faire observer combien ce chiffre est exagéré.

3. Avis au lecteur, B.

4. Cette expression pourrait faire croire qu'il s'agit de protecteurs de L., peut-être des Lomellini, mais c'est une expression de pure étiquette, autrefois employée en Italie même en parlant d'égaux. Suivant L. lui-même (Lettre dédi-

journal et lui donner une forme plus soignée, mais ses « Illustriſſimes Patrons » l'obligèrent à le copier tel quel. Les deux manuscrits aujourd'hui connus ne reproduisent pas exactement le texte de ce manuscrit original rédigé d'après le journal de voyage et perdu comme lui. Je crois cependant qu'en beaucoup d'endroits ils donnent presque toujours le sens et souvent les paroles du journal écrit par Locatelli chaque soir avant de se coucher. Le style négligé, les répétitions fréquentes, les erreurs faciles à reconnaître que l'auteur n'a pas corrigées en sont la preuve. Peut-être Locatelli aura-t-il ajouté à ce journal quelques morceaux à effet, comme le parallèle de Paris et de Rome.

Il est heureux que l'auteur n'ait pu revoir et remanier son ouvrage pour lui donner une forme plus littéraire. Une rédaction nouvelle n'aurait servi qu'à rendre le récit moins vivant. En effet, quand Locatelli écrit à loisir, il emploie le style habituel à beaucoup d'Italiens du xvii^e siècle, style d'une extravagance pompeuse, symétrique, froide, et surchargé des figures de rhétorique les plus bizarres et les plus outrées. Le livre français qui, à ma connaissance, pourrait le mieux donner l'idée de cette manière d'écrire, serait les *Lettres diverses* de Cyrano de Bergerac. Mais l'extravagance voulue et souvent originale de Cyrano amuse le lecteur, tandis que celle des Italiens du xvii^e siècle, sérieuse et solennelle, l'ennuie souvent. La relation de Locatelli contient deux morceaux écrits tout entiers dans ce langage *altitonante*, comme il l'appelle : une description des montagnes du Simplon et le plan d'un libretto d'opéra. L'auteur eut tout le temps d'y travailler au pied du Simplon, où il dut attendre plusieurs jours avant de pouvoir entrer sur le territoire milanais. Heureusement toute la relation n'est pas de ce style, car elle serait intraduisible. Locatelli écrit presque toujours au courant de la plume et avec une simplicité relative dont il s'excuse plusieurs fois au lecteur. Mais souvent

catoire à son frère Christophe, P), et suivant Fantuzzi, la relation fut écrite à la prière d'Odofredi, à qui était du reste dédié le manuscrit original. Odofredi est certainement compris dans l'expression *Padroni*, employée dans l'épître dédicatoire qui lui est adressée par L. (P).

une expression ampoulée, une figure bizarre rappelle le style italien du temps.

Locatelli commença de remettre au net son journal de voyage peu après son retour de France, et le manuscrit original de sa relation dédié à Odofredi était fini avant son entrée à l'Oratoire en 1668. Avant 1679, il composa une introduction en six chapitres, contenant des renseignements assez confus, empruntés presque tous à des ouvrages imprimés, notamment à la *Topographia Galliæ* de Zeiller et à l'*Itinerarium Galliæ* de Jodocus Sincerus. Le chapitre relatif aux mœurs est seul original en grande partie.

Ces journaux de voyage n'étaient pas rares en Italie. Pendant ces dernières années on en a publié de très intéressants, notamment ceux de Rucellai et d'Imperiali; M. Rodocanachi a donné un résumé fort curieux de celui de Bizoni, secrétaire du Marquis Vincent Giustiniani. Non destinés à la publicité, ils ne sont que plus personnels et plus librement écrits. Outre l'intérêt que présentait le récit du voyage, ils en avaient encore un autre tout pratique pour les contemporains qui s'en servaient comme de guides. Locatelli dit lui-même qu'il écrit pour rendre service à ses compatriotes qui ne tarderont pas à visiter la France en grand nombre. Aussi donne-t-il beaucoup de renseignements pratiques : il marque les distances, indique si les auberges sont bonnes ou mauvaises, note leur prix et même les prix des purgations, juleps et lavements qu'il prend. Il a grand soin de mettre ses lecteurs en garde contre les ruses et l'avidité des belles marchandes du Palais et des aventurières des Tuileries. Environ un siècle après, Fantuzzi écrivait au sujet du voyage de Locatelli : « Outre des anecdotes curieuses et agréables, il contient des descriptions de la France tellement précises et circonstanciées, que, malgré les changements apportés par le temps aux cours et aux nations, il pourrait encore de nos jours servir de guide à qui voudrait entreprendre le même voyage ¹. » Une phrase où Locatelli appelle le Bienheureux Pierre Fantuzzi ², parent

1. *Op. cit.*, au mot *Locatelli* (*Sebastiano*).

2. Mineur de l'Observance, mort à Plaisance en odeur de sainteté (1471).

de l'auteur des *Notizie*, « grande lumière de notre ville ¹ », n'est peut-être pas étrangère au bien que l'érudite bolonais dit du *Voyage de France*. A la fin du xviii^e siècle, les manières de voyager, les mœurs et les usages avaient tellement changé depuis Locatelli qu'on aurait trouvé dans sa relation bien peu de renseignements encore utiles.

Quel intérêt pourra-t-elle avoir pour des Français de nos jours ? Faite par un prêtre, elle devrait, semble-t-il, être surtout curieuse au point de vue religieux. Mais l'attention de l'auteur n'est guère attirée que par le côté matériel du culte, état des églises et de leur mobilier, ornements sacerdotaux, processions, honoraires de messes, et ses observations semblent celles d'un sacristain. Elles ont cependant leur intérêt ; bien des détails donnés par lui sur certaines églises de province et sur la liturgie (notamment sur un office des morts célébré à Digoin et sur les messes dites à l'église des Quinze-Vingts à Paris) ne se trouvent peut-être pas ailleurs. Quant aux libertés et à la discipline de l'église gallicane, à la situation sociale du clergé français, à la littérature religieuse, aux querelles théologiques, Locatelli semble ne point s'en soucier. De la Sorbonne, dont l'autorité était alors si considérable en matière de religion, il dit à peine quelques mots insignifiants. Du jansénisme, auquel la Princesse de Conti, son amie et sa protectrice, était toute dévouée, il ne dit absolument rien. Pourtant il se trouvait à Paris quand l'archevêque Hardouin de Péréfixe fit enlever de Port-Royal de Paris les sœurs Eustoquie de Brégy et Christine Briquet ². A la table d'hôte où Locatelli mangeait et où catholiques et protestants discutaient sur des questions théologiques une heure après chaque repas, on n'aura pourtant pas manqué ces jours-là de parler du jansénisme. Mais Locatelli, très médiocre théologien, aura mal compris la question et n'y aura vu qu'une querelle sans importance de nonnes avec leur archevêque.

Comme document historique, le *Voyage de France* est beaucoup plus intéressant. Locatelli fait de curieux portraits du

1. 26 avril 1664.

2. Le 29 novembre et le 19 décembre 1664.

Roi et de la Reine qu'il a vus de fort près. Il a en effet surpris Louis XIV en compagnie de Mademoiselle de la Vallière dans le parc du château de Saint-Germain; il a même eu avec Sa Majesté une courte conversation qu'il ne manque pas de rapporter, et il a été admis à la toilette de Marie-Thérèse. Il a assisté au repas public de Mademoiselle de Montpensier et suivi une revue passée par le Roi. Il s'est trouvé témoin d'une curieuse scène où se manifesta l'intraitable orgueil du Dauphin inflexible aux caresses de sa mère, et qui eut peine à céder aux paroles impérieuses de Louis XIV. Locatelli la raconte avec cet attendrissement inspiré à certaines âmes un peu naïves par le spectacle des affections de famille chez les grands de la terre, qu'elles semblent rapprocher des autres hommes.

Son ouvrage contient aussi des renseignements utiles pour l'histoire des monuments et des œuvres d'art. Locatelli les visitait dans chaque ville, après avoir d'abord examiné la situation et le plan de celle-ci en montant sur une tour ou sur une hauteur. En matière d'architecture, il semble avoir une prédilection pour le style appelé baroque par les Italiens, et l'église de l'Annonciade qu'il vit en passant par Gênes pour aller en France lui parut, après Saint-Pierre de Rome, la plus belle de toutes celles qu'il connaissait. Il admire en France quelques édifices modernes, surtout le Val-de-Grâce, l'église Saint-Louis et le Luxembourg ¹; quant aux anciens, il s'y intéresse peu en général. Il montre du goût pour les arts; il va visiter à Paris l'atelier de Balin, et parle souvent des œuvres d'art qu'il voit, mais plutôt en curieux qu'en amateur éclairé. Ses descriptions des galeries du palais Mazarin, et des cabinets Setala à Milan et Grolier à Lyon, prouvent aussi plus de curiosité que d'instruction et d'intelligence.

Mais le principal intérêt de sa relation consiste dans les nombreux détails relatifs aux mœurs et aux usages français, que l'auteur s'est attaché particulièrement à observer et à

1. Le Cavalier Bernin disait que le Luxembourg était le plus beau monument qu'il eût vu en France (Chantelou, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2^e période, t. XV, p. 308).

peindre, ce qu'il a fait avec exactitude (je n'ai du moins pu le trouver en défaut à ce sujet). Sur les mœurs provinciales, Locatelli donne des renseignements d'autant plus précieux qu'ils sont plus rares. Il consacre un chapitre entier aux usages lyonnais. Il fait connaître à son lecteur comment vivaient les Bénédictines de l'abbaye de Saint-Pierre à Lyon. Il lui fait voir un bal de paysans à Saulieu, un atelier de dentelières en Bourgogne, une procession à Mâcon, un repas de noce à Nantua. Mais à Paris, il se montre plus curieux de la famille royale et des monuments que des mœurs et de la société. Il semble n'y avoir guère fréquenté que des Italiens, le comédien Tracagnino et sa famille, Charles Vigarani, architecte du Roi, son neveu l'Abbé Louis Vigarani, un Abbé Valenti et la Princesse de Conti, nièce de Mazarin, Italienne d'origine. En route, Locatelli note soigneusement jour par jour tout ce qui lui arrive. Il a suivi le même itinéraire que presque tous les voyageurs d'alors. Ceux-ci ne donnent généralement que peu de détails sur les routes, et les guides du temps ne présentent presque toujours à ce sujet que de sèches énumérations de noms de lieux et de distances. La relation de Locatelli permet de se figurer la manière dont voyageaient les contemporains, les paysages qu'ils voyaient, les auberges où ils descendaient, et aussi leurs dangers et leurs fatigues. Souvent il leur fallait, malades ou non, se lever avant le jour, faire de longues traites à cheval, passer des journées entières à ramer, et le soir, mouillés, harassés, trouver mauvais repas et mauvais gîte, recommencer le lendemain, et souvent risquer d'être dévalisés et même assassinés par des voleurs de grand chemin. Pourtant Madrisio attribuait aux voyages le rétablissement de sa santé; mais Locatelli regardait leurs fatigues et leurs ennuis comme un excellent moyen de sanctification. Et vraiment il lui fallait une grande énergie pour continuer sa route dans ces conditions, tout en souffrant de cruels maux de tête. Encore Locatelli ayant de l'argent, se trouvant en compagnie d'amis et de gens bien élevés, était-il plus heureux que beaucoup d'autres. On peut voir dans le *Voyage de Paris à Rome* de Jacques Bouchard à quels désagréments étaient exposés les gens de peu de fortune et quels vilains

tours leur jouaient parfois leurs compagnons ¹. Mais ces voyages plus pénibles que ceux de nos jours étaient plus intéressants pour un homme d'un esprit observateur comme Locatelli. On avait le temps de voir le pays, de remarquer les mœurs, les usages et les costumes bien plus variés et plus curieux qu'aujourd'hui. On rencontrait en chemin des personnages amusants, comme ceux décrits par Locatelli. Des aventures divertissantes, des scènes d'auberge pareilles à celles du *Roman comique*, faisaient parfois oublier les ennuis et les fatigues. Aussi Locatelli conserva le même goût pour les voyages : « A combien de périls s'exposent les pauvres voyageurs, écrivait-il, et pourtant malheur à qui aime les voyages comme moi, car si au moment même où je reconnais cette vérité, je recevais l'invitation de retourner en France, je jetterais là ma plume, j'oublierais dans ma joie de mettre mes souliers et je m'en irais en pantoufles comme me voilà ». Dans sa relation qu'il appelle « une enfilade de balivernes bonnes à être contées après souper sous le manteau de la cheminée plutôt qu'enregistrées dans un livre », et qu'il a, dit-il, écrite pour faire passer au lecteur « avec moins d'ennui les heures fastidieuses de l'été », Locatelli rapporte ses aventures avec une amusante franchise. Il traite le lecteur en ami intime, et c'est en effet pour des parents et des amis intimes qu'il écrit. Il les entretient longuement de sa personne, des plus petits détails relatifs à sa santé, même des clystères qu'il prend et de leur effet. Pour le lecteur moderne ces détails personnels ne sont ni ennuyeux ni agaçants, car Locatelli, comme les Italiens, sait parler de soi-même sans embarras et sans vanité. Il est, à l'en croire, absolument sincère : « Je ne tais même pas, dit-il, ce qui peut m'attirer du blâme et de la honte. » Sa relation semble bien un livre de bonne foi où il s'exprime en toute liberté sur soi et sur les autres. Les journaux de voyage de Montaigne et de Bouchard sont peut-être les seuls qui nous fassent connaître si intimement leurs auteurs.

1. Bouchard s'étant brouillé avec un « jeune fils de Paris, qui se piquoit de haute noblesse et faisoit mestier de brave », celui-ci « lui fourra dans l'embourure de sa selle cinq ou six pierres, et luy mit un gros morceau de poix dessus ». Le pauvre Bouchard se trouva fort mal à son aise, le derrière collé sur les cailloux (*Confessions*, pp. 84 et 89).

IV

Beaucoup des idées de Locatelli sembleront étranges au premier abord; on les comprendra plus facilement si l'on connaît ce que pensaient de la France et des Français les voyageurs contemporains, et surtout les Italiens.

Au point de vue économique et politique, les ambassadeurs vénitiens sont les seuls qui aient étudié sérieusement la France. Ils admirent la fertilité de son territoire, le grand nombre des habitants, l'esprit militaire répandu dans la bourgeoisie et le peuple comme dans la noblesse. Mais pendant tout le xvii^e siècle, ils signalent aussi bien des misères produites surtout par les guerres et par les impôts exigés avec une rigueur impitoyable ¹.

Les voyageurs italiens semblent alors éprouver une véritable sympathie pour les Français qu'ils représentent comme braves et galants, mais inconstants et légers. C'est l'idée qu'on se faisait en général des Français au xvii^e siècle, mais probablement elle s'appliquait aux classes supérieures seules. Quant aux gens de moindre condition, plusieurs voyageurs italiens, notamment Belli et Gemelli-Carreri, montrent peu d'estime pour eux. Ils leur reprochent leur âpreté au gain (accompagnée, il est vrai, d'une grande honnêteté) et leur ivrognerie. Ils ne parlent pas cependant d'un défaut remarqué plusieurs fois au xvi^e siècle, par leurs compatriotes, chez les Français

1. « Autant Paris et la Cour semblent une perspective toute d'or et de délices, autant l'intérieur des provinces est une sentine d'indigence et de malheur » (J.-B. Nani [1659-1660], dans *Relazioni lette al Senato... dagli Ambasciatori Veneti nel secolo decimosettimo, Serie II, Francia*, t. III, p. 47). Madrisio remarque la pauvreté du pays entre Lyon et Paris : « Tout est fertile, tout est rempli d'habitants, mais tout languit dans l'extrême indigence » (p. 27). Suivant lui, cette pauvreté a pour cause l'absence des nobles et de toutes les personnes riches, qui vont s'établir à Paris. Madrisio trouve cependant que Burnet a exagéré la misère de ces campagnes : « Il est vrai que dans cette partie de la France la campagne est fort belle et bien cultivée, mais on ne peut nier que les quelques villes que l'on rencontre sur la route ne soient dans une complète décadence et en ruines » (p. 132). En allant de Lyon à Paris L. voit l'Arbresle ruinée par les guerres.

des classes inférieures, la lâcheté ¹, car les guerres de religion ont rendu tout le monde courageux en France. L'Anglais Veryard n'a pas meilleure opinion de ces Français-là ; il les regarde comme « semblables à des Anglais à demi ivres » et bien différents des hommes des classes supérieures, qu'il trouve « fort obligeants, sobres et judicieux ² ». Ces impressions défavorables au peuple sont-elles justes ? On connaît mal ce qu'il était alors et il est difficile de se prononcer. Du reste les voyageurs le voient généralement peu et le jugent trop souvent d'après les valets des auberges.

Le profond et sincère esprit religieux des Français d'alors frappe vivement les Italiens. Ils admirent la piété, les mœurs excellentes et la science des clergés séculier et régulier ³ auxquels Pacichelli reproche même un certain rigorisme ⁴. Si dans les églises, ils sont choqués souvent du mauvais état des bâtiments et de la pauvreté du mobilier ⁵, ils y observent pour la plupart la bonne tenue et la piété des fidèles ⁶. Ces éloges ont plus de poids encore, lors-

1. Tasso, *Lettere... illustrate da C. Guasti*, Firenze, 1852-1855, 5 t. in-12, t. I, p. 37. — Botero, t. II, pp. 10 et 35.

2. Page 107.

3. « Les prêtres [français] (que ceci serve d'exemple à tant de prêtres d'en deçà des monts) sont communément savants, dévots, vertueux et si zélés pour l'honneur des églises qu'ils ne craignent pas de reprendre tout haut les Princes mêmes, s'ils les trouvent secrètement en faute. Ils prêchent avec fruit et officient avec dignité ; à l'église comme dans les rues, on les voit si modestes et de si bonne conduite qu'ils édifient les catholiques et enlèvent toute pierre de scandale aux hérétiques » (Mariani, p. 30. — Cf. Pacichelli, t. II, p. 131 ; Michel Morosini [1643-1653] dans *Relazioni lette al Senato... dagli Ambasciatori Veneti nel secolo decimosettimo, Serie II, Francia*, t. II, p. 499). « Les curés de Paris, dit Rucellai, sont la plupart saints et de vie exemplaire » (p. 102).

4. T. II, p. 108.

5. Suivant Sonnet de Courval, leur misère avait pour cause l'avidité des seigneurs détenteurs des biens d'église : uniquement occupés d'en tirer le plus d'argent possible, ils laissaient tout dépérir (*Satire III contre les garde-dismes appelés vulgairement custodinos et confidenteres*, dans *Poésies*, Paris, 1876-1877, 3 t. in-12, t. I, pp. 59 et suiv.). L'ambassadeur vénitien J.-B. Nani l'attribuait aux impôts écrasants établis sous Louis XIV (*Relazioni lette al Senato ... dagli Ambasciatori Veneti nel secolo decimosettimo, Serie II, Francia*, t. III, p. 47). — Dès 1596, Gregori d'Ierni trouvait les églises de Paris mal tenues (f^o 24 r^o).

6. Le Génois Imperiali et l'Anglais Heylyn, tous deux fort hostiles aux Français, n'ont pas si bonne opinion de leur piété. Imperiali arriva le 30 mai 1619 à Cassis en Provence, au moment d'une procession. Les fenêtres étaient ornées

qu'ils viennent d'ecclésiastiques tels que Belli, Rucellai, Mariani et Pacichelli. Ils pourraient faire penser qu'Arnauld avait raison de croire que l'Église de France avait conservé plus de piété, plus de science et de discipline que les autres ¹, et Le Camus de regarder le clergé français comme bien supérieur par la pureté de ses mœurs à celui d'Italie ².

Les voyageurs anglais ou allemands, presque tous protestants, attachent une extrême importance aux libertés gallicanes et à l'indépendance relative dont jouissait dans l'Église romaine la France qui n'admettait ni l'Inquisition ni les décrets du Concile de Trente en matière politique. Mais les Italiens n'en parlent guère; seuls les ambassadeurs vénitiens, dont l'un, Pierre Priuli, a consacré une partie de sa relation (1608) à étudier la situation de l'Église de France dans l'État ³, paraissent y avoir pris garde. Les voyageurs italiens parlent aussi très peu du jansénisme; sauf Mariani ⁴ et l'ambassadeur vénitien Erizzo ⁵, qui le regardent comme un danger pour l'Église et l'État et approuvent fort les mesures prises contre lui par Louis XIV, ils semblent l'ignorer complètement. Ainsi Pacichelli, auditeur à la nonciature de Cologne, va faire visite « à M. Arnauld de Pomponne, oncle du secrétaire d'État et grand théologien, qui, avec ses livres sur l'Eucharistie, a fait faire des acquisitions considérables à l'Église ⁶ ». Mais ils sont

de toutes sortes de linges, et de maillots d'enfants. Un seul prêtre portait le Saint-Sacrement. Ce prêtre était si pauvrement vêtu « qu'il n'avait point de soie sur lui », mais les hommes et les femmes du pays étaient bien habillés. L'église avait pour tout ornement quinze lampes puantes, « clair et manifeste indice du peu de dévotion de ces hommes, moitié chrétiens, moitié brutes, et tous hérétiques » (p. 142). Heylyn, qui trouve à peu près tout à blâmer en France, dit que les Français pour la plupart se tiennent fort mal dans les églises, et que lui-même vit à Paris, dans l'église des Cordeliers, des « papistes français éclater d'un rire tellement athée et blasphématoire qu'il aurait fait horreur à un païen même » (p. 38).

1. Dans : Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Paris, 1860, 5 t. in-8, t. V, p. 298.

2. *Lettres*, Paris, 1892, in-8, p. 256. Cf. p. 259 et pass.

3. *Relazioni lette al Senato ... dagli Ambasciatori Veneti nel secolo decimosettimo, Serie II, Francia*, t. I, p. 244.

4. Page 167.

5. *Relazioni lette al Senato ... dagli Ambasciatori Veneti nel secolo decimosettimo, Serie II, Francia*, t. III, p. 585.

6. T. II, p. 101. Il se trompe, c'est évidemment du grand Arnauld qu'il veut parler.

tous fort hostiles aux protestants, même Pacichelli, que ceux de Sedan ont accueilli de la manière la plus aimable. Les plus modérés voudraient voir l'exercice du culte réformé interdit en France. Les ambassadeurs vénitiens insistent souvent, surtout au commencement du siècle, sur les dangers des libertés accordées aux protestants. Mais après la révocation de l'édit de Nantes, ils reconnaîtront que les mesures prises par Louis XIV contre les réformés ont eu bien des conséquences funestes pour la politique extérieure, l'industrie et le commerce de la France.

Une expression souvent employée par les voyageurs du xvii^e siècle (excepté cependant par les Anglais ¹) semble étrange. C'est l'expression « liberté française », presque aussi fréquente chez ces voyageurs que l'expression « liberté anglaise » chez ceux du siècle suivant ². On la voit avec étonnement appliquée à la France de Louis XIV. Pourtant, malgré le pouvoir absolu du Roi et l'arbitraire des ministres et des intendants, un homme de condition moyenne ou inférieure vivait peut-être dans une sujétion moins rigoureuse en France qu'en bien des villes d'Italie ou d'Allemagne gouvernées par un patriciat soupçonneux et tyrannique. La France avant la

1. Les Anglais traitent alors assez souvent les Français d'esclaves : « Je n'ai jamais connu un seul Français qui fût un homme libre », écrit Shaftesbury en 1705. Il ajoute qu'un homme élevé à la française à l'aide de livres français ne pourra jamais le devenir (T. Forster, *Original letters of Locke, Algernon Sidney and Shaftesbury*, London, 1830, in-8, p. 203). Shaftesbury par ce mot de liberté ne comprenait que la liberté politique, et les auteurs français du xvii^e siècle soutiennent en majorité le droit divin et le pouvoir absolu des Rois. (Voir l'histoire des théories contemporaines sur le pouvoir monarchique, dans : G. Lacour-Gayet, *L'éducation politique de Louis XIV*, Paris, 1898, in-8, 2^e partie). Une curieuse conversation de Pepys (28 juin 1667) avec Lord Georges Carteret et sa femme montre quelle idée exagérée les Anglais se faisaient du pouvoir monarchique en France (Samuel Pepys, *Diary*, London, 10 t. in-8, t. VI, pp. 396 et suiv.). Howell (1642) était cependant étonné de la « liberté monstrueuse avec laquelle pamphlets et pasquins circulaient à Paris » (p. 52).

2. Les Français étaient fiers de leur liberté, comme le prouve le curieux chapitre XVI de Savinien d'Alquier, intitulé : « La France est un pays de liberté pour toute sorte de personnes ». M. Anatole France en cite un passage dans *Les opinions de M. Jérôme Coignard* (p. 215, note 1), en ajoutant cette réflexion : « Au temps de M. l'abbé Coignard, les Français se croyaient déjà libres ». Bien des étrangers contemporains de Savinien d'Alquier croyaient aussi à la « liberté française ».

révocation de l'édit de Nantes était le seul grand état de l'Europe où l'on jouissait d'une certaine liberté religieuse ¹. Mais ce n'est pas l'indépendance politique ou religieuse que les voyageurs étrangers entendent par les mots « liberté française », c'est une existence moins gênée par les règles de l'étiquette, plus de familiarité dans les relations sociales, un certain laisser-aller toléré par les usages ². Deux particularités de mœurs les frappent surtout en France, la facilité avec laquelle on pénétrait près des Rois, la liberté permise aux femmes.

Loin de s'enfermer dans une majesté inaccessible à leurs sujets, les Bourbons au xvii^e siècle vivaient presque en public, suivant d'ailleurs l'exemple des Valois. L'accès près d'eux et de leur famille était facile. Sous Henri IV, l'ambassadeur vénitien Badoer voit jusqu'aux laquais entrer dans l'appartement du Roi ³. Marie de Médicis est sans cesse dérangée par les gens de toute sorte qui se pressent dans son cabinet ⁴. Héroard, premier médecin du Dauphin, montre jusqu'à des gens d'une condition infime, des revendeuses, des portepaniers, des musiciens ambulants admis près de son maître ⁵. François Vinchant, qui, en 1610, au palais du Louvre, assiste au repas d'Henri IV et de Marie de Médicis, et ensuite du Dauphin et de son frère le Duc d'Orléans, remarque avec étonnement « comme l'on peut avoir si libre accès près d'eux. ... Mesme l'on at (*sic*) accoustumé de faire place aux estrangiers, tant sont curieux les François de faire aux estrangiers admirer leur Roi ⁶ ». Le nonce Bentivoglio (1617) trouve souvent

1. « Les Français savent qu'ils jouissent de la liberté de conscience » (Mariani, p. 30).

2. L'Anglais Veryard les emploie dans ce sens au sujet du Piémont où « la gravité affectée des Italiens est tempérée en quelque sorte par la liberté française (French freedom) » (p. 114). Il parle cependant ailleurs du gouvernement despotique de la France.

3. *Relazioni lette al Senato ... dagli Ambasciatori Veneti nel secolo decimosettimo, Serie II, Francia*, t. I, p. 124.

4. Agocchi, n^o 223 v^o.

5. Jean Héroard, *Journal sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII (1601-1628)*, Paris, 1868, 2 t. in-8, t. I, pass.

6. Dans *Bulletin de la Société Belge de géographie*, an. 1897, p. 386 (Cf. Jehan Ihermitte, t. II, p. 373. — Paul de Félice, *Un étudiant Bâlois [Thomas*

l'appartement royal tellement rempli de personnes de toute condition qu'il désespère de pouvoir parler en secret à Louis XIII ¹. « Sa chambre est pleine de monde, son lit et sa personne obsédée de la compagnie, écrit le bailli de Forbin, ambassadeur de l'ordre de Malte (1638-1639), et ainsi nous n'avons comme les autres nations deux sortes d'audiences, publiques et particulières, car toutes sont publiques ². » Belli (1638) ³, le Portugais Barreto (1641) ⁴, l'Anglais Evelyn (1652) ⁵, Mariani (1660) ⁶ remarquent également cet accès facile que les Rois de France, même Louis XIV (au moins pendant les premières années de son règne) ⁷, donnaient auprès de leur personne. Il frappait encore davantage par son contraste avec l'étiquette de la cour d'Espagne qui permettait bien rarement au Roi de se montrer en public. Suivant Badoer, les Rois de France se trouvaient incommodés par cette foule qui les entourait continuellement, et c'était afin de s'en délivrer qu'ils abandonnaient souvent Paris pour Saint-Germain ou Fontainebleau ⁸. Mais on pensait que « cette liberté et cette affabilité gagnaient au Roi les cœurs des sujets ⁹ ».

Platter] à Orléans, Orléans, 1879, p. 14). La gouvernante du Dauphin (plus tard Louis XIII), M^{me} de Montglat, lui disait (5 février 1607) « qu'il falloit bien recevoir les étrangers quand ils le viendroient voir, et commandoit que lorsque on en verroit à la basse cour on les fit venir » (Héroard, *Journal*, 5 février 1607, t. I, p. 248).

1. Lettre de Paris, 8 juin 1617, dans *Opere*, Parigi, 1650, in-f°, p. 609.

2. F° 202 r°.

3. Pages 140-141.

4. Page 50.

5. Dans *Lister*, p. 309.

6. Page 38.

7. « La facilité de l'aborder et de luy présenter toutes sortes de requestes et de placets est toute entière, la foule des Gardes et des Courtisans qui sert auprès de la plupart des Souverains bien moins pour les garantir du danger que pour empescher la vérité d'approcher de leurs personnes est plus employée à favoriser l'accez aux suppliants de quelque condition qu'ils soient, qu'à les repousser » (*Relation de la conduite présente de la cour de France adressée à un cardinal à Rome par un seigneur Romain de la suite de Son Eminence Monseigneur le Cardinal Flavio Chigi, Légat du Saint-Siège vers le Roy Très Chrestien*, Leyde, 1665, in-12, p. 7. Cette relation est datée de Paris, le 11 août 1664).

8. *Relazioni lette al Senato ... dagli Ambasciatori Veneti nel secolo decimo-settimo, Serie II, Francia*, t. I, p. 124.

9. *Id.*, *ibid.*

La liberté dont les femmes jouissaient en France au XVII^e siècle étonnait les voyageurs étrangers qui les voyaient sortir seules, causer et se promener familièrement avec les hommes. Ils en parlent presque tous, et les Anglais Dallington et Heylyn la blâment fort. Gemelli-Carreri trouve étrange de voir une dame de qualité avec laquelle il voyageait dans une voiture publique lui parler familièrement, le combler de prévenances, et même lui servir à manger dans les auberges où elle était assise à la même table que lui. Il en conclut que cette dame ne le jugeait « pas trop sot ¹ ». Elle était accompagnée de son mari, aussi fort aimable, et qui semblait prendre plaisir à la familiarité de sa femme avec l'étranger. Cette liberté des Françaises frappait surtout les Italiens, car les femmes vivaient dans une très grande contrainte par toute l'Italie, sauf en Piémont, pays alors presque français par la langue et les mœurs, surtout après la longue régence de Madame Royale, fille de Henri IV. Les jaloux italiens et leurs vengeances étaient célèbres. Les voyageurs du XVII^e siècle, surtout Audeber ² et Ray ³, nous représentent les dames italiennes comme presque recluses dans leurs maisons, étroitement surveillées par leurs maris et leurs familles, qui n'hésitaient pas à punir leurs fautes par l'assassinat. Mais ils ont probablement exagéré. Un livre curieux, la *Ginipedia* ⁴, permet de se figurer la vie d'une dame noble dans une petite ville des États romains au XVII^e siècle. C'est une sorte de manuel de morale et en même temps des usages du monde et de tenue de maison écrit dans la première moitié du siècle par un gentilhomme de Fano, Vincent Nolfi, pour sa jeune femme Honoria Uffreducci. Bien que ses maximes fassent pen-

1. Pages 178 et suiv.

2. Page 45.

3. Page 342. — Cf. Leti, *Dialoghi storici*, Geneva, 1665, in-12, 1^{re} partie, p. 55.

4. Vincenzo Nolfi, *Ginipedia ovvero avvertimenti civili per donna nobile... Venetia, MDCXXXI, presso gli Heredi di Gio. Gnerigli*, in-12 (Sauf avis contraire, je cite toujours cette édition). A l'occasion du mariage Franceschi-Bicchierai, M. Alexandre d'Ancona en a publié un extrait avec des notes érudites, sous le titre : *La gentildonna del secolo XVII^e a convito*, Pisa, Mariotti, 1898, in-8.

ser quelquefois à celles d'Arnolphe dans *l'École des femmes*, l'auteur ne ressemble point à ce personnage de Molière. C'est un homme très intelligent et très cultivé. La *Ginipedia*, comme beaucoup de livres du temps, semble maintenant un peu pédantesque avec toutes les citations latines dont elle est remplie, bien qu'écrite pour une jeune femme. Mais l'auteur y fait preuve d'une grande expérience du monde et d'une connaissance profonde de la société dans laquelle il vit. Il donne de l'existence des dames italiennes une idée beaucoup moins sombre que celle qu'on pourrait s'en faire d'après les voyageurs. On voit qu'elles assistaient à des bals, à des festins, à des réunions, dont Nolfi explique minutieusement le cérémonial à sa femme. Mais leur vie dans ces palais italiens, souvent semblables à des forteresses et fermés de tous côtés aux regards, vie réglée par une étiquette sévère, était bien moins libre que celle des Françaises du même temps et probablement assez monotone. Les Italiennes étaient aussi beaucoup plus exposées que les Françaises aux violences des jaloux. Cette liberté des Françaises ¹ était célèbre en Italie où souvent même on s'en faisait une idée exagérée ². Les Italiennes étaient curieuses d'en entendre parler ³. Pourtant les voyageurs italiens n'ont pas l'air trop choqués en général de cette liberté si opposée aux usages de leurs pays et ne semblent pas croire que les Françaises en abusent. L'usage français de saluer les femmes en les embrassant leur paraît surtout bizarre.

La vanité française, ce défaut célèbre du caractère national,

1. Voir à ce sujet de curieux détails dans : Savinien d'Alquier, t. I, pp. 154 et 210.

2. « Ils s'imaginent, écrivait Dumont, qu'on peut baiser et badiner indécemment avec une fille devant son Père et sa Mère, ou avec une femme devant son mari, tout comme on veut, sans qu'on ait lieu de le trouver mauvais, et sur ce fondement ils infèrent que dans le particulier la privauté s'étend d'ordinaire bien plus loin » (t. IV, p. 273).

3. « ...je me souviens d'une petite conversation qui se passa entre mademoiselle de Guébriant et la signora dona Portia Ursini, femme del signor Pietro Mazarini, père de M. le Cardinal... Elle entendoit avec plaisir parler de la liberté que les femmes ont en France, et elle ne pouvoit assez s'étonner qu'elles s'en servissent si peu à certains usages dont les dames italiennes auroient bien mieux su profiter » (L'Abbé Arnauld, *op. cit.*, p. 520).

que Dante remarquait déjà, semble avoir peu frappé les voyageurs italiens du xvii^e siècle. Ils ne parlent guère non plus de cette *prepotenza* reprochée si souvent aux Français par les Italiens d'aujourd'hui ¹. Au xvii^e siècle, les ambassadeurs vénitiens signalent plus d'une fois l'insolence des soldats français, mais la *prepotenza* française n'est devenue, je crois, célèbre en Italie qu'après les guerres du premier empire.

Ces remarques générales sur les voyageurs italiens du xvii^e siècle peuvent s'appliquer à Locatelli. Il se montre toujours très favorable aux Français qu'il admire avant de les connaître. « Le grand château, écrit-il au sujet du château de Milan qu'il visita en venant en France, a été bâti par les Français, et c'est assez dire pour donner une haute idée de sa beauté et de sa force ² ». Impatient de se voir en France, il est tout joyeux d'entrer à Asti sur le territoire de « la Savoie, sœur de la France », et de rencontrer en Piémont « la liberté et la désinvolture françaises » au lieu des usages italiens. Dès Chambéry, il proclame que la France est le paradis terrestre ³. Il semble avoir fort goûté cette « liberté française » dont il parle souvent, quelquefois avec un blâme discret. Probablement il n'était pas fâché de se voir affranchi du décorum et des devoirs d'étiquette auxquels sa qualité de prêtre et la situation de sa famille l'obligeaient en Italie.

L'aversion de Locatelli contre les Espagnols a probablement contribué à lui faire aimer leurs plus grands ennemis. L'orgueil des Espagnols le choque, leurs modes lui paraissent ridicules, surtout les grands gard'infantes que portaient les femmes dans le Milanais et à Gênes. Et vraiment ces gard'infantes devaient sembler bien étranges à des yeux qui n'y étaient point accoutumés. C'était, dit Madame de Motteville qui les vit au mariage de Louis XIV en 1660, « une machine à

1. Ce mot, qui ne peut se traduire exactement en français, signifie, d'après M. Édouard Rod : « l'art d'imposer sa force, la volonté d'être premier et l'instinct qui pousse à le devenir. » (*Cosmopolis*, an. 1898, p. 149). Ce sens du mot *prepotenza* ne remonte guère, je crois, qu'au commencement du xix^e siècle.

2. 3 mai 1664.

3. Page 26.

de mi ronde et monstrueuse, car il sembloit que c'étoient plusieurs cercles de tonneau cousus en dedans de leurs jupes [des femmes de la cour d'Espagne] hormis que les cercles sont ronds, et que leur gard'infante étoit aplati un peu par devant et par derrière, et s'élargissoit par les côtés. Quand elles marchaient, cette machine se haussoit et se baissoit, et faisoit enfin une fort laide figure ¹. » Un voyageur français, Grangier de Liverdys, compare à de petites tours ceux des Génoises, plus grands encore que ceux des femmes de Milan et de Pavie ². Locatelli et ses compagnons ayant rencontré dans une des ruelles étroites de Gênes une femme avec un de ces gard'infantes aussi gros « qu'un gros tonneau », et occupant toute la largeur de la ruelle, furent obligés de revenir sur leur pas ³. Bien des Italiens partageaient alors les sentiments de Locatelli contre l'Espagne qui tyrannisait et accablait d'impôts ses sujets d'Italie, et l'attaquèrent dans de nombreux ouvrages, dont les plus célèbres sont les *Philippiques*, attribuées à Tassoni, et la *Pietra del Paragone politico*, de Boccalini. Naples et la Sicile se révoltèrent plusieurs fois au xvii^e siècle contre la domination espagnole. Cette malveillance n'étoit probablement pas étrangère aux bonnes dispositions de beaucoup d'Italiens envers les Français ⁴. Dès 1632, Bouchard observe que ceux-ci commençaient à devenir populaires à Naples, grâce à la haine du peuple contre ses maîtres ⁵.

Malgré sa bienveillance pour les Français, Locatelli parle de leur caractère inconstant et de leur goût pour le vin. En disant que le Saint-Sacrement semble l'unique objet de leur

1. *Mémoires*, dans : Collection Michaud et Poujoulat, t. XXIV, p. 491. — On voit Marie-Thérèse en costume espagnol avec le gard'infante sur une tapisserie d'après Le Brun représentant l'entrevue de Louis XIV et de Philippe IV dans l'île des Faisans en 1660, tapisserie reproduite dans : Paul Lacroix, *XVII^e siècle. Institutions, usages et costumes*, Paris, 1880, in-4, p. 202.

2. Page 149.

3. 7 mai 1664.

4. Bouchard, dans : Marcheix, pp. 51 et 66.

5. Boccalini reproche à Louis Alamanni « la commune ignorance de beaucoup d'Italiens modernes, qui ne savent haïr les Espagnols sans se déclarer amis et partisans des Français » (*Ragguagli di Parnaso di Traiano Boccalini, Romano*, Milano, 1614-1615, 2 part. in-8, Centuria seconda, Ragguaglio XIX, p. 120).

foi, peut-être a-t-il l'intention de leur reprocher de ne pas honorer suffisamment la Vierge et les Saints ¹. Mais leur Roi lui inspire une admiration presque sans mélange, et, dans son enthousiasme, Locatelli va jusqu'à envier le sort des chevaux que le « premier Monarque de l'Europe » monte dans une revue. Pour comprendre un sentiment pareil, il faut se rappeler que Louis XIV inspirait à beaucoup de ses contemporains des « respects peu différents de l'adoration », une « soumission sinonime à l'esclavage ² » sincères chez la plupart qui n'avaient rien à attendre de lui. Presque tous les voyageurs italiens éprouvent pour lui les mêmes sentiments que Locatelli, et Madrisio prodigue au grand Roi, qui lui avait fait l'honneur de lui parler, des louanges encore plus fortes. Locatelli ne reproche au Roi que ses amours avec Mademoiselle de la Vallière, et ne paraît point sensible aux paroles assez blessantes pour un Bolonais qu'il lui adresse ³, ni à l'humiliation imposée au Pape son souverain. Les démêlés de Louis XIV avec le Saint-Siège semblent du reste ne lui avoir fait aucun tort chez un peuple aussi catholique que les Italiens, et avoir même augmenté leur admiration pour lui ⁴. Le Roi très chrétien était pour eux et pour l'Europe le chef temporel du monde catholique. Ils pensaient, comme Locatelli, que la fleur de lis d'or sert de poignée aux clés de saint Pierre ⁵. Locatelli espérait lui voir conquérir en personne le Saint-Sépulcre ⁶, et le général des Jésuites lui-même, le Père Oliva, occupé de réconcilier le Pape et le Roi lors de l'affaire de la garde corse, laissait voir sa partialité pour Louis XIV.

1. Page 85. — A Rome, Coulanges observe en 1689 la simplicité avec laquelle le Saint-Sacrement est exposé dans les églises (*Mémoires*, Paris, 1830, in-12, p. 244).

2. Saint-Simon, *Parallèle des trois premiers Rois Bourbons* dans *Ecrits inédits*, t. I, p. 24.

3. Page 173.

4. Grosley écrit (1759) : « La hauteur ... que mit Louis XIV dans ses démêlés avec le Saint-Siège leur a imprimé (aux Romains) pour la mémoire de ce prince un respect et une vénération qui l'égalent dans leur esprit aux Antonin, aux Constantin, aux Charlemagne » (t. II, p. 423).

5. Voir p. 152.

6. « Le Roi aime l'or et la paix. Il amasse des trésors, peut-être pour les employer avec son sang à reconquérir à l'Église le Sépulcre de J.-C. » (Introduction, B, f^o 15 r^o).

V

Si Locatelli, en venant observer les mœurs françaises, veut se « rendre plus aimable en compagnie et pouvoir toujours placer des propos et des récits agréables ¹ », c'est qu'à ce moment la France et Paris excitent plus que jamais la curiosité des Italiens. A Modène, le Cardinal d'Este le questionne pendant deux heures sur la vie parisienne ². Dans la seconde moitié du xvii^e siècle, ce n'est plus l'Espagne, mais la France, qu'imite l'Italie. La société italienne commence à se transformer pour devenir bien différente et telle que le président de Brosses la peindra d'une manière si vivante au milieu du siècle suivant.

Grâce à l'influence de ces mœurs nouvelles, les Italiens laissent un peu de liberté aux femmes. Burnet remarque ce changement à Rome, en 1685, et l'attribue à une Française la Duchesse de Bracciano ³, qui « les a ramenés par la conduite honneste dont elle a sçu tempérer sa liberté » ⁴. Gemelli Carreri, sans approuver complètement l'excessive indépendance des Françaises, blâme la contrainte imposée aux Italiennes ⁵. Malgré les défenseurs de l'ancienne sévérité comme le Florentin Louis Adimari, qui à la fin du xvii^e siècle attaquera violemment dans ses satires la liberté accordée aux femmes ⁶, les usages nouveaux finiront par prévaloir.

1. Page 22.

2. 12 juin 1665.

3. Célèbre sous le nom de Princesse des Ursins.

4. Page 403.

5. Pages 178 et suiv.

6. « La libertà, che pazzo a lei dispensi
Di trattar con chi vuole è un' ampia porta
Che le spalanchi al traviar de' sensi. »

(*Satira II* dans *Satire*, Amsterdam, 1765, in-8. Cf. *Satires IV et V*). Les usages avaient bien changé depuis 1673 où J. de Faure trouvait les Florentines « si espiées qu'il faut d'ordinaire qu'elles passent leur vie dans une contrainte perpétuelle » (p. 315).

Les modes françaises suivies déjà en Piémont ¹ remplacent les modes espagnoles. Les Vénitiennes « ont quitté depuis quelque temps leurs anciens habits et se sont vestües à la françoise à la réserve qu'elles ont des collets de gase d'argent, la gorge ouverte, des bouquets sur la teste de toutes sortes de fleurs tant naturelles que contrefaictes tissus d'or et de soye, et de grandes manches de toille presque aussy larges que celles d'un surply, qui leur tombent sur les mains ² ». A Gênes, Locatelli remarque beaucoup de femmes avec le costume français ³. En 1670, le Père de Sainte-Marie trouve la cour du Duc de Parme « fort leste et toute vestue à la Françoise ⁴ ». Lors de son mariage avec Marguerite d'Orléans (1661), le Prince Cosme de Toscane commande à Paris un bel habit de gala, sans oublier la petite oie ⁵. La cour suit son exemple, et le maître de danse Blanchet part exprès pour enseigner à la famille du Grand-Duc les danses de Paris ⁶. Vers 1670, le patricien florentin Thomas Rinuccini, dans un mémoire sur les usages de Florence, observe que les modes françaises y sont maintenant suivies par tout le monde ⁷. « On estime plus un tailleur de Paris que Thalès », dit Salvator Rosa ⁸. A Rome, en 1679, la plupart des femmes s'habillent

1. Leti trouve que cette imitation ne réussissait guère aux Piémontaises (*L'Italia regnante*, t. II, p. 14).

2. Coulanges, *Relation*, f° 68 r°.

3. Les Génoises avaient commencé d'abandonner le gard'infante et de s'habiller à la française après la peste de 1655-1656 (Belgrano, *Vita privata de' Genovesi*, seconda edizione, Genova, 1875, in-8, pp. 277 et suiv.). En 1673, elles le portaient cependant presque toutes avec le costume espagnol (*Voyage de Paris à Rome*, p. 33).

4. F° 53 r°.

5. E. Rodocanachi. *Les infortunes d'une petite-fille d'Henri IV, Marguerite d'Orléans, Grande-Duchesse de Toscane*, Paris, [vers 1902], in-8, p. 31.

6. *Id.*, p. 44.

7. Rinuccini (Tommaso), *Le usanze fiorentine del secolo XVII^e*, Firenze, 1863, in-8, p. 17. — Cf. J. de Faure, p. 313.

8.

« ... si stima

Più d'un Talete un sarto da Parigi.

Mode non hà gradite il nostro Clima

S'approveate non l'hà Francia... »

Satira IV, La Guerra, vers 152 et suiv., dans *Poesie e lettere edite ed inedite di Salvator Rosa*, t. I, p. 263.

comme en France ¹. En plein territoire espagnol, à Milan, où Locatelli avait trouvé si disgracieux le costume des femmes, elles seront en 1694 « vêtues et coiffées à la française ² ». Les poupées que l'on envoie de Paris habillées à la dernière mode servent de modèle à l'Italie comme à presque tout le reste de l'Europe. Car celle-ci, à la fin du xvii^e siècle, s'habille presque entièrement à la française, et les Espagnols eux-mêmes commencent à quitter leur costume national ³. En Italie, vers la fin du siècle, si une femme de condition ne suit pas la mode de Paris, le peuple se moque d'elle ⁴. Les Italiens commencent d'apprécier la cuisine française ⁵; il font venir de Paris des meubles, des carrosses, avec toutes sortes de menus objets ⁶. Déjà, en 1665, Locatelli avait trouvé à Reggio, dans le palais Vigarani, une alcôve contenant un lit à la française où il dormit fort bien.

Le français peu étudié en Italie au commencement du xvii^e siècle va devenir la langue à la mode. Le Marquis Prosper Gonzague avec lequel Locatelli revient de Paris conduit à la Duchesse régente de Mantoue une jeune fille qui parlera français avec elle. Dans un passage où l'imitation de Juvénal nuit peut-être à la vérité, Adimari montre les femmes de l'aristocratie florentine à la fin du xvii^e siècle parlant toujours français avec leurs amants, chantant des chansons et des vaudevilles français, et quelquefois même ignorant l'italien ⁷.

1. Lettre de Paul Negri au ministre San-Tomaso à Turin, en date du 25 octobre 1679, publiée dans : Ademollo, *I teatri di Roma*, p. 158, note 1.

2. Loridan, p. 164.

3. Dominico Contarini (1676-1680), dans *Relazioni lette al Senato ... dagli Ambasciatori Veneti nel secolo decimosettimo*, Serie II, Francia, t. III, pp. 325 et suiv.

4. Quintus Sectarus [Lodovico Sergardi], *Satiræ*, Lucæ, 1783, 4 t. in-8, *Satira XVI*, vers 75 et suiv.

5. En 1673, les cuisiniers du Grand-Duc de Toscane, Cosme III, et de la Grande-Duchesse sa mère sont presque tous français (J. de Faure, pp. 98 et 282).

6. « Vuol ogni cosa della Francia », dit Adimari d'un noble florentin qui veut faire des présents à une maîtresse (*Satira II*).

7. « Trattan gli amori lor sempre in Franzese
E in quel cantando frottole e canzone...
Non san talor l'Italico sermone

Si Locatelli a revu Bologne à cette époque, il y aura trouvé de grands changements. Les nobles ont quitté l'ancien costume noir, vêtement économique et d'un long usage, pour le costume français que le Comte Philippe Marsigli a porté le premier à Bologne vers 1690 ¹. Les femmes de l'aristocratie, qui, dès 1689, jugeaient démodée et ridicule la *Ginipedia* de Nolfi ², copient les modes et les allures parisiennes dans les plus petits détails ³. En 1739, le président de Brosses les trouvera mises « à la française et mieux que nulle part ailleurs... elles ne portent point de babioles qu'elles ne les fassent venir de Paris... Elles citent Racine et Molière, chantent le mirliton et la béquille ⁴ ». On pourrait trouver avant cette époque des traces de l'influence des mœurs françaises en Italie ⁵. Mais ce fut surtout au commencement du règne de Louis XIV qu'elle s'y répandit. Aussi, vers le milieu du XVIII^e siècle, Grosley observe qu'à Turin et à Venise, la galanterie est encore « cette galanterie antique introduite à Turin par Madame Royale... telle à peu près qu'Hamilton l'a peinte dans les Mémoires de

... osan prononciar con formal decreto
Che il Parigin sia culto e ogni altro alpestre. »

(*Satira V.*)

(Cf. Juvénal, VI, vers 183 et suiv.)

1. Ghiselli, dans : Frati, *La vita privata di Bologna dal secolo XIII^e al XVII^e*, Bologna, 1900, in-8, p. 45.

2. *Ginipedia ovvero avvertimenti civili per donna nobile di Vincenzo Nolfi da Fano, di nuovo accresciuti e rimodernati in questa nuova impressione...* In Bologna per Giulio Borzaghi, 1689, in-12, Avis de l'imprimeur [Borzaghi] au lecteur.

3. *Relazione delle mode correnti fatta ad una dama, che ne fa istanza, da un cavaliere, per sua istruzione*, citée dans : Adolfo Albertazzi, *La contessa d'Almond*, Bologna, 1894, in-12, pp. 175 et suiv.

4. T. I, pp. 248 et 254. — Le mirliton et la béquille du Père Barnaba étaient des refrains du XVIII^e siècle qui accompagnaient généralement des chansons grivoises. On trouvera plusieurs chansons avec ce refrain dans : E. Raunić, *Chansonnier historique du XVIII^e siècle*, Paris, 1883 et an. suiv., 10 t. in-8, t. IV, pp. 177 et suiv., et t. V, pp. 189 et suiv. — Nemeitz (1720) observe qu'à Bologne et à Lucques les femmes ont plus de liberté que dans le reste de l'Italie (*Nachlese*, pp. 372 et 431).

5. A la fin du XVI^e siècle, Moryson observe que « les Génoises s'habillent fort à la mode française et qu'elles empruntent diverses manières de France à cause du voisinage, ce qui doit s'entendre aussi des villes placées au pied des Alpes Françaises » (p. 173). En 1646, Jean le Laboureur note que les Bolognais « affectent les modes et la manière de vivre des François » (3^e partie, p. 177).

Grammont ¹ ». Il est curieux de voir dans le *Voyage* de Locatelli ce qu'un Italien pensait de la société française au moment même où cette société allait servir de modèle à son pays.

VI

Le *Voyage de France*, bien que Fantuzzi en ait depuis longtemps signalé l'intérêt, n'a, d'après les renseignements que je dois à M. Ludovic Frati, jamais été publié, même en partie, ni été l'objet d'aucune étude particulière ². Il m'a été impossible d'éditer le texte et même de donner une traduction complète de ce texte dont le tiers environ se rapporte à l'Italie. J'ai dû me borner à la traduction de la partie relative à la France et à la Suisse. J'ai supprimé les longues relations des entrées solennelles du Légat Flavio Chigi à Lyon et à Paris, relations contenant peu de détails nouveaux, et l'introduction en six chapitres, sauf le chapitre relatif aux mœurs françaises, dont je donne la traduction en appendice. De la partie traduite, j'ai retranché quelques passages sans aucun intérêt en ayant soin d'avertir le lecteur.

Le texte original est divisé en trois livres : le premier va du départ de Bologne au départ de Lyon, le second du départ de Lyon à la fin du séjour à Paris, le troisième du départ de Paris au retour à Bologne. Le premier livre se rapporte à l'Italie, à la Savoie et à la France, et le troisième à la France, à la Suisse, à la Savoie et à l'Italie. J'ai cru plus commode pour le lecteur de diviser la traduction en chapitres moins étendus. Le premier et le dernier sont une analyse sommaire de la partie relative à l'Italie, analyse dans laquelle je me suis attaché surtout aux détails de mœurs qui font le principal intérêt du *Voyage*.

1. T. I, pp. 81, 84. Cf. t. II, p. 17.

2. M. Amat di San Filippo, dans sa *Biografia* (Voir le titre complet ci-après p. LXXI), se borne à donner au sujet de l'ouvrage de L. quelques indications sommaires prises dans Fantuzzi et ne mentionne pas les manuscrits de Bologne et de Padoue.

Ma traduction a été faite sur une copie exécutée par moi du manuscrit de Bologne, qui m'a été communiqué à la Bibliothèque nationale de Paris, grâce à la bienveillante autorisation accordée par MM. les Administrateurs de la Bibliothèque universitaire de Bologne. Cette copie a été collationnée avec le manuscrit de Pérouse par M. le D^r François Briganti, sous-bibliothécaire de la Bibliothèque communale de cette ville, et M. le Comte Vincent Ansidei, bibliothécaire, a bien voulu diriger cette collation.

Les deux textes connus présentent des différences nombreuses et souvent importantes, dont beaucoup semblent inspirées par le désir de s'accommoder aux idées de la personne à laquelle chaque manuscrit était destiné. Celui du manuscrit de Bologne est en général moins développé : il y manque la plupart des passages relatifs aux Anglais hérétiques avec lesquels Locatelli fit la plus grande partie du voyage de Lyon à Paris ; à Barthélemy Fioravanti, gentilhomme bolonais, ami de Locatelli ; aux relations de Locatelli et de ses compagnons avec deux jeunes Parisiennes, et plusieurs endroits un peu libres. Dans le texte du manuscrit de Bologne, l'auteur salue toutes les femmes en les embrassant, suivant l'usage français ; dans celui du manuscrit de Pérouse, il s'en abstient soigneusement, et le passage où il embrasse une protestante à Genève ne s'y trouve pas. La description du Collège des Quatre-Nations, qui ne se trouve que dans le manuscrit de Pérouse, a dû être ajoutée au texte primitif longtemps après le retour de Locatelli en Italie ¹. Enfin plusieurs passages se trouvant dans les deux manuscrits semblent avoir subi des retranchements (par exemple la journée du 8 novembre 1664) ². Depuis le séjour des voyageurs à Lyon, il n'est plus question de Gandolfi, sans que Locatelli nous dise ce qu'il est devenu ³.

Le manuscrit de Pérouse a été, dit Locatelli, « copié sincère-

1. Voir : p. 140, note 4.

2. Voir : p. 108, note 2.

3. Il dut probablement renoncer à continuer son voyage après une longue et dangereuse maladie qu'il eut à Lyon (Voir pp. 51 et suiv., et notes, et les Additions et Corrections).

ment sur le manuscrit original qui est chez moi ¹ ». Je croirais plutôt que les deux manuscrits sont des copies plus ou moins remaniées et expurgées du manuscrit original. Quelle en est la moins éloignée ? Malgré un examen attentif, je n'ai pu réussir à le savoir et j'ai pris le parti de suivre le texte le plus développé, généralement celui du manuscrit de Pérouse, sauf dans quelques cas où le texte du manuscrit de Bologne me semble préférable. J'ai soin d'indiquer dans les notes quel est le texte suivi et de donner les variantes les plus intéressantes.

Dans la traduction, je me suis efforcé d'observer une fidélité scrupuleuse. Pour cela, j'ai dû souvent employer des archaïsmes, quand le français moderne ne m'offrait que des expressions inexactes ou des néologismes choquants. Bien que dans notre langue la rhétorique du xvii^e siècle italien paraisse plus bizarre encore, j'ai pensé qu'il valait mieux laisser à l'ouvrage de Locatelli son caractère original. Malgré toute ma bonne volonté, il m'a cependant été impossible de rendre exactement quelques passages trop conformes au goût italien du temps². Le texte contient bien des endroits obscurs, bien des expressions, techniques pour la plupart, dont le sens me paraît douteux. En pareil cas, j'ai soin de donner l'italien en note et d'exposer les motifs qui m'ont déterminé à suivre telle ou telle interprétation. Le lecteur pourra de cette manière en contrôler la justesse.

Dans les notes, je me suis proposé spécialement d'éclaircir les passages relatifs aux mœurs et aux coutumes, surtout à l'aide des renseignements fournis par les voyageurs contemporains. J'ai essayé d'identifier les noms propres ; mais cela m'a été souvent impossible, tant ces noms sont défigurés. J'indique toujours les formes données par les manuscrits quand elles sont tellement éloignées des formes habituelles que l'identification de ces noms reste douteuse. J'ai pris soin de relever les

1. Avis au lecteur, P, t. III.

2. Celui-ci par exemple : « Permetta il bellissimo Delfino, che la mia spennacchiata penna prenda un uolo generoso, e torni ad irigar di qualche sua lode questi miei fogli, già che per hauer hauuto dal Paradiso la bellezza, e d'essere ogetto beatificante dell' humane pupille, lo sia ancora di chi le applica sù queste carti » (Voir p. 154).

fréquentes erreurs de Locatelli, assez grossières parfois, surtout en matière d'histoire; mais il a dû m'en échapper beaucoup, et les personnes qui voudront faire usage des renseignements historiques, statistiques et topographiques donnés par Locatelli feront bien de les soumettre à une critique sévère. Bien que Locatelli proteste plusieurs fois qu'il n'exagère rien, il exagère presque toujours et beaucoup lorsqu'il s'agit de chiffres, comme j'ai pu m'en assurer quand des pièces officielles m'ont permis de contrôler ses assertions. En matière de topographie, je me suis montré extrêmement réservé. On sait combien la topographie historique est une science difficile, quelle connaissance profonde de la géographie et de l'histoire locales elle exige; je me suis borné, dans la plupart des cas, à donner au lecteur quelques indications. Pour tout ce qui concerne l'Italie, mon annotation faite par un Français et pour des Français est fort incomplète ¹. J'ai tâché qu'elle fût du moins aussi exacte que possible.

Malgré mes efforts et l'aide si précieuse des savants qui ont bien voulu s'intéresser à cette publication, beaucoup de passages resteront obscurs, et quelques-uns même tout à fait inintelligibles. Écrit pour des parents et des amis, l'ouvrage de Locatelli contient sans doute quantité d'allusions à la ville natale, à la famille, aux amis de l'auteur, allusions qu'un érudit bolonais pourrait seul découvrir et expliquer. Peut-être même ne réussirait-il pas à éclaircir bien des passages entendus à demi-mot par les intimes de Locatelli, qui, il y a deux siècles et demi, lisaient sa relation pour « passer avec moins d'ennui les heures fastidieuses de l'été ».

1. Il m'a été impossible de me procurer beaucoup d'ouvrages italiens modernes que j'aurais dû consulter. Il n'entre pas à la Bibliothèque nationale, ainsi que l'a dit très justement M. Stein, « le quart des livres étrangers utiles à acquérir » (*Le bibliographe moderne*, an. 1897, p. 66); et des autres grandes bibliothèques parisiennes, la Bibliothèque de l'Université et celle de l'Institut sont les seules à recevoir des livres italiens. Aussi est-il souvent moins difficile de trouver à Paris quelque rareté bibliographique italienne du xvi^e ou du xvii^e siècle qu'un livre italien moderne d'usage courant. Je dois à l'extrême amabilité de MM. d'Ancona, Peroni, Ricci, et Ungarelli d'avoir pu consulter plusieurs ouvrages indispensables.

Je tiens à exprimer ici toute ma reconnaissance à la Société des Études historiques qui m'a fait le très grand honneur d'admettre ce livre dans la bibliothèque qu'elle édite ; à MM. les Administrateurs de la Bibliothèque universitaire de Bologne, qui ont bien voulu m'accorder l'autorisation de copier à Paris le manuscrit appartenant à cette bibliothèque ; à M. Lacour-Gayet, commissaire responsable, dont les conseils m'ont été très précieux ; à M. Henri Courteault, secrétaire de la Société des Études historiques, qui a dirigé l'impression avec science et dévouement.

Je dois aussi remercier les personnes qui ont bien voulu me permettre de profiter de leur obligeante érudition : MM. d'Ancona, professeur à l'Université de Pise ; le Comte Ansidei, bibliothécaire de la Bibliothèque communale de Pérouse ; Bacchi della Lega, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque universitaire de Bologne ; Borgeaud, professeur à l'Université de Genève ; le Dr Briganti, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque communale de Pérouse ; Bruchet, archiviste départemental de la Haute-Savoie ; Couvreur ; Courthion ; Dorez, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris ; de Flamare, archiviste départemental de la Nièvre ; Ludovic Frati, sous-conservateur à la Bibliothèque universitaire de Bologne ; Funck-Brentano, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l' Arsenal ; Guiffrey, directeur de la Manufacture nationale des Gobelins ; Lex, archiviste départemental de Saône-et-Loire ; Pérouse, archiviste départemental de la Savoie ; Peroni, professeur au Gymnase de Sondrio ; Pitrè ; Prinnet, auxiliaire de l'Académie des Sciences morales et politiques ; Rasi, directeur du Conservatoire de Florence ; Ricci ; Spinelli, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque d'Este, à Modène ; Ungarelli, chargé de la direction de la Bibliothèque communale de Bologne ; Weiss, bibliothécaire de la Société de l'Histoire du protestantisme. Je dois de précieux renseignements à M. le Dr Louis Frati, bibliothécaire de la Bibliothèque communale de Bologne, et à M. Garnier, archiviste départemental de la Côte-d'Or, morts aujourd'hui tous les deux. Il m'est pénible de ne pouvoir leur présenter mes remerciements. J'espère n'avoir oublié aucune des personnes qui ont bien voulu s'intéresser à ce travail ; si cependant j'avais omis le nom de l'une d'elles, je la prierais d'excuser une simple faute de mémoire.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Pour éviter la répétition fréquente de titres souvent longs, les manuscrits du *Voyage de France*, les guides et les relations de voyage, et les dictionnaires dont je me suis servi le plus souvent, sont cités sous une forme abrégée ainsi que les œuvres des classiques français. Sauf avis contraire, ces dernières sont citées d'après l'édition dite des *Grands Écrivains*. La présente *Notice* permettra de trouver les indications bibliographiques indispensables.

I. — MANUSCRITS DU VOYAGE DE FRANCE

Il existe aujourd'hui, à ma connaissance, deux manuscrits de la relation de L.

L'un se trouve à la Bibliothèque universitaire de Bologne, où il porte le numéro 596 LL. Ce manuscrit, de 21 centimètres sur 15, relié en parchemin, se compose de 346 feuillets en papier numérotés, plus quelques feuillets blancs au commencement et à la fin. L'écriture est une cursive italienne de la fin du xvii^e siècle, d'une grosseur moyenne, assez lisible malgré beaucoup de ratures et de surcharges. Il est complet en un seul tome, bien que le titre porte *Tomo p^o*. Voici ce titre :

*Viaggio | di | Francia | Costumi e qualità di que' paesi |
Ossevationi fatte | da | Eurillo Battisodo di Bologna | negl'
anni 1664 e 1665 | Tomo p^o | Al m^{lo} Ill^{re} Sig^r e Padron mio
Sing^{mo} | Il Sig^r Felice Berti.*

Le titre occupe le recto du premier feuillet numéroté. Du verso du feuillet 1 au feuillet 2 r^o se trouve une lettre dédicatoire à un certain André Berti ¹ datée de Fossombrone, le 17 décembre 1675, et du feuillet 2 r^o au feuillet 3 r^o un avis au lecteur. L'introduction en six chapitres (Voir plus haut p. xxxi) va du feuillet 3 r^o au feuillet 23 r^o,

1. Berti est appelé Félix dans le titre du manuscrit et André dans l'épître dédicatoire.

et la relation du feuillet 23 r^o au feuillet 346 r^o. Au verso du même feuillet se lit un sonnet composé par L. contre un gentilhomme de Fossombrone, Fulgence Buonaugurio ¹. Au bas du verso du feuillet suivant, feuillet blanc non numéroté, se trouvent les mots *Viva Giesù* de la même écriture que le reste du manuscrit.

Le second manuscrit fait partie de la Bibliothèque communale de Pérouse, où il porte les numéros 1126-1128 (N. 78-80). C'est un manuscrit sur papier formant trois volumes, longs de 21 centimètres et larges de 15, reliés en parchemin. Il est autographe depuis le récit de la journée du 3 mai 1664. Un ami de L. le commença au printemps de 1692 ; L. se mit à y travailler le 6 octobre 1692 ² et le termina le 23 février 1693. Le changement d'écriture est bien visible à partir du feuillet 50 du premier volume.

D'après M. le Comte Vincent Ansidei, bibliothécaire de la Bibliothèque communale de Pérouse, et M. le Dr François Briganti, sous-bibliothécaire, qui ont eu l'obligeance de comparer le manuscrit de Pérouse avec plusieurs photographies du manuscrit de Bologne, ce dernier est de la même main que la partie autographe du manuscrit de Pérouse, et, par conséquent, il est lui aussi autographe.

Le manuscrit de Pérouse a pour titre :

Viaggio di Francia | Costumi e qualità di que Paesi | Osservationi fatte | da | Eurillo Battisodo da Bologna | negl' anni 1664 e 1665 | Diviso in tre Libri | e dedicato | All' Ill^{mo} et Ecc^{mo} Sig^r : | Cristoforo Lucatelli | dottore Colegiato.

Chaque volume contient un livre du *Voyage*.

Le premier volume comprend 196 feuillets numérotés, sans

1. Voir pp. XIX, LX, XLI.

2. « Maintenant que j'ai terminé cette journée [3 mai 1664], je vous dirai, mon très cher frère (L. s'adresse à son frère Christophe), que mon écriture, qui remplace celle d'un autre, me servira d'excuse pour avoir tardé si longtemps à exécuter vos ordres. C'est beaucoup que je m'y sois décidé ; car je savais qu'il me faudrait écrire des choses bien éloignées de ma profession, et que j'ai toujours reconnues plus dignes d'être brûlées que de trouver des lecteurs. L'ami que j'avais chargé de cette peine traînait la chose en longueur et disait qu'il était en train d'écrire ; mais il n'en faisait rien. Aussi voyant que depuis près de six mois mon livre ne revenait pas, je me résolus à aller trouver mon ami chez lui. Il m'avoua en rougissant un peu qu'il n'y avait point travaillé sauf les deux premières semaines, parce qu'il avait des occupations plus importantes et plus utiles pour lui, mais qu'il pensait s'y appliquer sérieusement à ses heures de loisir pendant les soirées de l'hiver prochain et me donner dans quatre mois la copie entièrement terminée. Je le remerciai de sa bonne volonté, et enveloppant le tout sous mon manteau, je rentrai chez moi et me mis à l'œuvre. Ce fut le soir du 6 octobre 1692 » (Manuscrit de Pérouse, t. I, ff^{os} 57 et suiv.).

compter le premier où se trouve le titre, et 5 feuillets blancs à la fin. Les feuillets 1 à 4 contiennent une lettre dédicatoire adressée par l'auteur au Dr Christophe Locatelli, et un avis au lecteur, avis différent de celui du manuscrit de Bologne. Mais il manque le feuillet 3, qui devait contenir la fin de l'épître dédicatoire et le commencement de l'avis au lecteur ¹.

Le second volume comprend : deux feuillets blancs, un troisième feuillet non numéroté contenant le titre, 152 feuillets numérotés et un feuillet blanc à la fin.

Le troisième volume comprend : un feuillet blanc, un feuillet non numéroté contenant le titre, 170 feuillets numérotés dont les derniers, à partir du feuillet 162, contiennent un avis au lecteur écrit le 23 février 1693, 2 feuillets blancs, et un autre feuillet non numéroté contenant la copie d'une lettre dédicatoire adressée à Odofredi. Cette lettre datée de Bologne, le 22 septembre 1666, se trouvait au commencement du manuscrit original ².

Je dois ces renseignements sur le manuscrit de Pérouse à l'obligeance de M. le Comte Vincent Ansidei ³.

Je désigne le manuscrit de Pérouse par la lettre P et celui de Bologne par la lettre B. Les erreurs ne manquent pas dans leur foliotation, et le texte presque tout entier étant divisé par journées, je renvoie en général, non pas au feuillet du manuscrit, mais à la journée dans laquelle se trouve le passage cité. L'avis au lecteur placé au commencement du premier volume du manuscrit de Pérouse est cité le plus souvent ainsi : Avis au lecteur, P, t. I, et celui placé à la fin du troisième volume du même manuscrit : Avis au lecteur, P, t. III.

Il a existé plusieurs autres manuscrits du *Voyage de France* :

1^o Le manuscrit original, écrit, à la prière d'Odofredi, par L. peu de temps après son retour à Bologne. Le texte était précédé d'une épître dédicatoire à Odofredi copiée à la fin du manuscrit de Pérouse. Jugeant l'écriture trop mauvaise, L. ne présenta point à son

1. Le titre manque, mais il s'agit bien d'un avis au lecteur, car plusieurs phrases se retrouvent dans l'Avis au lecteur placé au commencement du manuscrit de Bologne.

2. Voir plus bas et pp. xxix et xxxi.

3. D'après la cote ancienne placée entre parenthèses, il provient des fonds des congrégations supprimées. Voir le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque communale de Pérouse rédigé par M. Alexandre Bellucci, dans : G. Mazzatinti, *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia*, Forli, 1894, in-8, t. IV, p. 249. Le pseudonyme de L. y est écrit *Battifondo* au lieu de *Battisodo*.

ami ce manuscrit original qui fut donné le 23 mars 1698 à François Gasparoli, gentilhomme de Fano ¹. Serait-ce le manuscrit « original » dont L. parle à la date du 23 février 1693 ², et qu'il gardait alors en sa possession ?

2° Une copie de ce manuscrit original, exécutée à Fossombrone. Un gentilhomme de Fossombrone dont L. ne donne pas le nom la vit, l'emprunta à l'auteur, et trouva le moyen de garder toute sa vie sous divers prétextes ce manuscrit auquel il tenait beaucoup ³. Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, du manuscrit offert à Fulgence Buonaugurio, gentilhomme de Fossombrone (Voir pp. xix et lvm). L. dit en effet expressément que ce dernier manuscrit était « dédié » à Fulgence Buonaugurio : c'était par conséquent un manuscrit exécuté spécialement pour Buonaugurio et non pas une copie du manuscrit destiné à Odofredi.

3° Fantuzzi possédait un manuscrit dont il s'est servi pour la rédaction de plusieurs articles de ses *Notizie degli scrittori Bolognesi* ⁴. Ce manuscrit comprenait 365 feuillets en « papier de moyenne grandeur » probablement de la même dimension que les manuscrits de Bologne et de Padoue. Il était intitulé :

Viaggio di Francia, costumi e qualità di que' paesi. Osservazioni fatte da Erillo ⁵ Battisodo di Bologna negli anni 1664 e 1665. Diviso in tre libri e dedicato all' Illustrissimo et Eccellentissimo Sig: Cristoforo Locatelli, Dottore collegiato.

Le texte de la relation y venait après une épître dédicatoire au Dr Christophe Locatelli, datée du 15 septembre 1691, et un avis au lecteur. D'après les renseignements que je dois à l'obligeance de M. Ludovic Frati, sous-conservateur à la Bibliothèque universitaire de Bologne, toute trace de ce manuscrit est perdue.

« J'aurais dû, écrit L. dans l'épître dédicatoire à son frère contenue dans le manuscrit de Pérouse, avant de donner mes pape-

1. La copie de la lettre dédicatoire à Odofredi (P, t. III) porte le titre suivant: « Lettera Dedicatoria che sta sul principio dell' Originale del mio Viaggio di Francia, dedicato all' Ill^{mo} Sig^{re} Domenico Maria Odofredi Nobile Bolognese E donato il di 23 Marzo 1698 all' Ill^{mo} Sig^{re} Fran^{co} Gasparoli, Gentiluomo di Fano ». La lettre et son titre sont entièrement de la main de L., sauf les mots « E donato » et suivants d'une écriture et d'une encre différentes. Peut-être ce manuscrit fut-il donné à Gasparoli après la mort de l'auteur.

2. Avis au lecteur, P, t. III.

3. Le passage de l'épître dédicatoire à Christophe L. (P, t. I) auquel ces détails sont empruntés est assez obscur. Il pourrait signifier aussi que ce fut le manuscrit original que le gentilhomme de Fossombrone emprunta de L.

4. Notamment les articles *Locatelli (Sebastiano)* et *Caprara (Alberto)*.

5. (*Sic*). Peut-être faute d'impression pour *Eurillo*.

resses au copiste, polir le style et supprimer bien des badinages malsonnants peut-être à certaines oreilles. Mais je n'ai point eu le temps de le faire, et, si je les lis, je ne veux pas me trouver obligé à les jeter au feu : j'ai donc fermé les yeux, espérant que votre prudence évitera tout inconvénient avant que vous n'exposiez mon ouvrage à la curiosité publique de nos parents dans une de vos maisons de campagne... » « Après avoir pris la peine, qui n'était pas petite, de transcrire les trois livres de ce *Voyage*, dit-il dans l'Avis au lecteur placé au commencement du même manuscrit, je croyais pouvoir satisfaire le désir de mon bon frère, qui voulait avoir ce *Voyage* pour son amusement et celui d'autres personnes qui lui faisaient l'honneur de fréquenter sa maison de campagne. Mais, en réfléchissant à sa conscience si pure et si délicate et aux devoirs qui m'incombent en qualité de prêtre, je n'ai pu me décider à le lui envoyer, malgré les lettres réitérées dans lesquelles il me le demandait avec instance. Je m'en suis toujours défendu en alléguant un motif ou un autre, et particulièrement les exercices de ma sainte Institution auxquels je dois consacrer [mon temps. Je lui ai dit toutefois qu'il ne désespère pas d'avoir ce plaisir, car de temps en temps je copierai quelque page et un beau jour tout sera terminé ¹. » Il existait deux manuscrits dédiés à Christophe Locatelli, celui de Pérouse, et celui possédé par Fantuzzi. Quel est celui des deux auquel se rapportent les passages cités plus haut ? Une phrase de l'Avis au lecteur contenu dans le manuscrit de Pérouse (t. I) ferait croire que L. parle de ce manuscrit même ². Mais le manuscrit en question était, comme on l'a vu, terminé quand L. se résolut à ne pas l'envoyer à son frère. Pour l'identifier avec le manuscrit de Pérouse, il faudrait donc supposer que l'Avis au lecteur cité plus haut a été placé au commencement de ce dernier manuscrit, une fois celui-ci terminé.

4^o Enfin, L. dédia un manuscrit de sa relation à Fulgence Buonaugurio, gentilhomme de Fossombrone (Voir plus haut, pp. xix et lviii).

Outre les deux manuscrits connus, il en a donc existé au moins quatre autres, perdus aujourd'hui ainsi que le journal rédigé par L.

1. On remarquera la contradiction qui existe entre l'épître dédicatoire à Christophe L. et l'Avis au lecteur cités ici. D'après la première, le manuscrit destiné à Christophe L. aurait été l'œuvre d'un copiste ; d'après l'Avis au lecteur, il aurait été autographe.

2. « ... per non iscondalizzare un fratello, ho ritenuto appresso di me la presente Copia, che poi a Te la concedo, come fossi certo che saprai meglio di lui compatire le mie tante giouanili uanità... ».

en voyage et qui formait un petit livre de deux cents feuillets environ, d'une écriture plus petite que celle du manuscrit de Pérouse, assez fine par conséquent ¹. Peut-être les bibliothèques publiques ou privées renferment-elles ces manuscrits ou d'autres restés inconnus. Je prie les personnes qui les connaîtraient de bien vouloir me les signaler.

II. — RELATIONS DE VOYAGE ET GUIDES

En citant ces ouvrages, j'indique le nom de l'auteur et le numéro de la page. Dans la liste suivante, ils sont classés alphabétiquement par noms d'auteurs, et par les premiers mots du titre pour les ouvrages anonymes. Je me borne aux indications strictement nécessaires, en donnant toutefois quelques détails sur les ouvrages peu connus et spécialement intéressants. Pour les livres rares en France et pour les manuscrits, j'indique la bibliothèque à laquelle ils appartiennent et la cote qu'ils y portent. Afin que le lecteur puisse, au besoin, se procurer des renseignements plus complets, je renvoie aux endroits de mon introduction où il est question de ces ouvrages, et aux bibliographies critiques suivantes :

AMAT DI SAN-FILIPPO (Pietro), *Biografia dei viaggiatori italiani e bibliografia delle loro opere, edizione seconda, Roma, 1882, in-8.*

Forme le t. I des *Studi biografici e bibliografici sulla storia della geografia in Italia pubblicati in occasione del III^o congresso geografico internazionale.*

ANCONA (A. d'), *Saggio di una bibliografia ragionata dei viaggi e delle descrizioni d'Italia e dei costumi italiani in lingue straniere.*

Dans *Journal du voyage de Michel de Montaigne* (Voir la liste suivante au mot *Ancona*).

FOULCHÉ-DELBOSC, *Bibliographie des voyages en Espagne et en Portugal, Paris, 1896, in-8.*

LACOMBE (Paul), *Bibliographie Parisienne, tableaux de mœurs, Paris, 1887, in-8.*

Ces bibliographies sont citées dans la liste suivante seulement par le nom de l'auteur et le numéro de la page.

1. Voir : p. 104 et note 2.

[AGOCCHI], *Diario del Viaggio fatto dal Cardinale Pietro Aldobrandino nell' andar Legato à Firenze per la celebratione del Sponsalio della Regina di Francia, e poi in Francia per la Pace.*

La Bibliothèque nationale possède quatre manuscrits de cette relation, cotés : 377 italien, 675 italien, 1323 italien, et 720 collection Dupuy. Je cite le manuscrit 675 italien.

AMBASSADEURS VÉNITIENS, voir à *Relazioni*.

ANCONA (A. d'), *Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581, nouvelle édition avec des notes, Città-di-Castello, 1895, in-8.*

— *Parigi, la Corte e la Città, ragguagli tratti dalle relazioni di Cassiano dal Pozzo (1625) e di Gio. Batt. Malaspina (1786), Pisa, T. Nistri, 1891. Brochure in-8, publiée à l'occasion du mariage Aghib-d'Ancona.*

AUDEBER, *Le voyage et observations de plusieurs choses diverses qui se peuvent remarquer en Italie, tant de ce qui est naturel aux hommes et au pays comme des costumes et façons soit pour le général ou particulier et les choses qui y sont rares. Enrichi de figures. Par le Sieur Audeber, conseiller du Roy au Parlement de Bretagne, Paris, Gervais Clouzier, 1656, in-8.*

Forme la deuxième partie paginée à part du livre *Le voyage et la description d'Italie par P. du Val, divisé en deux parties, Paris, Gervais Clouzier, 1656, in-8.*

« Le livre d'Audeber contient, dit M. d'Ancona (*Journal*, p. 569), des renseignements curieux, mais pas toujours sincères et plus conformes à ce qu'on croyait de son temps qu'à la vérité. » Il montre comment les Français d'alors se figuraient l'Italie.

BARRETO, voir à *Franco*.

BELLI (Francesco), *Osservazioni nel viaggio, In Venetia, appresso Gio : Pietro Pinelli, stampatore Ducale, 1632, in-4.*

Bibliothèque nationale, Inventaire G 3554.

Amat di San-Filippo, p. 404.

BERNIN (Le Cavalier), voir à *Fréart*.

BICHI (Alessandro), *Breve relatione in compendio delli Viaggi fatti dal Cavalier Frà Aless^o: Bichi dalla sua prima partenza da Siena à Roma l'Anno 1675 nella quale sono compresi li Viaggi à Malta, et in Leuante nell' anni 1692, 1693, 1694, sino all' ultimo viaggio del restante dell' Europa nell' anni 1695, 1696, 1697.*

VAUTIER. — *Voyage de France.*

E

Contient du f° 14 r° au f° 41 v° : *Instruttione et auuertimenti necessarij, per far longhi Viaggi tanto per Mare che per Terra.*

Bibliothèque nationale, manuscrit italien 431.

BIZONI, voir à *Rodocanachi*.

BIZOTON (le Père), *Principaux voyages que j'ai faits pendant ma vie.*

Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit 3823.

Le Père Aignan Bizoton était Barnabite. Son ouvrage qui va de 1664 à 1714 est une suite d'itinéraires presque toujours fort secs.

BOTERO (Giovanni), *Relazioni universali di Giovanni Botero, Benese, Brescia, per la Compagnia Bresciana, [1598], 2 t. in-4.*

Ce livre du célèbre Botero est un traité de géographie physique, historique et politique.

BOUCHARD (Jacques), *Confessions, suivies de son voyage de Paris à Rome en 1630*, Paris, 1881, in-8.

D'Ancona, p. 577.

— Voir au mot *Marcheix*.

BROSSES (Charles de), *L'Italie il y a cent ans ou lettres écrites d'Italie à quelques amis en 1739 et 1740*, Paris, 1836, 2 t. in-8.

BUDER (C.-G.), *Nützliche Sammlung Verschiedener Meistens ungedruckter Schrifften, Berichte, Urkunden, Briefe, Bedencken, Welche Zu Erläuterung Der Natur und Völcker besonders Teutschen Staats = und Lehn = Rechten auch Kirchen = Politischen und gelehrten Historien dienen können Mit Einigen Anmerckungen erläutert herausgegeben von Christian Gottlieb Buder, D. Der Rechte und Historien Professore Publico ordinario bey der Universität zu Jena. Franckfurt und Leipzig, bey Christian Heinrich Cuno, 1735, in-8.*

Contient pp. 662 à 717 : N° XXXVII, *Extract eines Reise Journals eines gelehrten Medici.*

Cet extrait est précédé de l'avis suivant : *Nachfolgender Auszug eines Reise Tag Buchs des berühmten Jenaischen Professoris Medicinæ Ordinarii und Facultatis Medicæ Senioris Herrn D. Rudolph. Wilhelm Krausens, welcher den 4. Jan. 1719 verstorben, ist mir von oftblobtem seel. Herrn Secretario Fellern gleichfalls communiciret worden...*

Bibliothèque nationale, Inventaire *E 3544, cote ancienne E 4351A.

Cette relation a été, je crois, signalée pour la première fois par M. A. Vidier (*Description de Paris par Arnold Van Buschel [1585-1586], extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, t. XXVI, Paris, 1900, in-8, p. 185*).

BURNET (Gilbert), *Voyage de Suisse, d'Italie, et de quelques endroits d'Allemagne et de France, fait ès années 1685 et 1686, seconde édition*, Rotterdam, 1688, in-12.

D'Ancona, p. 583.

CASTELLI (Giuseppe), *Itinerario et sincero racconto del Viaggio fatto dall' Altezza Serenissima del Signor Principe di Parma Alessandro Farnese Per la Francia, Inghilterra, Olanda, Fiandra e Spagna...* In Venetia per il Pinelli, 1666, in-4.

Castelli était valet d'écurie du Prince de Parme Alexandre Farnèse.

M. Foulché-Delbosc a bien voulu, avec une amabilité dont je tiens à le remercier, me communiquer l'exemplaire qu'il possède, et le seul que je connaisse de cet ouvrage rare.

* Foulché-Delbosc, p. 77.

CHANTELOU, voir à *Fréart*.

CORYAT (Thomas), *Crudities, reprinted from the edition of 1611*, London, 1776, 3 t. in-8.

COULANGES (Philippe-Emmanuel de), *Relation de mon voyage d'Allemagne et d'Italie ez années 1657 et 1658*.

Bibliothèque nationale, manuscrit français 8994.

COULON, *L'Ulysse François ou le voyage de France, de Flandre et de Savoie*, Paris, 1643, in-8.

DALLINGTON (Robert), *Un aperçu de la France telle qu'elle était en l'an 1598, traduit de l'Anglais par E. Émerique*, Versailles, 1892, in-8.

Introduction, p. vii.

Die rechte Reise = Kunst oder Anleitung, wie eine Reise mit Nutzen in die Fremde, absonderlich in Frankreich anzustellen, wobey eingeführet werden die Ursachen desz so ungemeynen Wachsthumbs und Einkunnfften, Macht und Hoheiten, auch allerhand neuen Ansta'ten besagten Königreichs, nebest einem Anhang unterschiedener Conferentzen oder Gelehrten Gespräche zu Paris gehalten. Franckfurth, In Verlegung Joh. David Zunners, Im Jahr 1674, in-12.

Bibliothèque Mazarine, 52325.

DUMONT (Jean), *Voyage en France et en Italie*, La Haye, 1699, 4 t. in-12.

[FAUCQUENBERGHE (Jacques)], *Le sss^t et tres devot voyage de Jerusalem faict, descript et mis en quatre livres... ensemble le chemin qu'il fault tenir à la poursuite dudict voyage: les valeurs et diuer-*

silez des monnoies qui si despendent : Aussi les noms et surnoms des Confreres dudict voyage de la Confrairie de la ville de Lille... par J. F. Chap[elain] de l'Eglise collégiale de Saint-Pierre audict Lille et pelerin dudict voyage.

Bibliothèque nationale, manuscrits, nouvelles acquisitions françaises 4896.

L'auteur est nommé dans l'avis au lecteur, et dans la liste des confrères du Saint-Sépulcre (f° 150 r°).

FAURE (Jacques de), *Relation faite par Jacques de Faure, prieur commendataire de St Vivand, sous Vergy, de son voyage en Italie, ou plutost à Florence, en 1672, à la suite de Mess^{re} Toussaint de Fourbin, alors évêque de Marseille, et depuis cardinal de Janson, avec l'État de la Cour du Grand Duc de Toscane en ce temps là... MDCCXXI.*

Bibliothèque nationale, manuscrit français 24193.

D'après une note marginale (p. 1) probablement de la main du Président Bouhier à qui le manuscrit appartenait, cette relation a été « copiée sur l'original de l'Auteur ». Ce manuscrit ne contient qu'une partie de l'ouvrage de Jacques de Faure. La fin s'y trouve indiquée en ces termes (p. 356) : « Fin dudict Voyage. Le reste n'ayant pas été achevé par l'auteur » ; au-dessous se trouve la note suivante, probablement de la main de Bouhier : « Il a depuis continué son Voyage jusqu'à Rome. J'ai vu cette continuation et n'y ai rien trouvé d'assez remarquable pour la faire copier ».

Mgr C. Douais a publié sous le titre : *La mission de M. de Forbin-Janson en Toscane (mars-mai 1673)*, Paris, 1904, in-8, une analyse de la relation de J. de Faure, y compris la suite manquant dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

FERBER (Karl-Adeodat), *Notes d'un voyage en Allemagne, Hollande, Pays-Bas Espagnols, Angleterre, France, Italie, de 1685 à 1689.*

Bibliothèque nationale, manuscrit allemand 147, du f° 175 r° au f° 319 v°.

Ferber était un juriste de Dantzick.

FERRIER (Richard), *The journal of Major Richard Ferrier M. P. while travelling in France in the year 1687*, 1894, in-8.

Forme le tome IX des *Camden miscellanies*.

Bibliothèque nationale, Na 315 (Réserve).

FORBIN, *Relation de l'ambassade, séjour et voiage à la cour de Monsieur le Bailly de Fourbins, Ambassadeur extraordinaire de Son Éminence Grand Maître de Malthe et de l'ordre de Saint-*

Jean de Hiérusalem enuoyé pour féliciter le Roy Louis XIII et la Royne Anne d'Autriche de l'heureuse naissance de Monseigneur le Dauphin es années 1638 et 1639... par un cheualier de Malte.

Bibliothèque nationale, manuscrit français 20871, ff^{os} 182 et suiv.

FRANCO BARRETO (João), *Belaçam da viagem que a França fize-ram Francesco de Mello Monteiro môr do Reyno e o Doutor Ant. Coelho de Carvalho, indo por Embaixadores extraordinarios do muito Alto, e muito Poderoso Rey, e Senhor nosso, Dom Ioamo IV de gloriosa memoria, ao muito Alto, e muito Poderoso Rey de França Luis XIII... este presente anno de 1641, Escreveoa Joam Franco Barreto, Secretario do Monteiro môr... Em Lisboa, Na Officina de Lourenço de Anueres e a sua custa. Anno 1642, in-8.*

Bibliothèque Sainte-Geneviève, Δ 54194.

FRÉART DE CHANTELOU, *Journal du voyage du Cavalier Bernin en France, manuscrit inédit annoté et publié par M. Ludovic Lalanne.*

Dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2^e période ; t. XXIII, p. 271 ; XXIV, p. 360 ; XXV, p. 524 ; XXVI, pp. 178, 362, 530 ; XXVII, p. 271 ; XXVIII, p. 265 ; XXIX, pp. 257, 451 ; XXX, p. 469 ; XXXI, p. 277 ; XXXII, p. 173.

GEMELLI-CARRERI (D. Gio.), *Viaggi per Europa divisati in varie lettere familiari scritte al Sig. Consig. Amato Danio, Napoli, 1701, in-8.*

GIUSTINIANI (Vincenzo), voir à *Rodocanachi*.

GOETHE, *Italienische Reise*.

Forme les tomes XXIII et XXIV des *Göthe's sämtliche Werke*, Stuttgart und Tübingen, J.-C. Cotta'scher Verlag, 1856, 40 t. in-12. D'Ancona, p. 619.

GRANGIER DE LIVERDIS, *Journal d'un voyage de France et d'Italie*, Paris, 1667, in-8.

D'Ancona, p. 622.

[GREGORI D'IERNI], *Viaggio da Roma a Parigi del S. Cardinale di Fiorenza l'anno 1596.*

Bibliothèque nationale, manuscrit italien 662.

[GROSLEY (Jean-Pierre)], *Observations sur l'Italie et sur les Italiens par deux gentilshommes Suédois*, Londres, 1770, 4 t. in-12. D'Ancona, p. 624.

HELYN (Peter), *A Survey of the estate of France, and of some adjoining islands; taken in the description of the principal cities.*

and chief provinces; with the temper, humor and affections of the people generally..., London, printed by E. Cotes for Henry Seyle, 1656, in-4.

Bibliothèque historique de la ville de Paris, 12478 (8°).

Introduction, p. vii — Lacombe, p. 7.

HOWELL (James), *Instructions for Forreine Trauell*, London, 1642, in-12.

Bibliothèque nationale, Inventaire R 24, 582.

HUGUETAN (Jean), *Voyage d'Italie curieux et nouveau*, Lyon, 1681, in-12.

IMPERIALI (Gian-Vincenzo), *Viaggi con prefazione e note di Anton-Giulio Barrili*.

Dans *Atti della Società ligure di storia patria*, t. XXIX, an. 1898, Genova.

JODOCUS, voir à *Sincerus*.

Journal du Voyage d'Italie [1661].

Bibliothèque nationale, manuscrits, nouvelles acquisitions françaises 4813.

Journal d'un voyage que j'ai fait en Italie en 1713.

Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit 3240.

L'auteur était Barnabite.

JOUVIN (A.), *Le voyageur d'Europe où sont les voyages de France et d'Italie...* Paris, 1672, in-12.

Foulché-Delbosc, p. 83.

KRAUSEN, voir à *Buder*.

LABAT (le Père B.), *Voyage en Espagne et en Italie dans les années 1705 et 1707*, Paris, 1730, 8 t. in-12.

D'Ancona, p. 641. — Foulché-Delbosc, p. 96.

LAFFI (D. Domenico), *Viaggio in Ponente a S. Giacomo di Galizia e Finisterra di D. Domenico Laffi Bolognese, seconda impressione*, In Bologna, per Antonio Pisarri, 1676, in-12.

Bibliothèque de l'Institut, S 188A**.

Amat di San-Filippo, p. 450.

LALANDE, voir à *Lefrançois*.

LANCELOT, *Relation d'un voyage d'Aleth contenant des mémoires pour servir à la vie de Messire Nicolas Pavillon*. En France, chez Théophile imprimeur à la Vérité, [1733], in-12.

Ce voyage eut lieu en 1667.

LEBRUN-DESMARETTES, voir à *Moléon*.

LEFRANÇOIS DE LALANDE (J.-J.), *Voyage en Italie fait dans les années 1765 et 1766*, Paris, 1786, 9 t. in-12.

LE LABOUREUR (Jean), *Histoire et relation du voyage de la reine de Pologne et du retour de Madame la Mareschalle de Guébriant par la Hongrie, l'Autriche, Styrie, Carinthie, le Frioul et l'Italie*, Paris, 1648, in-4.

LETI (Gregorio), *L'Italia regnante ò Vero nova Descrizione dello Stato presente di tutti Principati, e Repubbliche d'Italia*, Geneva, appresso Guglielmo e Pietro de la Pietra, 1675, 4 t. in-12.

LHERMITTE (Jehan), *Le passe-temps de Jehan Lhermitte publié d'après le manuscrit original par Ch. Ruelens*, Gand, La Haye, Anvers, 1890-1896, 2 t. in-8.

LISTER (Martin), *Voyage à Paris, traduit pour la première fois, publié et annoté par la Société des Bibliophiles Français. On y a joint des extraits des ouvrages d'Evelyn relatifs à ses voyages en France de 1648 à 1661*, Paris, 1873, in-8.

La traduction et l'annotation sont dues à E. de Sermizelles, Paulin Paris, Clément de Ris et Jérôme Pichon.

Lacombe, pp. 12 et suiv.

LITHGOW (William), *Travels and voyages*, 12^e édit., 1814, in-8.
Foulché-Delbosc, p. 48.

LIVERDIS, voir à *Grangier*.

LORIDAN (J.), *Les voyages à Rome des Ursulines de Flandre (1684-1732)*, Tours, [1898], in-8.

MABILLON (Dom Jean) et GERMAIN (Dom Michel), *Iter Italicum. Lutetiæ Parisiorum*, 1725, in-4.

MADRISIO (Nicolò), *Viaggi per l'Italia, Francia e Germania di Nicolò Madrisio, patrizio Udinese, descritti in versi con annotazioni copiose*, Venezia, 1718, 2 t. in-8.

Introduction, p. viii. — Amat di San-Filippo, p. 488.

[MARANA (J.-P.)], *Lettre d'un Sicilien à un de ses amis, introduction et notes par l'Abbé Valentin Dufour*, Paris, 1883, in-8.

Lacombe, p. 11.

MARCHEIX (L.), *Un Parisien [Jacques Bouchard] à Rome et à Naples en 1632*, Paris, 1898, in-8.

MARIANI (Michel-Angelo), *Il più curioso e memorabile della Francia, di Michel-Angelo Mariani, all' illustrissimo et eccellentissimo Sig^r Antonio Grimani, procuratore di S. Marco. Con il Sommario degli avvenimenti e l'Indice delle cose notabili*, In Venezia, MDCLXXIII, presso Gio : Giacomo Hertz, in-4.

Bibliothèque nationale, Lb³⁷, 5200.

MARIN (Le Cavalier), voir à *Rodocanachi*.

[MARTÈNE (Dom Edmond) et DURAND (Dom Ursin)], *Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1717-1724, 2 t. in-4.

MISELLI (Giuseppe), *Il burattino veridico ovvero istruzione generale per chi viaggia con la descrizione dell' Europa data alla luce da Giuseppe Miselli corriere detto Burattino da Castelnuovo di Porto*, Roma, per Michel' Ercole, 1682, in-12.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, G 89.

Livre plein de renseignements pratiques curieux.

MOLÉON (le Sieur de) [LEBRUN-DESMARETTES], *Voyage liturgique de France*, Paris, 1718, in-8.

MORYSON (Fynes), *An itinerary written by Fynes Moryson, a Gentleman ... containing his ten yeeres travel through the twelve dominions of Germany, Bohmerland, Sweitzerland, Netherland, Denmarke, Poland, Italy, Turkey, France, England, Scotland and Ireland*, London, 1617, in-f^o.

Bibliothèque nationale, Inventaire G 669.

NEMEITZ (Joachim-Christophe), *Le séjour de Paris*, Leyde, 1727, in-8.

Réimprimé avec des notes par A. Franklin sous le titre : *La vie de Paris sous la Régence*, Paris, 1897, in-8 (forme le XXI^e volume de la collection intitulée : *La vie privée d'autrefois*). Je cite cette réimpression.

Lacombe, pp. 16 et suiv.

— *Nachlese besonderer Nachrichten von Italien*, Leipzig, 1726, in-12.

Bibliothèque nationale, K 7390.

PACICHELLI (Gio. Batt.), *Memorie de' viaggi per l'Europa christiana scritte a diversi in occasion de' suoi ministeri*, Napoli, nella regia stampa, a spese di Giacomo Raillard, 1690, 4 parties en 5 t. in-12.

Bibliothèque Mazarine, 30565 G-K.

Amat di San-Filippo, p. 449.

RAY (JOHN), *Travels through the Low countries, Germany, Italy and France*, London, 1738, in-8.

Bibliothèque nationale, Inventaire G 28068.

Relation divertissante d'un voyage fait en Provence, Paris, Ch. de Sercy, 1667, in-12.

Cette relation est due à un Augustin déchaussé.

Relazioni degli Stati Europei lette al Senato dagli Ambasciatori Veneti nel secolo decimosettimo raccolte ed annotate da Nicolò Barozzi e Guglielmo Berchet. Serie II. Francia, Venezia, 1857-1863, 3 t. in-8.

[ROBIAS D'ESTOUBLON (DE)], *Lettres écrites par M. le Marquis de*** pendant son voyage d'Italie en 1669*, Paris, 1676, in-12.

RODOCANACHI (E.), *Aventures d'un grand seigneur italien à travers l'Europe*, Paris, 1899, in-12.

Résume la relation des voyages du Marquis Vincent Giustiniani écrite par le Romain Bernard Bizoni qui l'accompagna.

— *Impressions d'un Italien [le Cavalier Marin] à Paris sous le ministère Mazarin*, Angers, brochure in-8.

Extrait de la *Revue des Études historiques*, an. 1892.

[ROLAND DE LA PLATIÈRE], *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte en 1776, 1777, et 1778*, Amsterdam, 1780, 6 t. in-8.

D'Ancona, p. 684.

ROMBISE (Antoine de), *Voyage à Paris, 1634-1635, traduit par Paul Lacombe [avec le texte latin]*, Paris, 1887, in-8.

Extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. XIII, an. 1886.

RUCELLAI (G.-F.), *Un' ambasciata. Diario dell' abate G. F^{co} Rucellai pubblicato da G. Temple-Leader e G. Marcotti*, Firenze, 1884, in-8.

Bibliothèque nationale, La²⁸ 28.

SAINTE-MARIE (Le Père de), *Journal d'un voyage à Rome, 1670-1671*.

La bibliothèque Sainte-Geneviève en possède deux manuscrits cotés 519 et 1855. Je cite le manuscrit 1855.

SAVINIEN D'ALQUIER, *Les délices de la France, avec une description des Provinces et des Villes du Royaume*, Paris, 1670, 2 t. in-12.

Cité plus bas, p. 26, note 2, sous le titre inexact de *Voyage*.

[SCHIO (DE)], *Viaggi Vicentini compendiatì*, Venezia, 1837, in-8.
Contient une analyse détaillée du *Viaggio fatto sulle coste Dalmate, Greco-Venete, ed Itale, nell' anno MDXI e seguenti da Prè Francesco Grasseto*.

Bibliothèque de la Société de géographie de Paris, 4.46.

SINCERUS (JODOCUS) [JUST ZINZERLING], *Itinerarium Galliaë et finitimarum regionum*, Lugduni, 1616, in-16.

Lacombe, p. 2.

SMOLLETT (Tob. Georg.), *Travels through France and Italy*, London, 1766, 2 t. in-8.

D'Ancona, p. 690.

THÉVENOT (Jean de), *Voyage en Europe, 1652*.

Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit 3217.

Un voyage du Pont-Saint-Esprit à Paris en 1658.

Publié par M. Léon-G. Péliissier dans *Revue des Études historiques*, an. 1904, pp. 249 à 297 et 364 à 376.

M. Péliissier a bien voulu me communiquer aimablement les épreuves de cette relation. Les passages du *Voyage de France* où elle se trouve citée ayant été mis en pages avant qu'elle n'ait paru, je renvoie aux feuillets du manuscrit original et non aux pages de la *Revue des Études historiques*.

VERYARD (Ellis), *An account of divers choice remarks taken in a journey through the Low countries, France, Italy, and part of Spain, Sicily and Malta, and also a voyage to the Levant*, London, 1701, in-fº.

Bibliothèque nationale, Inventaire G 673.

Viaggi Vicentini, voir à Schio.

[VILLIERS (Les frères de)], *Journal d'un voyage à Paris en 1657-1658, publié par P. Faugère*, Paris, 1862, in-8.

Lacombe, p. 8.

Je cite cette édition. Une nouvelle a été donnée par M. L. Marillier, Paris, Champion, 1899, in-8.

VINCHANT (François), *Voyage en France et en Italie du 10 septembre 1609 au 18 février 1610*.

Publié par Félix Hachez dans *Bulletin de la Société belge de géographie*, an. 1896, pp. 285, 389; et an. 1897, pp. 23, 133, 232, 359.

Voyage de Paris à Rome, 1673.

Bibliothèque Mazarine, manuscrit 1933.

Voyage de Paris en Italie [1668-1669].

Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit 3821.

WEIGEL (Clemens), *Sicherer Weegweiser der Reise in das heutiges Tags im Flor stehende Welschland, ... alles aus der Welschen in die Teutsche Muttersprache reinlich übersetzt, und mit einem, denen Reisenden höchst = nützlichem Vor = Bericht, samt verschiedenen so anmutig = als nötigen Anmerkungen, meistens aus selbsteigner Erfahrung vermehret, und mit schönen Kupffern ausgezieret, von Clemente Weigelio, Phil. et Med. Doct., Nürnberg, in Verlegung Christoph. Riegels, Anno Christi 1681, in-12.*

Bibliothèque nationale, K 7134.

WELSCH (Hieronymus), *Warhaftige Reisz = Beschreibung aus eigener Erfahrung, von Teutschland, Croatien, Italien, denen Insuln Sicilia, Maltha, Sardinia, Corsica, Majorca, Minorca, Iuica und Formentera, deszgleichen von Barbaria, Egypten, Arabien, und dem gelobtem Lande; wie auch von Hispanien, Frankreich, Niderland, Lothringen, Burgund und andern Orthen... auf der Eilffjährigen Reise Hieronymi Welschen, Fürstl. Würtemberg. Rent = Cammer = Rahts von ihme selbst beschriben und verfertigt. Gedruckt zu Stuttgart, bey Johann Weyrich Rösztlin... Anno M.DC.LVIII, in-4.*

Bibliothèque nationale, Inventaire G 6892.

Foulché-Delbosc, p. 58.

WRIGHT (Edward), *Some observations made in travelling through France and Italy in the years 1720-1721*, London, 1730, 2 t. in-8.

Bibliothèque nationale, Inventaire G 3577.

D'Ancona, p. 699.

ZEILLER (Martinus), *Topographia Gallix sive descriptio et delineatio famosissimorum locorum in potentissimo regno Gallix*, Francofurti, cura et impendio Caspari Meriani, 1655-1661, 4 t. in-f^o.

Bibliothèque nationale, Inventaire G 564 à G 567.

ZINZERLING, voir à *Sincerus*.

III. — DICTIONNAIRES

Les dictionnaires dont je me suis servi le plus souvent sont presque toujours cités par le seul nom de l'auteur. Lorsque je renvoie à d'autres éditions que celles indiquées dans la liste suivante, j'ai soin d'en avertir.

ACADÉMIE, *Dictionnaire de l'Académie françoise*, Paris, 1694, 2 t. in-f^o.

ALBERTI, *Grand dictionnaire italien et françois*, Milan, 1826, 2 t. in-4.

CRUSCA, *Vocabolario degli Accademici della Crusca*, Firenze, 1863 et années suivantes, in-4.

Cette édition, en cours de publication, s'arrête à la lettre L. Pour les mots qui ne s'y trouvent pas, je cite l'édition de Naples, 1746-1748, 6 t. in-f^o.

DUEZ (Nathanaël), *Dictionnaire italien et françois*, Genève, chez Samuel de Tournes, 1678, 2 t. in-8.

FURETIÈRE, *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, 3 t. in-f^o.

RICHELET, *Dictionnaire de la langue françoise*, Rouen, 1719, 2 t. in-f^o.

TOMMASEO (Niccolò) et BELLINI (Bernardo), *Dizionario della lingua italiana nuovamente compilato ...* Torino, 1865-1879, 7 t. in-4.

UNGARELLI (Gaspard), *Vocabolario del dialetto bolognese con una introduzione del Prof. Alberto Trauzzi sulla fonetica e sulla morfologia del dialetto*, Bologna, [vers 1902], in-8.

VENERONI et NERETTI, *Dittionario italiano e francese del Signor Giovanni Veneroni ... messo in ordine espressamente all' uso de' Signori italiani ... dal Signor Filippo Neretti, Parigino et Auocato al Parlamento di Parigi*, In Venetia, 1698, 2 t. in-4.

VOYAGE DE FRANCE

(1664-1665)

RELATION DE SÉBASTIEN LOCATELLI

I. — DE BOLOGNE AU MONT GENIS¹

Locatelli quitta Bologne en carrosse le 22 avril 1664, fit à Saint-Jean en Persiceto ses adieux à sa famille et partit à cheval. A Riolo, il prit conseil de Paris Marie Grimaldi qui connaissait très bien la France : à Castelfranco, il remarqua dans l'église une belle Assomption du Guide. Il admira au palais ducal de Modène les riches galeries de peinture et la salle des miroirs toute garnie de glaces de cristal dans des cadres dorés. Le lendemain, passant par Reggio, il rejoignit à Parme Odofredi et Gandolfi. Dans la soirée, ils allèrent ensemble sur la place voir un danseur de corde ; beaucoup de dames parmesanes, richement vêtues, mais d'une figure très ordinaire, regardaient ce spectacle assises dans leurs carrosses ; les ouvrières étaient presque aussi bien habillées qu'elles et beaucoup plus gracieuses. Ils visitèrent le palais ducal et ses beaux jardins. Arrivés le 25 à Plaisance, ils y logèrent chez les Capucins où un frère d'Odofredi et Gandolfi était religieux. Ils allèrent présenter leur respect au directeur de la Monnaie ducale, le plaisançais Ludovic de' Sermi qui, à l'âge de 70 ans, était en même temps peintre, sculpteur et fondeur.

Le 27, ils étaient à Pavie ; les femmes y portaient le costume milanais ou génois avec le gard' infante. Le lendemain, après être passés devant le parc de Pavie dont les murailles se trouvaient ruinées en plusieurs endroits, ils visitèrent la célèbre Chartreuse, où

1. Je rappelle que ces divisions n'existent pas dans l'original et que cette première partie : *De Bologne au Mont Genis* est une analyse très succincte du texte italien correspondant.

les religieux leur donnèrent un excellent dîner et, pour dessert, un grand plat de confitures et de sucreries dont les voyageurs emportèrent les restes.

Voulant assister à la fête du Saint Clou, ils restèrent à Milan cinq jours qu'ils employèrent à visiter la ville et surtout les églises et les couvents. L. donne des détails intéressants au sujet des œuvres d'art qui s'y trouvaient. Au Dôme, ils purent voir le corps de saint Charles Borromée et ils ne manquèrent pas d'aller admirer la fameuse Cène de Léonard de Vinci chez les Dominicains. L. dit plusieurs fois la messe dans des couvents de femmes où les religieuses chantaient fort bien, surtout une certaine sœur Angiola à Sainte-Radegonde. Ils virent aussi le château et l'arsenal de Milan et les célèbres collections du chanoine Manfredo Setala. Ils allèrent plusieurs fois au cours, les carrosses y circulaient confusément et non point en ordre comme à Bologne. L. décrit curieusement le riche et disgracieux costume des Milanaises, affublées du gard'infante : presque toutes goitreuses, avec des cheveux d'un blond ardent, elles semblaient polies et aimables. L. et ses compagnons rencontrèrent une fois le gouverneur espagnol sortant de son palais pour se rendre au cours. « Il était dans un grand carrosse tout en velours noir avec de grandes houppes de soie également noires ; derrière venaient deux autres carrosses plus beaux à l'intérieur qu'à l'extérieur, remplis d'Espagnols, bien fiers et ridiculement vêtus. Douze pages et vingt estafiers formaient sa garde et, par devant, marchaient trois magnifiques mules blanches, toutes sellées, avec des housses cramoisies, des brides et des étriers dorés. »

Le 3 mai, jour de la fête du Saint Clou, on descendit solennellement cette relique enchâssée dans une croix d'or placée sur le grand autel du Dôme, pendant que les estropiés et les possédés imploraient à grands cris la miséricorde divine. Une foule énorme remplissait les rues, mais sur le passage de la procession dans laquelle le cardinal Litta, archevêque de Milan, portait le Saint Clou, elles n'étaient pas tendues de tapisseries et décorées avec luxe comme à Bologne. L'après-midi, L. et ses compagnons firent visite au banquier milanais François Marzorati qui les invita à souper. La femme et les filles de Marzorati se mirent à table avec lui et ses invités sur la demande expresse de ces derniers. L. fait de la visite et du souper un long récit, intéressant pour l'histoire des usages milanais.

Le lendemain, ils partirent en compagnie de plusieurs personnes et notamment de l'abbé Chitariglia. Voyageant en carrosse ou à cheval, ils arrivèrent à Gênes le 7, sans accident, mais non sans

avoir eu grand'peur à Ostaggio, à Novi, à la Buchetta ¹, endroits célèbres par les assassinats et les vols de grand chemin. L. logea chez les Barnabites de Montesano avec Odofredi et Gandolfi qui avaient là un frère religieux. De ce couvent, situé sur une des hauteurs qui dominent Gênes, on découvrait une vue admirable : des jardins remplis de fleurs et de fruits, et plus loin la ville et la mer.

L. et ses compagnons visitèrent les églises, les couvents et les palais, la vigne Imperiali à Saint-Pierre d'Arena où ils allèrent en barque, la galère capitane et deux autres vaisseaux. La ville, avec ses rues bordées de palais, ses beaux jardins et ses vues magnifiques sur la mer, sembla riche et belle à L., mais il trouva les habitants cupides, mesquins, ingrats, et fort peu aimables pour les étrangers.

* Après avoir passé trois jours à Gênes, ils partirent le 10 pour Turin. En entrant à Asti sur le territoire de la maison de Savoie, ils se virent dans un pays presque français par les mœurs, le langage et le costume, pays bien différent de ceux qu'ils venaient de traverser et tout nouveau pour eux. Sitôt arrivés dans la ville, ils rencontrèrent une femme à cheval, « avec un vêtement divisé en deux parties qui la couvrait jusqu'à mi-jambe, des bas de soie incarnat, des petits souliers blancs, une paire d'éperons d'argent ou d'acier bien luisants et fort curieux ; elle avait aussi des chausses couvertes de rubans, un voile blanc sur les épaules qui lui descendait jusqu'à la ceinture, sur le visage un petit masque de velours noir, sur la tête un chapeau fort petit, entièrement garni de plumes blanches et feu. C'était là une charmante Amazone, partant pour les guerres d'Amour. Je te laisse à penser, lecteur, quel plaisir nous fit une pareille entrée sur le territoire de la Savoie, sœur de la France. Nous ne vîmes plus de gonfalons ², ni de laides femmes. Si les dames savoyardes sont fort belles, elles sont aussi fort polies ». Sur la place se trouvait une douzaine de carrosses remplis de dames qui s'y étaient arrêtées pour entendre des saltimbanques. Après souper, deux de ces dames envoyèrent inviter les trois Bolonais à une soirée où ils furent reçus fort aimablement ; on joua d'abord au piquet, puis à une sorte de colin-maillard auquel prit part L. resté jusqu'à ce moment dans un coin à dire son bréviaire.

Arrivés à Turin le 12, ils y restèrent six jours. Ils visitèrent le palais du Valentin. Son jardin et son parc qui renfermait plus de 200 daims blancs servaient le soir de promenade : les cavaliers et

1. Probablement le col de la Bocchetta.

2. L. appelait ainsi les gard'infantes par dérision.

les dames y mangeaient gaiement ensemble dans des cabinets et des galeries de verdure.

Ils allèrent aussi au Vieux Parc. « C'est un endroit clos de murs, semblable à un bois, avec de nombreuses allées où l'on a soin d'enlever les herbes. Le Duc l'entretient pour le plaisir de ses sujets. Au milieu se trouve une grande hôtellerie où, avec de l'argent, on peut se procurer toutes les provisions imaginables pour les collations sans lesquelles il n'est point de plaisir en ce pays. Vers les 22 heures, il s'y réunit du monde de toute sorte et personne n'y peut être arrêté pour dettes. Les amants s'y promènent par couples, et les dames y passent le temps avec les cavaliers parmi les baisers et les galanteries. Ces gens-là cherchent toujours les endroits où personne ne se promène ; si les dames ne veulent pas être connues, elles se cachent sous un petit masque de velours noir avec un léger voile blanc. Au milieu du parc coule la Doire, de petites murailles de marbre la bordent à certaines places. Les dames, vêtues de taffetas blanc, noir, ou d'autre couleur, vont s'y asseoir sur des sortes de petites banquettes dans l'eau qui leur vient alors au cou : elles restent là quelque temps en causant avec leurs cavaliers et, quand elles sont au bain, tout le monde les peut aller voir librement. »

Au palais ducal, ils remarquèrent « une machine de très belle invention. Elle a la forme d'une cage pouvant contenir une personne debout. Une fois entré dedans, vous pouvez vous transporter au haut ou au bas du palais suivant que vous tirez en bas ou en haut certains cordages. Cette machine est toute couverte de velours vert et les câbles qui la soutiennent sont en soie ¹ ». Dans les vieux appartements qu'habitait presque toujours le Duc, on leur montra, dit L., « la toute petite table où il mange l'hiver près du feu. Sur une petite chaise basse à clous d'argent couverte de velours cramoisi, se trouvait attachée à une chaîne d'argent une petite chienne braque mouchetée fort belle ; c'était, nous dit le gardien, la favorite du Duc qui aime les chiens à l'excès. Quatre petits chiens sortant d'une autre pièce vinrent à nous ».

Ils visitèrent aussi la vénerie et les chasses ducales, et le beau palais richement meublé du marquis Villa. Ayant eu la curiosité d'aller au Ghetto, ils trouvèrent les juives sur leurs portes ou dans leurs boutiques occupées à travailler ; L. admira leur beauté, mais

1. Il existait un ascenseur, probablement du même genre, au palais Mazarin à Paris.

fut scandalisé de voir des chrétiens les tenir par la main en public. Il passa un jour par le Ghetto au moment où l'on portait une juive morte en couches à sa sépulture. Aux côtés du cercueil, deux juives, l'une à droite, l'autre à gauche, tenaient une paire de bottes, une paire d'éperons et un fouet ; L. très étonné, demanda plusieurs fois la raison de cette bizarre cérémonie ; on lui répondit toujours (pour se moquer de lui peut-être), qu'avant d'enterrer la défunte, on lui mettait les bottes éperonnées aux pieds et le fouet à la main pour qu'elle pût faire le voyage de l'autre monde.

Les trois Bolonais firent plusieurs visites aux comtesses Broglia et à la Mère Agnès Broglia, religieuse de la Visitation, sœurs du P.^r Broglia, des Pères Conventuels, ami de L. Une des comtesses Broglia, si belle que L. la compare à la Vénus de Michel-Ange, le reçut un jour en tête à tête, étendue sur son lit. Pendant ces visites, on parlait souvent de la liberté autorisée par les usages piémontais ; elle choquait L. : pour la défendre, une dame de Turin cita un jour devant lui ce passage de saint Jérôme : « *Ubi imponitur necessitas castitati, ibi datur libertas libidini* »¹. « Voyant, dit-il, que cette sentence pouvait si justement s'appliquer à Bologne, ma patrie, je haussai les épaules pour toute réponse. » Il rencontrait souvent par la ville des femmes masquées à cheval ou en jitière ; les boutiques étaient tenues par des femmes, généralement belles et richement habillées.

Odofredi eut à Turin une curieuse aventure. La femme d'un sellier lui proposa pour dix pistoles un anneau d'or avec un chaton en forme de tête de grenouille renfermant un esprit familier qui devait, à la volonté de son maître, « porter les lettres en des pays lointains et rapporter les réponses avec la rapidité d'un oiseau, lui conter ce qu'on dit de lui et ce qui se passe à Bologne ou ailleurs, faire à la maison tout le service d'un excellent valet de chambre, obliger toute femme à céder aux désirs du maître, sitôt que celui-ci la toucherait en n'importe quel endroit du corps ou des vêtements, se transformer, suivant la volonté du possesseur de l'anneau, en jeune fille ou en très beau garçon. Bref, cet esprit serait prêt à lui obéir au moindre signe et ne l'empêcherait pas de faire ses oraisons et ses dévotions ». Mais il fallait, avant dix ans, vendre l'anneau ou le donner, sous peine de « quelque vilain tour ». Interrogée par L., la femme avoua qu'elle craignait fort que ce « vilain tour » ne fût la mort ; elle avait déjà vendu une quarantaine de ces anneaux magiques, et tous à des étrangers. L. fit à son ami et à la

1. Je n'ai pu trouver ce passage dans S. Jérôme.

femme un petit sermon sur les périls auquel ils exposaient leur âme et Odofredi, intimidé, n'acheta point l'anneau, bien qu'un peu mécontent au fond, « en pensant au parti qu'il aurait pu en tirer pour ses amours ».

Odofredi souffrant d'un catarrhe avec un peu de fièvre, il fallut attendre sa guérison avant de partir; heureusement, il se trouva bientôt rétabli, à l'instant même où L. disait la messe pour lui au couvent de la Visitation, sur l'autel de saint François de Sales. Le 18 mai ils allèrent coucher à la Novalèse. Gandolfi cassa une carafe de vin, et cet accident parut un heureux présage pour l'ascension du mont Cenis. Malgré un orage épouvantable qui dura toute la nuit, L. dormit profondément; les voyageurs qui se trouvaient là se crurent à leur dernière heure et essayèrent inutilement de le réveiller afin qu'il les confessât et qu'il donnât sa bénédiction au temps, pour calmer l'orage.

II. — DU MONT CENIS A LYON¹

Le 19 mai².

Malgré le ciel chargé de pluie et les grondements du tonnerre, nous quittâmes la Novalèse³ pour aller nous perdre dans les nuages et implorer de ce ciel menaçant la paix ou, du moins, une trêve de trois ou quatre jours. Le mont Cenis nous servit d'escalier, mais c'était un escalier tellement horrible et effrayant que, si cette route descendait au lieu de monter, je jurerais qu'elle conduit à l'enfer. Au pied de la montagne commença de s'abattre sur nous une pluie assez fine, mais chassée par le vent avec tant de violence qu'elle faillit nous empêcher de réciter le saint Rosaire suivant notre habitude de chaque jour⁴. Nous étions accompagnés de Jean-Marie Filipponi de Plaisance ; il faisait commerce en France de chiens de Bologne, et il en avait vingt-quatre⁵, surtout des femelles, dans deux grandes corbeilles d'osier.

Avant de continuer cette triste journée, permettez-moi une

1. Du mont Cenis à Lyon, L. a suivi la route de la poste. C'est celle qu'ont prise la plupart des voyageurs, et notamment au xvii^e siècle, Coryatt (1608), Vinchant (1610), Belli (vers 1630), Rucellai (1642), Dom Jean Mabillon et Dom Michel Germain (1685), Gemelli-Carreri (1686). — Pour aller de Genève à Turin par Chambéry, Aiguebelle et le mont Cenis avec le voiturin, il fallait, vers 1675, compter généralement deux écus de France par jour et par personne à cheval, tous frais compris (Leti, *L'Italia regnante*, t. I, p. 39), et de Milan à Lyon, six pistoles pour toute la durée du voyage (Miselli, p. 211).

2. Ici commence la traduction complète du texte. — L'invocation suivante précède le premier livre : « Au nom très saint de Jésus et de Marie, sa mère très pure, de saint Joseph, de sainte Anne, de saint Antoine de Padoue (choisi pour protecteur particulier de ce voyage), et de toute la Cour céleste. Amen. »

3. Province de Turin, arr. de Suse.

4. Les mots « suivant notre habitude de chaque jour » manquent dans P.

5. « dont il avait une vingtaine » B.

courte digression en l'honneur de la famille royale de France. J'aurais dû noter hier que, par une heureuse fortune, ce Filipponi se joignit à nous près de Turin. Brave homme et d'un caractère gai, il connaissait très bien la route, exerçant, nous dit-il, depuis plus de douze ans, ce métier de porter des petits chiens à Paris. La dernière fois qu'il y alla, le Roi ayant appris son arrivée le fit venir et lui dit en plaisantant qu'il devrait désormais payer comme les autres l'entrée de sa marchandise; puis le Roi ordonna d'ouvrir les corbeilles et de mettre en liberté ces petits prodiges de la nature. Alors, ô merveille, comme s'ils reconnaissaient le souverain maître de la France, ils commencèrent à remuer la queue et à sauter autour de lui. Leurs ébats et leurs lutttes charmèrent tellement son âme belliqueuse qu'il se baissa et prit dans ses bras tous ceux qu'il put attraper. Il appela ensuite la Reine et le petit Dauphin, âgé d'un peu plus de trois ans ¹, et dit à Filipponi : « Je t'ordonne, sous peine de la vie, de venir me trouver désormais avant de mettre tes chiens en vente, et je me réserve le droit d'en choisir un comme marque de ton obéissance. » Puis, se tournant vers le Dauphin qui jouait avec les chiens, il lui dit : « Petit enfans, prenez-vous une de ces chiens, qué je vous le donne ? »

Après les avoir tous regardés attentivement quelques instants, le Dauphin se décida pour une petite chienne tache-

1. « âgé d'environ quatre ans » P. Il était né le 1^{er} novembre 1661. Cette anecdote doit se placer par conséquent entre le 1^{er} novembre 1663 et mai 1664. L. veut dire que le Dauphin était dans sa troisième année et non pas qu'il avait trois ans révolus. C'est l'explication la plus simple et qui s'accorde le mieux avec les textes. Pendant son séjour à Paris (10 novembre 1664- 6 avril 1665), L. dit que le Dauphin avait quatre ans et cela signifie évidemment qu'il était dans sa quatrième année. Si l'on veut qu'il s'agisse ici de trois ans révolus, cette anecdote devrait se placer dans les deux derniers mois de 1664 ou en 1665; on pourrait alors supposer que Filipponi la conta à L. quand ils rentrèrent ensemble en Italie en mai et juin 1665.

2. *Sic.* Dans le texte les paroles du Roi sont en français. — L., malgré son séjour en France, le savait bien peu. « On n'apprend guère, dit-il (à la date du 14 juin 1665), en un peu plus d'un an, surtout avec des personnes qui parlaient toujours notre langue. »

tée de blanc et de noir, non pas la plus petite ¹ à la vérité, mais la plus belle et la plus chère, car elle était parfaitement mouchetée, elle avait le museau noir, la tête courte et ronde et la queue relevée sur le dos comme un panache. Il la prit

1. Ces chiens, très à la mode alors, étaient surtout estimés pour leur extrême petitesse, comme le fait voir ce passage. Il y en avait d'assez petits pour que les dames les portassent dans leur manchon (Lassels, t. I, p. 177); aussi Furetière (au mot *Chien*), les cite parmi les chiens qu'on appelait « chiens de manchon ». Le grand Condé, voyant la taille exigüe de ses fils, disait : « que ses petits-enfants finiraient par devenir des chiens de Bologne » (Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, *Correspondance avec les raugraves palatins*, trad. par Jaegle, Paris, 1880, 2 v. in-12, t. II, p. 168).

Leur petitesse était due à des moyens artificiels. L. nous apprend que ces chiens étaient tenus renfermés presque toujours dans des pots ou des corbeilles par les femmes qui les élevaient (7 mai 1665). Le *Dictionnaire de Trévoux* (au mot *Chien*), dit qu'aussitôt nés, on leur frottait toutes les jointures de bon esprit de vin pendant plusieurs jours. Suivant Huguetan (p. 165), on employait pour cela une sorte d'huile, et les Allemands, « qui sont grands spéculatifs », dit l'auteur, cherchaient à obtenir des nains par les mêmes procédés. Ce qu'en dit le *Dictionnaire de Trévoux* est très vraisemblable : l'alcool arrête la croissance; et c'est en en faisant boire à des enfants que les montreurs de phénomènes obtiennent des nains. — Le nez camus de ces chiens était proverbial ^(a).

Leur vogue cessa vers la fin du xvii^e siècle. « Ils passent présentement pour laids et insupportables », dit Marana (p. 65 et note 3). Cependant, quand le P. Labat fut à Bologne en 1706, les marchands de chiens lui en apportèrent de très beaux et très petits. Il leur en demanda de grands comme des ânes, ce qui parut les scandaliser. « Je voudrais, dit le P., qu'ils trouvassent aussi le moyen de faire des lapins, des lièvres, des cerfs, et des sangliers d'une taille proportionnée à celle de ces lévriers, il y auroit plaisir de voir des chasses de pareils animaux dans un jardin » (t. II, p. 281). Nemeitz (*Nachlese*, p. 372) observe que la race de ces chiens paraît éteinte; cependant à la fin du xviii^e siècle, la grand'mère de Henri Beyle possédait « un chien de Bologne à longues soies blanches » (Stendhal, *Vie de Henri Brulard*, Paris, 1890, in-12, p. 68).

Suivant Valery (*L'Italie confortable*, Paris, 1841, in-8, p. 77), « ils étaient de l'espèce des carlins qui portent encore dans le pays le nom de *bolognini*. Ils ont disparu comme ceux de la race antique de Malte ». Pendant un séjour de plusieurs mois à Bologne, je n'ai en effet jamais entendu parler de ces chiens. Ont-ils réellement disparu? Il existe de nos jours, suivant R. Manuel (*Les animaux d'appartement*, Paris, 1894, in-16, p. 35), une race de chiens de Bologne formée du croisement du caniche avec le chien-loup ou le chien de berger et ce sont de forts jolis chiens de salon. Mais est-ce bien la même que l'ancienne? Des chiens issus d'un pareil croisement seraient probablement plus gros et n'auraient pas le museau camus. Je ne connais aucune représentation permet-

(a) « Et m'en voilà camus comme un chien de Boulogne », dit un des personnages du *Ragotin* de la Fontaine (acte IV, scène 3).

dans ses bras et s'enfuit comme s'il craignait de se voir ravir un butin précieux. A cette vue le pauvre homme au désespoir se mit à pleurer et dit au Roi en se jetant à ses genoux : « Votre Majesté n'a qu'à prendre tout le reste, car la chienne que vient d'emporter le Sérénissime Dauphin est la plus précieuse, et j'espérais qu'elle me dédommagerait un peu de mes dépenses et de mes fatigues. » — « Et combien l'auriez-vous vendue, dit le Roi¹ ? » — « Si j'avais trouvé quelqu'un pour me payer ce qu'elle vaut, répondit Filipponi, je ne l'aurais pas donnée à moins de cent pistoles² ». Le Roi appela sur-le-champ ; plus satisfait du choix judicieux de son fils que de l'acquisition de la chienne, il fit compter cent louis³ au marchand⁴ et lui dit : « Vendez le reste le mieux possible et reve-

tant de se faire une idée précise de la race ancienne. Dans un tableau représentant saint Jean-Baptiste et Hérodiade que Gœthe vit à Ferrare le 16 octobre 1786, figuraient deux chiens dont le plus petit était un chien de Bologne (*Italienische Reise*).

1. Louis XIV qui avait d'abord tutoyé Filipponi lui dit vous dans le reste du récit.

2. « cento doppie. » Voici, d'après Pacichelli (t. II, p. 173), la valeur des monnaies dont L. parle généralement : « Le louis d'or ou pistole, exactement égal à la *doppia*, vaut trois écus et demi, plus dix sous. Il correspond à la *doppia* espagnole, et les pièces de quatre louis valent quatre *doppie* d'Espagne.

« L'écu d'or vaut cinq livres quatorze sous.

« L'écu d'argent, c'est-à-dire le louis blanc, trois francs ou trois livres, c'est-à-dire soixante sous ou un peu moins de trois testons romains, la livre s'évaluant environ à vingt baïoques.

« Le demi-écu blanc vaut un franc dix sous et s'appelle pièce de trente sous. La pièce de quinze sous est la moitié de cette dernière.

« Le sou vaut quatre liards et chaque liard trois deniers. Les pièces de cinq liards s'appellent sous marqués. Le liard, ordinairement en cuivre argenté, est la monnaie de la moindre valeur ; à Paris cependant, il circule des deniers valant le tiers d'un liard.

« Les pièces de huit d'Espagne et l'or italien passent d'ailleurs dans tout le royaume. »

3. « cento Luigi di cecca ».

4. C'était un prix extrêmement élevé. Tallemant des Réaux note comme une chose extraordinaire que Marie de Gonzague, plus tard reine de Pologne en 1646, acheta cinquante pistoles un chien de Bologne à « un extravagant d'Italien nommé Promontorio, qui se mesloit de deviner et aussy de vendre des chiens de Bologne et bien d'autres choses » (*Historiettes*, t. IV, p. 304).

En 1643, l'ambassadeur de Toscane voulant rapporter de Paris des petits chiens à la Grande-Duchesse, on lui en demanda quarante à cinquante pistoles par tête, prix que Rucellai jugea exorbitant. L'ambassadeur finit cependant

nez nous voir à votre retour. » Cette histoire mit la marchandise de Filipponi si fort en crédit que, des quatorze chiens qui lui restaient, celui qu'il vendit le moins cher lui fut encore payé dix louis¹. Il ne lui en était mort aucun pendant le voyage.

Le Rosaire terminé, Filipponi fit une chute à un tournant dangereux. Son cheval en reculant le maintint sous lui, et sauva ainsi la vie à son maître, qui autrement se perdait dans un précipice si profond qu'on n'aurait plus jamais entendu parler de lui. Nous invoquâmes alors de tout notre cœur le secours de la très sainte Vierge et de saint Antoine de Padoue. Chacun mit pied à terre pour venir à l'aide de Filipponi, et vit que, par un merveilleux effet de la puissance divine, ni lui, ni le cheval, ni les chiens n'avaient aucun mal, bien qu'un des paniers fût brisé. Nous attribuâmes avec raison ce bonheur à un miracle du très saint Rosaire² que nous venions justement de terminer ; la sainte Vierge avait exaucé nos prières et empêché le terrible accident qui faillit arriver à ce pauvre homme.

On peut s'imaginer avec quelle frayeur nous avançâmes ensuite, montés sur nos mulets, qui pourtant avaient une si grande habitude de la montagne qu'ils ne bronchaient jamais : nous croyions voir à chaque pas s'ouvrir des précipices ; parfois même nous ne pouvions distinguer l'endroit où nos montures devaient poser le pied pour ne pas trébucher. Nous récitâmes de nouveau le Rosaire en action de grâces, et pour prier la Madone de nous continuer sa sainte protection.

Le grondement du tonnerre, le bruit des sources, les profondeurs qui nous entouraient, le sentier étroit et rocailleux qu'il nous fallait suivre nous faisaient battre le cœur d'épouvante. Nous n'osions détacher nos regards de la terre et les

par en trouver deux pour moins de deux pistoles chaque, « parce qu'ils avaient été volés » (Rucellai, p. 192).

1. « Dix pistoles » B.

La phrase suivante manque dans B.

2. Le passage suivant depuis « que nous venions » jusqu'à « pauvre homme » manque dans B.

élever au ciel pour implorer sa protection pourtant si nécessaire. A quelque distance de la cime, la grêle se mit à tomber ; nous avions aussi de la neige, car la terre en était couverte. Enfin, après quatre bons milles ¹ d'une montée pénible, nous trouvâmes au sommet du mont Cenis la grande croix ² qui sépare l'Italie de la France ³. La neige était déjà sous nos pieds, mais là, elle commença à tomber sur nos têtes à gros flocons, si gros qu'on aurait dit un vol de cygnes ⁴. Nous avions grand-peine à ouvrir les yeux pour voir les rigueurs de cet hiver aussi dur qu'en janvier et, ne pouvant distinguer ni ciel ni terre, nous croyions être parmi le Chaos primordial. Les fréquents faux pas de nos mulets nous contraignirent à mettre pied à terre. Plus dévot que mes compagnons, je laissai mon fouet et mes éperons en ex-voto sur l'autel du terrible Dieu du mont Cenis. Sur le plateau, au sommet du mont, se trouve à main droite un lac assez étroit et long de deux milles ⁵. Après avoir dépassé deux autres lacs ⁶, nous arri-

1. « Les milles... consistent chacun en cent pas géométriques et deux et demy de ces milles valent une lieue françoise commune » (Du Val, *Le voyage et la description d'Italie*, aduertissement).

2. « On trouve au sommet du mont Cenis une petite église où l'on dit la messe et une grande croix appelée « La Grande Croix ». Tout près de cette croix est une excellente hôtellerie toujours bien approvisionnée. Elle sert à rendre courage à bien des voyageurs exténués par le froid, la faim et la fatigue ; je l'appellerai l'hôtellerie de la Providence » (1663) (Mariani, p. 194). Mabillon, en avril 1685, vit cette hôtellerie avec quelques maisons et un cimetière où étaient enterrés les voyageurs morts de froid et de faim en passant le mont Cenis (p. 6).

3. Suivant Belli (p. 167), la frontière du Piémont et de la Savoie était marquée par une chapelle de saint Nicolas (probablement la petite église dont parle Mariani, voir la note précédente) et, suivant Ferber (f^o 245 v^o), par un petit plateau à un quart d'heure de la Grande Croix, en se dirigeant vers l'Italie.

La Grande Croix est située aujourd'hui en territoire italien, assez loin de la frontière française.

4. L. a employé cette comparaison poétique, sans avoir jamais vu de cygnes. Il en vit pour la première fois le 9 novembre 1664, dans les jardins de Fontainebleau.

5. Le lac du Mont-Cenis.

6. Les cartes d'état-major françaises et italiennes n'indiquent aucun lac entre celui du Mont-Cenis et Lanslebourg. Entre Bard et le lac du Mont-Cenis, il existe à gauche de la route moderne, en se dirigeant vers la France, plusieurs

vâmes à la descente. Six hommes, qui semblaient voler parmi les précipices ¹, nous portèrent fort délicatement sur des sortes de litières en jonc ², pendant cette descente de deux grands milles; cela nous la fit trouver courte et aisée, mais notre satisfaction diminua fort quand il fallut payer aux porteurs une demi-pistole par tête ³.

Le premier village que nous aperçûmes fut Lanslebourg ⁴, où il y a une école ⁵; mais nous nous trouvions là dans un

petits laes dont les plus importants sont ceux de Plan-Brun et d'Arpon. Le lac du Mont-Cenis est seul indiqué sur la carte des États de Savoie par Borgonio (édition de 1680).

1. Bentivoglio, qui en 1616 passa le mont Cenis en chaise, appelle les Marrons (c'est le nom qu'on donnait aux porteurs) des « chamois humains » (Lettres de Lyon du 29 décembre 1616 et du 20 mars 1621, dans *Opere*, Parigi, 1650, in-f°).

2. « Ce ne sont, dit Roland (il passa le mont Cenis en 1778), que des bouts de bâtons un peu larges dont le siège est garni de quelques osiers ou cordellettes entrelacées » (t. VI, p. 370). Une de ces chaises est représentée sur le frontispice des *Coryatt's Crudities* de l'édition de 1611 reproduit dans celle de 1776.

3. Pour se faire porter par les Marrons depuis le pied du versant italien du mont Cenis jusqu'à Lanslebourg, on payait trois écus de France vers 1680 (Miselli, p. 345).

4. « Lucemburgo » B. « Il Luxemburgo » P. Savoie, arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, chef-lieu de canton.

5. « luogo di studio ».

Rucellai, qui passa par Lanslebourg en 1642, dit qu'il était assez peuplé, parce qu'il y avait « une école (uno studio) avec environ cent écoliers. On les y envoie de la Savoie et même de Turin, à cause que Lanslebourg est éloigné des divertissements et propre à l'étude » (p. 61).

Dans un « Extrait des titres de fondation de l'hôpital, confrérie, aumônes et lieux pies de la paroisse de Lanslebourg » du 15 décembre 1729, publié par Mareschal de Lucianes dans *Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne*, t. V, p. 27, il est question « d'une fondation d'un revenu pour maintenir un maître d'école pendant l'hiver tant seulement ». Mais probablement il s'agit ici d'une simple école de village, et non de la grande école dont parle Rucellai.

Une école importante semble bien singulièrement située à Lanslebourg. J'ai consulté à ce sujet M. Pérouse, archiviste départemental de la Savoie, qui a eu l'obligeance de me répondre « : J'ai tout lieu de croire exact le récit de L. A la vérité, je n'ai pas de renseignements spéciaux, les archives anciennes de la commune ayant été détruites par un incendie. Mais j'en sais assez par l'exemple de Modane et autres lieux, pour reconnaître une de ces « écoles de latin », espèce d'établissements d'enseignement secondaire, très fréquents en Maurienne au XVI^e et au XVII^e siècle, où l'on formait entre autres les très nombreux prêtres (outre le clergé paroissial, chaque paroisse avait de multiples

monde nouveau, et je vous assure qu'il nous fallut bien de la peine pour nous faire comprendre ¹. C'était le lundi des Rogations, et dans ce pays, qui appartient au duc de Savoie, mais qui touche d'un côté à la France, on observe le jeûne et l'abstinence pendant les trois jours de cette fête. Aussi, le voiturin et Filipponi qui connaissaient un peu la langue du pays ayant demandé de la viande, on nous prit pour des hérétiques. Il est cependant permis, à cause de la rareté de l'huile, de se servir de beurre sans manquer à l'abstinence, et aussi de manger des œufs. Nous fûmes mieux servis que si nous eussions fait gras, car l'on nous donna des truites au beurre assaisonnées d'une manière exquise. Il fallut commencer par ôter jusqu'à nos chemises et nous mettre au lit pendant que nos vêtements séchaient, car les toiles cirées déchirées sur nous par le vent n'avaient pu nous garantir ². C'était vraiment bien amusant de nous voir apporter tout le contraire de ce qu'il nous fallait; nous demandions une chose et on nous en apportait une autre.

chapelles desservies par des recteurs) et notaires... ou autres gens de justice et d'église, tous latinisants. Outre ces « écoles de latin » Lanslebourg, Modane et les autres bourgs qui en étaient pourvus avaient une petite école tout à fait distincte pour l'enseignement primaire. »

1. Les gens de Lanslebourg, suivant Rucellai, parlaient l'italien et le français, mais aussi mal l'un que l'autre (p. 61).

Ni L. ni ses deux amis ne savaient le français. Pendant leur voyage ils l'entendirent pour la première fois à Asti, en passant la soirée chez des dames du pays (Voir p. 3). Le français était alors très répandu en Piémont et L. observe qu'on y parlait peu italien. A Turin, chez la comtesse Éléonore Castagnedi-Brogli, où L. alla en compagnie de son ami le P. Broglio, d'Odofredi et de Gandolfi, il trouva plusieurs dames piémontaises. Elles leur adressèrent d'abord la parole en français et ne leur parlèrent italien qu'après avoir vu que L. et ses amis ne les comprenaient pas (15 mai 1664).

On pourrait croire que L. a pris le dialecte piémontais pour du français, mais il dit plus loin qu'il comprenait le piémontais, bien qu'avec peine (18 mai 1664).

2. « Nous achetâmes (à Turin, dans l'après-midi du 16 mai 1664), deux toiles cirées pour deux pistoles. Dieu sait si elles valaient aussi cher, mais la vendeuse nous séduisit par sa beauté, et sans avoir pourtant grand besoin de ces toiles, nous acceptâmes son offre. Notre marché n'aurait pas été mauvais, si elles avaient mérité leur réputation d'être excellentes et de résister à la pluie. Mais nous ne les trouvâmes pas si bonnes, car après être restées pliées quelques jours, elles se laissèrent déchirer plutôt que de s'ouvrir. Aussi en pareille matière, c'est Rome et Bologne qui l'emportent ».

Après avoir dîné et pris un peu de repos, nous allâmes jusqu'à Modane ¹, bourg mal bâti comme ceux du pays, mais où nous eûmes à souper de bonnes truites. Il fallut sécher de nouveau nos vêtements et nous mettre au lit, où nous nous fîmes servir à souper par des jeunes filles qui semblaient incapables d'autre chose que de rire ². Après avoir donc mangé gaiement, nous fîmes une sorte de petite comédie pour retenir longtemps avec nous ces deux maritornes ³ et leur permettre de rire tout leur saoul. Comédie certes vraiment burlesque si on l'avait représentée sur le théâtre, car ces filles n'entendant pas un mot de notre langage, ni nous un seul du leur, nous passâmes ainsi plus d'une heure à gesticuler et à leur faire des signes. Mais finalement, voyant qu'elles commençaient à s'approcher un peu trop des lits de mes jeunes compagnons, et que ceux-ci s'ingéniaient à les prendre par les bras, ce fut moi qui terminai la pièce en sautant à bas du lit et en mettant les servantes hors de la chambre. Je poussai le verrou pour nous défendre contre la violence de cette jeunesse. Quelle belle kyrielle d'injures elles me dirent ! Je le suppose parce qu'elles finirent de rire et que, se voyant dehors, elles donnèrent des coups de pied dans la porte tout en parlant sans cesse. Le repos ne vint pas vite, car le démon voulait lui aussi essayer de jouer son rôle dans la comédie en dialoguant secrètement avec nous. Ces filles n'étaient pas belles ⁴, mais toutes jeunes

1. Savoie, arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, chef-lieu de canton.

2. Le reste du récit de cette journée à partir de « Après avoir donc » manque dans B. Il est remplacé par cette seule phrase : « Nous mangeâmes gaiement et nous reposâmes mieux encore, bien qu'en des lits fort durs ».

3. « due Marcolfe ». La paysanne Marcolfa, son mari Bertoldo et son fils Bertoldino sont les héros de plusieurs recueils divertissants de Jules-César della Croce, très populaires en Italie au xvii^e siècle. Bertoldo et Marcolfa sont le type de la ruse et de la finesse malicieuse dissimulées sous une apparente niaiserie.

4. Marcolfa était « d'un aspect très difforme » (Giulio Cesare della Croce, *Le piacevoli e ridicolose semplicità di Bertoldino con le sottili et argute sentenze della Marcolfa sua madre, moglie già di Bertoldo...* In Lucca, Peri Mares-

et fort bien en chair. Leur gaieté extraordinaire montrait bien qu'elles avaient d'excellentes meules pour réduire en farine quiconque irait moudre à leur moulin.

Le 20 mai, jour de saint Bernardin.

Le ciel touché de pitié nous accorda une heureuse journée et couvrit le soleil d'un épais rideau de nuages pour nous préserver de son ardeur. Avant notre départ j'allai dire la sainte messe à l'église paroissiale de Modane. Apprenez, cher lecteur, quels ornements sacerdotaux servirent à un si vénérable sacrifice. Un tel dénuement, si vous le rencontriez dans une église de campagne en Italie, vous ferait pitié. Et pourtant il est moins pénible de voir ici le saint sacrifice célébré avec des calices de bois par des prêtres d'or, que de le voir chez nous célébré avec des calices d'or, par des prêtres de bois qui, dévorés de luxure ou d'avarice, emploient tous leurs biens au service du Diable ¹, quand leurs pauvres sujets meurent de faim sous leurs yeux. J'eus pour dire la messe une aube de toile grossière, un cordon de filasse, une chasuble déchirée en toile unie, un calice en étain ; tout le reste, y compris le corporal, était d'une misère sordide qui aurait écœuré tout autre que moi.

Après la messe nous reprîmes notre route au milieu de ces montagnes pareilles aux vagues d'une mer immobile. Le paysage était délicieux, car chaque petite plaine, fleurie de jacinthes et de campanules de nos pays, semblait, non un jardin à la mode italienne, mais une terre promise. Après avoir

candoli, 1685, in-8, p. 5). Je cite cette édition, la seule que j'aie pu me procurer de cet ouvrage publié pour la première fois au commencement du xvii^e siècle et très souvent réimprimé depuis.

1. « ...non fanno farina che per il Diauolo... » — L. fait probablement allusion ici à un proverbe bolonais : « La farina del diavel va tota in ramel ». La farine du diable s'en va toute en son, c'est-à-dire : « Bien mal acquis ne profite pas » (Carolina Coronedi-Berti, *Vocabolario Bolognese-Italiano*, Bologna, 2 vol. in-4, au mot *Farèina*).

franchi les épouvantables solitudes du mont Cenis, nous pouvions — juste récompense de nos fatigues — couronner de fleurs nos fronts où la sueur de l'épouvante avait ruisselé plus d'une fois.

A Saint-Michel ¹, village situé sur une petite colline assez jolie, nous nous arrêtâmes pour nous rafraîchir. Avant d'y arriver nous avons rencontré un jeune homme avec sa femme et sa mère : c'était, nous dit-on, un gentilhomme fort riche. La beauté majestueuse de la femme faisait contraste avec la grossièreté de ses manières dont je puis parler par expérience ; car la curiosité de voir les petits chiens de Bologne l'ayant conduite à l'hôtellerie, elle entra sans saluer dans la salle où nous étions tous, et dit qu'elle les voulait voir. Nous ne pouvions refuser, et comme j'ai toujours été, grâce à Dieu, assez rebelle au beau sexe, je m'offris pour aller chercher Filipponi. Je fis longtemps attendre la réponse afin de laisser à mes compagnons le temps d'apprivoiser un peu cette femme, car il était vraiment trop pénible de voir tant de grossièreté jointe à une beauté si exquise. A mon retour j'appris qu'elle n'avait soufflé mot ; elle fit bien, personne ne pouvant la comprendre. Quand le marchand lui eut ouvert les deux corbeilles, elle choisit une des plus jolies chiennes, car elle ne manquait point de finesse, bien qu'elle fît la sotté, et elle en demanda le prix. Mais le marchand ayant répondu : vingt pistoles, elle s'enfuit comme si elle eût entendu un blasphème effroyable, impolitesse bien digne d'une vilaine déguisée en dame ². C'était une paysanne, fille unique d'un vilain fort riche qui lui avait fait une donation entre vifs de tout son bien ; le pauvre cavalier se vit alors forcé de la prendre pour femme afin d'échapper aux disgrâces dont le menaçait sa pauvreté ³, qui aurait fini par

1. Ou Saint-Michel-de-Maurienne, Savoie, arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, chef-lieu de canton.

2. Depuis « C'était une paysanne » jusqu'à « beauté royale », le texte B est beaucoup moins développé.

3. Suivant les renseignements que je dois à l'obligeance de M. l'archiviste départemental de la Savoie il y avait en Maurienne, au xvii^e siècle, un très

le faire pourrir dans une prison pour dettes ¹. Il l'avait épousée depuis moins de trois mois. Il n'avait encore pu la décider à quitter son habitation à la campagne une seule nuit, tant elle aimait sa cabane et chérissait ses parents dont l'humeur était exactement la même que la sienne.

A Saint-Michel, on nous montra son hôtel dont l'extérieur paraît la seule belle chose du village. Jamais ce gentilhomme n'avait pu la faire monter en carrosse, et bien moins encore à cheval : aussi pense-t-on qu'il sera difficile de la faire changer d'habitudes. Elle était si belle que, si l'on considère sa naissance, on peut dire que cette beauté était miraculeuse. Elle ne se montra sage qu'en une seule chose, ce fut en refusant constamment dès son enfance, pour ne point bronzer la blancheur de son teint, de toucher une houe et de s'exposer à découvert aux rayons du soleil. Les parents avaient élevé cette fille unique en lui laissant faire ses volontés ; aussi n'est-ce pas merveille que rien n'ait terni son éclat. Elle ne fit aucune difficulté pour s'habiller de soie, se laisser orner par ses demoiselles, et se couvrir de perles et de rubans, car elle ne pensait à rien qu'à paraître la plus belle de l'endroit, comme si elle était née uniquement pour cela. Va donc, lecteur ², rêver sur les dispositions du ciel, quand on ne sait comprendre les métamorphoses de la terre ! Cette femme reçut de son astre en naissant l'envie de passer pour une beauté accomplie et, sans prendre exemple de personne, employa de soi-même les artifices que les autres femmes apprennent de leurs compagnes.

Pour terminer, je dirai que, si elle devait servir de statue dans une niche, elle mériterait une place dans les galeries du premier monarque du monde ; mais c'était une personne en

grand nombre de petits nobles déchus, et il est impossible de distinguer parmi eux le gentilhomme mésallié dont il s'agit ici.

1. « Ce gentilhomme, malgré les affronts et les mépris de toute sa famille, l'avait épousée par amour quelques mois auparavant » B.

2. L. dit au lecteur, tantôt tu, tantôt vous.

chair et en os, et sitôt qu'elle remuait le buste ou bien ouvrait la bouche pour parler, elle se faisait connaître pour une paysanne. Déplorable misère de la fragilité humaine ! L'homme perd la raison pour une beauté apparente qui disparaît comme un éclair, ne laisse en passant que puanteur et infection et, une fois évanouie, que douleur et repentir de l'avoir aimée. Cela doit arriver à ce pauvre gentilhomme s'il vit assez pour voir les infirmités ou les ans détruire les charmes adorés par lui dans sa femme, qui l'oblige à se loger comme un vilain pour jouir d'une beauté royale.

Après un repos d'environ deux heures, nous reprîmes notre route à travers les montagnes. Je remarquai assez près de nous, dans une jolie petite plaine, la ville de Saint-Jean-de-Maurienne ¹, siège d'un évêché : une haute tour qui semblait avoir cinq sommets ², me fit surtout plaisir à voir. Nous fûmes pris là par la pluie, mais elle ne tomba en abondance qu'après notre arrivée à un gros bourg appelé La Chambre ³, et les toiles cirées, que nous raccommodâmes tant bien que mal, nous protégèrent parfaitement. Beaucoup de gens logeaient à notre hôtellerie, et pourtant l'on nous y traita fort bien, car le pain, le vin et deux hachis ⁴ surtout furent excellents. Avant de nous mettre à table, nous étions convenus avec l'hôte d'un prix pour lequel il nous traiterait à sa mode. Il nous traita bien et cependant nous demandâmes deux autres de ces hachis qu'il nous fit payer près d'un demi-teston chaque, mais ils étaient assez bons et assez bien faits pour valoir ce prix-là. Après souper, j'eus la mauvaise idée d'aller à la cuisine voir comme on les apprêtait ; mais la vue de la cuisinière, horrible et sale vieille au visage noir et crasseux, et la puanteur de la

1. Savoie, chef-lieu d'arrondissement.

2. Ce haut clocher de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, flanqué de quatre clochetons, se voit très bien sur le plan de Saint-Jean-de-Maurienne, publié dans le *Théâtre du Piémont et de la Savoie*, La Haye, Adrien Moettjens, 1700, 2 vol. in-f^o, t. II (La première édition des planches est de 1682).

3. « Samarra », Savoie, arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, chef-lieu de canton.

4 « polpettoni ».

cuisine en désordre me donnèrent la nausée. Sans demander mon reste, j'allai rejoindre mes compagnons et le seul récit de ce que j'avais vu faillit les faire vomir. On a raison de dire que, si l'on craint les nausées, il faut bien se garder d'aller voir des cuisines; cette maxime, qui est loin d'être toujours juste, l'est toujours à mon avis dans les hôtelleries. Les chambres au contraire étaient fort propres, les lits garnis de linge d'une odeur excellente, les tables ornées de fleurs; tout cela était dû aux soins du valet, qui à souper nous avait servi ces plats d'aussi belle apparence que s'ils sortaient des mains les plus propres du monde. Mais comme nous avions aussi bon appétit que ceux qui voyagent sur mer, tout fut trouvé exquis.

Le 21 mai.

Après avoir si bien soupé la veille, il nous fut d'autant plus pénible de quitter le lit, qu'il fallut nous lever à la lumière apportée dans notre chambre par le diligent Maître Georges ¹. Cet homme devait avoir fait un pacte avec le sommeil, car mangeant plus que nous et se couchant plus tard, il venait toujours nous éveiller avant l'aube, et pourtant il avait déjà soigné les chevaux. Au réveil nous nous trouvâmes le gosier fort sec. Le Seigneur Odofredi ayant demandé s'il y avait de l'eau-de-vie, on lui apporta une grande bouteille d'étain, contenant

1. « M. Giorgio », Georges Carolati, voiturin qu'ils avaient pris à Turin le 16 mai. « C'était, dit L., un homme d'âge moyen et d'assez belle humeur pour nous tenir tous en gaieté; il fut notre premier maître de français ». Cette abréviation M., que nous retrouverons, pourrait signifier aussi *Messer* et en français *Monsieur*; mais Georges Carolati était un personnage trop humble pour que L. lui donnât un de ces titres, réservés à des personnes d'une situation sociale assez élevée. *Messer* était d'ailleurs bien peu usité en Italie à l'époque de L. Dès le commencement du xvii^e siècle, Trajan Boccalini montrait « l'honorable titre de Messer » remplacé à Naples et à Rome par d'autres plus pompeux (*Ragguagli di Parnaso di Traiano Boccalini, Romano, Milano, 1614-1615, 2 part. in-8, 2^e partie, p. 240*). Je crois donc qu'il faut lire ici *Maestro*. « Aux artisans et gens de boutique, dit Furetière, on donne la qualité de Maistre, jointe à leur nom propre seulement sans y mettre leur surnom [c'est-à-dire leur nom de famille], comme on fait aux avocats » (au mot *Maistre*).

un vin plus fort que le malvoisie et clair comme l'eau; il fallut me contenter d'en respirer l'odeur et, pour son goût, m'en rapporter à mes compagnons.

J'allai célébrer la sainte messe à l'église des Pères Conventuels ¹, où je fus tout heureux de trouver un Père italien à qui je me confessai. C'était ma première confession depuis notre départ de Gênes. Ne vous scandalisez pas de cet aveu, lecteur. Plût à Dieu que j'eusse toujours vécu et que je dusse vivre à l'avenir avec l'innocence et la vertu que j'ai toujours observées et que j'espère observer toujours en voyage. Étranger partout, le voyageur ne jette sur la plus rare beauté qu'un coup d'œil rapide; le désir de voir du nouveau l'empêche de se plaire aux objets présents ². Si l'œil oblige parfois le cœur à adorer quelque beauté merveilleuse, l'imagination n'en garde pas le souvenir et les flèches de l'Amour ne peuvent atteindre un homme en mouvement. Les tables dont il faut changer sont tantôt bonnes, tantôt mauvaises et ne flattent point le goût. Le désir de voir des édifices somptueux, des peintures remarquables, des cabinets précieux, de nouvelles manières de s'habiller, le plaisir d'entendre tant de langages différents, de fréquenter diverses nations, d'observer des coutumes variées et bien d'autres choses pareilles, tout cela disparaît bientôt devant les souffrances, plus nombreuses qu'on ne s'imagine. Et les frais, quand on les a payés, ne croyez pas qu'on se les rappelle sans regret. Mais ceci varie suivant les caractères, et aux gens intéressés la dépense semblera plus pénible que les souffrances mêmes. Mon père serait content, je pense, si, maintenant que me voici de retour, j'éprouvais quelque amertume en réfléchissant à ce que j'ai dépensé pour me faire secouer par les chevaux et fatiguer par les incommodités du voyage pendant des mois et des années. Il voudrait que devenu

1. Couvent de Franciscains fondé en 1369 par les comtes de La Chambre. Il a duré jusqu'à la Révolution.

2. Dans B depuis « Si l'œil oblige » jusqu'à « tantôt le mépris », le texte est abrégé, et la plupart des détails personnels relatifs à l'auteur manquent.

passionné pour mon petit cabinet, où je suis présentement à écrire, et amoureux de ce bien-être qu'il nous a acheté au prix de tant de sueurs, j'apprise à me conduire une bonne fois en homme et en vrai prêtre, et non plus en galant si curieux. Je confesse que, s'il a montré tant de promptitude à seconder mes désirs, s'il m'a donné des bénédictions et de l'argent, c'est qu'il s'imaginait que j'allais apprendre à vivre en homme de bien, et rompre les nombreuses amitiés qui m'attachent à nos cavaliers et à nos dames, amitiés qui, en fin de compte, ne devaient avoir d'autre résultat que de beaucoup diminuer mon amour pour Dieu, pour les miens et pour l'étude. Mais j'ai fait tout l'opposé, car lorsque le caprice se rend maître d'une cervelle légère, elle ne pense à rien qu'à ses propres satisfactions, et il n'est plus question de prudence et d'économie.

Que j'étais loin de partager les bonnes intentions de mon cher père ! C'est pour me rendre plus aimable en compagnie et pouvoir toujours placer des propos et des récits agréables, que j'allai en France observer la manière de vivre et les mœurs. Dans notre Italie, on adore trop ces pays sans les avoir vus : chacun prend plaisir à entendre parler de cette liberté qu'on n'ose pratiquer chez nous mais qu'on voudrait y être praticable. Par malheur pour moi, je n'eus pas les sentiments de piété que nourrissent dans leur cœur bien des saints qui jouissent maintenant du repos du ciel. Après avoir été tout à tous dans les villes, le cœur embrasé d'une ardente charité ; après avoir vécu dans le calme des cloîtres et la solitude des déserts, ils crurent se perfectionner plus encore en voyageant. Je pourrais par conséquent dire que, si nous vivons en hommes de bien, les voyages sont excellents pour nous maintenir unis à Dieu, car Dieu est partout le même, très parfait et toujours aimable, tandis que les autres choses, diverses et changeantes, méritent tantôt l'amour et tantôt le mépris ¹.

1. Sur ce point Lemaistre de Sacy était d'une opinion bien opposée à celle de L. Il disait que « voyageur, après tout, c'était voir le diable habillé en toute

Je fus donc bien content de recevoir l'absolution, non que j'en eusse grand besoin, mais par un juste respect pour le saint sacrifice. Après la messe, je revins à l'hôtellerie avec grande envie de boire de la *garbana* (c'est le nom qu'on donne à cette liqueur dans le pays ¹); j'y fis bien tremper quelques tranches de pain après les avoir grillées sur de la braise ardente. La *garbana* ressemble tout à fait à notre eau-de-vie la plus douce. Son odeur n'est point pénétrante comme celle de la nôtre et ne peut à elle seule la faire reconnaître pour cette excellente liqueur; il est pour cela nécessaire d'y goûter. Je n'osai vider le verre de peur de me rendre malade, mais, au contraire, elle nous fit grand bien à tous : elle n'en fit point cependant à notre bourse, car il fallut la payer une livre par tête.

En sortant nous étions un peu plus gais que de coutume et, après avoir dit nos dévotions, un esprit ami de l'harmonie vint nous inspirer et nous fit chanter jusqu'à Aiguebelle ², où nous arrivâmes à l'heure du marché. Après nous être un peu réconfortés, nous allâmes faire un tour dans le bourg. Une femme, qui tenait à elle seule une grande boutique pleine de marchandises de toute sorte à l'usage des paysans du lieu, nous étonna beaucoup. Il était vraiment curieux de la voir, entourée de cinquante personnes, qui toutes lui demandaient quelque chose, les servir en un clin d'œil sans leur faire de questions; ses mains, qui étaient fort belles, semblaient voler, on les voyait tour à tour couper du savon, peser du sucre, emplir des cornets, prendre la plume pour compter ou pour écrire sur le registre, et faire bien d'autres choses encore. Tout cela ne l'empêchait pas de jeter sur nous de temps à

sorte de façons, à l'allemande, à l'italienne, à l'espagnole, et à l'anglaise, mais que c'était toujours le diable » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Paris, 1860, in-8, t. II, p. 336).

1. D'après les renseignements que je dois à l'obligeance de M. Bruchet, archiviste départemental de la Haute-Savoie, le mot *garbanna* (avec deux *n*) désignerait la gentiane dans la Haute-Maurienne.

2. « Gubella », Savoie, arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, chef-lieu de canton.

autre des regards fort aimables, car elle nous avait remarqués. Le voiturin vint interrompre notre contemplation et nous fit monter immédiatement à cheval, car les dix-neuf heures ¹ étaient déjà sonnées, et nous avions encore à faire six lieues valant dix-huit milles d'Italie, mais de ces milles comme en fait un loup à jeun.

A Montmélian ², après avoir mis pied à terre et nous être fait apporter un pain et quelques rafraîchissements, nous jetâmes un coup d'œil sur la belle forteresse. Bâtie d'un côté au sommet d'une rampe creusée en majeure partie dans le tuf même du mont, protégée de l'autre par une très haute montagne inaccessible de toutes parts, par devant dominant une plaine spacieuse, elle est inexpugnable ³. Les Français le virent bien par eux-mêmes, quand, après un siège de dix-huit mois, leur général fut à la fin obligé de dire : « Montmélian, je cède à ta puissance ⁴. »

Ayant extrêmement pressé nos chevaux pour être de jour

1. Audeber explique très clairement la manière italienne de compter les heures «...Pour l'ordre de conter les heures, on suit par toute l'Italie le jour naturel de la façon des Juifs : car on se règle sur le Soleil couché et on conte vingt-quatre heures, comme estant le jour finy pour en recommencer un nouveau. Et par ainsy une heure après (qui est à la nuit fermante) on recommence à conter la première heure, continuant jusques à vingt-quatre qui durent jusques à l'autre soir, au moins finissant au Soleil couchant : de sorte que les heures haussent et baissent suiuant les saisons : et ainsy le Midy se trouue à quatorze heures au temps du Solstice d'Été et à vingt heures au Solstice d'Hyuer. En cette façon de conter, il n'y a autre commodité, sinon que on sçait tousiours combien il y a encores d'heures de iour iusques au soir » (p. 33).

Au XVIII^e siècle, l'usage de compter les heures à partir de midi et de minuit se répandit dans les États italiens gouvernés par des princes allemands. Lors du voyage de Goëthe en Italie (1786), les horloges officielles de Florence et de Milan indiquaient l'heure de cette manière (Goëthe, *Italienische Reise*, t. II, p. 321). Elle a fini par prévaloir. L'usage de compter les heures à partir du soleil couché persistait cependant encore à Pise au milieu du XIX^e siècle. J'ignore s'il a partout disparu en Italie.

2. Savoie, arr. de Chambéry, chef-lieu de canton.

3. Voir le plan à vol d'oiseau de Montmélian dans le tome II du *Théâtre du Piémont*. — La « très haute montagne inaccessible » est probablement le massif de la Roche du Guet situé au nord de Montmélian.

4. Louis XIII avait assiégé Montmélian treize mois sans pouvoir le prendre.

à Chambéry, capitale de la Savoie, nous y arrivâmes plus tôt que nous n'espérions. Nous prîmes un logement dans le faubourg, qui par sa longueur, le nombre de ses boutiques et de ses habitants, ferait bien une ville à lui seul ¹. Dans ce faubourg donne une porte par laquelle on entre à Chambéry ² où nous trouvâmes une population nombreuse et belle, beaucoup de grandes boutiques et de fontaines pour la commodité du public. Après avoir visité la place qui est très vaste, nous revînmes à l'hôtellerie pour y jouir des belles vues qu'on y découvre de toutes parts.

Mes compagnons ayant justement aperçu derrière une jalousie une jeune fille, très belle à les en croire ³, lui firent un salut, auquel elle répondit en inclinant la tête. Elle ne se retirait pas et, sa maison étant contiguë à l'hôtellerie, ils n'eurent qu'à traverser quelques chambres pour se trouver près d'elle. Elle leur parla beaucoup, mais, ne pouvant la comprendre, ils haussaient les épaules : cette fille, moins naïve qu'ils ne pensaient peut-être, les ayant pris pour des Espagnols en voyant leur visage brûlé par le soleil, leur dit quelques mots d'espagnol. Ils m'appelèrent plusieurs fois, mais je me doutai de ce qu'ils me voulaient, et pour ne pas interrompre mon bréviaire, je fis semblant de ne pas les entendre. Comme ils ne répondaient rien, cette fille devina qu'ils étaient italiens et leur dit en leur langue : « *Dò la buona sera a loro, Signori* ⁴. » Ils lui répondirent aussitôt, mais elle ne put guère leur en dire davantage et probablement ne les comprit que bien peu. Enfin,

1. « Les faubourgs [de Chambéry] sont grands et propres pour exercer diverses sortes de métiers » (*Théâtre du Piémont*, t. II, p. 7). Sur le plan de Chambéry contenu dans cet ouvrage, le faubourg de Montmélian dont L. parle, occupe presque autant d'espace que la ville. Pacichelli remarque également que ce faubourg semble aussi grand qu'elle (t. III, p. 399).

2. Sur le plan à vol d'oiseau de Chambéry, publié dans le *Théâtre du Piémont* (t. II) on voit très bien ce faubourg, avec la porte de Montmélian donnant accès dans la ville.

3. Belli observe qu'à Chambéry « les femmes sont fort belles, familières et aimables autant qu'il est possible » (p. 163).

4. « Je vous donne le bonsoir, Messieurs. »

quand il plut à Dieu, l'hôte les avertit que j'avais terminé mon office, et fit servir la table, où parut la première une grande langue de bœuf vraiment digne de cet honneur, et qui voulut voir si nous entendions son langage ¹. Ces messieurs, cédant à la faim, généralement plus puissante que l'amour, prirent volontiers congé de la jeune fille et quittèrent les plaisirs de la vue pour ceux du goût, car le souper était excellent. Après souper, nous devisâmes tous gaiement de cette aventure. Nous goûtions ainsi pour la première fois les plaisirs que la noble et riche France réserve à ceux qui se dérangent pour aller voir ce vrai paradis terrestre, où s'est conservée l'innocente liberté des premiers jours du monde, avant la venue du serpent ².

Le 22 mai, jour de l'Ascension de N.-S.

J'allai dire la sainte messe à la chapelle de S. A. Royale, bâtie dans un château situé un peu au-dessus de la place; défendu par une bonne garnison et de l'artillerie, fortifié de tous côtés et muni de ponts-levis, ce château commande la ville.

À l'entrée de la place conduisant au palais ducal et à l'église se trouve une porte dorée ³, sur laquelle sont peints la Sérénissime Duchesse régnante et Monsieur le Duc aujourd'hui

1. « una gran lingua di bue che uolse prouare se intendeuamo il suo linguaggio. » J'ai conservé ce jeu de mots.

2. Un chapitre du *Voyage* de Savinien d'Alquier (t. I, p. 131) a pour titre « La France est le paradis terrestre du monde et de la nature ».

Le comte Albert Caprara, Bolonais ami de L., qui en parlera plusieurs fois dans sa relation, pensait comme lui. « Si pour la toilette et ce qui regarde les délices des sens, la France est de beaucoup supérieure, elle ne le cède cependant à personne pour les qualités moins apparentes de la raison; maîtresse consommée des arts qui peuvent servir en quelque manière aux sens ou à l'esprit » (*L'uso delle passioni del Rever. Padre Francesco Senò tradotto dalla lingua Francese nell' Italiana dal Conte Alberto Caprara, Bologna, 1662, in-12. Al lettore, p. 13*).

3. Probablement la porte dite de la Reine située autrefois sur l'enceinte de la ville à l'entrée du château.

vivant ¹, tous deux avec le sceptre et la couronne, comme rois de Chypre, bien que ce royaume soit à présent sous le joug tyrannique du grand Turc ².

Après avoir vu de cette hauteur la ville entière, fort bien bâtie et dans une belle situation, nous allâmes à la chapelle du château adorer le bâton sanctifié par les mains de saint Joseph, époux de la sainte Vierge et père nourricier de Jésus-Christ, trois épines de la couronne du Rédempteur, une côte du glorieux martyr saint Sébastien ³, et bien d'autres reliques. Cette église, desservie par des chanoines (car c'est une collégiale), a une façade tout en marbre blanc ornée de statues. On me revêtit, pour dire la messe, d'ornements blancs magnifiques et d'une aube garnie de dentelles qui valaient bien vingt pistoles la brassé : envoyée par Madame ⁴, mère du Duc régnant, peu de temps avant la mort de cette princesse, elle avait été portée une seule fois, quand avait célébré un évêque ultramontain, passant par Chambéry pour se rendre à Paris.

Après être rentrés à l'hôtellerie et avoir déjeuné avec des espèces de brioches ⁵ achetées chez les pâtisseries, nous allâmes,

1. Charles-Emmanuel, mort le 12 juin 1675. Il avait épousé le 4 mars 1663 Françoise d'Orléans, fille puinée de Gaston d'Orléans, morte le 14 janvier 1664.

2. « ...sur laquelle est peinte la Sérénissime Duchesse, reine de Chypre, à droite du Sérénissime Duc représenté assis sur un trône majestueux, avec la couronne royale sur la tête » B.

3. Les reliques mentionnées par L. sont indiquées en ces termes dans un inventaire datant probablement de 1753 : « un bâton de saint Joseph : une épine entière et une partie d'une autre épine de la couronne de N.-S. J.-C. ; reliques de saint Sébastien » (Inventaire des reliques de la Sainte-Chapelle de Savoie au château de Chambéry, publié dans A. de Jussieu, *La Sainte-Chapelle du château de Chambéry*, dans *Mémoires de l'Académie impériale de Savoie*, Chambéry, 1869, 2^e série, t. X, p. 300 et 301). Depuis la Révolution, ces reliques sont au couvent des Capucins de Chambéry.

4. Madame Royale, Christine de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née le 10 février 1606, morte le 27 décembre 1663, femme de Victor-Amédée de Savoie.

5. « con certe ciambelle ». D'après Tommaso et Bellini et la dernière édition de la *Crusca*, la *ciambella* est un gâteau en forme de couronne, composé de farine, d'œufs, de sucre et de beurre. — On voit très bien ces *ciambelle* dans un dessin d'Annibal Carrache représentant un *ciambellaro* bolonais de la première moitié du XVII^e siècle (*Diverse figure al numero di ottanta diseguate di penna nell' hora di recreatione da Annibale Carracci, intagliate da Simone Guilino, Parigino*, Roma, 1646, gr. in-f^o, n^o 72).

mais par un beau temps grâce à Dieu, passer la rude montagne d'Aiguebelle. Elle est moins haute, moins effrayante à monter que le Cenis, mais pire encore à descendre, s'il fallait le faire à pied ou à cheval ¹. Nous avons pris à Chambéry des hommes qui, au milieu des précipices, nous portèrent fort rapidement jusqu'au bas sur des litières d'osier en forme de sièges. Ils sautaient de roche en roche comme des pies et se tordaient continuellement comme des serpents. Pour moi, je croyais bien ne pouvoir arriver au bas sans tomber dans un précipice; aussi me décidai-je à fermer les yeux, et fis-je cette descente de trois milles en volant pour ainsi dire et dans un demi-sommeil. Dans la vallée est un lac ² qui a pris le nom de la montagne; on y voyait nombre de petites barques sur lesquelles les gens du pays le traversaient pour se rendre à l'église ³. Les femmes avaient la tête couverte de voiles blancs descendant jusqu'à terre, qui les faisaient ressembler à des religieuses Olivetaines ⁴.

Deux lieues plus loin, nous sortîmes enfin des montagnes et nous arrivâmes à Pont-de-Beauvoisin ⁵, bourg fort peuplé. Nous y passâmes sur un pont de pierre ⁶, au milieu duquel est une

1. Pour aller de Chambéry à Lyon, il fallait alors traverser le col d'Aiguebelle. Charles-Emmanuel II de Savoie fit établir une autre route moins difficile passant au sud d'Aiguebelle par Saint-Thibaut-de-Goux, le mont de la Grotte et les Échelles. Cette route, terminée en 1675, fut généralement suivie au lieu de l'ancienne.

2. Le lac d'Aiguebelle. Rucellai décrit la belle vue qu'on a du haut de la montagne. Une grande troupe de Marrons l'accompagna, lui et ses compagnons, pendant une longue partie de la descente vers Pont-de-Beauvoisin, en voulant les porter sur des chaises presque par force; mais ils préférèrent glisser sur la neige (p. 71).

3. Peut-être à une chapelle de la sainte Vierge située dans une île du lac et qui existe encore.

4. Les Bénédictines du Mont Olivet portaient un voile noir descendant seulement sur les épaules ([Pierre Hélyot], *Histoire des ordres monastiques*, Paris, 1721, 8 vol. in-4, t. IV, p. 203, et planches représentant une « Bénédictine du Mont Olivet en habit ordinaire » (p. 200), et une « Bénédictine du Mont Olivet en habit de chœur » (p. 203).

5. « Bouosino » B. « Bouesino » P. Savoie, arr. de Chambéry, chef-lieu de canton.

6. Ce pont sur le Guiers « n'est que d'une seule arche, fort étroit, en dos d'âne, à peu près de la forme d'un petit pont qui est au milieu du village d'Es-

croix qui sépare la Savoie de la France ¹ ; de chaque côté du pont il y a une hôtellerie, et la ville est commandée par deux gouverneurs. Les Français et les Savoyards s'entendent naturellement comme chiens et chats. Je m'étonne qu'il n'ait jamais été possible de réunir tout le pays sous un seul maître. Nous allâmes à la poste des Français, où mes compagnons ne manquèrent pas de recevoir des saluts, des révérences et des baisers des deux servantes. Pendant qu'elles leur tenaient la bride et l'étrier pour les aider à descendre, je sautai à terre sans aide et j'évitai ainsi l'occasion de commettre une impolitesse (comme disent les gens du pays ²). J'étais résolu à ne jamais baiser de femmes, dussé-je être considéré comme une ordure ignominieuse ³, car je pense que les lèvres consacrées chaque matin par le contact du corps de Jésus-Christ ne doivent pas être souillées le midi et le soir par les bouches intéressées de femmes serviles. Cette nouvelle manière de saluer étonna mes jeunes gens eux-mêmes ⁴. Dans toutes les hôtellerie-

sonnes : les maisons touchent l'arche des deux côtés... » (Lettre de M. Desgranges à M. de Torcy, en date du 14 octobre 1696, publ., dans Saint-Simon, *Mémoires*, édit. Boislisle, t. III, p. 501).

1. C'était une croix de marbre, dit Castelli, qui la vit le 20 novembre 1660 (p. 17). Mais suivant Saint-Simon (1696) (édit. Boislisle, t. III, p. 269 et note 1), le pont appartenait tout entier à la France. L'obélisque aux armes de France et de Savoie qui, d'après Joanne (*Savoie*, p. 49), était au milieu du pont et marquait la frontière, remplaçait probablement cette croix.

2. Bichi recommande aux voyageurs de saluer toujours l'hôte et l'hôtesse à la manière du pays, de leur serrer la main en Allemagne et en Pologne et de baiser l'hôtesse sur la figure en Flandre, en France et en Savoie. Y manquer serait considéré comme une offense (*Istruzione...* dans *Viaggi*, p. 29).

3. « quand' anco douessi diuentare il peripsema del uitupero ». L. a probablement emprunté à saint Paul (*I Cor.*, 4. 13) ce mot *peripsema* qui se trouve dans la Vulgate comme dans le texte grec.

4. L'usage était alors en France de saluer les femmes en les embrassant. Gemelli Carreri l'observe pour la première fois à Saint-Ange ^(*) en Savoie (1686) (p. 151). Cet usage existait pourtant à Turin au moins dans l'aristocratie. Les dames piémontaises que L., Odofredi, et Gandolfi trouvèrent chez la comtesse Castagnedi Broglia (V. p. 14, note 1) furent très étonnées, dit L., qu'aucun d'eux ne leur offrit le baiser qu'elles demandaient pourtant en s'approchant

(*) Probablement Saint-Ange, Haute-Savoie, arr. de Saint-Julien, comm. de Reignier.

ries de France on a des servantes au lieu de valets, afin d'assassiner plus doucement les pauvres voyageurs ¹. On nous avait dit que ces baisers se donnaient sur le front en y posant simplement les lèvres; mais ces filles, devenues peut-être au premier coup d'œil amoureuses de mes compagnons, qui, à les considérer selon ce point de vue, méritaient le meilleur accueil, leur donnèrent des baisers d'amantes. Ne doutez pas cependant que ces premiers saluts, doux témoignages de la liberté française, n'aient coûté cher à ces jeunes gens. En effet, décidés

gracieusement. Le P. Broglio, voyant les trois Bolonais reculer avec embarras, fut obligé d'excuser leur impolitesse involontaire en disant qu'ils ignoraient les usages du pays.

Dès le xvi^e siècle, cet usage existait en France (*Le baiser, étude littéraire et historique*, Nancy, 1888, in-8, p. 70 et suiv.); il est remarqué par Bembo dans ces lettres et Alamanni dans ses satires. Sous Louis XIII. le cavalier Marin (Rodocanachi. *Impressions*, p. 5) et Bizoni (Rodocanachi. *Voyage d'un grand seigneur*, p. 144) en parlent tous les deux. En 1643, l'ambassadeur extraordinaire du grand-duc de Toscane a l'honneur d'embrasser la duchesse de Guise, M^{lle} de Guise et la princesse de Condé (Rucellai, p. 242).

Heylyn se trompe donc en disant (p. 44 et suiv.) que les Françaises, de même que les Italiennes et les Espagnoles, regardaient comme un déshonneur de se laisser embrasser par un homme; mais cela était vrai des Italiennes. Bouchard, en 1632, observe que les femmes de Pouzzoles « se donnent toutes les mêmes libertés que nos Françaises... hormis le baiser qui est chose universellement abhorrée dans toute l'Italie (dans Marcheix, p. 108). « Quand le Prestre marie, dit Audeber, nonobstant que la coutume soit que l'espoux baise l'espouse, néanmoins [les Italiennes] ne le veulent permettre et ay ueu pour cette occasion une querelle en l'Église deuant le Prestre, et l'espouse bailler un soufflet à son espoux qui la uouloit baiser, pource qu'ils tiennent pour maxime un Prouerbe que, qui a eu le baiser d'une femme a le reste sans difficulté. Et quand ils entendent estre en France la coutume de baiser les femmes en les saluant, ils trouvent cela si estrange que plusieurs ne le ueulent croire » (p. 42). Suivant Leti, cet usage français était regardé comme une fable par les Italiennes (*Dialoghi historici*, Geneva, 1665, in-12, 1^{re} partie, p. 69; *L'Italia regnante*, t. I, p. 97), mais si l'on en croit Adimari, il était connu partout en Italie à la fin du xvii^e siècle (p. 127, *Satira IX*). Ray (p. 342) observe qu'en embrassant une Italienne, on s'exposerait à se faire poignarder. La scène du *Sicilien* de Molière, où un jaloux Sicilien s'offense de voir une jeune esclave qu'il aime embrassée par un gentilhomme français, est tout à fait conforme aux mœurs italiennes du temps.

Quand les usages français devinrent à la mode en Italie, celui-là ne s'y introduisit pas. En 1776, Roland observe à Milan que « l'on ne baise en public que la main » (t. I, p. 436). Lalande fait la même remarque (t. II, p. 365).

1. L. n'aimait pas les auberges servies par des femmes car « les belles œilades s'y paient et il est rare qu'en y soit bien » (5 mai 1664).

à ne pas dîner, nous fîmes dire aux servantes par Filipponi de nous apporter quelque chose de chaud ; mais, ne comprenant pas ou ne voulant pas comprendre, elles nous servirent des cailles et d'autres mets délicats. Ensuite il fallut payer tout après avoir seulement goûté d'un plat ¹. On nous l'avait bien dit à Turin, et c'est un proverbe en France, qu'il en coûte autant pour regarder que pour manger ; quant à vous reposer dans une hôtellerie sans y rien prendre, n'y pensez même pas.

Nous montâmes à cheval fort en colère. Ces servantes importunes n'en continuèrent pas moins leurs saluts et leurs révérences pour avoir leurs épingles, mais cette fois elles eurent seulement des..... de musc ² à la mode du pays, reçues du seigneur Odofredi, qui d'abord s'était léché les lèvres de ces baisers si doux ³. Pourtant, afin de nous calmer, elles avaient apporté à chacun de nous un petit bouquet suivant l'usage ⁴. Cette aventure m'inspira une telle horreur pour les baisers que je jurai de ne jamais m'en laisser donner par aucune femme. L'esprit et l'exquise beauté de ces deux jeunes Françaises méritaient certainement des baisers et des adorations. Mais il fallut ensuite de toute nécessité, et le voiturin nous en avertit, aller baiser l'hôtesse qui était, elle aussi, gracieuse et jolie, et puis la mère de l'hôtesse, horrible vieille édentée, baveuse et toute dégouttante de sueur, qui tournait la broche dans la cuisine. Cette dernière

1. Dans B ceci est raconté différemment : « Nous allâmes à la poste française où de jeunes servantes, après avoir pris nos chevaux par la bride et nous avoir tenu l'étrier pour descendre, nous firent des révérences et nous baisèrent. Ces façons nous parurent étranges, mais nous payâmes bien cher ces premiers baisers français. Étant décidés à ne pas dîner là, nous demandâmes simplement quelque chose de chaud à ces filles. »

2. « delle razzatine di muschio alla paesana... » Les mots *alla paesana* ne se trouvent pas dans B. — M. Ludovic Frati pense que ce mot *razzatine*, manquant dans les dictionnaires, est un dérivé du verbe *razzare* et un synonyme du mot *spruzzatine*. Il s'agirait alors d'un parfum liquide à base de musc dont Ofredi aurait jeté des gouttes aux servantes.

3. « Mais elles n'eurent que des.... de musc » B.

4. Cet usage de présenter dans les auberges un bouquet aux voyageurs pour leur demander un pourboire est remarqué par Moryson dans la Haute-Allemagne (p. 85), par Heylyn à Étampes (p. 127). Suivant Nemeitz (*Nachlese*, p. 11) il existait au commencement du xviii^e siècle dans l'État de Venise.

nous répugnait beaucoup et nous fit oublier tout le plaisir que nous avions éprouvé en déposant de chastes baisers sur les fronts de ces filles pour leur rendre les leurs ¹. Le voiturin qui avait remarqué cette manière déplacée de baiser ², avertit mes compagnons de porter un peu plus haut leurs lèvres en saluant ainsi la maîtresse de l'auberge et sa mère, car on ne posait les lèvres que sur le front. Il prit ensuite ma défense en disant que je ne pouvais faire cette politesse-là, parce que j'avais promis à Dieu par un vœu solennel de m'en abstenir : sans cela l'hôtesse, sous prétexte de dévotion particulière, aurait tenu plus encore que les deux servantes à me baiser, mais elle n'aurait pu en venir à bout malgré moi, elle étant petite et moi grand.

Je ne veux point critiquer ici les nations étrangères, surtout la France, si aimée et si respectée du monde entier, mais peut-être vaudrait-il mieux que de pareils usages fussent suivis seulement entre Français. Ces privautés-là excitent facilement à la luxure les Italiens et surtout les Espagnols, peuples d'un naturel ardent, au lieu que les Français restent de glace. Grâce à Dieu ces servantes n'y gagnèrent pas grand'chose, car en partant nous étions bien dégoûtés.

Chemin faisant, la vue de toutes ces belles collines et de ces petites plaines nous rendit un peu de gaieté et nous fîmes sept lieues sans les trouver bien longues. Nous descendîmes à La Tour-du-Pin ³, bourg qui doit son nom à un grand pin né par hasard au sommet d'une tour. Il y avait là quantité de Français occupés à jouer le souper aux boules, et après le souper, ils retournèrent jouer à la chandelle jusqu'à sept heures de nuit. C'est l'usage en ce pays de ne point se coucher les jours de fête, jusqu'à ce que tout le gain de la semaine soit passé dans les mains de l'hôte. A cette heure-là

1. Le passage suivant depuis « Le voiturin qui avait remarqué » jusqu'à « et moi grand » manque dans B.

2. Entendez : celle des servantes.

3. Isère, chef-lieu d'arrondissement.

nous étions profondément endormis. Aussi ne fais-je que rapporter ici ce que nous dit Georges, qui toute la nuit tint compagnie aux joueurs et y perdit tout ce qu'il devait toucher pour nous avoir accompagnés, quatre de nos écus en pauls¹. Toutefois je ne garantis pas que Georges ait dit vrai, car il est sage de ne pas croire du tout les voiturins².

Dans ce pays³, la manière de jouer aux boules diffère beaucoup de la nôtre : pendant le jeu on ne les touche jamais avec les mains ; elles roulent sur un terrain plat, battu et aplani à l'aide de battes comme les aires des tuiliers qui cuisent des briques et des jarres, et entouré de planchettes de bois hautes d'un demi-pied contre lesquelles on fait rebondir ces boules pour les rapprocher de la petite boule⁴. Les joueurs tiennent à la main une planchette longue d'un demi-bras,⁵ dont ils se servent pour les envoyer et les renvoyer, et pour faire pendant le jeu tout ce qu'on fait chez nous avec les mains. Ordinairement il faut douze points pour terminer la partie. A Rome j'ai vu cependant jouer de la même manière dans les cours et les jardins des hôtelleries vers la Trinité-des-Monts et le Campo Vaccino. Ils jouent fort bien, et ce jeu me plut beaucoup⁶.

1. « ...quattro scudi nostrani di pauli » B. « quattro scudi » P. Suivant les renseignements que je dois à l'obligeance de M. Ludovic Frati, L. veut parler ici d'écus romains qui, en 1664, valaient 10 pauls.

2. Les voiturins avaient mauvaise réputation. « A Lorette, dit l'abbé Arnould, je fus à confesse à un révérend Père jésuite françois et il me souviendra toute ma vie du zèle de ce bon Père contre les méchants, car m'étant accusé d'avoir battu un voiturin : « Passez, passez, me dit-il, il n'y a pas grand mal à cela, ce sont les plus méchants coquins du monde ». Je ne sais si, sans faire quelque jugement téméraire, on ne pourroit pas croire que ce bon Père avoit reçu quelque déplaisir de ces sortes de gens » (*Mémoires*, dans coll. Michaud, t. XXIII, p. 527). Le président de Brosses les appelait « abominables canailles, race la plus méchante qui ait jamais rampé sur la surface de la terre ».

3. Le passage suivant depuis « Dans ce pays » jusqu'à « me plut beaucoup » manque dans B.

4. Cette petite boule servait probablement de but.

5. Le bras de Bologne correspondait à 0^m 640039 (Angelo Martini, *Manuale di metrologia*, Torino, 1883, in-8, p. 92).

6. D'après le texte, il est impossible de savoir si cette dernière phrase s'applique aux joueurs de La Tour-du-Pin ou à ceux de Rome.

III. — LYON

Le 23 mai.

Au moment de notre réveil, le jour était déjà haut. Nous nous levâmes, et cette fois, il nous fallut aller appeler le voiturin qui eut grand'peine à quitter le lit. Le vent nous incommoda fort ce jour-là. Nos chevaux n'en pouvaient plus, car nous n'en avions jamais changé depuis Turin, sauf pour gravir le mont Cenis et la montagne d'Aiguebelette où nous nous fîmes porter à dos de mulet et à bras d'homme pour vingt-cinq pauls par tête. Mais l'espoir d'arriver à Lyon le soir même soutint notre courage. Nous nous arrêtâmes à La Verpillière ¹, village de quelques feux où nous trouvâmes quatre bénédictins et deux jésuites. Encore qu'appartenant à des ordres différents, ils s'étaient fort bien entendus pour faire chercher par tout le pays de quoi bien dîner; il y avait parmi eux, et c'est tout dire, un abbé et un visiteur ². L'hôtesse, femme extrêmement rusée, aussi grande et aussi grosse que l'abbé, voyant ces moines plus affamés qu'un dévot qui a jeûné au pain et à l'eau tout le carême, leur dit que, avant de se mettre à table, il fallait compter avec elle. Car elle tenait à ne pas avoir les mêmes ennuis que peu de jours auparavant, lorsque d'autres moines, après avoir tout dévoré dans son

1. « Verbière », Isère, arr. de Vienne, chef-lieu de canton.

2. « Dans les abbayes chefs d'ordre, il y a des visiteurs qu'on envoie dans tous les monastères qui en dépendent pour voir si la discipline régulière y est bien gardée. Les visiteurs sont d'ordinaire élus par le chapitre général. La congrégation de Saint-Maur en a six pour le royaume de France » (Furetière, au mot *Visiteur*).

hôtellerie, la voulaient payer en monnaie de singe. Cette scène plaisante dont nous étions spectateurs, tandis que Georges nous servait d'interprète, faillit nous faire mourir de rire.

L'abbé, gros homme à vue basse, voulut voir exactement tout par lui-même avant que l'hôtesse commençât à faire son compte. Comme il était bien occupé à considérer et à flâner un ragoût d'œufs de poisson ¹, ses lunettes qu'il avait sur le nez tombèrent dans le plat; il les reprit et les mit aussitôt dans sa bouche. La maligne hôtesse, s'étant bien aperçue de la gloutonnerie de l'abbé, compta ce plat quatre jules, et fit monter à quatre pistoles la dépense totale du dîner, exquis d'ailleurs, et digne d'un prince. Ce prix si élevé donna lieu à une petite contestation, et ils firent enlever trois plats, une anguille pesant trois livres et peut-être même davantage, un brochet de même grosseur cuit sur le gril, et le ragoût. Mais le Père abbé saisit le ragoût en disant : « Non, non, emportez plutôt tout le reste », et l'hôtesse prit à la place une belle tanche marinée. Il resta donc pour nous ce que les religieux n'avaient pas voulu. Le dîner nous fit plaisir, et l'hôtesse nous en fit plus encore en venant nous dire à voix basse : « Mangez gaiement, car je veux que les moines paient pour vous ». Nous croyions ² être en pays de cocagne dans cette hôtellerie où nous étions si bien et à si bon compte, à la barbe de ces Messieurs les dévaliseurs de campagnes ³. Quand ils voulurent ravoïr leurs valises, il leur fallut payer trois pistoles pour ce seul dîner : après avoir crié un peu, ils finirent par s'exécuter; et nous, afin d'apaiser le bruit, nous fîmes semblant de nous trouver écorchés pour avoir payé trois portions une pistole. Ils conclurent à la fin que, depuis qu'ils couraient le monde, ils

1. « ...un piatto di guazzetto fatto d'oua di pesce... »

2. Le passage suivant depuis « Nous croyions » jusqu'à « de Chine » est très abrégé dans B.

3. « ...quei Sig. Sualigia campagne, quali se uollero riauere le ualigi..... » J'ai essayé de conserver ce jeu de mots.

n'avaient jamais tant dépensé, mais aussi qu'ils n'avaient jamais mangé de plats maigres si bien apprêtés. L'abbé se léchait encore les lèvres au souvenir de ce bon ragoût composé d'œufs de poisson, de chair de tortues de terre, avec des champignons, des truffes, des pistaches, des prunes de Damas, des câpres et d'autres bonnes choses qui répandaient mille bonnes odeurs ¹. Les plats de cette hôtellerie étaient tous royaux ² et en majolique bleue historiée de blanc; on ne pouvait rien voir de plus beau, et qui méritât mieux d'être comparé à la porcelaine de Chine.

Le vent qui souffla toujours jusqu'à notre arrivée à Lyon, première ville de France après Paris, nous sembla bien moins pénible après dîner. Nous traversâmes un long faubourg nommé La Guillotière ³, puis un grand pont, au milieu duquel est une porte avec son pont-levis et des herses, avant d'arriver à la porte de la ville où nous donnâmes nos noms au douanier. Un arc de triomphe, élevé pour l'entrée du Légat apostolique le Cardinal Flavio Chigi, neveu de Sa Sainteté le pape Alexandre VII aujourd'hui régnant, couvrait la façade de la porte; on y remarquait, entre autres choses, les devises : *Lug-*

1. Un pareil ragoût semblerait aujourd'hui bizarre; mais alors il n'avait rien d'extraordinaire. On peut trouver des recettes de ce genre dans tous les livres de cuisine italiens et français du temps.

2. « I piatti di questa osteria erano tutti reali e di una maiolica azzurra historiata in bianco... » — Un *piatto reale* était un grand plat sur lequel on disposait avec art plusieurs mets différents, suivant l'usage des repas d'apparat au xvii^e siècle. Voici la définition qu'en donne un contemporain : « Piatti reali, chiamati con tal nome, non perchè seruino solo alle persone de' Rè, ma perchè sono capaci di corpo, di regali e di tramezzamenti, per assodare et amplificare la maestà de' conuiti » (Gio. Francesco Vasselli, *L'Apicio ò vero il maestro de' Conuiti*, Bologna, 1647, in-4, p. 115). On ne peut guère la traduire avec exactitude. Les mots *regali* et *tramezzamenti* doivent être des termes techniques relatifs à l'arrangement des différents mets sur ces plats. Voici une phrase de Vasselli (*op. cit.*, p. 56) qui pourra donner une idée de leur sens : «V'era un piatto reale con un presciutto..... regalato con figure di mangiar bianco, tramezzato con fiori. »

Les traités de tenue de maison italiens du xvii^e siècle mentionnent des plats *mezzi reali*, des tasses, des bassins, et des plats *imperiali* et *reali*, appelés ainsi à cause de leur grandeur.

3. « La Geghizera ».

dunum prima sedes, Belli mora, Amica Gallis ¹. Ces deux dernières devises accompagnaient deux médaillons placés de chaque côté, dont l'un représentait les montagnes qui figurent dans les armes du pape combattues par deux vents avec l'inscription : *Belli mora*, et l'autre représentait le chêne ², avec l'inscription : *Amica Gallis*. Après avoir passé la porte, nous suivîmes le Rhône pour arriver sur la place des Terreaux au centre de laquelle est une fontaine qui ne donne pas beaucoup d'eau. De chaque côté de cette place il y a des maisons fort régulières ; au milieu se trouve la Maison de ville ³, c'est-à-dire le Palais du Parlement ⁴, le plus beau monument de ce genre que possède Lyon, et celui qui lui fait le plus d'honneur avec le couvent des Bénédictines de Saint-Pierre.

Étant descendus chez M. Natalone, dont M. Martin nous avait donné par écrit à Milan ⁵ le nom et l'adresse, nous y trouvâmes, à notre grand plaisir, notre compatriote l'Illustrissime Seigneur Comte Albert Caprara ⁶ : il y occupait un appar-

1. Cet arc de triomphe est représenté sur le frontispice de la *Relation de l'entrée de Monseigneur... Flavio Chigi dans la ville de Lyon* [par le père Ménestrier], Lyon, 1664, in-f°. D'après Ménestrier le texte des deux premières inscriptions était : *Lugdunum prima sedes Galliarum* (*id.*, p. 19), *Belli medius mora* (*id.*, p. 27).

2. « Le chêne entre dans l'écartelure des armoiries de Sa Sainteté » (Ménestrier, *op. cit.*, p. 27).

3. *Maison de ville* : en français dans le texte.

4. Il n'y avait pas de Parlement à Lyon. L. aura sans doute appelé à tort Parlement l'importante juridiction des conservateurs des privilèges royaux des foires de Lyon, réunie au Consulat de Lyon depuis mai 1655, et qui, en 1664, siégeait à l'Hôtel de Ville (J. Vaesen, *La juridiction commerciale à Lyon sous l'Ancien Régime. Étude historique sur la conservation des privilèges royaux de Lyon*, Lyon, 1879, in-8, chap. 3).

5. « M. Natalone... M. Martino ». C'est le seul passage où il soit question d'eux et je ne sais s'il faut lire *Maitre* ou *Monsieur*.

6. Né à Bologne : docteur en droit en 1647. Il enseigna la philosophie morale à l'Université de Bologne en 1667, et entra ensuite au service de l'Empereur qui l'envoya comme ambassadeur en Turquie. Albert Caprara mourut le 20 décembre 1691 (Fantuzzi, *op. cit.*, t. III, p. 101 et suiv.). Il ne faut pas le confondre avec son parent Enée Caprara, général au service de l'Empire ; c'est pourtant ce qu'a fait Villenave dans l'article *Caprara (Albert)* de la biographie Michaud.

Le comte Albert Caprara fit partie du cortège du Légat, lors de l'entrée solennelle de celui-ci à Lyon le 29 mai 1664. Il publia à Lyon, cette même

tement digne d'un seigneur de sa condition, composé de plusieurs chambres garnies de tapisseries et pleines de fort beaux tableaux. Comme il n'y avait point de chambres vides, le comte voulut partager avec nous jusqu'à son propre lit. Je couchai avec le maître de la maison : nous ne disions mot ni l'un ni l'autre.

Après un excellent souper, nous allâmes, en compagnie d'un grand nombre de seigneurs amis de Caprara ¹, à la promenade où vont les cavaliers, les dames et les gens de toute condition ². Les hommes et les femmes s'y promenaient en se tenant par le bras absolument de la manière dont on s'y prend pour faire voler les enfants ³; une femme y donnait ainsi le bras à deux hommes, ou un homme à deux femmes ⁴. Pour nous, peu habitués à ces usages, nous crûmes entrer au bordel. Les prêtres (je parle de ceux étrangers à la ville), sans soutane,

année, une traduction libre du traité de la clémence de Sénèque (*Seneca della Clemenza, all' Eminentissimo e Reverendissimo... Cardinale Chigi, nipote di N. S. e suo legato in Francia presentato dal Conte Alberto Caprara, Lionc, 1664, in-12*). L'épître dédicatoire est datée de Lyon, le 20 août 1664. — L. retrouva plus tard le comte Albert Caprara à Paris.

1. Plusieurs gentilshommes bolonais faisaient partie de la suite du Légat, notamment le comte Aldrovandi et le chevalier de Malte Sampiero.

2. La promenade la plus fréquentée de Lyon était la place Bellecour. C'est probablement d'elle que L. veut parler. Il y avait aussi une belle promenade sur les remparts d'Ainay, vers le confluent du Rhône et de la Saône.

Samuel Chappuzeau fait une description enthousiaste de la place Bellecour. « C'est sous ces ombrages agréables que se vient rendre par bandes toute la Noblesse et tout le peuple, c'est où se donnent parfois des sérénades, où se tiennent des concerts, où se pratiquent toute sorte d'honnêtes galantries, marques trop visibles de la douce liberté Lyonnaise et du repos où chacun vit par le bon ordre de nos surveillants. C'est là encore que mille beaux visages, que mille soleils redonnent le jour au défaut de celui qui éclaire l'Univers, c'est là qu'il se void mille personnes lestement vêtues » (*Lyon dans son lustre, Lyon, 1656, in-8, p. 16*). « Les violons sont tous les soirs en Bellecour », écrit M^{me} de Coulanges à M^{me} de Sévigné, le 1^{er} août 1672 (Sévigné, t. III, p. 161). — Cf. Rucellai, p. 73, et Dumont, t. I, p. 93.

3. « ...in quell'atto appunto che si fa nel far uolare i fanciulli... » Il s'agit peut-être ici d'un jeu consistant à soulever les enfants par les bras, et à les élever en l'air comme s'ils devaient s'envoler.

4. Heylyn, à propos de la promenade du Mail à Orléans, remarque aussi l'habitude qu'ont les Français de se promener le soir en donnant le bras aux femmes. Il ajoute, avec sa malignité ordinaire, que cet usage contribue sans doute à augmenter le nombre des bâtards (p. 135).

avec une jaquette ¹ noire sur le bras, faisaient comme les autres. Les moines, si peu sévère que soit leur règle, ne peuvent aller à la promenade sans causer un grand scandale. Quant aux conversations, je n'en puis rien dire ici, car je ne comprenais pas le langage de tous ces gens-là. Je remarquai leur gaieté, et je les vis à l'entrée de la promenade se prendre par les bras qu'ils courbaient en anse de pot et puis se promener ainsi. Liberté vraiment belle ! Mais si elle ne conduit pas à la corruption, c'est un miracle du hasard, et non de la nature, toujours occupée de la reproduction des êtres.

Parmi toutes ces conversations, je ne pus comprendre que ces belles paroles adressées par une dame à un cavalier italien, qui se promenait avec elle, et probablement savait le français et le latin : « *Lutetia est infernus equorum, purgatorium hominum et paradisus mulierum* ² ». Paris est l'enfer des chevaux, parce qu'ils y supportent sans cesse la fatigue de porter des hommes, de traîner des carrosses, des calèches, ou de vieilles charrettes, jusqu'à ce qu'on finisse par les y écorcher. Paris est le purgatoire des hommes, parce que c'est à eux à servir, à dépenser et à faire les travaux les plus fatigants des maisons ; (quant aux amants étrangers, ils y perdent santé et argent, sans y goûter de vraies jouissances). Paris est le paradis des femmes, parce qu'elles y sont servies, respectées, adorées, et qu'en somme elles y goûtent tous les plaisirs.

Ensuite, nous allâmes, bien fatigués, oublier dans le sommeil toutes ces vanités mondaines.

1. « ...con una gawardina nera sul braccio » « Gavardina » est traduit dans les dictionnaires contemporains par « jaquette ». La *jaquette*, à la fin du xvii^e siècle, était une sorte de casaque sans manches, portée surtout par les paysans. L. veut probablement désigner ici le manteau à petit collet que les prêtres mettaient alors par-dessus la *soutanelle*, soutane courte qui n'allait que jusqu'aux genoux (Cf. Quicherat, *Histoire du costume en France*, p. 519).

2. Proverbe cité en français dans Furetière, au mot *Paradis*. — Le passage suivant depuis « Paris est l'enfer » jusqu'à « tous les plaisirs » manque dans B.

Le 24 mai, à Lyon.

L'impatience de voir une si belle ville ne me laissa guère dormir, et le soleil n'avait pas encore doré les sommets des tours que je me trouvais à Saint-Jean pour y dire la messe. C'est l'église métropolitaine de Lyon. Elle se compose de trois nefs fort grandes. Les chapelles y ont tous leurs autels tournés vers le grand autel ; derrière celui-ci se trouve le chœur, fermé, et réservé à Messieurs les chanoines qui, tous, portent le titre de comte et sont de la première noblesse de France. Je dirai seulement à ce sujet que le Roi aujourd'hui régnant, le Duc de Savoie et d'autres grands princes se font gloire du titre de comte de Saint-Jean ¹. Nul n'est admis parmi eux s'il ne peut prouver cinq degrés de noblesse ². Ce chapitre compta quelque temps parmi ses membres le maudit Calvin, semeur de l'hérésie pestilentielle de l'Angleterre et de Genève, qui devait se montrer bien indigne de sa haute naissance et du titre de chanoine comte ³. La principale dignité du chapitre est celle du doyen ⁴, qui la conserve toute sa vie ; c'est le

1. « Le roi de France, les sires de Villars et ensuite les comtes de Savoie eurent comme un droit héréditaire au canonical d'honneur, mais ils ne le recevaient réellement qu'après s'être présentés avec la chape et l'aumusse à la porte du cloître » (Abbé Jacques, *L'église primatiale de Saint-Jean et le chapitre*, Lyon, 1837, in-8, p. 79). Henri IV fut reçu chanoine d'honneur en 1600, Louis XIII en 1622, Louis XIV en 1658. Parmi les ducs de Savoie, Charles III et Emmanuel-Philibert furent aussi reçus chanoines d'honneur.

2. « Les almanachs de Lyon disent qu'on exigeait la preuve de seize quartiers tant du père que de la mère » (Abbé Vachet, *Les anciens convents de Lyon*, 1895, in-4, p. 640). A la fin du XVII^e siècle, les preuves étaient moins sévères : le récipiendaire faisait la preuve de quatre quartiers tant de père que de mère ; le cinquième ne se prouvait pas, mais il devait être connu et énoncé dans les preuves des quatre autres (*Mémoire sur la généralité de Lyon dressé par M. d'Herbigny, intendant en l'année 1698*. Bibl. nat., manuscrit français 14325, p. 95).

3. Calvin, dont la famille appartenait à la bourgeoisie, ne fut jamais chanoine comte de Lyon, ni même chanoine, mais son père Gérard Cauvin était promoteur du chapitre de Noyon. Peut-être L. a-t-il confondu Noyon avec Lyon.

4. « Doge ».

premier des chanoines auxquels il commande ; il vient toutefois après l'archevêque, leur souverain chef à tous. Le doyen, le prévôt, l'archidiaque, l'archiprêtre, et le primicier ¹ sont seigneurs souverains de grandes terres et de bourgs ². Quand ces trois derniers chantent les messes solennelles, ils vont tous les trois à l'autel avec la crosse, et le célébrant, qui est toujours le plus élevé en dignité, avec la mitre en tête : quand ils les chantent aux très grandes fêtes, ils ont tous les trois la mitre et la crosse ³. Si l'archevêque y assiste, il est toujours coiffé d'une mitre ornée de pierreries, vêtu le plus solennellement possible, et accompagné de beaucoup de chanoines en chape, de massiers et de clercs qui tiennent des baguettes d'argent surmontées d'un lis doré, symbole de l'autorité royale. Le costume de Messieurs les chanoines se compose d'un rochet et d'une mosette de zibeline très fine doublée de rouge. Quand ils marchent dans le chœur ou dans l'église, un clerc tient la queue de leur robe ⁴. Leurs barrettes ont tous les coins relevés et le milieu garni d'une grosse houppe de soie rouge ⁵.

1. Les dignitaires du chapitre de la Primatiale de Saint-Jean étaient : le doyen, l'archidiaque, le précenteur, le chantre, le chamarier, le sacristain, le grand custode, le prévôt de Fourvière et le maître de chœur.

2. Les biens du comté de Lyon, qui formaient les deux tiers du revenu de l'Église s'élevant à environ 40000 écus, consistaient en trente-deux terres, en maisons et en rentes dans la ville de Lyon (d'Herbigny, *op. cit.*, p. 97).

3. « Quoy de plus majestueux à voir que ce grand autel aux festes les plus solennelles ! Voir plus de trente officiants revestus sortir du trésor et venir en procession jusqu'à l'autel ; y voir sept prestres, autant de diacres et de soudiacres en habit aux costez du célébrant, tous occupez à leur rang et à leur tour. ... Il est vrai qu'aux autres solennitez un peu moindres, le nombre des officiants se diminue à proportion. On les réduit de sept à cinq et de cinq à trois, de chaque ordre, selon les festes, le célébrant, le premier diacre et le premier soudiacre y sont mitrés. Ce qui s'observe aux moindres fêtes, la coutume estant que chaque jour, il y a trois mitres à l'autel durant la grand'messe » (R. P. Jean de Saint-Aubin, *Histoire ecclésiastique de la ville de Lyon*, Lyon, 1666, in-f°, p. 92). — Cf. la description de la messe solennelle à la Saint-Jean dans Martène, t. I, p. 237.

4. « Ils laissent aller cette queue, lorsqu'ils passent au milieu du chœur ou qu'ils font quelque fonction » (Lebrun-Desmarettes, p. 49).

5. Voir la planche IV de Lebrun-Desmarettes (p. 48) représentant un chanoine de Saint-Jean en costume de chœur. Les détails donnés sur le costume des chanoines de Saint-Jean par Lebrun-Desmarettes (*op. cit.*, p. 51) diffèrent en quelques points de ceux que l'on trouve dans L.

Lyon a beaucoup d'autres églises desservies par des chanoines, comme Saint-Nizier et Saint-Paul, mais elles ne sont pas si riches et si illustres que Saint-Jean. Parmi les choses dignes de curiosité et d'admiration qui se trouvent dans cette dernière, on remarque surtout une horloge, faite par un Flamand ¹, qui n'a probablement pas sa pareille au monde ². C'est une tour de bois toute peinte et dorée avec quantité de mécanismes et de rouages. On voit sur la façade un grand cadran entièrement tracé à la main, au milieu duquel est un autre cadran qui fait un tour par siècle : ces deux cadrans indiquent le jour, le mois, l'année, le saint du jour, les lunaisons ; et un autre cadran, placé au-dessus d'eux, indique les heures, les vents, les phases de la lune et les planètes dominantes. Au-dessus de la tour se trouve une niche avec une roue, où sont écrits les noms de tous les jours de la semaine, et une petite figure montre de l'index le lundi, le mardi, le mercredi, etc., suivant le jour. Dans la partie faisant face au grand autel est un ovale que parcourt une aiguille placée au milieu.

1. C'est la célèbre horloge construite en 1598 par Hugues Levet, horloger de Lyon, et Nicolas Lippius, Bâlois, et non pas Flamand comme le dit à tort L. Guillaume Nourrisson la restaura en 1660. Elle ne marche plus aujourd'hui. (Bégule et Guigue, *Monographie de la cathédrale de Lyon*, Lyon, 1880, gr. in-f^o, pass. Voir p. 96 et 97 deux gravures représentant l'horloge dans son état primitif et dans son état actuel). On trouvera dans Dumont (t. I), une grande planche représentant l'horloge à la fin du xvii^e siècle, après la restauration de Nourrisson et telle probablement que la vit L.

L. était curieux de mécanique ; il avait déjà remarqué à Reggio de Lombardie, dans l'église de la Madonna della Ghiara, une belle horloge, mais bien moins belle, dit-il, que celle de Lyon (23 avril 1664). Cette dernière excite au xvii^e siècle l'admiration de beaucoup de voyageurs, tels que Dumont, Richard Ferrier, etc... Madrisio l'appelle :

« ...opra più grande
L'audace ingegno umano
Non che formata altrove
Quasi che appena ha meditata altrove »

(T. I, p. 25).

Les voyageurs du xviii^e siècle n'en parlent plus guère, et Wright trouve qu'elle ne mérite pas sa grande célébrité (t. I, p. 9).

2. Dumont est de l'avis de L. et dit de cette horloge, qu'elle est « la plus machinale qui ait jamais été faite et qui surpasse celle de Strasbourg » (t. I, p. 83).

Elle marque les soixante minutes de l'heure, et l'œil peut très bien distinguer ses mouvements ; elle en fait vingt pour passer d'une division à l'autre, un pour chacun des moments dont se compose une minute ¹. Au centre on voit indiqués les quarts d'heure, ce qui permet de savoir dans combien de temps l'heure va sonner. Mais le plus merveilleux de ce cadran, c'est l'aiguille qui se raccourcit ou s'allonge suivant les proportions de l'ovale dans lequel elle se meut ².

Tous les quarts d'heure, des clochettes d'argent placées dans la coupole de la tour jouent un petit air, et toutes les demi-heures un air un peu plus long. Avant que l'heure ne sonne, un coq de cuivre doré (le coq est le principal emblème des Français), placé sur la coupole, chante trois fois en battant des ailes d'une voix si sonore qu'on l'entend même hors de l'église. Ensuite un ange sort du château, ouvre la porte de la chambrette où la servante du Seigneur, la sainte Vierge Marie est en oraison, et la salue en lui faisant une révérence fort modeste qu'elle lui rend gracieusement avec dévotion. Alors descend une colombe qui remplit toute la chambre de splendeur, et le Père éternel lève la main par trois fois et donne sa bénédiction à la Vierge ; l'ange se retire, la porte de la Vierge se referme, une foule de petits anges se mettent à frapper, avec des baguettes dorées, quantité de clochettes qui jouent trois airs très jolis, et quand ils ont fini, les heures sonnent. Tout cela se voit à chaque heure, si l'on n'enlève pas le poids qui seul fait marcher toutes ces merveilles ³ ; le gardien l'arrête à l'Ave Maria

1. Au moyen âge on appelait « moment » la quarantième partie de l'heure (Du Cange, au mot *Momentum*. — Franklin, *La vie privée d'autrefois*. IV. *La mesure du temps*, p. 58 et suiv.). Dans le texte de L. je ne crois pas qu'il s'agisse d'une division particulière de la minute.

2. C'est Nicolas Grolier de Servières, le fameux collectionneur dont L. visita plus tard le cabinet, qui inventa ce cadran ovale et cette aiguille (Léopold Niepce, *Archéologie lyonnaise. Les chambres de merveilles ou cabinets d'antiquités de Lyon*, Lyon, 1884, gr. in-8, p. 87).

3. Plusieurs phrases du passage suivant depuis « le gardien l'arrête » jusqu'à « des Moluques » manquent par-ci par-là dans B, et notamment presque toutes celles renfermant des détails biographiques relatifs à Barthélemy Federici.

du soir en laissant agir seulement celui des heures, et il le remet en mouvement à l'Ave Maria du matin. Pendant le jour, disent les gardiens, il y a sans cesse du monde pour entendre sonner les heures, car les Lyonnais eux-mêmes, et surtout les enfants, sont aussi curieux de ce spectacle que les étrangers.

Une fois rentré à la maison, je m'étais mis entre les mains du barbier, quand mon grand ami le Seigneur Barthélemy Federici, fils du caissier de notre parent le banquier Charles Catelani ¹, me vint justement faire visite. Qu'il avait pris d'embonpoint! qu'il avait bon air! A Bologne, il a été dans la banque petit commis et ensuite employé à copier des lettres : pour qui le prendrait-on maintenant? Décidément, il n'est que les voyages pour former des hommes. Veut-on faire de ses fils des hommes judicieux et qui sachent quelque chose, il ne faut pas manquer, si on le peut, de les envoyer hors de la maison paternelle. Les commodités de la vie causent trop de préjudice aux étudiants, et il s'en trouve plus de corrompus par la société de leurs parents que par celle de leurs amis. Étant sortis tous ensemble, nous trouvâmes dans les rues, les faubourgs et jusque dans les ruelles, de belles boutiques où tout le monde travaillait d'arrache-pied. Les femmes y ont les principaux emplois, elles tiennent les écritures en partie double, elles vendent, elles invitent les pratiques à acheter, leur montrent poliment les marchandises, comptent l'argent, le serrent et le gardent. Elles tiennent généralement la clé de l'endroit où il est déposé attachée avec d'autres clés à une ceinture faite de cuir ou de chaînettes d'argent. Bref, les maris et les pères servent de commis et de garçons de boutique.

Avant de sortir cette deuxième fois, je dus abandonner le pain de sucre (on appelle ainsi le chapeau haut de forme à larges

1. Voici en quels termes L. parle ailleurs de Catelani : « Le Seigneur Charles Catelani, banquier, pour lequel j'ai tant d'affection (*) et qui est quelque peu notre parent » (26 août 1664). Ce banquier habitait Bologne.

*. « mio tanto e poi tanto caro padrone ». Le mot *padrone* est probablement une expression d'étiquette.

bords), car les enfants couraient après moi sans que j'en connusse la cause¹. Je dus aussi quitter les bas de couleur et m'habiller complètement à la française, c'est-à-dire prendre un chapeau de Zani, aux bords larges de quatre doigts, et dont la forme n'est guère plus haute, un grand collet, plutôt de médecin que de prêtre, une soutane qui m'allait à mi-cuisse, des bas noirs, des souliers étroits et arrondis sur le haut, fermés par des boucles d'argent au lieu de lacets. Avec ce costume qui me coûta environ deux pistoles, je ne croyais plus être prêtre. J'eus grand'peine à trouver une personne qui voulût bien accepter le don de mon vieux chapeau. Un homme, qui faisait le fou et vendait une poudre à tuer les souris, finit cependant par le prendre; il ne tarda guère à le couper pour s'en faire une couronne impériale, et avec cette couronne sur la tête, il se disait empereur des Moluques.

Les prêtres étrangers² jouissent à Lyon d'une liberté extraordinaire, car après avoir dit la messe si cela leur convient, ils ôtent leur soutane et la mettent sur leur bras comme un justaucorps : l'été ils trouvent cela encore plus commode parce que ces soutanes sont alors en taffetas dont le poids ne fatigue pas le bras. On en voit cependant peu d'assez écervelés pour avoir honte de porter un habit si honorable. La modestie et les mœurs édifiantes des prêtres du pays servent de correctif à la hardiesse des prêtres étrangers, car ces prêtres du pays vont toujours en habit long, avec une ceinture qu'ils portent presque sous les bras, les cheveux ras et une grande tonsure; ils ont des chapeaux de forme haute, plats par-dessus, avec de larges bords, des souliers sans talons et lacés. Leur

1. Si une personne, quelque modeste et retirée qu'elle soit, veut s'opiniâtrer et résister à cette mode qui est un torrent, paroissant par exemple dans le monde avec un chapeau pointu, à présent qu'ils se portent bas de forme, elle se mettra au hazard d'estre courue comme un spectacle de la foire Saint-Germain » ([Antoine de Courtin], *Nouveau traité de la civilité*, Paris, 1671, in-12, p. 94).

2. Le passage suivant depuis « Les prêtres étrangers » jusqu'à « de même couleur » manque presque tout entier dans B.

démarche est fort modeste ; aussi tout le monde les respecte et les salue d'habitude. Les petits garçons s'inclinent devant eux en leur faisant de grandes révérences, et s'ils y manquaient, quiconque se trouverait là les battrait pour les châtier de cette négligence, qui semble une grande impolitesse aux gens du pays. On ne pratique guère cette cérémonie avec les prêtres étrangers, parce que leur habit n'inspire point le respect comme celui des prêtres français. A la campagne ces derniers peuvent porter des soutanes violettes avec des ceintures de soie de même couleur ¹.

Cette petite promenade par la ville nous avait donné bon appétit, lorsque, à notre retour, nous trouvâmes prêt un excellent dîner ; chose bien juste, car nous étions convenus de payer six pistoles de pension par mois et par tête. Le comte en payait dix pour lui et son valet.

Le 25 mai, à Lyon.

Nous comprenions peu le français, et cependant, grâce au Seigneur Comte Caprara et au Seigneur Jérôme de Bergame qui le parlaient très bien ², nous pouvions jouir des plaisirs de la conversation et nous faire donner tout ce qu'il nous fallait. Monsieur Raillett ³ vint enseigner le français aux Seigneurs Odofredi et Gandolfi ; homme vraiment habile en bien des choses, il ne savait pourtant guère l'italien. Sa grammaire française était en latin, et sans quelque teinture de cette langue, on ne pouvait que difficilement apprendre le français ; aussi, rien qu'en assistant à ses leçons, fis-je plus de progrès que ses propres élèves les Seigneurs Odofredi et Gandolfi. Je tirai surtout parti

1. « A la campagne ils ont des soutanes violettes et des ceintures d'une couleur modeste qui les font ressembler à des prélats » B.

2. Le comte Caprara avait appris le français en quelques mois (Pacichelli, t. I, p. 460).

3. *Monsieur* en français dans le texte.

de son grand désir d'apprendre notre langue, qui lui était fort nécessaire pour enseigner le français aux Italiens ne sachant pas le latin, et j'écrivis pour lui une méthode italienne suivant les règles de sa méthode française.

Ce travail me valut d'être introduit chez M^{me} de Sylvio ¹, personne de grand mérite, religieuse à Saint-Pierre, couvent royal où l'on n'admet que de grandes dames. M. Raillett lui ayant parlé avantageusement de moi, elle me choisit pour apprendre l'italien à une petite fille âgée d'un peu plus de dix ans, nièce de l'abbesse Madame Anne, sœur du duc de Chaulnes ². Cette abbesse avait 30000 francs par an à dépenser à sa volonté ³; en consentant à m'attacher pour toujours à son service, je pouvais me vanter d'avoir trouvé la fortune en dormant. Mais la fidélité due à mes compagnons, la curiosité de voir de nouveaux pays, me fermèrent les yeux et me firent méconnaître les offres de Madame Anne, ou, pour mieux dire, je suivis à mon insu la volonté du Seigneur, qui n'était pas sans doute de me laisser mourir en France. Les abbesses de ce monastère sont nommées à vie par le Roi, et leur habit diffère de celui des autres religieuses. Elle nomment à des bénéfices dont certains valent deux ou trois mille écus par an; je pouvais donc espérer de grands avantages si, comme le voulait la Mère abbesse, j'entrais au service de son frère le

1. Elle s'appelait Élisabeth de Sylvio de Renom. Elle assista au chapitre tenu le 3 février 1659 pour examiner le plan de François de Royer de la Valfenière (Léon Charvet, *François de Royer de la Valfenière et l'abbaye royale des Bénédictines de Saint-Pierre à Lyon*, dans *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, an. 1869, p. 162). Quand l'abbesse Anne de Chaulnes mourut en 1672, Élisabeth de Sylvio avait passé vingt et un ans près d'elle. L'abbesse lui avait confié ainsi qu'à une autre des religieuses une partie de l'administration du monastère (Antoine Beauchamp, *Éloge funèbre de Madame Anne d'Albert de Chaulnes... prononcé le 31 mars 1672*, Lyon, in-4, p. 36 et pass.).

2. Anne d'Albert d'Ailly de Chaulnes, fille d'Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, pair et maréchal de France, chevalier de l'Ordre, et de Charlotte d'Ailly : nommée abbesse de Saint-Pierre de Lyon en 1649, morte le 4 février 1672.

3. Le bénédictin Dom François Gautheron, aumônier et confesseur de l'abbesse Anne, dit qu'elle avait 10000 livres de rente assurée (*Oraison funèbre de haute et puissante dame Anne d'Albert de Chaulnes...*, Lyon, 1672, in-12, p. 13).

duc de Chaulnes pour ne rien faire qu'enseigner l'italien à ses quatre fils et à ses trois filles ¹. La cadette était confiée à M^{me} de Sylvio qui m'avait fait admettre à Saint-Pierre. Cette communauté fait maintenant bâtir un vaste couvent ², qui une fois terminé, coûtera plus de 500000 francs ³; sa façade, garnie de marbre très fin, avec de grandes fenêtres et des balustres qui font l'admiration du public, orne la belle place des Terreaux dont elle occupe le côté gauche. Aidé par M^{me} de Sylvio, qui étant fille d'une Milanaise, comprenait un peu l'italien, je trouvai moyen de l'apprendre très facilement à mon élève avec ma petite grammaire.

Je n'écrirai plus désormais cette relation jour par jour, car mes occupations ne m'en laissent pas le loisir, et je dois rester longtemps dans cette grande et illustre ville. Mais j'essaierai de ne passer sous silence rien de remarquable pour ne point priver tout à coup le lecteur du plaisir qu'il trouve, je suppose, à connaître ces heureuses contrées.

Je pouvais, par une faveur particulière de la Révérendissime Mère abbesse, célébrer toujours la sainte messe dans la chapelle de ces religieuses, située derrière le grand couvent; mais je la disais rarement pour elles, car, dans cette partie de la France, on ne donne que cinq sous pour une messe ⁴. Pour

1. L. commet ici une erreur, car Charles II d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes et frère de l'abbesse de Saint-Pierre, n'a pas eu d'enfants.

2. Les bâtiments de l'abbaye, construits sous la direction d'un gentilhomme avignonnais, François de Royer de la Valfenière, et habités par les Bénédictines jusqu'à la Révolution, existent encore sous le nom de Palais des Arts. La première pierre en fut posée le 18 mars 1659.

3. Le 8 juin 1663, les nouveaux bâtiments avaient déjà coûté 120000 livres (Charvet, *op. cit.*, p. 135) et ils ne furent terminés que vers 1680.

4. Les prix des messes basses cités pour la France au xvii^e siècle dans G. d'Avenel (*Histoire de la propriété, des salaires et des denrées*, Paris, 1894, in-4, t. IV, p. 16 et suiv.) varient de trois à huit sous.

De Robias d'Estoublon observe qu'elles étaient beaucoup plus chères en Italie qu'en France. « Nous ouysmes nos trois messes du jour de Noël [1669] à Radicofany, mais il est important de vous apprendre que nous n'en eussions point ouy, si nous n'eussions eu un escu pour les payer. Je ne seay si les prestres sont plus avares en ce pays ci qu'au nostre, mais il est certain que les messes y sont beaucoup plus chères et plus rares » (p. 95).

ce prix on ne peut même pas faire raccommoder une paire de souliers qui s'usent très vite à Lyon, où les rues sont pavées, comme à Rome, de grosses pierres et de pouzzolane, espèce de sable qui ronge le cuir ¹.

Cette première journée, je fus curieux de visiter beaucoup d'églises, mais je les trouvai toutes pareilles à des étables à porcs (si j'ose me servir ici d'une telle expression), bien qu'on y conserve le Saint-Sacrement avec tout le respect possible. Les autels, quand il y en a beaucoup, sont pour la plupart nus et sans aucun ordre : les fenêtres, petites et garnies de vitraux peints représentant diverses figures de saints ou les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, ne donnent que peu de jour. Mais le plus bel ornement de ces églises consiste dans le recueillement et le calme des fidèles, hommes, femmes et même enfants, qu'on pourrait prendre pour des statues de marbre en adoration devant le Très-Haut, et cet ornement-là est plus précieux aux yeux de Dieu que le riche mobilier de nos églises d'Italie ². L'œil n'est point distrait par une excellente architecture, par des tableaux renommés, par des feuil-

1. « Les pavez de Lyon sont forts petits et fort aigus, n'étant que des galets que le Rhône entraîne et pousse au bord » (Lebrun-Desmarettes, p. 74).

2. Rucellai dit en parlant de Lyon : « Il y a beaucoup d'églises fort belles où d'habitude on se tient avec une extrême dévotion » (p. 74). Castelli (p. 17) trouve au contraire que les églises y sont très rares et d'une beauté médiocre. Gemelli Carreri, dans une lettre datée de Lyon le 22 mars 1686, observe comme L. que « les églises les plus vantées ici seraient chez nous chose tout à fait commune, mais, d'un autre côté, elles sont mieux desservies et plus vénérées qu'en Italie, tant les prélats sont zélés, tant le clergé est bien instruit et le peuple dévot » (p. 166).

Les députés jansénistes envoyés au pape en 1655 furent choqués du peu de respect des Italiens pour leurs églises (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 594). En effet, à Gênes du moins, ils s'y passait bien des choses peu édifiantes (M. Rosi. *Le monache nella vita genovese dal secolo XV al XVII*, au chapitre intitulé *Le Chiese*, pass., dans *Atti della Società ligure di storia patria*, an. 1895, vol. 27). Plus d'un siècle après, on avait coutume de dire en France que les saints y étaient mal logés et bien servis, tandis qu'en Italie ils étaient mal servis et bien logés. Le voyageur italien Malaspina, qui nous rapporte ce dicton, ajoute judicieusement que, pour savoir à quoi s'en tenir, il faudrait s'en rapporter aux saints eux-mêmes (Malaspina, cité par d'Ancona, *Francia e Italia nel 1786*, dans *Nuova antologia*, 16 décembre 1891, p. 610).

lages sculptés dans le marbre, des stucs dorés ou d'autres choses pareilles, ni même par l'exquise beauté des femmes. On peut voir partout ailleurs avec tant de liberté cette beauté manifestée divinement sous la forme humaine qu'elle laisserait tous les cœurs, si elle pouvait laisser jamais.

Le vent qui nous incommoda si fort pendant notre voyage me causa un mal de tête tellement cruel que je dus me faire saigner et prendre un lavement. Dans ce pays-ci, on saigne pour le moindre mal, et jusqu'aux enfants d'un an, surtout s'ils ont la petite vérole¹. On prétend que l'influence du climat change en sang la majeure partie de la nourriture². Je le crois volontiers, car, le Seigneur Charles-Antoine Gandolfi étant tombé malade, on lui fit vingt-deux saignées³ (peu abondantes

1. « Il ne se passe pas de jours à Paris, écrit Guy Patin, que nous ne fassions saigner plusieurs enfants à la mamelle... Toutes les fois que l'on ouvre les petits enfants morts de la petite vérole, on ne manque jamais de leur trouver quelque chose de mal dans le poumon.... Le grand remède à tout cela, c'est de les saigner de bonne heure et même plusieurs fois » (Dans Félix Larrieu, *Guy Patin*, Paris, 1889, in-8, p. 89 et 91. — Cf. Guy Patin, *Lettres*, édit. Réveillé-Parise, Paris, 1846, 3 vol. in-8, pass.). Mais une fille de Louis XIV étant morte en bas âge à la suite d'une saignée pratiquée par les médecins de la cour, Guy Patin, enchanté de dauber sur eux, les accuse de l'avoir saignée mal à propos (*Lettres*, t. III, p. 417).

Riolan recommandait aussi de saigner les enfants d'un ou deux mois atteints de petite vérole, surtout s'ils étouffaient (Dr Georges Cornu, *L'Hôtel-Dieu*, Paris, 1897, in-8, p. 27). Cet usage de saigner les enfants était nouveau, si l'on en croit M^{me} de Sévigné. « De mon temps, écrit-elle, on ne savoit ce que c'étoit que de saigner un enfant » (26 juin 1675, t. III, p. 497).

2. C'est ce que dit l'auteur de *Die rechte Reisekunst* (p. 157).

3. Le nombre des saignées faites à Odofredi n'avait rien d'étonnant pour l'époque. Au xvii^e siècle, la saignée était considérée comme un remède à peu près universel, et Guy Patin, qui fut, il est vrai, un de ses partisans les plus décidés, s'en faisait pratiquer sept pour un simple rhume. M^{me} de Sablé qui, avec Arnauld d'Andilly, en condamnait l'abus, disait « qu'il faudroit faire des corps à la mode qui fussent capables d'être traités de la sorte » (Cousin, *Madame de Sablé*, Paris, 1854, in-8, p. 362). Les chirurgiens français ne pouvaient croire que l'Italien Jean-Paul Marana n'eût jamais été saigné de sa vie (Marana, p. 5).

La saignée était alors, paraît-il, beaucoup moins employée en Italie. C'était pourtant un Italien, Léonard Botalli d'Asti, médecin de Henri III, qui au xvi^e siècle l'avait vulgarisée en France et défendue contre les attaques des médecins français (Delattre, *Histoire de la saignée*, thèse, Paris, 1886, ch. VI).

à la vérité), on lui donna cent dix lavements, un le matin et un le soir chaque jour, et on le mit à la diète tant que dura la fièvre. On soutient les forces des malades en leur donnant toutes les trois heures un bouillon de veau et de poulet ; on leur permet de boire à leur gré de la limonade ou d'autres eaux rafraîchissantes (surtout de l'eau de réglisse pour les pauvres). Les malades peuvent, s'ils le désirent, prendre ces boissons glacées, et plus ils boivent, plus les médecins sont contents. On prescrit des émulsions de suc de violette ¹, une cuillerée de sucre rosat ² saupoudrée d'un peu de tartre pulvérisé pour le soir, des fomentations de deux heures aussi chaudes que le malade les peut supporter, un lavement le matin et un le soir, deux ou trois purgations suivant le besoin ³. Je crois ce traitement bon, car la première fois que je portai à manger au Seigneur Gandolfi, après cinquante-six jours d'une fièvre qui, en Italie, l'aurait sans doute conduit au tombeau, il dévora un petit poulet avec tant de plaisir et d'appétit qu'il aurait, je crois, pu manger de même un chapon ⁴. La raison en est évidente ; ces bouillons ne fatiguent pas du tout l'estomac des malades, et la fièvre passée, ceux-ci ont autant d'appétit que les gens en bonne santé.

Le flux de ventre dont bien du monde meurt en France est

1. On peut voir la recette de ce « sirop violat violet » dans Moïse Charras (*Pharmacopée royale*, Paris, 1676, in-4, p. 211 et suiv.). Il est prescrit, dit Charras, contre les fièvres muqueuses. « On le prend à la cuillère depuis demi-once jusqu'à une once, on le mesle aussi dans les juleps, les émulsions, les lochs. » Son goût agréable le faisait employer comme rafraîchissement ; aussi était-il « commun parmi les apotiquaires et mesme familier à quantité de dames ».

2. « Le sucre rosat est du sucre blanc, clarifié et cuit en consistance de tablettes dans de l'eau rose » (Pierre Pomet, *Histoire générale des drogues*, Paris, 1694, in-f°, p. 99).

3. C'est en grande partie la thérapeutique préconisée par Guy Patin alors en correspondance avec deux de ses confrères lyonnais, Spon et Falconet. Beaucoup de médecins prescrivaient au contraire les préparations pharmaceutiques compliquées en vogue à cette époque.

4. M. le D^r *** consulté par moi au sujet de la maladie d'Odofredi pense que cette maladie, bien difficile à diagnostiquer d'après les renseignements sommaires donnés par L., a pu être une fièvre typhoïde et que dans ce cas on a suivi un traitement fort raisonnable.

le premier effet que les étrangers ressentent de leur séjour ¹ : aussi, malgré le bon goût des fruits, doivent-ils s'en abstenir dans les premiers temps ². Nous en fûmes pris aussi, mais il dura peu, et nous fit seulement l'effet d'une purgation légère dont je ne profitai pas beaucoup, me trouvant naturellement assez disposé à la constipation ³. Les étrangers se doivent aussi garder de boire leur vin sans le tremper, ou bien ils ne tarderont pas à se rendre malades, car c'est le plus souvent du vin transporté par eau, sans aucun goût, mais d'une grande force. Il y a peu de vins blancs; on les boit vite, car ils se gâtent en vieillissant ⁴. Les viandes, surtout le bœuf et le mouton, sont excellentes ⁵, le veau peu recherché. Sans le prix élevé des loyers, les octrois et la continuelle cherté du vin, on vivrait à Lyon fort bien et à bon marché ⁶. Ses trois cent mille habitants boivent plus de vin qu'on n'en consomme en douze villes d'Italie; dans presque chaque maison se trouve un cabaret, et chose curieuse, aucun ne manque de pratiques. Qu'on donne à boire aux Français et l'on est sûr de les avoir

1. Lister, qui était médecin, remarque l'extrême fréquence de la dysenterie à Paris (p. 206). Le Bernin y souffrit plusieurs fois du dévoiement (Chantelou, *Journal*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2^e période, t. XV, p. 308).

2. Nemeitz donne le même conseil aux étrangers (*La vie de Paris*, p. 266).

3. L. se plaint fréquemment de cette disposition à la constipation. Avant de partir de Parme le 25 avril 1665, « je commandai chez un apothicaire, écrit-il, quatre décoctions de graines de melons, nécessaires de temps en temps à celui qui doit faire à cheval un long voyage, surtout s'il est, comme moi, d'un tempérament sec ».

4. L. remarque plus loin comme une chose peu ordinaire en France, que le vin blanc était bon à Mâcon. Il n'aimait pas les vins de France; lui et ses compagnons y mettaient beaucoup d'eau. Quand ils revinrent en Italie, ils furent très contents de retrouver à Reggio « des vins délicats et que l'estomac peut supporter » (10 juin 1665).

5. Au sujet de ces viandes, le Tasse, dans une lettre de 1572, dit exactement la même chose que L. et presque dans les mêmes termes (*Lettere... illustrate da C. Gnastì*, Firenze, 1852-55, 5 vol. in-12, t. I, p. 34).

6. Dans son Introduction (B, ch. I, f^o 3 v^o), L. observe que la peste et les maladies contagieuses sont plus rares et moins dangereuses en France. « On peut attribuer ce fait, dit-il, aux bonnes choses et aux mets exquis dont se nourrissent communément les gens de la plus basse condition comme ceux de la plus haute. » (Cette phrase est traduite littéralement de l'Avis au lecteur dans Judocus Sincerus.)

pour amis. Voilà pourquoi ils n'ont fait en Italie aucun progrès ; ennemis d'abord, ils devenaient à la cave amis de leurs hôtes, et souvent ceux-ci les y enterraient après les avoir ensevelis dans le vin. Leurs vins sont plus sains que les nôtres, mais d'un goût bien moins délicat ¹.

J'eus de la peine à m'habituer à l'air du pays ; dans les premiers temps, il me semblait avoir un tourbillon dans la tête, mais au bout de deux mois je commençai à bien me porter, grâce à Dieu.

Le 7 octobre 1664, à Lyon.

C'est le jour de l'arrivée du Seigneur Barthélemy Fioravanti, gentilhomme bolonais ², grand ami du Seigneur Odofredi. Nous voulûmes lui faire voir quelques-unes des plus belles choses du pays, afin de le retenir avec nous et de l'avoir pour compagnon quand nous irions à Paris, mais notre peine et nos prières furent inutiles. Nous le conduisîmes d'abord à l'église métropolitaine de Saint-Jean, qui mérite d'être visitée rien que pour l'horloge dont j'ai parlé ; mais il me parut se plaire davantage à regarder toute la matinée les grandes boutiques de Lyon, leurs riches étalages, et les fort belles filles qui les gardent.

Après dîner, je le menai au couvent royal de Saint-Pierre. La Révérendissime Mère abbesse, Madame Anne, sœur de M. le duc de Chaulnes, m'avait choisi, comme je l'ai dit, pour enseigner l'italien à un grand nombre de jeunes filles séculières, parmi lesquelles se trouvaient la fille du duc, la fille de M^{me} de Bruno, avignonnaise ³, M^{lle} de Taré, les deux filles

1. Le Tasse trouvait les vins français plus généreux, plus faciles à digérer que les vins italiens, mais tous les bons vins de France lui semblaient avoir le même goût et il avait peine à les distinguer entre eux (*op. cit.*, t. I, p. 34).

2. Les mots « gentilhomme bolonais » manquent dans B.

3. Cette religieuse dont le nom, en d'autres endroits des manuscrits, est écrit *Broune* et *Brante*, appartenait probablement à la noble famille de Brantes, qui habitait le Comtat-Venaissin.

de M^{me} de Sofestino ¹, et quatre autres dont je ne me rappelle plus le nom. J'y avais donc mes entrées libres, et j'y conduisais parfois le Seigneur Odofredi et son frère que je faisais danser tous les deux avec ces jeunes filles dans la salle des leçons de danse. Le Seigneur Fioravanti entra aussi et fut d'abord admis à faire visite à la Mère abbesse. Nous la trouvâmes dans son appartement, avec quantité de religieuses réunies là pour entendre deux musiciens jouer de l'angélique ² : ils étaient frères, jeunes et beaux tous les deux. L'aîné dansa une moresque ³ en s'accompagnant de castagnettes. Elle plut extraordinairement à tout le monde ; entraînée par cette belle musique, les jeunes filles dont j'ai parlé, après avoir demandé par une révérence la permission de la Mère abbesse, se mirent toutes, sur un signe d'elle, à danser avec un des musiciens et mes trois compagnons. L'abbesse voulut à toute force me faire danser aussi, et j'en avais d'autant plus envie que ce fut la main de neige de la belle M^{lle} de Taré qui m'invita ⁴. Si j'avais eu la moindre connaissance de cet art, je ne me serais certes pas fait prier. Après bien des excuses, pour dissimuler mon ignorance, je dis qu'en conscience cela m'était impossible.

1. Je n'ai pu reconnaître aucun de ces noms que L. a probablement défigurés comme presque tous les noms français qu'il cite. Le nom *Taré* est écrit *Tani* et *Tané* dans P.

2. « Instrument de musique à seize cordes, qui s'accorde par sons continus, à la manière du luth et du clavecin... Vignon excellent joueur d'instruments est l'un des premiers qui ait joué de l'angélique à Paris et qui lui ait donné cours en France (Richelet, au mot *Angélique*). Suivant le *Dictionnaire de Trévoux*, l'angélique tenait du luth et du théorbe.

Cet instrument est représenté sur deux gravures publiées toutes les deux vers 1685, l'une chez Bonnart, intitulée : « Damon jouant de l'angélique », l'autre chez Gérard Jollain, intitulée : « Homme de qualité jouant de l'angélique ». La première se trouve dans le volume II du *Livre curieux des modes sous Louis XIV*, Bibl. nat., Estampes, Oa 62, et la seconde dans le volume XVII, Oa 77.

3. « On appelle... des danses moresques, celles qui se font à la manière des Mores, comme les sarabandes et chacones qui se dansent ordinairement avec des castagnettes ou des tambours de basque » (Furetière, au mot *Moresque*).

4. La phrase commençant par « Si j'avais » manque dans B. Le passage suivant depuis « Après bien des excuses » jusqu'à « blanche comme du lait » y est moins développé.

A ces mots, la Mère abbesse cessa d'insister, et M^{lle} de Taré se retirant, j'échappai à cette honte et au péril de goûter un plaisir trop tendre en tenant cette main blanche comme du lait. Ce sacrifice fait à ma réputation fut récompensé par une faveur si précieuse que, pour refuser, j'aurais vraiment dû alléguer alors des scrupules de conscience, mais la nature humaine penche trop au plaisir. La Mère abbesse m'ayant dit de baiser cette main qui m'avait si aimablement invité à la danse, je saisis aussitôt la main de M^{lle} de Taré et la baisai peut-être avec trop de tendresse. Je m'applaudis alors d'avoir refusé de danser, puisque j'étais si bien dédommagé de cette privation. Pour faire plaisir à l'assemblée et honneur à notre étranger, l'abbesse fit chanter ensemble en chant figuré deux religieuses au son des instruments, et nous étions encore à les écouter quand le soir vint nous surprendre.

Je rapporterai brièvement ici quelques détails relatifs à ce monastère, et qui lui feront honneur si ma plume inexpérimentée est assez habile pour cela. Peut-être mes éloges sembleront-ils une critique de nos couvents de femmes en Italie, qu'on devrait plutôt appeler des prisons ¹.

1. C'est le nom que leur donne plus d'une fois la Sœur Arcangela Tarabotti, dans les ouvrages où elle peint la triste existence des religieuses enfermées malgré elles dans les couvents italiens. Suivant Audeber, leur clôture était extrêmement sévère. « Jamais homme n'entre dans les Religions de filles, sinon l'euesque quand il va reuisiter les conuents, ou le confesseur : et si aucun autre entreprend d'y entrer pour quelque sujet que ce soit, il est puny de mort : mais on peut bien aller parler au tournoy sans les uoir » (p. 40).

Plusieurs passages de L. font croire cependant que la règle des couvents de femmes n'était pas aussi rigide observée sur ce point-là. Il les fréquentait volontiers (c'est lui-même qui le dit), il en a vu dans presque toutes les villes d'Italie où il a passé, et il nous donne souvent sur eux de curieux détails. « Ne te scandalise pas, lecteur, écrit-il, si tu me vois aussi fréquemment dans les monastères, surtout pour y dire la messe, car j'ai un goût particulier pour ces malheureuses enfiévrées d'amour, qui, malgré leur esprit sauvage, se font comprendre autant qu'elles peuvent au moyen de leurs yeux ; et puis j'ai toujours eu grand plaisir à y trouver des ornements sacerdotaux pour le sacrifice de la messe toujours beaux et propres » (5 mai 1664). Il alla dire la messe et écouter le chant des sœurs aux couvents de Sainte-Radegonde et de Saint-Pierre-Martyr à Milan, et au couvent de Voghera. A Milan, il fit une visite à la dominicaine Marie-Anne-Bénédicté Dagna au monastère de la Vic-

Il peut se vanter d'une antiquité de plus de deux mille ans, ayant été fondé en ces siècles reculés pour servir de retraite à des vierges appelées Vestales; consacrées jusqu'à l'âge de trente ans à la déesse Vesta, ces vierges épousaient de grands personnages qui n'obtenaient leur main qu'après de vives instances. Les premières splendeurs de notre sainte foi éclairaient

toire. Agée de moins de vingt ans et fort belle, elle était aussi fort savante. Elle attaqua devant L. un livre récemment publié contre les femmes et cita force passages de l'Écriture; aussi L. la compare-t-il à sainte Catherine d'Alexandrie. En la quittant il aperçut à travers la porte du parloir une grande galerie, sous laquelle un grand nombre de jeunes et belles religieuses et de séculières prenaient le frais tout en travaillant.

Les religieuses lombardes lui paraissaient plus belles que celles de Bologne, mais il avait en général mauvaise opinion des sœurs de Milan, car après avoir dit qu'il faudrait encore un saint Charles Borromée ou un saint Ambroise pour réprimer le luxe excessif des Milanais, il ajoute: « Ce n'est pas en vain que chantent les sirènes des monastères, malgré que beaucoup d'entre elles soient des religieuses exemplaires » (3 mai 1664).

A Gènes, L. dit la messe au couvent aristocratique de Sainte-Claire « où sont quasi toutes les dames qui prennent l'habit monastique dans la ville ». Toutes les religieuses du couvent n'étaient cependant pas sans reproche (Voir une lettre amoureuse de l'une d'elles (1667) dans M. Rosi (*op. cit.* dans *Atti della Società ligure di storia patria*, an. 1895, vol. 27, p. 125). A Turin, où « les sœurs font pénitence de la liberté d'autrui en vivant fort retirées », il alla au couvent de la Visitation voir la Mère Agnès Broglia, sœur de son ami le P. Broglia.

Vincent Nolfi semble n'estimer guère les religieuses. Il a consacré un chapitre tout entier de la *Ginipedia* à la visite de leurs couvents, et il y recommande à sa femme de ne pas trop les fréquenter, car cela lui attirerait la réputation de curieuse et d'étourdie. Leurs grilles assiégées de pages et de servantes qui vont et viennent sont « un registre journalier de tout ce qui se fait chaque jour par la ville et même par les maisons des particuliers ». Sa femme devra aussi bien se garder de raconter ses affaires aux religieuses, de prendre parti dans leurs querelles et de se laisser conduire par elles, « car leurs volontés ne sont pas telles qu'on doit toujours les suivre » (*Ginipedia*, XX, *Delle visite di monache*, p. 222 et suiv.). — Quand Iluguetan passa à Pesaro, il y vit « le seigneur Tamburini, docteur en droit, qui préparoit pour le carnaval une tragédie sainte que des religieuses devoient réciter. Elle étoit belle et poétique quoyqu'en prose. Elle avoit toutes les délicatesses d'amour et plus qu'il n'en falloit pour des religieuses. Le sujet étoit les amours et la pénitence de S. Guillaume d'Aquitaine qui avoit enlevé et épousé la femme de son frère » (p. 119).

Sans doute, bien des couvents de femmes en Italie n'avaient pas des règles aussi indulgentes ou aussi mal observées. Ce passage où L. les appelle prisons en général semble toutefois en désaccord avec plusieurs de ces témoignages contemporains et avec le sien propre. Le désir de louer Saint-Pierre de Lyon l'aura entraîné à employer une expression exagérée. — Cf. Frati, *La vita privata di Bologna*, ch. VI.

à peine le monde, quand une sœur de Dagobert, roi de France, ayant reçu le baptême avec son frère, entra parmi elles et les convertit toutes au Christ avec l'aide du saint Esprit. Elles firent alors serment de renoncer au mariage, et quittant leur divinité imaginaire pour Celle qui est toujours vierge, même après avoir enfanté, vécurent fort saintement et se trouvèrent souvent en proie à la fureur des Gentils. Saint Lazare et sainte Marthe, sœur de sainte Marie-Madeleine, miraculeusement abordés sur la côte de Marseille, les visitèrent plusieurs fois. Beaucoup des premières supérieures moururent vierges et saintes, plusieurs furent en même temps martyres. Une princesse se réfugia autrefois dans ce monastère après avoir refusé d'épouser le duc de Lorraine parce qu'il était païen; le monastère fut alors détruit, et toutes les sœurs, retirées dans une maison de campagne, y vécurent saintement jusqu'après la persécution, qui finit par la mort de ce duc tué à la guerre. Elles commencèrent ensuite à rebâtir leur couvent et à se renfermer en ce saint lieu ¹. Ce fut pendant la vie de saint Benoît qu'elles adoptèrent sa règle, et prirent avec une grande modestie l'habit qu'elles portent encore maintenant. Elles ne font point vœu de clôture. Après la mort de saint Claude, archevêque de Lyon, aucun des religieux, qui vinrent chercher le corps au palais archiépiscopal pour le porter à sa sépulture, ne put le faire bouger de place; les religieuses de ce monastère purent seules porter le saint dans leur église où il désirait être enseveli et vénéré. Elles conservent l'œil d'un saint enchâssé dans une crosse dont saint Claude se servit toute sa vie ², mais le

1. Probablement L. rapporte d'une manière assez inexacte, suivant son habitude, les légendes qui avaient cours dans l'abbaye de Saint-Pierre. On retrouve dans l'ouvrage absolument dénué de critique composé au xvii^e siècle par le P. de Saint-Aubin : *Antiquitez, établissement et lustre de la royale abbaye de Saint-Pierre de Lyon*, Lyon, 1878, in-12, d'après des mémoires fournis par l'abbesse, une partie des légendes racontées ici.

2. Suivant Saint-Aubin (*Histoire ecclésiastique de Lyon*, p. 78), l'abbaye de Saint-Pierre possédait « un œil de saint Clair enchâssé en argent ». Cet œil est encore mentionné en 1733 dans « l'Almanach spirituel, reliquaire sacré » (Vachet, *op. cit.*, p. 656).

corps de saint Claude a été brûlé par les perfides Huguenots ¹. On les avait avertis que le reliquaire de ces bonnes religieuses contenait beaucoup d'or et d'argent : la châsse où reposait le corps de saint Claude était en effet d'argent massif, et il y avait aussi beaucoup d'autres reliques enchâssées dans l'or ou l'argent.

A deux milles à peu près de Lyon, ces religieuses possèdent une belle maison de campagne avec des vignes, des promenades ombragées par des ormes et d'autres grands arbres, de longues allées bordées de cyprès et de sapins ²; on découvre de là des vues magnifiques. Les jardins et les fontaines sont pourtant le moins bel ornement de cette maison remplie de tableaux et de meubles d'un luxe bien au-dessus de la simplicité monacale ³. C'est là qu'éclate aux yeux la grandeur de l'abbesse, sans laquelle les religieuses ne peuvent jouir de cet heureux séjour. L'été, quand le temps est beau, elles se font porter quinze ou vingt à la fois en ce lieu de délices. Ni portes, ni grilles n'en défendent l'entrée aux religieux ou aux laïques ⁴, et s'ils y connaissent quelqu'un, ils

1. L. a sans doute confondu saint Ennemond avec saint Claude. Le monastère de Saint-Pierre et le chapitre de Saint Nizier prétendaient, chacun de son côté, posséder le corps de saint Ennemond martyr, archevêque de Lyon. Les Huguenots mirent fin à ces prétentions rivales en brûlant les deux corps en 1562 (Saint-Aubin, *Histoire ecclésiastique de Lyon*, p. 31 et 78). Au xvii^e siècle, le corps entier de saint Claude martyr était à Lyon chez les Capucins du Petit-Forez (*id.*, p. 77; Vachet, *op. cit.*, p. 656).

2. C'est probablement « la belle maison de Sercin, qu'elle [l'abbesse Anne de Chaulnes] a acquise hors des portes de la ville pour la consolation des religieuses infirmes » (Dom François Gautheron, *op. cit.*, p. 13), et où elle allait prendre l'air (Beauchamp, *op. cit.*, p. 10). Cependant on trouve mentionnée en 1783 une propriété de l'abbaye à la Guillotière, propriété dite les Monies parce qu'elle appartenait aux moniales de Saint-Pierre (Charvet, *op. cit.*, dans *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, an. 1869, p. 133). Ce que dit L. s'applique beaucoup mieux à Sercin qu'à la Guillotière.

3. L'abbesse Anne avait pourtant prescrit dans ses constitutions : « On retranchera les pentes ^(*) et cabinets de haut prix, tout ameublement de parade et de vanité » (Charvet, *op. cit.*, p. 219).

4. « *Religioso ó secolare* ». *Secolare* pourrait signifier : prêtre séculier, mais je crois qu'il a plutôt ici le sens de : laïque.

(*) « C'est un morceau d'étoffe qui entoure le lit et qui a d'ordinaire de la frange » (Furetière, au mot *Pante*).

peuvent aller y goûter en même temps les plaisirs des yeux, des oreilles et quelquefois ceux du goût¹. J'avais ce bonheur-là tous les jours, car au moment de la plus grande ardeur du soleil, ces bonnes mères me faisaient l'honneur de m'envoyer chercher en carrosse, à cheval, ou en chaise, pour donner des leçons à leurs pensionnaires. Sitôt arrivé, j'allais me présenter à l'abbesse, qui me recevait avec un visage riant; puis je m'enfermais en compagnie de mes élèves et de quelques jeunes religieuses plus curieuses que les autres dans une chambre, où j'enseignais ma grammaire pendant une heure mesurée avec un sablier. Pour les encourager au travail, je me bornais à exciter leur émulation; la plus studieuse était assise à droite près de ma table, la plus paresseuse à ma gauche et la dernière de toutes. L'abbesse venait presque tous les jours au beau milieu de la leçon récompenser les élèves laborieuses en leur donnant des confitures et d'autres bagatelles, et gronder les négligentes. Quel plaisir j'avais à voir ces grandes dames animées d'une si noble émulation! Ma meilleure élève était âgée de onze ans et fille de M^{me} de Brant; elle me donna peu de peine, car au bout de trois mois elle savait très bien lire et prononcer notre langue.

A l'occasion de la visite que l'Éminentissime Cardinal Légat, en repassant par Lyon pour retourner à Rome, voulut faire à la Mère abbesse², je composai un petit compliment

1. La règle de l'abbaye avait été adoucie en 1644. — Il semble cependant que l'abbesse Anne de Chaulnes était devenue plus sévère à la fin de sa vie. « Si elle estoit aux eaux, dit Gautheron son confesseur, ou à la campagne, on vivoit dans sa chambre comme dans le cloistre, l'office s'y disoit comme au chœur, la lecture s'y faisoit comme à l'abbaye, la méditation comme dans l'église; et on y parloit aux gens du monde avec plus de formalité que dans le cloistre » (*op. cit.*, p. 17). Même avant ses dernières années elle était déjà, suivant Gautheron, plus austère qu'on ne croirait d'après L., et elle s'était regardée comme « obligée toute sa vie (disoit-elle) à ne voir personne de ceux qui la demandoient au parloir parce qu'elle craignoit de se plus attacher au monde qu'à Dieu et de trouver dans la conversation au parloir les occasions d'y offenser son Dieu » (*id.*, p. 19).

2. Le duc de Chaulnes, frère de l'abbesse Anne, avait pris part comme ambassadeur de France aux négociations que termina le traité de Pise conclu entre Alexandre VII et Louis XIV.

pour le féliciter de tous les honneurs et de tous les présents qu'il avait reçus de Sa Majesté et du peuple de Paris, et je le fis réciter devant lui par cette jeune fille. Elle le dit avec tant de grâce, de vivacité et d'esprit, que Son Éminence, la croyant réellement italienne à l'extrême justesse de sa prononciation, voulut l'entendre aussi parler français. Ce succès me mit si fort en crédit près de ces religieuses et inspira à l'abbesse tant d'intérêt pour moi, qu'elle fit tout son possible pour me retenir, quand j'allai prendre congé d'elle, lors de mon départ pour Paris. Le jour où fut récité ce compliment, elle m'envoya une demi-douzaine de mouchoirs et autant de chemises de la plus fine toile de Hollande. Je vendis à mes compagnons un louis d'or ces dernières ¹ trop riches pour un simple prêtre comme moi ; quant aux mouchoirs, j'en donnai deux à la maîtresse de l'hôtel, deux au Seigneur comte Caprara et les deux autres au Seigneur Odofredi. Mais revenons à notre récit. Après la leçon, les religieuses me retenaient avec elles ; on faisait de la musique de voix et d'instruments ² ; puis venait une bonne collation, le plus souvent composée de lait, de sucre, de confitures, de vins fins ou de liqueurs rafraîchissantes à la glace, préparées par la femme chargée de leur apothicairerie, qui était fort habile.

M^{me} de Sylvio, déjà avancée en âge sans en avoir l'air, était née de parents italiens ; aussi me fit-elle admettre la première dans ce lieu vénérable. M^{me} de Scantiglione ³ me servait d'interprète auprès des religieuses, et M^{me} de Bruno m'apprenait le

1. Le passage suivant depuis « trop riches » jusqu'à « notre récit » manque dans B.

2. La musique était, paraît-il, en honneur dans les couvents de Lyon. En 1653, d'Assoucy qui se rendait à Turin accompagné de ses deux « pages de musique » vint donner un concert à l'abbaye de Saint-Pierre. « J'y vis, écrit d'Assoucy, M^{me} de Saint-Pierre qui me donna sa musique, après lui avoir donné la mienne. Je la donnay encore à tous les couvents des religieuses chantantes à qui je sçavois le meilleur gré du monde, car il n'y avoit pas une de ces filles dévotes qui n'eust déjà une copie de mon Ovide en belle humeur » (*Aventures burlesques*, Paris, 1858, in-18, p. 96).

3. Probablement M^{me} de Châtillon dont L. parle plus loin.

français (en parlant aux religieuses de Saint-Pierre, on leur donne le titre de Madame). Ces trois sœurs étaient mes trois favorites ; après la collation, je me promenais plus volontiers avec elles, accompagnant chacune d'elles à jour fixe et passant ainsi le temps fort agréablement. Mais le jour destiné à M^{me} de Bruno, belle, fort gaie, et âgée d'environ vingt-deux ans ¹, je me sentais l'esprit plus vif et la conversation était plus agréable. Aimant beaucoup tous les deux à marcher, nous montions seuls sur un des coteaux qui dominant la ville. Le plus souvent notre conversation roulait sur la vie des pauvres religieuses italiennes emprisonnées, enfermées derrière des grilles, gardées sous tant de clés, tandis que l'Amour se rit de toutes ces précautions et ne se laisse point effrayer par les hautes murailles des couvents, car il a des ailes ². M^{me} de Bruno ne pouvait comprendre que leur chasteté, gardée par tout cet attirail menaçant, pût être méritoire. Je reconnais d'ailleurs qu'il n'est point de meilleures religieuses que celles de Saint-Pierre, ni qu'on puisse fréquenter plus en sûreté de conscience, malgré cette liberté et cette familiarité avec les beautés les plus adorables. Car leur mérite se fonde sur une

1. L. ayant dit plus haut que la fille de cette dame avait onze ans, doit se tromper.

2. L. fait peut-être allusion à un scandale arrivé sous Urbain VIII à Bologne. Deux religieuses fort belles du couvent des Converties de cette ville, la Rossa et la Teverona, disparurent mystérieusement. On soupçonna le cardinal Antoine Barberin, légat de Bologne, de les avoir fait enlever et assassiner ensuite quand il en fut lassé. L'instruction de cette affaire ne fut sérieusement commencée qu'après la mort d'Urbain VIII, oncle du cardinal. Elle amena la découverte des cadavres des deux sœurs qui avaient été assassinées et enterrées dans une cave de la rue Santo-Stefano à Bologne ; plusieurs personnes furent poursuivies, et Braccesi, majordome du cardinal, condamné au bannissement. Le cardinal, gravement compromis, s'enfuit en France, mais au bout de quelque temps, il put revenir en Italie, et l'affaire fut étouffée. — (Je résume ici une relation probablement contemporaine de cette cause célèbre, qui se trouve dans un recueil de copies faites pour Stendhal (Bibl. nat., manuscrit italien 297, p. 323-334).

C'est, je pense, à l'histoire de la Rossa et de la Teverona que se rapporte le passage suivant de Leti : « A Bologne, sous le pontificat d'Urbain VIII, les religieuses donnèrent lieu à des scandales vraiment trop grands et peut-être connus de tous » (*L'Italia regnante*, t. I, p. 144).

vertu solide, celle du saint amour de Dieu : l'envie de glorifier le Seigneur et la crainte de l'offenser leur inspèrent encore le courage de ces vierges saintes qui, méprisant le monde et ses plaisirs, s'abandonnèrent à la fureur des tyrans plutôt que de consentir à une légitime union. J'en dirais plus encore sur la liberté dont je jouissais dans cette délicieuse campagne, si je ne craignais de choquer mes lecteurs.

Le revenu annuel de cet illustre monastère est de 40000 écus en moyenne ¹. Les sœurs font maintenant construire un couvent neuf dont la façade donne sur la place des Terreaux ; elle est longue comme la place, haute comme une de nos tours ordinaires ², et bâtie à l'italienne tout en marbre blanc. On ne reçoit à Saint-Pierre que de grandes dames titrées ; les sœurs converses, qui servent les autres religieuses, sont toutes des dames tombées dans la pauvreté et reçues absolument gratis. Les autres, pour y entrer, doivent commencer par payer 30000 francs comptant ³, et n'ont point le droit de renoncer à leurs biens en faveur de leurs frères, de leur père, ou de n'importe quelle autre personne ⁴.

Après cette longue digression inspirée par la reconnaissance

1. L. exagère beaucoup. D'après un état des revenus temporels des monastères de Lyon envoyé à Paris en 1668 par Duguet, intendant de Lyonnais, Forez et Beaujolais, le revenu annuel du monastère de Saint-Pierre était de 17501 livres, 7 sous, 1 denier (Charvet, *op. cit.*, p. 204). En 1698, d'Herbigny évaluait le revenu du monastère à 40000 livres (*op. cit.*, p. 110).

2. L. veut parler ici des tours que les familles puissantes bâtirent à Bologne comme dans beaucoup d'autres villes pour se défendre en cas de troubles. L'indication donnée par lui est bien vague, car à Bologne la hauteur de ces tours varie beaucoup. La plus élevée est probablement la tour des Asinelli qui a 97 mètres (Gio. Gozzadini, *Delle torri gentilizie di Bologna*, Bologna, 1875, in-8, p. 6). Suivant Alidosi, il en existait soixante-deux à Bologne dans la première moitié du xvii^e siècle (*id.*, *ibid.*, p. 5).

3. Ce fut seulement sous Anne d'Albert de Chaulnes, et à cause des dépenses nécessitées par la construction du nouveau monastère, qu'on exigea une dot (Charvet, *op. cit.*, p. 219). Le chiffre de 30000 francs donné par L. est probablement exagéré.

4. « Les religieuses gardaient l'administration de leur fortune privée, elles pouvaient disposer par testament de ce qu'elles avaient épargné au monastère et de ce qu'elles tenaient d'héritage, mais exclusivement au profit des personnes de l'abbaye ou de l'abbaye elle-même » (Charvet, *id.*, *ibid.*).

que je dois à ces dames et que le lecteur bienveillant excusera pour ce motif, je vais raconter la fin de cette journée. Quittons ce couvent où nos cœurs étaient en butte aux traits de la beauté, et passons au jeu de l'arc, réunion d'une cinquantaine d'hommes qui tiraient à la cible avec des arcs de Turquie. Nous les regardions depuis une bonne demi-heure, quand la partie fut terminée par le beau coup d'un joueur dont la flèche trancha un fil auquel pendait un citron. On poussa des cris d'admiration, on proclama roi celui qui avait coupé le fil, et tout le monde s'en alla de compagnie dans un cabaret voisin, car c'est au cabaret que les Français finissent d'habitude toutes leurs réunions ¹.

Nous visitâmes aussi ce jour-là le fameux Athénée ² vanté par Cicéron et d'autres anciens, converti par les chrétiens en église dédiée au Dieu un en trois personnes, père de toute sagesse. On y voit encore bien des restes de l'antiquité ³.

Le lendemain matin, nous allâmes à Fourvières (dont le nom vient de *Forum Veneris*), église consacrée à la sainte Vierge et située sur un mont fort difficile à gravir. La dévotion y attire le samedi de quatorze à quinze mille personnes, et peut-être en venait-il davantage encore au temps du paganisme, quand c'était un temple dédié à Vénus. Descendus très fatigués de Fourvières, nous rentrâmes chez nous où nous attendaient bien dévotement deux servantes des religieuses de Saint-Pierre, chargées de deux grands bassins d'argent pleins de fruits confits et de pâtes de Gènes ⁴ que, pour l'amour de moi,

1. Cf. *Statuts et ordonnances du noble jeu de l'arc pour les archers de la ville de Lyon*, Lyon, Jean Didier, in-8, 1628, souvent réimprimé au xvii^e siècle (ch. 15 et 17).

2. C'est-à-dire l'église d'Ainay, qu'au xvii^e siècle on croyait à tort être l'ancien Athénée de Lyon (A. Vachez, *Lyon au XVII^e siècle*, dans *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, an. 1876, p. 428 et notes).

3. Je supprime ici quelques phrases sans intérêt relatives aux concours de l'Athénée de Lyon dans l'antiquité.

4. « paste di Genova ». C'était une espèce de cotignac, qu'on trouve souvent indiquée dans les menus italiens du xvii^e siècle. Elle s'appelait aussi en France

les religieuses envoyaient en présent à cet étranger. Après avoir exposé tout cela sur la table où chacun en fit son profit, il remplit ses sacoches de ce qui restait, car le lendemain matin, il partait pour Paris avec le messenger, à notre grand déplaisir ¹.

DES USAGES DE LYON FORT DIFFÉRENTS DES NÔTRES,
DES CÉRÉMONIES DE L'ÉGLISE AUX BAPTÊMES
ET AUX ENTERREMENTS, ETC.

Des hommes qui ont quelques connaissances en chirurgie font généralement l'office de matrones et accouchent les femmes. Les gens du pays ne peuvent comprendre que, dans notre Italie, une profession où il faut tant de connaissances théoriques pour l'exercer convenablement, et où les fautes ont des conséquences si funestes, soit abandonnée à des femmes sans expérience. La Reine régnante a pour accoucheur M. Scaruonuille ², et par une faveur particulière de Sa Majesté, ce fut lui qui accoucha la Signora Eularia, comédienne bolonaise, à la naissance de son premier enfant, fils du célèbre Tracagnino qui joue à la comédie le rôle de second Zani.

Après la naissance on porte l'enfant au baptême avec une grande solennité. Les parents et les parrains l'accompagnent

pâte de Gènes, et en anglais *paste of Genoa* (Murray, *New english dictionary on historical principles*, au mot *Genoa*). On peut en voir la recette dans : *Le parfait confiturier* [par La Varenne], Paris, 1667, in-12, p. 39.

1. La dernière phrase se termine d'une manière assez obscure dans P : « ... je remplis de ce qui restait les sacoches du Seigneur Fioravanti, qui devait partir le lendemain matin pour Paris avec le messenger, comme il fit ensuite ce jour-ci, 17 octobre 1664. » 17 a probablement été écrit par erreur au lieu de 7.

2. « M. Scaruonuille ». Probablement *M.* doit se lire ici *Monsieur*. — Je ne sais quel est ce personnage. Une demande de renseignements à son sujet que M. le Dr A. Cabanès a eu l'obligeance d'insérer dans la *Chronique médicale*, an. 1899, p. 400, est restée sans réponse. Witkowski (*Accoucheurs et sages-femmes célèbres*, Paris, 1891, in-8, p. 112) cite comme accoucheur de Marie-Thérèse, François Boucher ou Bouchet. « Il se tenait dans une garde-robe à côté de la chambre où Marie-Thérèse accouchait, pour la secourir en cas de nécessité. » Ce mot « Scaruonuille » est peut-être le nom d'une terre de Bouchet, nom que L. aura estropié suivant son habitude.

processionnellement à l'église; on reconnaît les parrains à un beau bouquet qu'ils ont à la main en allant et sur la poitrine au retour. La commère tient une torche avec un mouchoir, et une autre femme porte un vase de bronze rempli d'eau avec l'essuie-main posé par-dessus. Si l'enfant baptisé est un garçon, deux petits garçons tiennent les coins du drap qui le recouvre; si c'est une petite fille, un garçon porte la torche ou le cierge avec le mouchoir. Si c'est le fils d'un noble, un grand nombre de carrosses remplis de parents lui fait cortège, et sitôt qu'on lui a versé l'eau bénite sur la tête, quantité de tambours et de trompettes retentissent en signe de joie. Des confitures et des rafraîchissements exquis sont préparés pour la collation, qui a lieu aussitôt le cortège rentré chez les parents. Compères et commères s'embrassent et se baisent, pour montrer combien leur sont chers ces liens d'amitié et de parenté spirituelle qui les unissent.

Avant de sortir de chez elle, la mère envoie à l'église, pour la faire bénir, une grande fouace ou croissant de pain ¹, recouverte de draps de soie brochée d'or, avec des fleurs et un cierge. En disant la messe, le curé de la paroisse place cette fouace à gauche de l'autel; la messe finie, il la bénit et la partage en quatre parts, dont trois sont rapportées chez les parents ². La quatrième est divisée en menus morceaux qu'on place dans une corbeille et qu'on distribue à tous ceux qui se trouvent dans l'église; le curé en garde cependant un gros pour lui ³. On appelle cette fouace pain bénit, et on la mange avec grand soin, afin que les miettes ne tombent pas sous les pieds des gens; ceux qui n'en veulent pas inclinent le front du

1. « ...una gran Fogaccia ò Crescente di pane ». *Focaccia* est traduit par *fouace* dans les dictionnaires contemporains. Le mot *fouace* manque dans Furetière; Richelet l'explique ainsi : « *Panis subcinericius*. Sorte de gros gâteau bis qui se fait ordinairement au village. » C'est la définition que les dictionnaires italiens donnent de la *focaccia*.

2. Cf. Gustave Véricel, *Vieux usages lyonnais*, Lyon, 1895, in-8, pass.

3. Le passage suivant depuis « On appelle cette fouace » jusqu'à « a lieu le lendemain » manque dans B.

côté du prêtre en signe de respect. On donne les restes, s'il y en a, aux personnes de sa connaissance, qui pourraient en avoir besoin. On garde la chandelle ou la torche pour l'allumer et la donner ensuite à tenir à la mère, quand elle vient se faire bénir à l'église, cérémonie inviolablement pratiquée par toutes les femmes de n'importe quelle condition et qui, d'habitude, a lieu le lendemain ¹.

Les mariages se célèbrent avec bien plus de cérémonies encore. Quand les fiancés sortent de la maison pour se marier, ils sont accompagnés de marmitons munis de tabliers bien gras, de cuillers à pot, de broches, de grils, d'autres ustensiles de cuisine, et portant une grande chaudière de bouillon à l'aide d'une perche placée en travers sur leurs épaules. Quatre musiciens de profession tiennent divers instruments dont on ne se sert pas chez nous, régales ², psaltériens ³, et d'autres encore. Puis viennent les parents deux à deux ; après eux, les fiancés se tenant par la main et marchant d'un air joyeux et fier ; derrière les fiancés, les pères et les mères et, à leur défaut, les parents les plus proches.

Aussitôt le cortège rentré à la maison après le mariage, les marmitons distribuent le bouillon aux pauvres et vont à la cuisine aider les cuisiniers. Pendant qu'on prépare le dîner ou le souper, les époux et leur famille dansent ; lorsqu'on les

1. L'usage du pain béni n'existe pas en Italie. Rucellai (p. 167), Marian; (p. 24), la Duchesse d'Orléans (*Nouvelles lettres*, trad. Gustave Brunet, Paris, 1853, 2 vol. in-8. t. II, p. 105) observent aussi qu'il est particulier à la France.

2. « Regali ». — « Instrument à percussion dans le genre de l'échelette, composé de diverses lames de bois dur, sur lesquelles on frappe avec une petite baguette surmontée d'une boule. La différence qu'il y a entre la régale et l'échelette, c'est que celle-ci est frappée horizontalement, tandis que l'autre est posée sur son pied comme le tympanon » (C. Soullier, *Dictionnaire illustré de musique*, Paris, 1897, in-8, au mot *Régale*, avec une figure).

3. « Psalteri ». — « [Le psaltérion] dont on use maintenant est un instrument plat qui a la figure d'un trapèze ou triangle tronqué par en haut. Il est monté de treize rangs de cordes de fil de fer, ou de leton, accordées à l'unisson ou à l'octave, montées sur deux chevalets qui sont sur les deux côtés. On le touche avec une petite verge de fer ou un bâton recourbé » (Furetière, au mot *Psaltérion*).

avertit de se mettre à table, ils s'y rendent, précédés par les musiciens. Les mariés prennent la première place, et les autres celle qui leur convient; les musiciens se mettent sur une estrade préparée pour eux, et jouent tout le temps du repas, à moins que les époux ne leur ordonnent de cesser. Un peu après le dîner, ces derniers se retirent dans leurs appartements pendant près de deux heures, et vont ensuite à l'église pour laquelle ils ont le plus de dévotion, rendre grâces à Dieu qui les a unis par un saint mariage et le prier de les maintenir en bonne intelligence¹. Les mariés partis avec le cortège des parents, les marmitons distribuent les restes aux pauvres (que l'on reconnaît seulement dans cette occasion)², et ensuite aident le cuisinier à préparer le souper.

Les artisans font durer ces fêtes trois jours, en diminuant toujours le nombre des invités; les parents du premier et du second degré restent ordinairement même la dernière journée. On ne donne jamais congé à quelqu'un en termes exprès : c'est en lui offrant un grand plat de

1. Depuis « Les mariés partis avec le cortège » jusqu'à « leur semble ordinaire », le texte est différent dans B et contient des détails intéressants. Voici le texte B :

« Les marmitons donnent les restes du repas aux pauvres qu'ils rencontrent par les rues, mais le plus souvent il y en a tant de réunis autour de la maison que tout est déjà dévoré. Ensuite, ils retournent ranger la cuisine et préparer le souper pour le soir.

« Le cortège sort de l'église dans le même ordre et reconduit chez eux les parents bien chargés de confitures. Ils ont tous, suivant leur condition, préparé un fort beau présent pour la mariée; et parfois ces présents que les mariées rapportent chez elles valent plus que leur dot, quand leurs parents sont très nombreux^(*). Mais tout cela doit se rendre, car il faut donner un présent d'une valeur égale ou supérieure, quand les enfants de ces parents se marient.

« Peut-être, les époux rentrés chez eux, observe-t-on quelque autre usage digne de remarque, mais je n'ai rien pu savoir. Plusieurs personnes à qui je l'ai demandé n'ont rien voulu me dire, je ne puis comprendre pourquoi.

« Les gens de qualité ne suivent point ces usages, mais pour eux c'est une chose ordinaire que de dépenser cent pistoles pour un mariage. »

2. Voir p. 71.

(*) Davity (1619) remarque le même usage à Paris, presque dans les mêmes termes (Davity, Ranchin, et Rocolles, *La prévôté de Paris*, pub. par l'abbé Valentin Dufour, in-8, p. 34).

confitures ou de biscuits et en le remerciant, qu'on lui fait voir qu'il n'y a plus rien pour lui. Avant de partir, les invités laissent pour les époux un présent de telle valeur que, chez les pauvres, tous ces dons réunis ont souvent doublé la dot. Ils consistent généralement en or et en argent : monnaies ou objets de parure pour la mariée ; dans ce pays-là, ce n'est pas l'usage de donner du linge ou des pièces d'étoffe coupées pour faire des habits.

Le soir, quand les époux sont rentrés à la maison, on suit peut-être d'autres usages qui mériteraient d'être connus. Mais je n'en puis rien dire, car je n'ai trouvé personne pour m'en informer. Je n'ai d'ailleurs pas montré beaucoup d'empressement pour le savoir : les Français ont, en effet, si haute idée des prêtres, qu'ils auraient pu se scandaliser en se figurant que je mendiais des renseignements sur des choses auxquelles je ne pourrais seulement penser sans une extrême indignité.

Tous ces usages dont je viens de parler ne sont suivis en aucune façon par les personnes bien nées, c'est-à-dire par les bons bourgeois, les gros marchands, et bien moins encore par la noblesse ; mais une dépense de cent pistoles seulement pour des noces leur semble ordinaire.

Je vais maintenant, par une brusque transition, passer des noces à l'ignominieux supplice du gibet. Les pauvres condamnés sont précédés des auditeurs, des greffiers et des archers, tous à cheval¹, qui lisent à haute voix la sentence aux endroits les plus fréquentés de la ville. Les condamnations au fouet s'exécutent avec le même cérémonial. Mais la pendaison en effigie des criminels sur qui on ne peut mettre la main, est un usage complètement différent des nôtres². On plante au milieu de la place des Terreaux la potence en forme de 7, faite de

1. « ...gl' Auditori, Notari e Sbirri, tutti à cauallo ». Peut-être par ce mot *auditori* L. a-t-il voulu désigner les huissiers audienciers.

2. Coryatt remarque aussi que ces exécutions en effigie sont particulières à la France. Il vit, le 21 mai 1608, à Clermont en Beauvaisis, l'effigie d'un malfaitteur attachée à la potence (L. I. p. 24).

deux poutres ¹, avec une seule échelle et une seule corde ². Au signal habituel donné par la cloche du palais de justice ³, la foule débouche de toutes les rues, attirée par le son effrayant de la trompette et les cris des enfants qui précèdent les chevaux du cortège. Sur le lieu même de l'exécution, on lit à haute voix la sentence, et après le bourreau pend un tableau de carton représentant le pendu avec son nom en lettres si grandes, que les personnes les plus éloignées peuvent le lire facilement ⁴. La potence abandonnée par la justice est entourée par la populace et les enfants, qui font tomber l'effigie sous une grêle de pierres et la mettent en mille morceaux ; puis ils déplantent la potence et la traînent à grand bruit à la rivière avec son échelle.

Les victimes du bourreau commun des hommes, la Mort, sont portées à leur sépulture dans un cercueil couvert d'un drap noir avec une grande croix blanche, drap riche ou

1. C'était la forme générale en France (Voir la planche de Callot, *Supplicium sceleri frenum*). Dans le plan de Lyon de Maupin (xvii^e s.), on voit sur la place des Terreaux un pendu ainsi attaché à une potence en forme de 7. En Italie, à la même époque, les potences étaient généralement formées de deux piliers de bois ou de pierre réunis dans le haut par une traverse. L'ensemble avait la forme du H grec (Biscioni, note sur la stance 41 du chant V du *Malman-tile racquistato*, Firenze, 1731, 2 t. in-4).

2. Quand les criminels étaient pendus en personne, il y avait plusieurs cordes à la potence en Italie comme en France (Voir le récit d'une exécution à Ostie en 1705 dans le P. Labat (t. 7, p. 18).

3. « ...la Campana della Giustizia. »

4. Il paraît qu'au xvii^e siècle un certain La Follie avait à Lyon la spécialité de ces tableaux servant aux exécutions en effigie :

« J'ai bien aussi quelques copies
De mon compère la follie.
Je vous jure aussi que personne
Si ce n'est cet excellent homme
Ne touche à ces dignes tableaux
Qu'on expose sur les Terreaux
Quand quelque pendarde de la grille
De peur de danser a fait gille »

dit un marchand d'images dans *Lyon en vers burlesques* p. 18 de la réimpression donnée par Monfalcon dans *Facéties lyonnaises*, Lyon, 1846, in-8. — Monfalcon l'a réimprimé d'après une édition de 1748 ; mais ce petit poème, imité des descriptions de Paris en vers burlesques par le P. Berthoud et par Colletet, est certainement du milieu du xvii^e siècle.

pauvre suivant la condition des défunts. Leurs parents les accompagnent en portant des torches ou des cierges allumés. Le convoi arrivé à l'église, on pose à la tête du cercueil un grand vase d'eau bénite avec le goupillon ; tous les assistants en aspergent le défunt en disant : *Requiem æternam*, etc...¹. Si l'enterrement a lieu le matin, ils entendent une messe pour le salut de son âme. Quand le mort est un homme éminent dans les armes ou les lettres, on couvre tous les autels de tentures noires et l'on garnit les entablements de l'église de milliers de cierges allumés ; on fait de même quand on dit pour lui l'office au bout de la semaine. Les messes sont payées cinq sous seulement, mais on en donnera bien six au sacristain pour les cierges et les autres choses fournies par l'église.

On voit peu de pauvres mendier par les églises et par la ville, car six hommes sont continuellement à leur recherche². Ces six hommes conduisent un chariot traîné par des chevaux et portant une grande cage³ ; ils saisissent les mendiants qu'ils trouvent par les églises et par la ville, et les conduisent au grand hôpital⁴ où on les fait travailler beaucoup et manger

1. En Italie les assistants ne jettent pas d'eau bénite sur le corps. Rucellai remarque cet usage français (p. 85).

2. Les bedeaux chargés de surveiller les mendiants étaient cinq ; plus tard leur nombre fut porté à dix.

« Il faut qu'ils fassent tous les jours une revue parmi la Ville, dans les Églises, dans le Palais et dans le Change, afin que s'ils rencontrent quelque pauvre mandiant contre l'Ordonnance et les défenses faites, ils le conduisent dans la Charité pour y être châtié, ainsi qu'il sera ordonné par les Recteurs.

« Que si ce mandiant est étranger, ils le doivent conduire a celui qui a la charge de leur distribuer l'Aumône, pour les ayder à se conduire de là hors la Ville et en prendre un certificat du Commis à la porte, qu'ils remettront au Recteur, afin que si le même pauvre rentre dans la Ville et est trouvé mandiant, il soit châtié » *Institution de l'Aumosne générale, ensemble l'æconomie et réglemens qui s'observent dans l'hôpital Notre-Dame de la Charité*. Lyon, 1699, in-4, p. 75. — Cf. R. P. Jean de Saint-Aubin, *Histoire de la ville de Lyon ancienne et moderne*, Lyon, 1666, in-f°, p. 312).

3. « ... un gran panirone fabricato in forma di prigione ».

4. « ...nel grande Ospedale ». C'était non pas l'Hôpital général, mais l'Hôpital de la Charité. Le Père de Saint-Aubin évaluait le nombre des pauvres renfermés ordinairement à 1400 ou 1500 (*Histoire ecclésiastique de la ville de Lyon*, t. I, p. 305).

peu ¹. On prend leurs noms par écrit ; la troisième fois qu'on les arrête, on leur inflige la marque et le bannissement ; s'ils se font reprendre encore, les mendiants valides sont condamnés aux galères perpétuelles, les invalides et les femmes à la prison à vie.

Les corps de métier, confréries et sociétés pieuses des boulangers, tailleurs, orfèvres, et des autres artisans vont processionnellement à l'église le jour consacré à leur saint patron, entendre une messe chantée et un sermon ou une instruction sur leur métier. Le prédicateur leur découvre les tromperies, les fraudes et les péchés qu'ils sont exposés à commettre en l'exerçant. Ils se rendent à l'église bien vêtus, accompagnés de leurs petits enfants habillés en anges, en rois, en reines ou en saints. Ils portent sur leurs épaules de grandes fouaces garnies de pavillons de soie, de fleurs et d'ornements divers, comme on porte chez nous les Madones aux Rogations ; d'autres, en grand nombre, tiennent dans leurs bras des espèces de fouaces ressemblant à des boucliers : ils ont tous, d'ailleurs, un pain long à la main. Ils sont précédés de quantité de musiciens et visitent beaucoup d'églises avant de rentrer chez eux.

Les indulgences sont publiées par des hommes habillés en religieux, coiffés d'une barette de la même forme que celle des prêtres, mais d'une couleur différente, bleue, verte, rouge ou blanche, suivant celle de leur habit. Avant de les publier, ils sonnent une clochette retentissante, et psalmodient fort longtemps dans tous les quartiers les plus fréquentés de la ville, mais à des distances assez grandes pour qu'on ne les entende pas deux fois.

La musique du pays consiste à jouer ensemble² de quarante

1. *Institution de l'Aumosne*, pp. 33, 35, 36, 66. — Cf. Saint-Aubin, *Histoire de la ville de Lyon*, p. 308.

2. « ...nel suonare in ripieno ». — « *Ripieno*. Mot italien qui se trouve assez fréquemment dans les musiques d'église, et qui équivaut au mot *chœur* ou *tous* » (J.-J. Rousseau, *Dictionnaire de musique*, au mot *Ripieno*). — Cf.

ou cinquante grandes basses de viole¹ en même temps que de quinze ou vingt violons². Il faut, pour jouer de ces basses de viole, donner de plus grands coups d'archet : aussi ont-elles des sons très forts, mais si beaux et si bien en mesure qu'on ne peut rien entendre de mieux. On ne se lasse pas d'écouter les meilleurs musiciens qui jouent ainsi continuellement des airs nouveaux ; ils font généralement un tel fracas qu'ils semblent vous inviter à la bataille et vous mettent au cœur une ardeur belliqueuse. Les religieuses chantent d'ordinaire en plain-chant, mais d'une manière tout à fait exquise ; elles ont des voix réellement angéliques bien supérieures à celles des nôtres, car leurs passages sont naturels, et elles ne font pas en chantant de grands sauts sur les voyelles³, comme c'est l'usage chez nous⁴.

Je pourrais parler bien plus longuement encore des usages de ce pays. Mais il vaut mieux ne pas tout dire pour obliger les curieux à se transporter en personne dans ce paradis terrestre. Jusqu'ici je n'ai écrit que rien ou bien peu de chose, qui puisse en donner même une idée⁵.

Sébastien de Brossard, *Dictionnaire de musique*, Paris, 1703, in-8, au mot *Ripieno*.

1. « Violoni ». — « C'est nôtre *Basse de violon* ou, pour mieux dire, c'est une *Double basse* dont le corps et le manche sont à peu près deux fois plus grands que ceux de la *Basse de violon* à l'ordinaire, dont les cordes sont aussi à peu près plus longues et plus grosses deux fois que celle de la *Basse de violon* et le Son par conséquent est une octave plus bas que celui des *Basses de violon* ordinaires. Cela fait un effet tout charmant dans les accompagnements et dans les grands Chœurs, et je suis fort surpris que l'usage n'en soit pas plus fréquent en France » (Brossard, *op. cit.*, au mot *Violone*).

Le *violone* avait sept cordes ; il est aujourd'hui remplacé par la contrebasse (Soullier, *op. cit.*, au mot *Violone*).

2. « Violini ». — Brossard traduit ce mot par *violon* (*op. cit.*, au mot *Violino*).

3. « ...ne cantano a saltoni sù le uocali ». — « Tout passage d'un son à un autre par degrés disjoints est un *saut* » (J.-J. Rousseau, *Dictionnaire de musique*, au mot *Saut*).

4. « ...elles ne font pas, en chantant, de grands sauts rien que sur les voyelles *a, e, i, o, u*, comme on fait dans le chant figuré » B.

5. Au bas de la page où se termine ce chapitre, la fin du premier livre est indiquée en ces termes dans les manuscrits : « Fine del primo libro. »

IV. — DE LYON A PARIS ¹

Le 31 octobre 1664.

J'étais si contrarié de quitter cette ville où j'ai reçu tant de bienfaits, que malgré l'espérance de voir le grand Paris, je montai en selle à contre cœur. A dix heures du matin (en comptant suivant l'usage de France), il fallut pourtant m'y résoudre, après avoir pris congé des bonnes religieuses de Saint-Pierre, à qui mes larmes témoignèrent ma reconnaissance et mon regret de les quitter. Elles profitèrent de ce dernier moment pour me rendre encore service en me donnant des lettres de recommandation.

Après avoir fait deux grandes lieues à cheval sans pouvoir dire un mot, je levai les yeux au ciel, heureux séjour des vraies et éternelles joies. Alors je pus respirer un peu, et mes pensées se tournant vers les choses éternelles, j'engageai mes compagnons à s'abandonner entièrement à la volonté du Seigneur et de sa Très Sainte Mère, et à réciter le saint Rosaire. Car nous avons besoin de la puissante intervention de la Vierge près de son divin fils, afin d'obtenir l'heureux succès de notre voyage commencé pour sa plus grande gloire et notre profit spirituel ². Nous étions éloignés de tout ce qui pouvait nous faire perdre la grâce divine, car il nous semblait voyager pour la gloire de Dieu, plutôt que pour la satisfaction de notre curiosité. En quittant notre patrie pour aller à Paris,

1. Dans le texte, le second livre a pour titre : « Voyage de Paris à Lyon commencé le 31 octobre 1664 ».

2. Le membre de phrase depuis « commencé pour » jusqu'à « profit spirituel » manque dans P. — Le passage suivant depuis « Nous étions éloignés » jusqu'à « abîme de misères » ne se trouve que dans P.

mon principal motif avait été de nous éloigner des occasions, qui pouvaient nous précipiter dans un grave péril et par suite dans un abîme de misères.

A l'Arbresle ¹, village ruiné par le temps et les guerres, nous nous rafraîchîmes un peu ; mais Tarare ², où nous arrivâmes à l'entrée de la nuit, nous fit faire ripaille avec des morues fraîches et d'autres mets délicats ³. Deux filles très jolies servirent à table ; l'une était plus gracieuse, l'autre plus belle, et nos cœurs restaient indécis. Mais pour nourriture, il fallait surtout se contenter d'œillades, car ces filles diligentes plus occupées de leur intérêt que du nôtre desservaient la table le plus gracieusement du monde. Nous allâmes donc nous coucher avec l'estomac plus rempli de vent que de nourriture.

Deux jeunes gentilshommes anglais ⁴, frères, âgés de plus de vingt ans, qu'on aurait pris à les voir pour deux anges de la terre, et leur gouverneur, homme d'un aspect vraiment très vénérable, se mirent de notre compagnie. Nous ne les connaissions pas ; c'était, nous avait dit le voiturin, deux cavaliers ultramontains, qui lui avaient payé leurs chevaux un tiers de plus que nous. Ce matin, pour soulager mon cœur de sa profonde tristesse, je leur fis une sorte de petit sermon pour les inviter à dire le Rosaire ; aucun d'eux ne sembla me comprendre, et je les soupçonnai alors de n'être pas catholiques. J'avais raison, et au moment du bénédicité je sus à quoi m'en

1. « Brema ». Rhône, arr. de Lyon, chef-lieu de canton.

2. Rhône, arr. de Villefranche-sur-Saône, chef-lieu de canton.

3. « Tarara ci fece fare Tantara con merluzzi freschi, et altre esquisite vivande. » D'après les renseignements que je dois à l'obligeance de M. Ungarelli, *far tantara* est une ancienne expression du dialecte bolonais, inusitée aujourd'hui, et qui veut dire : faire ripaille (Cf. Gio. Ant. Bumaldi [Ovidio Montalbani], *Vocabolarista bolognese*, Bologna, 1660, in-12, au mot *Tantara*). — L. aura voulu faire un jeu de mots sur *Tarara* et *tantara*.

4. Le passage suivant depuis « Deux jeunes gentilshommes » jusqu'à « de tout mon cœur » manque presque entièrement dans B. Dans tout le texte B, L. semble éviter le plus possible de parler de ces Anglais (qu'il y nomme Hollandais), et surtout des relations qu'il eut avec eux. Il n'y est pas question de leur précepteur.

tenir, car avant de s'asseoir, ils firent leur prière en se couvrant le visage de leur chapeau, suivant exactement en cela les préceptes de Calvin leur prophète hérétique ¹. Ils montrèrent peu de goût pour la chasteté, et ne se contentèrent pas du premier baiser en entrant à l'hôtellerie; mais chaque fois qu'ils demandaient à boire, ils cherchaient à baiser la fille avant le bord du verre. Leur précepteur observa toujours une grande modestie, quelquefois cependant le rire lui échappait. Les servantes, auxquelles cela ne devait pas plaire beaucoup, leur accordaient quelquefois un baiser, mais seulement sur le front; quelquefois aussi ils leur en dérobaient un sur les lèvres. **Bibl. Jag.**

Cette nuit-là, étant au lit, ils ne firent que demander à boire, et ces pauvres jeunes filles, martyres de l'intérêt, furent toujours debout et en mouvement pour bien les servir. Nous qui nous trouvions dans la même grande chambre qu'eux, nous ne pûmes guère dormir, parce qu'il nous fallait combattre la tentation et nous tenir avec beaucoup de modestie, pour ne pas scandaliser ces gens-là qui croient les papistes bien pires qu'eux. Oh! combien m'édifia la modestie de mon cher Seigneur Odofredi, avec qui une de ces filles, qui montrait quelque goût pour lui, aurait bien voulu faire ce que sa compagne faisait avec ces Anglais! Mais il lui disait: « Si le bordel vous fait envie, voilà des gens qui peuvent vous satisfaire sans scrupule ². » La veillée de cette nuit valut un écu de France à ces filles ³. Leur valut-elle autre chose? Je ne sais, car je m'endormis quand il plut à Dieu, à qui je me recommandai de tout mon cœur.

Un prêtre piémontais, qui se trouvait avec nous, tenta de voler une fourchette d'argent, sans pouvoir y réussir, car

1. C'était un usage particulier aux protestants, surtout aux luthériens, et qui les faisait reconnaître (*Die rechte Reisekunst*, p. 40. — Cf. *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples*, Amsterdam, 1723-1743, 8 t. en 9 v. in-f°, t. III, p. 317).

2. Odofredi voulait parler des Anglais hérétiques.

3. « Mais ce fut tout profit pour elles, car au matin, chacune eut pour ses épingles trente sous qui font à peu près quarante pauls de notre monnaie ». B.

aussitôt ces filles firent grand bruit par toute la maison. Se voyant en butte aux soupçons de tout le monde et craignant qu'on ne finît par le fouiller, il la passa dans une boutonnière de sa soutane, en donnant pour excuse qu'il l'avait gardée afin de se curer les dents. Nous le crûmes, car il se plaignait toujours d'avoir grand appétit, et peut-être en vendant la cuiller aurait-il pu manger à sa faim ¹. Nous le soupçonnâmes facilement, parce que l'honoraire des messes ne lui suffisant pas à payer sa nourriture et ses frais de voyage, la nécessité devait le pousser à se procurer des moyens d'existence par son industrie. Grâce à cet incident, nous fûmes plus soigneux à l'avenir, et nous gardâmes mieux ce qui nous appartenait. Le prêtre était d'ailleurs fort aimable à cause de son extrême gâté, et parce qu'il savait chanter même dans les moments de tristesse. Nous eûmes un après-midi entièrement pluvieux, pendant lequel les toiles cirées et les parapluies nous rendirent service. Monté sur un cheval sans étriers, ce prêtre, une méchante soutane sur le dos, chantait plus que jamais, et ordinairement des chansons de table. J'écrirai la suivante en langue provençale, parce qu'il la répéta plusieurs fois et que je la sais encore par cœur; elle est sur l'air de la *Bourrée de Baptiste* ², tout nouveau en France, assez difficile à jouer sur les instruments à archet et plus encore sur les instruments à vent.

Io ai vis lo Piamon,
 L'Italie e l'Aragon;
 Io ai vis la Russie,
 La Turchie,
 La Cina e lo Giappon;

1. Le reste de la relation de cette journée à partir de « Nous le soupçonnâmes » manque dans B.

2. « ... et è su l'Aria della Borea Batista... ». On appelait Baptiste le célèbre musicien Jean-Baptiste Lulli. — La bourrée était un divertissement dansant, à deux temps, d'un mouvement lourd et à moitié lent. Au xvi^e et au xvii^e siècle, les compositeurs l'introduisaient fréquemment dans leurs opéras (Arthur Pougin, *Dictionnaire du théâtre*. Paris, 1885, gr. in-8, au mot *Airs à danser*).

Io ai vis l'Angleterre,
 La Polonia e lo Danemar;
 E per terra,
 E per mar,
 Sieu estat en pront depart.
 Apres touts io ai vis quoqueren
 E non trobi de beo que de bevere ben !¹

Pour ne point tout répéter, je dirai seulement qu'il finissait par conclure, qu'après avoir vu tant de provinces de l'univers, il ne trouvait rien de mieux ni de plus beau que de bien boire; il chantait si bien cette chanson qu'on en était ravi; nous la lui faisons dire dans l'hôtellerie. On lui payait fort bien ses bouffonneries, et si l'on ne s'était aperçu qu'il avait les mains crochues, il aurait pu facilement attraper les frais de son voyage jusqu'à Paris. Ces Anglais, le voyant si plaisant et si mauvais chrétien², lui donnaient, comme s'ils étaient fiers de trouver un prêtre papiste de si mauvaises mœurs. Ils se faisaient servir par lui comme par un garçon d'écurie, l'envoyaient parler de leur part à ces servantes (avant le souper toutefois, car après on ne le vit plus), et cherchaient en somme à avilir en lui la suprême dignité du sacerdoce.

Le 1^{er} novembre.

Ce jour consacré à tous les saints fut pour nous le jour de toutes les mésaventures. Aussitôt après notre lever, la pluie commença, mais nous montâmes à cheval sans y faire attention; pendant quatre heures entières, elle tomba de plus en plus fort en nous trempant jusqu'aux os. Sans le prêtre à la fourchette, nous aurions passé la journée bien mélancolique-

1. J'ai vu le Piémont — L'Italie et l'Aragon — J'ai vu la Russie — La Turquie — La Chine et le Japon — J'ai vu l'Angleterre — La Pologne et le Danemark — Par terre — Et par mer — J'ai été prompt à partir — Après tout j'ai vu quelque chose — Et je ne trouve rien de beau que de bien boire.

Le texte donné par L. qui, probablement, ne connaissait pas le provençal, doit être assez altéré.

2. L. emploie presque toujours le mot *chrétien* dans le sens de *catholique*.

ment : tout ruisselant sous les torrents de pluie, sans manteau et sans bottes, avec un chapeau aux bords larges de quatre doigts seulement, il ne lit que chanter des chansons françaises. Arrivés à Roanne ¹, qui de loin a plutôt l'air d'un village que d'une ville, nous nous arrêtâmes devant une auberge sur le bord de la Loire, où les voyageurs s'embarquent pour Orléans. Nous payâmes bien, tout en dînant mal, ayant rencontré là pour notre malheur un messager avec dix personnes, qui firent main basse sur tout ce qu'il pouvait y avoir de bon. Les hôtes traitent fort bien ces messagers, et vont même jusqu'à leur donner des confitures après le repas outre le dessert, comme je le vis de mes propres yeux. C'était pour nous une excellente occasion d'arriver à Paris rapidement, en sûreté, bien traités cependant, et à moins de frais; mais ces messagers ne laissant que peu de temps pour dormir, on souffre un peu des mauvaises nuits qu'il faut passer, et mes compagnons ne voulurent pas profiter de l'occasion. Nous la regrettâmes une fois perdue, car il nous fallut souffrir beaucoup, dépenser davantage, et arriver plusieurs jours en retard.

Plus de cent bateliers nous assaillirent en nous offrant leurs barques et leurs services, mais dans l'intention de nous rançonner. Nous ne consentîmes à les entendre qu'après le repas, et plût à Dieu que nous ne les eussions jamais écoutés, même alors ²! Nous fîmes marché avec un maudit louche, le plus beau parleur de tous ces gens-là, qui prétendait vouloir nous porter le plus doucement du monde, s'il était assez heu-

1. « Ruano ». Loire, chef-lieu d'arrondissement.

2. Ces barques, portant au milieu une cabane en planches, mettaient cinq jours pour aller de Roanne à Orléans, avec quatre ou six rames. Construites avec des planches minces attachées par des chevilles de bois à une membrure de chêne, calfatées avec de la mousse, elles étaient hors de service au bout d'un seul voyage. Aussi les passagers les achetaient d'habitude (Rucellai, p. 77). Avec de pareils bateaux, la navigation sur la Loire était périlleuse, surtout par vent contraire (Jouvin, p. 330).

Castelli (p. 18 et suiv.), qui faisait partie de la suite du Prince de Parme, descendit la Loire depuis Roanne sur une de ces méchantes barques. Le voyage fut si pénible, que le Prince dut prendre à La Charité la poste pour Paris avec quatre personnes de sa suite, laissant le reste continuer le voyage par eau.

reux pour nous servir. Après avoir reçu le prix convenu, il nous remit entre les mains de deux garçons, deux Hercules, disait-il. C'était nous laisser à la discrétion de deux voleurs ¹.

Quand arriva l'heure de s'embarquer, le bon prêtre se mit à la plus belle place; mais le patron de la barque, entrant pour vérifier le nombre de ceux qui avaient payé, le trouva en plus et lui dit : « Monsieur, mettez la main à la bourse et donnez-moi trois francs comme les autres ². » Il répondit qu'il n'avait pas le sou. Cela devait être vrai, car pour payer le cheval qui l'avait porté, il avait cédé une belle paire neuve de bas de soie rouge au paysan ³, et celui-ci refusant, les Anglais lui avaient donné quelques sous pour le calmer. Cependant le patron, saisissant le prêtre par le bras, le voulait tirer de force hors de la barque sans pouvoir faire bouger le moins du monde cet homme plus vigoureux que lui. Il lui prit alors son chapeau sur la tête et s'en allait avec. Mais les Anglais, émus de compassion, offrirent cinq pauls pour leur part, et nous, en y ajoutant quatre autres pauls, nous achevâmes de payer le passage du prêtre ⁴, dans l'espoir que, se reconnaissant notre débiteur, il allait avec ses chansons nous égayer toujours de plus en plus. Ses paroles à cette occasion, et ses imprécations dans les-

1. « Les gens de Roanne ne valent rien, principalement les mariniers, qui vous vendent si vous n'y prenez garde, c'est-à-dire qu'ayant fait marché avec eux et leur ayant tout donné l'argent, car ils veulent tout recevoir sous prétexte d'achepter un basteau, ils vous donnent à conduire à un autre à bon marché, de sorte que, lorsque vous voulez partir, croyant d'avoir trois mariniers, vous n'en trouvez qu'un que vous n'avez jamais vu, lequel, si vous n'y prenez garde, vous laisse au premier lieu où vous descendez et s'en retourne, c'est pourquoi il fait bon connoître à Roanne quelqu'un qui vous choisisse vos mariniers et fasse vostre marché » (Thévenot [vers 1653], p. 618).

2. Depuis « Il répondit » jusqu'à « l'envoyer en exil », le texte B est beaucoup moins développé.

3. Ce paysan, dont L. n'a rien dit jusqu'ici, avait probablement loué un cheval au prêtre piémontais.

4. Ceci est raconté autrement dans B : « Sans rien écouter de plus, le patron lui prit son chapeau et s'en allait avec; mais un capitaine qui était avec nous le racheta par pitié au prix d'environ cinq pauls de notre monnaie, et cet exemple charitable nous engagea à payer le reste qui faisait à peu près sept pauls. »

quelles il n'épargna même pas Dieu, la Vierge, et les saints, nous le firent connaître pour une âme à moitié perdue, qui allait chercher à Paris un lieu où vivre en toute liberté de conscience. Si pourtant il avait le dimissoire de son évêque, c'est peut-être que ce dernier, pour délivrer son troupeau de ce loup ravisseur, avait consenti au départ de ce prêtre, avant de se voir forcé à l'entretenir à ses frais en prison ou à l'envoyer en exil.

Mais le bon prêtre, sûr de sa place, oublia notre bienfait, et ne nous servit point dans la nécessité où nous nous trouvâmes tous, de ramer à force de bras pour être de jour au village d'Iguerande ¹. Nous finîmes par y arriver quand il plut à Dieu, et avec bien de la fatigue, car les deux garçons ne voulurent jamais travailler. En ce lieu des plus misérables, nous eûmes pour chambre un fenil, pour lit deux méchantes paillasses, pour couvertures de vieilles tapisseries (et il faisait un froid qui nous glaçait jusqu'aux os). Une fois entré, j'aperçus huit draps de grosse toile, préparés peut-être pour les lits, et les cachai jusqu'à la nuit pour m'en servir comme de traversin et de couverture; mais en les dépliant le soir, je m'aperçus qu'ils étaient sales, et qu'on les avait ramassés là pour les envoyer à la lessive. Quatre grands trous bouchés avec de l'étope nous tenaient lieu de fenêtres, et un châssis de fenêtre servait de porte. Cette caverne là fut notre lieu de repos après avoir fait un demi-mille dans le sable avec nos valises sur les épaules. Jugez par là quel fut notre souper; et pourtant il nous fallut payer bien cher, comme si nous avions fait un festin et logé dans la galerie du Duc de Modène ²; on nous refusa une pistole d'Espagne parce qu'elle pesait deux grains en moins. J'avais bien envie de faire le méchant; mais cela n'aurait pas suffi, car l'hôtelier avait plutôt la mine d'un assassin

1. « Gionda » B. « Gronda » P. Saône-et-Loire, arr. de Charolles, canton de Semur-en-Brionnais.

2. Castelli passa à Iguerande la nuit du 30 novembre 1660 et y fut mal logé (p. 18).

que d'un hôtelier. Les ampoules que j'ai aux mains à force d'avoir ramé me cuisent ¹, et je ne trouve guère de plaisir à me rappeler toutes les mésaventures de cette journée : aussi je ne veux plus écrire, mais boire.

Afin que le lecteur, s'il avait jamais besoin de faire ce voyage, connaisse la distance d'un endroit à l'autre, je tiens à réparer, bien qu'il n'en soit plus temps, l'omission que j'ai commise en n'indiquant pas jusqu'ici, à la fin de chaque journée, le nombre des lieues parcourues. Une lieue française, comme j'ai dit ailleurs, vaut trois milles italiens, mais de ces milles mesurés par de bonnes jambes ; ce jour-là nous fîmes donc six lieues de Tarare à Iguerande, tout en rageant bien de nous voir si parfaitement berné par cet horrible fourbe de louche, vrai portrait de Judas Iscariote.

Six lieues ou dix-huit milles italiens.

Le 2 novembre.

Nous passâmes une fort mauvaise nuit tout habillés sur les paillasses ². Ce jour étant un dimanche, je dis la messe le matin de bonne heure, mais dans une église aussi misérable de tout point que notre logis, et où j'eus grand peine à me réconcilier et à dire la messe avec des ornements à moitié déchirés. Nous retournâmes à la barque de bon matin, sous la pluie, nos valises sur l'épaule. Un vent impétueux nous rejeta plusieurs fois au rivage. Si jamais on eut besoin de rameurs, ce fut ce jour-là, car il nous fallait résister au vent en enfonçant bien les rames, et nager avec force pour avancer ; souvent de grosses vagues heurtaient rudement notre petite barque, et dans la cabane même nous ne pouvions nous défendre contre la violence de l'eau. Je vous assure, cher lecteur, que ce jour-

1. Evelyn, à son retour d'Italie, alla en bateau de Roanne à Orléans. « Nous ramions chacun à notre tour, dit-il, et je pense que mon compte monte bien à une vingtaine de lieues » (dans Lister, p. xv).

2. Le passage suivant depuis « Ce jour » jusqu'à « à moitié déchirés » manque dans B.

là, il n'y avait personne pour chanter, faire des contes, ou s'occuper de bagatelles : tout le monde travaillait au salut commun en ramant à force de bras pour arriver le soir à Digoin ¹, où se trouvait, nous disait-on, une excellente auberge. Nous y fûmes je crois, avant cinq heures de l'après-midi. Tout d'abord les maisons mal alignées et les rues pleines de boue nous le firent regarder comme un village abandonné ; mais nous changeâmes complètement d'avis en voyant se présenter devant nous une fort belle femme, d'une taille presque gigantesque, avec des cheveux blonds, des yeux vifs, et une peau blanche comme neige. Après l'avoir d'abord prise pour l'hôtesse, nous sûmes que c'était une veuve, sœur de l'hôtelier. Mais la vue de la belle cuisine, bien garnie de marmites en train de bouillir et de broches chargées de toutes sortes de victuailles et tournées par des chiens emprisonnés dans de grandes roues, nous réjouit le cœur encore bien davantage. Là se trouvait la femme de l'hôte aussi belle que la sœur de son mari. « Voyez, Messieurs, nous dit-elle après les politesses d'usage, révérences et baisers, si outre ce qui est sur le feu, vous voulez ces bécasses ² grosses et grasses, car c'est aussi pour vous. » Qui n'aurait accepté ³? Nous avions grand appétit, parce que le matin nous

1. « Douino ». Saône-et-Loire, arr. de Charolles, chef-lieu de canton.

2. « ...queste pizzachare grosse e grasse... ». Suivant le Bolognais Vincent Tanara, contemporain de L., on appelait à Bologne *pizzachera* ou *pizzachere* l'oiseau qu'on nommait à Rome *beccaccia* (Vincenzo Tanara, *La Caccia degli uccelli... per cura di Alberto Bacchi della Lega...* Bologna, 1886, in-12, p. 346). *Pizacara* en dialecte bolognais moderne signifie bécasse (Carolina Coronedi-Berti, *Vocabolario Bolognese-Italiano*, au mot *Pizacara*. — Cf. Gaspare Ungarelli, *Vocabolario del dialetto bolognese*, Bologna [vers 1902], in-8, au mot *Pizàcra*).

Mais au XVII^e siècle, le Toscan Frugoli qui emploie ce mot sous les formes *pizzachara* et *pizzachera*, semble distinguer la *beccaccia* de la *pizzachara*, car il leur consacre des chapitres différents. La *pizzachara* était, dit-il, un oiseau de marais, bon à manger depuis septembre jusqu'à la fin du carnaval, mais dont la chair exhalait une forte odeur de poisson. Il en parle dans le même chapitre que du *beccafico di lago* (*Pratica e scalcaria d'Antonio Frugoli Lucchese, intitolata pianta di delicati frutti...* Roma, 1638, in-4, p. 122).

M. Bacchi della Lega, consulté par moi à ce sujet, pense que L. a bien voulu désigner la bécasse (*Scolopax rusticola*, Linn.).

3. Le passage suivant depuis « Nous avons » jusqu'à « vaisseaux de guerre » manque dans B.

avons mangé sur le pouce. Ces seigneurs anglais s'étaient alors immortalisés en distribuant certaines saucisses exquisés qui se mangent crues, et du muscat délicieux qu'ils avaient dans une petite cantine pour quatre bouteilles ¹; quant au pain, il y en avait suffisamment. La précieuse liqueur donna du courage et de la bonne humeur, même au prêtre à la fourchette, qui ce jour-là remplit véritablement son devoir. Mais quand les Anglais mettaient la pain à la pâte, c'était un plaisir de voir la souplesse avec laquelle ils maniaient les rames, comme s'ils étaient nés sur l'eau, et n'avaient jamais fait d'autre métier. Leur précepteur nous conta qu'en Angleterre, on commence à faire apprendre cet exercice aux enfants dès l'âge de sept ans. Tandis que chez nous ils s'amuse à jouer aux chevaux et aux petits carrosses dans les maisons, là-bas on a dans les jardins des étangs avec de petites barques, où ils prennent tous leurs amusements, et quand ils commencent à grandir ils s'y exercent à nager. Ce n'est donc pas merveille si à l'âge d'homme, ils font de tels exploits sur des vaisseaux de guerre.

Nous allâmes dans les chambres; elles étaient tendues de tapisseries et meublées de lits excellents; le Cardinal Légat y avait logé ces jours derniers. Nos bagages déposés et les clés remises à la belle veuve, qui servait de femme de chambre, nous nous rendîmes à l'église ². Je l'appellerais plus justement un piège à chrétiens, si l'on n'y conservait, et même avec quelque décorum, le Très Saint Sacrement qui semble être l'unique objet de la foi des Français. Figurez-vous un horrible grenier abandonné, tapissé uniquement de toiles d'araignée, et vous aurez une idée de la misère de ce lieu sacré. Les saints de l'autel, œuvre d'un paysan de l'endroit, étaient presque tous en terre cuite; on les aurait pris pour des soldats revenus de

1. « ...in una cantinetta da quattro boccie... ». On appelait *cantine* « une petite cave qui est ordinairement faite de bois et couverte de cuir dont les personnes de qualité se servent à l'armée pour mettre du vin dans des bouteilles » (Richelet, au mot *Cantine*).

2. L'église paroissiale de Saint-Georges. Elle a été remplacée au milieu du XIX^e siècle par une construction nouvelle.

la guerre : l'un n'avait plus qu'un bras (quant aux doigts qui leur manquaient, je n'en parle point) ; l'autre avait la tête rattachée avec de la cire rouge. En un mot, tout y était dans un tel désordre, qu'après avoir à peine pris le temps de dire trois *Pater* et trois *Ave* en l'honneur du Très Saint Sacrement, nous partions aussitôt, si la curiosité d'assister à une cérémonie ecclésiastique ne nous avait retenus.

Dix prêtres et quatre clercs vêtus de surplis tout déchirés disaient les vêpres des morts. Après avoir fini, ils chantèrent longtemps autour de chaque monument funèbre, ou, pour mieux dire, de chaque fosse ¹. Au milieu de chaque tombe était agenouillé son propriétaire, une chandelle allumée à la main, et quantité d'autres chandelles éteintes placées devant lui ; ces prêtres marchant en ordre et chantant tournaient autour de chaque sépulture comme s'ils faisaient un caracol ², et chacun d'eux recevait du propriétaire une des chandelles éteintes. Après la cérémonie, on alluma celles qui restaient, et on les plaça sur les tombes ; elles avaient je ne sais quoi de terrible et d'effrayant. J'en comptai une trentaine sur une seule sépulture ; celui qui les avait allumées devait être un des principaux habitants du pays ³.

1. « ...à quant' arche, ô buchi, per dir meglio... »

2. « ...come appunto s'haussero fatto un caracollo d'intorno a tutte quelle sepulture... ». — « Caracol... On le dit aussi des mouvements qu'on fait dans les montres quand on fait le demi-tour pour défiler, ou pour se faire voir plusieurs fois aux Princes ou aux Officiers. » (Furetière, au mot *Caracol*.)

3. A Castelnaudary, dans l'église des Carmes, le prêtre bolonais Laffi prit part en 1670 à une cérémonie du même genre : « Nous dîmes la messe, écrit-il, et nous donnâmes la communion à beaucoup de personnes, car c'était le jour de la Pentecôte. La messe finie, au sortir de l'autel, on vous fait aller sur les sépultures des morts revêtu des ornements sacerdotaux et le calice en main, afin de dire pour eux le *De profundis* et les autres oraisons pour les défunts. Cette cérémonie se répète sur beaucoup de sépultures, l'une après l'autre. Leurs propriétaires sont présents et vous donnent la charité ; on vous conduit ainsi de tombe en tombe, et tout le monde vous donne quelque chose. Nous allâmes ensuite à la sacristie. Après avoir quitté les vêtements sacerdotaux, nous sortîmes, voyant les moines recommencer la même cérémonie sur ces mêmes tombes. Avec l'aumône qu'on m'y donna et celle de la messe, je ramassai bien, je crois, un écu de monnaie. »

Le lendemain, il prit part à la même cérémonie dans l'église des Franciscains

Quittant ce lieu de tristesse, nous allâmes visiter tout le village; mais, ô surprise! à quelques pas de là, s'offrirent à nos yeux deux filles, ou pour mieux dire deux Vénus, les plus belles et les mieux habillées que nous eussions encore vues. L'Éminentissime Cardinal Chigi resta aussi bien étonné de trouver dans ce vilain pays deux lis d'une telle blancheur et d'une si extraordinaire beauté, car ces filles, étant des premières du village, allèrent lui faire visite pour recevoir sa bénédiction. Son Éminence ne manqua pas de récompenser leur extrême politesse, et leur donna deux grandes médailles d'or avec l'indulgence extraordinaire *in articulo mortis*. L'hôtesse nous conta, qu'après souper leurs frères invitèrent le Cardinal à un bal auquel il vint par courtoisie ¹. On y vit beaucoup de filles très belles et bien vêtues; mais aucune n'égalait ces deux-là, que de grands princes et de grands seigneurs titrés avaient pris la peine de venir voir jusque de Paris pendant le carnaval. Les frères ont la prétention que la beauté de leurs sœurs leur serve de dot. Ils disent que, pouvant les marier à des fils de richards du pays, qui les voulaient prendre sans un sou, ils ont refusé, parce qu'ils tiennent à leur faire épouser des seigneurs titrés, afin d'élever leur propre maison à une sorte de noblesse. Aussi quand il vient de ces seigneurs ou des étrangers nobles, laissent-ils à leurs sœurs toute la liberté permise par les usages du pays, bien qu'en les gardant, et avec raison, comme deux bijoux. Incroyablement adroites de leurs mains, elles savent jouer de la

de *Vasseggia* (?) à quatre lieues de Castelnaudary; mais il n'y recueillit que peu d'argent (p. 99 et 100).

Smollett (1763) note que dans quelques parties de la France, le curé de la paroisse dit le jour des Morts un *Libera* sur chaque tombe pour deux sous (t. I, p. 318).

1. Il semblera peut-être étonnant de voir un Cardinal Légat neveu du Pape assister à un bal donné par des bourgeois de Digoin. Probablement les diplomates ne se croyaient pas obligés au même décorum qu'aujourd'hui. A Gien, en 1643, les gentilshommes de la suite de l'ambassadeur de Toscane vont dans les rues pleines de gens qui dansent et chantent « jouir de ces passe-temps et de cette liberté » (Rucellai, p. 83).

musique et chanter, elles ont une politesse et une grâce ravissantes, et personne ne peut les regarder sans les adorer aussitôt.

Elles venaient à notre rencontre ; en nous apercevant de loin, elles s'arrêtèrent un instant d'un air étonné. Arrivées devant nous, elles s'inclinèrent gracieusement, et leur doux sourire nous encouragea à les saluer par les révérences d'usage, après lesquelles elles nous firent de la main signe de nous couvrir ¹. Voyant mon cher Seigneur Odofredi, et ces deux seigneurs anglais qui étaient fort beaux, comme ravis en extase, je commençai de mon mieux à faire à ces belles filles les compliments qu'elles méritaient. Je bénis le sort, qui après tant de mésaventures, nous avait introduits dans un paradis où ces anges doués d'une beauté souveraine étaient des femmes. Leur réponse fut si gracieuse et conçue en termes si justes et si bien ordonnés, que nous la comprenions malgré notre peu de connaissance de la langue. Le plaisir de les entendre nous faisait oublier les tourments de la faim, et nous ne désirions plus rien que de voir s'arrêter le soleil pour admirer plus longtemps la beauté sans artifice de ces deux déesses descendues du ciel. Il nous semblait être tout de bon les héros d'une fabuleuse aventure lue dans les romans, et voir la nuit, jalouse de nos plaisirs, hâter malgré nous la course du soleil afin de cacher tant de splendeurs sous ses ombres. Enfin il fallut nous retirer après de profondes révérences, mais nos cœurs séduits par leur rare beauté auraient bien voulu les engager à nous suivre ², puisque nous ne savions comment prendre de nous-mêmes congé d'elles. Elles étaient deux ; mes compagnons trois, et ils avaient des qualités bien dignes de gagner le cœur de ces filles. Mais grâce à l'inspiration de Dieu qui ne voulait pas de guerre entre les anges, elles se

1. Le passage suivant depuis « Voyant mon cher » jusqu'à « étaient des femmes » manque presque entièrement dans B.

2. Le passage suivant à partir de « puisque nous ne savions » jusqu'à « dans l'espoir qu'elles viendraient » manque presque entièrement dans B.

retirèrent et fermèrent la porte après nous en avoir demandé la permission. Je faillis alors ressentir quelque peu de mélancolie. Mais mon ange gardien, satisfait de voir que je ne voulus pas me retourner quand mes compagnons dirent qu'ils découvriraient ces filles à la fenêtre, me rappela qu'ils ne contemplaient en elles qu'un fumier couvert de neige, fumier auquel la main d'un prêtre ne pourrait offrir qu'avec scandale l'encens dû à la majesté sans voiles et à la beauté parfaite de Dieu notre Seigneur. Pauvres compagnons ! Après avoir perdu la fenêtre de vue au tournant de la rue qu'il nous fallut prendre, comme s'ils étaient privés de la lumière des yeux pour avoir voulu admirer de si près la splendeur de ces soleils, ils commencèrent à discourir en aveugles, et à dire qu'après souper ils voulaient donner un bal et y inviter ces filles dans l'espoir qu'elles viendraient. Elles l'auraient certainement fait, nous dit la belle veuve, désireuse peut-être, elle aussi, d'y faire des conquêtes. Mais la bonne odeur de la cuisine, et l'hôtesse qui nous avertit que le souper était prêt, réveillèrent notre grand appétit et nous firent oublier les vanités du monde. Après le souper, où les mets et les vins furent exquis, nous ne songeâmes plus qu'à nous coucher, et qu'à réparer en dormant le manque de sommeil de la nuit dernière.

Mes compagnons se déshabillèrent, servis par la belle veuve, qui en se penchant, laissait apercevoir des trésors d'une plus éclatante blancheur que les grosses perles qu'elle portait au cou ; moi j'écrivis avant de me coucher, suivant mon habitude de chaque soir, tout ce que vous avez lu. Quand ils furent au lit, la belle veuve vint s'asseoir à ma table, et ne voulut point partir que je n'eusse terminé. Il fallut après, pour surcroît de peine, lui expliquer tout ce que j'avais écrit. Les éloges que je donnais à sa rare beauté lui firent grand plaisir. Elle me dit à cette occasion qu'elle ne portait point envie aux jeunes filles dont j'ai parlé, car elle était telle qu'elle paraissait sans aucun artifice. Ces filles au contraire se servaient fort bien de céruses, de sublimés, d'eau de fleurs de fèves distillées, et

d'eau d'ange pour répandre mille parfums ¹; car il était impossible d'avoir naturellement une chair aussi blanche que semblait la leur. Elle me montra aussi un fort grand médaillon d'argent valant environ une demi-pistole, que lui avait donné l'Éminentissime Légat avec une pistole d'or pour ses épingles ². Je la renvoyai, mais elle insistait pour me servir comme mes compagnons, et n'ayant pas la même vertu qu'eux, je craignis de me trouver vaincu. « Si étant occupé, me disais-je, les tentations m'ont tourmenté si fort, ce sera bien pis encore lorsque, sans avoir rien à faire, je me sentirai toucher par ces mains, vrais bijoux encore plus précieux que les rubis et les diamants que cette belle porte en grand nombre, sertis en des bagues d'or. » Ainsi, comme un vrai poltron, j'évitai le combat et fis bien, car sitôt qu'elle fut partie, la paix entra dans mon cœur et le sommeil vint me fermer les yeux. Tu as déjà deviné, lecteur, pourquoi j'ai laissé courir aujourd'hui ma plume avec tant de liberté : c'est qu'après un bon souper nous voyions une Judith qui, sans doute, avait déjà fait perdre la tête à plusieurs Holophernes. Je te prie de m'excuser.

Sept lieues.

Le 3 novembre.

La Commémoration des morts qu'on célébrait en ce jour était bien lugubre; pourtant la joie des pauvres âmes du purgatoire, se peignant sur la face du soleil, la rendit sereine à notre grand plaisir. Je dis la messe dans l'église, où se trou-

1. L'eau d'ange était une eau odoriférante où il entrait du benjoin, du storax, de la cannelle, des clous de girofle, des citrons, et du calamus. On trouvera plusieurs recettes détaillées pour la préparer dans : *Le parfumeur François*, Amsterdam, chez Paul Marret, 1686, in-12, p. 72 et suiv.

2. Le Légat Flavio Chigi arriva à Digoin le 11 juin 1664 et y passa la nuit (*Mémoire du traitement fait par la Maison du Roy à Monsieur le cardinal Chigi, Légat à latere en France*. Bibl. nat., manuscrit Cinq cents Colbert n° 175, f° 6 r°). Ce mémoire très circonstancié, rédigé par Fréart de Chantelou, maître d'hôtel du Roi, qui avait accompagné en France le Cardinal Chigi, ne contient aucun des détails relatifs au séjour du Cardinal à Digoin donnés par L.

vaiant assemblées un grand nombre de paysannes, que je pris d'abord pour des sœurs converses échappées des monastères ¹. Mais j'eus meilleure opinion de quelques autres bien habillées et parfaitement formées par la nature. Nous étions tous étonnés de voir sortir d'habitations si pauvres, des personnes si belles et si bien vêtues à la mode par d'habiles tailleurs. Nous souhaitâmes quelque grave empêchement pour ne point partir, mais ce fut en vain, car déjà le bateau nous attendait avec tout le reste de la compagnie, qui par habitude des privations ou par économie, se contentait le matin comme nous de jambons, de viande salée, et d'œufs durs. Nous avions toujours avec nous une petite cantine que nous nous étions procurée à Roanne; nous la remplissions là où le vin était le meilleur, et nous prenions aussi le pain de la même manière. Le bon prêtre vivait en quémendant, et disait ensuite la messe pour tous ses bienfaiteurs. Dans la journée, comme il n'aimait guère à travailler, il faisait durer son bréviaire deux ou trois heures. L'un de nous lui disait-il après de venir travailler, il répondait, le chapelet à la main : « Je récite maintenant le chapelet pour vous ». Et si on lui disait : « Messire Janvier, aujourd'hui vous ne ramerez pas, car nous voulons que vous chantiez », il expédiait fort lestement le bréviaire, ne récitait aucun chapelet, et faisait le bouffon si parfaitement que nous crevions tous de rire. Mais il ne s'en tira pas souvent à si bon compte, car tout le monde s'amusait à le voir faire, et l'on ne voulait plus travailler. Nous prîmes un rameur expérimenté, et nageant à quatre, nous arrivâmes de bonne heure à Fourneaux ², à l'instant même où l'on défournait le pain, nourriture délicieuse pour nous, pauvres galériens affamés. Nous n'eûmes rien de meilleur à manger, ne trouvant que du pois-

1. Probablement à cause de leur coiffure. « Les villageoises à trois ou quatre lieues de Châlons-sur-Saône, dit Lebrun-Desmarettes, ont pour coiffure une espèce de serviette sur leur tête qui leur couvre aussi les épaules et revient par devant comme les voiles des religieuses » (p. 154).

2. « Furnô ». Le Pont du Fourneau, Saône-et-Loire, commune de Bourbon-Lancy.

son ce jour-là, un lundi pourtant ; il fallut s'en contenter : aussi fimes-nous maigre chère, comme vous pensez. On dirait que les boulangers tiennent chapitre à Fourneaux : il y en a quantité, et dans presque toutes les maisons on fait du pain pour le vendre. Un privilège accordé aux habitants par le Roi Louis IV ¹ en est cause. Ce Roi chassant dans le pays s'éloigna de sa suite en poursuivant une bête, et il mourait de faim quand il descendit de cheval dans ce village devant ces pauvres gens qui ne reconnurent pas leur Roi. Grâce à une femme qui défournait le pain, il put manger force pain sec, et le trouva si bon qu'il déclara n'avoir jamais rien goûté de sa vie avec tant de plaisir. Le Roi de retour à la cour, cette femme lui porta un grand pli scellé qu'on l'avait chargée de lui remettre. Il dit alors à cette femme qu'il la récompenserait de sa charité ; à ces mots, reconnaissant en lui le seigneur à qui elle avait donné du pain, elle se jeta à ses pieds. Le Roi lui fit présent d'une grande bourse pleine d'or, et ordonna de dresser un privilège lui permettant, ainsi qu'à tous les habitants du village, de tirer parti de leurs grains en faisant du pain pour le vendre et il le défendit à plusieurs lieues à la ronde, afin de leur procurer le débit de ce pain. Ce privilège est l'origine du nom de Fourneaux. Le pain y est très bon et très beau à cause de la concurrence de ces boulangers ?.

Le soir, l'importunité de deux valets, qui voulaient coucher

1. « Louis XIV ». B.

2. Cette histoire, fort invraisemblable d'ailleurs, est uniquement connue par la relation de L. Le Pont du Fourneau ne s'est jamais composé que d'un petit nombre de maisons sans aucune boulangerie, et les nombreux fours que vit L. étaient probablement des fours privés. Le Pont du Fourneau était considéré comme un faubourg de Bourbon-Lancy et soumis à toutes les charges urbaines, sans jouir d'aucun avantage particulier. — On pourrait être tenté d'identifier « Furnò » avec Fours (chef-lieu de canton, arr. de Nevers, dép. de la Nièvre), mais Fours, alors misérable hameau de la paroisse de Saint-Michel en Longuesalle, était séparé de la Loire par dix à douze kilomètres de mauvais chemin à travers un vaste massif boisé.

Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Lex, archiviste du département de Saône-et-Loire, et de M. de Flamare, archiviste du département de la Nièvre.

par force dans notre chambre, faillit nous contraindre à nous servir des pistolets ¹. Chacun de nous en avait deux, car par toute la Savoie et en France, pourvu que les étrangers ne fassent que passer, il ne leur est aucunement interdit d'en porter, comme cela l'est partout ailleurs. Mais nous en restâmes là, grâce à Dieu, qui étendit sa main sur nous et nous apaisa, jugeant qu'au milieu de notre voyage, ce n'était pas le moment de nous rompre le cou. Aussi les pensées et les soucis qui nous traitaient par la cervelle nous empêchèrent de dormir toute la nuit.

A notre grand étonnement ² les Anglais injuriés plus que nous ne montrèrent pas la moindre émotion. Ce calme était dû aux bons enseignements de leur gouverneur, qui pour se faire obéir, n'avait qu'à tourner l'œil de leur côté. Quel malheur qu'un homme de tant de vertu et de modestie reste enseveli dans un si grand aveuglement ! Il avait l'air content, quand ses jeunes gens faisaient les galants avec les femmes ; mais lui semblait n'être point de chair et ne montra jamais ces goûts-là. Quand, pour obéir à l'usage, il donnait le baiser aux femmes, c'était en baissant les yeux avec la plus grande modestie et en se retirant aussitôt ; il était sûr, me disait-il, d'acquérir, en agissant ainsi, plus de mérite que moi, qui ne voulais jamais goûter de ces baisers.

Ce jour là nous fîmes six lieues ou dix-huit milles.

Le 4 novembre.

Nous partîmes de bon cœur avant le jour. Le vent n'étant pas aussi contraire, nous déployâmes les ailes de notre frêle esquif ³, et à force de rames nous arrivâmes en quelques heures à Decize ⁴, petite ville où nous fîmes nos provisions pour dîner

1. La phrase suivante manque dans B.

2. Le passage suivant depuis « A notre grand étonnement » jusqu'à de « ces baisers » manque dans B.

3. Ceci veut dire qu'ils commencèrent à ramer. Les poètes, à commencer par Homère, comparent souvent les rames à des ailes.

4. « Denj ». Nièvre, arr. de Nevers, chef-lieu de canton.

dans la barque. Decize est à M. le Prince de Condé, mais le Roi ne lui en a laissé que le titre seul ¹. Sa Majesté a suivi en ceci la vingt-huitième leçon du Cardinal Mazarin, dans laquelle ce Cardinal lui conseille de ne point laisser les princes du sang maîtres absolus dans leur domaine, mais de leur faire payer les revenus de ces domaines par la Chambre royale en argent comptant et par semestre, moyen certain de les rendre fidèles et d'être assuré contre toute rébellion de leur part ². Decize est une petite ville baignée par la Loire, sur laquelle on voit des arches superposées fort larges et fort hautes, restes d'un pont en ruines ³. Dans une auberge située en face, sur la rive opposée, nous trouvâmes un chapon rôti, du bon pain, des poires, et du vin passable. Les servantes se montrèrent des plus aimables afin de nous faire rester tous à dîner, et nous dirent qu'elles savaient comment nous bien traiter et à bon marché ; mais tout le monde ne put s'entendre, parce nous

1. Decize n'appartenait pas au Prince de Condé et faisait partie du duché de Nivernais. Suivant des renseignements gracieusement communiqués par M. de Flamare, archiviste du département de la Nièvre, Tresnay (Nièvre, arr. de Nevers, canton de Dornes) est la seule localité du Nivernais qui ait appartenu aux Condé. Peut-être L. aura-t-il entendu parler de Tresnay sur le bateau et aura-t-il cru qu'il s'agissait de Decize. Les détails donnés plus loin par lui ne peuvent se rapporter qu'à cette ville.

2. S'agit-il ici des instructions données par Mazarin mourant à Louis XIV ? (Voir : G. Lacour-Gayet, *L'Éducation politique de Louis XIV*, Paris, 1898, in-8, p. 177 et suiv.) La recommandation dont parle L. ne se trouve, ni dans le texte que « le Roi par de certaines intrigues cessa de dicter » (publié dans : P. Clément, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, Paris, 1861-1865, 10 t. in-4, t. I, append. XVII, p. 535-536), ni dans le texte probablement forgé par Leti (*Teatro Gallico*, Amsterdamo, 1691-1697, 7 t. in-4, t. I, p. 344). L. allait souvent à Paris chez la princesse de Conti, nièce de Mazarin : peut-être y a-t-il entendu parler de ces instructions du Cardinal.

3. Des voyageurs passant par Decize le 20 avril 1669, y remarquaient « un pont fort ancien détruit » (*Voyage de Paris en Italie*, p. 391). Une gravure de Châtillon, datant probablement du milieu du xvii^e siècle et reproduite dans : Amédée Jullien, *La Nièvre à travers le passé*, Paris, 1883, in-f^o, pl. 12, montre, sur le bras ouest de la Loire, un pont de plusieurs arches. C'est probablement celui dont il s'agit. Ce pont est, à la vérité, représenté entier : mais les gravures anciennes sont souvent peu exactes. Les ponts étaient d'ailleurs fréquemment enlevés par les crues de la Loire : quand Rucellai vit le pont de pierre de Decize, ce pont avait une arche rompue (p. 80).

voulions de toute manière être à Nevers le soir. Cette ville forme un duché acheté par Mazarin à Son Altesse Sérénissime le Duc de Mantoue ¹. Nous y arrivâmes juste au crépuscule. Près de Nevers, nous eûmes grand peur d'être entraînés contre un des éperons du pont par le courant rapide que le fleuve forme là, et d'être engloutis comme tant d'autres dans ces eaux profondes ². Sortis heureusement de ce passage difficile, nous fîmes, après avoir débarqué, porter nos bagages au Lys d'Or ³. A peine arrivés, les jeunes servantes nous dirent (peut-être pour avoir le temps de faire à souper), que la comédie allait commencer aussitôt. Nous nous y rendîmes pour la plupart attirés seulement par la curiosité, sans espérer nous divertir, ne sachant pas encore très bien la langue ⁴. Nous payâmes par tête treize baïoques du pape en petite monnaie. Il n'y avait pas cent cinquante spectateurs, et la pièce, sérieuse et trop triste, ne nous amusa guère. Nous croyions le spectacle terminé quand on joua une farce très courte et vraiment risible, grâce à l'accoutrement et aux grimaces des acteurs. Un souper digne de princes et des lits dignes de rois nous attendaient à l'auberge. Après souper, il vint quantité de femmes, jeunes ou vieilles, belles ou laides, avec des boîtes pleines de bagues et d'autres babioles de verroterie; mais comme nous allions à Paris ⁵, elles eurent

1. Le duché, qui appartenait aux Gonzague depuis 1565, fut vendu le 11 juillet 1659 par Charles III de Gonzague au Cardinal Mazarin.

2. L. parle ici du pont de Loire. Il fut rompu par les eaux le 28 novembre 1628 et rétabli par ordre de Colbert en 1670. (Jullien, *op. cit.*, p. 57). On voit très bien les éperons dont parle L., sur une gravure de Mérian représentant Nevers en 1626 reproduite dans Julien (*op. cit.*, pl. 41).

3. Une partie de la suite du Prince de Parme avait logé au Lys, le 4 décembre 1660 (Castelli, p. 19).

4. La phrase suivante manque dans B.

5. Les « articles de Paris », appelés souvent « nippes du Palais » au xvii^e siècle, parce qu'on les vendait surtout aux galeries du Palais, étaient déjà célèbres. A Tortone, L., à qui les religieuses de Sainte-Euphémie proposaient des travaux en paille extrêmement fins, refusa de rien acheter, « parce qu'il n'y a pas besoin de se charger de ces jolies galanteries, quand on va à Paris où l'on en trouve en quantité » (5 mai 1664). Rucellai et les gentilshommes de la suite de l'ambassadeur de Toscane profitèrent de leur séjour à Paris pour y faire provision « de fort beaux objets, très recherchés en Italie, où ils sont plus chers ».

de nous quelques sous seulement ¹. Pourtant nous étions hommes, et il fallut payer tribut à quelques-unes des plus belles en leur achetant des boutons de chemise. Je ne sais vraiment pas comme on s'y prend pour faire reluire si bien l'or placé au milieu; quant aux boutons jaunes, ils rivalisent avec l'ambre même. Parmi les plus beaux objets se trouvaient des petits cadres à tableaux, avec des anges en relief tenant dans leurs mains des fleurs et des couronnes; mais elles prétendaient vendre ces cadres six pauls la pièce. Si j'étais alors rentré en Italie, j'aurais fait cette dépense, car c'est une nouveauté encore inconnue dans nos pays ².

Sept lieues, — vingt et un milles ³.

Le 5 novembre.

Toute la nuit, le vent souffla avec furie, et contre notre espérance, il ne cessa pas quand le jour se fut avancé. Il fallut donc nous décider à ne pas quitter Nevers tant que la navigation resterait aussi pénible. Cela nous donna le temps de visiter cette ville, autrefois capitale pendant le règne de la maison de Gonzague, et qui, pensions-nous, méritait pour ce motif d'être visitée. La ville est montueuse, mais pas trop

Ils achetèrent des livres à gravures, des chapeaux de castor des plus fins pesant une livre et valant vingt-sept à trente testons pièce, des aiguilles à seize sous le cent, des épingles à quatorze sous le mille, des rubans, du drap rouge de Berry, du drap de Hollande (p. 243). La vogue des « articles de Paris » ne fit qu'augmenter à la fin du xvii^e siècle à mesure que les modes françaises se répandirent en Europe. Suivant Veryard, plusieurs personnes avaient fait à Paris dans ce commerce une fortune de 100000 livres en moins de dix ans, et des marchands ne vendant que des poupées et des bébés pour amuser les enfants, en avaient dans leurs magasins pour quatre ou cinq mille couronnes (p. 109).

1. Le passage suivant depuis « Pourtant nous étions » jusqu'à « dans nos pays » manque dans B.

2. Ferrier (1687) parle aussi des menus objets qu'on fabriquait à Nevers (p. 33). Près d'un siècle après L., vers 1760, le célèbre aventurier Casanova, en attendant son dîner, y fut aussi importuné par « un tas de femmes, qui voulaient, dit-il, me vendre mille bagatelles » (*Mémoires*, édit. Garnier, Paris, in-12, t. VI, p. 317).

3. « Treize lieues » (sans indication de milles) B.

incommode. J'allai d'abord dire la messe à l'église principale, la collégiale de Saint-Cyr. Son antiquité, sa grandeur, la quantité des marbres employés à sa construction en font un édifice magnifique et somptueux ; là sont les tombeaux des Ducs, tous en marbre blanc et en pierre de touche apportés d'Italie, naturellement à très grands frais ¹. Ma messe fut servie par un clerc vêtu, comme tous les autres, d'une aube blanche descendant jusqu'aux pieds, d'une mosette rouge, mais sans boutons, et d'une calotte. Les chanoines ont le rochet, une robe qui traîne à terre, la mosette violette, et une calotte doublée de rouge et garnie d'hermine sur le bord ; cette calotte leur enveloppe si bien la tête qu'elle donne l'air de vieillards aux jeunes chanoines eux-mêmes. Ils peuvent aller en ville ainsi vêtus, et j'en rencontrai deux. Ils ont l'évêque pour supérieur. La tour de l'église est fort belle et entourée de milliers de figures en marbre blanc ². Quant aux vêtements sacerdotaux, je vous assure qu'ils sont fort beaux et tout brillants de propreté : il suffit de dire qu'il n'y a pas encore deux ans ce duché appartenait à un prince italien, et de cette maison de Gonzague si appliquée à montrer sa grandeur pour la plus grande gloire de Dieu ³. Nous allâmes ensuite sur la grande place ; elle est carrée, bâtie artistement, avec quantité de boutiques, mais de boutiques sans marchandises, ni marchands. On y voit en perspective un palais tout en pierre blanche comme l'église principale. Quatre grands escaliers y donnent accès partout ; les quatre petites coupes qui les éclairent s'élèvent de quelques brasses au-dessus des toits et ressemblent à quatre tours ; l'escalier central plus vaste et plus haut que les autres

1. Maintenant détruits. On peut en voir la description dans : G. de Soultrait, *Guide archéologique dans Nevers*, Nevers, 1856, in-16, p. 37 et suiv.

2. Cette tour achevée au xvi^e siècle et très ornée existe encore. Elle a été remaniée de nos jours.

3. L. fait probablement allusion ici à la devise : *Ad majorem Dei gloriam*, de la Compagnie de Jésus, toujours protégée par la maison de Gonzague, et qui doit à cette maison un de ses saints les plus célèbres, saint Louis de Gonzague. Le collège des Jésuites à Nevers avait été fondé par les Gonzague.

est orné partout de grandes statues¹. L'église et le palais sont couverts d'une sorte de pierre noire et brillante pareille au plomb². Dans la ville, on ne fait que monter et descendre : la pluie devrait la nettoyer, et pourtant il y toujours de la boue. Les églises et quantité de couvents, tous construits à l'italienne, attirèrent plus particulièrement notre attention. Ces Duchesses et ces Princesses, dont beaucoup furent des saintes³, ont voulu, au mépris de la politique, introduire dans leurs états tous les mangeurs de soupe de ce monde (je n'entends cependant pas désigner ainsi les religieux qui suivent véritablement l'exemple de leurs saints fondateurs).

Le vent cessa un peu, et voulant porter nos bagages à la barque, nous allâmes les prendre à l'hôtellerie. La guerre y était allumée à cause d'une cuiller d'argent qui avait manqué au moment de servir le dîner. La fourchette de l'autre jour nous revenant à la mémoire, aussitôt le bon prêtre devint l'objet de nos soupçons. Il fut plus suspect encore aux filles de l'hôte qui servaient de femmes de chambre. Le malheureux se défendait en gémissant ; mais ces femmes qui ne le croyaient guère, après lui avoir ôté son pourpoint, allèrent fouiller jusque dans son haut de chausses, sans s'inquiéter de l'assistance, tant elles étaient désespérées⁴. Un bon prêtre du pays, survenu par hasard, offrit de payer la cuiller⁵, et non seulement il le dit,

1. Ces dispositions existent encore. Les « grandes statues » dont parle L. sont probablement les sculptures relatives à l'histoire de la maison de Clèves qui décorent le grand escalier.

2. En ardoise. Dans le Nord de l'Italie, les maisons étaient alors généralement couvertes en tuiles, comme elles le sont encore aujourd'hui.

3. Je ne connais aucune Duchesse de Nevers canonisée. On aurait, paraît-il, reconnu comme sainte, Marguerite de Nevers, troisième fille d'Eudes de Bourgogne, comte de Nevers, morte en 1308 (Mgr Crosnier, *Hagiologie nivernaise*, Nevers, 1858, in-8, p. 573 et suiv.).

4. Le récit suivant depuis « Un bon prêtre » jusqu'à « il se trouvait avec nous » est moins développé dans B, et quelques circonstances diffèrent.

5. « ...pour éviter le scandale causé par ce pauvre diable, et de fait, il lui donna l'argent pour apaiser ces femmes, mais elles le refusèrent. « Tirez-vous d'ici et laissez-moi la chercher », leur dit alors celui qu'on soupçonnait, et les ayant appelées un moment après, il la leur fit trouver sur un lit où avaient couché quelques huguenots, qui étaient avec nous. » B.

mais il le fit en donnant au prêtre pour environ quinze pauls de monnaie, afin qu'il payât cette cuiller si on ne la retrouvait pas; car on pouvait facilement en connaître la valeur par les cuillers qui allaient avec celle-là. Le bon prêtre, se voyant la monnaie entre les mains et ne croyant pas que la cuiller dût valoir autant, commença par laisser partir son bienfaiteur et dit à ces jeunes filles : « Avez-vous bien cherché partout? » — « Oui, répondirent-elles ». — « Levez-vous un peu d'ici, répliqua le prêtre, car je la veux chercher moi-même ». Après moins de temps qu'il n'en faut pour dire un miséréré, il les appela en feignant une grande joie, et leur fit voir la cuiller sur le ciel du lit où avaient dormi ces seigneurs anglais. Il cherchait ainsi à rejeter sa propre faute sur ces ennemis de notre sainte foi, et disait que c'était pour souiller d'une tache aussi exécrationnelle le caractère sacerdotal, qu'ils avaient caché cette cuiller. Heureusement ces Anglais n'étaient pas là, car je ne sais ce qu'ils auraient fait en s'entendant accuser d'une infamie, regardée comme la plus déshonorante de toutes par les honnêtes gens. Ce nouvel incident suffit pour nous décider tous à le chasser de notre compagnie, car avec lui, on risquait de pleurer autant qu'on avait ri, et nous le renvoyâmes du bateau. Il trouva aussitôt des marchands de grains qui le reçurent par charité dans leur barque jusqu'à Orléans. Ce fut pour nous une heureuse inspiration du Seigneur, car les Anglais, ayant fini par savoir cette calomnie, étaient enragés et leur gouverneur encore plus. Certainement, ils auraient jeté pour le moins ce prêtre dans la rivière, et nous aurions été forcés de le défendre, même s'il l'avait fallu, au prix de notre sang; la religion suffisait pour nous y obliger, et de plus, il se trouvait avec nous.

A cinq heures de l'après-midi, après avoir ramé à force de bras avec l'aide d'un bon vent, nous arrivâmes à La Charité¹, ville ayant autrefois appartenu à feu M. le Cardinal

1. Nièvre, arr. de Cosne, chef-lieu de canton.

Mazarin. Elle est fort grande, mais pleine de pauvres gens, dont il faut excepter cependant les Pères Bénédictins. Leur couvent occupe presque le quart de la ville, et leur réfectoire est un des plus beaux qu'ils aient en France ¹. Les guerres ont ruiné l'église, et de ses trois nefs, il ne reste debout que celle de gauche ²; cependant on voit encore la porte, quantité de grandes colonnes cannelées, et bien d'autres antiquités. Il y a un pont tout en pierre, conduisant au faubourg, et qui a dû être fort beau autrefois ³. Nous soupâmes très bien en buvant du vin, dont une mesure de la contenance d'un de nos petits *boccali* ⁴ coûtait dix sols, plus d'un demi-teston de notre monnaie. Quant aux lits, ils étaient si grands et si longs, que pour y avoir le derrière couvert et n'y pas mourir de froid, il fallait y rester replié sur soi-même, comme des grenouilles ⁵.

Ce jour-là nous fîmes sept lieues.

1. « Le réfectoire peut passer pour un des plus beaux et des plus grands du royaume. Car il a cent trente-huit pieds et demi de longueur, trente-sept pieds quatre pouces de largeur, soixante et un pieds de hauteur sous le lambris, et soixante et quinze au-dessus du pignon (Martène et Durand, t. I, p. 37).

2. Il n'en reste plus que le chœur, le transept, et une tour carrée.

3. C'est probablement le pont qu'on voit sur une gravure de Châtillon (1640) représentant la Charité et reproduite dans : Jullien, *op. cit.*, pl. 27. La Loire y était fort dangereuse. « Venant incontinent à passer sous le pond de la ville de la Charité, grand nombre de bourgeois ayans aperçuz nostre basteau accoururent sur le pond pour veoir si nous passerions sans encourir fortune, comme peu de jours passéz estoit arrivé à un bateau n'ayant peu estre maîtrisé par les mariniers, se donna si fort contre l'esrette d'un pilier du pond que, se meltant en pièces, tous ceulx qui estoient dedans furent noiez, hormis un cordelier, selon que j'ay ouy conter » (Vinchant dans *Bulletin de la Société belge de géographie*, an. 1897, p. 369).

4. « ...la misura, ch' era d'un de' nostri scarsi bocali ». Suivant Audeber, les *boccali* étaient « des vaisseaux de beau verre clair qu'ils [les Italiens] nomment en quelques lieux Boccale et en d'autres Anguistara qui a une patte et un long col par lequel on les prend » (p. 98).

Le *boccale* était aussi une mesure de contenance usitée à Bologne et correspondant à 1 litre 309885 (Angelo Martini, *op. cit.*, p. 92). Mais le premier sens me paraît mieux convenir au texte.

5. Ces grands lits étaient à la mode sous Louis XIV.

« Aujourd'hui le tapissier Bon

A si bien fait par ses journées

Qu'un lit tient toute une maison. »

(Coulanges, *Chansons*, Paris, 1754, in-12, p. 97).

Le 6 novembre.

La vigilante sentinelle du jour n'avait pas encore fait retentir son clairon, quand nous empoignâmes les rames, et avant l'aube, nous avons déjà fait trois bonnes lieues en suivant le cours du fleuve. La fantaisie nous prit de déjeuner à Pouilly ¹, petit bourg qui embellit le rivage de la Loire ². Dans le portique voûté en arc de l'hôtellerie, si une personne applique l'oreille à un coin et si une autre parle tout bas dans le coin opposé, la première entend parfaitement toutes ses paroles, et peut répondre sans que les gens placés entre les deux saisissent une seule syllabe. Cela me paraissant étrange, je voulus en faire l'expérience avec mon ami le Seigneur Odofredi ; elle réussit fort bien encore que nous eussions derrière nous ces seigneurs anglais qui la répétèrent à leur grand étonnement ³. Leur gouverneur mesura les dimensions de ce portique, et le trouva haut de quarante palmes romaines et long de soixante ⁴ ; il avait l'intention de faire élever une construction pareille après son retour en Angleterre, afin d'entendre l'écho merveilleux qui lui avait tant plu.

A midi le vent contraire recommença et dura jusqu'au soir. Résolus, malgré tout, à parvenir à Briare ⁵, lieu bon pour des sbires ⁶, nous faisons force de rames. Nous ne fûmes toutefois devant la ville qu'à deux heures de nuit, à la faveur de la lune qui apparut dans la galerie des étoiles une demi-heure

1. Pouilly-sur-Loire, Nièvre, arr. de Cosne, chef-lieu de canton.

2. La rédaction du passage suivant depuis « Dans le portique » jusqu'à « lui avait tant plu » est différente dans B. Il n'y est pas question des Anglais ni de leur gouverneur.

3. D'après des renseignements communiqués par M. de Flamare, archiviste départemental de la Nièvre, cet écho n'existe plus, et tout souvenir en a disparu dans le pays même.

4. «... di quaranta palmi romani ». Le *palmi romano* était une mesure de longueur correspondant à 0^m 223422 (Angelo Martini, *op. cit.*, p. 596).

5. Loiret, arr. de Gien, chef-lieu de canton.

6. « Briara, loco da sbirri ». L. a probablement voulu faire ici un jeu de mots sur *Briara* et *shirri*.

après le coucher du soleil. Briare se trouve sur la grande route de poste conduisant à Paris. Pour y arriver, il nous fallut faire une demi-lieue dans la boue jusqu'au cou et chargés de nos valises, ainsi que m'en avaient prévenu, pour nous faire rester avec eux, les gens qui, par économie, dormaient habituellement dans la barque¹. En voulant dans mon dépit jeter sur le rivage ma valise, mes bottes, et mon parapluie, le tout lié en paquet tomba à l'eau et n'en devint que plus lourd : aussi me trouvai-je en arrivant encore plus mouillé que mon bagage, et fallut-il me changer aussitôt.

A l'hôtellerie de la Poste à l'enseigne de l'Écu de France, nous trouvâmes un bon gîte et quatre servantes fort belles. Nous apprîmes cependant que deux d'entre elles étaient filles de l'hôte ; une de ces dernières, et la plus belle de toutes, avait des cheveux roux bien frisés. Sans s'inquiéter de personne, elle accourut me décharger du paquet que je portais sur les épaules, et pourtant je venais le dernier ; peut-être rendit-elle quelque peu jaloux les gens qui m'accompagnaient. La fatigue m'avait abattu à tel point, que j'eus peine à éviter le baiser qu'avant de prendre ma valise, elle essaya de me donner sur le front.

A notre arrivée eut lieu un incident par trop ridicule. Le récit en pourrait passer si on le faisait de vive voix ; mais je crains, en l'écrivant, d'offenser l'odorat. Qui voudra ne pas sentir cette mauvaise odeur n'aura qu'à sauter à la fin, et sa délicatesse ne sera pas choquée. Pendant qu'une de ces filles ôtait les bas crottés du Seigneur Odofredi, celui-ci rempli de vent pour avoir, comme j'ai dit, fait seulement un léger déjeuner de bonne heure, ne put retenir ce vent, qui trouvant la porte ouverte pendant qu'il avait les jambes levées, s'enfuit avec un fracas extraordinaire. Deux de ces filles occupées à nous servir dans la salle, étourdies et étonnées, éclatèrent de rire, et s'enfuirent comme si la foudre allait tomber du ciel sur

1. Depuis « En voulant » jusqu'à « ne pas crever à force de rire » ce récit est moins développé dans B.

elles. Celle qui avait servi de parapet à la canonnade, sitôt arrivée en bas, conta l'histoire aux deux filles de l'hôte ; elles se mirent toutes quatre à rire de si bon cœur, que deux d'entre elles, occupées à peler un cochon de lait, le laissèrent tomber et se jetèrent à terre, cherchant ainsi, semblait-il, à ne pas crever à force de rire.

Je ne crois pas que nous ayons jamais de notre vie autant ri que ce soir-là. Cette fille, quand elle nous servit à table, donna, en plaisantant toutefois, au Seigneur Odofredi toutes les épithètes convenant à un porc ; mais un moment après, elle eut l'occasion de faire les mêmes compliments à un autre auquel il arriva pareil accident à force de rire aux éclats. Elle qui de sa vie n'avait vu pareille chose, finit par se jeter par terre et s'y rouler en riant si fort que l'hôtesse fut obligée de monter. L'hôtesse la traita de folle, et lui donna inutilement des coups de pied pour l'empêcher de rire, puis s'adressant à nous, dit qu'elle aurait bien voulu connaître notre pays où naissaient des trompettes si habiles sans avoir jamais appris. Mais elle parla avec une telle gravité que le rire expira sur nos lèvres. Parmi toute cette gaieté, je perdis un beau bonnet de velours noir, doublé de fourrure fine de cerf ; il m'avait coûté un franc, et c'était la première fois que je le mettais. On ne put jamais le retrouver. Nous fîmes bien chauffer nos lits pour chasser de nos corps le reste du vent, et ne pas commettre de nouvelle incongruité le lendemain matin. La petite blonde, tout en chauffant mon lit, me dit qu'elle me servait avec plaisir parce que je n'avais pas manqué si grossièrement à la civilité. Elle me conseilla aussi d'avertir mes compagnons de se garder en France de saletés pareilles, car elles pourraient leur causer de grandes mortifications : « Comment, faites-vous donc, vous autres, lui dis-je alors, quand il vous arrive une mésaventure comme celle-là ? » — « Nous aimerions mieux mourir, répondit-elle, que de faire entendre un bruit pareil ; on ne manque pas de moyens, etc... » J'aurais pu à la vérité, lecteur, et je m'en aperçois maintenant, me retenir et ne pas écrire cette histoire, comme je me

retins pour éviter pareille honte et ne pas faire entendre ce bruit ; mais je suis décidé à raconter simplement tout ce qui arriva pendant ce voyage, et sans doute, je ne suis pas obligé à la même retenue que ceux qui écrivent pour se faire imprimer. Je n'ai jamais eu cette prétention-là, et ma sincérité le fait bien voir, car je ne tais même pas ce qui peut m'attirer du blâme et de la honte¹. Plaise à Dieu que mon cher Seigneur Odofredi ne s'en offense pas ! lui qui m'a imposé la fatigue d'étendre la relation abrégée de notre voyage contenue dans un livret d'un peu plus de deux cents feuillets, d'une écriture un peu plus petite que celle-ci² ; car je raconte avec la même liberté ce qui nous concerne tous deux, le mal comme le bien. Cela devra choquer le lecteur d'autant moins que mon intention a été excellente : j'ai voulu, lecteur, obéir au Seigneur Odofredi et te faire passer avec moins d'ennui les heures fastidieuses de l'été. Peut-être les consumerai-tu dans l'oisiveté qui fut toujours la mère de tous les vices.

Oh ! que j'espère bien dormir cette nuit ! Je suis fatigué, j'ai largement pris ma part d'un souper excellent, et je me trouve réchauffé après avoir bien bu. Car en portant des santés en rime à notre trompette, nous bûmes certainement plus que nous n'aurions fait, et puis nous voulions donner à ces servantes l'occasion de rire et de se réjouir ensemble.

Quatorze lieues — quarante-deux milles.

Le 7 novembre.

Fatigués de battre les flots à coups de rame malgré les vents contraires, nous voulûmes battre à coups d'éperon les flancs des chevaux en courant la poste. On en prépara quatre, trois pour nous, et un pour le guide et les valises³. Les

1. La fin de cette journée depuis « Plaise à Dieu » manque presque entièrement dans B.

2. Il s'agit ici de l'écriture de P.

3. Le passage suivant depuis « Les Anglais » jusqu'à « d'aller en poste » manque dans B.

Anglais avaient ouï dire, que dans les bois voisins de Fontainebleau on rencontrait souvent des bandits, et par crainte plutôt que par économie, ils prirent congé de nous et retournèrent à la barque. Ce bruit aurait dû nous inquiéter aussi, mais l'envie de terminer ce voyage et d'être quittes de la fatigue de ramer nous donna le courage d'aller en poste. A chaque relai toutes les deux lieues, c'est-à-dire de six milles en six milles, il fallait payer une belle demi-pistole d'Espagne ou de France ¹. Arrivés en sept postes à Montargis ², ville du duché d'Orléans, nous descendîmes au Chapeau Rouge où l'on nous traita comme des cardinaux. J'oubliais de dire qu'à la seconde poste on me donna un grand cheval alezan, habitué à porter la valise aux lettres. Son allure était si gauche et si dégingandée, que je craignais de rendre tripes et boyaux, et qu'en outre j'avais le dos meurtri par ma valise placée en croupe. Je me mis tellement en colère, qu'à force de l'éperonner et de le battre à coups d'étrivière, sans réfléchir que c'était moi qui en supportais les conséquences, je faillis nous faire crever tous les deux. Impatienté, je sautai à bas du cheval en passant la jambe droite par-dessus sa tête, mais quand j'eus mis le pied droit à terre, mon pied gauche resta pris dans l'étrier. Au premier mouvement de l'animal, je risquais fort de m'estropier ; heureusement pour moi, il était bien tranquille, et mes compagnons s'arrêtèrent pour rire ; sans cela je me voyais bien sûr de ne plus courir la poste de ma vie. Le postillon descendit, et l'on attacha la valise de façon qu'elle ne vînt plus me frapper le dos ; mais les étriers n'ayant pu se mettre à la même hauteur, je me trouvai aussi mal à mon aise pendant les trois milles qui me restaient à faire sur ce cheval. A la poste suivante qui était la troisième, on me donna

1. « Les postes en France sont ordinairement de deux lieues ; les Français payent pour chaque poste quinze sous valant trente sous de notre monnaie, et les étrangers vingt sous valant quarante sous de notre monnaie » (Rucellai, p. 281). Vers 1680 le prix était le même, et on donnait cinq sous de pourboire au postillon (Miselli, p. 211).

2. Loiret, chef-lieu d'arrondissement.

un petit cheval blanc demi-esclavon avec lequel je fis trois postes, en restant toutefois à la dernière un peu en arrière de mes compagnons.

Revenons maintenant à notre souper vraiment exquis et digne de cardinaux ; il y avait quantité de poisson de toute espèce, mais il nous fallut payer un écu par tête, et cela nous sembla un peu dur à digérer. Le lendemain matin, l'hôte voulait en outre nous faire payer un châlit dont nous avions cassé un pied ¹. En riant de notre aventure de la nuit passée, j'avais voulu réprimander mon compagnon qui jouait de la trompette plus que jamais. Quelques étrangers de condition qui étaient venus avec des valets, des pages en livrée, deux dames accompagnées de deux demoiselles, se levèrent du lit, et nous accablèrent d'injures en nous menaçant d'enfoncer la porte et de nous donner des coups de pistolet dans la poitrine. Pour préserver la porte, je défis ce châlit et cherchai à la défendre à l'aide des colonnes contre leur violence. Nous avions quatre armes à feu dans notre chambre, mais à quoi pouvaient-elles servir contre tant de monde ? Nos rires et nos incivilités cessèrent, je vous en répons. Nous avions mangé plus que d'habitude et avec excès. Cela nous rendit si gais, que nous fîmes un peu trop les fous sans penser que ces seigneurs étaient dans la chambre voisine. Ils se trouvaient à table quand nous entrâmes dans l'hôtellerie, et la galanterie accomplie avec laquelle ils nous saluèrent nous étonna : ils se levèrent tous, et les dames même, dont l'une semblait une Amazone guerrière, nous firent de profondes révérences.

Ce jour-là, nous fîmes sept lieues — vingt et un milles.

1. Le passage qui suit depuis « En riant de notre aventure » jusqu'à « profondes révérences » manque dans B. — L'accident arrivé au lit y est raconté en ces termes : « Riant avec mes compagnons de notre aventure de la nuit dernière, je les voulus avertir de se garder plus tard d'incivilités pareilles. Ayant alors commencé à nous jeter les oreillers, à courir tous les trois sur ce lit, et à nous conduire comme des gens qui ont bien mangé et bu mieux encore, le lit se brisa sous notre poids. »

Le 8 novembre.

Avant de partir¹ nous nous promenâmes un peu dans Montargis. Le château, où se trouve une salle longue de cinquante de mes pas et large de quinze, mérite d'être vu ; si on l'entretenait convenablement, il serait très beau, mais les princes demeurent habituellement à Paris et l'abandonnent². Dans cette salle se voit peinte sur une cheminée l'histoire d'un chien, qui trouvant son maître assassiné, poursuivit les meurtriers qui s'enfuyaient, en saisit trois qu'il tua, puis se mit à garder le cadavre et à mordre tous ceux qui voulaient en approcher. Le Prince le sut, et pour sauver la vie à ce chien, dont la grande fidélité l'avait touché, il le fit saisir par un homme robuste et armé de pied en cap contre lequel le chien se débattit de toute sa force. Tombé de fatigue sur le corps de son maître, il fut pris à la fin et conduit au palais ; mais on ne put jamais le faire ni manger ni boire, et il se laissa ainsi mourir de faim. Le Prince fit écrire son histoire, et peindre le chien et le maître sur cette cheminée³. On monte à cette salle par un grand escalier en forme de croix, couvert d'une toiture entièrement en plomb que supporte une infinité de colonnettes de marbre⁴. Je remarquai bien d'autres choses dignes d'être vues, si elles ne souffraient de l'inconstance française. La plupart des constructions sont en bois, travaillé comme les den-

1. Dans B, le passage suivant, depuis « Avant de partir » jusqu'à « de pierre et de chaux », est mis, par erreur certainement, à la date du 7.

2. Montargis faisait partie de l'apanage donné en 1661 par Louis XIV à son frère Philippe, duc d'Orléans.

3. L. raconte ici fort inexactement la célèbre légende du chien de Montargis (Cf. Desnoyers, *Le chien de Montargis*, Orléans, 1889, in-8). La version traditionnelle était cependant connue en Italie, car elle se trouve dans un roman italien du xvii^e siècle, qui toutefois ne nomme pas la ville où le fait aurait eu lieu (Poliziano Mancini, *Il principe Altomiro di Lusitania... In Padoa, per Paolo Frambotto*, 1641, in-12, Bibl. Mazarine, imprimé 45, 188, p. 222 et suiv.).

4. Le château de Montargis fut détruit par la Bande Noire en 1810. La cheminée aurait, paraît-il, subsisté jusqu'à cette date ; elle est représentée dans le frontispice des différentes éditions du livre d'Androuet du Cerceau, *Les plus excellents bastiments de France*.

telles anciennes; les autres en pièces de charpente laissant entre elles des intervalles garnis de pierre et de chaux ¹.

Le manque de chevaux de louage nous décida à reprendre la poste après dîner ². Parfois nous trouvâmes des chevaux en mauvais état, boiteux et sans étriers; cependant après huit postes, nous arrivâmes enfin à Fontainebleau, délicieux séjour des rois de France, aussi beau que Frascati près de Rome ³. Je fus maltraité bien plus que mon compagnon pendant ce trajet. Le Seigneur Odofredi était bien vêtu; il avait une petite épée ornée d'un manche d'argent beau et riche, des pistolets tout incrustés de fleurons d'argent, tandis que les miens, à moitié à l'antique, semblaient ceux qui tuèrent Ghedino sur la glace ⁴. Tout le monde me prenait pour le pédant du Seigneur Odofredi: aussi fut-il bien servi, excepté quand, avant de se mettre en selle, il crut meilleur un des chevaux préparés pour moi ou pour le guide et voulut satisfaire sa fantaisie. En mettant pied à terre, j'avais le dos et les côtés si endoloris que je ne pouvais remuer. Il était du reste bien juste d'acheter par tant de souffrances la vue d'un pays si délicieux.

Nous eûmes grand'peur des brigands en traversant l'épaisse forêt qui entoure Fontainebleau, et pourtant il y avait moins de danger en l'absence du Roi. Le contraire semblerait naturel, voici l'explication qu'on nous donna d'un fait aussi étonnant. Pendant le séjour du Roi à Fontainebleau, il vient

1. Rucellai remarque ce genre de constructions à Decize et dit qu'on bâtissait ainsi les maisons dans presque toute la France, surtout à la campagne (p. 80). Botero (t. II, p. 6) attribue ce fait au manque de pierres à chaux.

2. L. n'indique pas l'endroit où il dina. Suivant la *Carte géographique des postes qui traversent la France* dressée par Sanson et gravée par Tavernier (1632), les postes entre Montargis et Fontainebleau étaient Perche, Préfontaine, Bobligny (Bougligny), Vertout (Verteau), et La Chapelle (La Chapelle-la-Reine). L. aura pu prendre son repas, soit à Bougligny, village assez important situé à peu près à moitié chemin, soit à Château-Landon, si la route entre Préfontaine et Bougligny y passait comme aujourd'hui.

3. Le passage suivant depuis « Je fus maltraité » jusqu'à « satisfaire sa fantaisie » est beaucoup moins développé dans B.

4. « ...le mie [pistolet] pareuano quelle che ammazzaron Ghedino sopra del ghiaccio, mezzo all' antica... ». Je ne sais à quoi L. fait allusion.

de divers côtés à la cour des personnes qui portent généralement de l'argent sur elles ; mais pendant son absence, il passe seulement quelques pauvres gens, qui prennent une autre route plus sûre et conduisant plus directement à Paris. Cependant nous eûmes le pistolet à la main pour faire les trois postes de la forêt qui n'en finissaient pas. Nous aperçûmes assez avant dans la forêt six ou sept hommes armés dormant sous la garde d'un autre placé en sentinelle au haut d'un orme. Le postillon les vit le premier et nous avertit d'éperonner les chevaux, mais sans bruit. Le cœur ne cessa de nous battre que bien loin de là. Une fois descendus de cheval, nous contâmes cette aventure aux gens de la poste. Ces hommes étaient, nous dit-on, des archers à la recherche de trois brigands, car les voleurs ne nous auraient laissés sortir de leurs mains que tout nus. Quelques jours auparavant ce malheur arriva à deux prêtres et à un marchand accompagné de sa femme et de son valet ; ce fut eux qui firent envoyer les archers de Fontainebleau à la recherche de ces brigands, qui au nombre de trois seulement, les avaient dépouillés tous sans même leur laisser leur chemise¹. Les prêtres et le marchand allèrent jusqu'à les prier à genoux de laisser au moins la chemise à la femme ; mais n'ayant pu obtenir cette grâce de ces barbares, ils se couvrirent de leur mieux avec des branches d'arbre ; et pour obliger M. de Saint-Hérem, gouverneur², à venger cet outrage, ils se rendirent ainsi accoutrés vers une demi-heure de nuit³ au palais de Sa Seigneurie Illustrissime. Ce spectacle nouveau fit accourir toute la ville, malgré la nuit.

Tu devines, lecteur, comment se fit notre dernière poste à travers la forêt : nous dûmes le Rosaire de quinze dizaines,

1. Dans B, il n'est pas question de la femme du marchand, et il manque le passage suivant depuis « Les prêtres et le marchand » jusqu'à « malgré la nuit »

2. « Monsu Terci Gouvernatore ». François-Gaspard de Montmorin, marquis de Saint-Hérem, capitaine, garde et gouverneur du château de Fontainebleau le 6 février 1656, capitaine-concierge et garde des clés de Fontainebleau le 6 juin 1661, mort en août 1701.

3. C'est-à-dire une demi-heure après le coucher du soleil. Voir : p. 24, note 1.

l'Office de la Vierge suivant notre habitude de chaque jour, et beaucoup d'autres oraisons, bien que le postillon, plus peureux que nous, nous avertît de les dire à voix basse. Depuis la sortie de la forêt jusqu'à Fontainebleau, la route fut excellente et l'est certainement en tout temps, car elle passe entre de petites collines, et l'on ne voit que montées et descentes.

Le souper fut très médiocre, mais très cher ¹. Une des jolies servantes de notre hôtellerie nous apprit un remède, pour guérir les profondes écorchures faites à notre croupion par le rude choc de ces selles de bois hautes et mauvaises. Il réussit fort bien. Pour le préparer, on prend de l'huile vierge d'olives, autant qu'en pourrait contenir la moitié d'une coquille d'œuf de poule (par vierge j'entends de l'huile n'ayant point servi ²); on la verse dans un pot avec partie égale d'eau fraîche; on bat le mélange de son mieux, et on le met dans une coquille d'œuf.

Seize lieues — quarante-huit milles.

Le 9 novembre, à Fontainebleau.

Fontainebleau, délicieux séjour des rois de France, doit son nom à un chien appelé Belaud, fort aimé d'un de ces rois pour son courage extraordinaire à la chasse des bêtes fauves. En un des mois les plus chauds de l'année, il était à la chasse avec son maître. Mourant de soif après une longue course et ne trouvant point où se désaltérer, il gratta de ses pattes un endroit humide, et fit jaillir une telle quantité d'eau qu'il faillit se

1. Depuis « Une des jolies » jusqu'à la fin de cette journée, le texte est différent dans B. Il n'y est pas question de la servante, et la préparation du remède est attribuée à Odofredi.

2. « ...dissi uergine, cioè non adoprato in cosa alcuna ». (Les mots « in cosa alcuna » manquent dans P. D'après les dictionnaires italiens de La Crusca, de Tommaseo et Bellini, et le dictionnaire italien-français d'Alberti, on appelle en italien *olio vergine*, l'huile extraite des olives non réchauffées. En français, on appelle *huile vierge* l'huile qui sort des olives avant qu'on les ait pressées (Littré, au mot *Huile*).

noyer. Le Roi, ne le voyant plus reparaitre malgré les coups de sifflet et les appels des chasseurs, le crut aux prises avec un sanglier ou un cerf ; on se mit à sa recherche et on finit par le trouver, regardant avec étonnement cette eau qui, enfin délivrée, coulait en cent ruisseaux. La découverte de cette belle source d'eaux douces engagea le Roi à construire là une maison de plaisance, et bientôt après, il y éleva un palais magnifique et renferma dans une merveilleuse fontaine la source trouvée par le chien Belaud. La présence de la cour attirant sans cesse une grande affluence, peu à peu la noblesse commença à construire là des palais et des maisons, et la ville se trouva ainsi bâtie en fort peu de temps. Les rois d'alors, presque toujours en guerre, se souciaient peu du repos et des plaisirs. Fontainebleau fut donc leur premier séjour de plaisance, en temps de paix ils y passaient cinq ou six mois par an ¹. Maintenant ils en ont en plusieurs endroits, et de plus délicieux.

On entre dans la vaste enceinte du palais par une très haute porte de marbre sculptée et dorée, qui donne accès dans une grande cour ornée comme l'escalier royal de quantité de statues ². Après avoir monté un petit escalier en colimaçon, nous fûmes introduits par le garde dans une galerie très longue, où se voient des peintures et plus de deux cents têtes de cerfs avec de longs bois ³. On nous montra dans cette galerie

1. François I^{er} disait à Benvenuto Cellini, que Fontainebleau était « l'endroit de son royaume qui lui plaisait le plus » (Cellini, *Mémoires*, trad. Leclanché, Paris, 1847, 2 t. in-8, t. II, p. 4).

2. Probablement la cour du Cheval blanc. L'escalier royal conduisant à la petite galerie s'appelle aujourd'hui : Escalier du Fer à cheval.

3. La Galerie des Cerfs. Les peintures consistaient en vues et en plans de villes françaises (Voir la description dans le R. P. Pierre Dan, *Le trésor des merveilles de la maison royale de Fontainebleau*, Paris, 1642, in-f^o, p. 151). Louis XV transforma cette galerie en une suite de chambres ; Napoléon III fit rétablir l'ancienne disposition et restaurer les fresques. La phrase de L., « una lunghissima galeria in cui sono i ritratti e i teschi con lunghe corna di ducento Cerui » signifierait plutôt, grammaticalement, qu'on voyait dans la galerie des peintures représentant les cerfs ; mais par le mot *ritratti*, je crois que L. veut désigner les vues des villes.

l'appartement qu'avait occupé la Reine de Suède ¹ pendant son séjour à Fontainebleau, et les traces du sang de son favori qu'elle fit tuer devant elle à coups d'épée par le comte Sentinelli. Elle alla ensuite demander pardon au Roi, qui pour toute réponse, lui dit de se rappeler qu'elle était reine ². Nous entrâmes ensuite dans l'appartement de la Reine régnante, où se trouve une autre galerie partout ornée de peintures représentant les guerres d'Henri IV. Il y a de fort beaux tableaux dans les chambres et les cabinets, mais point de tapisseries. La vue de la chambre où sont nés le Roi Louis XIV ³, son père, et le Dauphin aujourd'hui vivant ⁴, nous inspira un respect religieux ; celle de la salle où le Duc de Biron voulut assassiner par trahison le grand-père du Roi nous fit trembler ⁵. On nous montra aussi l'appartement du Roi et la belle galerie de la Reine mère.

En quittant le château, nous allâmes admirer le jardin. Pour donner une idée de sa magnificence, je dirai seulement qu'il est digne du Roi. Plusieurs galeries de verdure en forment le tour, et l'on y voit en perspective la merveilleuse fontaine. Elle lance par quatre cents tuyaux à cinq ou six pieds de hauteur une eau retombant en pluie dans de grands bassins de

1. L. rapporte ailleurs un détail assez curieux relatif à Christine de Suède. En visitant le palais ducal à Turin le 13 mai 1664, « je remarquai, dit-il, dans une petite salle de l'appartement [habité par le Duc] la vie et les amours de Vénus et d'Adonis représentés au naturel par les pinceaux des Carraches sur des cuirs dorés. L'extrême licence de ces peintures excita la chaste Reine de Suède à demander à Son Altesse de les lui vendre. Le Duc lui répondit que si Sa Majesté avait les parcelles à vendre, il les lui achèterait à prix d'or. Il aime tant ces peintures qu'il n'offrit même pas à la Reine de lui en faire présent.

2. Ce mot de Louis XIV à Christine de Suède, n'est, à ma connaissance, rapporté que par L.

3. L. commet ici une erreur. Louis XIV est né au château de Saint-Germain-en-Laye, le 16 septembre 1638.

4. Louis XIII est né au château de Fontainebleau dans la chambre de l'Ovale, le 27 septembre 1601. Le Grand Dauphin est né aussi au château, le 1^{er} novembre 1661.

5. Biron n'a jamais essayé d'assassiner Henri IV à Fontainebleau. Il fut arrêté le jeudi 14 juin 1602, au sortir du cabinet du Roi (maintenant salle du Conseil) : peut-être est-ce la pièce dont L. parle ici.

marbre ; ces bassins, disposés par étages, forment un vaste escalier qui semble couvert d'une nappe argentée, au-dessus d'un canal assez large pour porter une grande barque. Lorsque la cour séjourne à Fontainebleau, la promenade en bateau a lieu habituellement sur ce canal et deux autres canaux latéraux, qu'une épaisse muraille sépare seule du canal central. Le Bucentaure royal, entièrement peint et doré¹, porte Sa Majesté et la famille royale ; il est accompagné de barques semblables aux péottes vénitiennes, et que montent les Princes du sang et les grands officiers de la Couronne. Le canal du milieu leur est réservé ; les autres princes, les ducs, et les gentilshommes se promènent en barque sur les deux canaux latéraux². Ces trois canaux, longs d'un bon quart de mille, aboutissent à un grand bassin où cinquante barques peuvent facilement virer de bord pour continuer la promenade ; les personnes qu'elles portent voient alors en perspective la façade postérieure du palais, avec les grandes galeries et les quatre cents jets d'eau formés par la source que découvrit le chien Belaud.

1. Ce « Bucentaure » était confié à la garde d'un « concierge du batteau du Roy », Henri Voltigen, qui avait soin d'en « vuidier les eaux et conserver les meubles » (Jules Guiffrey, *Comptes des bâtiments du Roi sous Louis XIV*, Paris, 1881, in-4, t. I, col. 47 et 148).

2. « Leurs Majestés, dit Mariani (p. 36), se rendaient au Grand Canal presque chaque soir à sept heures, qui en été correspondent à vingt-deux heures d'Italie. Le Roi accompagné de toute la famille royale y va le plus souvent dans une de ces voitures découvertes nommées calèches, attelée de six ou huit genêts d'Espagne. Après avoir traversé le grand jardin dans toute sa longueur, il se dirige vers le Canal. Les Reines sortent là de voiture et s'embarquent sur une sorte de navire de triomphe tout doré et pompeux à merveille. Pendant que douze rameurs en livrée de soie rouge et bleue troublent le calme si profond de ces eaux, le Roi avec son frère et les dames de la Cour les plus distinguées se promène en voiture d'un côté et d'autre de la cour, suivi d'un nombreux cortège. C'était un spectacle vraiment digne de curiosité que de voir quelquefois Sa Majesté faire l'office de cocher, et d'observer un si grand nombre de princes et de cavaliers, tous avec les habits les plus somptueux et mille parures de rubans et de plumes, dans des calèches dorées et peintes. Ensuite, après avoir parcouru le Canal trois ou quatre fois, les Reines remontaient en voiture, et allaient avec le Roi goûter la fraîcheur du soir et les délices du parc. »

Une curieuse gravure de *Le Potre*, à peu près contemporaine, représente la promenade du Roi autour du Grand Canal à Fontainebleau décrite par Mariani (*Recueil de vues de villes et maisons royales*, in-f°. Bibl. nat., Estampes, Ve 12).

Je dis la messe à la chapelle royale ¹, où l'on ne verrait rien que de l'or si elle n'était décorée d'excellentes peintures ; les Pères de la Merci en ont la garde. En quittant toutes ces merveilles, nous remarquâmes trois cygnes, deux mâles et une femelle, dans le bassin inférieur formé par le trop plein des trois canaux où se fait la promenade en barque ². Ces animaux sont deux fois plus gros qu'une de nos oies ; ils ont le cou long d'un bras et demi ³, les yeux bordés de rouge et de jaune. Cette vue, nouvelle pour mes compagnons et moi, nous fit grand plaisir ⁴.

La journée entière fut employée à goûter ce délicieux séjour. Le gardien nous fit voir la garde-robe, et nous donna ensuite à déjeuner avec peu de chose, mais tout fut exquis ; il nous fit boire entre autres du fameux claret de France ⁵. Quant aux caves, il ne put nous les montrer, car il n'y en a pas, et durant le séjour des rois à Fontainebleau, on se sert de mulets pour apporter et remporter tout ce qu'il faut à la cour. Nous donnâmes à ce gardien un demi-louis d'or ; son extrême politesse à notre égard, et la patience qu'il eut de tout nous faire voir, méritaient pourtant davantage.

1. La chapelle de la Sainte-Trinité.

2. Henri IV avait fait établir dans le parc de Fontainebleau une volière renfermant « divers oiseaux étrangers », et notamment des cygnes (Dan, *op. cit.*, p. 186). — Le 20 août 1665, Daries Galland recevait 653 lt. 19 s. « pour dix mois de la nourriture des cignes et carpes de Fontainebleau, escheus le dernier juin de la présente année, à raison de 3 s. 6 d. pour chacun cigne, et 15 d. pour les carpes par jour » (Guilfrey, *Comptes*, t. I, col. 99).

3. Voir : p. 33, note 5.

4. Alors comme aujourd'hui, ces oiseaux devaient être assez rares en Italie, bien que, suivant le Bolois Vincent Tanara (*La Caccia*, p. 382), on y eût des cygnes domestiques sur les étangs. Madrisio décrit longuement ceux que Louis XIV faisait nourrir à Paris dans l'île des Bonshommes, appelée maintenant à cause d'eux l'île des Cygnes (t. I, p. 189).

5. Le claret de France était apprécié en Italie. Redi, célèbre naturaliste italien du xvii^e siècle, s'écrie dans un dithyrambe composé en l'honneur des vins de son pays :

« Benedetto
 Quel Claretto
 Che si spilla in Avignone... »

(*Bacco in Toscana, ditirambo* ...Napoli, 1687, in-8, p. 3).

Le soir, nous soupâmes bien parce que nous achetâmes au marché ce que nous voulions manger, et entre autres choses une paonne extraordinairement grasse. Garnie de boulettes d'une pâte composée d'œufs, de sucre et de cannelle ¹, ce fut un morceau de roi ². Ce souper nous coûta ce que nous aurions dû en conscience donner au gardien ; car les achats faits au marché, et le salaire de l'hôtesse pour avoir apprêté le souper, nous revinrent à une pistole ³ dont l'hôte ne voulait même pas se contenter. Mais la veille du jour où nous allions voir ce Paris après lequel nous avions tant soupiré méritait bien cette dépense. Quant aux servantes, je n'en parle pas : les deux qui se trouvaient là portaient des vêtements de soie, et c'était vraiment dommage de voir des filles comme celles-là servir dans une hôtellerie.

Seize lieues. — Quarante-huit milles.

1. « ...certi gnocchetti di pasta... ». Les *gnocchetti* sont une sorte de pâte d'Italie.

2. Olivier de Serres appelle le paon : « le roy de la volaille terrestre » (*Théâtre d'agriculture*, Paris, 1804-1805, 2 t. in-4, t. II, p. 24). Sous Louis XIV, ce n'était pas un mets ordinaire et les principaux traités de cuisine français n'en disent rien. Suivant *Les délices de la campagne* [[par Nicolas de Bonnefon], Amsterdam, 1655, in-8, p. 230), on l'accommodait ainsi que les « volailles de cour ».

3. Le passage suivant depuis « dont l'hôte » jusqu'à « dans une hôtellerie » manque dans B.

V. — PARIS

Le 10 novembre, à Paris.

Eveillés de bonne heure, nous reprîmes les chevaux de poste, pour arriver plus vite et ne plus craindre les brigands, qui n'attaquent pas aussi facilement les voyageurs courant la poste ¹. Vers l'heure du dîner, nous découvrîmes Paris, la plus grande ville du monde après Rome, mais plus peuplée qu'elle. Je me vantai devant mes compagnons d'avoir été plus fortuné qu'eux en ne faisant pas une seule chute de cheval pendant un voyage si long ; mais, quelques instants après, ma monture tomba sous moi et me força de me prosterner devant le magnifique spectacle de ces milliers de maisons, de palais, et de coupoles, qui excitait l'admiration à une bonne lieue de distance ².

Après avoir vu en passant quantité de moulins à vent qui fournissent à tout Paris des farines très fines, nous entrâmes par le faubourg Saint-Germain, plus grand à lui seul que Bologne. Paris a trois faubourgs réunis à la ville par le Cardinal Mazarin. Cette réunion l'a rendue plus grande que Rome et toutes les autres villes du monde ; mais sans les faubourgs, elle serait plus petite que Milan. En bien des places, on voit

1. La route de poste de Fontainebleau à Paris passait par Essonne, Juvisy, et Villejuif.

2. Madrisio trouvait que les toits d'ardoise donnaient à Paris vu de loin l'aspect le plus charmant, à cause de la blancheur des murailles et de la lumière réfléchie par les toits (t. I, p. 173). Ce n'était pas l'avis du Bernin. Quand il regarda Paris de la hauteur de Meudon, le 2 août 1665, il dit que l'on n'y apercevait « qu'un amas de cheminées et que cela paroissoit comme un peigne à carder » (Chantelou, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2^e période, t. XVII, p. 73).

des restes des anciens murs rasés presque partout; ils sont d'une hauteur médiocre et entourés de fossés peu profonds. On entre librement dans ces faubourgs sans être arrêté comme ailleurs par des gabelleurs ou par des portes. Il y a cependant en quelques endroits des portes qui peuvent se fermer, et aux extrémités de presque toutes les rues des chaînes qu'on peut tendre immédiatement en cas de révolte, à l'aide d'engrenages disposés à l'intérieur des maisons, afin de briser l'élan des rebelles et d'arrêter leur cavalerie.

Nous avions des lettres de recommandation pour trouver un bon logement au faubourg Saint-Germain ¹; ne sachant près de qui nous renseigner, nous prîmes un portefaix, qui justement se trouva celui de l'hôtel de Mayence ² où la lettre était adressée. Le maître, Monsieur Battiston, était mort; mais sa veuve, Madame de Bone ³, continuait à tenir l'hôtel, et vraiment les étrangers s'y trouvaient encore mieux qu'on ne nous l'avait dit à Lyon. Elle avait en pension, en même temps que nous, quatre luthériens, deux calvinistes anglais, et deux catholiques: en comptant mes compagnons et moi, nous étions donc cinq catholiques pour défendre la religion dans les controverses, qui avaient lieu matin et soir après les repas durant environ une bonne heure ⁴. Parmi les luthériens ⁵ se trouvait le

1. C'était dans les hôtels du faubourg Saint-Germain que les étrangers allaient le plus souvent loger au xvii^e et au xviii^e siècles. En 1697 et 1698, il y avait quinze à seize mille étrangers dans ce faubourg, et trente-six mille au commencement de 1699 (Note de l'Abbé Dufour dans Marana, p. 15).

2. « ...all' Hostel di Maians, cioè all' aloggio di Maians ».

3. *Monsieur, Madame* en français dans le texte. — L. appelle plus loin cette femme : Madame Bone (p. 158).

4. Les relations s'établissaient vite entre les pensionnaires dans ces hôtels du faubourg Saint-Germain. « L'entretien n'y manque jamais, disent les frères de Villiers (1657), chacun rapportant aux repas ce qu'il a appris ou fait de nouveau, et quand on n'a point de matières semblables, on s'en forge pour se divertir, et chacun dit son avis à sa mode et selon les lumières et les connoissances qu'il a » (p. 36).

5. Depuis « Parmi les luthériens » jusqu'à « nous autres catholiques », le texte B est différent. Gaspard des Finettes et Honoré Gontier n'y sont pas nommés.

maître d'un fils du majordome de l'Empereur ¹; son argumentation était si forte, si pressante et si convaincante, que sans M. Gaspard des Finettes, Avignonnais ², grand théologien et docteur, nous n'aurions jamais su la réfuter. Je confesse avoir été de ceux qui se bornaient à écouter la plupart du temps. L'autre catholique, M. Honoré Guntiers, du Languedoc ³, fort versé dans l'Écriture, faisait souvent voir à ces luthériens, de leurs propres yeux, qu'ils ne citaient pas bien les textes et s'étaient fabriqué une Écriture à leur fantaisie. Quelquefois même, les luthériens criaient comme s'ils avaient dû en venir aux mains avec leurs adversaires; mais la dispute terminée, ils redevenaient pleins d'affabilité et de courtoisie, et à en juger par l'extérieur, ils étaient plus humbles que nous autres catholiques. Le plus beau était d'entendre tous ces hérétiques, appartenant à des sectes différentes, disputer entre eux sur la religion. J'avoue que cela raffermirait tellement ma foi et celle de mes compagnons, que pour la confesser, j'aurais volontiers souffert mille fois le martyre, comme je le souffrirais encore si Dieu voulait m'en rendre digne. Les calvinistes, de même que les luthériens, sont divisés en plusieurs sectes; ceux-ci reconnaissent pour leur chef Luther, et les autres Calvin. Au contraire, notre sainte Foi est une, suivie et professée par tous les fidèles sans la moindre différence. Parmi tant de religions, aucune n'est restée invariable comme la nôtre pendant plus de 1660 années: elle restera ainsi jusqu'à la fin du monde avant laquelle tous les vivants seront soumis au Pasteur qui tiendra alors les clés de saint Pierre; car saint Jean dit dans son Évangile, au chapitre X: *Fiet unum ovile et unus pastor* ⁴.

Nous prîmes à l'hôtel de cette veuve, bonne de nom et de

1. « ...un maître, à la garde duquel étaient confiés un fils du majordome de l'Empereur et deux autres gentilshommes ses compagnons » B. Les quatre luthériens dont parle L. étaient probablement ce maître et ces trois jeunes gentilshommes.

2. « Monsù Gaspar delle Finette, Auignonese ».

3. « Monsiù Honore Guntiers, della Linguadoca ».

4. Ev. Jo. X, 16.

fait, une bonne chambre tendue de tapisseries, avec deux fenêtres sur la rue, garnie de trois lits, deux tables, quatre chaises, un lavemain ¹, et de tous les objets nécessaires, car à Paris on se trouve logé à l'étroit. Notre souper et le déjeuner des pensionnaires furent bons. Ces derniers nous ayant dit qu'on nous traiterait toujours aussi bien, le prix de six pistoles par tête et par mois, prix ordinaire à Paris, nous sembla raisonnable.² Les hôteliers paient un maître à danser et un maître d'armes ; si l'on veut d'autres maîtres, il faut les faire venir à ses frais ; on leur donne généralement une pistole par mois et par personne ³. Étant prêtre et n'ayant pas besoin de ces leçons, je payai seulement quatre pistoles par mois.

De Fontainebleau à Paris, nous courûmes trois postes sans jamais changer les chevaux qui furent excellents.

Six lieues. — Dix-huit milles.

1. « ...col lauamano ». Le Florentin Minucci, contemporain de L., définit ainsi le *lavamano* : « Instrument de bois ou d'autre matière sur lequel on place la cuvette ou un autre vase pour se laver les mains. Ses trois pieds en triangle équilatéral forment comme une pyramide » (Note sur la stance 76 du chant V du *Malcantile racquistato*. — Cf. Henri Havard, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration*, Paris, 4 t. in-4, aux mots *Lavabo*, *Lavemains*).

Pacichelli observe que les Français n'ont pas l'usage de se laver la figure. Croyant que l'eau cause des rides, ils se lavent seulement les yeux et se frottent le visage avec un linge (t. II, p. 78 ; t. III, p. 68. — Cf. Franklin, *La vie privée d'autrefois*. II. *Les soins de toilette*, p. 37).

2. Les étrangers qui apprenaient le français à Blois pouvaient, dit L., y vivre « comme des princes pour vingt écus de France par mois... Mais à Paris, il faut des louis » (Introduction B, ch. III, f° 13 v°). Les *Dialogues en cinq langues... composez premièrement par Philippe Garnier... et accommodez au langage du temps... Dernière édition revue, corrigée et augmentée par Philémon Fabri, Parisien*, Strasbourg, 1659, in-8, indiquent (pp. 167 et 191) vingt écus de trois livres comme prix de la pension au faubourg Saint-Germain à Paris, y compris le logement. C'est à peu près ce qu'elle coûtait aux amis de L. En 1685, Pacichelli payait un écu blanc ou trois testons par jour à l'hôtel renommé de la Croix de fer, rue Saint-Denis, sur lequel Colletet a écrit un sonnet curieux : « Le diner de la Croix de fer » (réimprimé dans A. de la Fizelière, *Vins à la mode et cabarets au XVII^e siècle*, Paris, 1866, in-12, p. 59). Pacichelli avait pour ce prix une chambre tapissée, un bon lit, une excellente table d'hôte, et le matin un déjeuner composé de beurre et de fromage (t. II, p. 91).

3. Suivant *Die rechte Reise-Kunst* (p. 62), les maîtres de danse et d'escrime recevaient trois ou quatre thalers par mois à Paris, et un peu plus de la moitié en province.

Le 11 novembre, à Paris.

Réveillé par la curiosité plus tôt que d'habitude ¹, et laissant tout le monde au lit, sauf la maîtresse de l'hôtel, je pris pour guide un pauvre, qu'elle gardait par charité chez elle où il servait les pensionnaires. Je me fis conduire, comme j'en devais, à la cathédrale de Paris, Notre-Dame (c'est le nom qu'on donne à la Vierge Marie, l'admirable mère du Rédempteur). Sur la place devant l'église, je m'arrêtai un instant, frappé d'admiration en voyant un bâtiment plus grand que notre Saint-Pétron de Bologne, et peut-être que Saint-Pierre de Rome. Notre-Dame est un édifice très ancien, commencé par Childebert ², roi d'Angleterre, tyran de la France en ce temps-là, et terminé par Philippe-Auguste. Les cinq nefs de cette belle église sont soutenues par cent vingt colonnes; sa longueur est de cent cinquante-quatre de mes pas et sa largeur de soixante. Autour du chœur se trouvent des stalles de noyer, ornées de dessins en marqueterie de buis représentant des histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament. Notre-Dame, où onze portes donnent accès, contient quarante-cinq chapelles. La façade extrêmement haute a pour décoration des sculptures, et les statues de vingt-huit rois depuis Childebert jusqu'à Philippe-Auguste ³. Elle est flanquée de deux grandes tours ornées aussi de sculptures; on monte à leur sommet par un escalier de trois cent quatre-vingt-quatorze marches, à mi-hauteur duquel se trouve une galerie permettant de passer d'une tour à l'autre. En somme cette église est la plus illustre, la plus riche, et la plus belle de France. Elle est desservie par cent vingt-sept prêtres, tant chanoines que

1. Le passage suivant depuis « et laissant » jusqu'à « Saint-Pierre de Rome » est moins développé dans B.

2. « Cheldebert ». L. veut parler ici de Childebert I^{er}, fils de Clovis.

3. Ces statues que l'on croyait être celles des rois de France représentent probablement des rois d'Israël et de Juda.

prêtres habitués, bénéficiers et chapelains ¹. Un jour où l'archevêque tint chapelle, je vis tant de clercs qu'on aurait dit une armée ; parmi eux se trouvaient les jeunes gens du séminaire archiépiscopal. Tous les prêtres dont j'ai parlé sont payés par l'archevêque, et c'est par les mains de ses officiers que passent tous les revenus de l'église : aussi lui obéit-on avec beaucoup de soumission et de ponctualité. Sa Seigneurie Illustrissime habite un palais ancien et très vaste contigu à l'église ; Elle a une cour et un train aussi magnifiques que ceux d'un neveu du Pape à Rome.

Non loin de Notre-Dame se trouve la Sainte-Chapelle ², ainsi nommée à cause de son antiquité et de sa richesse, mais surtout parce qu'elle renferme le chef sacré de saint Louis, roi de France, son fondateur ³. On y conserve un beau morceau du bois de la vraie croix, et plusieurs des épines cruelles qui piquèrent la tête très sainte du Rédempteur ⁴. Elle est enclavée dans le Palais du Parlement, démesurément vaste, et comprenant, outre ses grandes salles, une belle suite de galeries couvertes qui l'entourent. Des boutiques en grand nombre, pleines de toutes les marchandises imaginables, forment la clôture des galeries. Ces belles boutiques sont généralement tenues par des femmes, les plus avenantes et les plus jolies de Paris ; car les marchands qui n'ont point chez eux de ces beautés-là, achètent des filles de familles pauvres à leurs parents pour un certain temps, trente ans par exemple. Ce temps écoulé, ils les marient, ou les rendent à leur famille avec une bonne somme en argent comptant, suivant les conventions faites d'abord. Beaucoup de ces filles s'affectionnent tellement à leurs maîtres qu'elles restent alors chez eux, mais pour les servir d'une autre manière, car, après avoir passé quarante ans,

1. La phrase suivante commençant par les mots « Un jour » manque dans B.

2. « ...la gran Capella ».

3. La tête de saint Louis y fut apportée de l'abbaye de Saint-Denis en 1306.

4. Dans P se trouve rapportée ici la célèbre histoire du miracle eucharistique que saint Louis refusa de voir par lui-même.

elles ne valent plus rien comme appeau. Il ne faut point entrer là avec de l'argent sur soi, car si ces filles vous reconnaissent pour un naïf, elles vous supplient, vous prennent les mains, et ne vous lâchent pas que vous ne leur ayez acheté quelque chose. On fait donc bien d'y aller sans argent, et de jouir du plaisir de voir tant de belles choses et d'être cajolés sans qu'il en coûte un sou¹. Il est plus amusant d'y aller aussitôt après dîner, car on trouve ces filles en train de jouer à la balle ou au volant² (on appelle ainsi un morceau de bois tourné en forme de poire, et garni par le haut d'un petit panache des plumes que le chapon a autour du cou). Ces filles frappent le volant avec de petites palettes faites de cordes de boyau toutes pareilles aux cordes de raquette ; elles se le renvoient l'une à l'autre, tantôt deux cents, tantôt deux cent cinquante fois, et les plus adroites trois cents fois, avant de le laisser tomber par terre. Tout le jeu consiste à le tenir en l'air le plus longtemps possible ; celle qui le laisse tomber perd un point, et celle qui perd douze points perd la partie.

Au bas de l'escalier se trouvent quantité de boutiques, toutes occupées par des horlogers, des graveurs de cachets et de chiffres qu'on applique sur la cire d'Espagne et le pain à chanter rouge servant à fermer les lettres. Dans leur montre, on est presque sûr de trouver les armoiries de sa maison³. En cherchant quelques moments dans deux boutiques, je trouvai trois cachets aux armes de la mienne, deux avec trois monts et trois étoiles, et un autre cachet avec trois monts, trois étoiles et sur le troisième mont, un aigle les ailes ouvertes.

1. Pour quitter le Palais sans rien acheter, dit Belli, malgré les instances, les cajoleries et les charmes des femmes, il faut n'avoir point de sentiment ou n'avoir point le sou » (p. 136). Cf. le chapitre intitulé « Les galanteries du Palais » dans le *Paris en vers burlesques* de Berthod publié pour la première fois en 1652 et réimprimé dans : P.-L. Jacob [Paul Lacroix], *Paris ridicule et burlesque au XVII^e siècle*, Paris, 1878, in-16, pp. 132 et suiv.

2. Depuis « on appelle ainsi » jusqu'à « perd la partie » le texte B est un peu moins développé.

3. Le passage suivant depuis « En cherchant » jusqu'à « des évêques de la maison Luccatelli » manque dans B.

Pourtant le comte Jean-Pierre Luccatelli de Bologne porte à la place de cet aigle un hibou avec les ailes ployées, et Jean-François ¹ porte simplement comme nous les trois monts et les trois étoiles d'or sur champ d'azur, que tu auras déjà remarqués, lecteur, dans les armes des évêques de la maison Luccatelli ².

La matinée s'avançait, et l'heure me paraissant favorable pour voir le Roi, je me rendis au palais de Sa Majesté. On appelle ce palais le Louvre, c'est-à-dire l'Œuvre ³, parce que pour le terminer, il faudrait, je crois, travailler jusqu'à la fin du monde. Je m'y promenai en toute liberté ⁴, et traversant les divers corps de garde, je parvins enfin à cette porte qui est ouverte dès qu'on y touche, et le plus souvent par le Roi lui-même ⁵. Malheur à qui frapperait ! il suffit d'y gratter ⁶, et l'on vous introduit aussitôt ⁷. Le Roi veut que tous ses sujets

1. Peut-être s'agit-il ici du marquis « Jean-François Luccatelli de Bologne », qui épousa le 19 avril 1676 une des filles du Bernin (S. Frascchetti, *Il Bernini*, Milano, 1899, in-f°, p. 109).

2. « ...tre ue ne trouai del mio casato, due con tre monti e tre stelle, et un' altro sigillo con tre monti, tre stelle, e sopra il terzo monte un' aquila con l'ali aperte, e pure il Conte Gio : Pietro Luccatelli di Bologna ui fa un' alocco con l'ali piegate, et il Gio : Francesco ui fa, come noi altri, solamente i tre monti e le tre stelle dorate in campo azzurro come aurai osseruato da principio nell' armi dei nescoui di casa Luccatelli. » Je traduis aussi littéralement que possible ce passage. L. n'y emploie pas les termes techniques du blason, et je n'ai pas cru devoir m'en servir dans la traduction. — Les armes de la famille Locatelli avec les monts et les étoiles seules sont représentées dans : Alidosi, *I sommi Pontefici, Cardinali, Patriarchi, Arcivescovi e Vescovi Bolognesi*, Bologna, 1621, in-4, p. 109.

3. Étymologie souvent indiquée dans les relations de voyage et les guides du xvii^e siècle. On la trouve notamment dans Antoine du Mont-Royal, Isaac de Bourges, Welsch, Heylyn, Pacichelli. Voir ci-après p. 152.

4. Vers 1675, pour visiter le Louvre, il fallait donner son nom, prendre la permission du premier valet de chambre du Roi, et faire un présent à ce valet de chambre et au guide qui conduisait les visiteurs (Pacichelli, t. II, p. 174).

5. L. se trompe probablement ici. « Auparavant que d'entrer en la Chambre du Roy, il y a l'Antichambre, où l'Huissier ne laisse entrer que ceux dont il a ordre ou qui y ont affaire » (*L'Estat de la France*, an. 1665, t. I, p. 103).

6. « ...basta gratigner (*sic*) che in nostra lingua uuol dir rasparla ». — « A la porte des Chambres ou du Cabinet [d'un Prince ou d'un grand Seigneur], c'est bestise et manque de respect, de heurter ; il faut gratter » (Courtin, *op. cit.*, p. 23. — Cf. *L'Estat de la France*, an. 1665, t. I, p. 78).

7. La phrase suivante commençant par les mots « Le Roi veut » manque dans B.

entrent librement, afin de pouvoir être informé, s'il le faut, d'événements très importants, tels que rébellions, trahisons, menaces de révolte et autres choses pareilles. Voyant les gardes se mettre en rang, je pensai avec raison que le Roi allait sortir pour entendre la messe dans une belle église voisine, appelée Saint-Germain ¹, qu'on abattra si l'on achève le Louvre de ce côté ². Elle est desservie par une congrégation particulière de prêtres qui habitent dans l'enceinte du palais ³.

Un jeune Milanais qui se trouvait avec moi me prévint à temps, que le Roi sortant ordinairement dans une chaise fermée de glaces, je ne pourrais guère le voir à mon aise ainsi en passant, et qu'il valait mieux me placer dans cette église et l'y attendre ⁴. Il prit ensuite congé de moi pour s'en retourner à l'hôtel de Mayence, et moi, entrant à Saint-Germain, j'allai me mettre à genoux sur le marchepied d'un autel, juste en face du prie-Dieu de Sa Majesté. Avant l'arrivée du Roi, les sergents ⁵ vinrent, suivant l'usage, visiter l'église entière et en faire sortir tout le monde; mais comme j'étais prêtre, étranger, et nouvellement arrivé à Paris, ils me permirent de rester et de satisfaire ma curiosité. Bientôt arriva toute la Cour. Les Princes du sang, le frère du Roi, la Duchesse d'Orléans, la Reine mère

1. Saint-Germain-l'Auxerrois. L'église est nommée deux fois dans P; elle ne l'est pas dans B.

2. « Si jamais le grand projet qu'on avoit fait pour le Louvre, pendant que M. Colbert étoit Surintendant des bâtimens étoit exécuté, on démoliroit entièrement l'église de Saint Germain de l'Auxerrois, les maisons du cloître et celles de quelques rues voisines pour faire de l'emplacement qu'elles occupent une grande et magnifique place au milieu de laquelle le Pont-neuf aboutiroit... » (Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris*, Paris, 1765, 10 t. in-12, t. II, p. 230.)

3. Saint-Germain-l'Auxerrois fut une collégiale jusqu'en 1744, où le chapitre fut réuni à celui de Notre-Dame. Outre le chapitre, il y avait une communauté composée des chanoines et des chapelains (Piganiol de la Force, *id.*, p. 189).

4. Le commencement de la phrase suivante depuis « Il prit » jusqu'à « de Mayence » manque dans B.

5. « ... i Sergenti ». Il s'agit ici, je crois, des archers du Grand-Prévôt. « Ces Gardes portent le Hoqueton en broderie dont le fonds est incarnat, blanc et bleu, avec la masse de Hercules. Ils vont et viennent par la Maison du Roy pour mettre hors les gens de mauvais augure... » (*L'Etat de la France*, an. 1663, t. I, p. 161). — Voir la table au mot *Archers*.

entrèrent d'abord. Puis vint le Roi, vêtu de velours noir à grands ramages ¹, le Saint-Esprit placé sur son manteau comme la croix des chevaliers de Malte, une canne très courte à la main, avec un petit chapeau relevé d'un côté par une rose de diamants. Sans la place qu'il occupait, je ne l'aurais pas reconnu au premier abord, car le Prince de Condé et certains Ducs et Pairs étaient mieux vêtus que lui ². Il porte assez longs ses cheveux d'un blond foncé; il a le front haut, les yeux d'une couleur tirant plutôt sur le bleu que sur le noir, le nez aquilin, la bouche et le menton très beaux, la figure ronde, le teint plutôt olivâtre que blanc; il est d'une taille assez élevée ³, et ses épaules légèrement voûtées marquent bien cette vigueur qu'il fait paraître dans toutes ses actions. La messe fut chantée à plein cœur ⁴ par les musiciens de Sa Majesté avec accompagnement d'un grand nombre de basses de viole ⁵. Le Roi resta toujours debout, mais suivit l'office avec beaucoup d'attention; il se prosterna quand le prêtre s'inclina vers l'autel pour consacrer l'hostie, et il se releva aussitôt l'élévation complètement terminée. Mes yeux ayant rencontré une seule fois les siens au moment où je commençais à le regarder, je ressentis aussitôt intérieurement cette force secrète de la majesté royale, qui m'inspirait l'insatiable curiosité de la con-

1. « ...vestito di ueluto nero à opera grande ».

2. Maucroix, qui vit Louis XIV assister à la messe à Saint-Germain-en-Laye, le 27 juin 1668, observa aussi qu'« il étoit vêtu ce jour-là fort simplement » (*Œuvres*, Reims, 1854, 2 t. in-12, t. II, p. 300).

3. Mariani dit que la haute taille de Louis XIV le faisait reconnaître au milieu de son escorte (p. 116. — Cf. p. 29). « Le Roi est d'une complexion vigoureuse, d'une haute stature, d'un aspect majestueux », dit l'ambassadeur vénitien Alvise Grimani (1660-1664) (*Relazioni lette al Senato... dagli Ambasciatori Veneti nel secolo decimosettimo. Serie II. Francia*, t. III, p. 81). L'ambassadeur vénitien Alvise Sagredo (1663-1665) admire « l'aspect héroïque, la stature remarquable et le port majestueux » de Louis XIV; « quand même Dieu ne l'aurait pas fait naître Roi, il serait le plus bel homme de son royaume » (*Id.*, p. 145. — Cf. les textes cités dans Lacour-Gayet, *op. cit.*, p. 245 et notes, p. 246 et note 2, p. 247 et note 2. — II. Duclos, *Madame de la Vallière et Marie-Thérèse*, 4^e édit., Paris, 1890, 2 t. in-8, t. I, p. 30, note 2).

4. « ... à Coro pieno » (Voir Brossard, *op. cit.*, aux mots *Choro*, *Capella*).

5. « ...con assai instrumenti di uiloni ». — Voir : p. 73, note 1.

templer. Mais, obéissant au respect mêlé de crainte dû à un Roi si grand et si glorieux, je n'osai plus fixer les yeux sur lui sans m'être assuré qu'il ne pouvait me voir.

Je rentrai à l'hôtel si content, qu'en voulant exprimer la joie dont j'étais transporté, je semblais avoir perdu la raison. Si j'avais voulu jouir souvent de ce bonheur, il me suffisait d'aller à la Cour, où presque tous les jours on peut voir le Roi ¹. C'est tout le contraire de l'étiquette de l'Espagne, où les ambassadeurs même obtiennent à grand'peine une audience du Roi après plusieurs mois d'attente, et où c'est une chance bien rare pour un sujet que de le voir trois ou quatre fois par an. La France, Paris et Louis, il n'y a rien de tel. Pardonne-moi, lecteur, si la joie semble me faire délirer : dans mon bonheur d'avoir vu le Roi et d'avoir été vu par lui, je crois avoir attiré les regards d'une Divinité de l'Empyrée.

Pour éviter des longueurs, je ne diviserai plus mon voyage par journées ; à l'avenir, si l'occasion s'en présente, j'écrirai quelques observations ou quelques particularités relatives à Paris, quand je me sentirai en humeur de le faire. Ne crois pas, cher lecteur, que je me répande en exagérations. Bientôt la France se trouvera très souvent parcourue et visitée, surtout par quantité de nos Bolonais ; et ce serait folie que de vouloir faire croire des choses dont chacun peut constater la fausseté du matin au soir. Je dis ceci en cas que mon récit tombe entre les mains de ces gens qui, n'ayant jamais rien vu, prennent un fuseau pour une tour et la vérité pure pour une fantaisie de l'auteur ou une exagération de rhétorique. Mais que m'importe ? Pourvu que vous me lisiez, je ne m'offenserai pas de votre incrédulité.

1. C'était en 1655 une des distractions de Pierre Thomas du Fossé. « J'aimois aussy, dit-il, à aller au Louvre... pour le seul plaisir de voir le Roi, ne pouvant me lasser de le considérer, soit pendant son disner, lorsque je trouvois le moyen d'entrer dans sa chambre, soit dans la cour du Louvre, lorsqu'il y descendoit quelquefois pour assortir des attelages de différents chevaux de carrosse » (*Mémoires*, Rouen, 1875-1879, 4 L. in-4, t. I, p. 255).

Le 24 novembre, à Paris.

Après être accouchée à huit mois d'une petite fille vivante ¹, la Reine Marie-Thérèse tomba malade. Le Roi ordonna alors à l'archevêque ² de faire exposer le Saint-Sacrement dans toutes les paroisses de Paris, jeûner les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève quarante jours de suite, et exposer la sainte châsse renfermant les ossements de cette grande sainte, protectrice de Paris, à laquelle recourent les peuples et les rois eux-mêmes dans leurs nécessités urgentes. Les processions des religieux durèrent neuf jours, pendant lesquels le Roi en personne alla tous les matins entendre la messe à Sainte-Geneviève. Cela nous permit de voir à notre aise ce grand Roi, sa mère, son frère, la belle Duchesse d'Orléans, femme du frère du Roi, sœur du Roi d'Angleterre aujourd'hui régnant, et toute la Cour.

L'église de Sainte-Geneviève, formée de trois nefs très vastes, est assez belle, mais mal éclairée. Derrière le grand autel placé immédiatement après le chœur, on voit quatre colonnes de marbre très fin surmontées d'un chapiteau unique taillé à quatre pans. Elles soutiennent quatre anges, qui, vus d'en bas, semblent de grandeur naturelle, et portent sur leurs épaules la sainte châsse d'argent en forme de nef. Tout près de cette église se trouve celle de Saint-Étienne avec une belle façade, achevée depuis peu d'années, et construite à cause de cela presque sur le modèle de nos églises d'Italie; j'y remarquai surtout une chaire en noyer, supportée par un Alcide ³.

1. Le 16 novembre 1664. Elle fut nommée Marie-Anne et mourut le 26 décembre 1664.

2. Le 18 novembre 1664 (*Gazette de France*, an. 1664, p. 1157, et pp. 1183 et suiv.).

3. Cette chaire, exécutée par Lestocart sur les dessins de Laurent de la Hyre, est supportée, non par un Hercule, mais par un Samson, tenant la mâchoire d'âne, et assis sur un lion que L. aura pris pour celui de Némée.

Après dîner, nous allâmes présenter notre respect au Seigneur Abbé Valenti ¹, garde du palais Mazarin ², avec lequel nous devînmes si grands amis qu'il fallait aller chez lui de temps en temps. Il nous donna à dîner cinq ou six fois, et nous lui rendîmes à notre hôtel autant de grands repas qui ne nous revinrent jamais à moins de deux louis. Nous n'arrivions cependant jamais à faire aussi bien que lui. Il le pouvait, parce qu'il n'y était pour rien de sa bourse : il nous invitait en l'absence du Duc, et l'économe et les autres serviteurs lui obéissaient tous comme au principal administrateur de la maison. Il nous appelait ses compatriotes, et pour ne pas oublier, disait-il, le langage de sa patrie, il voulait le parler avec nous.

Le palais du feu Cardinal Mazarin est extrêmement magnifique, et le neveu de Sa Sainteté, le Cardinal Chigi, qui y logea pendant sa légation ³, l'admira fort. Le Seigneur Abbé Valenti nous le fit visiter. A l'extérieur, il ressemble beaucoup à nos monuments d'Italie, et l'intérieur en est complètement à l'ita-

1. « ...au Seigneur Abbé Valenti, Romain » B. Mais dans la relation de l'entrée du Légat Flavio Chigi à Paris (texte P), L. dit que l'Abbé Valenti était Ferrarais. « Pendant tout le temps de mon séjour à Paris, ajoute L., il fut extrêmement aimable pour nous, et il venait souvent nous trouver pour ne pas oublier sa langue natale, disait-il. »

Un Valenti, probablement parent de l'Abbé, était banquier de Mazarin (Comte de Cosnac, *Les richesses du palais Mazarin*, Paris, 1881. in-8, p. 116). Presque tout l'argent dépensé par le Cardinal Légat Flavio Chigi pour son entrée solennelle à Paris le 9 août 1664 était, si l'on en croit L., passé par les mains de l'Abbé Valenti, et celui-ci dit à L. qu'elle avait coûté au Cardinal Légat plus de 500000 écus en pauls (B, f^o 150 v^o). Ce chiffre est très exagéré. D'après l'état dressé par le maître de chambre du Cardinal, la dépense de toute sa légation, y compris tous les frais généraux sauf les cadeaux offerts au Roi, s'élève seulement à 43751 écus (Comte de Mouy, *L'ambassade du duc de Créquy*, Paris, 1893, 2 t. in-8, t. II, p. 364). C'est, je suppose, grâce aux renseignements donnés par l'Abbé Valenti, que L. put rédiger sa relation de l'entrée du Légat à Paris, à laquelle il n'assista point. — Le passage suivant, depuis « garde du palais Mazarin » jusqu'à « le parler avec nous », manque dans B.

2. Aujourd'hui la Bibliothèque nationale.

3. Le Cardinal Légat avait logé au palais Mazarin du 7 au 12 août 1664 (*Mémoire* cité dans la note 2 de la page 90, aux folios 36 r^o et 41 r^o).

lienne. Le mobilier, d'une richesse incroyable ¹, ne peut convenir qu'à un monarque tel que Louis le Grand. Certains tableaux ont coûté jusqu'à 12000 écus; il y a aussi de fort belles statues, antiques pour la plupart, dont Rome doit regretter la perte. On y trouve des idoles autrefois vénérées par les gentils, dont l'une, par laquelle le démon parlait autrefois, représente une femme allaitant un enfant ². Les plus estimées de ces statues sont une Pallas de porphyre ³, et une Messaline impératrice ⁴, qui surprise en adultère, s'enfuit enveloppée d'un drap qui la cache tout entière, sauf les pieds et la moi-

1. Il existe deux inventaires du mobilier de Mazarin. Le premier a été publié par le Duc d'Aumale (*Inventaire de tous les meubles du Cardinal Mazarin dressé en 1653 et publié d'après l'original conservé dans les archives de Condé*, Londres, Philobiblion Society, 1861, in-8). Le second, dressé en 1661 après la mort du Cardinal, se trouve à la Bibliothèque nationale, manuscrit Mélanges Colbert n° 75. On peut reconnaître dans ces deux inventaires la plupart des objets remarquables par L. au palais Mazarin.

2. C'était probablement : « Une... figure représentant la nature de senestre assise qui donne à tester à l'amour, nue depuis la moitié des cuisses jusques aux pieds, haulte de huit palmes ou Environ, prisé La somme de Douze cents liures Tournoyz » (Inventaire de 1661, f° 381 r°). Elle est, je crois, désignée dans le passage suivant d'une mazarinade : « Icy [au palais Mazarin] la Charité rait [nos sens] encore qu'elle soit de marbre. La statue d'une femme qui semble donner la vie avec son lait à un enfant qu'elle sevre (*sic* pour *serre*) amoureusement entre ses bras représente cette noble vertu. Il semble que l'amour anime ce marbre, et qu'il lui aye donné la forme de son visage et de ses yeux pleins d'appas. Le lieu obscur où est cet ouvrage accompli fait croire à tous qu'on condamnoit icy la Charité aux fers et aux prisons... » (*Inventaire des merveilles du monde rencontrées dans le palais du Cardinal Mazarin. A Paris, chez Rolin de la Haye, rue d'Escosse près le Puits Certain, MDCXLIX, pièce in-4, Bibl. nat., Réserve Lb³⁷ 542, p. 7*).

3. N° 129 des statues dans l'inventaire de 1653 (p. 368) : « Pallas assise, grande au naturel, le corps de porphyre posé sur un pied de mesme, la teste armée d'un casque, bras et pieds nuds, le tout de bronze doré ». Estimée 4500 livres dans l'inventaire de 1661 (f° 394 r°). — Cette statue est maintenant au musée du Louvre (Cf. A. Héron de Villefosse, *Catalogue sommaire des marbres antiques du musée du Louvre*, 2° édit., Paris, 1896, p. 65, n° 1056).

4. « Julia Mammea Impératrice, sortant du bain, enveloppée dans un drap haulte de six palmes ou environ » (Inventaire de 1653, p. 358). Estimée 4000 livres dans l'inventaire de 1661 (f° 381 r°). — Le Bernin la vit le 22 août 1665 dans l'appartement du Roi au Louvre (Chantelou, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2° période, t. XX, p. 279). Cette statue qui, dit M. Lalanne, « a changé aussi souvent de place que de nom », était en 1879 au palais de Compiègne (*Id.*, *ibid.*, note 2).

tié du visage. Mais, si la blancheur de la pierre voile sa nudité, l'habile arrangement des plis du drap révèle aux yeux les parties les plus secrètes de son corps, et bien que sculptées dans un marbre glacé, elles peuvent facilement enflammer celui qui n'en détourne pas bien vite sa pensée ¹. Il y a des tapisseries toutes brochées d'or, et plus de cent tables et cabinets venus de la Chine avec des incrustations d'une certaine pâte d'or représentant au naturel des paysages et de très belles fleurs ². On y voit une armoire toute remplie des joyaux les plus précieux, tasses d'or émaillé, vases d'agate, statuettes de lapis lazuli ³; une entre autres a la tête taillée dans un rubis grand comme un teston, et le buste fait d'une autre pierre précieuse nommée chrysolithe ⁴. Mais les objets les plus précieux de cette armoire sont deux cornes de licorne, dont l'une pesant plus de cent livres a la forme de quatre chandelles tordues ensemble ⁵.

1. Dans B la fin de cette phrase manque, depuis « et bien que ».

2. Les chinoiseries étaient en grand nombre chez Mazarin. Il y en a beaucoup plus d'indiquées dans l'inventaire de 1661 que dans celui de 1653.

3. On peut en voir le détail dans le chapitre de l'inventaire de 1661 intitulé : « Plusieurs et Diverses Choses Enrichies de Rubis, Esmeraudes, diamens, Lapis, Jaspe, agathe, pierre de paragon et autres [qui] se sont trouuées en une grande armoire ourant à deux guichets. peint (*sic*) en couleur de bois marbré fermante à Clef dont la Profondeur est en partie prise dans le mur En la première Chambre des Tableaux dudict pallais Mazarini... (f^o 41 v^o au f^o 90 v^o).

4. « Vi è un' Armario tutto pieno di gioie preziosissime con tazze d'oro smaltate, altri uasi d'Agate, Statuine di Lapislazuli, ed una frà l'altre hà la testa incisa in un rubino della grandezza d'un testone, ed il resto del busto di certa altra gioia detta Grisolito ». La fin de la phrase est obscure. Les mots « frà l'altre » semblent se rapporter aux « statuine di Lapislazuli ». Mais peut-on appeler « statuette de lapis lazuli » une statuette dont la tête est en rubis et le buste en chrysolithe? Peut-être s'agit-il du buste ainsi décrit dans l'inventaire de 1661 (f^o 81 r^o, n^o 420), et qui se trouvait dans l'armoire dont parle L. « Un petit Buste de Cinq poulces de hault de Cuivre doré dont la Coiffure est d'une Teste de Lion. Le visage est un gros grenat; au deuant est une petite Rose composée de Huict petit vermas (*sic* pour *verres mats*) et d'un uerre bleu au milieu. Le pied composé et enrichy de dix petits grenats le tout prisé la somme de cinquante liures ». Ce buste n'est pas mentionné dans l'inventaire de 1653.

5. « Une Corne de Licorne Longue de deux pieds sept poulces prisée la somme de Trente liures » (Inventaire de 1661, f^o 69 r^o, n^o 372). — « Une Corne de Licorne de hauteur de Sept pieds ou enuiron avecq un estuy de Maroquin de Leuant rouge à Filletz d'or prisez ensemble la somme de deux mil liures » (*Id.*, f^o 87 r^o, n^o 455). Elles se trouvaient dans la grande armoire. Non mentionnées dans l'inventaire de 1653.

Parmi les tableaux, je remarquai la fameuse histoire de l'enlèvement d'Hélène peinte par notre compatriote Guido Reni ¹, et le portrait d'un homme de cent quarante-quatre ans, qui vingt-deux années auparavant avait eu de sa servante âgée de seize ans un fils vivant encore aujourd'hui ². Des bustes et des têtes de marbre, l'objet le plus beau et le plus précieux est la tête d'Aristote ³. Parmi les housses, les quatre plus belles ont coûté 10000 écus, et ont servi avec soixante-six autres ⁴ à couvrir les mules qui précédaient Son Éminence, à la cavalcade faite pour les noces de la Reine régnante ⁵. Son

1. Aucun des deux inventaires ne mentionne l'existence de ce tableau dans la galerie de Mazarin. Le 11 octobre 1666, Chantelou et le Cavalier Bernin le virent à l'hôtel de La Vrillière (aujourd'hui la Banque de France). Le Bernin admira beaucoup la grâce et la beauté des têtes, mais critiqua la mauvaise position d'un soldat placé devant Paris (Chantelou, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2^e période, t. XXIX, p. 454). Ce tableau, confisqué pendant la Révolution, se trouve aujourd'hui au Louvre. Peut-être L. en a-t-il vu une copie que l'on aura classée lors de la rédaction de l'inventaire de 1661 dans les « vingt trois tableaux aussi peints sur toile... dont n'a esté faict plus ample description, attendu leur peu de valeur... » (f^o 372 r^o)

Parmi les « Platz de fayence Trouvez en une des chambres aux tableaux » indiqués dans l'inventaire de 1661 (ff^{os} 372 v^o et suiv.), il y en a un estimé 90 livres représentant « le rapt d'Heleyne » (f^o 373 v^o, n^o 1377).

2. Peut-être le tableau ainsi décrit dans l'inventaire de 1661 (f^o 292 r^o, n^o 965) : « Ung autre [tableau] faict d'une manière Incogneue sur toile représentant un Vieillard à barbe grise hault de trois pieds Vnze poulces Et large de trois piedz quatre poulces garny de sa bordure Couleur de noyer et or, prisé la somme de cent liures ».

3. Ainsi décrite au n^o 82 des bustes dans l'inventaire de 1653 (p. 376) : « Une teste d'Aristote, ayant une grande barbe et un bonnet avec son buste sans espaulles, couvert d'une robe et d'un capuchon de marbre d'Égypte sur son pied de mesme marbre tout d'une pièce ». Estimée 700 livres dans l'inventaire de 1661 (f^o 408 v^o).

4. Les harnais mentionnés dans l'inventaire de 1661 au chapitre : « Harnois de Mulletz (ff^{os} 623 v^o et suiv.) sont au nombre de vingt-quatre seulement. On y trouve indiquées « trente grandes Placques d'argent blanc Cizelées aux armes de Son Emin^{ce} seruants aux testes de mulletz et soixante moyennes autres Placques aussy d'argent Blanc cizelées de deux faisceaux des Armes de S. E. Croisez l'un sur l'autre... » (f^o 625 r^o).

5. « La marche [de la cavalcade de la Cour]... fut ouverte par le Train de Monsieur le Cardinal Mazarini, à la teste duquel parurent deux de ses Suisses à cheual, précédéz de deux Trompettes vestus de ses couleurs et suivis de soixante et douze Mulets à la queue les uns des autres, en trois bandes divisées chacune par deux Officiers à cheual, et encore plus distinguées par leurs harnois, et autres

Éminence envoya vingt-quatre de ces mules en présent à Sa Majesté Catholique, père de l'auguste épouse. Un des lustres de cristal de roche a coûté 16000 écus ¹. L'argenterie est fort riche; on y remarque surtout un modèle en argent fondu de la fontaine de la place Navone, modèle pesant six cent vingt-quatre livres, et disposé de manière à jeter quand on veut de l'eau comme la fontaine ². Il y a encore vingt-quatre plats royaux ³ de majolique dessinés par le grand Raphaël d'Urbain,

accoutrements : Car au lieu que les vingt-quatre premiers n'avoient que des couvertures de drap rouge en broderie de soye avec des plumes et des testieres ordinaires; la seconde troupe pareille en nombre portoit des couvertures d'une très fine haute lice, à fond de soye rehaussées d'or, et avoit ses sonnettes, ses plaques, ses testières et ses muselières d'argent massif, et de tissu d'or et de soye; Et les derniers pour encherir par dessus ceux qui les devançoient, outre leurs harnois qui n'estoient pas moins riches que les précédents, avoient de superbes bouquets de plumes blanches et incarnates sur leurs testes surmontées d'une très riche aigrette; et pour couvertures de grandes pièces de velours cramoisy, semées de chiffres et de devises sur des cartouches soutenues et accolées par des cornes d'abondance, desquelles on voyoit sortir quantité de fruicts et de fleurs, le tout d'une broderie si riche et si bien entendue, qu'on peut dire qu'il ne s'en vit jamais de plus accomplie, soit pour l'ouvrage, soit pour le dessein. Une trentaine de Muletiers en chausses et pourpoint marchoient à costé en égales distances » (*L'entrée triomphante de leurs Majestez Louis XIV... et Marie-Thérèse... dans la ville de Paris, le tout exactement recueilly par l'ordre de Messieurs de Ville, Paris, [1662], in-f^o, 2^e partie, p. 21, avec une grande planche représentant le cortège, 2^e partie, p. 4, et sur laquelle on voit les mulets*). Le jour de la Fête-Dieu, on décoroit la porte d'entrée du palais Mazarin avec ces caparaçons (Germain Brice, *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans Paris*, Paris, 1698, 2 t. in-12, t. 1, p. 207).

1. Ce lustre n'est pas mentionné dans les inventaires.

2. C'est probablement la fontaine ainsi décrite dans l'inventaire de 1653 (p. 87, au chapitre : *Argent Blanc*) : « Une fontaine d'argent d'Italie à trois bassins, le premier porté d'une tortue, le second d'un atlas, et le troisieme d'un enfant ayant un cornet à sa bouche, orné sur lesdits bassins de limaçons, pots de fleurs et dauphins et d'un bouquet de raisin, le tout pesant vingt mares cinq onces, quatre gros. N^e Qu'il manque à ladite fontaine deux petits bouquets d'argent blanc, une roze double servant d'escroue, et que dans icelle il y a un petit thuicau de plomb qui va de bas en haut ». — Même description dans l'inventaire de 1661 au n^o 640 du chapitre : *Argent Blanc, Choses diverses* (f^o 177 v^o), mais le poids indiqué est un peu inférieur : « le Tout poisant vingt mares quatre onces un gros prisé à raison de vingt six liures le mare reuenant Ensemble audict prix à la somme de cinq cent trente trois liures ».

D'après la description contenue dans les inventaires, ce modèle ne serait pas celui de la fontaine de la place Navone. L. a dû commettre ici une erreur.

3. Voir : p. 37, note 2.

qui valent à eux seuls plus que la nombreuse argenterie comprenant quatre mille vingt-deux pièces ¹. Après avoir vu tout cela, nous passâmes à la bibliothèque, longue de cinquante de mes pas et large de six; elle est remplie de livres reliés à la française, c'est-à-dire en veau moucheté avec les tranches dorées ². Au-dessus d'elle se trouve la galerie de peinture, et au-dessous celle de sculpture. Dans chacune de ces trois galeries, le sol est couvert d'un tapis d'une seule pièce sur lequel on marche ³. Celle des livres renferme aussi divers instruments de mathématiques montés en or. Les autres salles et les chambres sont pavées d'un marbre très fin; ou bien leur parquet se compose de petites pièces de rapport carrées en racine de noyer, avec des bordures de buis brillantes comme des miroirs.

Et pourtant que de choses plus précieuses encore n'y avait-il pas du vivant de Son Éminence! Le Roi les a enlevées, parce que le Cardinal, par son testament, le priaît de prendre dans ce palais tous les meubles qui lui plairaient

1. L'inventaire de 1661 (ff^{os} 372 v^o et suiv.) contient la description de plusieurs « Platz de fayence Trouvez en une des chambres aux tableaux » Aucun de ces plats dont les plus chers sont estimés 300 livres ne s'y trouve attribué à Raphaël. Suivant Cosnac (*Les richesses du palais Mazarin*, p. 256), il y avait chez Mazarin « trente-trois plats de faïence décorés de peintures, qui étaient encadrés pour la plupart dans des cadres noirs profilés d'or et suspendus aux murailles ». Dans l'inventaire de 1661, l'orfèvrerie de la chapelle est, d'après le calcul d'E. Bonnaffé (*Dictionnaire des amateurs français du XVII^e siècle*, Paris, 1884, in-8, au mot *Mazarin*), estimée 25995 livres, et la vaiselle d'or, de vermeil et d'argent (761 pièces) à 347972 livres, sommes beaucoup plus élevées que ces plats ne pouvaient valoir.

On a longtemps attribué à Raphaël Sanzio de nombreuses majoliques, décorées au milieu du xv^e siècle par un de ses parents, Raphaël di Ciarla d'Urbino, d'après des compositions de Raphaël Sanzio gravées par Marc Antoine.

2. « ...tutta piena di libri legati alla Francese, cioè di pelli di vitelle macchiate con le carte dorate ». D'après les renseignements aimablement communiqués par M. Ungarelli, on appelait à Bologne reliure *alla francese* la reliure en veau plein. Encore aujourd'hui on y appelle reliure *mezzo alla francese* la demi-reliure en veau.

3. « ...tutte tre hanno coperto il pavimento d'un solo panno razzo tutto d'un pezzo, sopra del quale si camina ». — Cf. Germain Brice, *op. cit.*, t. I, p. 206.

comme s'ils étaient à lui ¹ (Son Éminence ne faisait que son devoir, car tout cela lui venait de la libéralité de la maison royale). Le Roi a enlevé des choses belles et précieuses, et très souvent il en prend d'autres encore sans dire que cela lui suffit désormais. Pourtant on suppose que l'intention du Cardinal était, que le Roi se contentât de prendre une fois pour toutes ce qui lui plairait davantage. Mais il ne songe qu'à orner les beaux palais qu'il fait construire à l'italienne en divers endroits, comme à Versailles et à Saint-Germain ² : aussi va-t-il souvent revoir le Duc de Mazarin, grand-maître de l'artillerie ³, et presque toujours il rapporte quelque galanterie pour la campagne ⁴. On disait que le Roi voulait acheter tout ce mobilier pour en orner son palais de Paris qui en a grand besoin, car jusqu'ici les Rois de France, passionnés uniquement pour les armes et ne pensant qu'à elles, ou bien n'ayant pas le temps de jouir d'un luxe si raffiné, n'ont point aimé toutes ces belles choses. Mais aujourd'hui que tout est en paix, ce roi-ci dépense des millions en meubles et en argenterie dignes de la Couronne de France. Je vis fabriquer un tapis, orné partout de figures et broché d'or ⁵; il est destiné à la grande galerie construite par Henri IV, et les ambassadeurs marcheront dessus pour se rendre à l'audience royale ⁶. Je vis aussi chez M. Balin

1. C'était en faveur d'Anne d'Autriche, et non pas de Louis XIV, que Mazarin avait pris cette disposition. « [Mondit Seigneur Cardinal Duc] supplie très humblement la Reine Mère du Roi d'agréer l'anneau du grand Diamant appelé la Roze d'Angleterre... ensemble tout ce que Sa Majesté trouvera d'agréable de ce qui est dans ledit Palais de Paris... » (Testament de Mazarin dans : Comte de Cosnac, *Mazarin et Colbert*, Paris, 1892, 2 t. in-8, t. II, p. 474).

2. « Les maisons royales qui avant lui [Louis XIV] étoient avec quelque air de grandeur les plus mal propres du monde ont maintenant la magnificence des Rois et la propreté des particuliers » (Bussy-Rabutin, *Portrait du Roi* [écrit vers 1665], dans *Mémoires*, 1731, t. II, p. 372).

3. « ...grand'Amiraglio del Canone ».

4. Sur la vente à bas prix d'une partie du mobilier de Mazarin au Roi, voir : Cosnac, *Mazarin et Colbert*, t. II, p. 433.

5. « ...un panno razzo tutto historiato e tessuto con oro ».

6. Peut-être un des tapis dont il est question dans les passages suivants des *Comptes des Bâtimens* publiés par M. Guiffrey : « 15 febvrier 1669 : à Lourdet, pour parfait payement de 112 aunes un huitième de tapis de la manufacture

des bassins ornés de figures ¹ et des tables supportées par des enfants d'argent massif qui, une fois terminés, coûteront un trésor. Tant mieux pour le Roi; il peut le faire ², et j'en ferais autant, si je pouvais.

de la Savonnerie, savoir... 95 aunes cinq huitièmes... carrées, faisant partie des grands tapis ordonnez pour la grande gallerie du Louvre 136 tt. 14 s. 6 d. (t. I, col. 287). — 23 may : à luy, à compte des tapis façon de Turquie, ouvrage de la Savonnerie, qu'il fait pour lad. grande gallerie du Louvre 15000 tt. (*Id.*, *ibid.*). — 2 janvier 1670... 2362 tt. 10 s. payez au s^r Francart pour 65 aunes et demye demy quart du dessein du tapis de pied de la grande gallerie du Louvre » (t. I, col. 386).

M. Jules Guiffrey, directeur de la Manufacture nationale des Gobelins, qui a eu l'obligeance de me donner son avis à ce sujet, pense que L. veut bien parler ici de tapis de la Savonnerie. Cet atelier fabriquait seulement des tapis dits « façon du Levant », c'est-à-dire des tapis tondus comme les Smyrne ou les ouvrages persans. « Cette explication, m'écrivait M. Guiffrey, est confirmée par ce détail que les ambassadeurs marcheront dessus pour se rendre à l'audience royale. Ce qui m'embarrasse, c'est que ces tapis étaient en laine pure sans mélange d'or; mais le voyageur paraît avoir confondu des choses différentes, comme le prouve un autre passage [p. 193]. »

1. « Monsù Balim ». Le célèbre orfèvre Claude Ballin (1615-1678). — Le 3 mai 1664 et le 4 juin 1665, le « s^r Ballin, marchand orphèvre à Paris » reçoit en trois paiements la somme de 75760 tt. « à compte des grands ouvrages d'argenterie, bassins, vases et brancarts, enrichis de plusieurs figures, qu'il fait pour le service du Roy » (Guiffrey, *Comptes*, t. I, col. 46).

2. L. donne ailleurs (Introduction B, ch. III, f^o 13 v^o) les renseignements suivants au sujet des revenus de Louis XIV, renseignements confus et très incomplets. Les chiffres sont probablement inexacts comme presque tous ceux indiqués par lui.

« Le Roi tire chaque année de gros revenus de la France. En temps de paix, comme celui dont nous jouissons maintenant grâce à Dieu, il peut, les dépenses de la Couronne une fois payées, mettre par an de côté cinquante-deux millions de francs (un franc vaut trois pauls de notre monnaie). Ne croyez pas que je dise une absurdité : le Seigneur Charles Vigarani, de Reggio en Lombardie, mon très cher ami, ingénieur de Sa Majesté Très Chrétienne ^(a), me l'a fait voir la plume à la main. Ce royaume est si riche que, parfois, les recettes extraordinaires surpassent les recettes ordinaires ^(b), et qu'on dirait une vraie source d'or.

Pour donner quelques éclaircissements au sujet de revenus si considérables, je dirai qu'outre la douane et le sel, chaque tonneau de vin entrant à Paris paie un louis d'or ^(c). Chaque bœuf paie un droit pareil, chaque mouton un franc, chaque veau deux francs; et on tue par an 400000 bœufs, 800000 moutons,

^(a) ...mio amoreuolissimo Padrone ». Voir : p. 55, note 1 ^(a). — Consulter la table au mot *Vigarani* (*Charles*).

^(b) « ...che il casuale alle uolte supera L'ordinario ».

^(c) « ...dirò che oltre la Dogana ed il sale; quante botti di uino entrano in Parigi, sono tanti Luigi d'oro ». L. passe brusquement des douanes et des impôts sur le sel aux octrois de Paris.

Avant de quitter le palais Mazarin, nous visitâmes aussi l'écurie. Elle est située sous les trois galeries, de la même longueur qu'elles, et contiendrait bien cent chevaux, mais il y en avait seulement trente de trait et six de selle, de race française presque tous ¹. A mon avis, ce palais réunit à lui seul les beautés de tous les palais de Paris, et véritablement il me plut davantage que celui du Roi, parce qu'il contient plus de richesses (de richesses apparentes du moins). Est-il possible, lecteur, d'en imaginer un plus riche et un plus beau?

CHOSSES LES PLUS REMARQUABLES DE PARIS ET DES ENVIRONS ²

PONT-NEUF. — Ce pont, supporté par douze arches, passe sur les deux bras de la Seine où flottent de très grosses barques chargées de vin, de grains, de bois, etc... Il se divise en trois voies; deux sont élevées à demi-hauteur d'homme au-dessus de celle du milieu, la plus large ³. Les carrosses, les charrettes, les chevaux, les chaises à porteurs prennent celle-ci, et les piétons les deux autres. Au milieu du pont se voit une statue d'un fort beau travail représentant Henri IV, dit le Grand, sur un cheval de bronze ⁴.

200000 veaux. La volaille, c'est-à-dire les pigeons, chapons, poules, et les autres choses comestibles, paient aussi des droits. La charge de premier président (*) rapporte 400000 écus au Roi, celles de présidents à mortier, de conseillers dans les parlements (h), lui fournissent des trésors. Les champs, les cheminées, les barques, et même, je crois, les quenouilles des fileuses, paient des droits. Voilà quelle politique on a enseignée aux Rois pour maintenir les sujets dans l'abaissement ». — Cf. *Die rechte Reise-Kunst*, pp. 168 et suiv.

1. « Elle (l'écurie) n'est pas des mieux garnies, disent les frères de Villiers qui visitèrent le palais Mazarin le 3 janvier 1657, et on voit bien que celui à qui elle est ne se pique pas de cavalcade, de tournois ny de combats » (p. 372).

2. Pour la commodité du lecteur, j'ai, dans ce chapitre, ajouté aux titres donnés par les manuscrits d'autres titres placés entre crochets.

3. Ces banquettes du Pont-Neuf, élevées à demi-hauteur d'homme, ont été détruites en 1854.

4. J'ai supprimé ici quelques détails sans intérêt relatifs à cette statue.

(*) « La carica di gran Presidente... ».

(h) « ...i Mortieri, i Parlamentarij... ».

En face de cette statue s'ouvre la place Dauphine, située dans une île et très vaste, avec tous ses bâtiments construits sur le même modèle. Sur cette place, on trouve, le long de la Seine, toutes les riches boutiques des orfèvres; de l'autre côté, il y a beaucoup de marchands d'objets d'ivoire, d'instruments de mathématiques et de sabliers ¹, et aussi les marchands les plus renommés d'estampes en taille-douce, de cartes de géographie, mappemondes, et autres curiosités.

PONT NOTRE-DAME. — PONT SAINT-MICHEL. — PONT AU CHANGE. — Ils sont couverts des plus belles boutiques de Paris, qui ont pour ornement la beauté et la variété de leurs enseignes ²; grâce à celles-ci, on peut remettre à leur adresse les lettres qui portent dans leur suscription : « à telle enseigne ».

Tout près de ces ponts se trouve l'île Notre-Dame ³. A cause de la propreté et de la régularité de toutes ses boutiques et de toutes ses maisons, elle mérite vraiment qu'on aille la visiter et s'y promener.

LE COUVENT DES TEMPLIERS ET LE TEMPLE. — Fondé en 1122, comme me l'apprit une inscription placée au-dessus de la porte principale à l'intérieur ⁴, c'est le plus considérable des édifices construits autrefois par des religieux. Un grand nombre de chevaliers du Temple, ordre aboli par Clément V en 1309, au temps de Philippe le Bel, l'habitait autrefois. Ce lieu spacieux, enclos de murailles, avec une grosse tour carrée, contient des appartements où pourrait loger un Roi ⁵. Quantité de

1. Après « sabliers » la phrase se termine ainsi dans P : « et de saints sur parchemin et sur cuivre, figures des plus belles parmi celles qu'on vend partout ».

2. Au contraire Heylyn (1625) (p. 70) et Ferrier (1687) (p. 24) trouvent les enseignes de Paris mesquines et fort inférieures à celles de Londres. Suivant Ferrier, les plus chères ne coûtaient à Paris que 15 à 20 livres.

3. Aujourd'hui l'île Saint-Louis.

4. Cette inscription, à ma connaissance, n'est mentionnée que par L.

5. Coïncidence curieuse : un siècle et demi plus tard, le Roi Louis XVI était enfermé au Temple, non pas dans l'hôtel du Grand-Prieur dont L. veut probablement parler, mais dans la tour.

joailliers y demeurent maintenant, et y travaillent les pierres précieuses naturelles et artificielles ¹; pour faire le fond coloré de ces dernières, ils se servent de cristaux et de feuilles ². Ces pierres fausses se fabriquent au Temple assez parfaitement pour tromper même bien des orfèvres.

COLLÈGE DE NAVARRE. — [COLLÈGE DE SORBONNE. — COLLÈGE DES QUATRE-NATIONS. — ÉGLISE SAINT-LOUIS. — ÉGLISE DU VAL-DE-GRÂCE. — ÉGLISE DES THÉATINS.] — Fondé par Jeanne, Reine de Navarre et femme de Philippe le Bel, le collège de Navarre est le plus grand et le plus beau de Paris. Il contient une bibliothèque remarquable. A la vérité, le collège de Sorbonne fondé par Robert de Sorbon, intime ami de saint Louis, est bien plus ancien; feu le Cardinal Duc de Richelieu l'a fait reconstruire à la moderne et mieux qu'autrefois, avec une église à l'italienne. Paris a beaucoup d'autres collèges, par exemple celui des Quatre-Nations fondé par le Cardinal Mazarin, et les curieux de l'antiquité peuvent les visiter ³. Il est intéressant de connaître l'origine de ce dernier collège, et le motif qui a engagé le Cardinal à élever un édifice tellement somptueux. Son Éminence dînait un jour avec la Reine mère dans l'appartement du rez-de-chaussée ⁴, en face d'une grande porte donnant

1. « [Le Temple] est encore... renommé par ce merveilleux artisan le Sr d'Arce, qui a treuvé l'invention de contrefaire les diamants, esmeraudes, topases et rubis dans laquelle il a si bien réussi, qu'en peu de temps il a gagné une si grande somme d'argent qu'il tient carosse, et a fait bastir deux corps de logis dans ledict enclos; en l'un il demeure et l'autre il le loue » (Les frères de Villiers, p. 45). Les fausses pierreries du Temple étaient célèbres. Les privilèges accordés à l'enclos du Temple y avaient attiré beaucoup d'orfèvres (H. de Curzon, *La maison du Temple de Paris*, 1889, in-8, pp. 289 et suiv.).

2. « ...ui laورانو tanto le pietre preziose, quanto delle false [finte B], seruendosi dei cristalli e foglie, per farui il fondo colorato... » A partir de « seruendosi », le reste du passage cité ici manque dans B. — Le mot *foglie* désigne des feuilles métalliques de couleurs diverses, suivant celle de la pierre qu'on voulait imiter.

3. Le passage suivant depuis « Il est intéressant » jusqu'à « une semblable à Paris » manque dans B.

4. D'après les détails rapportés par L., cet appartement devait être au Louvre.

accès dans un petit jardin sur le bord de la Seine. « Quelle vilaine vue a notre appartement que voilà ! si on regarde au-dessus des quais, dit la Reine en se tournant vers le Cardinal ; voyez là-bas toutes ces masures, pleines de la plus vile canaille de notre Paris. Vous avez orné ce fleuve de quais de marbre à nos armes ¹, et c'est un beau spectacle que ces eaux si noblement emprisonnées ; mais, pour ne pas s'attrister, il ne faut pas regarder trop haut. » Ces paroles suffirent, pour qu'après avoir jeté bas en fort peu de temps deux pâtés de ces petites maisons, on bâtit en face de l'appartement le grand palais du collège. Par devant se trouve une place en demicercle où s'élève une belle fontaine. Derrière la fontaine est un piédestal destiné à la statue de marbre que taille présentement l'illustre ciseau du Seigneur Cavalier Marin Bernin ² à Rome, statue que j'ai vue plusieurs fois ³. Ainsi, pendant l'été, la Reine mère a maintenant une si belle vue de son appartement, qu'on aurait peine à en trouver une semblable à Paris ⁴.

1. Ces quais ne furent construits qu'après la mort de Mazarin.

2. « ...del Sig. Caualliere Marino Bernini ». Les prénoms du Bernin étaient : Jean-Laurent.

3. Quelle est cette statue que L. vit plusieurs fois à Rome ? Peut-être le colosse de marbre représentant Louis XIV à cheval, commencé en 1669 par le Bernin qui y travailla huit ans (on en trouvera une description détaillée due à Cureau de la Chambre dans *Journal des Savants*, an. 1681, p. 255). Transporté en France en 1684 et 1685, il déplut tellement à Louis XIV que celui-ci voulut d'abord le faire détruire. Girardon changea la tête de la statue du Roi, et en fit un Marcus Curtius qu'on voit encore aujourd'hui à Versailles près de la pièce d'eau des Suisses (André Pératé, *Les portraits de Louis XIV au musée de Versailles*, dans *Bulletin de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise*, an. 1896, p. 12). Il avait été question, avant son arrivée en France, d'élever ce colosse sur une place qu'on devait bâtir exprès sur la rive gauche, en face du jardin des Tuileries (Avis envoyé de Paris à la Cour de Modène, en date du 14 mars 1685, cité dans Frascchetti. *op. cit.*, p. 362, note 2. — Cf. une lettre du P. Oliva, général des Jésuites, au P. Ferrier, confesseur de Louis XIV, datée de Rome le 27 novembre 1673, publiée *ibid.*, p. 361, note). L. aura probablement confondu cette place avec la petite place située devant le collège des Quatre-Nations.

4. Le passage relatif au collège des Quatre-Nations est rempli d'erreurs et d'anachronismes : j'en ai supprimé une partie. M. Franklin, l'historien de ce collège et de la Bibliothèque Mazarine, consulté par moi, pense que ce passage a été ajouté par L. plusieurs années après son retour en Italie.

L'église des Jésuites, Saint-Louis, une des plus magnifiques de Paris, est aussi construite à l'italienne. Le Val-de-Grâce, une fois terminé, se trouvera, croit-on, plus splendide encore; car c'est la Reine mère qui le fait bâtir avec un couvent pour les Carmélites déchaussées. Ces religieuses en occupent déjà une partie, et y font le service du chœur et leurs exercices de piété accoutumés. Sa coupole est couverte de plomb avec de grandes plaques de cuivre doré au mordant qui, frappées des rayons du soleil, éblouissent les yeux de loin ¹.

On croit ² que l'église des Pères Théatins ³ surpassera sans contredit en beauté le Val-de-Grâce et toutes les autres églises, car M. le Cardinal Mazarin a laissé cent mille pistoles pour la construire ⁴. Ces religieux sont tous italiens. Son Éminence a voulu que son cœur fût enseveli dans le chœur; renfermé dans un coffret de velours noir couvert d'un grand tapis et surmonté d'un baldaquin pareil brodé d'or avec les armoiries également en broderie d'or, il se trouve à présent dans le petit chœur où ces Pères officient ⁵. Le plan de cette église neuve est si bizarre que je n'ai encore vu aucune église lui ressembler, même en partie. Chez nous, les autels se trouvent généralement au milieu de niches pratiquées dans le fond des chapelles. Chez les Théatins, l'intérieur de celles-ci forme un

1. Pour l'église Saint-Louis et le Val-de-Grâce, j'ai suivi B. P donne des détails un peu différents, mais sans intérêt; L. y dit à tort que les architectes de Saint-Louis et du Val-de-Grâce étaient Italiens. La phrase commençant par « Sa coupole » est prise dans P. — Le Val-de-Grâce était un monastère de Bénédictines. L. les aura probablement confondues avec leurs voisines les Carmélites de la rue d'Enfer. Cette erreur se trouve dans B et P.

2. Le passage suivant depuis « On croit » jusqu'à « pour la voir » manque dans B.

3. Le couvent et l'église des Théatins n'existent plus. Ils étaient sur le quai des Théatins (aujourd'hui quai Voltaire), près du collège des Quatre-Nations. Leur église resta longtemps inachevée : en 1698, il n'y en avait qu'un tiers de construit (Germain Brice, *op. cit.*, t. II, p. 303).

4. Mazarin leur avait laissé trois cent mille livres, et non pas cent mille pistoles.

5. « ...il suo cuore che di presente stà nel Coretto, che uffitiano i detti Padri... » *Coretto* signifie : tribune d'église; mais par ce mot, je crois plutôt que L. veut désigner une partie du chœur réservée aux Théatins.

revers de manière que l'autel est placé en dehors, afin que le peuple voie et entende la messe plus commodément ¹. L'édifice terminé, cette particularité fort curieuse méritera à elle seule que les étrangers viennent de loin pour la voir.

HÔTEL-DIEU. [— CHARITÉ. — QUINZE-VINGTS]. — L'Hôtel-Dieu remonte à 660. La Salle du Légat, c'est-à-dire l'hôpital neuf réuni à l'ancien, fut fondée par Antoine Duprat, italien (et même, suivant quelques auteurs, né à Bologne et notre compatriote), grand chancelier de France ², puis Cardinal Légat à Paris. L'Hôtel-Dieu comprend six salles tant grandes que petites dirigées par des administrateurs choisis pour cet office. A l'hôpital est réunie une maison habitée par un grand nombre de religieuses qui servent gratuitement les pauvres malades ³. Mais choqué de voir parmi elles quelques jeunes filles d'une grande beauté, occupées à servir aussi bien les hommes que les femmes, je présimai que ce saint lieu, bien que rempli de malades, n'est pas à l'abri des diables ; car la convalescence, comme le printemps, rend aux sens une vigueur nouvelle. En traversant la Seine sur un pont de bois pour aller aux autres salles, réservées aux femmes malades, je vis dans l'eau plusieurs de ces religieuses toutes bottées, au nombre de vingt-quatre, je crois, en train de laver le linge

1. « Le Cappelle per ordinario hanno da noi le nicchie sfondate, nel mezzo delle quali stà l'altare, e queste nel di dentro fanno un rouescio, e portano l'Altare in fuori, acciocchè con più comodità il popolo ueda et intenda la messa ». Le texte n'explique pas bien nettement cette disposition des autels. Je ne l'ai vue signalée nulle part ailleurs. Il existe aux Archives nationales (L 960) un plan manuscrit de la fin du xvii^e siècle ou du commencement du xviii^e pour l'achèvement de l'église des Théatins ; les autels y sont placés à l'intérieur des chapelles exactement comme dans les autres églises.

2. « ...Antonio de' Prati... gran Cancelliere di Francia... » Le Cardinal Légat Antoine Duprat était Français et né à Issoire. L. l'aura peut-être confondu avec le Cardinal Niccolò da Prato, mort en 1321 à Avignon. Le premier éditeur du *Journal* de Montaigne, Querlon, a commis la même méprise (Montaigne, *Journal*, édit. d'Ancona, p. 388, note 2).

3. « A l'hôpital est réunie la maison religieuse de beaucoup de béguines de l'ordre de Sainte-Claire, gouvernées au spirituel par les Cordeliers, et qui servent gratis les pauvres malades » P. — L. se trompe : l'Hôtel-Dieu était desservi par des sœurs Augustines.

sale. Les convalescents les plus robustes de l'hôpital les aidaient à apporter ce linge et à le rapporter une fois lavé à d'autres sœurs, qui l'étendaient sur des cordes pour le sécher au soleil ¹. C'étaient, me dit-on, les novices avec leur maîtresse ²; je m'en aperçus bien en voyant le voile blanc pendant derrière leurs épaules, et leur visage où riait la jeunesse en sa fleur. Elles font profession devant le doyen des chanoines de la cathédrale. Je n'eus pas le courage de compter les pauvres malades; pour donner une idée de leur nombre, je crois qu'il suffit de dire qu'ils étaient trois ou quatre dans chaque lit, et les femmes deux seulement ³. On peut s'imaginer la puanteur qui infecte ce saint lieu ⁴.

Paris a d'autres hôpitaux; mais le meilleur et le mieux tenu est celui que dirigent les Pères de la corbeille, surnommés les Bons Frères ⁵: il est si propre et l'on y respire partout des

1. Sur la « grande lavanderie » et la « petite lavanderie » de l'Hôtel-Dieu, voir un mémoire sur l'organisation de l'Hôtel-Dieu (1620) publié dans : Brièle, *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, t. I, *Délibérations de l'ancien bureau de l'Hôtel-Dieu*, in-f°, Paris, 1881, p. 62.

2. C'étaient les « filles blanches », qui remplaçaient les professes quand une de celles-ci venait à mourir (Brièle, *ibid.*, p. 60).

3. Cet usage dura jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. L'Italien Malaspina, qui visita l'Hôtel-Dieu en 1786, indigné de cette barbarie, pensait que l'Hôtel-Dieu mériterait plutôt le nom d'Hôtel du Diable (cité dans d'Ancona, *Parigi, la Corte e la Città*, p. 24).

4. Qu'il y pût! Sortons d'icy,
Mon grand nez ne sent rien qui vaille,

dit Claude Le Petit au sujet de l'Hôtel-Dieu (*La Chronique scandalouse ou Paris ridicule*, p. 71 de la réimpression de cet ouvrage, publié pour la première fois en 1668, donnée par P.-L. Jacob [Paul Lacroix] dans *Paris ridicule et burlesque au XVII^e siècle*). Le Prince de Conti le trouvait si malpropre qu'il n'osait y aller malgré les conseils du P. de Ciron, son directeur (Lettre du Prince au P. de Ciron datée de Paris, le 4 juin 1658, et publiée dans : Édouard de Barthélemy, *La Princesse de Conti*, 1875, in-8, p. 143). Tout le monde ne partageait pas ce dégoût. Suivant Heylyn, « tout est tenu à l'Hôtel-Dieu avec tant de propreté et d'ordre, qu'il est plus agréable de s'y promener que dans la plus belle rue de Paris, sans en excepter aucune » (p. 99). Marana, à la fin du XVII^e siècle, fait un grand éloge de cet établissement dans un ouvrage anonyme : *L'espion dans les cours des princes chrétiens*, Cologne, 1739, 6 t. in-12, t. I, p. 470.

5. Les détails donnés plus loin par L. ne peuvent se rapporter qu'à l'hôpital de la Charité. — « ...governato da Padri della sporta, detti i buon Fratelli ». Je

parfums si agréables, qu'en le visitant en bonne santé, l'envie vous prend de tomber malade pour en jouir encore mieux. Près de chaque lit se trouve un petit autel orné de fleurs avec un brasier, où de temps en temps celui qui en a soin jette d'excellents parfums. Les religieux qui le desservent sont en si grand nombre, que presque chaque malade a un frère pour le servir. Il y a aussi partout beaucoup de cages remplies de petits oiseaux dont le chant inspire la gaieté. Des fenêtres qui sont peu élevées, on voit de fort beaux jardins, dont jouissent ceux qui peuvent se promener dans cette vaste galerie ¹.

Pour apprécier cet hôpital à sa juste valeur, on ferait bien de visiter auparavant celui des Quinze-Vingts ² construit par saint Louis en mémoire de trois cents chrétiens aveuglés par les Sarrasins en haine de la foi. Il contient trois cents personnes atteintes de maladies incurables, et ce nombre est toujours au complet, car il suffit d'y rester une heure pour y tomber malade de la peste. Dans une ville telle que Paris, il y aurait cent hôpitaux comme ceux-là qu'ils ne seraient jamais vides.

Je veux dire encore ³ un mot de l'église de ce dernier hôpital. Elle est si riche de privilèges et d'indulgences que chaque autel, en vertu de la sainte messe qu'on y célèbre, a le privilège de délivrer une âme du Purgatoire. Et il y a indulgence plénière chaque jour pour tous ceux qui la visitent en état de grâce ou font aumône au grand tronc près du bénitier. ⁴ Les prêtres

n'ai jamais vu désigner ainsi les frères de Saint-Jean-de-Dieu qui desservaient cet hôpital. En Italie, les religieux de leur ordre sont souvent appelés *Fatebene-fratelli*.

1. L. n'a point parlé de cette galerie. — Une gravure célèbre d'Abraham Bosse représente « L'infirmerie de l'Hospital de la Charité de Paris ». — Evelyn fait aussi un grand éloge de La Charité (dans Lister, p. 233).

2. « ...de Quinzeuinct, che vuol dire de' Quindici uolte venti ». Situé rue Saint-Honoré, en face de la rue de Richelieu, et maintenant détruit.

3. Depuis « Je veux dire encore » jusqu'à « *sumant mali* », le texte P est plus développé et je l'ai suivi presque toujours. Cependant la phrase commençant par « Quand on verse le vin », et le passage commençant par « On n'allume » jusqu'à « plus déceimment que les autels de cette église » sont pris dans B.

4. Le passage suivant depuis « Les prêtres pauvres » jusqu'à « de se vêtir » manque dans B.

pauvres trouvent toujours à cette église une aumône d'un paul avec quelque liard en plus. Comme il y a vingt-sept autels, on y célèbre chaque jour et en tout temps plus de cent cinquante messes, que l'on commence à dire avant l'aube pour cesser au premier coup des vêpres de Notre-Dame. S'il faut y célébrer avant, c'est un malheur; car chaque prêtre étant inscrit aussitôt qu'il arrive, exactement comme à la sainte maison de Lorette, on doit alors attendre des heures et des heures avant de se vêtir. Puis Dieu sait comme les ornements sacerdotaux sont sales, les amicts, les surplis, les purificateurs noirs de crasse, les chasubles à moitié déchirées; les barrettes, toutes graisseuses, n'ont plus de forme. Mais ce qui devrait faire gémir tout cœur aimant le bon Jésus, c'est la vue de ces corporaux sur lesquels il faut placer l'Agneau immaculé, cette victime très pure, plus noirs et plus sales que ces vêtements que l'on a sur le dos. Ne connaissant pas cette misère, j'acceptai de la maîtresse de l'hôtel l'obligation d'y aller dire vingt messes pour un louis d'or¹; mais après, m'eût-elle offert de me payer une pistole par messe, j'aurais refusé, tant j'éprouvai d'amertume en voyant traiter si mal le Très Saint-Sacrement. Le célébrant va seul à l'autel sur lequel les missels sont posés; il n'y a personne à côté de lui pour répondre la messe, mais tous les assistants, hommes, femmes et enfants, servent de clercs et répondent ensemble. Le plus voisin de l'autel présente les burettes. Quand on verse le vin et l'eau dans le calice, il faut prier Dieu qu'il se trouve des hommes dans l'église: autrement l'officiant doit prendre lui-même le vin et l'eau, car aucune femme, si effrontée qu'elle soit, n'oserait approcher de l'autel. Et si dans l'église il n'y avait personne, ce qui, je crois, n'est jamais arrivé, le prêtre devrait servir la messe lui-même. On n'allume qu'une petite chandelle jaune d'un peu plus d'un liard, et le célébrant, pour ne pas se trouver dans

1. « Je sais tout cela par expérience, car il me fallut y dire la messe trente jours de suite; j'avais reçu pour ces trente messes quinze francs, soit un peu plus d'un demi-teston pour chaque » B.

l'obscurité au milieu de la messe, doit l'expédier en toute hâte, comme font bien des prêtres au grand scandale de l'Église et à la dérision des hérétiques ¹. Si le respect ne me retenait, je dirais que les tables toujours servies des auberges sont tenues plus décentement que les autels de cette église. En célébrant à l'autel de la Nativité de Jésus, on gagne pour soi-même et pour celui à l'intention de qui on célèbre, les mêmes indulgences que si l'on disait la messe sur le Saint-Sépulcre de Jérusalem. C'est là que sont envoyés ordinairement les prêtres *non mercenaires* (c'est-à-dire ceux qui ne reçoivent pas d'aumône du sacristain). Ces saintes indulgences furent accordées à l'église des Quinze-Vingts sur la demande de saint Louis. Je suis fâché seulement que la confusion et la saleté de cette église donnent aux hérétiques l'occasion de tourner en ridicule notre sainte Foi, qui nous ordonne de croire que : *Sumunt boni, sumunt mali* ², etc...

LE GRAND ET LE PETIT CHÂTELET, construits par Jules César et embellis par Julien l'Apostat, sont les plus célèbres antiquités de Paris. Là siège aujourd'hui la cour de justice nommée le Châtelet : on l'appelle ainsi parce qu'il y a de très vastes prisons dont personne ne s'échappa jamais. A travers de hautes grilles qui ferment les arcades d'une longue galerie située au-dessus des librairies et des autres boutiques du Palais, on aperçoit les prisonniers ou les prisonnières ³, car à des heures déterminées,

1. « Les prêtres vont dans l'église (dit Rucellai au sujet des églises de Paris) sans être accompagnés d'un clerc, en attendant quelqu'un pour leur servir la messe, car tout le monde la sert indifféremment ; parfois ils n'allument qu'une seule chandelle ; quelques-uns ont un calice d'étain. Ils peuvent célébrer même sans crucifix sur l'autel, et ils le font dans presque toutes les églises » (pp. 101 et suiv. . Mariani (p. 30) et Pacichelli t. II, p. 103) remarquent aussi qu'on dit à Paris la messe avec une seule chandelle.

2. « Sumunt boni, sumunt mali,
Sorte tamen inæquali
Vitæ vel interitus... »

Prose de la fête du Très Saint-Sacrement.

3. Le Grand Châtelet était situé de l'autre côté de la Seine, et le Petit Châtelet trop éloigné du Palais pour qu'on ait pu voir les prisonniers comme le dit

hommes et femmes sont alternativement laissés dans la grande cour ou renfermés. Parfois on voit un homme de la justice, reconnaissable à son hoqueton bleu ¹, aborder un de ces malheureux en train de se promener ou de manger gaiement à une auberge située dans cette cour, et lui dire que le lieutenant criminel ² a quelque chose à lui communiquer de la part du Roi. A cette funeste nouvelle, le pauvre homme se rend immédiatement de lui-même à la chapelle des condamnés à mort ³, où les Pères Jésuites, informés de la condamnation par le lieutenant criminel, l'exhortent jusqu'au coucher du soleil. En lui mettant la corde au cou, le bourreau lui dit : « Le Roi vous salue et vous exhorte à mourir de bon cœur pour la satisfaction de la justice et la punition de vos péchés ⁴. Priez Dieu que votre exemple serve à corriger les méchants, s'ils ne veulent mourir comme vous. » Voilà ce que devait faire savoir à ce malheureux l'homme qui l'a pris à la promenade ou à l'hôtel-lerie. Les curieux sont souvent témoins de cette cérémonie nullement belle pour le pauvre patient, car l'on pend ou l'on roue à l'ordinaire deux ou trois condamnés par jour, excepté aux fêtes ⁵. Cela n'empêche pas que l'on assassine jusque dans Paris, et même avant le soleil couché; dans la campagne on n'entend parler que de meurtres; et les criminels sont rarement exécutés pour d'autres causes ⁶.

L. : je pense qu'il a voulu parler ici de la Conciergerie. La galerie du Palais de laquelle on les voyait était peut-être la Galerie des Prisonniers, qui prolongeait latéralement la Grande Salle du côté de la Conciergerie.

Une demande de renseignements à ce sujet que MM. les directeurs de la *Correspondance historique et archéologique* ont bien voulu insérer dans le numéro de février 1902 est restée sans réponse.

1. « ...che portano certe casacche azzurre che li dichiara uomini della Giustizia ». On appelait *hoqueton* la casaque des archers (Furetière, Richelet, l'Académie, au mot *Hoqueton*).

2. « ...il Sig:ro Auditore criminale ».

3. « ...nella Capella della Conforteria ».

4. Les mots « et la punition de vos péchés » et la phrase suivante manquent dans B.

5. Les mots « excepté aux fêtes » manquent dans B.

6. On a vu (pp. 108 et suiv.) combien L. et ses compagnons eurent peur des voleurs près de Fontainebleau. « Aux environs de cette grande ville (Paris),

SUPPLICE DE LA ROUE ¹. — Les gens qui tuent en trahison, les coupe-jarrets qui assassinent pour de l'argent, les meurtriers de grand chemin qui ont pris la bourse et la vie, et les autres criminels du même genre y sont condamnés. Voici en quoi consiste ce supplice que subit en ma présence, le 3 décembre 1664, Jean Soldano, de Bergame, pour avoir tué et assassiné son maître, à une demi-journée de Paris, en allant à sa maison de campagne ². A trois heures je me rendis au faubourg Saint-Honoré, sur la petite place où ont lieu habituellement les exécutions dans ce quartier ³ (il y a ailleurs trois places où l'on exécute aussi). Là se trouvait préparé l'échafaud, sur lequel était une grande roue ferrée. Le pauvre patient, vêtu seulement d'un caleçon, y étant arrivé, on le lia par les pieds et les mains à quatre chevilles de fer, comme l'apôtre saint André sur la croix. Puis le bourreau levant cette roue pesante verticalement, la laissa retomber deux fois pour briser

disent les frères de Villiers en 1656 (p. 25), il ne fait guère peur dès que la brune approche ». « Jour et nuit, écrit Guy Patin le 26 septembre 1664, on vole et on tue ici à l'entour de Paris. On dit que ce sont des soldats du Régiment des Gardes et des Mousquetaires : mais pourquoi tuer des gens qui vont et qui viennent, des Boulangers, des Païsans, des Marchands et des gens qui s'en retournent dans leur pays » (*Lettres*, t. III, p. 484). Paris n'était pas plus sûr que ses environs. Dans les *Embarras de Paris*, satire parue en 1666, Boileau parle des assassinats et des vols à main armée commis dans la ville aussitôt la nuit venue.

Quelques années plus tard, ces meurtres cessèrent grâce à d'énergiques mesures de police. En 1667, Pepys entendait dire à Lord Georges Carteret et à Milady « qu'un homme peut, à n'importe quelle heure de nuit, aller sans danger une bourse à la main par toute cette ville sauvage (that wild city) » (Pepys, *Diary*, t. VI, p. 396). En 1671, on n'entendait plus parler que de rares vols (*Die rechte Reise-Kunst*, p. 214).

1. Le chapitre intitulé « Supplice de la roue » manque tout entier dans B.

2. A qui appartenait cette maison de campagne, à Soldano ou à son maître ? Le texte, que je traduis littéralement, ne l'indique pas d'une façon bien claire. « ...Giouanni Soldano da Bergamo, per hauer ammazzato et assassinato il suo Padrone, mezza giornata Lontani da Parigi, nell' andar che faceuano ad un suo casin di campagna. »

3. Probablement la place de La Croix du Trahoir située à l'endroit où la rue de l'Arbre Sec aboutissait à la rue Saint-Honoré (Cf. *Le tracas de Paris* de Colletet, publié pour la première fois en 1666, p. 305 de la réimpression donnée par P.-L. Jacob [P. Lacroix] dans *Paris ridicule et burlesque au XVII^e siècle*).

le bras droit à deux places ; il brisa de la même manière l'autre bras, puis les cuisses et les jambes. Cela fit huit coups en tout. Quand le Roi accorde cette grâce, on donne au patient, sur le creux de l'estomac, un coup de plus qui le fait mourir en moins d'une heure. Mais le malheureux Soldano n'eut pas cette faveur-là. On le retourna ensuite ; on plaça sur son derrière la roue à plat, et repliant sur la roue ses bras et ses jambes brisés, on les lia ensemble ; puis on retourna la roue, et on le laissa ainsi vivant regarder le ciel, jusqu'à ce qu'il expirât dans les tortures. Jamais le coupable moribond n'est abandonné par les Pères Jésuites qui assistent les condamnés. Quelques patients, me dit-on, vécurent trois jours dans cet état. Je restai si bouleversé, et le cœur si rempli de compassion, que l'envie d'assister à de pareils spectacles ne me revint jamais. Elle me revint d'autant moins, que cette populace sans cœur et sans pitié accompagnait d'injures les coups du bourreau et l'excitait à les redoubler, peine bien cruelle pour le pauvre justicié.

PALAIS DIVERS. — Je dirai simplement que le palais de Cluny ¹, où se trouvaient dans l'antiquité les Thermes de Julien et de ses successeurs, est le plus souvent habité par les nonces du Pape. Des aqueducs y amenaient l'eau d'une fontaine située à Rungis ², village voisin de Paris ; ces aqueducs antiques et la fontaine se voient encore.

LA BASTILLE, forteresse bien construite près de la porte Saint-Antoine, est carrée avec quatre hautes tours ³, et défendue par un fossé profond. Elle sert à loger les prisonniers qui peuvent payer par jour une demi-pistole pour la chambre et une autre pour la nourriture ⁴. On y a, il est vrai, des commodités et des

1. « ...il Palazzo di Cugnes ». Les nonces habitèrent l'hôtel de Cluny depuis au moins 1600 jusqu'à la seconde moitié du xvii^e siècle. Ils ne l'occupaient plus en 1681 (Charles Normand, *L'hôtel de Cluny*, Paris, 1888, in-f^o, pp. 41 et 64).

2 « Ponsis ».

3. La Bastille avait huit tours.

4. « ...par jour une pistole pour la chambre et une autre pour la nourriture »
B.

plaisirs que tous les grands princes n'ont pas dans leur propre palais, et une liberté si grande que les yeux peuvent y jouir d'agréables vues ¹. M. Foucquet, surintendant des finances, c'est-à-dire chargé des recettes et des dépenses de la Couronne, y fut gardé longtemps ². C'est une faveur particulière du Roi que de se voir condamné à une si belle prison ³, mais non si l'on reste dans ces cachots secrets dont l'humidité extrême fait dépérir les prisonniers, cachots réservés d'habitude aux condamnés à vie ⁴. Si l'on demeure quelques années à la Bastille avec la liberté d'aller partout, on y épuise vite son revenu, car une pistole ⁵ par jour est la moindre dépense. Il y a des appartements et des pensions où l'on en paie six par jour, car on est traité par les gardes suivant les frais qu'on veut et peut faire. Il suffit de dire qu'à l'intérieur il y a une boutique de pâtissier ⁶. Une pistole est la moindre dépense, ai-

1. L. veut probablement parler ici des belles vues que l'on découvrait du haut des tours.

2. « ...il Sig: Fochetto, gran Financiere di Francia, cioè riscuotitore e spenditore insieme dell' entrate della Corona... ». Foucquet fut enfermé à la Bastille du 20 juin 1663 au 27 décembre 1664 (J. Lair, *Nicolas Foucquet*. Paris, 2 t. in-8, t. II, pp. 248 et 411).

L. observe ailleurs que les poursuites exercées par la Chambre de justice contre les financiers étaient cause que beaucoup de gens cachaient leurs richesses, et qu'on ne voyait plus l'argent circuler comme au temps de « Monsieur Foucquet, cet homme adoré » (Introduction B, ch. 3, f° 14 v°). C'était le résultat des mesures prises par Colbert. « Tout cela n'avoit en vue, dit Ezéchiel Spanheim, que de faire entrer dans les coffres du Roi tout l'argent qui se trouvoit auparavant répandu dans Paris et dans le royaume par le luxe et les dépenses des gens de finance et des partisans » (*Relation de la cour de France en 1690*, publiée par Émile Bourgeois, Paris, 1900, in-8, p. 319).

3. Depuis « mais non si l'on reste » jusqu'à « en choses de ce genre » le texte B est moins développé.

4. Ces cachots étaient situés à l'étage inférieur des tours de la Bastille (Voir : Frantz Funck-Brentano, *Légendes et archives de la Bastille*, sixième édition, Paris, 1902, in-12, p. 55).

5. « ...deux pistoles » B.

6. Le janséniste Pierre Thomas du Fossé, qui y fut mis en 1666, s'y trouva pourtant fort mal, « sans livres, sans encre et sans papier, très mal nourri par l'avarice des différentes personnes depuis le gouverneur jusqu'au cuisinier, qui gagnent tous sur une très grosse pension que le Roy paye pour chaque prisonnier » (*Mémoires*, t. II, p. 284). Plus tard il fut traité « proprement et même magnifiquement », mais grâce à la protection de Le Tellier (*Ibid.*, p. 293).

Quelques années auparavant, Zeiller dit que la Bastille était fort insalubre à

je dit, parce que les prisonniers mangent beaucoup d'argent à jouer, à recevoir les parents et les amis qui viennent les visiter, et dépensent aussi quelque peu en espions, en avis, et en choses de ce genre. Aussi dit-on communément, et avec raison, je crois, que si le Roi veut abaisser l'orgueil de quelque superbe, il le fait enfermer à la Bastille pour le dompter : le prisonnier ne tarde pas à y laisser ses plumes et en sort très mal en point ¹. Tout le monde peut entrer et sortir librement, mais celui qui veut y aller souvent donne d'habitude aux soldats des trois corps de garde et au porte-clés de la porte de fer ²; cette porte franchie, on se promène en liberté par toute la forteresse. Un cavalier de grande naissance, et un des plus beaux esprits que la France possède pour la poésie, nommé M. Findorme ³, y fut mis, il y a quelques jours, pour avoir fait un livre intitulé : *Les amours de Louis* ⁴. L'auteur, partisan des

cause de la hauteur des murailles et que souvent les prisonniers ne tardaient pas à tomber malades et à mourir (t. I, p. 44). Suivant Veryard il y avait à la Bastille (1682) beaucoup de jugements secrets suivis d'exécutions également secrètes, décapitations ou pendaisons (p. 65). Ferber (vers 1685) raconte que, lorsqu'à la Bastille on voulait se débarrasser secrètement d'un prisonnier, on le conduisait dans une chambre tendue de drap noir. Dès que son pied venait à rencontrer un ressort caché, le plancher s'ouvrait, et le malheureux tombait dans des oubliettes garnies de lames tranchantes qui le déchiraient (f° 231 r°). Sans doute Veryard et Ferber ne font que rapporter les bruits publics. — Sur les boutiques de la Bastille, voir : Fernand Bournon, *La Bastille*, Paris, 1893, in-4, pp. 23 et suiv. ; F. Funck-Brentano, *La Bastille, ses dernières années. Extrait de la Revue des questions historiques, juillet 1898*, pp. 8 et suiv.

1. Le passage suivant depuis « Tout le monde » jusqu'à « toute la forteresse » manque dans B.

2. Cf. Bournon, *op. cit.*, pp. 28 et suiv.

3. « Monsù Findorme » P. « Monsù Fiandorme » B. Les dossiers des archives de la Bastille conservées à la Bibliothèque de l' Arsenal ne contiennent, pour les années 1664 et 1665, aucune mention de ce Findorme ou Fiandorme. Il n'existe rien non plus dans le répertoire manuscrit des prisonniers de la Bastille, rédigé par M. Funck-Brentano à l'aide du registre d'écrou conservé au Musée Britannique, répertoire complet pour ces deux années. D'après M. Funck-Brentano, dont la compétence dans cette matière est bien connue, on peut affirmer qu'en 1664 et 1665 il n'y a eu à la Bastille aucun prisonnier portant un de ces noms. Ce que dit L. conviendrait parfaitement à Bussy-Rabutin, mis à la Bastille le 17 avril 1665. Mais comment L. a-t-il pu l'appeler Findorme ou Fiandorme ?

4. S'agit-il ici de l'*Histoire amoureuse des Gaules* ? Il n'est point question des amours du Roi dans cet ouvrage, tel qu'il nous est parvenu. Mais L. pouvait

gens qui sont bien aises de voir la France en paix, montre dans ce livre les lances guerrières métamorphosées en quenouilles.

L'ARSENAL, qui autrefois gardait assez de bronzes tonnants pour épouvanter le monde, n'est plus maintenant qu'un lieu paisible, où vont se promener les dames et rôder les rufiens en quête de louves. Ne crains rien, belle Italie, tant que l'olivier ceindra le front de nos Césars; ne crains rien, peuple d'Hespérie, tant que Vénus tiendra le Gaulois occupé. Tes monarques grandiront, et leurs généreux esprits seront remplis d'ardeur quand les autres princes vieillissent ne désireront plus que le repos; alors, avec son bec et ses serres, l'aigle arrachera les plus belles plumes au coq audacieux. Mais que dis-je? Je viens de laisser dans les prisons un homme trop zélé pour la gloire du Roi et qui a écrit pour le rappeler à lui-même; et moi, m'y ferai-je mettre moins glorieusement pour avoir écrit des sottises? Il est bon d'avoir confiance dans les clés de saint Pierre, mais n'oublions pas que la fleur de lis d'or leur sert de poignée¹. Si un vicaire de Jésus-Christ honora de trois fleurs de lis les armes des rois très chrétiens, un misérable ver tel que moi, sujet de ce grand Siège Apostolique, doit avoir pour ces fleurs un profond respect.

LE LOUVRE. — En l'honneur de ces fleurs de lis d'or passons au Louvre sur la façade duquel elles attirent les regards. Ce mot qui veut dire l'Œuvre désigne par antonomase le palais du Roi². Ses pierres arrachées aux entrailles de tant de mon-

ne le connaître que par ouï-dire; Bussy était d'ailleurs accusé d'avoir écrit contre le Roi et la Reine mère (Roger de Rabutin, comte de Bussy, *Mémoires*, Paris, 1882, 2 t. in-12, t. II, p. 218). Peut-être L. veut-il parler d'un de ces libelles que l'on vendait sous le nom de Bussy pendant sa détention (Bussy, *id.*, pp. 270 et 275).

1. L. fait probablement ici allusion à l'expulsion des nonces apostoliques Piccolomini (1662), Rasponi (1663), et du vice-légat d'Avignon (1663) à la suite de l'affaire de la garde corse.

2. Voir : p. 124 et note 3.

tagnes ont déjà usé bien des ciseaux. C'est déjà un vaste édifice, et l'on dit que le Roi fait venir de Rome le Seigneur Cavalier Bernin ¹, pour lui donner un aspect plus brillant et le continuer sur un plan moins étendu que le plan primitif. Fondé par Philippe-Auguste qui entourra Paris de murs, il fut restauré par Charles V, dit le Sage; François I^{er} et son fils Henri II embellirent la partie que l'on voit aujourd'hui ²; Henri IV y ajouta la belle galerie d'appartements ³ longue d'un bon quart de mille avec une salle très vaste au milieu. Au rez-de-chaussée se trouve une grande salle, nommée Salle des Antiques, remplie de curiosités, parmi lesquelles on remarque une Diane d'Éphèse ⁴ et d'autres statues très belles, diverses armes de jet fort anciennes, et des armures ayant servi aux rois avant l'invention des mousquets et des canons. Pour donner l'idée des autres beautés du Louvre, je dirai seulement que c'est la demeure des Rois de France. Les appartements principaux sont ceux du Roi, de la Reine régnante, et de la Reine mère. On construit maintenant l'appartement du Dauphin, et je pense que, jusqu'à la fin du monde, les maçons, les sculpteurs, les peintres, les graveurs, et les autres ouvriers du

1. Le Roi écrivit le 11 avril 1665 au Cavalier Bernin pour l'inviter à venir en France. Le Bernin partit le 27 avril, un peu plus d'une semaine avant que L. quittât Paris (8 mai).

2. La fin de la phrase depuis « Henri IV » manque dans B.

3. « ...la bella Galleria di stanze ». L. veut probablement parler ici des logements de la Galerie du Louvre, occupés par des artistes jusqu'au commencement du XIX^e siècle.

4. Cette statue, connue maintenant sous le nom de Diane de Versailles ou Diane à la biche, se trouve au musée du Louvre (Voir : W. Frœhner, *Notice de la sculpture antique au musée du Louvre*, Paris, 1869, in-12, t. I, p. 122, n^o 98). Ce fut la première que le Cavalier Bernin remarqua lors de sa visite à la Salle des Antiques le 10 octobre 1666 : elle lui parut la plus belle pièce de cette salle (Chantelou, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2^e période, t. XXIX, p. 462). Evelyn (dans Lister, p. 234) et Welsch (p. 310) disent qu'un démon caché dans cette statue rendait autrefois des oracles. Elle ne renferme cependant pas, comme plusieurs statues antiques, un canal par lequel passait la voix d'un prêtre caché dont les paroles semblaient venir de l'être représenté par la statue. Sa beauté avait probablement fait croire que c'était l'idole fameuse autrefois adorée dans le temple d'Éphèse, mais cette idole ne ressemblait point à la Diane de Versailles.

même genre, travailleront à un si bel ouvrage. La venue du Seigneur Cavalier Bernin à Paris me fait croire qu'on démolira tout ce qui a été construit jusqu'ici, et pourtant ces galeries d'un demi-mille de long ¹ feraient pitié même aux marteaux de fer des démolisseurs. Le bruit court qu'il vient seulement pour donner le dessin de la façade; mais je ne pense pas qu'on aille jusqu'à Rome déranger un si grand personnage pour ce seul motif, et que le Seigneur Cavalier une fois venu n'ait pas le courage de donner un beau visage à un corps si difforme (je parle ainsi du Louvre parce que mes yeux ne sont point habitués à l'architecture française). Qu'on y travaille de bon cœur, car j'espère bien à mon retour à Paris trouver ce palais devenu l'une des merveilles du monde.

Que le Sérénissime Dauphin permette à ma plume maladroite de louer ici la beauté qu'il a reçue du ciel, afin qu'elle puisse enchante mes lecteurs, comme elle enchante ceux qui le voient en personne. Je ne crois pas qu'il y ait à son âge un aussi bel enfant et d'un esprit aussi vif ². Écoute, lecteur, et admire. Aux revues des soldats de la garde du Roi, je l'ai vu, âgé de quatre ans et quelques jours ³, commander aux escadrons,

1. La Grande Galerie du Louvre. Elle a non pas un demi-mille, mais 452 mètres de longueur. L. dit à la page précédente qu'elle était longue d'un quart de mille.

2. Il fut un homme des plus médiocres et « son esprit, dont on avoit publié ou attendu des merveilles, ne brilla par aucun endroit » Spanheim, *op. cit.*, p. 115). On pourrait croire ces éloges inspirés à L. par son enthousiasme pour la famille royale. Mais les ambassadeurs vénitiens contemporains Alvise Grimani (1660-1664) (*Relazioni lette al Senato... dagli Ambasciatori Veneti nel secolo decimosettimo, Serie II, Francia*, t. III, p. 89) et Alvise Sagredo (1663-1665) (*Id.*, p. 149) remarquent aussi la beauté et l'intelligence du Dauphin. Un peu plus tard, l'ambassadeur vénitien Marc-Antoine Giustiniani observe que ce prince, alors âgé de sept ans, « est fort obstiné dans ses volontés et que, ni la persuasion, ni les menaces, ni les promesses, ne peuvent le faire changer d'avis » (*Id.*, p. 174). Cette opinion de Giustiniani s'accorde parfaitement avec l'anecdote que L. va conter.

3. « Nell' età di quattr' anni, e giorni... ». Le Dauphin étant né le 1^{er} novembre 1661, l'anecdote qui suit doit se placer au mois de novembre 1664 et avant le 16, date de l'accouchement de Marie-Thérèse suivi d'une longue et dangereuse maladie (Voir : p. 128 note 1). L'auteur veut dire ici que le Dauphin était entré dans sa quatrième année (Voir : p. 8, note 1).

ordonner les retraites, faire accélérer la marche, et, son petit bâton de commandement à la main, échapper comme par force aux femmes pour reformer une file qui se débandait. Ensuite eut lieu une scène digne d'être contée. Un soldat allant porter un message passa devant lui avec sa hallebarde, et, comme c'était son devoir, il inclina son arme en signe de respect. Mais le Dauphin, croyant que ce soldat devait se découvrir, dégaina un petit poignard qu'il portait sur la poitrine et dit : « Holà ! bâtonnez-moi cet homme assez hardi pour passer devant moi sans ôter son chapeau. » Le Roi et la Reine qui observaient tout sans en avoir l'air, ne purent s'empêcher de baiser leur fils, qui montrait bien par ce commandement impérieux qu'il connaissait l'autorité de son rang. Le Roi s'étant éloigné, la Reine qui aime le Dauphin plus qu'elle-même lui dit tendrement : « Mon fils, suivant les règles de la guerre, ce soldat ne devait pas ôter son chapeau, mais seulement incliner sa hallebarde, comme il a fait. » Mécontent de ces paroles de la Reine, le Dauphin la repoussa de la main, et s'enfuit vers le Roi assis derrière la grille du jardin ¹ pour faire terminer la revue. Oh ! que de baisers lui donna aussitôt son père ! mais le Dauphin ne quittait pas des yeux la garde de la petite épée que portait le Roi ; il essayait de la dégainer, et le Roi le laissait faire à son grand plaisir ². Quel pouvoir les douceurs ont sur les enfants ! La Reine qui en portait toujours quelque-une dans sa poche pour acheter quelquefois les baisers du Dauphin, en sortit une tige de laitue confite ³ ou peut-être une

1. « ...nel serraglio del giardino ». Ces mots pourraient également signifier « dans la ménagerie du jardin ». Il s'agit probablement du jardin des Tuileries : A. de Rombise (1634-1635) y vit une ménagerie (p. 7).

2. Le passage suivant depuis « Quel pouvoir » jusqu'à « par une main » ne se trouve pas dans B.

3. « La laitue se confit avec du sucre » (Vincenzo Tanara, *L'economia del Cittadino in villa*, Venetia, 1713, in-4, p. 213. Je n'ai pu consulter une édition plus ancienne de cet ouvrage, publié pour la première fois au milieu du XVII^e siècle et souvent réimprimé depuis). Ces tiges de laitue confite se trouvent mentionnées comme dessert dans plusieurs ouvrages de cuisine italiens du XVII^e siècle.

tranche de courge ¹. Son fils s'arrêta court à cette vue comme un serpent devant un charmeur, et saisissant de ses mains les deux bras de sa mère, il s'efforçait de s'emparer de cette friandise. Mais la Reine dit en la levant en l'air : « Si vous la voulez, mon mignon, j'exige d'abord que vous pardonniez au soldat l'injure qu'il ne vous a pas faite. » Le Dauphin détournait la tête en signe de refus. Alors le Roi, non comme un père, mais comme un juge, le regarda de travers, et faisant mine de se fâcher, lui dit : « Pour vous faire changer d'idée ne suffit-il donc pas que votre père et votre mère vous disent qu'il n'a point commis de faute ? » Le Dauphin leva à ces mots les mains et le visage vers son père comme pour le baiser. Le Roi se mit tout près de son fils et lui dit : « Pardonnez-vous au soldat ? — Oui, Monsieur, répondit le Dauphin, à demi-voix et avec respect. — Et pourquoi lui pardonnez-vous ? reprit le Roi. — Parce que papa et maman le veulent. — Et aussi parce que c'est votre devoir, ajouta le Roi. » Puis il se pencha pour recevoir son baiser, et le Dauphin lui jetant un bras autour du cou, faisait de l'autre signe à sa mère de lui donner cette friandise ; elle la lui donna en l'accompagnant de cent baisers. La cérémonie terminée, le Roi et la Reine se retirèrent, ayant entre eux leur fils qu'ils tenaient chacun par une main ².

1. « ...una fetta di zucca ».

2. Bien des années après, Saint-Simon peignait Monseigneur « glorieux à l'excès, ce qui est plaisant à dire d'un Dauphin, jaloux du respect, et presque uniquement attentif et sensible à ce qui lui étoit dû, et partout » (*Mémoires*, édit. Chéruel, t. 8, p. 262). Ce caractère du fils de Louis XIV se manifeste déjà dans l'anecdote racontée par L.

En pareille occasion, le Dauphin (plus tard Louis XIII) âgé de six ans ne s'était pas montré si exigeant et si opiniâtre. Le jeudi 6 avril 1606, « il se fait mettre aux fenêtres du préau [du château de Saint-Germain-en-Laye] ; il passa un nommé Dumesnil sans le saluer, suivi de son laquais, qui fit de même. Il demande : Qui est cettui-là qui passe sans ôter son chapeau ? Bompar (*), allez arrêter ce laquais ! Il y va, l'arrête. L'on disoit derrière M. le Dauphin : « Voilà un homme malavisé et son laquais aussi » ; il crie : Laissez, laissez-le aller, Bompar ; il est aussi sot que son maître » (Héroard, *Journal*, Paris, 1868, 2 t. in-8. t. I, p. 182).

(*) C'était le page du Dauphin.

Je reviens aux constructions, car la stupéfaction m'a changé en statue, et je vais voir si je pourrai trouver place dans une des nombreuses niches auxquelles on travaille maintenant dans la cour du Louvre. Si ce palais est jamais terminé, on y entrera par douze portes, comme je l'ai vu sur le modèle en argent dans la galerie de Sa Majesté ¹. Il y en a à peu près un tiers de construit, et si je disais que le carré indiqué sur ce modèle une fois terminé, il pourrait servir d'enceinte à la ville de Modène, tu croiras peut-être, lecteur, que j'ai dit une absurdité. Va voir toi-même et, si j'ai menti, fais-moi la figue sous le nez; je ne m'en fâcherai point.

LES TUILERIES. — C'est le jardin du Roi, situé derrière le palais, du côté où l'on bâtit maintenant. Il y a de nombreuses promenades abritées du soleil par plusieurs palissades bien régulières. Les allées, sans un brin d'herbe, montrent l'extrême diligence des jardiniers, qui ont toujours pour chef quelque grand seigneur. Ils sont quatre, et chacun d'eux habite avec sa famille dans une maison séparée, d'où il veille sur la partie du jardin confiée à sa garde. L'entrée en est permise à toute personne honnêtement vêtue; on peut aller s'y promener librement ou se divertir en bonne compagnie qu'il est facile d'y rencontrer, surtout quand on recherche la société des femmes. Car si elles se trouvent seules, elles vous invitent d'elles-mêmes à la promenade, à la conversation ou à quelque collation légère. Les jardiniers, sans tenir d'hôtellerie à proprement parler, fournissent pourtant ce qu'il faut pour un bon déjeuner ou une bonne collation; en comptant leurs étrennes, on peut rarement dépenser moins d'une demi-pistole. L'étranger sans expérience n'a qu'à bien se tenir sur ses gardes, surtout si on l'invite à jouer, car on y trouve des femmes

1. Germain Brice (*op. cit.*, t. I, p. 41) parle de plusieurs modèles des bâtiments du Louvre et des autres résidences royales, modèles qui se trouvaient déposés au Louvre dans une des salles occupées par l'Académie d'architecture.

aussi habiles à tricher que des Bohémiens. Grâce à Dieu, en nous donnant pour des étrangers arrivés depuis peu à Paris et ignorant la langue et les usages, nous eûmes le grand bonheur de leur échapper plusieurs fois ; mais il fallait toujours lutter contre nos sens qui, de toute leur force, cherchaient à nous entraîner malgré nous. Qui aurait pu rester insensible à des beautés si exquises, à des invitations si aimables, à ces mains qui vous ravissaient le cœur après avoir reçu vos baisers ?

Il me semble ¹ n'avoir pas dit encore, que moins de quinze jours après notre arrivée à Paris, le Seigneur Barthélemy Fioravanti, dont j'ai parlé pendant notre séjour à Lyon ², vint prendre pension dans notre hôtel, chez Madame Bone ³. Il trouva place dans notre chambre, où l'on mit un lit de plus. Je me le rappelle ici, parce qu'il connaissait le pays mieux que nous et ne manquait pas de nous donner de temps en temps des leçons fort à propos. Mais lui ne les suivait guère, car il aimait trop passionnément les plaisirs des sens. Avec une complexion robuste, un teint brun, et des épaules fort larges, il se croyait un Hercule invincible et indomptable, sûr de triompher des femmes.

Pendant une de nos promenades ⁴ dans ce jardin, nous trouvâmes trois dames fort belles, assises sur l'herbe près d'un étang ⁵, avec un jeu de cartes dans les mains. « Eh, Messieurs, nous dit l'une d'elles, approchez-vous de grâce et, si

1. Le passage suivant depuis « Il me semble » jusqu'à « triompher des femmes » manque dans B.

2. Pages 54 et suiv.

3. « Madame » en français dans le texte (Cf. p. 118, note 3).

4. Dans B, le récit qui va suivre, depuis « Pendant une de nos promenades » jusqu'à « presque séduit », se trouve conté d'une manière un peu différente. Il n'y est pas question de Fioravanti.

5. « ...vicine ad una peschiera ». L. a voulu probablement désigner ici le grand bassin rectangulaire avec jet d'eau qu'on voit sur le plan de Gomboust (1652). On l'appelait « l'étang », et il était extrêmement poissonneux (A. Berty, *Topographie du vieux Paris, région du Louvre et des Tuileries*, Paris, 1868, 2 t. in-4, t. II, p. 95).

vous êtes aimables, invitez une dame à ce jeu de la bassette ¹; vous verrez si je saurai lui faire avoir le dessous ² »; mais feignant de ne pas comprendre, nous les laissâmes là toutes désolées. D'autres étaient assises, en compagnie de leurs amants ou de leurs maris, à des tables de marbre placées dans des sortes de petites cours closes et couvertes, à l'abri de la pluie et du soleil. Elles mangeaient et buvaient gaiement en portant la santé du Roi. Le Seigneur Fioravanti, qui faisait le précepteur avec nous, fut trop curieux, et s'arrêta pendant que nous nous hâtions de nous éloigner. Mais il se trouva embarrassé, car aussitôt après avoir bu, une de ces femmes, sans même poser son verre, le lui présenta en disant : « Si vous n'êtes Espagnol, faites-nous raison; ou bien nous vous croirons ennemi de Sa Majesté. » Nous fûmes sur le point, je l'avoue, de nous laisser prendre à ce piège; mais si elles nous invitaient à nous rafraîchir, leurs beaux yeux menaçaient d'incendier notre cœur, et il fallut fuir devant le danger. Notre compagnon put aussi leur échapper, et s'excusa en disant qu'il était obligé de nous suivre. Il eut raison de ne pas boire, car après il avoua que la rare beauté de cette femme l'avait presque séduit. Nous en trouvâmes d'autres dans le bosquet de buis, et

1. « Jeu de cartes qui a été fort commun ces dernières années, et qu'on a été obligé de défendre à cause qu'il étoit trop en vogue. Il se joue avec un jeu entier de cartes que tient toujours un banquier quy est aussi celuy qui tient le fond de l'argent du jeu pour payer. Chacun des joueurs choisit une carte sur laquelle il couche ce qu'il veut. Le banquier tire deux cartes à la fois. Quand elles se rencontrent pareilles à celles où on a couché de l'argent, la première fait gagner le banquier, la seconde le fait perdre » (Furetière, au mot *Bassette*). — Cf. la dernière édit. de la Crusca, au mot *Bassetta*.

2. « E là quei Signori, si accostino per grazia, e se sono cortesi, chiamino à questo giuoco della Bassetta, donna, e uedranno se saprò dargliela sotto ». Il y a là, je crois, un jeu de mots que je n'ai pu traduire. La bassette s'appelle aussi en italien « Fare a chiamare e alzare ». *Chiamare* se dit du ponte qui nomme la carte sur laquelle il veut jouer et *alzare* du banquier qui la tire. Cette femme invite L. et ses amis à nommer (*chiamare*) la compagne qu'ils choisissent, comme les pontes nomment une carte; mais ensuite au lieu du mot *alzare* elle emploie l'expression opposée *dar sotto* pour montrer fort clairement qu'elle ne pense point à la bassette. — B. donne un texte différent : « E là quel Sig.^{ro}, chiamate Donna e uedrete se ue la darò sotto? ». Cette phrase s'adresse à L. ou à l'un de ses compagnons.

dans le labyrinthe aux palissades de laurier sauvage ¹ où, si on voulait, on pouvait causer seuls à son aise. Bref le cœur risque bien de s'enflammer là, et aussi dans certains endroits où des troupes de jeunes filles jouent aux boules, aux quilles ², ou à des jeux pareils, tous gracieux et amusants pour les spectateurs comme pour les joueuses. Un de ces jeux ressemble à la lutte; on y voyait très souvent une de ces filles sauter à pieds joints; celle qui remportait la victoire sur ses compagnes était couronnée par elles de fleurs ou de laurier, et reconduite à sa place comme à un trône, avec de joyeuses acclamations. Ce jardin ressemblerait aux jardins d'Éphèse, si l'on n'y voyait tant de Vénus et si Bacchus n'y triomphait.

Je recommande aux étrangers de ne point se laisser entraîner par la curiosité, s'ils ne veulent, comme dans les jardins d'Alcine, se trouver métamorphosés en arbres dépouillés ou en rochers enchantés ³. Beaucoup de ces femmes, accompagnées d'hommes que vous jureriez être leurs cavaliers, essaient à quelque table de conquérir des bourses plutôt que des cœurs. Elles savent vous piper par une politesse trompeuse et par la proposition qu'elles vous font aussitôt de vous apprendre le français ⁴.

1. Les frères de Villiers donnent quelques détails sur la disposition du jardin : « Aux costés, on treuve des cabinets de charpenterie couverts de quelques verdure... On voit... un fort beau ject d'eau, proche duquel est un labyrinthe planté de cyprès. Il y a d'ordinaire bon nombre de bourgeois et de bourgeoises sur le bord de ce bassin, qui y prennent le frais en s'y reposant après s'estre pourmenés en voyant pourmener les autres » (p. 80). Les « cabinets de charpenterie » sont vraisemblablement les « petites cours closes et couvertes » dont L. parle plus haut. — « On tient que le labyrinte [du jardin des Tuileries] a été signalé longtems par les prouesses des Amans, et que si ses cyprès pouuoient parler, ils nous apprendroient quantité de jolies petites avances qu'on ne sait pas » Sauval, *Histoire et recherche des antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1724, 3 t. in-f°, t. III, p. 59).

2. « ...che giuocano alle bochielle, o à zoni ». *Zoni* est traduit généralement par *quilles* dans les dictionnaires. On trouvera la description du jeu des *zoni* dans : Bumaldi [Montalban], *Vocabolarista bolognese*, au mot *Zoni*.

3. L. Ariosto, *Orlando furioso*, chant VI, stances 19 et suiv.

4. Vers 1670, un maître de langues, professeur du Dauphin, conseillait à Krausen, alors à Paris, « de faire la connaissance d'honnêtes femmes, parce qu'elles avaient l'habitude de chanter en compagnie les chansons les plus nouvelles, et qu'on pouvait ainsi apprendre le français usuel facilement et vite » (Krausen, dans Buder, p. 708). — Cf. *Die rechte Reise-Kunst*, p. 24.

Aussi ne tardez-vous pas à devenir avec elles plus habiles en amour qu'en grammaire et à dépenser gaiement votre argent pour leur faire des présents. Elles en sont tellement avides, que si vous vous montrez récalcitrant, elles savent bien trouver des tours pour vous faire financer ¹.

HÔTEL DE VILLE ². — Il fut commencé par François I^{er}, en 1535. Henri IV en a fait un très bel édifice, où se réunit le corps de ville exactement comme nos sénateurs se réunissent à Bologne. Paris a pour armes un vaisseau d'argent aux pavillons d'azur semés de fleurs de lis d'or, flottant sur la mer. C'est un symbole exact de l'inconstance française.

Les autres palais qui méritent d'être vus sont : ceux des princes de Condé et de Conti, princes du sang qui succéderaient à la couronne à défaut de descendants mâles ; ceux de Soissons, de Mayenne, de Nevers, de Vendôme, de Mercœur, de Longueville, de Guise, de Sully, de Schomberg, et celui de Richelieu ³, habité maintenant par le frère du Roi et devant lequel est une place appelée, comme l'autre, place Royale ⁴.

LE LUXEMBOURG. — Des autres palais, le plus important est le Luxembourg, bâti à l'italienne par la Reine Marie de Médicis, et accompagné d'un vaste et beau jardin. Là demeure Mademoiselle de Montpensier ⁵ qui possède plus de biens

1. « Ces femmes galantes [de Paris] sont assez habiles pour tirer du miel des cailloux et de l'huile des rochers, mais en fin de compte, elles donnent habituellement de mauvaise marchandise pour de bon argent » (*Die rechte Reise-Kunst*, p. 26).

2. Je supprime ici un passage sans intérêt, relatif à la place Royale et au jardin des Plantes.

3. « Quelli di Loitons, de Majenc, de Niuers, de Vandome, de Mercurij, de Longheuille, de Guisse, de Seiuelles, de Scionbergh, e de Richleu... » (Cf. Comte d'Aucourt, *Les anciens hôtels de Paris, nouvelle édition*, Paris, 1890, in-12, aux noms cités).

4. Voir note 2.

5. « Mademoiselle de Monpensier (*sic*) » en français dans le texte. L. l'appelle toujours « Mademoiselle » en français.

patrimoniaux que le Roi son cousin ¹. Une de ses sœurs étant morte peu de temps après avoir épousé le Duc de Savoie ², Mademoiselle de Montpensier croyait pouvoir prendre sa place ³. Elle en aurait obtenu la permission du Roi, à condition de renoncer à ses états en faveur de Sa Majesté ; mais elle aima mieux en jouir sa vie durant que d'y renoncer pour un seul mari, car elle trouve, dit-on, des maris tant qu'il lui plaît ⁴. Peu importe au Roi, car dans l'ordre de succession de Mademoiselle, les enfants légitimes de celle-ci et non ses enfants naturels le précéderaient seuls : aussi la laisse-t-il vivre à sa guise. Elle a une cour considérable, mange presque toujours en public, et se montre en tout plus magnifique que la Reine ; elle a sa musique et ses comédiens ; elle aime la chasse, entretient un jeu continuel avec les princes et les grands seigneurs ⁵ : bref elle vit exactement comme si Dieu lui avait fait dire de prendre tout le plaisir possible en ce monde, parce qu'il n'existe pas d'autre paradis pour elle ⁶. Elle possède en Orient de vastes états dont elle choisit les gouverneurs ;

1. Sur les biens de Mademoiselle, voir : Spanheim, *op. cit.*, p. 163 et note 1 ; p. 166, note 3.

2. Voir : p. 27, note 1.

3. Sur les projets de mariage de Mademoiselle, voir : Spanheim, *op. cit.*, p. 165 et note 3.

4. Le 30 juin 1648, l'ambassadeur de Toscane alla faire visite à Mademoiselle aux Tuileries. « Elle est âgée de dix-sept ans, dit Rucellai, très belle et fière au possible. Entre ses autres bizarreries, au temps de la foire Saint-Germain, elle prenait plaisir à aller incognito dans la foule, pour s'entendre dire des grossièretés et se faire faire des pinçons. Le Roi son oncle la grondait souvent pour cela, et quand il s'informait d'elle, il demandait : « Qu'est-ce que devient ma folle de nièce ? ». Mademoiselle, comprenant mal l'italien, rit au nez de l'ambassadeur qui dut parler français ; elle causa ensuite très familièrement avec lui et les gentilshommes de sa suite (p. 223).

5. « ... je hais à jouer aux cartes et j'aime les jeux d'exercice ; je sais travailler à toute sorte d'ouvrages et ce m'est un divertissement aussi bien que d'aller à la chasse et de monter à cheval » (*Portrait de Mademoiselle fait par elle-même* dans : E. de Barthélemy, *La galerie des portraits de Mademoiselle de Montpensier*, Paris, 1860, in-8, p. 413).

6. « Je ne suis point dévote, je voudrais bien l'être » (*Id.*, p. 414).

ceux-ci lui envoient tous les ans comme une flotte chargée d'or et d'argent monnayé ¹.

Nous allâmes par curiosité la voir dîner un samedi, où justement elle donnait un repas à quelques dames de la Cour. Comme il suffisait d'être là à l'heure de vêpres, où elle mangeait d'habitude, nous dînâmes tout près, au cabaret du faubourg Saint-Germain le plus renommé ². Les harengs et le saumon frais grillés, plus délicats que les viandes les plus exquises, furent ce que nous eûmes de mieux en fait de poisson ³. Le Seigneur Comte Albert Caprara voulut venir avec nous ⁴; nous l'avions laissé à Lyon ⁵, mais il avait accompagné ensuite à Paris son neveu, le comte Enée Magnano, sénateur ⁶. Comme il connaissait fort bien les usages du pays où il habitait depuis six ans ⁷, il dit sans nous prévenir aux filles qui

1. « Nell' Oriente hà uasti stati, a' quali manda i suoi Governatori, che ogn' anno le mandano, come una flotta di molt' oro, et argento battuto in tante monete ». Je traduis aussi littéralement que possible ce passage obscur. La Grande Mademoiselle n'a jamais, à ma connaissance, eu d'états en Orient. Elle avait le droit de faire battre monnaie dans sa souveraineté de Dombes (*L'Etat de la France*, an. 1663, t. II, p. 97).

2. « ...au cabaret [ad un Cabaretto, cioè ad un magazzino] le plus renommé pour son vin » B.

3. « On fait, dit L., mourir en France le poisson entre certaines choses délicates [facendosi nella Francia morir frà certi lecchetti il pesce]; on l'assaisonne avec du beurre et des condiments variés, et il est alors aussi agréable au palais que bon pour l'estomac » Introduction B, ch. I, f° 5 r^o. Je n'ai pu trouver aucune recette de ce genre dans les livres de cuisine français du xvii^e siècle; mais suivant les principaux livres de cuisine italiens du même temps, on faisait mourir les lamproies dans du vin blanc ou du malvoisie et les écrevisses dans du lait.

4. Le passage suivant, depuis « nous l'avions laissé » jusqu'à « Enée Magnano, sénateur » manque dans B.

5. Voir la table au mot *Caprara* (*Albert*).

6. L. veut probablement parler ici du Marquis Enée-Charles-Marie Magnano, né en 1627, sénateur, encore vivant en 1670 (Pompeo-Scipione Dolfi, *Cronologia delle famiglie nobili di Bologna*, Bologna, 1670. in-4, p. 484).

7. Dans l'Avis au lecteur de la traduction intitulée : *L'uso delle passioni* (Voir plus haut : p. 26, note 2), Caprara dit qu'il habitait la France « avec un extrême plaisir » (p. 13). L'épître dédicatoire de cet ouvrage, adressée au Cardinal d'Este, dont Caprara avait été secrétaire, porte la date de Paris 1661 (sans indication de jour ni de mois). Caprara se trouvait encore à Paris en 1665, car l'épître dédicatoire de sa paraphrase du Traité de la colère par Sénèque (*Seneca, della Colera, parafrasi del Co. Alberto Caprara...*, In Bolo-

nous servaient à table de nous donner seulement du vin d'Espagne. Par malheur pour moi, elles obéirent, et apportèrent, en même temps que le vin, des petits verres un peu plus grands que des verres à eau-de-vie. Nous aurions dû nous douter en les voyant, que l'estomac ne peut supporter ce vin qu'en très petite quantité, à cause de sa force dissimulée au goût par son extrême douceur. Il est couleur d'ambre et si épais qu'on croirait presque devoir le mâcher ; il ne pétille pas, ne gratte pas le gosier, mais s'avale avec la même facilité qu'un faux serment. Tout en me moquant avec mes compagnons de ces petits verres, j'ordonnai d'en apporter de grands et l'on obéit aussitôt. Sans doute mes amis s'entendaient avec le comte par signes ou bien en lui pressant le pied sous la table ; ils buvaient fort peu eux-mêmes, mais ils m'encourageaient à boire sec, et trompé par la douceur de ce vin, j'en avalai bien, je crois, une bouteille ¹. J'avais beau remarquer leurs clignements d'yeux et les rires des servantes, je n'imaginai pas qu'un si bon vin pût me faire mal. Je fis repentir l'hôte de ces rires en refusant de payer ma part des bouteilles qu'on avait vidées ensemble et qui coûtaient fort cher ; ce n'était pas moi en effet qui les avais demandées, et pourtant je ne me doutais pas qu'elles coûtaient douze pauls chaque. « Eh bien ! dit le généreux comte pour toute réponse, je paierai le vin et vous le reste. » Il fallut payer pour nous trois à peu près autant, soit environ six pauls par tête, mais vraiment nous fûmes bien traités.

Nous allâmes ensuite nous promener dans le jardin du Luxembourg en attendant l'heure du dîner de la Duchesse ; mais je marchais je ne sais comment, je me sentais extrêmement gai, les objets sur lesquels je fixais les yeux me paraissaient doubles,

gna, per l'Erede del Benacci, in-8), épître adressée à don Sigismond Chigi, neveu du Pape, est datée de Paris, le 15 août 1665.

1. Je traduis dans ce passage le mot *boccale* (Voir : p. 100, note 4) par *bouteille*. On appelait à Bologne *Bucæl* un vase de terre cuite ou de verre de la contenance d'un *bovcale* (G. Ungarelli, *Vocabolario del dialetto bolognese*, au mot *Bucæl*). Je crois qu'ici L. emploie ce mot *boccale* pour désigner une bouteille, sans vouloir en indiquer la contenance précise.

et mal affermi sur mes pieds, j'allais parfois de travers. La cloche du repas ayant enfin sonné, nous montâmes à la salle ornée avec la même grandeur et la même magnificence que celle de notre Cardinal Légat, lorsqu'il donne un dîner à un autre Cardinal de passage. Au milieu de la grande table, à un pas en arrière, se trouvait une petite table servie, où était assise Mademoiselle. A la grande table mangeaient cinq dames de la Cour, trois de la Reine mère, et deux de la Reine régnante ¹. On me dit le nom de chacune, mais en rentrant à l'hôtel, j'avais autre chose à penser, et je n'écrivis pas aussitôt ce que j'avais dans la tête. Aujourd'hui que seize jours sont passés, ni mes compagnons ni moi n'avons pu nous rappeler ces noms ; mais ceci importe peu. Mademoiselle, qui regarde toujours avec beaucoup de curiosité les assistants, surtout les étrangers, fixa plusieurs fois les yeux sur le visage du Seigneur Odofredi, jeune homme vraiment remarquable par sa haute taille bien proportionnée, ses beaux yeux, la fraîcheur de son teint, et aussi capable qu'homme du monde de faire un bon mari pour une femme plus qu'affamée. Je fus, moi aussi, honoré de ses œillades, dues, je pense, uniquement à l'éclat de mes yeux, plus brillants que deux étoiles, éclat grâce auquel la Duchesse, qui est fine, devina la vérité. En buvant pour la première fois (ce fut dans un grand verre évasé, mais ne contenant pas beaucoup de vin), elle dit à haute voix : « Je bois à la santé du Roi », et elle invita « Monsieur le Prêtre ² » (en me désignant de la main) à lui faire raison. A ces mots, je m'inclinai en touchant la terre de la main droite ³, pour remercier Son Altesse et accepter l'invitation. Tous les assistants fixèrent

1. « ... cinque Dame di corte... ». — On trouvera la liste des dames et filles d'honneur de la Reine mère dans : *L'Etat de la France*, an. 1663, t. I, pp. 258, 259, 302, et celle des dames et filles d'honneur de la Reine régnante : *Ibid.*, p. 312. — Le passage suivant depuis « On me dit » jusqu'à « importe peu » manque dans B.

2. « Monsieur le Pretre, cioè quel Sig. Prete ».

3. L'usage au XVII^e siècle était de saluer ainsi les personnes d'une condition supérieure.

alors les yeux sur moi; mon visage enflammé leur révélait, je suppose, mon triste état; autrement la Duchesse me faisait un honneur que certains auraient payé de leur sang, si l'on pouvait acheter, même à ce prix, les attentions d'une princesse si belle et si gracieuse. Le même officier de bouche ¹ qui l'avait servie m'apporta le verre plein sur une soucoupe d'or, et après avoir fait les révérences d'usage, je bus à la santé de Sa Majesté. « Et pour moi rien? », me dit alors la Duchesse. « Pardon, Altesse Sérénissime », répondis-je. Mon verre fut aussitôt rempli, et je bus de nouveau. Elle redemanda alors à boire, et voulut me faire raison en ajoutant qu'elle buvait à la santé de mes trois compagnons. Ils burent aussi tous les trois, mais cette faveur nous força à rester sur nos jambes avec bien de la fatigue pendant deux heures que dura le repas. On ne dit ni les grâces à la fin, ni le bénédicité au commencement. La Duchesse se leva, et nous invitant du geste à la suivre, nous mena au jardin. Après s'y être assise au milieu d'un petit temple de verdure, elle fit signe au Seigneur Odofredi de venir près d'elle. Le comte s'approchant avec lui prit la parole le premier, et pria Son Altesse d'excuser le peu d'habileté du Seigneur Odofredi à s'exprimer en français qu'il ne savait guère, n'étant à Paris que depuis un peu plus d'un mois ². Notre ami me fit ensuite la grâce de conter le tour qu'on m'avait joué à Son Altesse, qui en témoigna la curiosité. Charitable autant

1. « ... lo stesso Cupiere ». *Coppiere* signifie : échanton. Le mot français correspondant, *coupiere*, usité au xvi^e siècle, ne l'est plus guère à l'époque de L., sauf dans quelques relations de voyage où c'est un italianisme; il manque dans Furetière, Richelet, et l'Académie : je n'ai pas cru devoir l'employer.

2. L. et ses compagnons arrivèrent à Paris le 16 novembre 1664. Mademoiselle revint d'Eu à Paris vers les fêtes de Noël à cause de la maladie de Marie-Thérèse (*Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*. Paris, 1858, 4 t. in-12, t. IV, p. 13). Elle était au Luxembourg quelques jours avant le 20 décembre (Loret, *La Muze historique*, édit. Livet, t. IV, p. 284, 20 décembre 1664, vers 97 et suiv.). L. dit plus haut (p. 163) qu'il alla voir dîner Mademoiselle un samedi; les samedis qui suivent immédiatement le 16 décembre 1664 sont le 20 et le 27 décembre : le repas auquel il assista eut lieu probablement à l'une de ces dates.

que belle ¹, elle leur dit de me conduire chez moi et de m'y coucher aussitôt, car elle s'était parfaitement aperçue de mon état ². Congédiés ainsi, grâce à Dieu, mes compagnons prirent une chaise avec deux porteurs (comme on en trouve à Paris à chaque coin de rue), et me mirent dedans, car je ne tenais plus debout. Aussitôt assis, je m'endormis ; arrivé à l'hôtel, on me porta sur mon lit sans connaissance ; j'y restai, je crois, vingt-quatre heures sans donner signe de vie, et me réveillai ensuite inondé de sueur et d'autre chose encore. Ma mésaventure fut doublement heureuse, car elle nous valut l'honneur que nous fit Mademoiselle de Montpensier, et cette débauche qui, suivant l'avis du médecin du Cardinal Antoine Barberin ³, m'était indispensable une fois au moins par mois pour ne point souffrir de mon mal de tête, me laissa en parfaite santé ⁴. Mais il ne m'avait point dit que je pouvais en crever une bonne fois et me trouver ainsi guéri pour toujours : aussi je vous assure bien qu'on ne m'y reprendra plus. J'aime mieux m'habituer à la bière, boisson rafraîchissante et bonne contre la chaleur du

1. Plus de vingt ans auparavant, en 1643, Rucellai cite Mademoiselle parmi les belles femmes de Paris (p. 168). « Elle est de belle et grande taille, d'une mine masle et eslevée, d'une démarche libre et hardie ; elle a un port majestueux et un abord assez agréable » (*Les portraits de la Cour dans Archives curieuses de l'histoire de France*, 2^e série, t. VIII, p. 394. D'après M. de Boislisle [Saint-Simon, *Mémoires*, t. VIII, p. 624, note 3], ces *Portraits* doivent avoir été écrits entre 1664 et 1666. — Cf. Spanheim, *op. cit.*, p. 163).

2. « ... perchè s'era benissimo accorta del trionfo ». Littéralement : « Elle s'était fort bien aperçue de la triomphe ». « *Triomphe*. s. f. A certains jeux de cartes se dit de la couleur de la carte qu'on retourne après qu'on a donné aux Joueurs le nombre de cartes qu'il faut et qui emporte toutes les autres cartes... Il se dit aussi à l'hombre de la couleur que celui qui fait jouer a nommée, et qui emporte toutes les autres pendant le coup... Il y a aussi un jeu de cartes qui s'appelle *triomphe*... On dit proverb. et figur. Voilà de quoi est la *triomphe* pour dire, voilà de quoi il s'agit présentement (Furetière, *La Haye*, 1727, au mot *Triomphe*. — Cf. Tommaseo et Bellini, au mot *Trionfo*).

3. (1608-1671). — Voir la table au mot *Barberin (Antoine)*.

4. C'était une opinion assez répandue alors, même parmi les médecins, qu'il était bon pour la santé de s'enivrer une fois par mois. Hippocrate l'avait, disait-on, recommandé. En 1643, on soutint même, devant la Faculté de médecine de Paris, la thèse suivante : « *An singulis mensibus repetita ebrietas salubris?* » qui concluait, il est vrai, par la négative (Franklin, *La vie privée d'autrefois*, XI. *Les médecins*, p. 107, et VI. *Les repas*, p. 123).

foie, d'où viennent tous ces maux de tête. Il est vrai que la bière enivre aussi ¹, mais cette ivresse passe vite. Je trouve à la bière peu de goût, aussi me laisserai-je difficilement entraîner à en boire assez pour perdre la raison. Voilà ma première débauche de ce genre depuis ma naissance. En somme, rien de meilleur et de plus sain que le juste milieu. Ce médecin me dit que mon mal de tête s'appelait fièvre solaire ², parce qu'il était lent au début, grave au milieu, et faible à la fin. L'expérience montre que c'est l'effet du soleil à son lever, à son midi, et à son coucher : aussi je ressentais la nuit dans la tête une sérénité que ne troublait aucune chaleur.

[SAINT-GERMAIN-EN-LAYE]. — Si tu es en proie à l'envie, lecteur, il faut maintenant la dompter. N'en as-tu pas la force ? Saute alors ces quelques pages, et passe à ma description des merveilles de Saint-Denis ; car, pour un envieux, il serait vraiment trop pénible de voir un pauvre homme comme moi parler à Louis le Grand, forcer Sa Majesté à se découvrir en l'écoutant, être appelé par Elle Monsieur ³ et se trouver si près de saisir par les cheveux l'inconstante fortune. Mais non, lis sans crainte : cette fortune en peinture, cette ombre de bonheur qui se présentèrent à moi ne sont point dignes d'envie. Je vais t'expliquer brièvement, si je peux, comment la chose arriva.

J'espérais aller avec mes compagnons en Flandre et en Espagne dans un certain but politique, lorsque des lettres de mon père me rappelèrent à Bologne pour y rejoindre Monseigneur Lomellini. Celui-ci désirait m'avoir avec lui dans la vice-légation d'Avignon à laquelle il devait bientôt passer ⁴. Ayant

1. Le passage suivant, depuis « mais cette ivresse » jusqu'à « aucune chaleur », manque dans B, excepté la phrase commençant par « En somme ».

2. « ... febre solare ».

3. « ... m'abbia dato titolo di mio Signor, che tanto suona la parola Monsieur ».

4. Laurent Lomellini, Génois, fut vice-légat d'Avignon du 21 août 1665 au 11 juillet 1670.

montré ces lettres à mes compagnons mieux informés que moi de tout cela, ils firent semblant d'être fâchés; mais ils conclurent à la fin que le mieux était d'obéir à mon père, et que je devais aller voir les choses les plus remarquables aux environs de Paris. Je pourrais ainsi profiter de l'occasion de rentrer prochainement en Italie avec le Seigneur Prosper Gonzague ¹, qui s'en retournait du côté de Mantoue. Devant aller à Saint-Germain où était la Cour, je priai le Seigneur Abbé Louis Vigarani, chanoine de la cathédrale de Reggio en Lombardie ² et frère du Seigneur Charles, grand architecte de Sa Majesté ³, qui logeait à la Cour, d'avoir la bonté de m'accompagner, afin qu'il me fût plus facile de voir toutes les beautés du château et surtout du jardin de Sa Majesté. Il y consentit; nous arrivâmes à Saint-Germain vers les vingt-deux heures ⁴, car nous étions partis tard et à pied ⁵, et il fallut bien trotter. Dès les premiers moments, nous sentîmes le parfait accord de nos caractères : aussi causâmes-nous toujours, et fîmes-nous avec plaisir et sans nous en apercevoir cette route de cinq lieues bien longues, tantôt en plaine, tantôt entre de petites collines délicieuses.

Saint-Germain-en-Laye est une fort belle petite ville à cinq

1. Voir la table au mot *Gonzague* (*Prosper*).

2. L'Abbé Louis Vigarani était fils de l'architecte modénais Gaspard Vigarani. Ce dernier fut appelé à Paris avec son autre fils Charles par Louis XIV, en 1659, et mourut en 1663. Louis Vigarani écrivait au Duc de Modène pour le tenir au courant de ce qui se passait en France. Il mourut le 2 décembre 1705 à Reggio, âgé de quatre-vingt-sept ans (Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*, Modena, 1786, 6 t. in-4, t. VI, p. 568). En 1665, l'Abbé Louis Vigarani aurait donc eu quarante-sept ans.

3. « ... del Sig.^r : Carlo, grande Architetto di S. Maestà ». C'est l'architecte Charles Vigarani, de Modène, fils de Gaspard. Dans plusieurs actes cités par Jal (*Dictionnaire critique de biographie*, au mot *Vigarani*), où Charles Vigarani figure avec ses titres, il ne prend jamais celui de grand architecte. L. l'appelle ailleurs (p. 136, note 2) : ingénieur de Sa Majesté Très Chrétienne. C'était son titre officiel d'après M. de Nolhac (*La création de Versailles*, Versailles, 1901, in-f°, p. 49).

4. Voir : p. 24, note 1.

5. Le passage suivant, depuis « et il fallut bien trotter » jusqu'à « collines délicieuses », manque dans B.

lieues de Paris. Charles V et François I^{er}, attirés par les belles chasses des environs, firent reconstruire le château, et entourer la vaste forêt d'une chaîne de fer pour empêcher les bestiaux d'y pénétrer. Dans un coin de cette forêt se voit encore une grande table de marbre d'un seul morceau, près de laquelle on complota autrefois de trahir le Roi; c'est là l'origine du nom de cette partie de la forêt ¹. Louis XIII ajouta au château un très bel appartement accompagné de six galeries et de deux grandes ailes avec des portiques, pour servir de quartier aux gardes pendant le séjour de la Cour ², qui passe à Saint-Germain environ trois mois par an pour jouir du bon air. Ce que je trouve de plus beau est le jardin. Nous demandâmes au concierge, M. de Queri ³, à le voir; mais comme le Roi s'y trouvait ⁴, il répondit qu'il ne savait comment faire pour nous le montrer, si nous n'avions le courage de revenir chez lui au point du jour, avant que personne de la Cour ne fût éveillé. Il fut entendu avec lui que nous viendrions à cette heure.

Étant logés au château, nous arrivâmes le lendemain plus tôt même qu'il n'aurait voulu, car il dut se lever pour nous introduire. Je parlerai des choses principales, et laisserai à l'imagination du lecteur le soin de se faire, d'après le peu

1. On l'appelait « le Bois de la Trahison », et la table « Table de la Trahison »; c'était là que, suivant la légende, Ganelon avait conspiré contre Charlemagne et ses pairs. La table a disparu, mais le carrefour de la forêt où elle se trouvait porte le nom d'Étoile de la Trahison (Ferdinand de Lacombe, *Le château de Saint-Germain-en-Laye*, Paris, 1867, in-8, p. 57).

2. L. veut probablement parler ici du château neuf de Saint-Germain, construit par Henri IV et qui n'existe plus aujourd'hui (Cf. E. Desforges, *Notice historique sur le château de Saint-Germain-en-Laye*, Versailles, 1883, in-8, pp. 54 et suiv.).

3. « Monsù de Queri ». Ce nom manque dans B.

4. Louis XIV partit le 20 avril 1665 pour Saint-Germain-en-Laye, sur « une petite Galère très galamment ajustée, conduite par plus de 60 Rameurs, aussi fort lestement vestus » (*Gazette de France*, an. 1665, p. 388). La Reine et le Dauphin y allèrent en carrosse. Le Roi retourna à Paris le 29 avril, pour faire enregistrer dans un lit de justice une bulle contre les jansénistes (*Id.*, p. 416). C'est donc probablement entre le 20 et le 29 avril 1665 qu'eut lieu l'excursion de L. à Saint-Germain.

que je dirai, une idée digne de ce jardin, le plus beau et le plus délicieux de tous ceux de ce genre appartenant à Sa Majesté. A un bon demi-mille du palais se trouvent cinq grottes souterraines renfermant diverses figures mises en mouvement par l'eau, et des oiseaux artificiels que le vent fait chanter ¹. Dans la première grotte, Orphée, en jouant de la lyre (mais toujours sur la même corde), fait sortir des animaux sauvages de toute espèce qui s'arrêtent autour de lui en poussant chacun son cri particulier. Les arbres, dont les rameaux forment comme un dais au-dessus de ces figures merveilleuses, s'inclinent en passant devant le Dieu ²; puis vient le Roi tenant le Dauphin par la main, et tous les personnages s'inclinent devant Sa Majesté ³. Dans la seconde, une bergère chante par un fort bel artifice, en s'accompagnant de divers instruments, pendant que de nombreux oiseaux font entendre leur ramage accoutumé; un rossignol de bois s'envole ensuite sur un arbre, et chante en battant des ailes et en ouvrant le bec si gracieusement qu'on le dirait vivant. Dans la troisième, on voit Persée frapper un monstre marin de son épée et délivrer Andromède; les Tritons soufflent à grand bruit dans leurs conques, placent les amants sur deux chevaux marins et les emmènent. Dans la dernière, un dragon vomit des torrents d'eau en agitant la tête et les ailes; Vulcain et Vénus se promènent sur cette eau dans une coquille argentée. Derrière cette grotte, il y en a une autre si fraîche en été qu'on y gèlerait, je crois, si on y restait une heure entière ⁴; nous nous y arrêtâmes le temps

1. D'après le plan du château de Saint-Germain publié dans : *Illustriorum regni Galliae civitatum tabulæ... Amstelodami, ex officina Joannis Janssonii* [1657], in-f°, ces grottes étaient sous les terrasses placées devant le château neuf. Il y en a quatre d'indiquées sous les noms de grottes d'Orphée, de Persée, de Neptune, et des Orgues.

2. Ovide, *Métamorphoses*, X, vers 86 et suiv.

3. Une gravure portant les indications suivantes : *T. de Francini inven. — A. Bosse sculp.* représente la grotte d'Orphée. Elle se trouve dans l'*Oeuvre* d'Abraham Bosse, t. II, f° 128, Bibl. nation., Estampes, Ed 30 b.

4. « Il y a une autre grotte sèche pour prendre le frais pendant les chaleurs de l'été », dit Barreto (p. 52), qui visita Saint-Germain en 1641. Les contemporains ne parlent guère de cette grotte.

d'un miséréré sans pouvoir supporter la rigueur du froid. Après nous avoir montré les grottes, et fait marcher devant nous toutes ces merveilles ¹ à l'aide de clés et de manœuvres secrètes, le valet du jardinier nous quitta. Le Seigneur Charles, bien qu'étant de la Cour, lui donna un franc.

En revenant par des galeries couvertes de verdure au moment où le soleil se levait, nous trouvâmes sous une tonnelle de laurier Mademoiselle de la Vallière ², la plus spirituelle de toutes les dames de Paris et devenue, grâce à son esprit, la favorite du Roi. Elle était en compagnie de quelques demoiselles et de cavaliers ³, occupée à se coiffer. A notre vue, elle resta aussi étonnée que nous, car elle croyait n'être surprise par personne, et attendait son Roi qui n'était pas loin. En nous apercevant, Sa Majesté qui se trouvait avec le Maréchal de

1. Ces automates étaient de grandeur naturelle. Au xvii^e siècle, presque tous les voyageurs allaient visiter les grottes de Saint-Germain, célèbres alors, et les admiraient beaucoup. Heylyn trouva cependant qu'elles ressemblaient à un théâtre de marionnettes (p. 61). On peut en voir des descriptions détaillées dans beaucoup d'ouvrages du xvii^e siècle. Presque toutes diffèrent : les automates devaient s'user vite et on les remplaçait probablement par d'autres pièces. Le plus ancien voyageur qui parle des grottes, à ma connaissance, est Jehan Lhermitte, qui les vit en 1602. « Elles ont, écrit-il, coûté plus de trente mille escus et les a fait un grand maistre italien que l'on diet n'en avoir jamais eu son semblable (*) » (t. II, p. 375).

Sous Louis XIV, le château de Saint-Germain fut négligé. Chaque année, à partir de 1671 jusqu'à la fin du règne, les appointements de « François Francines, ayant l'entretienement des fontaines et grottes » de Saint-Germain, sont réduits de 1200 livres à 700 et quelquefois à 800, « à cause du dépérissement de la plupart des grottes » (Guilfrey, *Comptes*, pass.). En 1680, Madrisio les trouva entretenues fort mal : beaucoup des automates ne fonctionnaient plus. Ce genre de curiosités passa de mode, et je n'ai pas trouvé les grottes de Saint-Germain mentionnées dans un seul ouvrage du xviii^e siècle (Cf. L'Abbé Bouillet, *Contribution à l'histoire de l'art des rocailleurs dans Mémoires lus aux réunions des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, an. 1893, p. 329). L. est probablement un des derniers voyageurs qui aient vu les grottes et leurs automates en bon état.

2. « Mademoiselle della Vallier ».

3. « ...con alquante Damigelle e Cauallieri ». Voir la table au mot *Demoiselle*. J'ignore quel sens il a ici.

(*) Thomas Francini (1571-1651) (V. Bart, *Recherches historiques sur les Francine et leur œuvre*, Paris, 1897, in-8, p. 8).

Grammont, nous fit de la main signe de venir. Aussitôt l'Abbé, devenu plus pâle encore que moi, alla bien vite se jeter à ses pieds. Après avoir plié devant lui le genou suivant l'usage et baisé le bord de son bas, il se leva sur un signe de Sa Majesté, qui lui demanda comment il se trouvait là et qui était avec lui. Sa réponse entendue, le Roi me fit signe de venir aussi ; je m'approchai aussitôt, et après avoir imité mon compagnon que j'avais observé attentivement, je répondis de mon mieux en français aux questions de Sa Majesté. C'est en cette langue que je devrais rapporter notre dialogue, mais comme je ne pourrais y réussir, je l'écrirai en italien.

Le Roi. — D'où êtes-vous, Monsieur ?

Sébastien Locatelli ¹. — De Bologne, pour servir Votre Majesté.

Le Roi. — Vous êtes d'un méchant pays.

S. L. — Comment ? Bologne n'est donc pas la mère des études, le palais des religieux ², la patrie de nombreux saints, parmi lesquels on adore le corps incorruptible de sainte Catherine ³ (à ce nom, Sa Majesté ôta son chapeau), aux pieds de laquelle Catherine de Médicis, Reine de France, déposa la couronne et le sceptre de son royaume ⁴ ?

Le Roi. — C'est une chose difficile que vous entreprenez en voulant défendre un pays où les hommes sont les bouchers des autres hommes ⁵.

1. L. est désigné ici, dans les manuscrits, par les lettres *E. B.*, initiales de son pseudonyme Eurillo Battisodo.

2. L. a déjà donné ce titre à sa ville natale (26 avril 1664). — « Les couvents occupent une bonne partie de Bologne et sont sy superbes que des Roys et des papes y peuvent loger à leur aise avec toute leur cour, tous les couvents estant autant de petites villes » (Thévenot [vers 1653], p. 389).

3. Sainte Catherine de Bologne (1413-1463). Son corps parfaitement conservé se voit encore aujourd'hui à Bologne.

4. Je ne sais où L. a pris ce fait.

5. « ...beccari degl' altri huomini ». C'est presque l'expression (*Macellari degli uomini*) que les magistrats vénitiens, dans leurs relations officielles, appliquaient à la majeure partie de la noblesse bergamasque (Scotti, *Bergamo nel seicento*, Bergamo, 1896, in-16, p. 48).

Au xvii^e siècle, les Bolonais passaient pour extrêmement féroces (Leti, *L'Italia regnante*, t. II, p. 5. — Bichi, 1^o 88 v^o). — Audeber parle aussi de leur

A ces mots, je restai muet et le visage couvert de rougeur. Le Roi nous tourna le dos en riant gracieusement. Ainsi congédiés, nous allâmes à la petite porte par laquelle nous étions entrés. Le concierge pensa mourir de chagrin en apprenant notre aventure. Il lui était expressément défendu de laisser entrer personne, afin que la Reine ne se doutât pas de la présence de sa rivale qui logeait chez lui ¹ : aussi craignait-il une punition sévère ; mais le Roi ne dit rien, à notre connaissance du moins.

Peut-être seras-tu curieux, lecteur, de savoir pourquoi un Roi si grand et si généreux a pu s'abaisser jusqu'à aimer une fille d'honneur ² de la femme de son frère. Elle est pourtant d'une beauté très ordinaire, d'une taille médiocre, un peu boiteuse, avec des yeux fort beaux à la vérité, mais non pas noirs ³. C'est que le Roi jouit maintenant en repos des plaisirs de la paix ; il aime la chasse, et il sait, pour l'avoir vu maintes fois,

cruauté et raconte la terrible vengeance d'un Bolognais qui avait fait sauter une famille entière (p. 14). Weigel, très hostile aux Italiens, il est vrai, recommande aux voyageurs allemands de ne pas sortir la nuit à Bologne de peur d'être assassinés (p. 292). Le Légat de Bologne, Pierre Vidoni, qui fit une visite à la famille Locatelli, le 15 juin 1665, était de mauvaise humeur à cause de deux homicides commis dans la nuit, et refusa pour cette raison d'accorder aucune faveur aux nobles bolognais.

Les Bolognais conservèrent cette mauvaise renommée au XVIII^e siècle. « Grands donneurs de coups de couteau, écrit Roland, ils ont cette réputation dans toute l'Italie, par-dessus les Génois même qui fuient devant eux » (t. II, p. 64). On lui assura qu'en septembre et octobre 1775, il y avait eu à Bologne cent vingt-cinq assassinats de cette espèce. Parmi ces assassinats, il y en avait probablement beaucoup de commis par des étudiants de l'Université. A Padoue, qui possédait l'Université la plus fréquentée en Italie avec celle de Bologne, il y avait aussi peu de sécurité ; les meurtres, les crimes et les mauvais tours de toute espèce commis par les étudiants de Padoue étaient célèbres.

Les étrangers qui de nos jours ont habité Bologne, cette aimable ville où ils trouvèrent un accueil tout particulièrement cordial, seront étonnés que les Bolognais d'autrefois aient eu si mauvaise réputation. Du reste, même au XVII^e siècle, Pacichelli remarquait la courtoisie des Bolognais et leur amabilité à l'égard des étrangers (t. III, p. 636).

1. Cf. Jules Lair, *Mademoiselle de la Vallière*, 3^e édit., Paris, 1902, in-8, pp. 387 et suiv.

2. « ... Damigella ». Voir la table au mot *Demoiselle*.

3. Mademoiselle de la Vallière avait les yeux bleus. Nolfi dit qu'on trouvait surtout beaux en Italie les yeux bleus et les yeux noirs : les opinions variaient et il n'ose se prononcer (*Ginipedia*, XXIX, *Degli occhi*, pp. 328 et suiv.).

que parmi les chasseurs de profession eux-mêmes, personne ne sait manier l'épieu, tirer au pistolet, et monter à cheval mieux qu'elle. Je l'ai vue une fois aux Tuileries, c'est-à-dire au jardin du Roi à Paris, montant à cru un cheval barbe, sauter debout sur son dos pendant qu'il courait et se rasseoir à plusieurs reprises, en s'aidant seulement d'un cordon de soie passé dans la bouche du cheval en guise de bride. Son habileté faisait vraiment soupçonner quelque artifice diabolique, car personne, si habile écuyer qu'il soit, n'a jamais fait ni vu faire pareille chose ¹. Elle a eu pour maître un Maure, garçon d'écurie du Roi ²; et j'ai vu plusieurs fois ce Maure faire l'exercice dont je parle. C'est par sa grâce, son esprit, son adresse dans les travaux d'aiguille, son talent dans la musique et le chant, qu'elle a conquis le cœur du Roi. Il a maintenant d'elle deux garçons et trois filles, ressemblant à leur père, beaux comme des anges et remplis d'esprit ³.

Je pense, lecteur ⁴, avoir sur ce chapitre fort bien satisfait ta curiosité. J'y aurais pourtant réussi beaucoup mieux, si je m'étais laissé persuader par une nièce de feu M. le Cardinal Mazarin, Madame la Princesse de Conti, ⁵ qui voulait me placer chez cette grande dame pour lui servir de chapelain ou de pédant. Mais je sus qu'il fallait lui donner le bras et la conduire aux rendez-vous du Roi ⁶. Pensant que ce n'était pas l'office d'un galant

1. La phrase commençant par les mots « Elle a eu » manque dans B.

2. « Un Moro, mozzo di stalla del Rè ».

3. Lors du séjour de L. à Paris, Mademoiselle de la Vallière n'avait encore que deux enfants, Charles (né le 19 décembre 1663), et Philippe (né le 7 janvier 1665), qui vécurent peu de temps. Plus tard elle n'eut que deux autres enfants, Mademoiselle de Blois (née le 2 octobre 1666), et le Comte de Vermandois (né le 3 octobre 1667) (J. Lair, *Louise de la Vallière*, p. 114 et note 1, p. 163 et note 1, et pass.).

4. A partir de « Je pense, lecteur » jusqu'à « mais non d'un bleu clair », le texte manque entièrement dans B, excepté quelques phrases relatives à Marie-Thérèse. — Le passage commençant par « Si je notais » jusqu'à « sa docte plume » est, sauf quelques variantes insignifiantes, cité textuellement par Fantuzzi (*op. cit.*, t. III, p. 102, note 6) d'après le f^o 211 de son manuscrit.

5. Anne-Marie Martinozzi (1637-1672).

6. « ... che uoleua mettermi per Capellano e Pedante di questa gran dama? Ma perchè intesi che qualche uolta conueniua seruirla di braccio e condurla doue il Re aueua dato l'accordo... ».

homme et que, pour tout l'or du monde, je ne consentirais à rien faire de déshonorant pour ma maison, je renonçai pour jamais à cette grande fortune et à tous les précieux avantages qu'elle me promettait. La Princesse ne s'offensa pas de mon refus et je m'aperçus au contraire, avec le temps, qu'elle me regardait d'un œil plus favorable. La charge de maître d'italien du Dauphin étant devenue vacante, elle s'offrit d'elle-même à la demander pour moi à Sa Majesté ; mais le Roi s'excusa de ne pas me la donner, car l'ancien maître étant mort sans nul démérite, on ne pouvait sans injustice enlever cette charge à son fils en âge de l'exercer. Le Seigneur Comte Albert Caprara nous introduisit chez cette princesse, qui étant notre compatriote, trouvait grand plaisir à s'entretenir avec des Italiens, et surtout avec des Italiens nobles et hommes de mérite. Aussi fallait-il aller chez elle deux ou trois fois la semaine, et, quand nous n'y allions pas, elle envoyait sa voiture et ses valets nous prendre à l'hôtel. C'est cette nièce-là que Mazarin, politique consommé, ne voulut pas voir reine. Le Roi, dans sa première jeunesse, en était si fort épris (et elle le méritait bien), qu'il l'aurait épousée. Il l'aima pour sa rare beauté ¹ et aussi pour ses manières si polies et si douces, que si l'on a le bonheur de lui parler, on en devient fatalement amoureux. Quant à ses vertus, et surtout à sa grande prudence, je n'en dis rien ² : il suffit de penser qu'elle a su résister à de longs assauts et conserver sa pureté tout entière, malgré les assiduités d'un amant qui, à la Cour, ne lui laissait pas un instant de répit. Cependant elle pouvait trouver de très grands avantages à céder aux volontés d'un

1. Cf. Edouard de Barthélemy, *La princesse de Conti*, Paris, 1875, in-8, p. 171 et note 1.

2. « Je ne parle pas icy de la beauté de cette dame ; car, bien qu'elle soit merveilleuse dans sa personne, c'est pourtant le moindre de ses avantages ; car elle est infiniment bonne, elle est extrêmement sage, elle est bienfaisante et charitable ; elle est enfin le modèle achevé de la perfection chrestienne (*Les portraits de la cour*, p. 392. Voir le titre complet de cet ouvrage, p. 167, note 1).

fort beau Roi et je dirai presque, sans nul déshonneur ¹. Notre ami le comte Albert Caprara, homme d'un fort grand mérite, et très familier avec Son Altesse, me dit plusieurs fois : « Si je notais tout ce que cette belle Princesse raconte de la Vallière, favorite du Roi de France, quel joli roman je pourrais publier sous un faux nom ! » Et tu sais, lecteur, qu'il en aurait été capable, car il a été secrétaire de l'Éminentissime Cardinal d'Este, oncle du Duc de Modène régnant aujourd'hui, et il a fait en outre imprimer beaucoup de livres fort érudits, œuvre de sa docte plume ².

Parlons maintenant un peu de la Reine régnante, à laquelle son Roi préfère une dame d'une beauté si ordinaire, et le lecteur comprendra à quel point la sensualité rend aveugle. La Reine Marie-Thérèse ³, fille de Philippe II, Roi des Espagnes, possède les attraits les plus capables d'inspirer de l'amour à un cœur sensuel ; car jusqu'ici, nulle main, si habile qu'elle soit à manier le pinceau, n'a pu, en étendant le cinabre et la céruse sur les toiles, imiter sa blancheur et l'éclat de son teint. Le Père Mingard, Cordelier, graveur sur cuivre et peintre excellent, a remporté la gloire de l'avoir représentée le plus fidèlement dans ses estampes, parce que le blanc du papier est la couleur la plus propre à imiter l'extraordinaire blancheur de la Reine ⁴. Elle a les cheveux blonds, naturellement frisés et tellement abondants, que pour la coiffer suivant les changements de la mode, la main si habile de sa demoi-

1. L. confond Anne-Marie Martinozzi avec une autre nièce de Mazarin, la célèbre Marie Mancini. Louis XIV fit d'ailleurs quelque peu la cour à Anne-Marie Martinozzi après son mariage avec le Prince de Conti (Amédée Renée *Les nièces de Mazarin*, Paris, 1856, in-8, p. 120).

2. On peut voir la liste de ses ouvrages dans : Fantuzzi, *op. cit.*, t. III, au mot *Caprara* (*Alberto*).

3. « La Regina Anna Teresa... » Marie-Thérèse ne portait pas le prénom d'Anne.

4. Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur ce Père Mingard. Il existe une estampe représentant Marie-Thérèse dans sa jeunesse, et portant les indications suivantes : *F. P. Ioan. François Franciscanus pinxit — Boulanger fecit*, Bibl. nat., Estampes, N 2). L. veut peut-être parler de cette estampe en taille-douce, finement gravée et assez jolie.

selle ¹ n'a jamais eu besoin d'en emprunter à d'autres dames. Elle a les yeux vifs avec la pupille bleue, mais non d'un bleu clair. Elle est plutôt grasse ; elle a la taille ronde, et les mains assez belles, suivant moi, pour rendre amoureux tout homme que n'aveuglerait pas une indigne passion. Les imperfections que lui trouve le Roi sont peut-être sa petite taille et ses dents un peu noircies, non par un défaut qui altérerait son haleine, mais par les fruits aigres, dont elle mange avec excès ². Elle est mélancolique, toute à Dieu et craignant beaucoup de l'offenser, pour ne pas dire scrupuleuse ; cela déplaît fort à un homme jeune et belliqueux, et c'est uniquement pour cette raison qu'elle a perdu l'amour du Roi. Cependant, par obéissance aux conseils de son père le Roi Philippe, elle ne laisse plus voir l'extrême chagrin que lui causent les grands torts de son mari ; mais feignant de ne point sentir le ver rongeur qui la dévore, elle veut avoir la Vallière à tous les divertissements qu'elle donne et de temps en temps à sa table, lui fait souvent des présents d'importance, et quelquefois a couché dans la même chambre qu'elle. Elle répète fréquemment qu'elle ne peut qu'aimer tout ce qui se fait aimer de son Roi. On espère que le Roi, n'étant plus obligé de cacher ses plaisirs, cessera peu à peu d'aimer et reviendra tout entier à sa belle et sainte Reine.

Je la vis pour la première fois, cette Reine si profondément pieuse ³, à Notre-Dame, où, quand elle se porte bien, elle va

1. « ...della sua damigella ». Il s'agit probablement ici de « la coiffeuse Perruquière de la Reine, la Dame du Puy Loupiat » (*L'Etat de la France*, an. 1663, t. I, p. 313, et an. 1665, t. I, p. 363). — On trouvera plus loin ce mot *damigella* au pluriel, désignant les femmes qui coiffaient la Reine, probablement des femmes de chambre (p. 180 et note 5), et on l'a déjà vu (p. 171 et note 2) appliqué à M^{lle} de la Vallière, fille d'honneur de Madame. Au xvii^e siècle, le mot *demoiselle*, désignant une personne au service d'une autre, avait habituellement un sens différent de ceux que L. lui donne dans ces passages. L. l'emploie aussi dans ce sens (Voir la table au mot *Demoiselle*).

2. Les nombreux témoignages contemporains cités par H. Duclos, *Madame de la Vallière et Marie-Thérèse*, 1^{re} édition, Paris, 1890, in-8, pp. 159-171, confirment ce que L. dit ici du physique de la Reine.

3. « ...questo Paradisetto animato di santità ».

entendre la messe tous les samedis devant l'autel de Notre-Dame de Lorette, à gauche du grand autel. Elle sortait pour la première fois après sa dangereuse maladie ¹, et les cris de joie du peuple, privé de sa vue depuis trois mois, me montrèrent combien tout le monde l'adore ². Son carrosse, garni de velours vert par dedans et par dehors, avec de grandes franges et des galons d'or, la caisse et les roues entièrement dorées, était traîné par deux grands chevaux pommelés, fiers de ce poids glorieux. Dans ce carrosse se trouvaient le Dauphin, assis à gauche de la Reine, et quatre dames placées sur le devant et aux portières ³. Ensuite venaient six autres carrosses pleins de dames et de cavaliers, une compagnie de Suisses avec leurs hallebardes, douze pages ⁴ et vingt-quatre palefreniers. Elle descendit sur la place devant l'église. A l'entrée du portail, cette Reine de France, donnant un exemple de piété dont certaines de nos orgueilleuses dames bolonaises devraient rougir ⁵, fit de la main signe à son page de laisser tomber la queue de sa robe de brocart cendré à grandes fleurs d'argent ⁶. Elle prit de l'eau bénite, se signa sur le front, les lèvres et le cœur, et arriva à

1. Voir : p. 128 et note 1.

2. Le 31 [janvier 1665], « la Reyne estant sortie pour la première fois alla à Nostre Dame, entendre Messe en Action de grâces de sa guérison : ce qui causa une telle joie aux Peuples qu'ils ne purent s'empescher de l'exprimer par des acclamations dont ils l'accompagnèrent sur tout le chemin, ne montrans pas moins ainsi, la tendresse et le zèle qu'ils ont pour cette grande et bonne Princesse qu'ils avoyent fait durant sa maladie par leurs soupirs et par leurs prières. Sa Majesté vint à son retour, au Palais Royal, visiter Madame » (*Gazette de France*, an. 1665, p. 134). La phrase de L. commençant par les mots « Elle sortait » rappelle ce passage de la *Gazette*.

3. « Le fond et la droite du fond [des carrosses] est la première [place]. La gauche du fond est la seconde. Le devant vis-à-vis de la personne qualifiée est la troisième, et la joignante, est la quatrième. Les portières, s'il y en a, sont les dernières... » (Courtin, *op. cit.*, p. 148).

4. C'étaient les douze pages de la Reine. On en trouvera la liste dans : *L'Etat de la France*, an. 1663, t. I, p. 339.

5. A Pavie, L. visitant l'église Saint-Thomas, au moment où l'on y célébrait la fête du Rosaire, y trouva, dit-il, « le cercle accoutumé des dames et des cavaliers. J'observai que notre Bologne n'est pas la seule ville où l'on respecte peu les églises » (27 avril 1664). — Cf. p. 50, note 2.

6. « ... il strascico della ueste, ch'era d'un broccato cinerino à gran fiori d'argento ».

son prie-Dieu sans avoir levé les yeux une seule fois. Elle s'inclina profondément pour adorer le Très Saint-Sacrement et la Vierge ¹, se releva, fit une révérence aux Princes et aux dames, fixa ensuite les yeux sur son office, et ne les leva plus que pour l'adoration de l'hostie et à la fin de la messe pour faire encore la révérence aux assistants ². Après être retournée à son carrosse avec la même modestie, elle se dirigea vers le Val-de-Grâce ³, église de religieuses déchaussées que faisait bâtir la Reine mère.

Je revins tout joyeux à mon hôtel, où je ne trouvai plus rien à manger, car on était au dessert ⁴. Le contentement me fit si bien oublier l'appétit, que si j'avais voulu, je serais resté sans manger. C'était la règle dans notre hôtel que, si l'on n'arrivait pas à temps pour se mettre à table avec les autres, on perdait le dîner ou le souper. Cependant notre bonne hôtesse, plus miséricordieuse pour moi que mes compagnons, m'avait sauvé un grand poisson. Il n'y avait que ce poisson-là, et eux en avaient mangé de plusieurs espèces; mais il en valait bien quatre, et je dînai parfaitement. Je n'eus pourtant pas grand dessert, car les autres n'ayant que ce moyen-là de me faire enrager, en mangèrent plus que d'habitude et avec excès.

Mais je pus voir plus commodément la Reine dans sa propre chambre, pendant que les demoiselles la coiffaient ⁵. J'y fus introduit par notre compatriote, la Signora Eularia, célèbre comédienne bolonaise fort aimée d'elle pour son talent et son

1. « ... arriuo all' inginocchiatoio, et adorato con profondo inchino il SS:mo Sacramento, e la Vergine... ». Je traduis littéralement.

2. Sur le maintien de Marie-Thérèse à l'église où « elle ...demeuroit dans une posture immobile un long espace de temps, et aussi paisible que si elle avoit esté dans une solitude », voir : *Abrégé de la vie de ...Marie-Thérèse d'Autriche, reyne de France et de Navarre, par le R. P. Bonnaventure de Soria son confesseur*, Paris, 1683, in-18, pp. 38 et suiv.

3. Voir p. 141.

4. Le passage suivant depuis « Le contentement » jusqu'à « avec excès » manque dans B.

5. « ... le Damigelle ». (Voir la table au mot *Demoiselle*). Il s'agit probablement ici des femmes de chambre de la Reine, françaises et espagnoles, dont on trouvera la liste dans : *L'Etat de la France*, an. 1663, t. I, p. 313.

admirable chasteté¹. Pardonnez-moi de faire ici une courte digression pour m'acquitter de tout ce que je dois à la Signora Eularia depuis mon arrivée à Paris. Elle a tant de talent que personne n'a pu jusqu'ici égaler sa grâce et son habileté dans le bel art de la scène ; et l'on peut dire avec raison qu'elle est la gloire de la troupe de Zanotti², la plus estimée de toutes les compagnies ambulantes. Cette troupe est maintenant fixée à Paris, sans espérance de jamais revoir l'Italie, par ordre de Sa Majesté qui lui donne 16000 francs par an en plus de ce que rapporte la représentation des comédies et des opéras. Elle joue toute l'année, excepté pendant l'Avent et le Carême. L'entrée est gratuite pour toutes les personnes attachées à la Cour et pour elles seules. Aussi avec le produit des représentations, la Signora Eularia pouvait, me dit-elle, se nourrir, s'habiller, et suffire à toutes les autres dépenses, dont la principale est celle des costumes de théâtre qu'il faut changer suivant la mode³. Il reste environ 3000 francs (car ils sont deux⁴), après avoir payé la maison qui coûte 250 écus par

1. Montmerqué et Paulin Paris, dans une de leurs notes sur les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (t. I, p. 188), trouvent fort invraisemblable qu'Anne d'Autriche ait admis à sa toilette l'actrice M^{lle} Baron, comme le rapportent les frères Parfaict. On voit ici que Marie-Thérèse admettait à la sienne des étrangers sur la recommandation de l'Eularia.

2. Zanotti (Jean-André) tint longtemps l'emploi des seconds amoureux sous le nom d'Octave (Jal, *Dictionnaire critique de biographie*, au mot *Zanotti*. — Cf. *Id.*, p. 1041). Après s'être enrichi en France, il revint à Bologne, sa patrie, où il traduisit en italien l'*Héraclius* et le *Cid* de Corneille qu'il avait connu personnellement (Francesco Bartoli, *Notizie istoriche de' comici italiani*, Padova, 1780, in-12, au mot *Zanotti*). Ni Bartoli, ni Jal, ni M. C. Ricci, dans une biographie de Zanotti, qui donne sur lui des renseignements nouveaux (*Ottavio dalle Caselle*, Milano, vers 1890, brochure in-12), ne disent qu'il ait été le directeur d'une troupe.

3. « Il y a peu de pièces nouvelles qui ne leur coûtent (aux comédiens) de nouveaux ajustements, et le faux or ny le faux argent qui rougissent bien tost ny estant point employez, un seul habit à la Romaine ira souvent à cinq cens escus. Ils aiment mieux user de ménage en toute autre chose pour donner plus de contentement au Public; et il y a tel Comédien dont l'équipage vaut plus de dix mille francs » ([Chappuzeau], *Le théâtre François*, Lyon, 1674, in-12 p. 170).

4. « ...auanzano circa tre mila franchi, (per essere in due), pagata la pigione di casa ». Je traduis littéralement. Peut-être L. veut-il dire que l'Eularia et son mari étaient deux à gagner de l'argent.

an ¹ ; les loyers sont en effet très chers à Paris à cause du grand nombre des habitants ². En arrivant en France, leur troupe, composée de neuf personnes : deux amoureux, deux femmes, la Ruffiana, un second Zani, un Covielle, un Pantalon, un Docteur Gratien ³, alla présenter son respect au Roi d'abord, puis à la Reine. Celle-ci laissa baiser le pan de sa robe aux deux autres femmes de la troupe ; mais quand l'Eularia, arrivée devant elle, voulut les imiter, elle lui tendit la main en disant : « A vous qui êtes chaste, c'est la main qu'on présente à baiser. » Sa Majesté voulut par cet éloge public et bien mérité donner à la chaste Eularia une marque éclatante de sa faveur. Les paroles par lesquelles le Roi exprimait son horreur pour tout le sang humain répandu dans notre Bologne ⁴ et cet éloge donné par la Reine à notre Eularia, prouvent bien que rien n'échappe aux grands.

Pour faire honneur à la chasteté de l'Eularia, je raconterai seulement l'histoire suivante. Le frère d'une Altesse de notre Italie, ne pouvant supporter plus longtemps les tourments amoureux, qu'il ressentait continuellement en la voyant jouer dans la ville où commandait son frère, l'amena par force dans sa chambre ; mais se jetant aux pieds de cet homme, elle réussit par ses supplications et ses larmes à sauver sa virgi-

1. S'agit-il ici de l'acteur Dominique Biancolelli et de sa femme ? C'est douteux (Voir p. 185, note 1). D'après les renseignements donnés par Jal (*op. cit.*, au mot *Biancolelli*), au moment du séjour de L. à Paris, Dominique Biancolelli devait habiter rue Froidmanteau ou dans la partie de la rue Saint-Honoré dépendant de la paroisse Saint-Eustache.

2. Rucellai (p. 114) et le Cavalier Bernin (Chantelou, *Journal*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2^e période, t. XXVI, p. 180) observent aussi leur extrême cherté : Gemelli Carreri y voit la cause qui forçait un grand nombre de familles à habiter la même maison (p. 194). A la fin du siècle, Marana écrivait : « Les pierres se vendent ici fort cher, une petite chambre vaut plus que dix maisons en Moscovie » (p. 28).

3. « Due innamorati, due Donne, la Ruffiana, un secondo Zanno, Vn Couiello, un Pantalone, et un Dottor Graziano ». Sur tous ces personnages de la comédie italienne, voir : Maurice Sand, *Masques et bouffons*, Paris, 1862. 2 t. in-4. — Luigi Rasi, *Comici italiani, biografia, bibliografia, iconografia*, Firenze et Parigi, 1897 et an. suivantes, in-8, pass.

4. Voir : p. 173 et note 5,

nité d'un péril si pressant¹. « Que Votre Altesse, dit-elle entre autres choses, sache qu'il y a environ neuf ans, je me trouvai bien près de la mort. Fâchée de quitter cette vie, je promis à la Très Sainte Vierge, notre douce dame, que, si elle m'obtenait la santé, je conserverais toujours ma chasteté dans ce périlleux métier de comédienne. Jusqu'à ce jour, avec son aide, j'ai pu la garder intacte. Je supplie donc Votre Altesse de ne pas enlever à la Vierge Marie ce don qui lui appartient, car je le lui ai fait en reconnaissance de la santé qui me revint contre l'opinion de plusieurs médecins qui m'avaient condamnée. » Alors ce Prince, qui devait avoir la dévotion à la Madone gravée dans le cœur, comme l'ont ordinairement tous les chrétiens, lui répondit : « Vous vous êtes donnée à un digne objet, soyez-lui toujours fidèle. » Puis, tirant de son doigt une belle rose de diamants d'une grande valeur, il lui dit : « Prends, ô chaste fille, ce témoignage de mon amour. Il te rappellera que tu ne dois accorder à personne ce que tu as refusé à un prince tel que moi, car si je venais à le savoir, tu mourrais sans autre avertissement, victime de ma colère². »

Cette généreuse action était, me dit l'Eularia, parvenue aux oreilles de la Reine, car elle voulut voir la bague. L'Eularia, ayant à sa prière consenti à épouser Tracagnino³, Bolonais comme elle et dont le véritable nom est Antoine Polesi, reçut de la Reine, en présent, un bijou fait pour se porter sur la poitrine, semé de petits diamants⁴, moins précieux cependant que la bague. Sa Majesté voulut aussi par ce présent la récompenser de la dédicace d'un petit ouvrage traduit d'espagnol en italien et intitulé : *Gli amori delle Sabine rapite da' Romani*⁵.

1. Le passage suivant depuis « Que Votre Altesse » jusqu'à « toujours fidèle » manque dans B.

2. Le Prince qui avait commencé par dire vous à l'Eularia la tutoie ensuite. — Cf. p. 10, note 1.

3. Le membre de phrase suivant, depuis « Bolonais comme elle » jusqu'à « Antoine Polesi » inclusivement, manque dans B.

4. « ...una gioia da petto, conspersa di piccioli diamanti... »

5. B ne donne pas le titre de cet ouvrage.

Seule une Reine de France pouvait la détourner de son dessein de mourir vierge, ce qui, pour une comédienne, aurait été une gloire éternelle ¹, digne d'être inscrite dans les annales du monde. La Reine pensant que l'Eularia, si elle ne se mariait, risquait de perdre à Paris ce qu'elle avait conservé ailleurs, exigea qu'elle épousât ce comédien, son compatriote, avant de se faire voir et entendre sur aucun théâtre.

Voici comment je fis la connaissance de cette dame. Une semaine après notre arrivée à Paris, en allant me faire payer une lettre de change chez les Seigneurs Étienne et Augustin de Parabeni, banquiers italiens, je me liai d'amitié avec le Seigneur Marc-Antoine, son frère, employé à copier des lettres dans cette banque, et par la suite avec toute sa maison. L'Eularia avait encore sa mère, nommée Isabelle, si bonne qu'elle devint pour moi une vraie maman, et qu'elle me rendait service pour toutes ces choses que les hommes ne savent pas faire, telles que coudre et remettre des pièces ². Nous pouvions en outre aller à la comédie, mes compagnons et moi, sans dépenser un sou. Mais j'avoue m'y être peu amusé, car les acteurs jouant en italien devant des personnes qui ne le comprenaient pas, étaient obligés de gesticuler et de trouver des inventions, des changements de scène et d'autres choses de ce genre pour contenter les spectateurs ³. L'excellent Zanotti ne pouvait plus, dans les dialogues avec son Eularia,

1. Le passage suivant depuis « digne d'être inscrite » jusqu'à « sur aucun théâtre » manque dans B.

2. Depuis « Une semaine » jusqu'à « remettre des pièces », B donne un texte différent dont voici la traduction : « La première semaine de mon arrivée à Paris, je me liai d'amitié avec le Seigneur Marc-Antoine, son frère, en allant me faire payer des lettres de change chez des marchands italiens. Par la suite, je devins l'ami de toute sa famille, qui avait la bonté de me rendre service en toutes ces choses auxquelles les hommes ne s'entendent point. »

3. C'était l'habitude des acteurs italiens en France. Les frères de Villiers la remarquèrent aussi (juillet 1657). « Nous fusmes l'après disnée pour la première fois à la Comédie Italienne, et quoique nous n'y entendions rien, nous ne laissâmes pas de rire; car les postures et les gestes de Scaramouche et de Trivolino sont capables de faire esclatter le monde, quoyqu'on ne sçache pas ce qu'ils disent. Les Italiens ne réussissent jamais si bien au sérieux qu'à la bouffonnerie » (p. 197).

enchanter le public par la finesse de ses expressions, la subtilité de ses réparties, le piquant de ses mots et de ses équivoques. On peut en dire autant des autres acteurs, tous excellents. Le plus goûté en France est pourtant Tracagnino, à cause de ses sauts, de ses gambades, et de ses autres inventions comiques : aussi la Reine a-t-elle marié à l'Eularia son acteur préféré ¹.

1. Si l'on n'avait que le texte B, on pourrait voir, dans l'Eularia dont parle L., l'actrice bolonaise Ursule Cortesi, et dans son mari Tracagnino, l'acteur bolonais Joseph-Dominique Biancolelli, célèbre en France sous les noms de Dominique et d'Arlequin. Biancolelli naquit vers 1640, épousa Ursule Cortesi en 1663, et mourut à Paris le 2 août 1688. Sa femme, connue sous le nom d'Eularia, personnage qu'elle représentait au théâtre, débuta à Paris en 1660, et mourut en 1718 à Montargis âgée de quatre-vingt-six ans (Jal, *op. cit.*, au mot *Biancolelli*. — Luigi Rasi, *op. cit.*, aux mots *Biancolelli (Domenico)*, et *Cortesi (Orsola)*).

Plusieurs des renseignements contenus dans B concordent bien en effet avec ce qu'on sait d'Arlequin et de sa femme. Biancolelli était fort bien vu de la famille royale, et le 9 novembre 1666, un de ses enfants eut Louis XIV pour parrain (Jal, *id.*, *ibid.*). « Il est si en faveur à la Cour à cause de sa finesse, qu'il n'a pas moins de 6000 écus d'appointements par an », dit Gemelli Carreri en parlant de Dominique (p. 304). Quand Ursule Cortesi perdit son mari, Madame lui fit écrire par son aumônier une lettre de condoléance (publiée dans : Rasi, *op. cit.*, t. I, p. 436).

Ursule Cortesi a traduit une pièce de l'espagnol. Il existe au moins deux éditions de cette traduction. L'une est dédiée à Anne d'Autriche (*La bella brutta, comedia dallo spagnuolo portata al Teatro italiano da Orsola Coris Biancolelli, fra comici italiani di S. M. C^{ma} detta Eularia. Dedicata alla Sacra Real Christ^{ma} Maestà della Regina Madre. In Parigi. Per Guglielmo Sassier, Stampator Reale all' insegna delle due Tortore. MDCLXV. Con Privileggio Reale, in-12, 12 pages non numérotées, 108 pages numérotées. A la fin du privilège : Achevé d'imprimer pour la première fois le 28^e jour de May 1665. — Bibl. nat., Yd 1054. Exemplaire provenant de la bibliothèque de Colbert). La seconde est dédiée à Louis XIV (*La bella brutta... même titre, mais le mot Coris manque. Dedicata alla Maestà Chris^{ma} di Luigi XIV Rè di Francia e di Navarra. In Parigi. Per Guglielmo Sassier Stampator Reale. Nella Corte d'Albaretto, vicino a S. Hilario all' insegna delle due Tortore. MDCLXVI. in-12, 12 pages non numérotées, 108 pages numérotées. A la fin du privilège : Acheré d'imprimer pour la première fois le 28. jour de Novembre 1665. — Bibl. nat., Yd 1076 Réserve. Exemplaire relié aux armes de France et de Navarre, texte entouré de filets rouges tracés à la main. C'est peut-être l'exemplaire offert à Louis XIV. Je ne connais pas d'édition de cet ouvrage dédiée à Marie-Thérèse, mais la femme de Biancolelli a pu en dédier une à la Reine régnante comme au Roi et à la Reine mère.**

Ursule Cortesi a été appelée en France par un ordre du Roi. Elle le dit dans sa dédicace de *La bella brutta* à Louis XIV.

Il est temps de revenir à la chambre royale où j'eus l'honneur de regarder de si près la Reine de France. Pendant qu'on la coiffait, elle portait un léger corset de toile blanche bien garni de baleines, serré à la taille, et une jupe si étroite qu'elle

Ce que dit L. des sauts, des gambades, et des inventions comiques de Tracagnino, s'appliquerait fort bien à Biancolelli. Les frères Parfaict écrivent au sujet de ce dernier : « On voit par son *Scenarior*, qui est un recueil des scènes qu'il a joué à Paris dans différentes pièces Italiennes... que cet Acteur savoit tous les sauts, culbutes, tours d'adresse, de force et d'échelle » (*Histoire de l'ancien théâtre italien depuis son origine en France jusqu'à sa suppression en 1697*, Paris, 1753, in-16, p. 67).

En ne tenant compte que du texte B, il n'y aurait qu'une seule difficulté à l'hypothèse consistant à voir dans l'Eularia, Ursule Cortesi, et dans Tracagnino, Dominique Biancolelli. On ne sait pas que Biancolelli ait jamais porté ce surnom de Tracagnino. Les lettres d'acteurs contemporains connues de M. Rasi ne parlent que d'un seul Tracagnino, dont elles n'indiquent ni le nom, ni le prénom. Ce Tracagnino, qui en 1650 se disait déjà vieux et voulait se retirer du théâtre, ne peut être Dominique Biancolelli. Le mot *Tracagnino* dans L. pourrait bien d'ailleurs être la forme italianisée du nom bolonais de l'Arlequin, *Tracagnen* (Ungarelli, *Vocabolario del dialetto bolognese* au mot *Tracagnen*), rôle que Biancolelli remplissait peut-être déjà à Bologne.

Mais le texte P donne :

1° Le nom du mari de l'Eularia : Antoine Polesi ;

2° Le titre de l'ouvrage traduit de l'espagnol par l'Eularia et présenté par elle à la Reine : *Gli amori delle Sabine rapite da' Romani* ;

3° Le prénom de la mère de l'Eularia : Isabelle.

Tout cela est en contradiction avec ce qu'on connaît d'Ursule Cortesi. Sa mère s'appelait Barbe Minuti.

J'ai consulté à ce sujet M. Louis Rasi, directeur du Conservatoire de Florence, auteur de l'excellente biographie des acteurs italiens citée plus haut qui contient tant de précieux détails pour l'histoire du théâtre et des mœurs de la France. M. Rasi pense que l'hypothèse la plus probable est qu'il s'agit ici d'une actrice connue sous le nom de *Coris Eularia*, peut-être la même qu'une actrice nommée Ursule qui écrivait au duc de Modène de curieuses lettres, publiées dans : Rasi, *op. cit.*, au mot *Coris Eularia... Orsola?* On sait fort peu de chose de cette *Coris Eularia* ; on ignore le nom et le prénom de sa mère qui au théâtre s'appelait Florinda. Mais M. Rasi voit une difficulté à cette hypothèse. On ne sait rien de cet Antoine Polesi que *Coris Eularia* aurait épousé ; et comment s'expliquer ce silence universel au sujet d'un acteur d'un si grand mérite et si aimé de la Reine ? J'espérais rencontrer quelques éclaircissements dans l'ouvrage intitulé : *Gli amori delle Sabine rapite da' Romani*, dont parle L. Mais je n'ai pu le trouver, et les recherches que M. Rasi a eu l'obligeance de faire sont restées infructueuses.

On voit combien ce problème est difficile. Faut-il croire que L. en écrivant le manuscrit de Pérouse a ajouté ici au texte primitif et, mal servi par sa mémoire, l'a rendu inintelligible par une série de ces confusions trop fréquentes chez lui ?

semblait enveloppée d'un sac de soie ¹. La Reine coiffée, des pages apportèrent ses vêtements de dessus, d'une jolie étoffe extrêmement riche, à fleurs alternativement bleues et or sur fond d'argent, et les ornements qui tous lui furent ajustés à la taille par des cavaliers ². Ils la lacèrent même et achevèrent de l'habiller, mais les femmes placèrent les bijoux de la tête et du corsage. Sa toilette terminée, elle se tourna vers les étrangers dont on avait introduit un certain nombre, fit une très belle révérence et vola, pour ainsi dire, à l'appartement de sa tante la Reine mère. Ce fut alors que je pus bien la voir, mais seulement dans le grand miroir placé devant elle où se reflétait toute la chambre. Comme elle portait des souliers ³, je remarquai la petitesse de sa taille, que la hauteur de ses mules ⁴ m'avait dissimulée les autres fois. Elle ne dit pas un mot et se fit toujours entendre par signes ⁵.

[MADRID. — SAINT-CLOUD. — BIBLIOTHÈQUES DE PARIS. —]

Il faut maintenant revenir de Saint-Germain à Paris. Pendant le voyage, je remarquai plusieurs châteaux ; le principal est celui de Madrid, élevé par François I^{er}, de même style et de mêmes dimensions que le palais qui lui servit de prison dans la capitale de l'Espagne. On peut, si on veut, donner un coup d'œil à Saint-Cloud, maison de campagne du frère du Roi. Non loin de là se trouvent le château de l'archevêque de Paris, et le tombeau d'Henri III tué à Saint-Cloud d'un coup

1. « ...d'un busticino di tela bianca bene inossato che le stringeva la uita e d'una gonella di così poco giro, che pareva in un sacco di seta ».

2. « ...le uesti superiori, ch' eran di certa operina fiorata, un fior della quale era celeste, e l'altro d'oro col fondo d'argento, cosa uaga e ricca bene : portarono insieme gl' ornamenti del corpo, che tutti Le furono agiustati alla uita da' Cauallieri ». Ces cavaliers étaient probablement les valets de chambre de la Reine. On en trouvera la liste dans : *L'Etat de la France*, an. 1663, t. I, pp. 328 et suiv.

3. « ... scarpe ».

4. « ... pianelle ».

5. Marie-Thérèse ne put jamais arriver à parler correctement le français (Duchesse d'Orléans, *Lettres*, trad. Jaeglé, t. I, p. 23).

de couteau génois ¹ par Frère Jacques Clément, de l'ordre des Dominicains. A cause de cet exécrable forfait, on appelle maintenant ces religieux Jacobins ², et pourtant ils sont très aimés et très respectés par la Cour et le peuple fort dévots au Saint Rosaire. Ils ont une très belle bibliothèque, où ils permettent gracieusement de venir étudier à tous ceux qui le veulent, en les faisant toutefois accompagner par un de leurs religieux ³.

Paris est certainement riche en bibliothèques autant que n'importe quelle ville. Dans le couvent des Cordeliers se trouve la bibliothèque du Roi servant exclusivement aux gens de la Cour et aux religieux du couvent; ils ne peuvent y laisser entrer d'autres personnes sous peine d'excommunication ⁴. On la voit en regardant par les deux fenêtres fermées de grilles de fer, quand il se trouve à l'intérieur quelqu'un pour tirer les rideaux. Au contraire, celle de Saint-Victor est ouverte tous les lundis, mercredis et samedis, excepté les jours de fête, à tous ceux qui veulent étudier une matière quelconque. Elle est fort riche en beaux et bons livres, et les religieux y dépensent chaque année cinq cents francs ⁵ légués par Isabelle d'Autriche, la plus sage et la plus savante de toutes les Reines de France ⁶. Il existe beaucoup d'autres bibliothèques

1. « ...cortello Genouese ». En 1509, François Grasseto vit à Gênes « des couteillers qui font les couteaux au manche blanc. C'est pour cela qu'on a coutume de dire : « O beau frère, je suis Génois, et si je ne l'étais, par mon corps! je voudrais l'être pour porter le petit couteau au manche blanc » (dans *Viaggi Vicentini*, p. 25).

2. On les appelait ainsi dès le XIII^e siècle, parce que leur couvent de Paris était près de l'église Saint-Jacques.

3. A leur couvent de la rue Saint-Jacques (Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, Paris, 3 t. in-4, 1870, t. II, p. 162).

4. La Bibliothèque Royale n'était plus alors au couvent des Cordeliers. En 1622, elle avait été transportée rue de la Harpe, au-dessus de l'église Saint-Côme, dans une maison appartenant à ces religieux (Franklin, *Id.*, *ibid.*). — La phrase suivante commençant par « On la voit » jusqu'à « tirer les rideaux » manque dans B.

5. « ...cinq cents écus » P.

6. Ces mots « la plus sage et la plus savante de toutes les Reines de France » pourraient s'appliquer à Blanche de Castille que L. semble confondre ici avec Isabeau de Bavière. Blanche de Castille a légué quelques manuscrits à l'ab-

où l'on peut aller étudier de même, mais elles sont fréquentées par les hérétiques plus que par les catholiques. Il se fait souvent des controverses dans ces lieux redoutables. Pour les suivre, il faut être fort versé dans la Sainte Écriture, ses interprétations données par les Pères et d'autres sciences encore ; ou bien l'on est facilement vaincu en disputant avec les hérétiques. Leurs arguments paraissent en effet le plus souvent appuyés sur des preuves palpables impossibles à réfuter, mais si l'on a quelque temps pour y réfléchir, on s'aperçoit qu'ils ne s'appuient sur rien ou sur des textes falsifiés. Aussi les hérétiques, lorsqu'ils se voient battus, vous apportent-ils les textes, mais falsifiés comme je viens de le dire, et, si pressants que soient les arguments de leurs adversaires, ils ne s'avouent jamais vaincus.

SAINT-DENIS est une église fort ancienne, située à deux lieues de Paris, et aussi remarquable par sa beauté que par son antiquité. Fondée par le Roi Dagobert vers l'an 641¹ et agrandie par l'Abbé Suger, elle a trois cent neuf pieds de longueur, cent de largeur, quatre-vingts de hauteur jusqu'à l'intrados des voûtes. Le toit construit en pavillon est fort élevé. La couverture était autrefois d'un étain si fin, qu'on battit monnaie avec pour payer l'armée que François I^{er} avait en campagne ; maintenant encore on trouve beaucoup de ces monnaies, dont on fait plus de compte que si elles étaient d'argent fin. Elle fut ensuite remplacée par la couverture en

baye de Saint-Victor (Franklin, *op. cit.*, t. I, p. 140) ; mais il est probable que L. confond ici la bibliothèque de Saint-Victor avec celle du collège de Navarre dont il parle plus haut (p. 139). Jeanne de Navarre, reine de France, fondatrice de ce collège, lui légua une rente de 2000 livres, dont une partie devait être employée à l'achat de manuscrits (*Id.*, p. 394). La bibliothèque de Saint-Victor possédait d'ailleurs une rente de 370 livres, léguée en 1652, par Henri du Bouchet, sieur de Bournonville, pour l'achat de livres nouveaux (*Id.*, p. 154).

1. L. se trompe. Dagobert I^{er} fonda l'abbaye avant 622 (F. Bournon, *Histoire de la ville et du canton de Saint-Denis*, Paris, 1892, in-12, p. 10) et mourut en 638.

plomb qu'on voit aujourd'hui ¹. Devant l'église se trouvent deux grandes tours carrées contenant les cloches en métal très fin mêlé d'or. Soixante colonnes ² de marbre supportent les voûtes.

L'église renferme les tombeaux, anciens ou modernes, de presque tous les Rois de France, depuis Dagobert, fondateur de l'abbaye bénédictine de Saint-Denis, jusqu'à Louis XIII, père du Roi aujourd'hui régnant ³. Elle renferme aussi quantité de reliques dont j'aurais dû parler en premier lieu. Là se trouve le corps de saint Denis qui, après sa décapitation, fit cinq bons milles à pied avec sa tête entre ses mains. Dans tous les endroits où il s'arrêta, on éleva une belle croix ⁴. Il fut décapité au Mont des Martyrs ⁵. On y a construit une très belle église, avec un grand couvent de religieuses. Audessous du grand autel s'ouvre un souterrain de la même étendue que l'église, et où se voit l'autel sur lequel célébra ce saint évêque; c'est là que le glorieux saint Ignace jeta les premiers fondements de son admirable et savante compagnie ⁶. Le corps de saint Denis partit du Mont des Martyrs après sa décapitation, et alla trouver une sainte femme qui habitait à l'endroit même où s'élève aujourd'hui l'église de Saint-Denis, afin d'y être enseveli par elle.

1. Suivant une tradition que l'Abbé Lebeuf croit fausse, l'église de Saint-Denis était couverte autrefois, non pas d'étain, comme le dit L., mais de plaques d'argent. Charles le Chauve les aurait fait enlever avec la permission des religieux, afin de subvenir aux frais de la guerre contre ses frères (Lebeuf, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, Paris, 1883, 5 t. in-8, t. I, p. 539).

2. « ...soixante-dix colonnes » P.

3. J'ai supprimé ici quelques détails sans intérêt relatifs aux sépultures royales de Saint-Denis.

4. Ces croix, dont aucune n'existe aujourd'hui, ne furent pas érigées en l'honneur de saint Denis. Quand le Roi Philippe le Hardi porta lui-même de Paris à Saint-Denis les restes de saint Louis son père, le 21 mai 1271, on éleva une de ces croix à tous les endroits où il se reposa.

5. Montmartre.

6. « Sotto all' Altar Maggiore u' è un sotteraneo, che radoppia la Chiesa, in cui u' è l'Altare, che serviuva à questo S. Vescouo per dir la Messa; et il glorioso S. Ignatio gettò in questo luogo i primi fondamenti della sua amirabile e scientifica Religione ». La fin de la phrase, à partir des mots « et il glorioso

Le précieux trésor, conservé dans le monastère habité par les Pères Bénédictins, se compose de saintes reliques et de bijoux de grande valeur. On y garde tous les ornements servant au sacre des Rois, qui ont tous laissé leurs couronnes au trésor. La plus précieuse est celle de saint Louis ornée de diamants et d'un gros rubis. Les deux couronnes données par le Roi régnant, l'une toute en or pour le royaume de France, et l'autre d'argent doré pour celui de Navarre sont, me dit-on alors, bien plus riches que toutes les autres. La première était ornée de tous les diamants de la Couronne valant seize millions¹; dépouillée de ces pierreries après la cérémonie, elle resta avec l'autre d'argent au trésor de Saint-Denis, suivant la coutume. Je pensais qu'un moine, qui nous montrait toutes ces merveilles, exagérait un peu trop. Mais à Paris, les gens à qui je m'en informai me dirent que c'était la vérité, car du temps de M. le Cardinal Mazarin, on fit estimer tous ces diamants par la compagnie entière des orfèvres qui les évalua ce prix-là. Le Cardinal y ajouta ensuite une bague avec un diamant estimé par la même compagnie trois cent mille écus². Dans une

S. Ignatio », se rapporte grammaticalement à ce souterrain, découvert en 1611 (Sauval, *op. cit.*, t. I, p. 352), longtemps après la mort de saint Ignace de Loyola; mais elle doit, je crois, s'appliquer à la colline de Montmartre.

Malgré l'éloge que L. fait ici des Jésuites, une phrase, obscure du reste, pourrait faire penser qu'il les croyait assez exigeants. « Nous eûmes dans notre carrosse, écrit-il à la date du 4 mai 1664, un nouveau compagnon, le P. Berardo, qui n'était pas Jésuite, bien que Jésuite, et prit l'autre place à la portière sans dire mot ». Les places près des portières étaient les plus incommodes, et regardées comme les dernières (Voir : p. 179, note 3).

1. Dans B, les diamants de la Couronne sont évalués à un million seulement, et le passage suivant depuis « Je pensais » jusqu'à « trois cent mille écus » manque. Dans le texte B de l'introduction (ch. IV, f° 16 v°), les diamants de la Couronne sont évalués à douze millions.

2. L. veut probablement parler du célèbre diamant appelé *le Sancy*, acheté par Mazarin 360000 livres en 1657 (Germain Bapst, *Histoire des bijoux de la Couronne de France*, Paris, 1889, in-4, p. 215), légué par le Cardinal à Louis XIV (*Id.*, p. 214), et estimé 600000 livres dans l'inventaire des bijoux de la Couronne en date du 10 septembre 1691 (*Id.*, p. 374).

Je ne sais où L. a pris ces détails, probablement inexacts, relatifs aux diamants de la Couronne. L'évaluation dont il parle ici est fort exagérée. L'inventaire des bijoux de la Couronne établi en 1666 les évalue (non compris ceux provenant des successions de Mazarin et d'Anne d'Autriche) à 938800 livres (*Id.*, p. 369).

châsse d'argent doré ornée de quantité de statuettes se trouve le corps du Roi saint Louis. Ce que je trouvai de plus précieux dans toutes ces grandes armoires pleines de bijoux et de reliques, fut le saint Clou ayant percé les pieds de notre commun Rédempteur et que mes lèvres indignes baisèrent à découvert. On y voit aussi diverses armes des plus célèbres Rois de France, et notamment l'épée de la Pucelle d'Orléans, cette fameuse guerrière.

Dans l'église de Saint-Denis avait lieu autrefois le sacre des Reines. Marie de Médicis y fut couronnée en 1610.

Je dirai en dernier lieu, que le corps du père du Roi régnant est déposé dans un cercueil couvert de velours noir, avec un grand tapis et un baldaquin de velours brodé en or de grandes armoiries. De chaque côté du cercueil se trouve un autel toujours tendu de noir, où l'on célèbre durant la vie du fils du défunt quantité de messes ; sauf à certaines fêtes solennelles comme Noël, Pâques, la Pentecôte et autres semblables, on y dit seulement des messes des morts, en vertu d'un privilège accordé par un Pape. Dans son testament, Sa Majesté laissera une somme pour élever un tombeau à son père ; et on mettra son corps au même endroit avec le même appareil, mais avec de nouvelles tentures.

[ENVIRONS DE PARIS —]. Outre tous ces endroits situés aux environs de Paris, tu devrais aller voir par curiosité, lecteur, le bois, le château et la chapelle royale de Vincennes, où Son Éminence le Cardinal Chigi passa quelques jours, comme je l'ai dit ¹. J'allai visiter : Saint-Maur ; Arcueil, où sont les aqueducs des anciens Romains et un pont commencé par Henri IV et terminé par Louis XIII pour amener l'eau à Paris ² ;

1. Dans la relation de l'entrée solennelle du Légat à Paris que je n'ai pas traduite. — Le Cardinal Légat logea au château de Vincennes du 4 au 25 juillet 1664 (*Mémoire* cité dans la note 2 de la p. 90, aux f^{os} 18 r^o et 23 r^o).

2. L'aqueduc moderne, construit sur les plans de la Brosse par ordre de Marie de Médicis, et terminé en 1624.

Conflans, palais richement orné ¹; Chaillot, avec son monastère des Bonshommes situé sur la Seine et où se trouve une excellente bibliothèque. Tout près de là demeurent les ouvriers qui fabriquent les tapisseries. Leur manière de travailler est bien curieuse et bien étonnante. Ceux qui font les tapisseries à figures ² ont, devant leur métier, la peinture ou le dessin d'après lequel ils travaillent, et c'est seulement après avoir terminé leur ouvrage qu'ils peuvent voir s'il est bon ou mauvais, car les figures apparaissent par-dessous la trame et non par-dessus ³. Je visitai aussi : Chilly, construit par le marquis d'Effiat, surintendant des finances; Longjumeau ⁴; le palais de Meudon, orné de statues antiques de marbre et de bronze; et le nouveau château construit à Bicêtre pour y loger des estropiés incapables de tout travail ⁵. Il vaut mieux en entendre parler que d'aller le voir, car on dirait une assemblée de gueux qui sont là à moisir dans la saleté et à se chamailler sans cesse.

VERSAILLES est un beau château commencé par Louis XIII et terminé par le Roi régnant. Le gibier y abonde. Il y a une

1. Appartenant alors aux archevêques de Paris. Il existe toujours.

2. « ... quelli, che laorano di figure ».

3. M. Jules Guiffrey, consulté par moi à ce sujet, pense que L. veut parler ici de la manufacture de la Savonnerie à Chaillot, installée par Dupont dans une ancienne fabrique de savons. On y faisait des tapis. « Il n'y eut jamais en cet endroit, m'écrivait M. Guiffrey, de manufacture de tapisserie. Or, d'après ce passage de la relation, l'auteur semble bien avoir vu des métiers de basse lisse où l'ouvrier travaille sans voir l'endroit de l'ouvrage, le métier étant à plat devant lui, retourné vers terre. C'est donc quand la pièce est finie et déroulée qu'on voit le travail exécuté du bon côté. Ces ouvrages de basse lisse se faisaient en divers endroits, notamment sur les bords de la Bièvre, mais non à Chaillot. Il y aurait donc là une erreur certaine. »

4. « ...Chelis e Longhiumo fabbricato dal Marchese d'Effias soprintendente delle Finanze ». Antoine Coiffier, marquis d'Effiat (1581-1632), maréchal de France et surintendant des finances sous Louis XIII, fit bâtir le château de Chilly démoli en 1804.

5. La phrase suivante commençant par les mots « Il vaut mieux » manque dans B.

volière toute en fils de cuivre ¹, qui contient, je crois, tous les oiseaux imaginables : on m'en montra de plus de quarante espèces que je n'avais jamais vus, ni même entendus nommer ². Pour les bâtiments, les chasses, la commodité et les plaisirs, Versailles l'emporte sur tous les châteaux du Roi et même sur Fontainebleau. Le palais est entièrement couvert en plomb, sauf les cordons, les bandes, les cheminées et certaines petites coupoles, parties couvertes de cuivre doré ³ qui fait de loin un effet admirable ⁴. Figure-toi, mon cher lecteur, ce que sont les ornements de l'intérieur donnés en grande partie par le Cardinal Mazarin, et après lui par son héritier, comme je l'ai dit plus haut ⁵.

On a déjà commencé trois grandes routes allant du Cours-la-Reine à Versailles, et on les améliorera avec le temps. Elles seront longues de vingt et un milles, en ligne droite, plantées de quatre rangs d'arbres, et divisées en trois allées ; l'allée du milieu, destinée aux carrosses et pavée, aura quatre perches de largeur ⁶ ; les deux allées latérales, larges d'une perche, seront plus hautes et formeront une sorte de levée. Tout cela coûtera fort cher au Roi, car ce pays-là n'est que collines, et il faudra les aplanir sur une longueur de sept milles ; elles ne sont pas bien hautes, à la vérité, et ne contiennent pas de pierre. Ces routes, si on les achève, n'auront peut-être pas leur pareilles au monde ; mais le Roi qui a réuni les deux mers saura bien aplanir ces collines pour immortaliser sa gloire ⁷. Je fus si heureux de voir ce délicieux séjour de Versailles que je trouve encore du plaisir à parler de ces merveilles. Maintenant mes

1. « ...un' Vcelliera tutta di filo di rame ».

2. Sur la ménagerie de Versailles, voir : P. de Nolhac, *La création de Versailles*, pp. 42 et 80 et les notes se référant à ces pages.

3. « ...i coperti del cui palazzo sono tutti di piombo, mà le cordonate, le fascie, i camini e certe cupolette sono ricoperte di rame dorato... ».

4. Cf. P. de Nolhac, *op. cit.*, p. 41 et note 3.

5. Pages 134 et suiv.

6. « ... quattro pertiche ». La perche était à Bologne une mesure de longueur valant 3^m 80 (Ungarelli, *Vocabolario del dialetto bolognese*, au mot *Pérdga*).

7. Commencé en 1666, une année environ après la visite de L. à Versailles, le canal des Deux-Mers ne fut entièrement terminé qu'en 1684.

yeux ne peuvent voir ni ma plume décrire rien de plus admirable, surtout en matière de bâtimens et de plaisirs mondains.

Je vais dire ¹ en peu de mots comment, jeune, curieux, et avide de merveilles et de beautés mondaines, j'employai un séjour à Paris d'environ cinq mois. Plus jeunes que moi, beaux, riches, capricieux, et n'ayant point fait vœu de chasteté, mes compagnons ne pouvaient guère m'aider à garder la continence ; et moi, âgé seulement de vingt-huit ans ², je n'étais pas en état de leur servir de gouverneur ou de pédant. Si donc je ne suis pas tombé dans les pièges où la jeunesse se laisse prendre habituellement, c'est l'effet de la main bienfaisante de Dieu qui m'a soutenu ; je le dois aux oraisons continuelles de mon bon père et à la vertu de mes frères séculiers, car il aurait été indigne de ceux-ci d'avoir pour frère un prêtre de mœurs dépravées.

Ma bonne fortune me conduisit d'abord au couvent des Pères Théatins, situé en face du palais du Roi, de l'autre côté de la Seine que l'on passe sur un pont de bois. J'allais y porter une lettre, parce que, sans le savoir, j'étais recommandé au Père Ascagne Finci de Macerata. Il me fit tant d'amitiés et montra tant de plaisir de mon arrivée, que je restai bien étonné d'un accueil si inattendu. Le Seigneur Marquis Nicolas Tanara, de famille sénatoriale ³, m'avait donné cette lettre en me disant seulement d'y faire attention et de la présenter dès

1. Le passage suivant depuis « Je vais dire » jusqu'à « plutôt qu'ils ne chanterent » (p. 205) manque dans B.

2. L. dit à la date du 7 juin 1665 qu'il avait trente ans. Il dit aussi, dans l'Avis au lecteur placé à la fin de P, qu'il avait trente ans lors de son voyage en France.

3. « ...il Sig. Marchese Nicolò e Quaranta Tanara (*sic*) ». On appelait à Bologne *Quaranta* les familles sénatoriales de la ville, parce que Jules II en 1506 avait fixé leur nombre à quarante. D'autres familles y furent ajoutées plus tard ; celle des Tanara, inscrite parmi les *Quaranta* en 1629, venait la quarante et unième par ordre d'ancienneté (Antonio Masini, *Bologna perustrata*, Bologne, 1666, in-12, p. 669. — Galeazzo Gualdo Priorato, *Relazioni delle città di Bologna, Fiorenza, Genova e Lucca*, Bologne, 1675, in-16, p. 82). Le Marquis Jean-Nicolas Tanara remplaça en 1632 le Comte François-Marie Boschetti au Sénat (Dolfi, *op. cit.*, p. 702).

mon arrivée à Paris. Elle fut écrite à la demande de mon père, resté toujours le serviteur de ces seigneurs si nobles et si bienveillants, depuis qu'il a été leur agent dans le pays de Saint-Jean en Persiceto ¹ pendant la guerre d'Urbain ². Le Père Finci ne se borna pas à de simples paroles et à des cérémonies de courtisan ; il agit en galant homme, en m'offrant aussitôt l'occasion de dire chaque jour la messe dans leur église pour un peu moins d'un paul par messe, c'est-à-dire quatre baïoques de plus que l'honoraire habituel, de choisir, pour plus de commodité, un de leurs cinq confesseurs, tous italiens, et même d'assister au chœur. Je demandai au Père Ascagne s'il confessait, et lui m'ayant répondu que oui, je le priai de me rendre encore plus content en ayant la bonté d'être mon confesseur. Lui, rempli d'humilité, voulait de toute manière se soustraire à cette charge en disant que n'importe quel autre Père me serait plus utile ; mais, sans tenir compte de ses excuses, quand il fallut me confesser, je m'adressai toujours à lui. Puis, suivant son excellente direction, je me confessai trois fois la semaine et plus souvent en cas de besoin. Je puis dire en vérité que le Seigneur me promettait de m'assister particulièrement, si je continuais à rester fidèle au Père Ascagne. Pendant ce temps, celui-ci fut toujours un vrai père pour moi, non seulement en me confessant, mais en me conseillant tout ce qui pouvait me faire éviter d'offenser Dieu, et de me déshonorer aux yeux du monde, chose facile là où tant d'hérétiques et de prêtres français vivent d'une façon très exemplaire. Si mes relations avec ce Père avaient duré plus

1. « S. Giovanni in Persiceto ». Province et arrondissement de Bologne.

2. Cette guerre d'Urbain VIII avec le duc de Parme dura de 1639 à 1644. — « La lettera me l'hauuea data in Bologna il Sig. Marchese Nicolò e Quaranta Tanara, senza dirmi altro, se non ne facessi conto, e subito arriuato à Parigi la presentassi ; e questa era stata procurata da mio Padre, che sempre ha mantenuto la sua seruitù particolare con questi Sig.ⁱ sì nobili e benigni, da che fù suo agente nel tempo della Guerra d'Urbano nella terra di S. Giouanni in Persiceto. ». Je traduis aussi littéralement que possible ce texte un peu embrouillé. Les mots « questi Sig.ⁱ sì nobili e benigni » s'appliquent évidemment à la famille Tanara.

longtemps, j'aurais, je crois, pu difficilement lui échapper, et je me serais fait Théséus, moi aussi. Telles étaient d'habitude ma récréation spirituelle et mon occupation ordinaire aux jours de fête.

Quant aux divertissements mondains, puisqu'il fallait suivre le courant, je les partageais avec mes compagnons. Voici en quoi ils consistaient. Moins de quinze jours après nous être fixés à Paris, nous commençâmes à courir la ville pendant bien des journées ; car nous désirions fort trouver des amies pour nous faire accompagner par elles à la promenade, aux leçons de danse, et pour avoir en somme avec qui nous exercer agréablement dans la langue française ¹. On s'entretient toujours en effet plus volontiers avec de belles femmes qu'avec de braves cavaliers. Le Seigneur Comte Albert Caprara nous conseilla, comme une chose fort importante, de bien nous garder de choisir de ces femmes qui se tiennent fréquemment aux fenêtres ou aux portes, car elles sont pour la plupart de celles qui, appartenant à tout le monde, font souvent commerce du mal qui doit son nom à la France ². Suivant ce bon conseil, mes compagnons ne prirent jamais de femmes comme celles-là, bien qu'on en vît d'extrêmement belles. Enfin notre ami le Seigneur Odofredi s'arrangea avec la femme d'un orfèvre appelée Catau, c'est-à-dire Catherine ³, et le Seigneur Fioravanti avec une amie de celle-ci, qui logeait dans la même maison qu'elle et se nommait Laurence ⁴. Ils se lièrent d'amitié avec ces deux femmes parce qu'elles se trouvèrent ensemble dans la boutique de M. Louis Préneston ⁵, orfèvre, au moment où mes compagnons y achetaient quelques livres de boutons de filigrane d'argent pour garnir deux justaucorps, suivant la mode nouvelle. Le Seigneur Fioravanti acheta de plus une montre

1. Cf. p. 160 et note 4.

2. La syphilis, que les Italiens, comme les Anglais et les Allemands, appellent mal français tandis que les Français l'appellent mal de Naples.

3. « ...per nome Catto, cioè Catterina ».

4. « Orintia ».

5. « Monsù Aloigi Preneston ».

avec la boîte d'argent dans un étui de chagrin, chamarré de petites étoiles d'argent en relief¹. J'étais là et je dus parler plus qu'eux, car ils n'avaient pas encore la langue bien déliée. Avec le temps, je me repentis d'en avoir tant dit, car les malheureux finirent par fondre comme de la neige au feu, bien que leurs amies parussent toutes de neige au dehors et toutes de glace au dedans. Quand ils allaient aux promenades et dans les rues, à côté de jeunes femmes si belles, ils pouvaient à la vérité se vanter de trouver peu d'hommes aussi bien accompagnés, mais non se vanter d'autre chose. Elles étaient belles et même d'une extrême beauté, fort chastes aussi et bien habiles dans l'art de plumer la poule sans la faire crier. Catherine pouvait sans mentir passer pour une merveille. L'eût-on observée cent années durant, on n'aurait pu découvrir en elle une imperfection capable de diminuer l'amour qu'elle inspirait. C'était dans son ensemble et dans toutes ses parties un composé tellement parfait, qu'on ne pouvait lui reprocher le moindre défaut, excepté un esprit intéressé qui la rendait esclave de la richesse d'un homme et non de sa beauté. Avec son teint olivâtre et sa figure un peu brunette, Laurence était loin de l'égaliser. Mais elle avait beaucoup de gaieté et deux yeux qu'on appellerait fripons en d'autres pays ; notre ami l'aimait beaucoup pour cela. Ces deux couples si bien assortis pouvaient facilement rendre un peu envieux les gens qui les regardaient avec quelque attention.

Quant aux dépenses faites par mes compagnons pour leurs deux amies, crois, lecteur, que si elles n'arrivèrent pas à cinquante pistoles, il s'en fallut peu. Je le suppose d'après la manière dont on agit habituellement avec ces femmes. D'abord on ne les conduit jamais une seule fois à la promenade, sans leur payer des confitures avec des eaux rafraîchissantes. Aux leçons de danse, on leur offre quelquefois des passe-temps

1. «...una mostra d'Orologio con la cassa d'Argento, e sopracassa di sagrino, brochettata a stelletta d'argento ». Le mot *brochettata* manque dans les dictionnaires. M. Ludovic Frati pense qu'il faut lire *borchiettata*, et dans la traduction j'ai suivi cette hypothèse.

qu'on appelle collations, mais qui sont des repas, car le peu qu'on achète est rare et délicat ¹. Nos amis les conduisaient souvent au théâtre entendre les comédies, et l'on y paie l'entrée et la loge ²; puis il faut de petites cantines ³ avec des eaux rafraîchissantes, des confitures, des macarons ⁴ et d'autres choses semblables ⁵. Quant au vin, elles n'en boivent pas, et si elles en buvaient, elles se garderaient bien de le dire, comme une chose indigne d'elles; car en France, une des plus grosses injures que l'on puisse adresser à une femme honorable consiste à lui reprocher que sa bouche pue le vin. Mais tout ceci est la moindre dépense : la principale consiste à leur payer la foire ⁶, et il y a à Paris trois ou quatre foires par

1. « Alla scuola del ballo, qualche uolta se le fanno delle ricreazioni, che gli danno nome di merende, ma sono pasti, perchè quelle poche cose si comprano, sono rare e preziose ». Je traduis aussi littéralement que possible. L. veut dire, je crois, que ces simples collations coûtent autant que des repas.

2. En Italie, les loges appartiennent à des particuliers; mais, durant les représentations, leurs propriétaires doivent payer un droit d'entrée comme les autres spectateurs (Arthur Pougin, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, 1885, in-8, au mot *Loge*). Je n'ai vu nulle part cet usage signalé en France au xvii^e siècle.

3. « ...e poi ci uogliono cantonette (*sic*) con acque rinfrescativue... » J'ai lu *cantinette*. Cf. p. 85, note 1.

4. « ...mostaccioli ». Le *mostaccinolo* était un gâteau composé de farine et d'amandes pilées, mélange sucré, aromatisé, et cuit dans des moules. Le Bolonais Stefani en donne une recette détaillée (*L'arte di ben cucinare di Bartolomeo Stefani cuoco di S. A. S. di Mantova*, Venetia, 1690, in-12, p. 103). Ce gâteau était oblong et pointu aux deux bouts (Bumaldi [Montalbani], *op. cit.*, au mot *Mustazzoli*). Duez explique ainsi le mot *Mostacciolo* : « Viande de pâte et de sucre comme nos macarons ».

5. « La Distributrice des liqueurs et des confitures... occupe deux places, l'une près des Loges et l'autre au Parterre, où elle se tient, donnant la première à gouverner par commission. Ces places sont ornées de petits lustres, de quantité de beaux vases et de verres de cristal. On y tient l'Esté toute sorte de liqueurs qui rafraichissent, des limonades, de l'aigre de cèdre, des eaux de framboise, de groseille et de cerise, plusieurs confitures sèches, des oranges de la Chine; et l'hiver on y trouve des liqueurs qui réchauffent l'estomac, du Rossolis de toutes les sortes, des vins d'Espagne, de la Scioutad, de Rinesalte et de S. Laurens. J'ai vu le temps que l'on ne tenoit dans les mêmes lieux que de la bière et de la simple ptisane sans distinction de Romaine ny de citronnée : mais tout va en ce monde de bien en mieux, et de quelque costé que l'on se tourne, Paris ne fut jamais si beau et si pompeux qu'il l'est aujourd'huy » ([Chappuzeau], *Le théâtre François*, p. 250).

6. « ...nel pagarle la fiera » : c'est-à-dire à leur acheter des présents à la foire. Les expressions : *Payer la foire*, *donner la foire*, étaient employées en ce sens au xvii^e siècle.

an. La servante de Catherine (et non pas le Seigneur Odofredi qui peut-être en aurait eu honte) me dit qu'à celle de Saint-Honoré, sa maîtresse avait reçu du Seigneur Odofredi un collet de dentelle à l'aiguille¹ avec des manchettes assorties ayant coûté seize louis d'or, et qu'elle même, qui parlait, avait acheté tout cela. Le Seigneur Fioravanti, moins de quinze jours après avoir trouvé une amie, se priva de sa petite montre qui lui avait coûté cinq pistoles, et dut, lui aussi, donner la foire, quand il sut que son compagnon avait fait un présent à Catherine. Conclus, ami lecteur, et vois si j'ai eu tort de dire que cette liaison leur coûta une cinquantaine de pistoles. Ils pouvaient dire les avoir employées à se faire traiter bien rigoureusement, car il leur fallait sans cesse avoir le frein à la bouche, parler modestement, et ne jamais prononcer un mot qui trahît de l'amour ou du goût pour leurs amies. Règles que dès le premier jour ces dames donnent à leurs nouveaux écoliers, sous peine, en cas de transgression, de recevoir un soufflet en public, honte que l'on craint d'habitude plus que celle d'être fouetté par le bourreau. Si une d'elles se met à crier pour une pareille injure, tous ceux qui l'entendent sont obligés de punir le coupable à coups de pierres, et celui-ci n'ose plus jamais entrer à la promenade, car, si on le reconnaissait, il serait lapidé infailliblement. Mes compagnons pouvaient dire que, près de ces beautés, ils avaient toujours senti l'éperon au flanc de leur concupiscence, et qu'ils n'avaient pas manqué de recevoir de ces coups de fouet, dont la marque reste, non sur la peau du corps, mais sur celle de la bourse. Pour moi, grâce à Dieu, je pus jouir de la société de ces femmes, sans dépenser un sou, car je voyais les choses comme elles étaient.

Souvent je répétais à mes compagnons, que suivant moi, c'était une grande folie de dépenser son argent, de consumer

1. « ...di punto in aria » (Cf. E. Lefébure, *Broderies et dentelles*, Paris, 1887, in-8, pp. 187 et 192).

sa vie et de tenir son âme en péril continuel. Et pourquoi? Pour se vanter de s'être promené avec des statues d'albâtre et entretenu avec des peintures admirables, sans autre plaisir que celui de les voir, de les entendre, de s'assurer, en les touchant, qu'elles ne sont point réellement des statues et des peintures, et de les trouver de chair pour les autres et de marbre pour soi. Oh! l'étrange folie et la plus grande de toutes! Tant d'hommes cependant en sont atteints, et même des plus sages! Dans les commencements, mes pauvres compagnons en arrivèrent presque à se désespérer et à gémir à cause de l'amertume de leurs tourments intérieurs, se voyant comme autant d'Ixions, condamnés à un enfer de flamme brûlante, sans jamais pouvoir, malgré ces douceurs qui leur faisaient venir l'eau à la bouche, absorber une seule goutte de plaisir pour se reconforter ¹.

Mais passons à un autre sujet préférable pour moi et pour le lecteur : le souvenir même peut n'être pas sans péril. Oh! belle Catherine, si tu vas en enfer, tu y trouveras bien des Cerbères qui mordront ce corps que tu soignes et que tu caresses si délicatement ; car bien des gens, s'ils ne t'avaient connue et fréquentée avec tant de liberté, seraient des âmes bienheureuses en paradis. Voilà à quel bien conduit la beauté : à la possession de cet horrible chaos habité par les démons. Oh! qu'il me faut souvent être aux pieds du confesseur à cause des amies des autres, afin de recevoir d'un sacrement si grand la force de pouvoir résister aux continuelles titillations de ma chair, qui voulait me persuader cette maxime poétique de Testi, tête trop mondaine sur ce point ² :

Ah, che non trova il cuore
Felicità quaggiù, salvo in amore ³.

1. Ici, et plus loin (27 mai 1665), L. a confondu Ixion et Tantale.

2. « ...quel poetico detto del Testi, in questo con troppa testa mondana ». J'ai essayé de conserver ce jeu de mots.

3. Ces deux vers se trouvent dans : *Opere dell' (sic) Conte Testi, Venetia, per Nicolò Pezana, 1663, in-16, p. 199.*

Cependant j'eus toujours pitié de mes compagnons. Les choses s'avancèrent tellement en peu de temps, que je ne voyais pas l'heure de tenter, par mes exhortations, de leur faire oublier ces amours. Puis je me disais : cela serait encore pis, s'ils étaient tombés sur ces femmes qui à prix d'or vendent des maux pour la vie entière.

Mes chers Pères Théatins me donnèrent deux dîners dans leur réfectoire, et me conduisirent en outre à un palais, séjour favori de feu M. le Cardinal Mazarin ¹, où par son ordre, M. le Duc, son héritier, les laisse libres d'aller se divertir quand ils le veulent. Les officiers de celui-ci les y traitent fort bien, comme je pus, ce jour-là, le voir de mes yeux, et pour ainsi dire le goûter de ma bouche. Son Éminence les a fait venir d'Italie à Paris, et leur a donné l'emplacement de leur couvent qu'Elle a fait bâtir près d'une petite église ². On construit à présent l'église nouvelle ; elle devra, comme je l'ai dit ³, être la plus jolie de cette grande ville.

Mais la nuit du saint jour de Noël 1664, pendant laquelle le Roi vint avec toute la Cour entendre la messe dans leur église ⁴, me fera surtout conserver la mémoire de leur amabilité. Quand les sergents entrèrent, comme d'habitude, pour visiter l'église ⁵, mon ami le Père Ascagne les pria de vouloir bien me donner une place, où je pourrais assister à la cérémonie ; ils répondirent que je pouvais me mettre n'importe où, à con-

1. « ... fui condotto fuori ad un Palazzo, ch' era già la delizia del Sig. Cardinale Mazarino... ». Mazarin n'avait pas, à ma connaissance, d'autre palais à Paris ou dans les environs que celui dont L. parle pp. 129 et suiv.

2. « ... gli fece uenire d'Italia à Parigi e gli donò il sito e fabricolli il Collegio uicino ad una piccola Chiesa ».

3. Voir p. 141.

4. L. doit commettre ici une erreur. « Le 24 [décembre 1664], le Roy, selon sa pieuse coutume y assista (en l'église des Théatins) aux premières Vespres où officia l'Évesque d'Amiens, et qui furent chantées en Musique, laquelle ne rendoit pas moins agréable cette auguste Cérémonie que la décoration et la politesse de la petite Église de ces bons Religieux » (*Gazette de France*, an. 1664, n° 156, p. 1278). D'après la *Gazette de France* (*Id. ibid.*) et Loret, *La Muze historique*, t. IV, p. 287, 27 décembre 1664, vers 25 et suiv.), ce fut dans la chapelle du Louvre que Louis XIV assista aux offices de la nuit de Noël.

5. Voir : p. 125 et note 5.

dition d'être accompagné par l'un d'eux. Ainsi, à la prière du Père Ascagne, le Père Jean-Baptiste Nuccitra, un laïque et moi, étrangers tous trois, nous nous plaçâmes dans la chapelle du bienheureux Gaëtan ¹ située exactement au milieu de l'église. Avant l'arrivée de la maison royale, le Très Saint-Sacrement était exposé dans un riche ciboire entièrement en or massif, tout parsemé de diamants dans la partie ronde et le long des rayons des sphères, et orné sous la partie ronde, à l'endroit où commence le pied, d'un diamant gros comme l'ongle de mon pouce ². C'est un présent fait par le Cardinal Mazarin pendant sa vie et valant quatre mille pistoles ³.

Voici l'ordre des préséances ⁴. Sa Majesté prit place à son prie-Dieu habituel posé au milieu ⁵ avec les carreaux de velours

1. Saint Gaëtan, fondateur des Théatins, fut béatifié par Urbain VIII en 1626 et canonisé par Clément X en 1671; mais la bulle de canonisation ne fut publiée qu'en 1691.

2. « ...in una ricca custodia, tutta d'oro Massiccio, tutta cospersa di diamanti nel tondo, e nel longo dei raggi delle sfere, e sotto il suo rotondo doue comincia il piede euni un grosso diamante quanto l'unghia del mio deto grosso della mano ».

3. Cette évaluation est fort exagérée. Le 5 octobre 1669, sur la proposition du R. P. Supérieur, le chapitre des Théatins de Paris consentait à vendre cinq cents écus « les quatre chandeliers de cristal de roc, la Croix et le Soleil que la glorieuse mémoire de Mgr le Cardinal Mazarin donna... », à la condition que, si dans un délai de trois mois on en offrait un prix supérieur, le premier marché serait annulé (*Délibérations capitulaires, 1643-1673*, Archives nat., LL 1586, p. 240). Le 18 octobre 1669, le tout fut vendu 1400 livres seulement, « ayant eu le malheur que la Croix s'est trouuée rompue » (*Id.*, p. 243). Le 30 décembre 1669, « M^{lle} L'Escot, fille de Monsieur L'Escot, orpheure, demeurant sur le quay des orpheures à l'Enseigne de la Fleur de lys », prèta aux Théatins 1400 livres pour racheter chandeliers, croix et soleil (*Id.*, p. 246). Il s'agit ici, je crois, de la fille de Lescot, un des agents de Mazarin et son orfèvre attiré; elle gérait le commerce de son père, quand il était absent (Comte de Cosnac, *Mazarin et Colbert*, pass.).

Le « Soleil de vermeil orné de diamants monté sur un ange d'argent, le pied de vermeil », mentionné dans la déclaration faite par les Théatins de leurs biens, de leurs charges et de leurs dettes en 1790 (Archives nat., S 4354-4355), était probablement celui qu'avait donné Mazarin.

4. J'ai traduit aussi littéralement que possible tout le passage relatif à la situation des divers membres de la famille royale. Le texte souvent obscur ne permet pas de s'en faire une idée précise.

5. « Colocato nel mezzo il solito inginocchiatoio ». L. veut probablement dire que le prie-Dieu du Roi était placé au milieu de l'église.

cramoisi, ornés de grandes franges et de houppes d'or. A droite, jusqu'à la moitié du carreau du Roi ¹, était posé à terre le carreau de la Reine mère, la Reine régnante se trouvant malade ²; à gauche, entièrement en dehors du carreau du Roi, était celui de la belle Duchesse d'Orléans, femme du frère de Sa Majesté. A la moitié du carreau de la Reine mère était celui de son second fils, le Duc d'Orléans, frère du Roi ³. A la moitié du carreau de la Duchesse d'Orléans, placé de l'autre côté, était celui du Prince de Condé, etc... A l'angle droit du prie-Dieu du Roi était, sur un carreau plus petit que les autres, M. le Cardinal Antoine Barberin, archevêque de Reims, grand aumônier de Sa Majesté Très Chrétienne et neveu du défunt Pape Urbain VIII. Les Ducs, Princes, Barons, et autres personnages de la Cour, tant les dames que les cavaliers, étaient tous sur des carreaux de drap vert épars çà et là sans ordre. Les quatre carreaux des personnes de la famille royale étaient de velours violet, pas aussi grands que les deux carreaux du Roi, mais pourtant garnis de la même broderie et des mêmes houppes d'or. Le tapis placé sous le prie-Dieu et qui couvrait environ une demi-perche du pavé tout autour était pareil.

Je me trouvai bien content, car dans cette église nous étions seulement trois étrangers. En France, les rois sont toujours gardés avec beaucoup de zèle : pense, lecteur, s'ils le sont au milieu de la nuit. Le Roi resta un peu plus d'une heure ; il arriva à l'église au commencement du *Te Deum* avant Laudes, rencontre qui parut préméditée et fut pourtant l'effet du hasard. La messe fut une messe basse dite par le Père Dom Donat Acquaviva, prévôt ⁴. Les musiciens étaient ceux de la chapelle

1. Il a été question dans la phrase précédente de plusieurs carreaux de velours cramoyi. J'ignore lequel L. veut désigner.

2. Voir : p. 128 et note 1, et p. 179 et note 2.

3. Bien que le texte ne le dise pas, ce carreau était probablement en arrière de celui de la Reine mère ; et le carreau du prince de Condé, dont L. va parler, était probablement en arrière du carreau de la Duchesse d'Orléans.

4. D'après le premier registre capitulaire des Théatins (cité p. 203, note 3), le prévôt des Théatins de Paris pendant les années 1664 et 1665 fut Dom Camille Sanseverino. Il a signé toujours dans ce registre, pendant ces deux années : « D. Camillo Sansseuerino Prep^{to} de' Ch^{ei} Reg^{ti} ».

royale, ils jouèrent de beaucoup d'instruments plus qu'ils ne chantèrent.

Me voilà maintenant, lecteur, à la fin du second livre, le plus court de tous¹. Peut-être mon bavardage t'aura-t-il déplu jusqu'ici. Charmé par le doux parfum des beaux lis de France, tu aurais probablement voulu voir le Roi représenté comme un Hercule avec sa massue meurtrière des hydres, et je te l'ai montré filant, la quenouille à la main, à côté de la Déesse de la beauté. Mais console-toi, je vais te le faire voir tel que tu le désires, avec sa victorieuse épée, qui a vaincu plus de monstres que la beauté de Sa Majesté n'a séduit de Vénus.

Le 6 avril 1665².

Ce jour-là eut lieu, dans la plaine de Saint-Denis près Paris, la revue générale qui se fait habituellement tous les trois ans. Dès que parut la lumière, les trompettes sonnèrent par toute la ville pour avertir les Maréchaux, les Ducs, les Pairs de France, les Chevaliers, les Gentilshommes, et tous les soldats, que déjà le premier Monarque de l'Europe avait saisi son bâton de commandement. Trente mille combattants³ environ se réunirent avant le dîner dans cette vaste campagne; les capitaines ayant fait ranger leurs compagnies, on donna les ordres nécessaires pour que le Roi n'eût pas besoin de répéter ses commandements, et qu'il trouvât ses troupes aussi bien exercées qu'obéissantes.

Sa Majesté alla dîner avant l'heure habituelle; mais entraînée par une généreuse ardeur, Elle monta à cheval presque au même instant après avoir pris plus de vin que de nourriture. Elle sortit ensuite de son palais pour aller rejoindre les troupes

1. Les mots « le plus court de tous » manquent dans B.

2. Ce fut non pas le 6, mais le 7, que Louis XIV fit « aux environs de cette ville [Paris], la revue de ses Mousquetaires, et de ses Gardes du Corps, qui se trouvèrent en très bel ordre » (*Gazette de France*, an. 1665, p. 352).

3. « Vingt mille combattants » B.

dont la rumeur guerrière l'invitait à saisir l'épée. A l'arrivée du Roi, elles se divisèrent en quatre corps qui se réunirent en marchant en ordre à sa rencontre ; puis arrivées par une marche rapide au point désigné, elles se divisèrent comme avant, au premier mouvement du bâton de Sa Majesté.

Voici quels étaient les différents corps de cette grande armée, et leur nombre. La première partie de la Garde du Roi se composait de deux cents Suisses ¹ de taille gigantesque, vêtus de ratine rouge et bleue avec un passement garni de houppes de soie et d'argent. Ils avaient pour coiffure des bonnets de velours noir, semblables à des chapeaux sans ailes, avec de fort beaux panaches blancs, rouges et bleus, et, leurs hallebardes à la main, comme d'habitude, ils marchaient au son des tambours et des fifres. Après les Suisses venaient les Grands Mousquetaires au nombre de cinq cents ², bien montés sur de beaux chevaux presque tous blancs ou pommelés. Ils portaient des casaques de drap bleu brodées d'une tresse d'argent formant sur le dos et la poitrine deux croix entourées de rayons brodés en or et le chiffre du Roi ; ces croix ont à peu près la forme de celles des chevaliers de Malte. Leurs casaques, garnies et doublées de la ratine dont j'ai parlé, couvraient de fort beaux justaucorps de camelot bleu garnis de broderie d'argent. Les housses de leurs chevaux étaient couleur zinzolin avec quatre soleils brodés en argent aux quatre coins, parce que le Roi a pour devise un soleil avec la légende : « *Ubiq̄ue solus* ³ ». Ils avaient à leurs chapeaux de fort beaux panaches.

Leurs compagnons, les Petits Mousquetaires, en même nombre que les grands ⁴, montaient des chevaux moreaux, avec

1. L. veut dire : les Cent-Suisses (Voir : *L'Etat de la France*, an. 1665, t. I, p. 179 et suiv.).

2. Les Grands Mousquetaires étaient trois cents (*L'Etat de la France*, an. 1665, t. I, p. 223).

3. Ce mot de la devise de Louis XIV n'est, à ma connaissance, cité que par L.

4. Les Petits Mousquetaires étaient trois cents (*L'Etat de la France*, an. 1665, t. I, p. 227).

des housses comme les Grands Mousquetaires ; mais ils ne portaient point la double tresse d'argent, et leurs vêtements de dessous étaient simplement de droguet. Les housses de leurs chevaux étaient bleues avec un L couronné d'or. Ils avaient aussi de forts beaux panaches ; leurs mousquets, brillants comme ceux des Grands Mousquetaires, ressemblaient à nos arquebuses pour la chasse aux oiseaux d'eau ¹. Nul ne peut s'enrôler dans les Mousquetaires s'il n'est gentilhomme, et la rivalité qui existe entre les Grands et les Petits Mousquetaires est cause que l'on voit toujours parmi eux des modes nouvelles et des habits d'une richesse extravagante ². Le Roi donne maintenant la préférence aux Petits Mousquetaires, peut-être parce qu'ils ont pour chef M. Colbert, frère du grand Colbert ³ favori du Roi et occupant presque le même poste que le Cardinal Mazarin et M. Fouquet.

Je comptai ensuite cent vingt compagnies, chacune de quatre-vingts soldats portant l'habit uniforme de drap gris brun, et trente autres compagnies, dont une moitié était habillée de rouge et l'autre de bleu, et dont les soldats avaient au cou une cravate de taffetas noir avec des broderies d'argent. Ces cent cinquante compagnies étaient partie à pied et partie à cheval avec des carabines, des pistolets, des mousquets et des piques. Environ deux mille cavaliers, se divisant en quatre escadrons, entourèrent l'escadron du Roi formé des personnes que le Roi aime le mieux et de la première noblesse du royaume qui assistait à cette fête. Parmi les quinze cents personnes à peu près, dont il se composait, on me

1. « ...con i loro moschetti, nella forma de' nostri archibugi da ualle... ». Les *archibugi da valle* étaient de longues arquebuses dont on se servait pour la chasse aux oiseaux d'eau. Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Bacchi della Lega.

2. L. observe que même les personnes de la plus grande qualité devaient servir comme simples mousquetaires avant d'obtenir un commandement. « J'en ai, dit-il, vu environ six à la Cour, qui n'avaient, je crois, pas dix ans » (Introduction B, ch. V, f° 18 r°).

3. Édouard-François Colbert, comte de Maulévrier, capitaine-lieutenant de la deuxième compagnie de mousquetaires en 1665, mort en 1693.

montra vingt-deux Ducs ¹. Je ne saurais décrire la grande beauté des chevaux, la magnificence des costumes et des housses : pensez seulement que c'est la première fête du royaume après le sacre. Quand parut le Roi, portant au chapeau un très beau panache couleur feu, j'observai que tous ceux qui avaient un panache de même couleur l'enlevèrent pour qu'on pût reconnaître Sa Majesté du plus loin possible, partout où Elle allait.

L'armée rangée par compagnies, on publia aux quatre coins une défense d'avoir sur soi des balles, des clous ou toute autre chose pouvant entrer dans le canon d'une arquebuse, de se battre, d'essayer de frapper quelqu'un de son épée ou d'une autre arme, et bien d'autres défenses encore, le tout sous peine de la vie, et sans aucun répit, ne fût-ce que d'une heure.

Vous savez déjà que le Roi avait autour de son chapeau un grand panache couleur feu, monté probablement sur un corps de cuivre et formant de gros bouillons. Peut-être serez-vous curieux de connaître son costume. Sa chevelure naturelle ² était retenue par deux rubans très larges couleur feu comme son panache; il avait un collet de point de Venise sur un autre collet fait d'une plaque d'or exactement de la même forme que ceux des piquiers ³. Son justaucorps de moire de soie bleu clair était recouvert de tant de broderie d'or et d'argent qu'on en distinguait mal la couleur. Il portait par-dessous un vêtement long de brocart d'or à la polonaise, fermé par de larges galons d'or tout garnis de gros diamants. Pour faire voir ce vêtement, le justaucorps était déboutonné et ses

1. « ...vingt-deux Ducs ayant le titre d'Altesse, douze Pairs de France, et cinquante cavaliers du sang royal » P. J'ignore ce que L. entend par ces vingt-deux Ducs ayant le titre d'Altesse et ces cinquante cavaliers du sang royal.

2. La mode était alors de porter perruque, mais Louis XIV ne suivit cette mode que plus tard.

3. Ce « collet fait d'une plaque d'or » était, je pense, le hausse-col du Roi. Le hausse-col couvrait alors les épaules et le haut de la poitrine. Les piquiers avaient conservé la cuirasse alors abandonnée par presque toute l'infanterie, et probablement le hausse-col (Voir : Jules Quicherat, *Histoire du costume en France*, pp. 430 et 541).

pans relevés à l'aide de boutons et de ganses. Deux lis d'or, sur les pointes desquels deux gros diamants brillaient comme deux étoiles, fermaient son ceinturon exactement pareil aux ceinturons à l'antique. Il avait un haut-de-chausses de droguet à la wallonne, des jarretières faites d'un large ruban couleur feu couvert d'une grande broderie d'or, des bas d'étain couleur tabac, et des souliers en veau d'Angleterre de même couleur que les bas, garnis de très jolis petits éperons violets d'acier émaillé et fermés par des boucles d'or incrustées de petits diamants ¹. Il tenait un bâton noir assez mince et assez court, tordu comme deux serpents entrelacés, fait d'un bois de la Chine assez solide, me dit-on, pour résister aux plus grands coups de hache et cependant souple comme une baleine. Le Cardinal Mazarin en fit présent au Roi quand celui-ci, après sa majorité, passa la revue générale pour la première fois ², en même temps que de la petite épée que Sa Majesté portait au côté. Ce bâton est, comme vous pensez, d'une valeur inestimable.

1. « Forse, ô Lettore, haurai curiosità di saper il restante dell' habito del Rè, già che haurai inteso, che il capello era circondato da una gran pennacchiera color di fuoco tirata à gran gonfietti, m'imagino, sù i rami; hauea la sua chioma naturale rafrenata da due nastri larghi assai del medesimo colore; il colaro di punto di Venezia, sotto del quale ne n'era un'altro di lastra d'oro, nella forma appunto di quelli, che portano i picchieri. Il Giustacore era di morra di seta di colore turchino chiaro, mà però così coperto di ricamo d'oro, e d'argento, che poco si distingueua il colore. Sotto di questo haueua una zimarra di broccato d'oro alla Polacca serrata con grossi galoni d'oro tutti incastrati di grossi diamanti, per far apparire la quale non era abbottonato il Giustacuore, et era nelle punte rouesciato allo insù, trattenutoui da alcune magliette e bottoni serrati. Haueua una cintura, come appunto erano i Coreggini all' antica, che si serraua con due gigli d'oro, sù la punta de' quali risplendeano come due Stelle due grossi Diamanti. Le calze di sotto erano di Droghetto formate alla ualona : le rose delle gambe d'una larga bindella di color di fuoco, coperta d'un gran merletto d'oro; e le calzette erano di sotil stame color di tabacco; come altresì le scarpe di uitello d'Inghilterra; sopra delle quali stauano ben applicati duo bellissimo speronzini d'acciaio coperti di color violetto; e le scarpe ueniuanò serrate da fibbie d'oro, incastrate con diamantini ». B. donne « smaltati » au lieu de « coperti », et la fin de la dernière phrase y manque à partir des mots « e le scarpe ».

2. La fin de la phrase depuis les mots « en même temps » manque dans B.

Sa Majesté monta d'abord un cheval blanc pommelé d'une taille extraordinaire. La selle était couleur rose sèche vive, toute brodée d'or et ornée de pierreries, la housse pareille, les étriers d'argent doré. Toutes les fois que Sa Majesté mettait pied à terre, elle changeait ensuite de cheval, et tous ces coursiers, joyeux et fiers de porter le Roi, ne faisaient que courir et danser.

Pour décrire si minutieusement, lecteur, ton Roi que tu aimes tant, je faillis recevoir un bon coup sur la tête, car insatiable de le voir et de bien l'observer, je m'avançai tellement, qu'en passant le cheval de Sa Majesté faillit mettre son pied sur le mien ¹. Je ne m'arrêtai pas pour cela : au contraire, devenu plus hardi et allant dans mon enthousiasme jusqu'à envier le sort des chevaux qui portaient le Roi, je me tins presque toujours près de lui en courant çà et là comme un fou ². Les quatre sergents qui, le bâton à la main, couraient tout autour du Roi pour écarter la foule ³, frappaient comme des sourds, et l'un d'eux, qui leva son bâton pour me donner un coup sur la tête, me dit : « Remercie Dieu d'être prêtre, autrement je voudrais te montrer ce que c'est que de t'approcher si près de notre Roi. »

C'est maintenant qu'il me faudrait avoir quelque pratique de l'art militaire pour décrire le bel ordre et les évolutions de cette grande armée, qu'on voyait tour à tour battre en retraite, simuler la fuite, se diviser en plusieurs colonnes, se réunir en formant une ligne ondoiyante, un cercle ou un demi-cercle, se masser tout entière, s'allonger en files, se séparer en plusieurs corps et faire d'autre mouvements comme ceux-là. L'infanterie serrait ses rangs pour rompre l'élan de la cavalerie, chargeait à l'arme blanche, reprenait ses premières positions avec le mousquet, attaquait un simulacre de forteresse, et

1. « ...qu'en passant il [le Roi] me toucha presque du pied » B.

2. Le passage suivant depuis « Les quatre sergents » jusqu'à « notre Roi » manque dans B.

3. Voir : p. 125 et note 5.

quand on formait les batteries, se séparait en longues files avec des intervalles assez larges pour permettre de tirer aux pièces de l'armée ennemie placée par derrière ¹. On exécuta encore d'autres manœuvres du même genre. Ce spectacle devait enchanter les gens versés dans l'art militaire, et leur faire dire que ce jour était le plus heureux de leur vie. Je l'ai bien dit, moi qui ne m'y entends pas. Dans mon enfance je cultivais des goûts pareils, et je composais des armées enfantines avec des roseaux et des bâtons. Mais quand il fut temps de les changer pour de vrais soldats, je ne montai à cheval que dans les écoles, sur les épaules de mes camarades ², pour n'avoir pas appris ma leçon par cœur ou avoir très mal fait mon latin. Mon sort ayant été ensuite de manier le bréviaire ³, il faut m'excuser, si en parlant de choses militaires, j'ai dit force sottises. Ce soir-là, à la vérité, je ne me couchai pas sans avoir marqué dans mon livret tout ce que j'avais vu; mais en écrivant maintenant, je m'aperçois que je n'ai pas corrigé plusieurs petites choses dites deux fois, bien que sous des formes différentes. Excusez-moi donc, si j'ai raconté confusément cette solennité guerrière, dont la description mériterait de remplir plusieurs feuillets ⁴.

Tout m'oblige donc à me taire, mais surtout mon ignorance. Je ne sais où elle s'est cachée jusqu'ici pour se laisser voir seulement à la fin de ce deuxième livre; car, si elle s'était présentée devant moi auparavant, je me serais décidé, je l'avoue, à me faire prendre par mes patrons pour un humble désobéissant plutôt que pour un écrivain téméraire. Quelle confusion, quel style disparate, que de mots impropres tu auras trouvés, mon

1. Depuis « On exécuta » jusqu'à « plusieurs feuillets », le texte B est beaucoup moins développé.

2. Pour recevoir le fouet. C'était l'usage en Italie de faire lever de cette manière l'enfant qu'on voulait fesser; on appelait cela *dar un cavallo*.

3. « Mais comme, dès mes premières années, on m'a mis un bréviaire entre les mains... » B.

4. Dans B, le second livre se termine aux mots « plusieurs feuillets ». La fin y est indiquée par les mots suivants écrits à la ligne : « Il Fine del 2° Libro ».

cher lecteur. Mais qu'y faire? Si les savants écrivaient seuls, les ignorants ne pourraient participer à ce bien suprême que l'occupation apporte à l'âme. C'est à force de travailler que beaucoup d'ignorants ont cessé de l'être. L'occupation doit être vertueuse pour être utile, pourrait-on me dire; mais si l'on n'a point assez de vertu pour employer son temps au bien, il vaut mieux le passer à des choses indifférentes comme celles-ci pour éviter de se perdre en suivant le mal. Allons! plus de bavardages, plus d'excuses. Travaillons, afin de ne point offenser Dieu en restant oisifs, car peut-être nous accordera-t-il assez de grâces et de lumières pour travailler uniquement à sa gloire. Amen ¹.

1. Le second livre se termine ici dans P. La fin y est indiquée par le mot « Fine » à la ligne.

VI. — DE PARIS A LYON ET A GENÈVE¹

Le 8 mai 1665, jour de l'Archange Saint Michel.

Je me résous, bien malgré moi, à t'abandonner, ô Paris ! Pardonne-moi, Ame du monde², car l'ordre paternel m'y contraint. Reçois donc une dernière fois le tribut de mon respect, et permets-moi de dire que tu es ce magnifique séjour des rois de France, qui par la majesté de ses édifices, l'abondance de ses richesses, la multitude presque innombrable de ses habitants, n'a rien à envier à la Ville appelée la première de l'univers, et qui (si j'ose m'exprimer ainsi) l'est de nom plutôt que de fait. Le bonheur suprême consiste à vivre, comme on vit à Paris, avec des mœurs innocentes, des désirs modérés, toujours en présence de beautés admirables, toujours au sein des amours. Crois bien, lecteur, que les descriptions des Iles Fortunées que tu auras parfois entendues, fabuleuses imaginations des poètes ou mensongères relations des voyageurs, n'ont rien de commun avec celle que je pourrais te faire de ce pays admirable entre tous. Car je ne manquerais point à la vérité en disant qu'on y voit encore régner la félicité de l'âge d'or et l'heureuse liberté des premiers temps du monde. Il sera difficile, je le sais, de te persuader que Rome puisse avoir une rivale. A

1. Dans le texte, le troisième livre a pour titre : « Retour en Italie, avec les Excellentissimes Seigneurs les Marquis Prosper Gonzague, Louis, son neveu, le Comte Anguiscola, l'Abbé Vigarani, et d'autres de leur suite ». — Sur l'itinéraire suivi par L. de Paris à Lyon, voir : *Un voyage du Pont-Saint-Esprit à Paris*, introduction et ff^{os} 3 v^o et 4 r^o.

2. « Compaticimi, ô Anima del Mondo... ».

la vérité, si l'on considère seulement l'extérieur et ce qui frappe d'abord la vue, Paris ne peut aucunement soutenir la comparaison. Palais immenses et d'une architecture parfaite, temples tout brillants d'or et de pierres précieuses, amphithéâtres dont les ruines respirent encore la majesté, souvenirs superbes de triomphes infinis, pyramides s'élevant jusqu'aux sphères célestes, fontaines jaillissant à chaque pas, jardins où le luxe et la magnificence se sont efforcés d'atteindre leur dernières limites : voilà les ornements de Rome. Mais combien leur éclat est terni par l'envie, la méchanceté, la ruse, qui commandent dans cette ville si pleine de merveilles ! Sois sûr, lecteur, que Paris, lui aussi, a ses plaisirs et plus beaux et plus vifs. Pour embellir Rome, l'Art a voulu surpasser les créations de la Nature et peut-être y a-t-il réussi. Mais à Paris, la Nature, pour se venger des injures qu'elle reçoit ailleurs de l'Art, produit des merveilles que son rival peut bien imiter de loin, mais non pas égaler, car Phidias et Praxitèle, avec leurs fameux ciseaux, ne réussirent jamais à créer ces figures qu'elle fait à chaque instant voir dans cette ville.

Retiens ton essor, ô ma plume, modère ton vol audacieux : tu pourras difficilement t'élever à la hauteur de tant de merveilles et t'abaisser ensuite aux misérables récits qui vont suivre. Toujours curieux de nouveauté, le lecteur veut me voir quitter ce rivage, et m'entendre parler de mes affaires avec simplicité sans tant de comparaisons et de pensées brillantes, car lorsqu'il veut se régaler de ces belles choses-là, il prend les romans, ou les *Héroïnes sacrées* d'Ercolani ¹. Je vais donc écrire désormais comme un pauvre voyageur, et non plus comme un amateur de belles-lettres.

Dès le point du jour, j'allai dire la messe chez les Pères Théatins. En offrant le saint sacrifice au miséricordieux

1. « ... alle Sacre Eroïne dell' Ercolani ». L. veut probablement parler ici de l'ouvrage du Dominicain Jérôme Ercolani, intitulé : *L'eroïne della solitudine sacra*, Bologna, Giuseppe Longhi, 1654, 2 t. in-8 (Voir : Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II. p. 624).

Monarque de l'univers, je le suppliai de protéger mon voyage, et de m'accorder la grâce de rentrer dans ma patrie sans l'avoir offensé. Pleins de bienveillance pour moi, ces bons Pères m'avaient permis de célébrer toujours chez eux pendant mon long séjour à Paris et même procuré des messes ¹. Persuadé que le Seigneur ne laisserait pas cette grande charité sans récompense, je les priai de m'assister de leurs oraisons.

De retour à la maison, je ne pus retenir mes larmes en demandant pardon au Seigneur Dominique-Marie Odofredi de ma négligence et de mon incapacité, qui m'avaient empêché de le servir suivant son mérite. Il m'accompagna jusqu'à la barque ², où je restai confus en voyant que j'avais fait attendre les Excellentissimes Seigneurs les Marquis Louis et Prosper Gonzague ³ et les Illustrissimes Seigneurs le Comte Jean-Baptiste Anguiscola ⁴ et l'Abbé Louis Vigarani. En comptant leurs quatre valets, une demoiselle ⁵ que les Marquis conduisaient à la Sérénissime Duchesse de Mantoue leur cousine, moi et Filippini, marchand de chiens, notre conducteur, nous

1. Voir p. 196.

2. Le 8 mai 1665 était un vendredi, jour auquel partait chaque semaine le coche d'eau de Paris pour Auxerre (*Liste des courriers, postes, messagers, cochers, carrosses, voituriers et roulliers de France*, Paris, chez Jean Promé, 1665, broch. in-4, p. 1).

3. Les Gonzague de la branche des marquis de Luzzara dont parle L. sont probablement Prosper, né le 12 mars 1607, mort en 1675, et Louis, né le 2 novembre 1640 (Pompeo Litta, *Famiglie celebri italiane*, Milano, 1819, in-8°, au nom *Gonzaga*).

4. Le comte Anguiscola était, dit L., « plutôt un ange qu'un cavalier » (10 juin 1665). — Dans les manuscrits, ce nom est presque toujours écrit *Anguiscola*, quelquefois *Anguisola* ou *Anguissola*.

5. « ...una Damigella ». L. donne certainement ici et peut-être p. 18 à ce mot le sens habituel au xvii^e siècle (Voir p. 178, note 1). La *demoiselle* était alors une espèce de dame de compagnie (Note de Monmerqué et Paulin Paris sur les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, t. VI, p. 370. — Cf. Ch.-L. Livet, *Lexique de la langue de Molière*, Paris, 1895, 3 t. in-8, t. III, au mot *Suivante*; et Albert Babeau, *Les artisans et les domestiques d'autrefois*, Paris, 1886, in-8, pass.). La Duchesse de Mantoue, qui apprenait le français, le parlait avec la jeune fille dont L. parle ici (L., à la date du 11 juin 1665). A Florence, vers 1670, on appelait *damigella* une jeune fille qui accompagnait les dames titrées dans leur carrosse (Tommaso Rinuccini, *Le usanze fiorentine del secolo XVII^e*, Firenze, 1863, in-8, p. 14). — Voir la table au mot *Demoiselle*.

étions onze en tout. Filipponi devait nous mener jusqu'à Luzzara ¹, bourg du fief du Seigneur Marquis Prosper, à une demi-journée de Reggio, pour dix pistoles par tête et vingt-quatre pistoles pour les quatre valets, sans que nous eussions aucune autre dépense à faire, conditions qui furent aussitôt jugées avantageuses pour tout le monde. Ces Messieurs regretèrent seulement que Filipponi ne prît pas la route qu'il connaissait si bien pour l'avoir suivie tant de fois ², mais lui, comptant moins dépenser, se dirigea d'un autre côté. Pour moi, toujours curieux de voir du nouveau, je fus ravi. Après avoir devant tout le monde embrassé une dernière fois en pleurant les Seigneurs Odofredi et Fioravanti, je les laissai sur le bord de la Seine ³. Mes nouveaux compagnons n'étaient pas près de me voir le rire sur les lèvres.

Immédiatement avant le départ, le Seigneur Marquis Prosper, homme de soixante-dix ans plein d'expérience et notre aîné, nous réunit tous à l'écart dans un coin de la barque. Il nous donna les avis nécessaires pour accomplir heureusement notre voyage dans une paix et une concorde mutuelle, et pour échapper aux dangers qu'on rencontre surtout dans les barques de louage parmi la foule des voyageurs ⁴. Bien qu'il ne soit guère prudent de donner les brebis à garder au loup, il me confia Mademoiselle Catau (c'est-à-dire Catherine ⁵), fille de plus de vingt ans qui avait tout d'une Française, sauf la

1. Ce nom est toujours écrit « Lucerra » ou « Lucerre » dans B et P. — Luzzara. Italie, province de Reggio d'Emilie.

2. Celle du Mont Cenis (Voir p. 8).

3. Depuis « et Filipponi, marchand de chiens » jusqu'à « sur le bord de la Seine » B donne un texte différent où Filipponi et Fioravanti ne sont point nommés et d'après lequel les voyageurs se trouvaient au nombre de dix. — Dans B, il n'est point question de Filipponi avant l'arrivée des Marquis Gonzague et de leur suite à la frontière milanaise, le 28 mai 1665.

4. On peut voir la curieuse énumération des voyageurs d'un coche d'eau allant de Paris à Auxerre dans la *Relation divertissante d'un voyage fait en Provence*, pp. 4 et suiv.

5. On trouve dans les manuscrits (14 juin 1665) la traduction d'une lettre adressée par Catherine à L. et datée de Mantoue, le 11 juin 1665. Dans la traduction, cette lettre est signée « Catterina d'Arnestot ».

beauté. Comme j'étais prêtre et disais la messe tous les jours, il crut devoir m'imposer cette charge. Je m'en excusai quelque peu et j'aurais peut-être réussi à m'en délivrer; mais je craignis de manquer sitôt à l'obéissance jurée par nous tous au Marquis Prosper notre chef, et Catherine ne me sembla point un objet capable de s'emparer de mon cœur. Mon inexpérience en pareille matière me fit donc accepter volontiers.

On nous avait avertis hier de nous trouver à la barque au lever du soleil, car elle partirait aussitôt après; mais le soleil éclairait le monde depuis environ trois heures quand elle quitta le rivage. Nous perdîmes alors Paris de vue. En jetant les yeux sous le vaste toit du bateau, il me sembla voir les restes mourants des Troyens fugitifs ¹. Parmi les cris des enfants et des femmes et le désordre de tous ces gens entassés qui se disputaient un pouce d'espace, je croyais passer le Styx sur la funeste barque de Caron pour me rendre aux Champs Élysées. Assis avec mes compagnons sur des ballots de marchandises comme sur un trône, et voyant de là jouer cent comédies à la fois, j'eus grand peine à terminer mon bréviaire.

Après quatre lieues, nous descendîmes à Châtillon ² pour dîner. Ce bourg est dans une situation charmante; on découvre de là sur les collines d'alentour divers points de vue qui, au lieu d'être décrits par ma plume, mériteraient plutôt d'être peints. Je commençai à reprendre un peu de gaieté en voyant avec quelle prévoyance et quel bel ordre le Seigneur Marquis Prosper nous fit préparer à dîner. Avant de nous mettre à table, il me nomma chapelain de la compagnie et voulut que le bénédicité fût dit par moi. Le dîner servi avec un véritable luxe ne nous coûta pas bien cher par tête; car nous étions sept à table, le service était fait par les quatre valets qui mangèrent nos restes, et le Seigneur Marquis leur fit payer moitié prix à eux-mêmes. Nous ne mangions pas à table

1. *Énéide*, II, vers 796 et suiv.

2. Seine-et-Oise, commune de Viry-Châtillon, arr. de Corbeil, canton de Longjumeau.

d'hôte; avant de rien faire servir, le Marquis Prosper convenait du prix : aussi tout en mangeant bien, nous n'avions point de contestations avec les hôtes, et notre dépense s'élevait rarement à un teston par tête.

Après trois autres lieues, nous arrivâmes au Coudray ¹ où le souper fut meilleur encore. Mais la nuit ne fut pas si bonne, car la troupe maudite de toutes ces femmes de la barque vint se loger près de nous et alluma un grand feu. La chaleur et le vin les enivrèrent et, comme tu penses, lecteur, nous ne pûmes dormir. Les bateliers nous laissèrent au lit quatre heures au plus, et nous appelèrent, je crois, avant minuit pour nous faire embarquer ². En voulant entrer dans la barque, trois de ces femelles ivres tombèrent à l'eau, et ce fut un curieux spectacle ridicule et pitoyable à la fois que de les voir, le visage tout en feu, rouler les yeux, pleurer et crier à l'aide; mais personne ne semblait touché de toutes ces contorsions que leur faisaient faire la chaleur du vin et le froid de l'eau. Les bateliers, par intérêt plutôt que par charité, les saisirent par leurs vêtements avec des crocs de fer et les tirèrent sur le rivage. Sitôt rentrées dans la barque, elles oublièrent le danger passé et commencèrent à se prendre aux cheveux et à se battre en s'accusant mutuellement de leur chute. Elles avaient pourtant fini par se faire, quand un quidam, éteignant la lumière au milieu du bateau en faisant mine de vouloir la moucher, essaya de couper la bourse d'un nigaud, son voisin. Mais il manqua son coup; l'autre, qui par bonheur avait les mains dans ses poches, sentit la main du filou s'y glisser et cria au voleur. La lumière apportée aussitôt du dehors découvrit

1. « Cudrô ». Seine-et-Oise, commune du Coudray-Monceaux, arr. et canton de Corbeil.

2. « Condré, première couchée et bien mauvaise... On entant crier par les bateliers grand matin : « Au bateau! au bateau! » à gorge desployée, et faut estre dans le bateau, où l'on vous y conduit avec flembeaux et lumières deux heures avant le jour, mesme aux grands jours, c'est-à-dire qu'il y faut estre environ 2 ou 3 heures après minuit » (*Un voyage du Pont-Saint-Esprit à Paris*, f° 7 v°).

le coupable à tout le monde. Il voulait faire le méchant avec son épée, mais le vacarme cessa bien vite, car on jeta brutalement le larron hors de la cabane, où il resta à l'air sans pouvoir rentrer. Il nous fut possible de dormir quelques instants, étendus tant bien que mal sur les ballots de marchandises.

Nous fîmes ce jour-là huit lieues, valant vingt-quatre milles.

Le 9 mai.

Malgré cette position incommode, un repos de plusieurs heures me fit grand plaisir. Catherine ne put fermer l'œil, mais en me voyant dormir, elle fut, me dit-elle, aussi heureuse que moi. Mes compagnons se mirent à jouer, et moi à dire mon bréviaire. Mes heures terminées, j'eus le temps de causer un peu avec Catherine et de lui demander ce que je devais faire pour bien la servir, en la suppliant d'user en cette occasion de toute la liberté permise par les usages du pays. Elle m'expliqua tout ce que je désirais savoir, si sincèrement qu'elle ne me dissimula même pas une infirmité à laquelle je ne croyais pas les femmes sujettes ¹. Cette infirmité lui rendait nécessaires plusieurs choses dès notre arrivée à l'hôtellerie, et pour les lui procurer, je résolus de faire tout mon possible. Afin d'éviter une fluxion qui lui tombait sur les yeux, elle avait en outre un cautère à un bras. Comme j'ai l'odorat fort délicat, c'en était assez pour me rendre inaccessible à toute tentation. Béni soit le Seigneur! qu'il sait bien défendre dans sa bonté celui qui met en lui sa confiance! J'avais toujours pensé que seule la beauté pouvait charmer les cœurs, mais je sais maintenant par expérience que les manières gracieuses et la familiarité d'une femme suffisent pour faire passer dans l'esprit

1. Cette infirmité qui obligeait Catherine à des soins d'hygiène spéciaux pouvait être, d'après M. le Dr *** consulté par moi à ce sujet, une hernie inguinale ou des hémorroïdes, affections toutes deux fort rares chez la femme.

d'impures imaginations. La bonté divine les a fait évanouir en me découvrant les imperfections de cette fille qui s'était presque emparée de mon cœur. Dès que le Seigneur Marquis me l'eut confiée, elle sembla vouloir y parvenir en me témoignant le même respect et la même déférence qu'à une mère; mais je veux croire qu'elle n'y a pas songé le moins du monde et que cette vertu solide, qui parmi tant d'autres l'a fait choisir pour demoiselle d'une si grande Duchesse ¹, a seule inspiré sa conduite à mon égard. C'est par malice pure que j'écris ces folies en présence de Catherine elle-même ². Mais racontons notre journée.

Le ciel se fondait tout en eau, et cette pluie bienfaisante à la terre altérée et aux plantes que la sécheresse faisait languir dura jusqu'à sept heures de jour. A huit heures, nous descendîmes à Melun qui, à en juger par l'apparence, fut peut-être autrefois une belle ville fortifiée. Je dis la messe chez les Ursulines ³ avec des ornements sacerdotaux tout blancs. Après la messe le ciel s'éclaircit. Réconfortés par un bon dîner qui dura une grande heure, nous retournâmes à la barque, où l'obstination de gens qui s'étaient emparés de nos places fail-

1. La Duchesse de Mantoue était alors Isabelle-Claire d'Autriche, veuve de Charles III de Gonzague et régente pendant la minorité de son fils. Elle menait une vie des plus scandaleuses, et la phrase de L. pourrait bien être ironique.

2. « Si vraiment, écrivait L. à la date du 2 juin 1665, c'est au jeu, à table, et en voyage que l'on connaît les personnes, je peux dire n'avoir aperçu jusqu'ici dans cette jeune fille que deux légers défauts. Le premier est qu'elle s'affectionne très facilement, et cela pourrait à la Cour mettre son honnêteté en péril. Je ne sais vraiment pourquoi elle s'est prise à m'aimer de tout son cœur, si bien qu'il suffit de lui dire : « Après tant de jours, vous serez à Mantoue et moi à Bologne » pour lui faire venir les larmes aux yeux. Le second est qu'elle fait volontiers la savante en matière de foi, car afin de faire valoir toute sa science, elle pose des questions exactement semblables à celles dont les hérétiques se servent pour confondre à l'improviste les chrétiens. Elle est du reste, m'a dit le Seigneur Marquis, fort habile à manier l'aiguille et à coiffer, on ne peut plus simple en matière de péchés, dévote, sobre, polie, de manières gracieuses. Elle a encore bien d'autres qualités, mais tout 'ce que j'en pourrais dire serait toujours inférieur à ses mérites ».

3. Leur couvent, situé dans le quartier Saint-Ambroise, est aujourd'hui transformé en caserne de cavalerie.

lit dissiper la bonne humeur inspirée par le beau temps au Seigneur Marquis et à mes compagnons. J'admire l'extraordinaire patience de ce généreux cavalier. Ayant servi plusieurs années Sa Majesté Très Chrétienne à la guerre, en qualité de Colonel général ¹, il savait commander, et il apaisa ce tumulte avec un grand calme en abaissant les superbes et en élevant les humbles. Mais la vue de ces délicieuses campagnes en fleurs qui couronnent la Seine suffisait à dissiper tous nos ennuis ; tout le monde sortit de la cabane pour aller sur le toit de la barque ou sur la poupe, et nous commençâmes à chanter en admirant la beauté du ciel qui donnait à la campagne un si riant aspect.

Après avoir à l'aide du vent et du courant fait dix-huit lieues valant cinquante-quatre de nos milles, nous entrâmes sur le tard dans la ville de Montereau ². Un épais rideau de nuages amassés par le vent couvrait le ciel et rendait la nuit si obscure que je ne pus rien distinguer. Il n'y eut pas assez de lits pour nous, et par malheur je ne fus pas seul dans le mien. Je n'en avais pas l'habitude, et le Seigneur Abbé Louis Vigarani, qui m'aimait beaucoup depuis que nous avons parlé ensemble au Roi dans le jardin de Saint-Germain ³, voulut à toute force me conter la longue histoire de sa vie et de ses amours. Aussi je ne pus guère dormir.

Le Seigneur Abbé pouvait dire que ses bonnes fortunes étaient cause de son retour en Italie. Dans les cours la vertu se trouve exposée à bien des périls, cela n'est que trop vrai. Si une jeune fille en sort telle qu'elle y entra, elle le doit à la protection du ciel, car il lui faudrait vraiment une vertu sur-humaine pour rester insensible dans le séjour des amours aux adorations de la noblesse et de ces pages charmants, surtout

1. « ...in Vfflitio di gran Colonello ». Je n'ai trouvé nulle part ce Marquis Prosper Gonzague cité parmi les officiers généraux de Louis XIV. Voir la table au mot *Gonzague* (*Prosper*).

2. Seine-et-Marne, arr. de Fontainebleau, chef-lieu de canton.

3. Voir pp. 172 et suiv.

quand le maître donne lui-même le mauvais exemple. Le Seigneur Abbé est un jeune homme ¹ de belle prestance, trapu et de taille ordinaire, avec un teint vif et des yeux spirituels. Une Princesse veuve le poursuivit d'un amour d'autant plus ardent qu'elle était plus avancée en âge. Des appartements qu'elle occupait, elle pouvait, quand les fenêtres du Seigneur Abbé se trouvaient ouvertes, le regarder jusque dans son lit. Elle s'éprit pour lui d'une telle passion qu'elle résolut de jouer le rôle d'un amant et de le séduire par des lettres et des présents. Elle réussit sans beaucoup de peine, car une femme de sa qualité, dans une situation si haute, et fort aimée de la Reine, n'avait qu'à commander. Son amant n'osant lui donner de rendez-vous ailleurs que chez lui, où, en cas de surprise, il pouvait toujours dire qu'elle lui avait fait violence, cette femme adroite imagina une ruse vraiment ingénieuse. Elle conseilla au Seigneur Abbé de se procurer (chose facile à Paris) un laquais de la même taille qu'elle et même lui ressemblant un peu s'il était possible : vêtue comme ce laquais, elle pourrait descendre dans le corridor sans être reconnue de loin. Un jour que je soupais avec le Seigneur Abbé, elle vint par hasard ; malgré ses efforts pour me tromper, je fus aussi fin qu'elle et m'aperçus aussitôt que c'était une femme, mais sans reconnaître en elle cette grande dame. Sitôt entrée, elle prit une lumière et se retira dans la chambre à coucher. Son amant se leva de table et l'engagea vainement à venir manger avec nous après avoir changé de vêtements ; il eut beau l'assurer de mon silence et lui dire que j'étais étranger, et depuis peu de mois à Paris, tout fut inutile ². Il voulait doubler son plaisir en me le faisant partager. J'aurais pu me vanter ensuite d'avoir été assis à la même table qu'une princesse du sang royal de Bourbon. Je crois pourtant qu'il ne m'aurait pas fait cette confiance sur l'heure, car en pareille matière on n'est

1. « ... giouinotto ... ». — Cf. p. 169, note 2.

2. Le passage suivant depuis « Il voulait doubler » jusqu'à « jamais assez secret » manque dans B.

jamais assez secret. Le Seigneur Abbé se remit à table; elle se déshabilla, se coucha, et je ne la revis plus. Autant que j'en pus juger dans l'instant où elle passa, c'était une grande et belle femme, plus fraîche à quarante-cinq ans que d'autres à trente. Vue par derrière et déguisée, elle ressemblait à s'y méprendre au laquais du Seigneur Abbé; elle était grande comme lui, avec la même taille ramassée et les mêmes cheveux. Le souper fini, je pris congé aussitôt, car le moindre moment valait un trésor pour les deux amants. Hier soir, en causant avec moi, le Seigneur Abbé me dit qui était cette dame à cause de laquelle il avait jugé prudent de quitter Paris. Des secrets de cette nature finissent généralement par se découvrir, et ç'aurait été un grand malheur pour lui et pour son frère dans les appartements duquel les amants se donnaient leurs rendez-vous.

Nous fîmes ce jour-là dix-huit lieues.

Le 10 mai.

Les bateliers nous ayant cette fois laissés reposer plus longtemps, je me levai seulement à quatre heures pour me rendre à la barque. On y demandait en ce moment même aux passagers les bulletins de santé et les copies de l'accord conclu à Paris avec le principal maître du bateau; beaucoup n'en avaient pas et furent exclus de la cabane. Cela nous mit fort à notre aise, et nous prîmes notre place habituelle sur les ballots de laine et de coton filé. Catherine ¹ m'y conta une histoire qui me contraria un peu. La modestie devrait me la faire passer sous silence, mais comme je suppose que cette relation ne tombera pas dans les mains de personnes scrupuleuses, je vais la rapporter avec toute la réserve possible.

Sitôt arrivé dans une hôtellerie, j'avais coutume d'appeler l'hôtesse et de remettre Catherine à sa garde, pour qu'elle pen-

1. « Agnès » P.

sât à donner à la jeune fille tout ce qu'il lui fallait, et que, si c'était le soir, elle la fit coucher avec elle, avec ses filles ou quelque autre personne de confiance. Pour l'y obliger, je lui donnais toujours quelque argent, que Catherine elle-même, voulant épargner cette dépense au Seigneur Marquis, m'avait remis en cachette de lui. Elle était fort libérale, qualité peu ordinaire aux femmes, et, autant que je pus voir, mieux pourvue de pistoles que je n'aurais cru ¹. Hier au soir, l'hôtesse parut très contente de l'avoir à coucher avec elle pour en éloigner son mari. Peut-être, suivant l'habitude de ces vilaines gens, avait-elle donné rendez-vous au garçon d'écurie ou à quelque autre maraud de cette espèce. Catherine me conta donc que l'hôtesse l'ayant abandonnée au plus fort de son sommeil, l'hôte, retenu jusqu'à ce moment par quelque embarras ou bien soupçonnant sa femme, entra dans la chambre. Trouvant Catherine toute seule, il pouvait l'importuner, ne fût-ce que par ses paroles; mais le voyant paraître avec de la lumière et ne le reconnaissant pas, elle poussa des cris qui firent accourir bien du monde et l'hôtesse elle-même. Celle-ci, qui probablement avait déjà fini de jouer quelque tour à son cornard d'époux ², s'excusa tant bien que mal de s'être levée en disant avoir entendu des gens dans la maison; puis elle chanta pouille à son mari, qui, suivant elle, était sans doute allé trouver les servantes. Le pauvre homme se retira tout confus, l'hôtesse s'en retourna bientôt après reprendre peut-être ses occupations, et Catherine restée seule ne put reposer de peur d'un nouvel incident.

1. « Pour me témoigner son affection, Catherine m'avait plusieurs fois offert, écrit L. à la date du 9 juin 1665, certaine bourse pleine de pistoles qu'elle portait secrètement sur soi ».

2. « ...e fin la stessa Padrona, (che doueva hauer di già impastato L'elettuario à Martino)... ». D'après les renseignements que je dois à l'obligeance de M. Ungarelli, *impastare l'elettuario* serait une modification de l'expression *preparare l'elettuario* qui signifie : préparer une tromperie, et suivant une tradition populaire à Bologne, les maris trompés ont pour patron saint Martin. Le dictionnaire de Veneroni et Neretti traduit ainsi *Martino* : « Martin, nom d'homme. Item le nom d'un âne, d'un bélier, d'un cocu ou Cornard... le cul.

Tu vois, lecteur, qu'on n'a pas tort de dire que les femmes doivent rester à filer chez elles et non voyager. Mais c'est tout le contraire en France, où elles vont faire le commerce et laissent les maris à la maison. Il s'en trouvait trois dans la barque, toutes trois marchandes de vin, qui n'avaient point d'homme à les accompagner. L'une d'elles, d'une grande beauté, chantait d'une manière charmante et avec une aimable modestie. Ces deux jours derniers, elles gardèrent toujours leurs petits masques de velours noir ¹ cirés à l'intérieur pour ne point trop échauffer la figure, sans jamais se découvrir, mais en observant tout attentivement. Enfin, voyant qu'il n'y avait dans la barque personne capable de leur faire tort, elles se démasquèrent, et la beauté de l'une d'elles qui semblait une chaste Judith nous émerveilla tous. Auparavant chacun mourait d'envie de les voir, et avec raison, car on peut rarement contempler des figures si belles et si modestes.

Au milieu de la matinée, tout le monde débarqua pour obéir au commandement de l'Église relatif à la sainte messe, car ce jour-là était un dimanche. Mais je trouvai une église (si j'osais, je dirais une étable) tellement pauvre que le missel était tout déchiré et qu'il y manquait une partie des préfaces; le calice était en étain, avec une coupe en argent toutefois; cela peut vous donner une idée du reste. J'eus, grâce à Dieu, assez de mémoire et d'habitude pour dire la messe. Le canon me donna un peu de peine, car c'est la principale partie du saint sacrifice et je pouvais commettre un sacrilège en omettant deux ou trois mots par ma faute. Nous revînmes à la barque tout réjouis par le beau temps, nous jouâmes, nous chantâmes, et si nous avions trouvé de quoi dîner, nous n'aurions pu, je crois, souhaiter une plus heureuse journée. Il fallut nous contenter de pain, de fromage et de salaisons ², que

1. Le passage suivant depuis « cirés à l'intérieur » jusqu'à « la figure » manque dans B.

2. Le passage suivant depuis « que Filipponi » jusqu'à « en cas de besoin » manque dans B.

Filipponi portait toujours avec lui pour manger en cas de besoin. Le vin était passable, mais il n'y en eut guère pour nous, car le Seigneur Marquis, pour montrer qu'il ne gardait point la moindre rancune contre ces effrontés qui voulurent s'emparer de nos places dans la barque, les fit boire et avec eux presque tous les autres passagers. Mais je fus surtout contrarié de voir vider une petite cantine de six bouteilles ¹, présent fait au Seigneur Marquis par un de ses amis de la Cour. Quant à moi, j'eus soin d'en prendre ma part, tout comme les belles marchandes de vin qui auraient payé, nous dirent-elles, du vin comme celui-là deux louis d'or le baril si elles avaient pu en trouver.

La messe et nos courses dans Misy ² à la recherche de quelque nourriture, sans rien pouvoir nous procurer que du pain sec et du vin ordinaire, nous prirent deux bonnes heures pendant lesquelles nous pouvions nous avancer de trois ou quatre lieues. Nous en fîmes donc seulement douze en toute cette journée pour arriver à Sens, ville un peu plus peuplée que les autres. L'Avé Maria y sonnait justement, et je pus juger de la dévotion de ce peuple en voyant chacun s'agenouiller partout où il se trouvait, même dans la boue. Nous descendîmes à l'hôtellerie de la Levrette où l'on nous traita si mal qu'on nous donna une perdrix par tête, et c'était le moins bon du repas. Sens est la première ville de la Bourgogne, province où l'on boit de bons vins qui ont la propriété de faire dormir d'une manière étonnante ³. Presque tous les habitants du pays ont les cheveux blonds et la figure ronde, et puis, à force de

1. « ... una cantinetta di sei boccie ». Voir la table au mot *Cantine*.

2. Misy-sur-Yonne, Seine-et-Marne, arr. de Fontainebleau, canton de Monttereau.

3. Au xvii^e siècle les vins de Bourgogne étaient connus et appréciés en Italie.

« ...gran delizia oggi in real conviti
Le vendemmie sanguigne
Stimansi del remoto Autun Francese »

boire, leur corps s'arrondit comme leur visage. On doit vivre dans ce pays avec une grande liberté, car malgré la nuit, nous voyions partout sur notre passage hommes et femmes jouer ensemble ou danser avec force gambades en se tenant par les mains ou les bras. Si ces gens-là peuvent jouir d'une liberté pareille sans offenser Dieu, ils peuvent se vanter de trouver le paradis sur la terre. Voilà leurs usages, il se peut faire qu'ils soient raisonnables. Les femmes me parurent bien plus lestes et bien plus agiles, peut-être ne sont-elles pas alourdies par le vin comme les hommes. Si j'avais été libre, je serais probablement resté plusieurs heures à regarder tout ce monde malgré le bruit désagréable pour moi d'un flageolet et d'un petit tambourin ¹.

Douze lieues.

Le 11 mai.

Nous partîmes de l'auberge à quatre heures après minuit. Le ciel était mélancolique et nous aussi. Heureux qui trouva dans la barque une place pour s'étendre ! J'y entrai un des premiers : comme la plus belle des trois marchandes s'appuyait sur mon bras, on nous fit place et personne n'osa entrer ni s'asseoir avant nous. Je m'assis à côté d'elle, car ma conversation lui plaisait et elle s'amusait fort à m'entendre baragouiner français. Après avoir causé quelques instants avec moi, elle laissa tomber sa tête sur mes genoux, et m'apercevant que le sommeil la gagnait, je pliai mon manteau pour qu'elle fût plus à l'aise ; elle goûta fort cette attention de ma part et s'endormit comme si elle avait employé la nuit à quelque exercice fatigant. Mais Catherine ne dormait pas, et les regards qu'elle me lançait de temps en temps à la dérobée montraient

1. « ... del Ciufolo e d'un picciol tamburello ». « *Zufolo* ou *Zuffolo* ou *Suffolo* ... certaine *Petite Flûte*, qui a le *Son si aigu*, qu'on croiroit entendre *siffler* de petits oyseaux, et qu'on nomme en François *Flageollet* » (Brossard, *Dictionnaire de musique*, au mot *Zufolo*). — A Dijon, en 1606, Bizoni vit danser dans la rue au son du tambourin, du fifre et du violon (Rodocanachi, *Aventures d'un grand seigneur*, p. 254).

bien que mes attentions pour la belle marchande ne lui plaisaient guère. Oh! combien d'envieux de ma félicité disaient en raillant : « C'est toujours pour les prêtres et les moines que sont les bons morceaux. » Je faisais mine de dormir et souffrais tout sans rien répondre. J'avais pourtant quelques remords de conscience en pensant que je pouvais scandaliser quelque sot, car c'est seulement d'après l'extérieur que jugent du bien et du mal ceux qui n'ont point d'yeux pour voir les vertus intérieures. Mais si je faisais mine de dormir, tous mes esprits veillaient à la garde d'un si beau trésor, je craignais de l'éveiller par les battements précipités de mon cœur et vous pensez que je ne profitais guère de son repos. Je fus bien étonné de voir le Seigneur Marquis et presque tous les passagers garder un silence extraordinaire et puis fermer les yeux. Peut-être le soleil de notre barque, parvenu à son couchant, voulait-il faire régner partout le repos et le sommeil. On n'entendait plus guère que les soupirs entrecoupés et les ronflements de quelques bons buveurs qui rendaient ainsi hommage au Dieu de la vigne, après l'avoir reçu dans leur ventre comme dans un temple

A l'aide d'un bon vent, nous arrivâmes sans nous en apercevoir à Villeneuve-le-Roi¹. Une grande église ornée de clochers de marbre et décorée de statues, l'heureuse disposition des maisons et des hôtels lui donnent quelque droit à ce nom. Comme c'était le lundi des Rogations, nous mangeâmes à l'auberge des œufs et du poisson, suivant l'usage de la France où l'on ne jeûne pas les trois jours de cette fête. Nous eûmes pour convive l'aimable marchande que ses manières gracieuses faisaient aimer de tout le monde et surtout de notre bon vieillard. Ses compagnes, invitées aussi, ne voulurent pas venir, car elles n'étaient pas riches comme cette marchande et craignaient la dépense. Pourtant le Seigneur Marquis avait

1. « Città nuova del Rè ». Ou Villeneuve-sur-Yonne, Yonne, arr. de Joigny, chef-lieu de canton.

parlé assez clair pour les rendre certaines de n'avoir rien à payer. Les propos aussi spirituels que modestes de la belle marchande égayèrent fort notre repas. Ce fut un bonheur pour l'hôte et un malheur pour Filipponi ¹, car nous mangeâmes et nous bûmes si extraordinairement que nous eûmes de la peine à nous tirer de là pour sept pauls par tête. La table fut, à la vérité, servie abondamment; mais suivant l'usage de France, les servantes enlevaient les plats aussi lestement qu'elles les apportaient ². Le repas de la belle fut payé sur la bourse particulière tenue par le Seigneur Marquis Prosper, afin de donner pour boire en partant et de subvenir à d'autres frais communs, Filipponi ne s'étant point engagé à ces dépenses-là. En partant nous étions sans doute fort gais, pour ne pas dire ivres. Pendant le repas et après, je m'aperçus que Catherine, mécontente de toutes les attentions qu'on avait pour l'étrangère, mangea peu et ne montra pas le moindre signe de gaieté, malgré tant de sujets de rire; cela m'aurait contrarié si j'en avais été amoureux, mais je ne fis qu'en rire et peut-être mon hilarité fut pour elle une mortification de plus. Une fois remarqués, les fumées du bon vin nous firent sentir leur influence qu'augmentait encore la chaleur de la cabane étroite et pleine de monde. Les chants et les plaisanteries commencèrent, mais, comme le matin, je dus en arriver à offrir l'appui de mes genoux à cette dame incapable de soutenir plus longtemps sa tête appesantie. Croyant ne pouvoir trouver d'autre occasion de dormir et me sentant aussi la tête échauffée, je voulus ne point perdre un temps si précieux et, fermant l'œil, je m'endormis paisiblement. Ma dame n'avait pas somméillé un demi-quart d'heure, quand le vin qu'elle avait bu, ne trouvant pas son issue naturelle, se précipita impétueusement hors de sa bouche et m'inonda jusqu'aux genoux en pénétrant par l'ouverture de mes chausses assez mal fermées. Éveillé par les

1. « ... pour nos bourses » B.

2. Cf. p. 76. — Le passage suivant depuis « Le repas de la belle » jusqu'à « ces dépenses-là » manque dans B.

éclats de rire et les sifflets, je restai bien confus, comme tu penses, lecteur, en me voyant dans cet état et en sentant la puanteur que je répandais. Ce fut alors à Catherine de rire et de se moquer de moi tout à son aise. Je me vis forcé d'ôter chausses et bas et de les laver moi-même après les avoir vidés dans la rivière ; mais je n'osai plus rentrer dans la cabane, ni me laisser voir debout, ma soutane ne se trouvant pas assez longue pour cacher ma chemise.

A peine débarqués, le ciel voulut imiter en nous inondant l'incongruité de la belle marchande ivre. Il tomba une pluie si forte qu'après avoir fait quasi un bon mille sous un vrai déluge, nous arrivâmes à l'hôtellerie sans un fil de sec, et qu'il fallut nous déshabiller entièrement et nous mettre au lit. Pendant que nos vêtements séchaient, nous improvisâmes une comédie suivant les règles, mais tous les actes finissaient par des railleries à mon adresse. Sur le rivage, nous trouvâmes le mari de cette dame. Tout joyeux de se voir à la lettre tomber sur les bras sa femme qui ne pouvait rester debout, il se fit aider par un homme, et croisant tous deux les mains de manière à former une espèce de siège, ils la placèrent dessus, l'enlevèrent et la portèrent chez elle en courant. On nous rendit tous nos vêtements secs, et nous de nous lever et de nous mettre à table. Mais nous manquions tous d'appétit, malgré un souper digne d'une auberge qui avait pour enseigne les Trois Rois, afin de montrer qu'on y faisait bonne chère.

Nous nous trouvions à Joigny¹, pays de la belle marchande. N'oubliant pas les quelques services que je lui avais rendus sur le bateau, elle envoya son mari et quelques-uns de ses parents me chercher pour me faire souper et coucher chez eux. Nous étions à table et mes compagnons ne voulurent pas me le permettre. Je crus pourtant devoir aller la remercier après souper, puisque malgré son impolitesse involontaire, elle avait toujours le mérite de la beauté et moi les mêmes senti-

1. Yonne, chef-lieu d'arrondissement.

ments pour elle. Je partis donc avec son mari que deux hommes accompagnaient. Dès qu'elle entendit frapper à la porte, elle parut avec une lumière en haut de l'escalier, descendit les bras ouverts, et je n'avais pas eu le temps de me reconnaître qu'elle me fit la révérence, me baisa et me conduisit par la main dans une petite salle où se trouvait une table somptueusement servie. Je restai comme hors de moi en entendant ses paroles si aimables, si polies, si gracieuses, et en la voyant tellement différente de ce qu'elle était quelques heures auparavant et vêtue avec une richesse qu'une grande dame elle-même n'aurait, à mon avis, pu surpasser. La maison était ornée de tapisseries et de peintures, et la table garnie d'un linge si blanc et si fin qu'un prince pouvait s'y asseoir. Après force compliments, et le mari attestant que j'avais déjà soupé, il fallut boire trois fois, à sa santé, à celle de son mari, et à celle d'un petit garçon qu'elle avait en nourrice. Je fus stupéfait de voir qu'en un peu plus de deux heures, elle avait eu le temps de cuver si bien son vin, de s'habiller si richement et de servir le souper, et j'attribuai cela à un secret particulier. Ils m'obligèrent à visiter toute la maison, et je pris enfin congé d'eux à contre-cœur, en regrettant surtout un lit excellent qu'ils m'avaient préparé. J'en trouvai un bien différent à l'hôtellerie, mais la vue de mes compagnons endormis me fit espérer de pouvoir dormir aussi. Catherine veillait seule en pleurant. Lui ayant demandé pourquoi, elle me répondit qu'elle ne savait où coucher; mais je pensai que ses larmes avaient pour véritable cause la crainte de me voir rester chez cette femme que Catherine se figurait bien différente de ce qu'elle était. Probablement je ne me trompais pas : Catherine reprit en effet toute sa belle humeur en écoutant mon récit et en apprenant que, si je n'avais pas voulu rester, c'était pour m'occuper d'elle. Elle me parla longuement pour me faire comprendre, disait-elle, que son affection pour moi n'était qu'amitié pure sans intention coupable, et je fis semblant de la croire, car je ne prétendais à rien de plus. Je la confiai à l'une

des servantes déjà sur l'âge. L'horloge sonna minuit, qui était arrivé sans que j'y eusse fait attention. La servante voulait me faire boire, mais je craignis de ne pouvoir dire le lendemain matin la sainte messe, comme grâce à Dieu je n'ai jamais manqué de le faire depuis que j'en ai le pouvoir.

Quatorze lieues.

Le 12 mai.

La pluie et ce vent ennuyeux durant toujours, mes compagnons semblaient assez disposés à s'arrêter à Joigny. J'avais déjà revêtu les ornements sacerdotaux pour dire la messe, quand les bateliers arrivèrent en jurant horriblement parce qu'il ne manquait plus que nous dans le bateau; je dis à la hâte une messe sèche, pour épargner aux autres mille péchés d'impatience. La messe finie, nous allâmes, enveloppés de nos manteaux, nous ensevelir dans la barque, où le plafond de bois et nos bons manteaux ne purent nous protéger contre la violence de cette pluie chassée par le vent à travers les fissures. Elle cessa cependant une fois vers l'heure du dîner. Il était temps, car cela nous permit de descendre dans une auberge de campagne, où se trouvait la poste ¹ et où nous eûmes pourtant grand'peine à nous procurer du pain, des œufs et du gros vin pour nous restaurer. En furetant partout, comme c'était mon habitude quand il le fallait, je trouvai ouverte la grille du jardin où j'introduisis mes compagnons. Nous y fîmes bonne provision d'aulx frais et d'abricots verts, toutes choses excellentes contre le mal de tête avec lequel je m'éveillai le matin, et que j'attrapai hier soir en allant courir la nuit ou en buvant trop.

Avant notre départ de la barque eut lieu un combat à l'épée de cinq hommes contre trois. Le Seigneur Marquis et son

1. Probablement à Bassou, poste indiquée entre Joigny et Auxerre par la carte des postes de Sanson (1632). Bassou est situé sur l'Yonne à dix kilomètres environ d'Auxerre.

neveu se joignirent à ces derniers parce qu'ils avaient le bon droit pour eux et qu'en outre ils étaient les plus faibles. Notre bon vieillard montra tant de valeur que ses adversaires fatigués cessèrent d'attaquer, s'apercevant bien, avec leur science de l'escrime, que le Seigneur Marquis pouvait les frapper s'il le voulait. Le combat ainsi terminé sans blessures, les combattants rentrèrent à bord. La cause de la querelle était une toute jeune fille, belle et bien vêtue, qui s'embarqua ce matin de bonne heure, on ne sut pas pourquoi ; on supposa toutefois qu'elle voulait se rendre à Paris où la barque allait retourner. L'un des cinq prétendait en faire sa servante et celle de ses camarades ; l'un des trois disait au contraire qu'elle était du même pays que lui et sa maîtresse depuis longtemps. Le Seigneur Marquis, ayant appris cela, ne lui permit pas de se rembarquer ; il la renvoya à Auxerre, pays de cette fille, peu éloigné de l'auberge, sur un cheval qu'il loua à ses frais.

Après avoir fait une grande lieue, qui en Bourgogne vaut quatre milles d'Italie ¹, nous montâmes dans un carrosse à six ², et vers une heure et demie nous arrivions à Auxerre, grande ville bien peuplée, mais dont les rues sont fort sales. L'évêque y réside et il y a de belles églises dont trois dignes de souvenir : Saint-Étienne, l'abbaye de Saint-Père ³, et Saint-Germain auquel se trouve uni un fort grand couvent de Bénédictins. Dans la première, outre la façade avec sa tour en pierre blanche sculptée ⁴, on remarque à main droite, à l'entrée de l'église qui est à trois nefs, une statue colossale de saint Chris-

1. Voir la table au mot *Mille*.

2. « ...in una carrozza a sei ». L. veut dire probablement un carrosse à six chevaux (Cf. p. 236).

3. « ...l'Abbazia di S. Prospero ». L. veut certainement désigner Saint-Père-en-Vallée, autrefois prieuré-cure et qui ne fut jamais église abbatiale (Courtépée et Béguillet, *Description du duché de Bourgogne*, Dijon, 1817-1848, 4 t. in-8, t. IV, p. 327). L'église, construite aux frais des habitants de la paroisse, fut commencée en 1630 et terminée en 1658 (Quentin, *Répertoire archéologique de l'Yonne*, Paris, 1868, in-4, p. 12).

4. Cette tour de Saint-Étienne existe toujours.

tophe servant de pilier à la nef du milieu¹. Pour donner l'idée de la grandeur de ce saint Christophe, je dirai seulement que l'enfant Jésus porté sur ses épaules est un géant. Saint-Père n'a rien de beau que sa façade et sa grosse et haute tour². A Saint-Germain se trouve un grand nombre de corps saints. Cette église en forme trois à elle seule, car il y en a deux au-dessous de la première, très grandes et où l'on conserve tant de reliques que l'on a pu y mettre cette inscription : *Non est in toto sanctior orbe locus*. Mais je pense qu'on s'est trompé et qu'on aurait dû écrire : *Non est in tota sanctior Gallia locus*³. Après avoir visité avec attention toute la ville, je revins à l'hôtellerie souper de deux œufs et d'un peu de biscuit, et bien qu'ayant beaucoup à raconter, j'écrivis seulement ces quelques lignes. Puis mon violent mal de tête me força de me mettre au lit.

Dix-sept lieues.

1. « Les chanoines ont sagement fait disparaître, en 1768, la statue énorme de saint Christophe, élevée en pierres de taille par J. Olivier, chanoine, en 1540, ayant vingt-neuf pieds de haut et seize de large; son bâton était un tronc d'arbre garni de nœuds de trente-deux pieds de hauteur » (Courtépée, *op. cit.*, t. IV, p. 315).

2. La tour de Saint-Père existe encore.

3. Suivant Dom Dominique Fournier (*Description des saintes grottes de l'abbaye royale de Saint-Germain d'Auxerre*, Auxerre, 1713, in-12, p. 29) et Courtépée (*op. cit.*, t. IV, p. 322), le texte de cette inscription était : *Vix est in toto sanctior orbe locus*. *Non est in toto sanctior orbe locus* est celui d'une inscription placée dans la chapelle de la Scala Santa à Rome. « Ce lieu, dit Dom Martène au sujet des cryptes de Saint-Germain, est peut-être le plus vénérable du royaume, et après les catacombes de Rome, je ne sçai si on peut en trouver un plus saint. Car on prétend qu'il y a plus de soixante corps saints bien avérez et reconnus pour tels par l'Église » (t. I, p. 56). S'il faut en croire Lancelot (p. 5), le Cardinal d'Este (*) « y passant au dernier voyage qu'il fit en France » aurait même dit que les cryptes de Saint-Germain lui paraissaient encore plus vénérables que les catacombes de Rome.

(*) Il s'agit probablement ici de Renaud d'Este, né en 1618, Cardinal en 1641, protecteur de France, mort en 1672. — Voir la table au mot *Este* (Renaud d').

Le 13 mai.

Après avoir assez bien reposé, nous attendîmes que le grand flambeau de l'univers vînt répandre le jour. Vers six heures du matin, nous allâmes acheter des petits livres de dévotion et adorer ensuite les tombes vénérables d'un grand nombre de saints évêques d'Auxerre dans les deux cryptes de Saint-Germain. Ces cryptes, toutes couvertes de peintures et vraiment majestueuses, inspîrent la piété ; des miracles continuels et les grâces surabondantes que reçoivent ces peuples y attirent toujours une grande foule. Je raconterai ici avec plaisir un de ces miracles, parce qu'il arriva dernièrement à un maçon encore vivant aujourd'hui. On lui avait donné à déblayer une crypte comblée de pierres, où, d'après d'anciens écrits, on espérait retrouver le corps de saint Maurice, premier évêque du pays ¹. Après avoir beaucoup creusé, il finit par trouver la sainte châsse ; une ouverture permettait d'y passer le bras pour voir s'il y avait quelque chose dedans. Le maçon, par avarice plus que par curiosité, voulut y fouiller partout, espérant y trouver au moins l'anneau épiscopal avec lequel on enterre habituellement les évêques. Il introduisit la main, puis le bras, mais aussitôt la châsse se referma en lui faisant éprouver une douleur si vive qu'il croyait à tout moment qu'on lui arrachait le bras de l'épaule avec des tenailles. Tout couvert d'une sueur mortelle, il supplia si ardemment du fond du cœur le saint d'intercéder pour lui que, Dieu lui pardonnant, il put retirer son bras sain et sauf ; mais le peuple avait eu le temps d'accourir et de voir avec admiration ce grand miracle. Un tel exemple prouve au monde que les laïques doivent se contenter de vénérer et d'adorer les reliques sacrées

1. Le premier évêque d'Auxerre fut saint Pèlerin. — Une partie considérable des reliques de saint Maurice d'Agaune se trouvait autrefois dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre, mais ces reliques furent détruites par les protestants en 1567 (Dom Fournier, *op. cit.*, pp. 137 et suiv.).

des martyrs, qui s'offrirent d'eux-mêmes aux massues des tyrans pour être broyés en l'honneur du saint nom de Dieu ¹. Je dis la messe à l'autel qui sert de tombeau aux ossements de saint Germain, évêque et patron de cette église.

Après avoir quitté à regret ce sanctuaire si plein de reliques, et fait un léger déjeuner, nous montâmes dans un beau carrosse qui n'avait jamais voyagé, attelé de six grands chevaux frisons. Ces excellents chevaux nous menèrent en peu de temps à Vermenton ², village de la Bourgogne, où nous dînâmes gaiement avec des omelettes et des tourtes de légumes ³ que nous trouvâmes excellentes. Mais il faut n'être point sujet au dégoût dans ce pays-là, d'où la propreté semble bannie : dans les auberges on sent je ne sais quelle puanteur ; et il est vraiment triste de voir un peuple si beau, et des enfants si blancs et gras comme les beclgues en octobre, vivre dans une saleté

1. « Dieu a fait presque en nos jours connoître par un miracle sensible et avéré la sainteté de St. Marien, et le respect qu'il veut qu'on ait pour les ossemens de ses Saints, qui sont sous sa protection et sa sauvegarde. Un Maçon nommé Claude Ejame fut appelé le 20 Juillet en 1636 pour refermer une ouverture assez grande pour passer la tête, qui s'étoit faite dans la partie supérieure du tombeau, que l'on voit aujourd'huy rebouchée avec du mortier et du ciment. Il voulut le lendemain secrettement et sans être apperçu, enlever quelque ossement du Saint, ou quelque partie de ses vêtements, ayant préparé un mouchoir bien blanc pour emporter ces reliques. Il n'eut pas plutôt porté sa main dans l'ouverture du tombeau qu'il se sentit tout d'un coup saisi d'une frayeur qui luy causa un tremblement extraordinaire et une sueur froide par tout le corps. Sa main fut arrêtée dans l'endroit où il avoit osé la porter et son bras devint froid, immobile et comme lié par une force inconnue. Le P. Prieur de la Maison, nommé Dom Georges Viole, arriva quelque temps après, et après avoir été témoin du prodige, il se mit en prières avec luy pour demander au Saint le pardon et la délivrance du coupable. Il sentit aussitôt après une force du dedans du tombeau qui repoussa sa main au dehors : mais Dieu voulut qu'il portât le reste de sa vie la peine de sa témérité ; son bras demeura comme perclus et agité d'un tremblement continuel qui ne cessa qu'à sa mort. Tout Auxerre l'a vu pendant plusieurs années en cet état, et l'auteur de ce mémoire l'a vû comme les autres dix ans avant sa mort arrivée en l'année 1691 » (Dom Fournier, *op. cit.*, pp. 62 et suiv.).

Dom Fournier raconte aussi (*Ibid.*, p. 26) un miracle semblable arrivé le 2 novembre 1634 quand un maçon voulut prendre une dent de saint Germain.

2. Yonne, arr. Auxerre.

3. « ... fritate e torte d'erbe ».

pareille comme des canailles ¹. Ils mangent dans des espèces de grandes écuelles de bois, où ils mettent ensemble, salade, potage, viande, etc., et quand elle est vide, ils s'en servent pour boire le vin ou la bière ². Après dîner, nous eûmes le plaisir de regarder en passant les belles campagnes toutes couvertes de vignes, et nous arrivâmes de bonne heure à Lucy-le-Bois ³, à l'hôtellerie de Sainte-Barbe. Tout y fut bon, sauf les lits.

Dix lieues.

Le 14 mai, jour de la très sainte Ascension.

J'allai dire la messe dans une église où l'on avait peine à trouver même une croix, bien que ce fût une église paroissiale ⁴. Un bât me serait mieux allé, je pense, que les ornements sacerdotaux en loques dont il fallut me vêtir. L'hostie était un peu plus grande qu'un demi-baïoque, le calice d'étain, la patène de cuivre presque entièrement découverte ⁵ : tu peux, lecteur, juger du reste par là. Je dis la messe comme il plut à Dieu, et jamais, peut-être, mon extérieur n'a si bien répondu à la pauvreté de mon intérieur. De retour à l'auberge, nous fîmes quelques potages aux légumes ⁶ et nous mangeâmes une poule grasse, mais je goûtai seulement du bouillon à cause

1. « ...aleuarsi frà tanta sporcizia come tante zagnotte [alla zagnotta B.] ». D'après les renseignements que je dois à l'obligeance de M. Ungarelli, ces expressions *alla zagnotta* ou *come tante zagnotte* sont des expressions d'argot bolonais inusitées aujourd'hui, et qu'on ne trouve dans aucun texte. Elles dérivent probablement du mot bolonais *Zagn* qui signifie : entremetteur (Voir : Gaspare Ungarelli, *Vocabolario del dialetto bolognese*, au mot *Zagn*). *Alla zagnotta, come tante zagnotte*, signifierait donc : comme des entremetteurs, comme des canailles.

2. Les derniers mots de la phrase à partir de « le vin » inclusivement ne se trouvent pas dans B.

3. « Lucibbre ». Yonne, arr. et canton d'Avallon.

4. L'église paroissiale de Saint-Martin.

5. « ...una patena di rame quasi affatto scoperta ». L. veut dire, je pense, que le métal précieux dont cette patène était d'abord recouverte avait presque entièrement disparu.

6. « ... alcune minestre con l'erbe ».

de mon mal de tête. Pendant ce trajet, il me tourmenta plus que d'habitude : ce voyage par eau, l'humidité, ou le vin dont la bonté nous faisait boire avec excès en étaient probablement cause. Mais depuis que j'en souffre, je ne reçus jamais autant de soulagement que cette fois, car, à défaut d'autre assistance, Catherine pleine de compassion pour moi faisait tout son possible pour me distraire. Elle conte avec tant de grâce que nous restons bouche béante à l'écouter. Que Dieu est bon ! La vivacité des yeux de Catherine, ses manières respectueuses et toutes les preuves continuelles de son affection pour moi auraient fini par faire une impression décisive sur mon misérable cœur, si elle ne m'eût révélé ses imperfections naturelles, qui n'étaient point de sa faute. A ses autres qualités, elle joint une propreté si grande que, bien qu'approchant d'elle plus près que n'importe qui, je n'ai encore senti aucune mauvaise odeur.

Nos bons chevaux nous portèrent en peu de temps à Rouvray ¹, où après être descendus, nous allâmes à l'hôtellerie du Rouvre ². Elle était pleine de gens en train de manger ; nous y trouvâmes pourtant de quoi dîner, et même en abondance. Il y avait entre autres choses une petite truie que mes compagnons trouvèrent fort à leur goût (je dis : mes compagnons, car mon mal de tête opiniâtre m'obligea à me contenter de deux œufs et d'un peu de confitures).

Après une grande heure de repos, nous remontâmes en carrosse, pour jouir de la gaieté d'une belle journée et admirer ces magnifiques campagnes formées de coteaux couverts de rangées régulières de vignes. A une demi-lieue de notre gîte, nous résolûmes de terminer la route à pied pour contempler ce beau pays plus à notre aise, et nous trouvâmes le plus grand plaisir à regarder de près ces amphithéâtres de collines et les petits lacs qui baignent leurs pieds. Nous entrâmes à Saulieu ³,

1. Côte-d'Or, arr. de Semur, canton de Précy-sous-Thil.

2. « ... all' Osteria della Rouere ».

3. Côte-d'Or, arr. de Semur, chef-lieu de canton.

bourg muni de fortifications anciennes, de fossés, de bastions ¹ et de petites tours, mais à présent tout cela se trouve à demi ruiné ². Les habitants sont nombreux à cause de l'abondance des vivres. L'église ³ est grande et belle ; on pourrait l'appeler l'église de tous les saints, car il n'y a pas un pouce de muraille qui n'en soit couvert. Devant la porte de l'église se voit une belle fontaine ⁴ où tout le monde va puiser, car elle donne de l'eau en abondance. En nous promenant dans le bourg, nous achetâmes bon nombre de gants de peau de chien, excellents et à bon marché ⁵, qui semblent en parchemin, et l'été tiennent merveilleusement les mains fraîches. Les boutiques de cette marchandise sont considérables, et en expédient par centaines des ballots dans toute la France et le reste du monde. Il n'y eut personne de nous qui n'en achetât une demi-douzaine de paires, car ils sont à bon marché et prennent peu de place ⁶. La paire nous coûta douze baïoques en monnaie du Pape ⁷.

Après le souper qui fut bon, surtout pour moi qui pus y prendre part sans souffrir de mon mal de tête, je terminai mon bréviaire en me promenant derrière les murailles avec le Seigneur Abbé Vigarani, prêtre, et chanoine de la cathédrale de Reggio. Je visitai ensuite avec lui l'agréable demeure des Pères Capucins ⁸ ; leur église est d'une grandeur peu ordi-

1. Le passage suivant depuis « et de petites tours » jusqu'à « des vivres » manque dans B.

2. Ferrand, maître des requêtes et intendant de la généralité de Dijon, écrivait en 1700 au sujet de Saulieu : « [La ville] est fermée de murailles et environnée de fossez pleins d'eau, non pas de tous costés, y ayant quelques endroits de comblez par des terrains qui s'y sont amassez » (L'Abbé P. Moreau, *Notes sur Saulieu*, 1889, in-8, p. 17).

3. Saint-Andoche. Le chœur a été reconstruit en 1704.

4. Place de l'Église. Le bassin et les ornements de la fontaine qu'on voit maintenant sont l'ouvrage de l'architecte italien J.-B. Caristie, mort en 1755.

5. Le passage suivant depuis « qui semblent en parchemin » jusqu'à « du Pape » manque dans B.

6. On faisait aussi à Cosne « en grande quantité des gants de peaux de chien, très fins et durant fort longtemps » (Mariani, p. 177).

7. « ...12 baiocchi papali ».

8. Leur maison se voyait encore en 1867 à l'extrémité du faubourg Saint-Saturnin (J.-F. Baudiau, *Le Morvan*, 2^e édit., Nevers, 1867, 3 t. in-8, t. III, p. 250).

naire ¹, mais le couvent, le jardin et le verger sont petits. Ils ont la plus belle chose du pays : une terrasse d'où l'on découvre une vue délicieuse et heureusement disposée, mais peu étendue. En quittant ce beau séjour, nous allâmes voir les filles à marier danser, comme il est d'usage tous les jours de fête. Elles faisaient la première danse qu'animait le son d'un fifre énorme, mais les cornemuses de leurs bras sonnaient bien mieux ². La seconde se composait d'hommes et de femmes qui formaient plusieurs cercles en se tenant par la main ; sans autres instruments de musique que ceux donnés par la nature, c'est-à-dire leurs propres bouches, ils tournaient et retournaient en frappant le sol du pied comme des chevaux qui battent le grain dans l'aire ³. Ce spectacle amusant était plus agréable de loin que de près, car une puanteur extraordinaire gâtait la fête. Nos compagnons entrés en grand nombre dans la danse ⁴, avec l'épée au côté, faisaient bien souvent tomber un de ces manants qui, ne pouvant détacher les yeux de leurs Samaritaines ⁵, laissaient les épées se fourrer entre leurs jambes, et l'on riait aux éclats de ces chutes ⁶. Filipponi, homme d'humeur gaie, mit en train une danse dans laquelle on se baisait de temps en temps ; comme on changeait tour à tour de main et les danseurs de compagnes, il baisa toutes les danseuses avant la fin. Mais ce plaisir fut, je vous assure, bien compensé par le dégoût, car il fallait avoir bon estomac rien que pour rester près de certaines de ces femmes. Le soir,

1. « J'ai vu sur un tableau qu'au temps du 51^e chapitre général tenu en 1762, il y avoit 32885 Capucins dans l'église » (Courtépée, *op. cit.*, t. IV, p. 101).

2. « ...mà sonauano assai meglio le piue delle lor braccia ». Je traduis littéralement.

3. « Quand on danse aux chansons, on danse *en rond* » (Furetière, au mot *Ronde*).

4. « Molti de' nostri compagni entrarono al ballo ... ». L. veut, je pense, désigner ici, outre les Marquis Gonzague et leur suite, les autres voyageurs dont il parlera plus loin, p. 245.

5. La Samaritaine à laquelle J.-C. parla près du puits de Jacob vivait en concubinage (Jo. IV, 18).

6. Le passage suivant depuis « Filipponi » jusqu'à « et ses rires » manque dans B.

croyant avoir fait merveille, il n'était plus supportable avec son bavardage et ses rires ¹. Notre cocher, qui connaissait bien le pays, nous demanda la permission d'aller se coucher, sous prétexte qu'il devait se lever de bonne heure, mais le lendemain matin nous nous aperçûmes que son intention était de pouvoir rester plus longtemps au lit avec une de ces danseuses.

Huit lieues.

Le 15 mai.

Après avoir à l'aide de mon fusil rappelé la lumière au milieu des ténèbres, je dis Matines suivant mon habitude. Ensuite, n'entendant personne se lever, malgré l'aurore qui annonçait déjà le jour, je sortis pour appeler l'hôte ; mais ne sachant où était sa chambre, j'ouvris celle du cocher, et le trouvai endormi à côté d'une fille à qui il avait plusieurs fois donné la main au bal. Ni l'un ni l'autre ne s'étant réveillés au bruit des gonds de la porte, je crus, en prenant la chemise et les habits de cette fille et en allant les cacher dans l'écurie, pouvoir jouer en toute sûreté un tour au cocher. Mais je fus aperçu par son camarade qui soignait les chevaux. Tout joyeux de l'aventure, il voulut cacher ces effets lui-même pour se venger, disait-il, du tort que cette fille lui avait fait la veille au soir en lui refusant ce qu'il croyait dû à son mérite. Je contai l'histoire à mes compagnons qui, voulant voir par eux-mêmes, sautèrent précipitamment à bas du lit, et nous nous rendîmes tous ensemble à la chambre du cocher. Réveillé à ce bruit, il voulut cacher sa maîtresse en la couvrant d'habits, mais nous les ôtâmes, et malgré tous ses efforts il ne put nous empêcher de la voir tout entière. Furieux de notre indiscretion, il se leva et descendit à l'écurie ; mais y voyant son

1. Filipponi était parfois un compagnon désagréable. Le 8 juin 1665, à Viadana, il s'enivra, et en ronflant « comme un sanglier », il incommoda fort L. qui couchait dans la même chambre que lui.

compagnon, il remonta l'escalier, et malgré notre présence, s'enferma dans la chambre où cette fille se désolait parce qu'elle ne pouvait se vêtir. Je suppose qu'ils se consolèrent mutuellement, et puis il la fit échapper en cachette; car malheur à elle! si elle avait été découverte par les deux belles servantes de l'auberge qui prétendaient combler les vœux de tous leurs admirateurs. Ensuite, trouvant déjà prêts les chevaux qui avaient mangé leur avoine, il se mit à table pour y prendre, lui aussi, une nourriture bien gagnée sans doute cette nuit ¹. Pendant son repas, et malgré ses efforts pour garder son sérieux, il dut finir par rire, grâce à tous les bons mots finement comiques du Seigneur Comte Anguiscola, homme fort spirituel. Il prenait d'ailleurs plaisir à entendre vanter cette belle femme, blanche comme lait, morceau appétissant qui l'avait si bien aidé la nuit à digérer son souper.

Étant montés en carrosse un peu après le soleil levé, nous arrivâmes environ l'heure du dîner à Arnay-le-Duc ², bourg situé comme celui d'hier ³. Les maisons, et l'église très vaste ⁴, mais où il n'y a rien, pas même des saints, sont cependant plus pauvres à Arnay-le-Duc. J'allai dire la sainte messe chez les Pères Capucins, et nous revînmes ensuite à l'hôtellerie des Deux Drapeaux, où, bien que ce jour fût un vendredi, mes compagnons furent très bien traités. Je ne parle pas de moi : c'était en effet le troisième jour de mon mal de tête et je dus me contenter d'une brioche et deux œufs frais. Le temps fut très couvert ce jour-là. Je ne dirai plus rien de la beauté de ces campagnes, car elles me paraissent de plus en plus belles.

Après avoir fait neuf lieues, nous descendîmes le soir au

1. Depuis « Pendant son repas » jusqu'à « son souper », B donne un texte différent, dont voici la traduction : « A force de nous tenir autour de lui et de vanter le beau morceau de chair qui l'avait aidé la nuit à digérer son souper, nous finîmes cependant par le faire rire ».

2. Côte-d'Or, arr. de Beaune, chef-lieu de canton.

3. Saulieu.

4. L'église de Saint-Laurent. Rebâtie en 1752 à l'exception du chœur.

village de La Canche ¹, si l'on peut appeler village un endroit fort peu habité, avec des maisons tellement basses qu'elles ressemblent à des fours. Il s'y trouve, me dit-on, une sorte de terre durcie pareille à du tuf ou à de la pierre à bâtir tendre et dans laquelle on creuse des habitations très saines, fraîches l'été et chaudes l'hiver; mais le teint des habitants ne me donna pas une idée bien favorable de ces demeures. Les femmes y vivent fort retirées, ou pour mieux dire ensevelies sous terre, et si elles veulent y voir pour travailler, il leur faut du feu ou de la lumière au beau milieu du jour. La plupart font des dentelles pour l'Angleterre et la Hollande. Leur travail se recommande particulièrement par son extrême blancheur, peut-être parce que ni l'air ni le soleil ne peuvent l'altérer et que ces femmes ne suent jamais. J'eus la curiosité d'aller voir, par l'entremise de l'hôtesse, une maîtresse qui faisait travailler plus de soixante filles grandes ou petites; mais cette curiosité me coûta cher, car on m'avertit que c'était l'usage de donner quelque argent à chacune d'elles. C'est alors que je me rendis compte de leur nombre, parce que je dépensai un franc en donnant à chacune un baïoque ². Pour finir, je devais baiser la maîtresse, mais je l'évitai en prenant l'escalier pour remonter avant qu'elle n'arrivât devant moi. Cette salle souterraine, très grande et tendue de serges vertes

1. « Triens ». La Canche (Côte-d'Or, arr. de Beaune, canton d'Arnay-le-Duc) est l'endroit dont la situation géographique me semble correspondre le mieux à celle de *Triens*. Mais il n'est pas sûr du tout que *Triens* désigne La Canche. M. Garnier, archiviste départemental de la Côte-d'Or, consulté par moi à ce sujet, a eu la bonté de me donner les renseignements suivants : « Aucun lieu du nom de *Triens* ne figure dans mes nomenclatures anciennes et modernes sur le parcours de la route d'Arnay-le-Duc à Chagny. La contrée qui s'étend en effet de la Roche-Pot à Arnay par Ivry et la Canche et qu'on appelle les chaumes d'Auvenay, a toujours été fort peu peuplée. Quant aux maisons basses et surtout aux habitations souterraines, je ne sais si jamais elles ont existé, mais toute trace en a disparu et le souvenir s'en est perdu dans le lieu même. Si on voulait placer Triens à la Canche, il ne faudrait point oublier que ce village est bâti au débouché d'un immense étang dans le thalweg de la vallée, et que les montagnes, dans lesquelles étaient creusées les habitations, étaient à une grande distance, de même que les tuffières ».

2. Elles devaient être environ une vingtaine (Voir p. 10, note 2).

rayées ¹, avait belle apparence ; elle se trouvait éclairée par un feu placé au milieu et entretenu par une belle jeune fille que je n'aurais peut-être pas évitée, si j'avais dû lui donner un baiser. Ayant à côté d'elle un grand monceau de copeaux, elle veillait à ce que le feu donnât toujours une clarté égale ². Ce soir, le souper fut très mauvais, bien que très abondant pour moi qui ne pus rien manger qu'une pomme cuite.

Après souper, nous montâmes sur une des collines les plus élevées pour jouir de la vue de ce riant pays, mais une jeune fille fort jolie voulut nous empêcher de nous asseoir dans un pré qui lui appartenait probablement. Elle disait que l'herbe ne poussait plus où les hommes s'étaient assis. Cela nous donna lieu de discourir sur des matières bizarres qu'elle ne comprit certes pas. Le jeune Marquis lui fit beaucoup de questions auxquelles elle ne répondait que par des sottises qui nous faisaient rire aux éclats, et, pour la récompenser de nous avoir si bien amusés, il finit par lui donner une demi-livre en argent. Sitôt qu'elle la tint, elle se mit à la contempler avec un étonnement si profond qu'il faut croire qu'elle n'avait jamais vu pareille somme. Quittant les brebis qu'elle gardait, elle voulut alors nous suivre à toute force, mais nous l'en empêchâmes, le Seigneur Abbé et moi, car c'était une jeune fille, et nous craignions la colère du Seigneur Marquis Prosper, grand ami de la décence. Il ne tolérait pas la moindre chose indigne d'une personne bien née, même envers Catherine, qui par sa jalousie à mon égard nous donnait continuellement la comédie. L'excellent cœur de Catherine lui faisait tout croire, et le Seigneur Abbé était unique pour la faire enrager jusqu'aux larmes. Nous descendîmes la montagne du côté de l'auberge en courant à toute

1. « ... da certe rascie uerdi uergate ».

2. Cet atelier de dentelières de la Canche (?) n'est, à ma connaissance, mentionné que par L. C'était probablement une des manufactures créées par Colbert dont beaucoup ne durèrent pas. Vers le même temps, Colbert fonda à Auxerre un atelier de dentelières, et l'on tenta vainement d'en établir un à l'hospice Sainte-Anne à Dijon.

force ; la jeune fille nous suivit un instant comme une folle jusqu'à une éminence où elle demeura tant qu'elle put nous voir. L'argent est bien puissant sur le cœur des femmes. Que le Seigneur est miséricordieux et qu'il sait bien défendre l'innocence de ses créatures ! La pauvrete n'aurait probablement pas su refuser ce qu'elle ne devait pas connaître pour un péché, mais Dieu nous inspirant sa crainte et le respect dû à ses vierges, nous repoussâmes ce que d'autres cherchent à travers tant de périls. Arrivés à l'hôtellerie, l'ennui de ne pouvoir coucher seuls, car la place manquait pour la moitié de nos gens, nous fit oublier tout cela. Nous avions toujours avec nous plusieurs carrosses pleins de voyageurs, parmi lesquels se trouvaient des huguenots qui, bien qu'hérétiques et nos ennemis acharnés, se montraient pourtant affables et d'un agréable entretien. J'avais donné à l'un d'eux le sobriquet de Téton, car il était fort gros. Quand on s'amusa à improviser, on ne faisait jamais une chanson sans y mettre au milieu « mon Téton ¹ », et cela le faisait mourir de rire.

Neuf lieues.

Le 16 mai.

Je ne peux jouir ni de la beauté de cette journée, ni de la vue de ces campagnes si riantes ou plutôt de ces jardins, car le mal de tête qui me tourmente encore ne me permet pas d'ouvrir les yeux sans douleur. Je m'étonne de la patience avec laquelle je continue d'écrire, bien que je sache combien cela me fait mal et qu'il me soit impossible de lever la tête après. Mais dût-elle se fendre, je veux, Dieu aidant, aller jusqu'au bout dans l'espoir d'être utile à quelqu'un de mes lecteurs.

Pour faire diversion à ma mélancolie, je changeai de carrosse.

1. « ... il soprano di Teton... il mio Titone ». D'après l'explication que je dois à l'obligeance de M. Ungarelli, *lilon* est en dialecte bolonais un augmentatif du mot *tella* qui signifie : mamelle.

Ma place à côté de Catherine fut prise par un comte huguenot. Trouvant sa voisine à son goût, il ne fit, me dit-elle, que remuer les pieds si fort qu'il lui gâta une paire de souliers blancs joliment ornés de rubans. Je lui demandai à quoi elle pensait alors, et sa réponse fut bien digne d'une fille si sage et si pieuse, car elle me dit que le souvenir de tant de martyres infligés par les tyrans aux vierges saintes en haine de la foi lui faisait souffrir patiemment les coups de pied de ce comte, qui ne pouvait témoigner autrement son mépris pour une catholique romaine comme elle. Cette réponse augmenta mon respect pour Catherine et m'engagea à la servir plus volontiers, car il n'est plus possible de supposer une mauvaise intention à ses politesses envers moi, bien que ma propre malignité veuille parfois me persuader le contraire. Pour en revenir à moi, j'étais à peine assis, grâce à Dieu, entre deux bons et fervents catholiques dont la politesse voulut bien m'honorer de cette place, que ces catholiques se mirent à disputer tous les deux sur l'existence du purgatoire, sur la nécessité de nos mérites pour aller au ciel, sur la confession qu'ils traitèrent de folie catholique, sur la croyance que les Papes sont les successeurs de saint Pierre, sur la présence de Jésus-Christ en corps, en âme, et en divinité dans l'hostie consacrée, tous points auxquels les huguenots ne croient pas et qu'ils attaquent très volontiers. Je me plaignis aussitôt de mon mal qui pourtant s'apaisait un peu, mais ils me rompirent la tête à l'envi avec leurs controverses. Je ne soufflai mot, me reconnaissant bien incapable et de leur répondre et de les convaincre, sachant aussi qu'on ne peut jamais rien gagner avec de pareilles brutes, qui, pour vivre à leur mode, croient tout le contraire de ce que leur dicte leur conscience ¹. Ils finirent pourtant par se taire, et, changeant de conversation, ils con-

1. Ray (p. 338) observe qu'en Italie la civilité interdit de demander aux étrangers à quelle confession ils appartiennent et d'avoir avec eux aucune discussion religieuse, tandis qu'en France, on peut à peine échanger trois paroles avec quelqu'un sans qu'il vous pose cette question.

tèrent, qui des fables, qui des histoires vraies, qui ses bonnes fortunes en amour, et d'autres choses pareilles. Me croyant obligé de dire quelque chose, je racontai notre aventure de la veille au soir avec la petite bergère. Je pensais, écrivis-je hier soir, que ce fut son innocence que le Seigneur voulut protéger, mais j'appris aujourd'hui que ce fut nous-mêmes. Ces deux messieurs français catholiques, se rendant à Lyon, me dirent que si l'un de nous eût seulement proposé à cette fille quelque action déshonnête, elle consentait de fort bon cœur et puis nous suivait pour nous accuser devant le premier tribunal; et *ipso facto*, sans autre forme de procès, il fallait l'épouser ou la doter. Si le coupable de la défloration eût été un prêtre, il devait payer la dot, et il encourait en outre trois ans de prison ou trois cents francs d'amende envers l'évêque du lieu. Bien des filles comme celles-là font les niaisés pour attraper les gens non prévenus, car ceux du pays savent bien s'en garder. Le seul moyen d'échapper à toute condamnation est de prouver qu'elles n'étaient pas vierges, car on les renvoie en ce cas chez elles très bien fouettées, mais en attendant il faut rester en prison. Cela suffit pour nous faire lever à tous les mains au ciel en remerciant Dieu de nous avoir inspiré ces chastes pensées. Cette fille était d'ailleurs tellement belle que, si les dames de nos pays lui ressemblaient, les cavaliers tomberaient morts d'amour par les rues.

Nous fîmes six lieues pour arriver à Chagny¹, où mes compagnons dînèrent fort mal. Après dîner, nous fîmes encore trois grandes lieues jusqu'à Chalon qui, sans l'hôpital et la citadelle, ne mériterait pas le nom de ville. Je m'y promenai un peu et j'allai ensuite me coucher afin de prendre un grand lavement purgatif, commandé pour moi par le Seigneur Marquis Prosper dont la bonté et la générosité sont au-dessus de tout éloge. Tous ces Messieurs me témoignèrent beaucoup de

1. « Jugnij ». Saône-et-Loire, arr. de Chalon-sur-Saône, chef-lieu de canton.

civilité et d'intérêt. Mademoiselle ¹ fit pour moi plus qu'une servante, car elle voulut même vider le vase et m'assister jusqu'au moment où je pus m'endormir. On me donna aussi une émulsion soporifique. Le tout me coûta quarante sous. Notre hôtellerie s'appelait le Bœuf d'Or, et la qualité des lits me fit voir que cette hôtellerie était bonne ².

Neuf lieues.

Le 17 mai.

A six heures du matin, j'allai dire la messe à la grande et belle église des Carmes ³, contiguë à l'hôtellerie. Je pris ensuite un bouillon aux herbes, et nous montâmes dans une belle barque en forme de Bucentaure qui flottait sur la Saône ⁴. A une lieue de là, nous vîmes l'embouchure de la Grosne qui s'y jette. Des dames fort belles et une compagnie aussi choisie qu'aimable faisaient l'ornement de cette barque. Les uns jouaient, les autres mangeaient, et ces maudites femmes se mirent à chanter à qui mieux mieux : en somme, tout le monde était gai, sauf moi, qui, affaibli et souffrant de mon mal de tête, m'ennuyais parmi la gaieté même. Je m'étendis sur un matelas fort moelleux qui appartenait à l'un de ces messieurs et se trouva là bien à propos pour moi. Jusqu'au soir nous ne bou-

1. « Mademoiselle » en français dans le texte.

2. En passant par Chalon, dit L. à la date du 2 juin 1665, le Marquis Prosper Gonzague et ses compagnons de voyage se firent délivrer quatre certificats de santé contenant leur signalement individuel.

3. Détruite maintenant. Le couvent des Carmes sert aujourd'hui d'Hôtel de Ville.

4. Le 17 mai était un dimanche. « Le coche d'eau part de Chalon pour Lion le dimanche et le judy et faut deux jours pour arriver » (*Un voyage du Pont-Saint-Esprit à Paris, en 1658*, f^o 15 r^o). Voici comment l'auteur de la *Relation divertissante d'un voyage fait en Provence* décrit un coche d'eau qui allait de Chalon-sur-Saône à Lyon : « C'estoit un grand Batteau couuert, avec des fenestres de part et d'autre, des Tables au milieu pour y manger, et tel qu'on figure l'Arche de Noë; car aussi bien y auoit-il de toutes sortes de Bestes... La mauuaise odeur des Chambres me faisoit souuent monter sur le toict... » (pp. 24 et 25).

geâmes de la barque ¹, et après avoir fait dix lieues, nous descendîmes à Mâcon où le vin blanc était excellent, chose rare en France. C'est la plus belle ville du pays, dont sa cathédrale Saint-Vincent est aussi la plus belle église ². Étant montés sur les tours de Saint-Vincent, nous contemplâmes, du haut d'une galerie qui règne à l'intérieur et à l'extérieur, cette belle ville et la plaine qui s'étend à bien des milles autour d'elle. On adore dans l'église des Pères de l'Oratoire une sainte image de la Vierge, peinte par saint Luc. Elle vient d'Antioche et fut donnée par un Pape à un saint évêque de Mâcon ³. Je la comparai à celle que je porte au cou, très exacte copie de la Madone peinte par le même saint Luc et qu'on adore dans ma patrie sur le mont de la Garde ⁴. Le profil et le vêtement des deux Madones me parurent presque les mêmes; il y a pourtant cette différence que celle de Mâcon ne porte pas l'enfant Jésus sur les bras, mais qu'au-dessus de sa tête est le Sauveur peint à mi-corps qui semble lui apparaître. On dit que ce portrait fut peint par saint Luc après la mort du Rédempteur, et la Vierge y semble vraiment plus âgée et d'un aspect plus grave que dans celui de Bologne.

Nous arrivâmes à Mâcon vers dix heures de jour (c'est-à-dire à vingt-deux heures ⁵), au moment d'une procession qui

1. « De Chalon à Maçon... le coche ne s'arreste en aucun lieu... Car pour arriver en deux jours de Chalon à Lyon, il ne faut dubtout point s'arrestter. De Maçon à Lion... on ne s'arreste non plus ce jour là que le précédent » (*Un voyage du Pont-Saint-Esprit à Paris, en 1658*, f^o 24 r^o).

2. Il n'en reste plus que la façade, une partie des deux tours et le narthex.

3. Elle était dans la chapelle du séminaire maintenant détruite. Un Pape l'avait donnée à l'évêque de Mâcon, Gaspard Dinet (1600-1619), qui en fit présent à cette chapelle (L'Abbé B. Rameau, *Les fondations religieuses du XVII^e siècle à Mâcon*, dans *Revue de la Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain*, 9^e année, Bourg, 1880, in-8, p. 222).

4. La célèbre Madone de saint Luc, vénérée dans une église située à une lieue de Bologne.

5. « Arriussimo verso le dieci del giorno, cioè alle uentidue ». Vingt-deux heures de jour le 17 mai à Mâcon, comptées à la manière italienne, correspondent environ à cinq heures et demie et non pas à dix heures du soir (Voir p. 24, note 1).

nous donna occasion de voir une grande multitude de peuple. Les rues étaient simplement ornées de tapisseries tendues aux fenêtres, mais devant les cabarets et les auberges se trouvaient des sortes de berceaux tout remplis de victuailles et semblables à ceux que font les Juifs pour célébrer l'anniversaire de la pluie des cailles dans le désert ¹. Tous, sans exception, étaient pleins de gens en train de boire et de manger comme s'ils n'avaient rien pris depuis trois mois. Devant ces berceaux il y avait divers bals de villageoises du pays. Je payerais cher pour savoir décrire leur costume, car j'ai beau dire qu'il était disgracieux, cela ne suffit pas à donner une idée exacte de sa laideur, et je crois qu'il n'en existe pas de plus vilain et de plus ridicule dans le monde entier. Elles portent sur la tête un chapeau avec des bords larges de quatre bras et un fond qui ne l'est guère plus que les deux mains jointes ². On ne voit pas la manière dont elles arrangent leur chevelure, car elles ont la tête couverte d'un réseau de filet jaune fait exactement comme la calotte des Scaramouches qui jouent le rôle du Napolitain ³. Autour du front, au lieu de bandeau pour retenir leurs

1. C'est la fête de Soukkoth (*Lévitique*, XV, 23 et suiv.). On peut voir la description des cabanes de feuillage construites par les Juifs italiens dans l'ouvrage intitulé : *Cérémonies et coutumes qui s'observent aujourd'hui parmi les Juifs traduites de l'Italien de Léon de Modène par le sieur de Simonville* [Richard Simon], 2^e édit., Paris, 1681, in-12, p. 109). Cette fête excitait la curiosité des Italiens. A la fin du xvii^e siècle, si l'on en croit Sergardi, les grandes dames romaines allaient visiter les cabanes des Juifs et goûter de leur pain sans levain (*Quinti Sectani* [Ludovici Sergardi] *satiræ argumentis, scholiis, enarrationibus illustratæ*. Lucæ, 1783, 4 t. in-8, *Satira* XIV, vers 230 et suiv.).

2. Lebrun-Desmarettes a trouvé les chapeaux des Mâconnaises tellement bizarres qu'il a cru devoir les décrire : « Les villageoises des environs [de Mâcon] portent sur leurs têtes des chapeaux qui ont des bords larges et la tête fort longue, menue et pointue presque en pain de sucre, pour se préserver de la pluie et du soleil, quand elles vont dehors ou viennent à la ville » (p. 146). La figure XI de son ouvrage (p. 146) représente un de ces chapeaux.

3. « ... una cuffia di maglia gialla nella forma appunto delle coppole, che portano i Scaramuccia, che fanno la parte del Napolitano ». Scaramouche portait cette calotte sous son large béret. On la voit parfaitement sur une gravure du xvii^e siècle reproduite dans : Rasi, *op. cit.*, t. I, p. 889, au mot *Fiorilli* (*Tiberio*).

cheveux, elles ont une lanière de cuir noir, derrière laquelle pend sur les épaules le voile ou la toile qui les recouvre. Leur chemise froncée et ornée de dentelles de trois ou quatre couleurs dépasse le corsage de quatre bons doigts. L'ouverture de ce corsage, qu'elles peuvent fermer, non avec des boutons, mais avec une sorte de chaînette de fer, est garnie de collets de deux couleurs différentes de celles du corsage¹. Celui-ci se trouve cousu à la robe², sur laquelle elles portent en guise de ceinture une autre chaîne de fer où sont attachées toutes les clés de la maison. Les paysannes riches ont ces chaînettes d'argent massif et plus de clés que les autres. Je remarquai aussi d'autres femmes qu'on aurait cru en chemise, vêtues d'une sorte de grands sacs blancs, exactement comme nos bouviers, avec cette seule différence qu'elles ont des guêtres descendant jusqu'au talon³ et qu'elles sont coiffées comme les autres de ces grands parasols.

Nous logeâmes à l'hôtellerie de Saint-Nicolas, où l'on nous traita comme des paladins⁴ et où l'on nous fit surtout boire des choses exquisés. Je commençai ce soir-là à manger comme les autres, tout en me ménageant pour permettre à la médecine de terminer son effet. L'hôtesse, scrupuleuse quoique huguenote, ne voulut pas laisser les femmes manger avec nous, comme nous le désirions tous; elle ne permit même pas à Catherine d'y rester, mais les fit souper et coucher toutes ensemble près d'elle dans une chambre séparée. Cela nous contraria un peu : nous regrettions surtout de nous voir ainsi

1. « Salta fuori dal busto quattro buone deta di camiscia increspata con pizzi di trè, e quattro colori. L'appertura del busto è accompagnata da certi solini di due colori differenti da quello, e uolendo lo possono serrare con certa cattenella di ferro, che hanno in luogo di botoni ».

2. « Il busto e la stanella stanno cuciti insieme, » *Stanella* est un mot du dialecte bolonais correspondant au mot italien *sottana* (Ungarelli, *Vocabolario*, au mot *Stanæla*).

3. « ...con questa sola differenza, che queste portano certi stiauletti sin' al talone... ».

4. « ...con capponi e starne e quel buon vino
Cenaron tutti e tre da Paladino ».

(Tassoni, *La Secchia rapita*, chant II, stance 63).

éloignés de deux fort belles filles qui se rendaient à Lyon pour y être demoiselles ¹ d'une Duchesse. Notre bon vieillard lui-même, malgré son extrême retenue, laissa voir quelque déplaisir, car la beauté, la modestie et la grâce se trouvaient si parfaitement réunies en elles que leur conversation vous ravissait. Quel bonheur pour moi que mon indisposition ! car c'était vraiment une chose à rendre fou que de se trouver en leur compagnie sans pouvoir les adorer. Après souper, quand le Seigneur Marquis fut couché, nous allâmes tous quatre dans leur chambre, le Seigneur Marquis Louis, le Seigneur Comte Anguiscola, le Seigneur Abbé Vigarani et moi, sous prétexte de parler à Catherine, mais dans l'intention de passer toute la nuit à causer avec elles, si elles nous le permettaient. A peine entrés, l'hôtesse, je ne dirai point par malheur, mais par une grâce divine, survint tout en furie et nous dit seulement : « Écoutez le patron de la barque et pensez à vous retirer dans vos chambres. » Cet homme entra et nous dit qu'il ne nous restait plus que quatre heures avant de nous rembarquer ². Nous obéîmes et je partis l'eau à la bouche, mais non affriandé comme mes compagnons par le nectar délicieux de leurs baisers. Je fus tout étonné de voir leur matrone, plus charitable que les autres peut-être, exiger la première ce tribut de politesse. Ces filles, dans la fleur de leur jeunesse, méritaient bien cet hommage. Les lits furent excellents ; suffirent-ils à procurer le sommeil à tout le monde ? je l'ignore : nous nous étions donné bien de la peine pour chercher des pensées importunes. La réprimande de l'hôtesse nous rendit service, car nous n'avions pas le temps de composer des almanachs.

Dix lieues — trente milles.

1. « Damigelle ». Voir la table au mot *Demoiselle*.

2. Dans B, le passage suivant depuis « Nous obéîmes » jusqu'à « des almanachs » manque, et la relation de cette journée se termine ainsi : « Obéissant à l'hôtesse, et tout heureux de quatre embrassades cérémonieuses, nous allâmes nous coucher dans des lits si bons qu'on les aurait pris pour des lits de noce ».

Le 18 mai.

A peine commencions-nous à goûter le repos dans le calme de la nuit, qu'on nous appela pour nous faire embarquer. Il fallut obéir et quitter nos matelas. Chacun s'habilla au plus vite et s'empessa de courir à la chambre des femmes, pour avoir le bonheur de leur offrir l'appui de son bras et leur faciliter la grande descente depuis la montagne jusqu'à la barque. La nuit pouvait causer des faux pas et des chutes et rendait cette descente encore plus malaisée. Elles étaient quatre sans personne pour les accompagner, et justement nous étions quatre à leur offrir nos services. La pauvre Catherine pensait me voir lui offrir les miens, ne fût-ce que par reconnaissance ; elle dut pourtant me laisser accompagner une autre sans pouvoir se fâcher, car cette autre était la plus âgée et je l'accompagnais non par choix, mais par bienséance. Le vieux Marquis dit alors fort gracieusement : « Allons, puisqu'il ne reste plus que moi, c'est donc moi qui accompagnerai Catherine. » Mais, les joues colorées d'une chaste rougeur, elle ne voulut pas se laisser servir par un homme dont elle se jugeait indigne d'être la servante, et montra par ce refus qu'elle était aussi polie qu'adroite de ses mains. Elle finit pourtant par y consentir, mais seulement sur l'ordre exprès du Marquis. Tout le monde descendit ensemble pour aller s'embarquer. Le Seigneur Marquis Louis, encore dans toute la fleur de la jeunesse, qui tenait par la main la plus belle des deux jeunes filles, leva un peu trop les yeux et tomba en l'entraînant dans sa chute. Sur le bateau, nous contemplâmes deux heures et plus ces deux chefs-d'œuvre de la nature à la lumière de la chandelle. Nous plaisantâmes sur la chute récente de cette fille, et l'un de nous alla même jusqu'à dire que le Soleil ne se lèverait pas de sitôt puisque l'Aurore s'était laissée choir. Nous ne cessâmes de faire des pointes à ce sujet jusqu'au moment où, saluant par son chant le lever du soleil, elle-même

nous pria de mettre fin à nos plaisanteries en l'honneur du Prince des planètes à sa naissance. Notre barque suivait le cours tranquille de la rivière parmi des paysages formés de coteaux et de vallons herbeux. Avant d'avoir fait six lieues, nous dînâmes au milieu de cette délicieuse campagne ¹ en l'aimable compagnie de Mesdames Damerend, Doristan, et des deux jeunes filles, avec les provisions apportées par nous. Comme elles en avaient aussi en abondance, nous en donnâmes copieusement à tous les pauvres, assez nombreux sur le bateau. Nous avons presque fait dix lieues que nous étions encore à porter des santés et à pousser de joyeux vivats.

Il nous restait encore deux milles ² quand je vis arriver à toute bride deux carrosses, dans l'un desquels mon très cher ami et compatriote le Seigneur Barthélemy Federici venait me prendre à la sortie de la barque. Celle-ci ayant abordé, tout le monde descendit, mais il me fut impossible de profiter de cette attention du Seigneur Barthélemy : l'autre carrosse était en effet envoyé par Madame l'Abbesse du couvent royal de Saint-Pierre, sœur du duc de Chaulnes, pour me conduire tout près de là à sa délicieuse maison de campagne dont j'ai parlé³. Cela permit au Seigneur Federici de remplir le sien de ces belles dames et de jouir d'une compagnie plus agréable que la mienne, car le Seigneur Marquis Prosper et ses compagnons auxquels il l'offrit refusèrent, en priant le Seigneur Federici de le mettre au service de ces dames, et restèrent dans la barque pour descendre au port. Après avoir donné rendez-vous pour le dîner, je m'en allai recevoir les doux embrassements de la Mère Abbessse

1. « De Neufuille (*) j'allay à Lyon par la Saonne ; c'est le plus beau et le plus agréable abordage qui se puisse voir. Les deux bords de la rivière sont tous reustus de maisons de plaisances très bien basties, chacune avec son parc et ses allées » (*Voyage de Paris à Rome, 1673*, p. 5. — Cf. *Relation divertissante d'un voyage fait en Provence*, p. 25).

2. Pour arriver à Lyon.

3. Pages 59 et suiv.

(*) Neuville-sur-Saône, Rhône, arr. de Lyon, chef-lieu de canton.

et des autres sœurs ¹ qui m'accueillirent toutes avec une extrême joie, comme si j'étais leur père spirituel. La Mère Abbessse me fit mille offres pour essayer encore une fois de me retenir ², mais je pensai trouver meilleure fortune en obéissant à mon père qui espérait me placer près de Monseigneur Lomellino, déjà nommé légat d'Avignon. Je la remerciai donc en lui promettant de faire visite à son couvent, quand je repasserais alors par Lyon. Elle et les sœurs me chargèrent de confitures et de fruits confits et voulurent à toute force me retenir à dîner avec elles, mais je refusai pour ne pas manquer de parole à mes compagnons auxquels j'avais dit de m'attendre pour le repas. Après avoir pris congé, j'allai donc à l'Écu d'or, hôtellerie vraiment d'or pour les voyageurs ; là je renonçai à la diète, et bien qu'un peu souffrant de mon mal, me laissai entraîner à manger deux cailles grasses et d'autres mets exquis. La joie de me voir, quoique pour un temps bien court, dans cette ville si aimable pour moi, me faisait oublier que j'étais convalescent, et j'avais peine à me laisser persuader par mes compagnons de tremper ces vins excellents que nous offraient des servantes fort propres et fort gracieuses. Toutes les chambres étaient tendues de belles tapisseries, mais il me déplut de n'y trouver aucun tableau représentant le Seigneur, la Vierge ou les Saints, vers lequel j'aurais pu me tourner en finissant mon bréviaire ou en pratiquant certaines dévotions dont j'ai l'habitude. Il n'y avait que tableaux lascifs représentant des nudités, des Vénus, des Adonis et d'autres fables du même genre qui ont toujours corrompu l'innocence et la corrompent toujours, tant que les personnes que cela regarde n'y mettront point ordre au moyen de l'excommunication ³. Peut-

1. « ... à riceuere i cari abbracciamenti, e della Madre, et dell' altre Suore ».

2. Cf. pp. 48 et 61.

3. Suivant J. de Faure, les Italiens étaient, sur ce point, moins scrupuleux que les Français. « On voit ... au Poggio ^(*) quantité de beaux Originaux de trez

(*) A la villa du Poggio Imperiale alors habitée par Victoire de la Rovère veuve du Grand-Duc Ferdinand II et mère du Grand-Duc régnant Cosme III.

aêtr eussi, car partout en France j'ai remarqué la même chose dans les hôtelleries, ne veut-on point exposer au public des tableaux de dévotion de peur qu'ils ne soient insultés par les hérétiques. Ceux-ci, en effet, courent le monde plus que les catholiques et sont toujours par les auberges. J'avoue que je ne m'informai point du motif de cet usage, mais je crois n'être pas loin de la vérité. Dans cette belle hôtellerie, les lits étaient excellents comme tout le reste.

Dix lieues.

Le 18 mai, à Lyon.

Comme je n'avais qu'une journée à passer dans cette ville, la plus grande et la plus belle de France après Paris, j'allai dès l'aube faire lever mon ami le Seigneur Don Louis Cerioni ¹, sacristain de mes religieuses de Saint-Pierre, qui s'en vint à l'église tout joyeux et me servit aussitôt. Il n'y eut à ma messe que peu de sœurs et probablement aucune de mes amies, car personne ne m'invita ensuite à me rendre à la grande porte. Je m'en fus, le cœur plein de joie, faire une assez longue promenade par les rues encore vides à cause de l'heure matinale, et voir un peu à Saint-Jean l'horloge mettre en mouvement toutes ses merveilles. Après y avoir écouté plusieurs

bonne main; ce que je trouvai de plaisant, c'est que les Cabinets de la Grande Duchesse sont remplis de nuditez du Titien et autres grands Peintres. J'ai reconnu depuis qu'en Italie on n'a pas de scrupule pour ces sortes de peintures. Car on en voit dans des Églises et dans les Chambres des Cardinaux que l'on ne souffriroit pas en France, (et) que des personnes mesmes qui ne seroient pas ecclésiastiques exposassent publiquement en vûe. Mais parce qu'en ce Pays tous les Connoisseurs tiennent pour maxime qu'un tableau ne peut pas estre tout à fait bon s'il n'y a un peu de nudité, on n'est choqué de rien aprez cela » (p. 259).

1. « ... il Sig^r D. Ludouico Cerioni ». Le nom de famille manque dans B. L'abréviation *D.* doit signifier ici *Don*, qualification donnée habituellement en Italie aux ecclésiastiques. Je traduis *Ludovico* par Louis, le prénom *Ludovic* n'étant employé autrefois que très rarement et toujours en parlant d'Italiens (Voir le *Dictionnaire de Trévoux* au mot *Ludovic*. Ce mot manque dans les principaux dictionnaires du xvii^e siècle). L. appelle d'ailleurs saint Louis « S. Ludouico ».

messes et dit mon bréviaire, je m'en revins à Saint-Pierre où je n'arrivai qu'au grand jour, car il est à deux bons milles de Saint-Jean ¹. Je sonnai : « C'est Monsieur ² Lucatelli », dit la portière; au même instant la porte s'ouvrit et je vis devant moi un grand nombre de ces sœurs toutes joyeuses. La Mère qui commandait en l'absence de l'Abbesse ³ et se trouvait parmi elles me prit par la main et me fit entrer. Elles voulurent à toute force me donner une collation : c'est généralement par cette politesse que les Français vous témoignent le plaisir qu'ils ont à vous recevoir. Elles me conduisirent ensuite par tout le monastère et voulurent me montrer les constructions et tous les travaux faits par l'Abbesse dans son appartement. Il est fort beau, et peut-être, toute princesse qu'elle était, ne la verrait-on pas logée avec tant de magnificence si elle n'avait quitté le siècle ⁴. Mademoiselle ⁵ Tanè et les autres séculières, dont quelques-unes pleuraient d'attendrissement et de regret de me voir partir, se réunirent autour de moi et parlèrent un peu italien; car M^{me} de Sylvio, élevée en France dès ses premières années, mais d'origine milanaise et la plus capable de toutes, avait continué à le leur enseigner à l'aide de mes règles ⁶. Quand je pris congé, M^{me} de Broun, si gracieuse et qui m'était toujours chère, et M^{me} Châtillon ⁷ me donnèrent quelques beaux ouvrages tous faits par elles ⁸ : de petites bourses brodées, des petites boîtes faites de morceaux de soie à fleurs d'or et contenant des reliques, légers présents qui méritaient d'être offerts même à une personne distinguée.

1. Cette distance est fort exagérée.

2. « Monsieur » en français dans le texte.

3. « La Madre Vicaria, che in assenza della Abbadessa comandava ». L'Abbesse Anne de Chaulnes avait choisi, pour l'aider à diriger le monastère, deux de ses religieuses, Elisabeth de Sylvio de Renom et Marie-Magdeleine de Varennes-Nagu (Voir p. 48, note 1).

4. Cf. p. 59.

5. « Mademoiselle » en français dans le texte.

6. Voir pp. 48, 49 et 60.

7. Pour les religieuses et les pensionnaires de Saint-Pierre mentionnées ici par L., consulter la table à leurs noms.

8. La fin de la phrase, depuis « de petites bourses », manque dans B.

En revenant à l'hôtellerie, je rencontrai mes compagnons qui sortaient pour voir ce qu'il y a de plus rare et de plus beau à Lyon, le fameux cabinet de M. Grollier ¹. Le Roi lui-même, se trouvant dans cette ville, l'est allé visiter deux fois, et l'on ne sait s'il ne le fera pas transporter dans une de ses galeries à Paris, car il aime avec passion les plaisirs, la magnificence et les arts ². Tout cela était dédaigné par ses prédécesseurs, ou regardé par eux comme inutile à des rois qui devaient toujours avoir l'épée à la main pour défendre le royaume contre ses ennemis et punir les rébellions excitées en France, à diverses reprises, par les hérétiques. S'ils avaient joui d'une aussi belle paix que les rois de nos jours, peut-être auraient-ils voulu occuper autrement leur généreux courage. Parmi les merveilles de ce cabinet, je remarquai deux horloges mues par des balles de plomb, par de l'eau, et par des inventions mathématiques dont la nouveauté fait beaucoup estimer ces horloges. Je remarquai aussi un miroir dont la partie réfléchissante est haute comme un homme de taille moyenne. Quand on s'y regarde, un appareil invisible placé en face donne à votre image des couleurs diverses, ce qui au premier abord ne manque pas de vous épouvanter ; il vous fait en premier lieu paraître tout pâle, puis blanc comme du papier, rouge comme braise, jaune, vert, etc..., suivant la face de cet appareil qui se trouve opposée au miroir ³. Je pourrais décrire encore bien d'autres curiosités de ce cabinet, mais comme je les ai presque toutes

1. « M. Coruier ». Ici l'abréviation *M.* signifie certainement *Monsieur*. — La maison du célèbre collectionneur Grollier de Servières était située près du port du Temple. Le roi l'acquit par échange en 1690 (J. Niepce, *Archéologie Lyonnaise*, t. II, *Les Chambres des merveilles*, Lyon, 1884, in-8, p. 158).

2. « Louis XIV, étant à Lyon, en 1658, visita ce cabinet et l'examina à deux fois différentes avec beaucoup d'attention » (Clapasson, dans : Léopold Niepce, *Les chambres de merveilles*, p. 156).

3. On peut voir la description de ces horloges mues par des balles de métal ou par de l'eau dans le catalogue du cabinet de Grollier de Servières composé par son petit-fils (Grollier de Servières, *Recueil d'ouvrages curieux de mathématiques et de mécanique ou description du cabinet de M. Grollier de Servières*, Lyon, 1719, in-4, 2^e partie : *Ouvrages inventés par M. de Servières*). Le miroir décrit par L. n'est pas mentionné dans ce catalogue.

vues à Milan dans la galerie du Seigneur chanoine Settala ¹, je crois inutile de me répéter.

J'allai ensuite dîner avec le Seigneur Barthélemy Federici, Bolonais. Je fis peu d'honneur au repas à cause du mal de tête dont je souffrais encore, et qui me venait cette fois de l'imprudence que j'avais eue de manger des douceurs, chose si contraire à mon mal. On but gaiement hier soir, et si le Seigneur m'en fait faire pénitence, je l'ai bien mérité. Après dîner, je me décidai à ne pas quitter mon lit afin que le repos me donnât des forces pour notre voyage futur. Vers le soir, je me levai, bien que mon accablement ne fût pas encore tout à fait dissipé, et me fis de nouveau porter en chaise à la maison de campagne de mes chères religieuses de Saint-Pierre afin de prendre congé d'elles pour la dernière fois. Elles me reçurent avec leur politesse habituelle, et l'on me prépara aussitôt une excellente collation de confitures que je dus rapporter à l'hôtellerie dans un mouchoir, n'ayant pas voulu y goûter. Elles me firent boire une écuelle de lait avec du sucre pour me rafraîchir, mais elles y mirent tant de cette poudre douce que je pensai ensuite que ce lait pouvait m'avoir fait plus de mal que de bien. Je restai peu de temps, car il me fallait refaire ma valise bouleversée par les douaniers, qui avaient voulu voir par eux-mêmes tous les objets nous appartenant

1. L. avait visité le 27 avril 1664 ce cabinet célèbre, maintenant dispersé, et dont il reste seulement quelques objets conservés à la Pinacothèque de l'Ambrosienne à Milan (G. Fogolari, *Il museo Settala* dans *Archivio storico Lombardo*, an. 1900, p. 59). Le catalogue le plus complet du musée Settala a été publié par Pierre-François Scarabelli sous le titre suivant : *Museo ô Galeria adunata dal sapere e dallo studio del Sig. Can. Manfredo Settala...* Tortona, 1666, in-4. La collection d'instruments de musique et l'atelier où Settala fabriquait des télescopes et d'autres instruments d'optique excitèrent surtout l'attention de L. Il y remarqua aussi une machine composée d'une balle renvoyée par un ressort, machine que le président de Brosses décrit dans ses lettres sur l'Italie (t. I, p. 117. — Cf. Scarabelli, *op. cit.*, p. 35), et une agate sciée en deux et remplie de cristallisations dont le Grand Duc de Toscane avait, paraît-il, offert 5000 piastres au chanoine (C'était probablement une des deux agates remplies de cristallisations décrites par Scarabelli, *op. cit.*, ch. IX, n° 38, et ch. XV, n° 9).

avant de rien laisser débarquer. J'eus tort de ne pas la prendre avec moi, en quittant la barque, car étant dans le carrosse de l'Abbesse de Saint-Pierre, je pouvais épargner cet ennui à moi et à mes compagnons. Ils ne souffrirent du reste aucun tort, le Seigneur Marquis ayant un passeport du Roi. En quittant les Révérendes Mères, je me fis reporter à l'hôtellerie, où, sitôt arrivé, j'allai me coucher, bien qu'il fût jour. Je me fis préparer un lavement qui faillit m'emporter les boyaux quand je le rendis, après l'avoir gardé par force près d'une heure. Après une autre heure, je pris une tasse de bouillon avec de la crème de tartre ¹, qui acheva de balayer tout ce que j'avais dans le ventre. Aussi je me sens maintenant tellement soulagé que j'ai pu rester une grande heure assis à ma table pour écrire tout ce que tu as lu jusqu'ici, cher lecteur.

Le 20 mai.

La pluie qui menaçait ne retarda pas notre départ, car le Seigneur Marquis Prosper était rappelé à son marquisat de Luzzara par des intérêts trop pressants. Après avoir dit ma messe, j'allai à la porte du couvent témoigner à mes chères religieuses par mes paroles et même par mes larmes toute la peine que je ressentais en me séparant d'elles qui s'étaient montrées si aimables envers moi. De retour à l'hôtellerie, je trouvai prêt un excellent déjeuner auquel le Seigneur Federici, qui nous fit ensuite le plaisir de manger avec nous, avait ajouté des cailles et d'autres bons morceaux. Mais notre contentement ne dura guère, car l'hôte qui n'avait jamais voulu compter avec nous, en répétant : « Mangez gaiement, vous ne trouverez rien à dire », demanda une demi-pistole par repas

1. Voir la préparation dans : Charras, *op. cit.*, p. 748. « Le principal usage de la Crème ou Crystal de tartre est pour inciser et digérer les humeurs crasses et visqueuses, et les disposer à la purgation. On l'employe avec un heureux succès dans les obstructions du foye, de la rate, et de tous les viscères... » (*Id.*, p. 751).

et par tête, sauf pour ce déjeuner qu'il voulait nous offrir gracieusement. Le Seigneur Marquis répondit qu'il n'avait jamais entendu manger à table d'hôte et réclama un compte particulier pour chaque repas. « C'est bon », dit l'hôte en s'en allant, et il nous fit toute une suite de comptes qui gâtèrent tout notre plaisir et d'après lesquels nous lui devions soixante-six pauls par tête. En voyant les autres tables chargées tout comme la nôtre de mets en abondance, nous pensions que le bon marché des vivres en était cause; mais à notre grand regret, ces comptes nous prouvèrent que nous nous étions bien trompés. Les cailles s'y trouvaient marquées un franc la paire, c'est-à-dire plus de trois pauls, les perdrix un franc pièce ¹. Bref, pour ne pas les copier ici, je dirai seulement que pour quatre repas et un déjeuner, il nous fallut payer une pistole et demie par tête, et cependant je suis bien sûr de n'avoir pas mangé pour dix pauls. On me compta même le dîner du jour où le Seigneur Barthélemy m'avait donné à dîner et le souper pendant lequel j'étais allé me coucher, car on avait, me dit-on, fait les mêmes frais malgré cela. Nous fîmes un peu de bruit, mais sans résultat. Tant que l'hôte ne fut pas payé, on ne trouva dans tout Lyon ni chevaux, ni litières pour nous porter, mais après, nous faillîmes avoir les yeux arrachés par les cochers qui voulaient tous être à notre service.

Partis à une heure après midi, nous fîmes cinq grandes lieues jusqu'à Varambon ². Il s'y trouve au plus sept ou huit maisons éparses, parmi lesquelles l'auberge, que chez nous on appellerait une mesure, semble un palais. L'hôtesse avait quantité de filles, mais si sauvages et si différentes des autres qu'en nous voyant faire seulement mine de baiser une d'elles,

1. C'était le double du prix ordinaire. « Un cocq d'Inde, une paire de pigeonneaux, un couple de perdrix ou un lièvre ne vont jamais au-delà de vingt sols... un homme peut estre servy de tout cela à table d'hoste pour 40 ou 50 sols la couchée, y comprenant encore la dépense de son cheval, que si cela n'est pas à si bon marché à Paris, il l'est aussi en récompense dans tout le reste du Royaume » (Savinien d'Alquier, t. I, p. 149).

2. « Verberna », Ain, arr. de Bourg, canton de Pont-d'Ain.

elles s'enfuirent toutes. Peut-être allèrent-elles se cacher en quelque endroit où elles auraient été bien aises d'être retrouvées. Ce fut une vraie comédie que de descendre de cheval la pauvre Catherine qui, n'y ayant jamais monté et ne sachant pas tenir sa bête en bride, se trouvait toute écorchée et toute endolorie à force de retomber sur la selle où elle était raide comme un morceau de bois. Il me fallut l'enlever à bras le corps, la prendre à mon cou et la porter sur son lit, car elle ne pouvait se tenir debout. Je demandai de l'huile vierge que je battis bien avec de l'eau fraîche pour en faire le petit onguent dont je m'étais servi à Fontainebleau après avoir couru la poste ¹. Je priai ensuite l'hôtesse de faire à Catherine la charité de lui graisser les parties écorchées et de les couvrir d'un morceau de toile de lin trempée dans cette huile, car elle serait guérie le lendemain.

Fatigués de ce voyage à travers un pays montueux et pierreux, nous nous étendîmes tout vêtus et bottés sur des lits pendant qu'on préparait le souper. Je fus, je crois, le premier à m'endormir. Notre sommeil se trouva bien vite troublé par ces filles si prudes qui vinrent toutes quatre nous débotter ; mais elles se montrèrent bien mieux ajustées et parées qu'auparavant, et c'était le seul motif de leur retraite. Elles étaient toutes quatre filles de l'hôtesse et je crois que l'aînée n'avait pas atteint son cinquième lustre. Leur langage un peu différent du français et mêlé de savoyard nous faisait grand plaisir. Elles surent si bien flatter nos yeux et réjouir nos oreilles qu'avant le souper elles tirèrent quinze sols de chacun de nous. Elles chantèrent, dansèrent ², firent divers tours de force en montant sur les épaules et en se tenant debout sur les bras les unes des autres, bref elles ne nous cachèrent aucun de leurs talents, tant que le vieux Marquis resta seul à dire l'office de la Vierge. Ces filles, qui avaient

1. Voir : p. 110 et note 2.

2. Le passage suivant, depuis « firent divers tours » jusqu'à « talents », manque dans B.

commencé par faire les prudes avec nous, nous auraient, je crois, servi de femmes si nous avions voulu. La pauvre Catherine, entendant ce vacarme et voyant ces filles parées comme si elles voulaient nous provoquer à d'amoureux combats, se désolait et mourait de chagrin. Catherine m'ayant fait appeler par une d'elles, je la trouvai tout en pleurs, à moitié désespérée, maudissant l'heure et le point ¹ où elle s'était laissé persuader d'aller en Italie, car elle ne croyait jamais pouvoir remonter à cheval. Je la consolai de mon mieux en lui promettant que le lendemain matin elle ne sentirait plus aucune douleur. Elle prolongeait l'entretien pour me retenir plus longtemps près d'elle, mais je me sentais émouvoir en entendant les rires de mes compagnons, car j'ai toujours aimé la beauté (dans les limites de la bienséance cependant) et j'aurais voulu me trouver en même temps aux deux endroits.

A ce moment l'hôtesse apporta le souper, et ce fut moi qui m'occupai de Catherine à la grande satisfaction de celle-ci. Aussi finit-elle par me dire que, si je l'accompagnais à Mantoue, elle ne ressentirait pas si vivement la perte de sa patrie et de sa chère liberté. Je lui répondis qu'elle devrait chercher à gagner le cœur de la Duchesse pour l'engager à me donner quelque charge à sa cour. « J'irais volontiers, lui dis-je, pour continuer à jouir de votre bonne amitié plutôt que par intérêt. » Le Seigneur Marquis vint en personne voir comment se portait Catherine et me prier de venir souper. Mes compagnons, à ce que je pus voir, auraient mieux aimé continuer leur conversation que de se mettre à table où ce fut pourtant ces belles filles qui nous servirent et nous versèrent à boire le plus gracieusement du monde. Je priai Dieu avec ferveur de ne permettre à aucun de nous de l'offenser. Mais le jeune

1. « ... malediua l'hora ed il punto ... ». Expression probablement empruntée à Pétrarque :

Benedetto sia' l' giorno e' l' mese e l' anno

E la stagione, e' l' tempo e l' ora e' l' punto...

(Son. 47).

Marquis, sous prétexte de bassiner les lits bien qu'on fût en mai, attira dans sa chambre la seconde de ces filles qui semblait n'avoir guère plus de dix-huit ans, et je crains fort qu'il n'ait offensé la décence en se permettant quelque attouchement illicite. Ces sœurs étaient pourtant si souvent ensemble qu'il me paraissait difficile que celle-là pût rester seule. J'observais tout, le cœur palpitant, et fis signe à l'aînée de monter rejoindre sa sœur, mais aussitôt entrée j'entendis l'autre la renvoyer chercher de l'eau. Le Seigneur Comte et le Seigneur Abbé étant occupés à s'amuser avec les deux autres, je crus de mon devoir de monter et fis bien, car je trouvai les choses fort avancées. Ces maudits Mantouans ont bien du penchant pour les femmes ¹. L'hôtesse vint à mon aide en appelant ses filles pour le souper et troubla ainsi la fête. Le Seigneur Marquis voulait se plaindre de moi, mais grâce à Dieu je parlai si bien qu'il me bénit après et ne regretta plus que de s'être laissé attraper un demi-louis d'or que lui avait demandé cette fille. Cela prouvait qu'elle n'était pas grand'chose de bon ou qu'elle voulait, au moyen de quelque impureté, se procurer un mari ou une dot ². Nous montâmes tous à nos chambres, et, comme nous allions nous déshabiller, les quatre filles vinrent ensemble nous demander si nous n'avions besoin de rien et pourquoi nous nous couchions si tôt. Le vieux Marquis les chassa en leur répondant comme elles le méritaient, et puis nous mêmes au lit, mais l'un de nous s'y mit en murmurant.

Cinq lieues.

1. Les Mantouans avaient une réputation d'un genre tout particulier en Italie : le *cazzo Mantuano*, suivant Brantôme, y était célèbre comme la *polla Ferrarese* (Des dames dans Œuvres, édit. de la Société de l'histoire de France, t. IX, p. 361. — Cf. Berni, *Capitolo della piva* dans *Opere burlesche*, Londra, 1723, 2 t. in-8, t. II, p. 14; Mauro, *Secondo capitolo della fava*, dans Berni, *op. cit.*, t. I, p. 199 et notes p. 499, et *Secondo capitolo a M. Roberto Strozzi*, *id.*, p. 260 et note p. 511).

Sorte ha sol chi ha Mantovan Priapo,

dit Salvator Rosa (Satira IV, La Guerra, vers 561, dans *Poesie e lettere*, t. I, p. 279).

2. Cf. pp. 244, 245, 247.

Le 21 mai.

Je me trouvai un peu soulagé de mon mal de tête. Grâce à la beauté de la journée ou à la richesse des jardins en fleurs dans les fertiles campagnes sur lesquelles erraient nos regards, nous fîmes gaiement cinq grandes lieues sans presque nous en apercevoir. Catherine semblait, elle aussi, guérie par miracle ; je lui faisais continuer joyeusement son voyage en maintenant presque toujours mon cheval à côté du sien. Voyant naître pour ainsi dire sous nos yeux ces fleurs, qui dans nos pays ont besoin de tout l'art et de toute la sollicitude d'habiles jardiniers, nous pensions être dans ces jardins de Flore, où les roses odorantes que ne défendent point d'orgueilleuses épines s'offrent à la main des passants ou forment des tapis d'Éthiopie sous les pas de Vénus. Telles que cette Déesse nous apparurent les deux servantes de l'auberge de la Croix Rouge à Cerdon ¹, après la longue descente de la montagne. Sitôt que le premier cheval mit le pied en face de la porte, elles sortirent précipitamment, saisirent d'une main les rênes et de l'autre l'étrier. Qui aurait voulu résister à un empressement pareil ? à peine avions-nous mis pied à terre qu'elles nous donnèrent le baiser d'usage. Nous aperçûmes la cause de leur hâte non loin de là : c'était une Pallas bien ajustée qui, appuyée à une fenêtre au-dessus de la porte de l'hôtellerie de la Croix Blanche, nous faisait de la main signe d'aller chez elle. Peut-être nous aurait-elle conquis sans difficulté, si nous l'avions vue avant de descendre de cheval. Les servantes de la Croix Rouge remplaçaient l'hôtesse, partie à un marché voisin : aussi ne durent-elles pas attendre que notre premier baiser fût donné à leur maîtresse. Nous dînâmes magnifiquement avec force assiettes propres devant nous, car sitôt que ces filles voyaient que nous ne touchions plus aux plats,

1. « Cherdone ». Ain, arr. de Nantua, canton de Poncin.

elles les changeaient fort lestement. Il fallait nous garder de lever les yeux sur elles, ou bien pressées de servir plus que nous de commander et croyant deviner nos ordres, elles nous versaient à boire ou changeaient nos assiettes. Si nous avions dû payer un baïoque pour chacun des plats qu'on nous présenta, nous n'aurions pas été quittes à moins de deux francs par tête ¹. Après avoir été si richement servis et avoir bu plus qu'à l'ordinaire en portant les santés de nos belles servantes, nous voulûmes dormir un peu avant de partir, et ce repos de deux bonnes heures nous fit grand bien. Quand le voiturin nous eut réveillés, les deux jeunes hôtesse vinrent dans la chambre présenter à chacun de nous un petit bouquet : c'était une manière de nous faire penser à leur offrir leurs épingles. Nous fîmes une collecte dans une assiette et leur donnâmes environ deux testons, et puis nous eûmes tant qu'il nous plut force baisers, révérences, danses et chants. Le dîner nous coûta très bon marché. En sortant de ces quelques maisons éparses, la beauté des personnes que nous aperçûmes aux fenêtres nous étonna fort. Ces trois heures passées à Cerdon nous parurent un instant rapide, et nous eûmes peine à quitter ce petit paradis rempli de toutes ces visions angéliques ².

Le plaisir d'approcher de notre belle Italie et celui plus grand encore d'être protégés du soleil par quantité de beaux arbres qui bordaient la route nous rendaient de plus en plus gais. Après cinq autres lieues qui parurent interminables, nous arrivâmes à Nantua ³ pour y faire pénitence des délices mondaines que nos cœurs venaient de goûter. Avant d'y entrer, nous suivîmes pendant une grande lieue le bord d'un beau lac ⁴. Cet endroit-là fait le plaisir et l'amusement du pays, car nous y rencontrâmes bon nombre d'hommes et de femmes qui pre-

1. L. exagère (Cf. p. 10, note 2).

2. Ici se trouvent dans P de longues réflexions morales sans intérêt et que j'ai cru inutile de traduire.

3. « Nantonago ». Ain, chef-lieu d'arrondissement.

4. Le lac de Nantua.

naient le frais en se promenant bras dessus bras dessous suivant l'usage.

L'hôtellerie avait pour enseigne la Louve, mais il n'y avait rien à manger, les chambres étaient vilaines, les lits durs et détestables. De ma vie, je ne passerai probablement une plus mauvaise nuit, car on fêtait le mariage de la fille de l'hôte et naturellement la maison était remplie d'ivrognes. J'allai bien me coucher, mais l'assaut d'une armée de grosses fourmis, de punaises et de poux me força de battre mon fusil et de me rhabiller au plus vite. La curiosité m'ayant fait regarder par une large fissure au travers d'une porte donnant dans la chambre des mariés, je vis une grande table servie entourée de plus de quarante personnes qui buvaient plus qu'elles ne mangeaient. Chaque fois que buvait le mari, tous les convives l'imitaient, après avoir d'abord trinqué à la ronde comme c'est l'usage dans les réunions de buveurs, sans laisser tomber de vin, car les Français ne remplissent jamais les verres. Le marié, qui avait tous les hommes à sa gauche, trinquait avec son voisin et la mariée avec sa voisine. Les verres retentissaient ainsi à la ronde; quand les mariés y portaient les lèvres, tout le monde faisait de même jusqu'à ce qu'ils les posassent sur la table, et leur tintement semblait un concert de clochettes en l'honneur du triomphe de Bacchus.

Je fus surtout retenu par la curiosité que m'inspira la vue d'un grand lit fait par terre et pourtant lit de cérémonie avec une grande couverture. Les bords de cette couverture qui dépassaient le lit de deux bons bras¹ étaient étendus par terre, et sur les quatre coins se trouvaient posés deux coussins fort hauts². Pour savoir à quoi servait ce grand lit dressé au milieu de la pièce comme un catafalque, il me fallut rester

1. Voir : p. 33, note 5.

2. « ... un gran Letto fatto in terra, mà alla solenne, ricoperto da una gran coperta, che due gran braccia stendea sopra la terra, sù quattro capi della quale erano due cuscini ben alti ». L. veut probablement dire qu'il y avait deux coussins posés sur chaque coin de la couverture. Peut-être ces deux coussins étaient-ils placés l'un sur l'autre.

aux aguets plus de trois heures. Enfin, quand il plut à Dieu, je vis desservir la table sur laquelle on ne laissa que de grands pots remplis de vin et des verres. Les mariés se levèrent alors en se tenant par la main, et les grâces accoutumées dites par un prêtre placé en face d'eux à l'autre bout de la table, ils s'assirent sur le lit. La plus âgée des femmes qui était, je pense, la mère de la mariée, leur ôta leurs souliers après avoir commencé par lever la grande couverture, et ils s'étendirent tout habillés sur les draps blancs, l'homme à droite et la femme à gauche. Ensuite deux hommes et deux femmes tenant la couverture par les coins les en recouvrirent complètement, et chacune de ces personnes ayant déposé un coin à terre plaça dessus un coussin sur lequel elle s'assit. Pendant ce temps le prêtre se leva et, tête nue, fit un sermon spirituel pour exhorter les mariés à la paix et à l'amour mutuel et leur rappeler les peines sévères, particulières à ce pays, portées contre celui d'entre eux qui violerait la foi conjugale. Le sermon fini, tout le monde se leva, les quatre personnes assises sur les coussins firent de même et découvrirent les têtes des époux auxquels le prêtre porta alors à boire. Puis la plus importante de ces personnes, assise sur le coussin à droite ¹, probablement le père de la mariée, donna à boire au prêtre, et tout le monde but une dernière fois au son des instruments et des chansons. Enfin la mère de la mariée renvoya tout le monde de la chambre avec bien des cérémonies; ceux qui ne pouvaient marcher seuls furent emportés par leurs compagnons; elle sortit ensuite elle-même. Je restai assez contrarié qu'elle emportât la lumière: elle aurait dû la laisser afin que les mariés pussent y voir pour se déshabiller; mais peut-être, comme il ne restait que quelques heures de nuit, ne voulurent-ils pas perdre leur temps à cela. La chambre fermée à clé, la musique s'arrêta devant la porte et y joua quasi une bonne heure. J'avoue que

1. « ... a mano dritta sul cuscino ». Il y avait quatre coussins à droite du lit, deux sur chaque coin de la couverture. Le texte ne dit pas duquel il s'agit.

si je n'avais eu pour lit une grosse planche fort dure, je n'aurais peut-être pas dit tant de mal de cette nuit qui m'a permis de voir une curiosité si galante ¹. J'en passerais volontiers une autre plus incommodément encore pour revoir pareille chose. Je trouvai de la beauté au marié, mais non pas à la mariée ; si elle avait été belle, j'aurais dû cesser aussitôt de regarder ou bien m'exposer manifestement à quelque mauvais désir.

Dix lieues, mais pour la longueur valant plus de trente-cinq milles ².

1. Le passage suivant depuis « J'en passerais » jusqu'à « mauvais désir » manque dans B.

2. « Dix lieues, mais en valant plus de douze, parce qu'elles sont plus longues que les autres » B.

VII. — DE GENÈVE AU SIMPLON

Le 22 mai.

Cette fois, l'aube ne nous surprit certes pas au lit, et ce fut une affaire de trouver quelqu'un pour nous mettre hors de l'hôtellerie. Les uns étaient ivres, les autres dormaient, les clés ne se trouvaient pas. Sans doute, les mariés avaient été les plus sobres, car ils se levèrent à ce bruit et ce fut eux qui durent nous ouvrir la porte. Nous fîmes une grande lieue avant que le soleil vînt dorer l'horizon. Chemin faisant, je racontai à mes compagnons comment j'avais su profiter de la nuit au lieu de dormir; ils pensèrent en mourir de rire, surtout Catherine. Elle avait couché avec une des servantes, mais au plus fort de son sommeil, s'était senti les épaules toutes mouillées, cette femme ayant en dormant vomé sur elle son vin et son dîner, et Catherine, ne pouvant supporter cette puanteur, avait dû se lever. Mes compagnons regrettèrent bien que je ne les eusse pas prévenus, car ils auraient bien voulu jouir avec moi d'un aussi curieux spectacle. Après avoir beaucoup babillé, je tombai dans un profond assoupissement. Par bonheur mon cheval était tranquille et bien habitué à ces routes, et je dormis jusqu'au bas d'une terrible descente, effrayante pour ceux qui la font les yeux ouverts, où je me réveillai à terre, après être sans doute passé par-dessus la tête du cheval. Remonté en selle, je vis devant moi une route très difficile, étroite, pavée de grandes pierres, et si tortueuse que, sans Catherine qui resta en arrière pour m'attendre, je risquais de perdre mes compagnons et de m'égarer. J'éperonnai mon cheval de mon mieux afin de les rejoindre, malheu-

reusement pour Catherine, peu habituée à se tenir en selle, qui faillit tomber deux ou trois fois.

Nous finîmes cependant par arriver à Châtillon ¹ où nous descendîmes quelques instants. Le déjeuner y fut bon, et surtout le vin ; pour terminer, l'hôtesse, dont les manières étaient les plus douces du monde, nous apporta un fort beau plat de confitures. Nous prîmes des forces pour rester solides à cheval, et avec raison, car il fallait traverser tous ces rochers, dont la vue seule épouvante, même de loin. Nous passâmes près de la célèbre forteresse de l'Écluse ², que sa situation rend vraiment redoutable et effrayante, car une seule route y donne accès et même une fourmi ne pourrait passer ailleurs. Elle a pour défense deux portes, deux barrières, et quatre ou six soldats, peut-être moins ; comme artillerie, on y voyait seulement quelques petits mortiers de fer, pièces de parade plutôt que de défense. Nous fîmes quatre lieues toujours à pied au milieu de ces rochers, et ce grand exercice nous donna bon appétit, mais Collonge ³, où nous arrivâmes après avoir fait six lieues en tout, est un village à éviter, si l'on ne veut mourir de faim. Notre dîner se composa de légumes crus, d'œufs cuits avec des légumes, et de grosses tiges de bettes frites. Malheur à qui va à l'Écu de France ⁴ ! car pour les écus que vous payez, vous n'avez que des écuelles à lécher ⁵. Nous attendîmes deux chevaux qui suivaient avec nos bagages, et après leur arrivée, nous remontâmes joyeusement en selle ⁶,

1. Châtillon-de-Michaille, Ain, arr. de Nantua, chef-lieu de canton.

2. Ain, arr. de Gex, canton et commune de Colonges.

3. « Colongi » B. « Cologni » P. Ain, arr. de Gex, chef-lieu de canton.

4. C'est probablement de cette auberge que veulent parler le P. Bizoton, dont le manuscrit porte à la date du 9 mars 1704 : « Collation à Coulonge... à l'Écu » (p. 151), et le Barnabite, auteur du *Journal d'un voyage... en 1713*, qui dina « à Colonge, à l'Écu, le 20 mars 1713 » (p. 9).

5. « Guai à chi uà allo Scudo di Francia, perchê si pagan de' scudi, e non ui danno che da leccare le scodelle ». J'ai essayé de conserver ce jeu de mots entre *scudo* et *scodelle*.

6. Le passage suivant depuis « espérant » jusqu'à « de leur vie » manque dans B.

espérant nous dédommager à Genève. C'est un paradis pour les gens empestés de l'hérésie de Calvin et les apostats des religions ¹, mais ils cessent d'en jouir le premier jour qu'ils tombent malades ou le dernier de leur vie.

Laissant derrière nous le Rhône qui se cache sous terre pendant une grande lieue et demie ², nous aperçûmes les tours de la belle, mais infâme cité de Genève, avec la ville dans le lointain. A une portée de mousquet des portes, se trouvait un corps de garde de Son Altesse Sérénissime le Duc de Savoie, et quelques pas plus loin, un autre corps de garde de Génevois. La juridiction de Genève commence au grand pont de bois ³. Ce premier poste est armé seulement d'espontons ⁴ et d'épées ; le second l'est de haliebardes suisses ; le troisième se compose de plus de cinquante hommes, parmi lesquels deux montent la garde, mèche allumée, marchant toujours en sens opposé. La grande galerie est entièrement remplie d'armes ⁵. Chacune des trois portes de la ville est gardée de la même manière, avec force barrières, herses, canons et tous les moyens de défense possible, car Genève maintient jalousement sa liberté. Sur une de ces portes, m'avait-on dit, se voient sculptées en bas-relief les figures du Christ, et du Pape sur le trône, avec la légende : *Quæ comparatio Christi ad Belial* ⁶ ? Mais cela est faux, car je les allai voir toutes les trois, afin de m'éclaircir à ce sujet. Après avoir passé la première, nous

1. « ...paradiso degli appestati dell' eresia di Caluino e degli apostati delle religioni ». L. aura voulu faire un jeu de mots sur *appestati* et *apostati*.

2. Les rochers qui formaient la célèbre perte du Rhône ont été détruits au XIX^e siècle.

3. Au sujet de ce pont, voir : J.-B.-G. Galiffe, *Genève historique et archéologique*, Genève, 1869-1872, in-4, pp. 31 et suiv.

4. « ...spuntoni in asta ». — « Espèce d'arme, de demi-pique, dont on se sert particulièrement sur les vaisseaux, quand on vient à l'abordage. Ce mot vient de *spontone* italien, parce que c'est une arme pointuë et aiguë » (Furetière, au mol. *Esponton*).

5. « ... la gran loggia ... » J'ignore de quelle galerie L. veut parler.

6. *II Cor.*, 6. 15. — Le texte donné par L. n'est pas celui de la Vulgate : « *Quæ autem conventio Christi ad Belial?* », ni celui de la traduction de Bèze : « *Et quæ concordia Christo cum Belial?* ».

nous croyions dans la ville; mais une enceinte de maisons, qui n'ont point de portes de ce côté-là, fait comme une seconde muraille, et la troisième enceinte, exactement de la même forme que la seconde, a seulement accès par trois portes, gardées aussi par quelques soldats. Entrés par une des portes de la troisième enceinte sans qu'on nous dît un seul mot¹, nous vîmes devant nous une grande rue toute droite sur une longueur de près d'un quart de mille, avec des portiques allant du bas des maisons jusqu'au faite de leurs toits². Elles sont presque toutes de la même hauteur, et leurs murailles paraissent de cristal à cause de la grandeur des fenêtres vitrées. Cette grande rue est si large, que ces portiques et une rangée de boutiques de chaque côté la laissent libre au milieu sur une largeur de trois perches³. Quatre carrosses pourraient y passer de front, si l'on en trouvait quatre à Genève, où, me dit-on, il y en a seulement trois en usage.

Nous logeâmes à l'Écu de Genève; cet écu porte un soleil avec la devise : *Post tenebras lux*, qui figure sur les monnaies génevoises. Il ne fallait point chercher d'autre hôtellerie, car il n'y a que celle-là, assez vaste pour loger n'importe quel grand prince⁴. Le souper fut servi avec luxe; il y avait quantité de

1. On se montra plus difficile avec le pèlerin Jacques Fauquenberghé, qui n'était pas un grand seigneur comme les Marquis Gonzague. « [Nous] sommes arriuez, dit-il, en Genève le premier d'Aoust [1612], ville forte et belle par le dedens, mais à l'extérieur plus belle : avant qu'y entrer nous conuint passer trois gardes, et dire d'où nous estions, où nous alions, d'où nous venions, quel logis nous prendrions, et combien nous demeurerions en la ville : après ce nous fut donnée libre entrée en icelle » (f^o 127 r^o).

2. « Les couuertures des maisons ont plus de 2 toises de saillie, et sont soustenuës sur de grandes pieces de bois en sorte que les rues sont presque toutes couuertes » (*Journal du voyage d'Italie*, [1661], p. 156). On appelait à Genève *dômes* ces espèces de portiques (Voir : Galiffe, *Genève historique*, pp. 183 et suiv., et surtout la planche de la page 184).

3. Voir : p. 194, note 6. — « La rue la plus grande de Genève est fort marchande : deux rangs de boutiques séparées à quelque distance du milieu la divisent comme en trois rûes, dont les deux qui sont entre ces boutiques et les maisons sont couvertes, ce qui est fort commode contre le Soleil et la pluye; celle du milieu est pour les chevaux » (*Journal d'un voyage... en 1713*, p. 16).

4. Il y avait alors bien d'autres hôtelleries à Genève (Galiffe, *Genève historique*, pp. 258 et suiv.), mais l'Écu de Genève était la plus importante et les

poissons, et entre autres une truite de sept livres de Genève, qui valent neuf de nos livres ¹, un brochet de cinq et quatre perches de trois ². Bref le diable tient hôtellerie à Genève pour séduire les voyageurs et les engager à y rester. Me trouvant échauffé après être resté longtemps en selle, je voulus boire du julep violat ³ dans de l'eau d'oseille ou de chicorée. Le valet de l'hôtellerie (où il n'y avait aucune femme, pas même à la cuisine) m'en donna plus envie encore, en me disant que je trouverais là des boutiques d'apothicaire sans égales au monde. Il disait vrai, car j'en vis beaucoup qui avaient fort belle apparence, à cause de leur extrême propreté et de la richesse de leurs vases, tous de porcelaine de Chine, d'argent ou de cristal très fin. Le jeune Marquis m'accompagna, le Comte resta chez le vieux Marquis avec le Seigneur Abbé, qui, à cause de son embonpoint, avait beaucoup souffert de ce voyage à cheval. Aussi me fallut-il préparer pour lui et pour Catherine notre remède habituel, de l'huile battue dans de l'eau ⁴. Séduits par la beauté de ces boutiques, nous ne savions laquelle choisir, quand la vue d'une belle jeune femme assise au comptoir, sans doute la femme de l'apothicaire, fit cesser notre irrésolution. Sitôt entrés, elle quitta sa place et nous

personnages officiels y logeaient. En 1663, le Duc de Créquy y descendit à son retour de l'ambassade de Rome (G. Lcti, *Historia Genevrina*, Amsterdamo, 1686, 5 t. in-12, t. IV, p. 237).

1. A Genève, la livre (poids fort), d'un usage général, valait 0 kil. 550694, et la livre (poids faible) employée spécialement pour la soie, 0 kil. 458912. A Bologne, la livre du commerce valait 0 kil. 361851, et la livre médicinale 325 grammes 665450 (Martini, *Manuale di metrologia*, pp. 233 et 92). L. entend, je crois, la livre poids fort genevoise et la livre bolonaise du commerce.

2. « Dans le Lac près de la Ville on voit un grand nombre de pieux arrangés comme les clavettes qui tiennent les cordes d'un clavecin : ils servent à y attacher des nasses de fil d'archal pour prendre les truites ; c'est le meilleur poisson du Lac ; quelques-uns cependant luy préfèrent Lombre Chevalier : il y a aussi de belles perches et en quantité : on excelle à Genève pour accommoder le poisson ; on y mange aussi du Millecanton, c'est ainsy qu'on appelle les poissons de plusieurs espèces différentes quand ils sont très petits » (*Journal d'un voyage... en 1713*, p. 17).

3. Voir : p. 52, note 1.

4. Voir : p. 110 et note 2.

reçut avec les compliments d'usage. A peine avais-je ouvert la bouche pour lui faire mes civilités en français, qu'elle me reconnut pour Italien. Elle me dit aussitôt en dialecte milanaïs qu'elle s'appelait Marie des Puits, femme de Benjamin Rubatti ¹. Elle était fille d'une religieuse de Milan, qui, avant de lui donner le jour, s'enfuit à Genève en compagnie d'un moine. Son père vivait encore, mais depuis quelques mois sa mère était au ciel (pour employer son expression). Le père souffrait tellement de la goutte qu'il ne pouvait quitter le lit. Oh ! que j'aurais eu de plaisir à le voir ! car il avait été moine d'un ordre que je porte dans mon cœur. En apprenant qu'il y avait à Genève beaucoup de religieux de cet ordre, et plus que de tous les autres ², je m'y affectionnai plus encore : ce fut pour moi la preuve que son saint fondateur chasse du bercail les brebis malades, pour qu'elles n'infectent pas le troupeau entier. J'aurais probablement pu voir cet homme, si je l'avais demandé ; mais à quoi bon ? A le convertir ? Folie ! Un saint François de Sales, tout plein de science, ne put ramener à la foi Bèze déjà convaincu par ses raisons. Car Bèze fit venir une fort belle jeune femme et de très beaux enfants qu'il avait eus d'elle à près de soixante ans et dit : « Voilà ce qui m'empêche de devenir catholique, ce qui me ferme le paradis

1. « Maria de Piccois (*sic*) moglie di Beniamim (*sic*) Rubatti ». Il faut, je crois, lire *des Puits* (Voir : p. 279, note 2). Un Jean-Antoine Posso, originaire de Milan, est cité dans les documents genevois à la date de 1650 (J.-B.-G. Galiffe, *Le refuge italien de Genève aux XVI^e et XVII^e siècles*, Genève, 1881, in-16, p. 128). La famille Rubatti est originaire de Coni ou de Turin. Philippe Rubatto fut reçu en 1652 bourgeois de Genève avec ses trois fils, Jean, François, et Benjamin. Presque tous les Rubatti exercèrent la profession d'apothicaire (Galiffe, *Le refuge italien*, p. 114. — Cf. Gautier, *Familles genevoises d'origine italienne* dans *Giornale araldico-genealogico*, Bari, an. 1893, p. 273). Leti cite cette famille parmi les plus importantes de la colonie italienne de Genève (*Dialoghi storici*, 2^e partie, p. 216).

2. Il y avait alors à Genève beaucoup de religieux convertis au calvinisme. Une des causes de ce fait serait, suivant Leti, la suppression de nombreux couvents des Etats Romains exécutée par Innocent XI en 1651, qui réduisit les moines de ces couvents à la misère (*Historia Genevrina*, t. IV, p. 136).

et m'ouvre l'enfer ¹ ». Peu d'années après, il mourut premier ministre dans la secte de Calvin.

Revenons maintenant ² à la belle Marie de' Pozzi (pour l'appeler à l'italienne ³). Je fus étonné d'entendre un si beau nom de baptême, car je ne croyais pas que les hérétiques donnassent à leurs filles ce nom si vénérable. Elle nous promit de nous informer longuement de leur foi, et de nous dire ce qu'ils croyaient et ne croyaient pas. « J'ai, dis-je alors, soupé comme un Pape dans votre hôtellerie, et par conséquent, je me sens bien disposé à vous écouter, Madame, vous qui êtes à moitié notre compatriote ». Aussitôt, elle commença à parler en ces termes : « Votre Seigneurie doit savoir que nous sommes baptisés comme vous, et que nous avons la même foi que vous, excepté que nous ne croyons pas au Pape. Nous honorons tous les saints comme amis de Dieu, et spécialement la Vierge comme sa mère ; mais sans adorer pourtant leurs images sculptées ou peintes, sans nous incliner, ni plier le genou devant elles, ni pouvoir les garder en nos maisons. Nous ne croyons pas que le pain eucharistique contienne réellement le corps et le sang de Christ, mais seulement que les communiantes reçoivent la grâce du Seigneur, parce que la communion a lieu en commémoration de ce que fit Jésus-Christ dans sa dernière cène avec les Apôtres. Nous jugeons absolument contraire à l'infinie miséricorde de Dieu de penser qu'il puisse exister un purgatoire où les élus, fils de Dieu, devraient être purifiés avant d'aller jouir de la béatitude éternelle. Sans doute, nous crai-

1. Dans la vie de saint François de Sales par Charles-Auguste de Sales, son neveu, où les entrevues du saint avec Théodore de Bèze sont racontées en détail (*Caroli Augusti Salesii Tulliani ... de vita et rebus gestis ... patris ac patris sui Francisci Salesii*, Lugduni, 1634. in-4, pp. 106 et suiv., et 124 et suiv.), il n'est point fait mention des paroles attribuées par L. au réformateur. On ne connaît aucun enfant de Théodore de Bèze. Le fait est certainement inexact.

2. Le passage suivant depuis « Revenons maintenant » jusqu'à « notre compatriote » est un peu différent dans B. Les paroles de L. à Marie de' Pozzi ne s'y trouvent pas.

3. « ... alla bella Maria de' Pozzi (per parlare all' italiana: » P. « ... à Maria » B.

gnons la justice divine, et nous croyons que l'enfer existe, mais seulement pour punir tous ceux qui ne partagent pas notre foi, et ceux d'entre nous qui refuseraient avec obstination de se confier à la divine miséricorde et qui, en se tuant volontairement, se précipiteraient eux-mêmes dans l'enfer. Pour ne pas donner atteinte à l'intelligence de Dieu, qui s'étend partout, puisqu'il est partout en présence, en essence et en puissance, nous confessons nos péchés en levant les yeux au ciel. Si un de nous, ayant commis un péché grave, veut le confesser au ministre, il peut le lui confier sous le sceau du secret, non par obligation, mais pour sa satisfaction personnelle, et si le ministre le révélait, il serait gravement puni. Celui-ci n'impose aucune pénitence, mais donne l'absolution au nom de la Très Sainte Trinité et de Jésus-Christ mort sur la croix, qui par les mérites de sa Passion effaça tous les péchés du monde, péchés passés, péchés futurs, péchés commis au moment même de la Passion, sans qu'il restât aucune obligation de faire pénitence. Nous mangeons de la chair et du poisson tous les jours, sauf trois jours avant Noël, Pâques et la Pentecôte, fêtes auxquelles nous communions en mangeant une bouchée de pain et nous buvons dans le calice consacré avec les mêmes paroles, mais non pas avec les mêmes cérémonies, avec lesquelles vous autres, prêtres papistes, vous faites la consécration ¹ ». Après nous avoir dit tout cela, et bien d'autres choses encore dont je n'ai plus souvenir, elle reprit tout point par point, en alléguant pour preuves les doctrines et les faux enseignements de leurs prédicants. Elle parlait avec une grande assurance, et si nos curés connaissaient aussi bien les vraies doctrines pour exercer convenablement leur saint ministère, nous serions bien heureux. Je ne veux pas rapporter ces raisons ici, car les arguments des hérétiques, arguments qui semblent palpables au premier abord, font impression sur

1. Depuis « Votre Seigneurie » jusqu'à la « consécration », le texte P est plus développé en quelques endroits, mais ces variantes n'offrent aucun intérêt.

l'esprit et le séduisent aisément. Ils tendent en effet tous, pour l'ordinaire, à étendre les liens de la conscience, à élargir la route du paradis, à exagérer l'étendue de la miséricorde divine, et par conséquent à faciliter le péché. Ils sont de plus intelligibles pour tout le monde, mais les raisons théologiques qui prouvent leur fausseté ne le sont pas. Aussi ai-je cru bien faire de les passer sous silence ¹, ne sachant pas dans quelles mains pourra tomber ce que j'écris. Cependant, le Seigneur Abbé Louis Vigarani, qui m'aimait beaucoup, voyant qu'il était près de trois heures de nuit et que je ne revenais pas, se mit à ma recherche, et me trouva assis près de cette belle jeune femme. Il la vit et c'en fut assez pour l'obliger à s'avancer; elle, de son côté, se leva promptement et alla au-devant du Seigneur Abbé. Il était encore à lui faire ses compliments, lorsqu'arriva le Seigneur Marquis Louis. Passionné pour la beauté, celui-ci saisit la main de M^{me} Marie Pozzi (pour dire ce nom en italien ²), se laissa conduire par elle au comptoir où je me trouvais et s'y assit sur des coussins. Ils firent apporter encore de l'eau distillée et du julep violet, avec lesquels on prépara pour chacun de nous une boisson excellente; ils prirent aussi des fruits confits et d'autres douceurs pour une demi-pistole, qu'ils jetèrent sur le comptoir afin que M^{me} Pozzi se payât comme elle voudrait. Nous lui fimes en partant nos civilités, suivant l'usage du pays, ayant seulement égard à son extrême politesse, et non pas à ce qu'elle était. Nous rentrâmes ensuite à l'hôtellerie bien rafraîchis, mais notre cœur ne l'était guère. L'heure avancée et les lits moelleux et riches nous firent dormir bientôt, ce qui nous aida un peu à réfréner nos passions brutales.

Neuf lieues.

1. La fin de la phrase depuis « ne sachant » manque dans B.

2. « La Sig:^{ra} Maria Pozzi per dirla in italiano ». L. l'a appelée plus haut « des Puits » (p. 276 et note 1) et « de' Pozzi » (p. 277 et note 3).

Le 23 mai, à Genève.

Tout le monde ayant résolu de ne partir que le lendemain, je pouvais reposer tant qu'il me plaisait. Mais j'étais pour cela trop curieux de voir la ville, d'autant plus que la belle femme de l'apothicaire m'avait dit que le premier ministre, M. de Labadie, autrefois religieux de grande réputation ¹, prêchait ce matin en français. Ne t'étonne pas, lecteur, à ce beau nom de religieux, car chaque ordre a ici son Judas. Dès avant cinq heures de jour, c'est-à-dire vers les dix-sept heures ², je m'en allai donc à Saint-Pierre, la plus grande et la plus magnifique des églises de Genève. Elle servait autrefois de cathédrale aux évêques, dont l'un fut saint François de Sales. Je trouvai l'excommunié en chaire, entouré d'un nombreux auditoire. Un sablier, pendu à une tige de cuivre ³ devant les yeux du ministre, tenait lieu de crucifix. Le ministre avait le chapeau sur la tête ; il portait une robe brun foncé, de la même forme que celle de nos docteurs, avec cette seule différence que les manches ne dépassaient pas les bras, un petit collet comme celui des gens du palais à Rome, et des man-

1. « Monsiù della Badia... ». Jean de Labadie, né à Bourq-en-Guyenne en 1610. Il quitta les Jésuites en 1639, se fit protestant à Montauban en 1650, et se rendit en 1659 à Genève, où il fut reçu gratuitement bourgeois et nommé pasteur et où il resta jusqu'en 1666. Après une vie fort agitée, il mourut à Altona en 1674. C'était un prédicateur éloquent. Il a écrit de nombreux ouvrages de polémique religieuse (Voir : Eug. et Emmanuel Haag, *La France protestante*, 1^{re} édit., au mot *Labadie*).

2. « Così prima delle cinque del giorno che uol dire uerso le diecisette... » Les mots « del giorno » et suivants jusqu'à « diecisette » inclusivement ne se trouvent pas dans B. — C'est-à-dire cinq heures du matin. L. se trompe encore au sujet des heures (Cf. p. 249, note 5). Dix-sept heures le 23 mai à Genève, comptées à la manière italienne, correspondent environ à midi et demi (Voir p. 24, note 1).

3. « ...un Orologgio da poluere appeso ad un rame ». Le sablier servait généralement au même usage dans les temples protestants français (P. de Félice, *Les Protestants d'autrefois. Les temples, les services religieux. Les actes pastoraux*, 2^e édit., Paris, 1897, in-12, p. 35).

chettes tirées sur les manches de la robe ¹. Pour ne pas faire blasphémer mon papier, je ne rapporterai pas ses paroles. Je dirai seulement que j'entrai dans l'église sans ôter mon chapeau ² et sans prendre d'eau bénite, et que j'allai m'asseoir près du premier syndic ³. Il était assis dans une des stalles du chœur qui existent encore, et ni son costume, ni la place qu'il occupait, ne le distinguaient des autres. Quand je m'approchai de lui, il me tira son chapeau et je lui tirai le mien. Cela étonna fort toute l'assistance, qui savait que personne de la ville n'aurait l'audace de s'approcher autant que moi de ce magistrat. Celui-ci m'excusa parce que j'étais étranger, mais le prédicant impie, qui me reconnut bien pour prêtre à mes habits, ne m'excusa point. Il commença aussitôt une terrible invective contre les papistes et notre sainte Foi, afin de persuader aux auditeurs qu'ils devaient remercier Dieu de les avoir guéris d'un si grand aveuglement et appelés à la vraie lumière de l'Évangile ⁴. Quand le sable fut presque entièrement écoulé, ce bourreau ôta son chapeau, joignit les mains et les élevant au ciel invita l'assistance à l'imiter (ce que je ne fis pas). Après une confession publique de ses péchés, il demanda pardon au Très-Haut, pour lui et pour tous ceux qui devaient communier le lendemain matin. Les hommes répétèrent à voix basse les paroles du ministre, en se cachant la figure dans leurs chapeaux ; les femmes en firent autant en se couvrant le

1. « ... hauea il capello in testa, una toga morella scura in dosso, nella forma di quelle che portano i nostri Dottori, con questa sola differenza delle maniche, che non passauano il braccio. Il colaro piccolo come quelli, che portano i Curiali à Roma, ed i manichetti stesi sù la manica ».

2. L'usage était alors de rester couvert dans les églises calvinistes (P. de Félice, *op. cit.*, p. 61 et note 4).

3. D'après les renseignements que je dois à l'obligeance de M. Borgeaud, le premier syndic en fonctions le 23 mai 1665 était Isaac Gallatin.

4. L. se trompe peut-être en croyant que Jean de la Badie avait parlé contre les catholiques pour le blesser personnellement. Le père (mort en 1666) de Fontaine ne manquait pas de prêcher sur un texte de controverse « toutes les fois que quelque ecclésiastique papiste entrait dans son auditoire, ce qui arrivait très souvent » (Jacques Fontaine, *Mémoires d'une famille huguenote*, Toulouse, 1900, in-8, p. 32).

visage de leurs voiles. Le prêche fini, il descendit de la chaire, et nul ne fut assez hardi pour sortir de l'église avant lui.

Il n'y a dans cette église ni autels, ni saints, excepté les Apôtres peints sur les vitraux du chœur; encore peut-on dire qu'ils s'en iront bientôt, puisqu'ils sont aux fenêtres et peints sur du verre très fragile. Ces vitraux, qui ont sûrement plus d'un siècle, sont pourtant si bien conservés qu'il n'y manque pas un seul verre ¹. Ils doivent être de la main d'un bien grand peintre, puisque c'est, dit-on, à cause de lui seul que cette canaille les laisse intacts. A gauche du chœur, se voit une fort belle grille, entièrement composée de divers feuillages de cuivre, et fermant une chapelle où il y a une toile bleue tendue de la voûte jusqu'à terre. Je me demandais ce qui s'y trouvait caché, quand arriva le Seigneur Abbé avec le gardien de l'église, pour voir le riche tombeau du Duc de Rohan ². Ce tombeau est construit avec de gros blocs de pierre de touche et d'albâtre. Un grand tapis recouvre un sarcophage de marbre sculpté avec des médaillons où sont représentés en bas-relief les faits d'armes les plus remarquables de ce Duc; la couronne et le sceptre dus à son mérite sont posés sur un coussin placé sur le tapis. Dans une niche au-dessus du sarcophage se trouve une statue de grandeur naturelle, en marbre très blanc, représentant le Duc revêtu de son armure et debout. On tient cette niche, depuis le haut jusqu'en bas, couverte aussi d'une toile bleue. Nous éprouvâmes quelque plaisir à contempler le visage martial de cet homme qui voulut perdre à la fois son âme et son corps au milieu des rangs ennemis. Les calvinistes n'élèvent ni monuments, ni tombeaux à personne; et cependant les grands mérites de ce Duc ont forcé le Sénat de Genève ³ à faire graver son épitaphe sur le

1. Ces vitraux du xv^e siècle existent encore. Ils représentent : saint Pierre, saint Paul, saint André, saint Jacques, et saint Maurice. — La phrase suivante commençant par les mots « Ils doivent » manque dans B.

2. Henri, Duc de Rohan, tué en 1638 à la bataille de Rheinfeld.

3. « ... il Senato di Gineura ». L. veut probablement désigner ici le Petit Conseil.

marbre ¹. Après l'avoir copiée et avoir donné un franc au gardien, nous montâmes sur les tours par un escalier en colimaçon fort commode. Nous vîmes la grande cloche pesant plus de cinq mille livres, qui ne peut être sonnée que par dix hommes robustes ; elle a une voix si pleine et si éclatante qu'on l'entend à quatre lieues, quand le vent n'est pas contraire ². De là nous avions sous les yeux cette belle petite ville avec sa ceinture de montagnes et son lac, long de dix-sept lieues et large de cinq en quelques endroits, qui borde un côté de Genève d'une frange d'argent. On découvre de ces tours six états souverains : la Savoie, la France, l'état de Berne, le Valais, et la Bourgogne ³. Le gardien nous fit remarquer encore bien d'autres choses que j'aurais dû noter immédiatement, si j'avais voulu les rapporter dans ma relation. Nous passâmes à l'autre tour renfermant une cloche, moitié en bronze et moitié en argent, faite avec tant d'habileté qu'on croirait voir deux moitiés de cloche attachées ensemble ; on la sonne seulement en cas d'incendie ou d'appel aux armes ⁴. Entre ces deux tours, un petit clocher couvert de plaques d'étain supporte une autre petite tour renfermant la cloche de l'horloge, qui répète deux fois les heures et sert seule à toute la ville ⁵. Les Génevois donnent de fort gros gages à celui qui en a la charge :

1. Elle fut placée sur le tombeau en 1661. On peut en voir le texte dans Leti (*Historia Genevrina*, t. IV, p. 115). Il est fort long et je crois inutile de le donner ici.

2. C'est la cloche nommée Clémence. On évalue son poids à 75 ou 80 quintaux ; le battant seul pèse 380 livres (Blavignac, *Description de l'Église Saint-Pierre*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IV, p. 119).

3. La Franche-Comté de Bourgogne.

4. L. veut, je suppose, parler de l'ancien beffroi vulgairement appelé « la Cloche d'argent » parce qu'il entrait environ un cinquième d'argent dans son alliage (André Archinard, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, Genève, 1864, in-8, p. 252).

5. Cette « cloche de l'horloge » était une cloche, et non le timbre d'une horloge, comme on pourrait le croire. Elle se trouve maintenant dans le clocher central de Saint-Pierre. Le petit clocher qui la renfermait au temps de L. dominait l'ancienne façade de l'église, et fut démoli au milieu du XVIII^e siècle en même temps que cette façade (Archinard, *op. cit.*, pp. 247 et 255).

ils savent qu'on dit communément, que pour connaître si une ville est bien gouvernée, il suffit de regarder si les horloges vont bien, car elles règlent les métiers, les écoles, et, chose plus importante, les cérémonies sacrées. Mais pour celles-ci, il n'est pas besoin de cloches à Genève.

Une fois descendus de ces hauteurs, nous allâmes sur la place où avait lieu le marché, et nous nous promenâmes ensuite par la ville, où il y a quantité de belles boutiques tenues par de jolies filles, suivant l'usage de France. J'étais en habit court, avec une petite soutane m'allant au genou, un petit collet et de petites manchettes ¹. En me voyant saluer par tout le monde, mais particulièrement par les femmes avec de grandes révérences ², je supposai qu'on me prenait pour un de leurs ministres, et j'avais raison, car ils s'habillent exactement de cette manière. Tous les arts sont florissants à Genève, mais surtout l'horlogerie et l'orfèvrerie ³, car on n'y voit les femmes qu'avec beaucoup de bijoux et force bagues aux doigts, et à la place où les moines portent chez nous un chapelet, elles ont leur montre, pour faire voir qu'elles sont fort avares de leur temps afin que leurs affaires réussissent. Un des orfèvres les plus estimés est M. Saldouier ⁴, autrefois provincial d'un ordre religieux, qui, n'ayant pu dans un chapitre saisir le généralat qu'il croyait

1. « Per esser io uestito di corto, cioè con una uestina sino al ginocchio, colaro, e manichetti piccoli ».

2. « Les habitants et les paisans même y sont fort civils (dans les environs de Genève), et nonobstant notre religion et notre habit (*) ils ne manquoient jamais de nous saluer; ce qui nous est très souvent arrivé dans toutes les rues de Genève » (*Journal d'un voyage... en 1713*, p. 10). Les Gênois n'avaient pas été si polis le 1^{er} août 1612 avec le chapelain Jacques Fauquenbergh, qui revenait d'un pèlerinage en Terre Sainte. « Auant paruenir a nostre logis, dit-il, nous fusmes un peu montrez au doigt, crians et nous nommans pappelotz, papistes et autres semblables iniures (si iniures se doibuent nommer) » (f^o 127 v^o).

3. Le passage suivant depuis « car on n'y voit » jusqu'à « en secondes noces » est beaucoup moins développé dans B.

4. *Monsieur* en Français dans le texte.

(*) C'est un Barnabite qui parle.

avoir dans les mains, prit en aversion les principaux dignitaires et se retira à Genève, il y a vingt ans. Il a soixante-dix ans, et il a épousé une jeune femme en secondes noces ¹. Il voulut à toute force nous faire boire chez lui, et nous y montrer deux filles de son premier mariage, belles comme des anges (je ne parle ici que de leur extérieur). Il nous dit qu'il avait encore à l'école trois garçons qui ne le cédaient pas en beauté à leurs sœurs, et il ajouta : « Si j'étais resté dans mon ordre, comment seraient nées ces créatures qui existaient avant la création du monde dans la pensée divine, et qui devaient être mes enfants ? » Personne de nous ne répondit, parce qu'on ne pouvait rien gagner à disputer avec un homme de tant de science, et aussi parce que nous étions peu versés dans les Saintes Écritures et les Pères. Ne t'étonne pas, lecteur, de m'entendre appeler hérétique le provincial d'un ordre : c'est en glorifier le saint fondateur, qui sait déraciner de son jardin ces sacrilèges, dont les mœurs détestables pourraient souiller la candeur de tous les beaux lis qui y fleurissent ².

Pour se faire une idée exacte de Genève, il faut se figurer un ramassis de cinquante-deux mille scélérats ³, qui ont la plupart abandonné la vie des vrais chrétiens afin d'agir à leur guise, de pourrir dans le sein de quelque carogne, ou bien entraînés par le désespoir. C'est pour cela que je tâchai de savoir s'il y avait aussi beaucoup de prêtres réfugiés dans cette ville. Un médecin modénais, autrefois juif, qui, en se faisant chrétien, avait reçu du Sérénissime Duc de Modène le nom de la maison d'Este et le prénom d'Henri, que j'avais connu à Lyon et que je pleurai hérétique à Genève ⁴, me dit

1. « ...M. (*Monsieur* en français dans le texte) Saldouier, autrefois provincial d'un ordre, âgé de soixante ans. Il avait épousé une fille de Cento, gros bourg du Ferrarais, qui en son temps devait être fort belle » B.

2. L. a déjà dit ceci presque dans les mêmes termes à la page 276.

3. « ... quarante mille » B. D'après les renseignements aimablement communiqués par M. Borgeaud, ces chiffres sont très exagérés. En 1665, Genève devait compter une quinzaine de mille âmes. Leti évalue la population à vingt-deux mille personnes et Roget (1690) à seize mille.

4. Dans B, il n'est pas question de cet Henri d'Este.

qu'il s'en trouvait un seul ¹. Ce prêtre avait amené de Parme une riche religieuse. Les Gênois les reçurent volontiers tous les deux, parce que la femme savait faire ces beaux collets de dentelle à l'aiguille ², et le prêtre graver des poinçons de fer pour la frappe des monnaies, fondre des statues de bronze, des canons, etc.

Ne vous imaginez pas qu'on permette d'entrer à Genève à tous ceux qui y accourent, moines, nonnes, ou autres malheureux souillés de quelque vice énorme, car c'est un Paris qu'il faudrait pour leur donner asile à tous. Ils doivent commencer par disputer avec les ministres, qui seuls ont le pouvoir d'admettre quelqu'un dans leur fausse secte, et qui n'y consentent généralement pas, s'ils ne voient qu'on est déterminé par quelque passage de l'Écriture interprété à tort en faveur de leurs opinions. Ces ministres vous font rester enfermés six mois dans un collège avant de vous appeler à faire en public l'abjuration définitive. Genève étant à présent pleine comme un œuf, ils ne reçoivent personne qui n'ait la réputation d'être grand prédicateur, grand théologien, ou fort riche. On nous raconta que ces jours derniers, deux frères lais d'un grand ordre, qui avaient amené avec eux deux sœurs, croyant pouvoir les épouser aussitôt et mener joyeuse vie, avaient été fouettés et chassés ensuite de la ville de la manière la plus ignominieuse. Nous apprîmes aussi qu'on retenait en prison un moine qui avait volé à la sacristie de son couvent et porté à Genève tous les objets sacrés afin de les vendre ; mais ces objets furent reconnus, le magistrat averti et le voleur pris par les sbires. On ne devait l'élargir que sur l'ordre du Père Abbé prévenu par lettre de ce vol ³.

1. « ...beaucoup de prêtres réfugiés dans cette ville, mais je n'en trouvai qu'un seul » B.

2. « ...quei bei colari di punto in aria ». Voir : p. 200, note 1.

3. Sur la manière dont on accueillait à Genève les Italiens qui venaient s'y faire protestants, voir quelques anecdotes amusantes peut-être plus que vraies dans : Gregorio Leti, *Il cardinalismo di Santa Chiesa*, 1668, 3 t. in-12, t. I, pp. 31 et suiv.

Nous serions bien heureux d'observer notre religion comme les Gênois observent la leur. Après la mort de leur femme ils peuvent se remarier, mais les troisièmes noces sont interdites. Malheur à celui d'entre eux qu'on surprendrait en adultère ! car, sans autre forme de procès, après un délai de trois jours, on fait mourir les deux coupables sur le gibet. La justice y est extrêmement rigoureuse et avec raison, les coupables pouvant très facilement se réfugier en d'autres états, puisqu'ils n'ont pour cela qu'à mettre le pied hors de Genève. Les homicides ou les blessures faites au moyen d'armes y sont fort rares, car celui qui porte une arme à feu ou une arme blanche encourt la peine de mort, et les soldats eux-mêmes n'en peuvent porter d'autres que l'épée et le mousquet. Tout le monde est tenu d'accourir au bruit et d'arrêter les coupables, et dès le premier coup de tocsin, on ferme toutes les portes. Où se réfugièrent-ils ? il n'y a ni églises, ni palais, où ils puissent trouver asile, et toutes les personnes qu'ils rencontrent sont obligées de les arrêter. Voilà pourquoi l'on vit à Genève dans une paix si profonde. Le Gouvernement dure seulement quatre mois, et un cordonnier peut être premier syndic aussi bien qu'un gentilhomme. Le dernier jour des quatre mois, on choisit au moyen de bulletins cinq officiers ¹ sur lesquels repose tout le gouvernement de la ville ². Pendant ce temps, ils sont toujours au Palais, servis par beaucoup de monde et par deux trompettes ; ils ne peuvent retourner chez eux, ni leurs femmes aller au Palais, sous peine *ipso facto* de perdre leur dignité et pour toujours leur place au Conseil. La même défense s'étend aussi aux fils et aux parents, car on veut que ces

1. « ...sono estratti cinque Vffitali per uia di boletini... ». M. Borgeaud pense qu'il s'agit des quatre syndics et du procureur général élus chaque année par le Conseil général des citoyens et qui étaient à la tête du gouvernement de Genève. — L. commet des erreurs assez nombreuses au sujet de ce gouvernement (Cf. Dubois-Melly, *Genève à la fin du XVII^e siècle. Traduction libre de la « Storia genevrina »* [de Leti] dans *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. XXXI, an. 1892, pp. 21 et suiv.).

2. Le passage suivant depuis « Pendant ce temps » jusqu'à « d'habiles légistes » manque dans B.

magistrats n'aient d'autre pensée, ni d'autre occupation que celle de bien gouverner. Dans ce Palais est une Salle appelée la Salle des Savants ¹, parce que deux fois la semaine, un certain nombre de personnes savantes et connaissant le gouvernement s'y réunissent. Les syndics leur exposent les différents avis et les difficultés courantes; leurs réponses entendues, on fait sortir tout le monde, et les syndics décident entre eux; cette décision est publiée et exécutée inviolablement ². Ceci me sembla raisonnable, car il peut arriver parfois qu'il sorte de la boîte aux suffrages les noms de trois syndics ne sachant, ni lire, ni écrire, ni comment procéder. On me dit que la majeure partie du peuple se trouve dans ce cas, la politique de Calvin tendant à former de bons artisans plutôt que d'habiles légistes. Des gens chargés de surveiller les travaux de toute espèce vont, à n'importe quelle heure, dans les maisons voir si on y travaille : aussi personne ne reste oisif. Genève a deux hôpitaux, un pour les hommes et l'autre pour les femmes. Il en existe un troisième, qu'on appelle l'hôpital des fainéants, c'est-à-dire de ceux qui aiment trop leur santé et ne veulent pas travailler. On les mène à l'hôpital ³, pour y être prisonniers, occupés à des travaux fatigants et très durs; on ne leur donne malgré cela que peu à manger, et on leur mesure le pain et l'eau.

L'heure du dîner était venue et même déjà passée, quand nous rentrâmes à l'hôtellerie, où nous trouvâmes deux grands

1. « ...una Sala, che la chiamano dei Sapienti ».

2. Au sujet de cette salle, je dois à l'obligeance de M. Borgeaud les renseignements suivants : « La salle dont il est question ici est probablement celle où se réunit aujourd'hui le Conseil d'État et où l'on a retrouvé récemment des fresques intéressantes remontant, à ce qu'on croit, au xv^e siècle. A cette époque, les syndics n'exerçaient leur pouvoir de juges criminels qu'avec le conseil de juriconsultes *communicato consilio peritorum*. De là les peintures murales de la salle en question qui représentent des docteurs opinant, et sans doute le nom de *Sala dei Sapienti*. Cette salle paraît avoir été restaurée au xvii^e siècle; Locatelli l'aura vue et il aura mis au présent le récit qu'on lui faisait ».

3. La maison de correction appelée la Discipline. Leti en parle à peu près dans les mêmes termes que L. (*Historia Genevrina*, t. IV, p. 579).

vases d'argent, remplis, l'un d'excellent vin blanc, l'autre d'excellent vin rouge, et une truite de quinze livres. C'était un présent envoyé par Messieurs de Genève aux Marquis, au Comte, et à l'Abbé, mes compagnons. On a l'usage d'en faire à tous les grands seigneurs qui passent par la ville ¹. Leurs noms sont connus au moyen de la liste des étrangers, que l'hôte en ce cas envoie à l'Hôtel de Ville plus diligemment encore que d'habitude, et le soir même de leur arrivée. Cette liste contient les noms et les prénoms des voyageurs, leur âge, leur patrie, leurs dignités, et le nombre de jours qu'ils pensent rester à Genève. Si quelqu'un veut y passer plus de trois jours, il doit présenter une supplique, en indiquant la raison pour laquelle il reste. En cas de désobéissance, l'hôte serait puni de trois traits de corde et l'étranger de la confiscation de tout ce qu'il a avec lui; on le revêtirait sur la chair nue d'un vêtement blanc, et on le chasserait de la ville, en le faisant poursuivre comme un fou par les enfants. Nul étranger d'une secte différente ne peut habiter une maison particulière à Genève; il doit, après avoir obtenu au préalable l'autorisation du magistrat, y prendre pension quelque part, ou loger dans une des chambres garnies qui s'y trouvent en grand nombre. Beaucoup de chrétiens ² fameux y vivent en exil, car leur vie y est assurée, et il n'est pas d'exemple que les Génevois, après leur avoir promis sûreté par un serment solennel, en aient livré un seul sur la demande de rois ou d'autres potentats. Ce présent était accompagné de deux tambourins; ils firent tant de bruit, que j'avais peur de nous voir échapper la grosse truite, encore vivante sur la table, et qui n'avait qu'à sauter par la fenêtre pour regagner son lac bien-aimé. Cette belle musique coûta une demi-pistole à la

1. On conservait les truites destinées à leur être offertes dans un vivier spécial nommé *La Serve* (Coulon, *L'Ulysse François*, p. 485). — Quand le Duc de Créquy, ambassadeur de France près du Saint-Siège, passa par Genève en 1663, les Génevois lui firent présent de deux truites pesant chacune vingt-huit livres (Leti, *Historia Genevrina*, t. IV, p. 237).

2. Voir : p. 79, note 2.

compagnie, qui eut bien raison de la donner, car sans cela on n'aurait pas eu pour nous tous les égards dont je vais parler.

Nous allâmes après dîner voir la salle du Conseil. On y monte par un escalier sans marches composé d'un plan incliné avec un fort beau pavé de menues pierres formant des dessins de fleurs très variés. On trouve, avant d'y entrer, une petite salle pleine d'armes et d'emblèmes divers, contiguë à la salle du Conseil. Dans un coin de celle-ci se voit un poêle de marbre en forme de tourelle, où l'on fait du feu l'hiver, sans avoir à craindre de maux de tête. Après avoir ouvert une petite porte placée dans un tambour et descendu quelques marches, nous visitâmes l'arsenal ¹, où l'on peut, en cas de besoin, armer huit mille soldats; une pièce au rez-de-chaussée renfermait une cinquantaine de bouches à feu. Chaque bourgeois est obligé d'avoir chez lui des armes pour quatre personnes. Puis à mon grand étonnement, on nous fit faire tout le tour de la ville, et visiter par dedans et par dehors ses terribles fortifications, défendues par cent soixante-quatre pièces de canon. Les Gênois ont depuis peu terminé un bastion, qui leur a, nous dit-on, coûté plus de cent mille écus ². Ils en bâtissent maintenant un autre pareil, avec l'aide de seigneurs hollandais et anglais, qui leur remirent, il y a deux ans, cent cinquante mille écus pour cette construction ³. Le Seigneur Marquis observa que le lac est le seul endroit d'où l'on pourrait battre commodément Genève avec de l'artillerie, et qu'il faudrait pour cela une flotte considérable. Mais comment y faire

1. C'est maintenant le Musée historique gènois. Il contient une belle collection d'armes.

2. « ...deux cent mille écus » B.

3. Les Gênois en 1661 envoyèrent faire des quêtes à l'étranger pour l'établissement de nouvelles fortifications à Genève. Les États-Généraux de Hollande leur firent un don de cent mille livres tournois, et par reconnaissance le bastion le plus voisin du Rhône fut appelé *bastion de Hollande*. Les travaux furent dirigés par l'ingénieur hollandais Maximilien Yvoi (J.-E. Massé, *Essai sur les diverses enceintes de fortifications de la ville de Genève*, Paris et Genève, 1846, in-8, pp. 38 et 39).

passer tant de navires armés? puisque les deux rives appartiennent aux Suisses et aux Quatre Cantons¹, qui ont juré mutuellement fraternité avec les Gênois. Les habitants de la rive gauche sont tous, ou calvinistes, ou huguenots² professant la même religion, et les habitants du Valais, situé sur la rive droite, tous chrétiens³. Mais Genève est la clé de tous ces états, et sans elle, on pourrait s'en rendre maître avec cinq mille hommes, car leurs villes et leurs bourgs n'ont pour la plupart ni forteresses, ni murailles.

Nous rentrâmes dans la ville, fatigués de cette longue course qui avait fait le plus grand plaisir au Seigneur Marquis Prosper, fort habile dans le métier des armes. Quand je pus me trouver seul avec lui, je le priai de satisfaire ma curiosité sur un point. Je ne pouvais comprendre pourquoi ce peuple, si jaloux de sa liberté républicaine, montre avec tant de bonne volonté toutes ses forces à des étrangers, et à des étrangers connaissant l'art militaire, tandis qu'on sait avec combien de précautions et de prudence on garde chez nous les forteresses⁴. Il me répondit que les fortifications de Genève et ses préparatifs de défense sont tellement au-dessus des forces humaines, que les Gênois les font voir exprès, pour effrayer quiconque penserait à s'emparer de leur ville, car on n'y réussirait que grâce à une trahison⁵.

1. Les quatre cantons protestants étaient ceux de Bâle, de Berne, de Zurich et de Schaffouse. La rive Nord du lac de Genève appartenait aux Bernois.

2. « ... ô Calvinisti, ô uero Vgonotti ». Par le mot *Ugonotti*, L. entend probablement les luthériens.

3. Voir : p. 79, note 2. — En réalité, la rive Nord du lac de Genève est la rive droite, et la rive Sud, dont alors comme aujourd'hui le Valais occupait seulement une petite partie à l'Est, est la rive gauche. L. a probablement employé ces expressions inexactes, parce que du haut des tours de Saint-Pierre à Genève il avait vu à sa gauche la rive Nord du lac et à sa droite la rive Sud (Voir p. 283).

4. « Le Mardi 21^e de Mars [1713], nous fîmes presque tout le tour de la ville (Genève) sur les remparts, et nous parcourûmes tous les bastions, les corps de garde, les guérites, trouvant toutes les barrières ouvertes sans rencontrer personne qui nous fit la moindre difficulté » (*Journal d'un voyage.. en 1713*, p. 12).

5. Les fortifications de Genève sont maintenant détruites. Le baron de Pöllnitz au commencement du xviii^e siècle en avait une opinion bien différente

Le lecteur sera bien étonné d'apprendre que, pendant mon voyage, je n'ai point encore rencontré de gens mieux élevés et plus polis qu'à Genève¹. Les dames y sont fort belles et fort aimables ; par les habits, le langage et les manières, elles ne diffèrent nullement des Françaises. Les vivres y sont fort abondants, et nous le vîmes bien à l'hôtellerie, car sans nous refuser rien, nous n'arrivâmes jamais à dépenser quatre pauls par repas et par tête. L'hôte, Juif converti d'abord au christianisme, puis au calvinisme, et qui payait mille francs par an au Sénat pour exercer son métier, voulut toujours nous servir comme un valet, à table et dans les chambres². Son habit de soie le faisait ressembler à un écuyer³. On ne vit jamais dans l'hôtellerie ni sa femme, ni aucune autre, car elles habitaient un appartement au-dessus ; après leur avoir remis Catherine avec le petit onguent pour la soigner, nous ne les aperçûmes plus.

de celle du Marquis Prosper Gonzague. « Ces Messieurs, dit-il des Gênois, font montre de leur force ; ils ont fait des dépenses considérables pour fortifier la Place : je ne sai pas pourquoi, car si l'une des Puissances voisines venoit attaquer Genève et que cette Ville ne fût point secourue par les autres, fortifiée ou non, elle seroit bien obligée de se rendre » (*Nouveaux mémoires*, Francfort, 1738, 2 t. in-8, t. II, p. 167).

1. Leti observe que certains catholiques italiens étaient remplis de préjugés contre les protestants, et particulièrement contre les Gênois qu'ils dépeignaient « tels que des diables avec des cornes sur la tête et une figure assez laide pour faire peur à tout le monde ». Aussi se trouvaient-ils fort étonnés de rencontrer à Genève une population aimable et polie, et, s'ils y passaient quelque temps, ils reconnaissaient la fausseté de ces préventions (*L'Italia regnante*, t. II, pp. 343 et suiv.).

Suivant Leti, le caractère de la plupart des Gênois ressemblait à celui des Français, et les étrangers, même les prêtres et les moines, étaient fort bien vus à Genève et traités par les Conseils avec beaucoup d'indulgence (*Historia Genevrina*, t. IV, pp. 525 et 630. — Cf. *Dialoghi storici*, 2^e partie, p. 217). Burnet (1685) trouve même la politesse exagérée à Genève. « Le monde y est civil jusqu'à l'excès ; d'où il arrive que non seulement les Étrangers y sont traités avec beaucoup de cérémonie, mais même qu'on en accable ses propres Concitoyens. Au reste, dans leur civilité, on voit un mélange de la franchise Française et de la réserve Italienne, ce qui ne seroit pas désagréable, s'il n'y avoit un peu trop de la dernière » (p. 13).

2. Le passage suivant depuis « Son habit » jusqu'à « grande ponctualité » manque dans B.

3. « ...uestito di seta che pareua un Cauallerozzo ». Je crois qu'il faut lire *Cauallerizzo*.

Cet hôte avait deux valets, jeunes, lestes, et bien vêtus, qui servaient avec une grande ponctualité. « Qui est bon Juif, nous disait-il quelquefois en plaisantant, ne sera pas bon chrétien, pensez donc, Messieurs, comme je dois être bon calviniste, moi qui n'ai pas su vivre en bon Juif ». Il nous disait encore une autre impiété : « Puisque vos théologiens soutiennent que peu de chrétiens se sauvent et qu'il faut aller chez le Diable, mieux vaut y aller pour quelque chose qui en vaille la peine, que pour avoir une seule fois manqué au jeûne une vigile d'obligation. Ici on mange durant l'année entière de tout ce que Dieu a créé pour être mangé ¹, sauf quelques jours par respect pour l'Eucharistie que l'on reçoit aux principales fêtes de l'année, et celui qui ne fait ni vigiles, ni jeûne ces jours-là, ne commet point de péché et peut communier sans aucun scrupule ». Les chambres se trouvaient fort bien meublées, et chaque lit garni de trois matelas et de couvertures de velours pelucheux galonnées d'or ²; celui préparé pour le Seigneur Marquis était si somptueux, que je ne sais s'il pouvait en avoir un pareil dans le palais de son marquisat. Le dîner fut magnifique et aurait suffi à vingt personnes comme nous. Ensuite, les lits moelleux de l'hôtellerie nous firent oublier bientôt dans le sommeil tous les biens trompeurs de ce paradis passager et diabolique. Que l'homme s'accommode vite à ce qui lui plaît!

Le 24 mai, jour de la Très Sainte Pentecôte.

La sacrilège distribution du pain consacré par les quatre ministres des différentes nations ayant lieu ce jour-là dans les quatre églises de Genève, on n'entendait que le son des

1. Le passage suivant depuis « sauf quelques » jusqu'à « aucun scrupule » manque dans B.

2. « ...di ueluto à pelo trinate d'oro ». — La fin de cette journée est moins développée dans B. La suite de la phrase à partir des mots « celui préparé » ne s'y trouve pas.

cloches, et le soleil n'avait pas encore paru qu'on voyait partout un grand concours de peuple. Sitôt levés, nous montâmes à cheval ; mais les portes se trouvaient encore fermées, et s'ouvrirent seulement quand ces quatre églises eurent donné le signal du commencement de la cérémonie. A Saint-Pierre, principale église de Genève, on prêche en français le dimanche et le samedi, à Saint-Gervais en allemand le mardi, et à Sainte-Marie-Madeleine en italien le jeudi.

En attendant l'ouverture des portes, nous allâmes faire un tour par les rues. On pouvait y regarder à son aise les différents costumes et les belles parures des femmes ¹, qui se rendaient à la communion avec la plus grande modestie, et ce curieux spectacle nous intéressa fort. Le hasard, le Diable, ou notre mauvais sort (je ne sais lequel d'entre eux accuser) nous fit rencontrer la femme de l'apothicaire, M^{me} Marie Pozzi ², qui, la veille au soir, nous avait fait si bon accueil et donné tant d'explications. Je m'étais engagé à lui écrire souvent les nouvelles les plus secrètes d'Italie, car j'ignorais que cela est défendu et qu'il y a des excommunications fulminées contre ceux qui font connaître aux hérétiques ces nouvelles, surtout quand elles concernent la religion, Rome ou le Pape. Lui ayant demandé où elle allait, elle me répondit que c'était à la communion. Je me jetai alors à son cou et la baisai en lui disant : « Va communier, maintenant qu'un prêtre papiste t'a baisée au visage ». — « Je pourrai bien y aller sans scrupule, me répliqua-t-elle sur-le-champ avec un sourire, tandis que vous autres prêtres papistes, c'est après avoir couché la nuit avec votre concubine que vous allez à l'autel manger la chair et boire le sang de Jésus-Christ ». Cher lecteur, je désire bien que tu récites ici par charité un Pater et un Avé à la Très Sainte Trinité afin d'obtenir pour moi le pardon de ce baiser. J'avais seulement l'intention de témoigner ainsi mon mépris

1. Sur le luxe exagéré de la toilette des Gênoises à l'époque de L., voir : Leti, *Historia Genevrina*, t. IV, p. 527.

2. Voir : p. 276 et note 1 ; p. 277 et note 3 ; p. 279 et note 2.

pour le faux sacrement des huguenots, et c'est mon plus grand péché depuis mon départ d'Italie. Malheur à moi si cette intention ou mon inadvertance ne m'excusent point ! Réellement, je ne réfléchis pas et me laissai entraîner par la rare beauté de ce visage, auquel une chevelure élégamment frisée, les rubans et les bijoux donnaient encore un nouvel éclat. Cette réponse me fit rougir et arrêta mes compagnons, qui déjà se disposaient à m'imiter, brûlant, sous prétexte de civilité, de poser leurs lèvres sur cette rose si brillante. M^{me} Marie Pozzi partit ensuite, et je ne la suivis même pas des yeux, car la honte les retenait attachés à la terre ¹.

Il fallut ² renoncer à l'espoir de partir à l'heure ; comme nous nous trouvions peu éloignés de la cathédrale de Saint-Pierre, je demandai à mes compagnons s'ils étaient aussi curieux que moi de voir comment ces gens-là communiaient. Mes paroles suffirent pour les faire tous se diriger avec moi du côté de cette église, sauf notre vieillard qui n'entendit pas ma proposition. Je leur rappelai à tous qu'il fallait entrer librement, le chapeau sur la tête, sans même se tourner vers le bénitier, qui est fort beau, mais vide, à droite de la grande porte. Étant donc entrés, nous vîmes, en face de nous, à l'endroit où serait chez nous le grand autel, une table au bout de laquelle était assis le ministre, avec le chapeau sur la tête ³. Regardons comment les calvinistes communient et nous saurons bien de quel poids est leur foi au Saint-Sacrement. Aux jours destinés à la Sainte Cène (c'est ainsi qu'ils l'appellent), ils s'en vont à l'église, y entrent le chapeau sur la tête, et, sans le moindre acte de respect, ils s'approchent de la table dont j'ai parlé, et se tiennent debout. Elle est couverte d'une grande nappe, avec quantité de bouchées de pain et deux

1. Le récit de cette rencontre avec Marie Pozzi manque entièrement dans P.

2. Le passage suivant, depuis « Il fallut » jusqu'à « tout était prêt pour le départ » inclusivement (p. 298), manque dans B.

3. Voir : p. 280 ; p. 281 et note 2. — Je supprime ici une longue digression, dans laquelle L. défend la transsubstantiation en s'appuyant principalement sur le texte de saint Matthieu, XXVI, 26 et suiv.

grands verres pleins de vin. Le ministre qui s'y trouve assis, le chapeau sur la tête, prononce les paroles suivantes : « Levez les yeux de votre esprit au ciel, prenez, mangez, buvez ; ceci est le symbole et la figure du corps et du sang de Christ ¹ ». Ensuite le communiant, qui a fait avant une visite à la taverne et a le ventre plein, ouvre une bouche large comme la main et boit un grand verre de vin ². Que le fidèle pense quelle religion c'est là, et si l'on peut jamais y trouver Dieu, puisque ces gens la rendent si vile, si plébéienne, si indigne, qu'elle n'admet ni majesté du culte, ni respect pour le lieu saint, ni cérémonies, ni rites sacrés.

Pour terminer, je rapporterai une histoire assez comique, arrivée pendant que je demeurais à Paris, et dont on vendit par les rues de cette grande ville le récit en vers, imprimé à la confusion de cette maudite secte qui remplit désormais toute la France d'âmes scélérates. Dans la ville de Poitiers, il y eut un ministre de Calvin nommé Cottiby. Son fils, lui ayant succédé pendant quelque temps dans sa chaire, se fit ensuite bon catholique, et devint un orateur d'une éloquence fleurie ³. Cet homme séduisit un de ses paysans ⁴, et le décida à quitter les catholiques en lui promettant de lui abandonner une bonne

1. Ces paroles ne se trouvent pas textuellement dans « La manière de célébrer la Sainte Cène » (*La forme des prières ecclésiastiques à la suite des Pseaumes de David mis en rime Française... Se vendent à Charenton, 1663, in-16*), mais elles en résument le dernier alinéa. D'après les renseignements aimablement communiqués par M. Weiss, cette liturgie française était suivie à Genève.

2. Je supprime ici un passage dans lequel L. combat la doctrine calviniste sur l'Eucharistie.

3. Samuel Cottiby, dont le père, Jacques Cottiby, était pasteur à Poitiers, y naquit vers 1630. Reçu lui-même ministre à vingt-deux ans, il desservit l'église de sa ville natale et acquit bientôt une grande réputation comme orateur. Il se convertit au catholicisme en 1660 et mourut en 1689 (Eug. et Em. Haag, *La France protestante*, 2^e édit., au mot *Cottiby*).

4. Qui séduisit le paysan ? Jacques ou Samuel Cottiby ? Le texte ne l'indique pas d'une façon bien claire « Nella città di Potiers ui fù un ministro di Caluino che si chiamaua Quotibi, il di cui figliuolo succeduto per qualche tempo al magistero del padre si rese poi buon cattolico, e di fiorita eloquenza. Aueua questi sedotto un suo contadino... » Grammaticalement, le mot *questi* se rapporterait plutôt à Samuel, mais L. venant de parler de la conversion de ce der-

somme d'argent qu'il lui devait. Après de longues exhortations, celui-ci se déterminâ à obéir, et passa un dimanche (c'était le dimanche de Pâques) au temple avec son maître, pour célébrer la Sainte Cène dans laquelle on fait la profession de foi. Tout étant accompli, le ministre lui dit de recueillir les restes du pain et de les porter à la maison dans la même nappe ¹. Le paysan exécuta l'ordre du maître et, quand il arriva, le ministre lui dit de jeter ces morceaux de pain aux poules dans la basse-cour. A ces mots, le paysan resta ébahi et dit en se tournant vers son maître : « Donc, le reste du pain de la Sainte Cène, je dois le jeter aux poules? » — « Oui, dit le ministre, peu importe ». — « Non, non, répliqua le paysan, il importe beaucoup, car je ne veux pas être de cette religion qui rend les sacrements communs aux hommes et aux poules ² ». Il s'en alla de ce pas avouer sa faute aux pieds de l'évêque, et vit maintenant en bon catholique. Plût à Dieu (je parle ici contre moi-même, lecteur) que tous les prêtres eussent pour le Saint-Sacrement le même juste respect que ce bon paysan français! Nous n'aurions plus à craindre de voir la perle du ciel *ante porcos*, c'est-à-dire le pain eucharistique dispensé avec tant de facilité aux blasphémateurs, aux usuriers, aux taverniers, aux joueurs, aux Ganymèdes et à tant de misérables du siècle, qui s'approchent du banquet céleste sans autre préparation qu'une confession faite tant bien que mal. Nous serions sûrs aussi de ne plus voir revêtus des ornements sacerdotaux, aux sacrés autels, des hommes tellement sordides, que, pour ne point

nier au catholicisme, l'histoire suivante semble concerner Jacques. L. se trompe certainement en disant qu'elle arriva pendant son séjour à Paris (10 novembre 1664-6 avril 1665). Samuel Cottiby avait abjuré le protestantisme dès 1660, et son père, Jacques Cottiby, était mort avant le 25 mars de la même année, car Samuel Cottiby l'appelle « feu mon père, vostre mary » dans une lettre à sa mère en date de ce jour (*Deux lettres de M^r Cottiby, Ministre de Poitiers, à Mademoiselle Cottiby sa Mère, et à un Ecclésiastique de ses Amis, sur sa conversion à la Foy Catholique*, Paris, 1660, broch. in-4, p. 3).

1. C'est-à-dire dans la nappe qui avait servi pour la communion.

2. L'indifférence des calvinistes pour les restes du pain et du vin consacrés scandalisait fort les catholiques (P. de Félice, *op. cit.*, p. 142).

perdre un vil honoraire de quelques baïoques, après avoir passé la nuit dans la débauche avec Vénus ou Bacchus ou bien au jeu, ils vont ensuite, le matin, marmotter sur les mis-sels. Ils montrent bien ainsi qu'ils partagent la foi des calvinistes, et ne croient pas à la présence réelle dans l'hostie consacrée de ce Dieu juge, qu'ils offensent si vilainement, et qui devra les punir avec tant de rigueur.

Voici vraiment un long sermon. Ne pense pas, lecteur, que ce soit ma profession d'en faire, car mon extrême ignorance, comme je l'ai dit plusieurs fois, m'empêcha toujours de vouloir éprouver mes forces contre les hérétiques. Cependant je me suis étendu sur cet article, parce c'est sur lui que j'ai surtout entendu discourir pendant un séjour de plusieurs mois à Paris. C'est toujours lui, en effet, que contestent les calvinistes; et les bons catholiques défendaient leurs doctrines à ce sujet, et confondaient leurs adversaires ¹.

Revenons maintenant à notre récit. Nous restâmes peu de temps à Saint-Pierre, parce que notre curiosité se trouva bientôt satisfaite. Ce ministre donnait la Cène de la main droite aux hommes et de la main gauche aux femmes; chacun buvait ensuite un coup de vin de son côté, et quittait aussitôt l'église. Nous retournâmes à l'hôtellerie, et tout était prêt pour le départ quand les cloches sonnèrent encore une fois pour annoncer la fin de cette ridicule cérémonie. Nous étant dépêchés de monter à cheval, nous sortîmes de la ville en passant par les quatre corps de garde, sans que personne nous demandât rien.

Protégés par quelques légers nuages contre les rayons du soleil, nous arrivâmes heureusement à Filly ², à quatre lieues de Genève. Mais une demi-lieue qu'il nous fallut faire à pied pour arriver à l'église ³, où je voulais dire la messe, ne fut pas

1. Voir : p. 118 et 119.

2. Haute-Savoie, arr. et canton de Thonon, commune de Sciez.

3. Probablement celle de Chavannex, ancienne paroisse aujourd'hui rattachée à celle de Sciez et située sur un monticule,

si aisée ; car le chemin entièrement découvert nous laissa exposés aux rayons d'un soleil de feu, dont les nuages qui l'entouraient augmentaient encore l'ardeur. Nous dûmes en outre gravir une petite montagne fort escarpée, au sommet de laquelle nous trouvâmes enfin un prêtre qui savait à peine parler. Je me confessai à lui, en m'accusant du baiser donné à cette femme *præter intentionem malam*, qui me pesait sur la conscience plus que tout le reste. Dieu veuille qu'il m'ait compris ! Au moment de notre arrivée, l'église se trouvait fermée : probablement le prêtre était à dîner. La messe dite, nous descendîmes la montagne avec grand appétit, mais nous trouvâmes peu de chose à manger à l'hôtellerie, une moitié de jambon cuit avec des saucisses, le tout fort rance, et, chose pire encore, du pain noir et du vin un peu tourné.

Après dîner, nous fîmes trois lieues pour arriver à Thonon ¹, ville très peuplée, mais avec des rues fort irrégulières, car les maisons n'y sont point alignées, et pour tout dire, c'est une ville bâtie à la savoyarde ². Les femmes portent comme les paysannes françaises de grands chapeaux tout pareils à des ombrelles, mais il est ridicule de voir, autour de la forme basse de ces chapeaux, des espèces de colliers avec des grelots d'or comme ceux qu'on met chez nous au cou des chiens. Effrayés par l'obscurité de ce vilain endroit, nous voulûmes faire une lieue de plus pour arriver à Évian ³, bourg bien mieux construit et situé au bord du lac. Le souper, servi en gras et en maigre, y fut bon, mais nous laissâmes la viande pour ne manger que du poisson délicieux. Malheureusement les lits n'étaient pas si bons que le souper.

Huit lieues.

1. Haute-Savoie, chef-lieu d'arrondissement.

2. Voir p. 15.

3. « Imuiano », Haute-Savoie, arr. de Thonon, chef-lieu de canton.

Le 25 mai.

J'allai dire la sainte messe à l'église paroissiale où je trouvais tout en ordre aussi bien qu'à la sacristie. Ayant demandé au prêtre s'il tirait une bonne somme de son bénéfice, je vis par sa réponse que les prêtres de ce pays reçoivent moins que les sonneurs de nos cures de campagne ¹.

Après déjeuner, nous suivîmes le lac pendant cinq lieues pour arriver au Bouveret ², premier village des Suisses qu'on appelle communément Suisses du Valais, et situé juste à l'extrémité du lac de Genève. Le Valais forme une petite république, qui a toujours l'évêque pour chef. Cette autorité fut donnée par Charlemagne à l'évêque de son temps et à ses successeurs. La république a pour armes sept étoiles, moitié sur champ blanc, moitié sur champ rouge ³. A l'hôtellerie, nous ne trouvâmes ni pain, ni vin, ni personne pour nous répondre, car on n'y comprenait pas notre langage ⁴. Après une autre lieue qui parut interminable, nous arrivâmes à Vouvry ⁵, où nous mangeâmes à la Suisse, sur des tables garnies seulement d'une espèce de petits plats de bois qui tenaient lieu d'assiettes de porcelaine, de terre ou d'étain ⁶. Catherine, naturellement

1. En Savoie, les titulaires des cures importantes faisaient souvent remplir à très bas prix leurs fonctions par des ecclésiastiques pauvres. On trouvera plusieurs contrats d'amodiation de cures au xvi^e et au xvii^e siècles dans l'*Inventaire des Archives de la Haute-Savoie (série E)*, que va publier cette année M. Bruchet, archiviste départemental. Les prix d'amodiation y sont en moyenne d'une cinquantaine de florins par an, et les curés doivent en outre bénéficier de certains avantages.

2. Valais.

3. « L'arme di questa Republichetta sono sette stelle, la metà in campo bianco, e l'altre in campo rosso. » Je traduis littéralement. Le Valais porte aujourd'hui : parti d'argent et de gueules, à treize étoiles, cinq en pal de l'un en l'autre, accostées de l'un à l'autre, quatre de gueules sur argent et quatre d'argent sur gueules (*Archives héraldiques et sigillographiques suisses*, an. 1888, p. 158).

4. Le Bouveret est pourtant en pays de langue française.

5. « Veurij », Valais.

6. C'était l'usage en Suisse (Cf. Theodor von Liebenau, *Das Gasthof und Wirthshauswesen der Schweiz in älteren Zeit*, Zürich, 1891, in-8, pp. 93 et suiv.).

dégoûtée, ne voulut jamais y manger et dut se contenter de pain et de fromage sur le pouce. Le péché que j'avais commis en baisant cette femme en sa présence ¹ l'avait si bien guérie de son affection pour moi, qu'elle semblait incapable de supporter ma vue désormais. Aussi ne manquai-je pas de dire en moi-même : *Felix culpa!* me trouvant délivré, grâce à cette faute, des poursuites continuelles de Catherine. Innocentes de sa part (je veux le croire du moins), elles étaient dangereuses pour moi, car avant la fin du voyage, je pouvais me laisser entraîner à attenter à son honneur. Il faut être bien vertueux pour résister aux tentations que donnent à la faiblesse humaine les politesses et les offres d'une jeune femme, surtout si l'on a occasion de rester longtemps avec elle de jour et de nuit. Nous prenions plaisir à l'entendre me faire des reproches à voix basse, à la voir me tourner le dos ou me montrer un visage aussi colère qu'il était auparavant affable et poli. Mes compagnons, pour l'irriter encore et la faire parler, lui disaient que j'étais excommunié, et que même un fou à lier n'aurait point commis un péché si vilain. Ces paroles la mettaient de plus en plus en colère, et moi de rire. C'était sur ce sujet que nous plaisantions habituellement pour nous maintenir en gaieté pendant le voyage. Nous ne manquions pas de faire des jeux de mots sur le nom de M^{me} Marie Pozzi, car le Seigneur Marquis Louis, le Seigneur Comte Anguiscola et le Seigneur Abbé aimaient les belles-lettres et la poésie et même ils y étaient fort habiles ².

Après dîner, nous passâmes par Monthey ³ et divers autres petits villages, et le soir nous fûmes bien aises de nous reposer à Saint-Maurice ⁴, ville populeuse et bien policée, où se tenait alors une foire. M. le Gouverneur nous envoya deux

1. Voir : pp. 294 et 295.

2. L. dit ailleurs (5 juin 1665) que l'Abbé Vigarani était « fort savant ».

3. « Veuriè, Monterij ». « Monterij » est probablement Monthey, dans le canton du Valais. J'ignore quel endroit L. a voulu désigner par le mot « Veuriè ».

4. Saint-Maurice en Valais.

grands vases d'étain de Flandre pleins de vin blanc et de vin rouge. Ce vin était fort bon, la table de l'hôtellerie de la Croix Verte exquisite, et notre souper se passa joyeusement. Les deux filles de l'hôtelier nous servirent à table. Elles avaient le teint plus blanc encore que les fraises qu'elles portaient au cou et dont chacune se composait de plus de cinquante bras ¹ de linon merveilleusement plié et godronné; elles étaient coiffées de grands bonnets garnis de poil, tout pareils à ceux de nos Allemandes de Bologne ². En nous promenant par la ville après le souper qui finit de très bonne heure, nous trouvâmes en beaucoup d'endroits de grands cercles formés de personnes qui dansaient au son du flageolet ³. Hommes et femmes tournaient comme des meules de moulin en se tenant embrassés, suivant l'usage du pays. Il y avait aussi des jeunes filles, dont le teint, grâce à l'agitation de la danse et au vin, était si blanc et si rouge à la fois, qu'elles ressemblaient à celles qui soufflent sous les creusets des alchimistes ⁴. De notre côté, je ne crois pas que nous fussions pâles après avoir bu ces deux grands vases de vin, contenant bien vingt *boccali* ⁵. Nous les avons vidés avec les gens qui nous

1. Voir : p. 33, note 5.

2. « ... le Latughe del collo, composte ciascheduna di loro con più di cinquanta braccia di filo renso, piegate poi, et increspate à merauiglia bene. Haueuano sopra del capo certi gran beretini pelosi come hanno le nostre Tedesche in Bologna ».

3. « ... à suon di ciufilo ». Voir : p. 227, note 1.

4. « ... erano così candide, e rosse, che pareano di quelle, che soppiano sotto i crucioli de gl' Alchimisti ». D'après les renseignements que je dois à l'obligeance de M. Ungarelli, on dit à Bologne d'une personne pâle : « Pare che abbia soffiato nella cenere », et d'une personne aux joues rebondies et rouges : « Par che buffi. » Peut-être L. fait-il allusion à ces expressions. Dans un petit livre satirique : *La découverte du style impudique des courtisanes de Normandie*, Paris, 1618, in-8, réimprimé dans : E. Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, Paris, 1855, 10 t. in-16, il est question des courtisanes « qui auront soufflé l'alquemie devant le siège de Soissons qui seront maigres et descharnées » (*Variétés historiques*, t. I, p. 337 et note 2. M. Fournier déclare ne pas comprendre ce passage). — *Soppiano* est une forme bolonaise pour *soffiano* (Ungarelli, au mot *Suppiær*).

5. « ... haueuamo smorzate quelle due gran Lampade di ben uenti boccali ». D'après un renseignement que je dois à M. Ungarelli, l'expression *smorzare*

les avaient apportés, car le Seigneur Marquis Prosper faisait toujours voir sa générosité en pareille occasion, et nous leur avions donné en outre une demi-pistole. Notre sommeil fut excellent, comme tu penses, lecteur.

Neuf lieues.

Le 26 mai.

Eveillés de bonne heure, nous allâmes à la principale église, placée sous l'invocation de saint Augustin, voir un Abbé qui, dans ce couvent, dirigeait autrefois cinq cents moines; je devrais plutôt dire cinq cents prêtres, car ils ont des vêtements noirs, avec un rabat de linon qui les distingue de nous autres prêtres italiens¹. Maintenant ils ne sont plus que trente. Nous les trouvâmes au chœur; avec leur rochet et leur mosette rouge, ils ressemblent à des cardinaux, mais leurs calottes et leurs barettes sont noires et la soutane qu'ils portent par-dessous n'est ni rouge, ni violette. Je dis la messe à un autel, qu'on appelle avec raison le Trésor, parce qu'on y conserve beaucoup de reliques sacrées. Parmi ces reliques, se trouvent la moitié du corps de saint Maurice et deux grandes carafes d'agate fort précieuses, qu'on veut avoir été données par un ange au saint, pour y recueillir le sang des martyrs ses compagnons.

Après avoir fini d'adorer ces reliques saintes, nous montâmes à cheval. Non loin de Saint-Maurice, nous vîmes trois frères pendus quelques jours avant pour avoir volé une seule demi-pistole à un voyageur. Ayant eu ensemble un différend au sujet du partage, ils s'adressèrent à la justice, fort rigoureuse dans ce pays-là, surtout en matière de vol. Ils avaient, disaient-ils, trouvé cette demi-pistole à terre et l'avaient aper-

un lampione est encore usitée à Bologne dans le sens de : boire un *fiasco*. — Pour la contenance du *boccale*, voir : p. 100, note 4.

1. « ... ottocento, più tosto Preti, che Frati, i quali in habito nero portano, à differenza di noi altri Preti Italiani, una stretta benda di renso arnacollo. »

que tous trois en même temps. Mais ils furent reconnus par celui qu'ils avaient volé, et chacun d'eux reçut au haut d'une potence ce qui devait justement lui revenir ¹. Ce pays semble fait exprès pour les voleurs, car on n'y voit partout que montagnes, cavernes, fourrés et chemins tortueux. Nous visitâmes une chute d'eau, probablement la plus belle du monde entier ². Cette eau, qu'un grand canal amène en abondance, se précipite d'une hauteur d'à peu près huit cents perches ³. Dans le petit lac situé au-dessous de la chute, environ à mi-hauteur de la montagne, brille un arc-en-ciel aussi beau que ceux qu'on admire quelquefois dans l'air. L'eau s'échauffe et fume; elle est presque bouillante et l'on ne peut y tenir les mains. Quand le soleil frappe cette chute d'eau, on dirait qu'il fait jaillir des étincelles des rochers. Tous ceux de nos compagnons qu'une curiosité imprudente fit approcher se trouvèrent mouillés jusqu'aux os par l'eau rejaillissant à plusieurs pas de distance, et moi qui fus un des plus curieux, je me mouillai encore plus que les autres en voulant observer par moi-même sa température.

Deux lieues plus loin, nous nous arrêtâmes à Martigny ⁴, où l'on nous traita bien; le vin surtout y fut bon. Après avoir ensuite fait rapidement six autres lieues, en laissant derrière nous quantité de villages aux maisons bâties en bois pour la plupart, nous arrivâmes à Sion ⁵, la plus grande ville que les Suisses possèdent de ce côté. Le nouvel évêque y faisait son entrée pour la première fois, et j'aurais tort de ne pas décrire son costume. Il était habillé de violet et portait au cou une

1. Belli, qui vit un de ces gibets entre Bellinzona et Giornico, observe qu'en Suisse, « dans les lieux les plus déserts et les plus incultes on trouve à chaque demi-lieue des gibets établis à demeure, généralement en forme de triangle. Ils sont même bâtis avec un certain art, en grosses pierres, et entourés d'un mur » (p. 15).

2. La cascade de Pissevache.

3. Voir : p. 194, note 6.

4. « Monterej ». Martigny-en-Valais.

5. Chef-lieu du Valais.

large bande rouge, garnie de grandes dentelles d'or à l'antique ¹. Il avait sur la tête un chapeau de paille à quatre pans couvert de tabis vert ², aux côtés duquel étaient suspendus des cordons et des houppes exactement pareils à ceux que les peintres représentent dans les armoiries. D'une main, il tenait la bride de son cheval, très beau et bien harnaché, et de l'autre un bouquet de fleurs. Mais ce qui nous causa à tous le plus grand étonnement fut de lui voir pendue à la ceinture, juste à la place où les cavaliers portent l'épée, une grosse courge, de celles qu'on recouvre de jonc ³, et qui semblait vide à la manière dont elle remuait. Devant lui sonnaient deux trompettes fort bien vêtus ayant eux aussi une seconde trompette attachée au côté, c'est-à-dire une courge couverte de cuir rouge où étaient peintes ses armes, un lion rampant en champ rouge avec un bouquet d'épis dans les pattes ⁴. Sur le passage de l'évêque et de son cortège, composé de plus de cinquante personnes à cheval, tout le monde se mettait à genoux, et il donnait sa bénédiction ⁵.

1. « Era uestito di paonazzo con una gran banda rossa al collo trinata con gran merletti d'oro all'antica ».

2. « ... un capello di paglia, che pioveua a quattr' acque, ricoperto d'ormesino uerde ». Probablement un de ces bonnets que Rabelais (V, 11) appelle « bonnets à quatre gouttières ou braguettes ». Suivant Lacurne de Sainte-Palaye (*Dictionnaire historique de l'ancien langage François*, au mot *Braguette*), c'était une sorte de bonnet carré.

3. « ... una zucca grande e di quelle, che son coperte di pauiera. ». *Pavira* en dialecte bolonais signifie : jonc (*Scirpus maritimus*, Linn.) On se sert de cette plante pour clisser les bouteilles (G. Ungarelli, *Vocabolario del dialetto Bolognese*, au mot *Pavira*).

4. « ...un leone rampante in campo rosso, con un mazzo di spiche frà le zampe ». Je traduis littéralement.

5. La cérémonie décrite ici n'était certainement pas la première entrée de l'évêque Adrien IV de Riedmatten, qui occupait le siège épiscopal de Sion depuis 1646, c'est-à-dire depuis près de vingt ans. Les armes dont parle L. ne sont ni celles des Riedmatten, qui portent de gueules à un trèfle d'argent accosté en chef de deux étoiles d'or (Rietstap, *Armorial général*, Gouda, 1884, 2 t. in-8, au mot *Riedmatten*), ni celles de l'évêché de Sion, qui porte une crosse et une épée en sautoir sur champ de gueules. D'après les renseignements gracieusement communiqués par M. Louis Courthion, qui a fait faire des recherches spéciales à Sion tant aux archives de l'État qu'à celles de l'évêché, on ne trouve aucune trace de cette cérémonie. M. Courthion pense que L. aura confondu

Comme il restait encore une heure de jour après le souper, nous montâmes sur la petite colline au haut de laquelle est le palais de l'évêque, d'où l'on domine la ville entière. Sur une autre colline située en face, se trouve la citadelle avec l'hôtel du châtelain ¹. Nous entrâmes, nous aussi, afin de présenter nos respects à Monseigneur. Il nous parut tout autre que nous ne l'avions vu, et pour avoir bu trop de bon vin, ou pour toute autre raison, aucun de nous cinq ne pouvait le reconnaître. Malheureusement pour nous, il était en train de manger en public, et nous dûmes par politesse vider chacun trois des grands verres en usage dans le pays, le premier à la santé de l'Empereur, le second à celle de Sa Seigneurie Illustrissime, le troisième à celle du bailli qui exerce les mêmes fonctions que le gonfalonier chez nous. Sans l'arrivée d'un grand personnage qui obligea l'évêque à se lever pour aller le recevoir à la porte, nous nous serions trouvés fort mal à l'aise, et nous profitâmes d'une occasion si favorable pour nous esquiver au plus vite. En descendant, nous allions tout de travers. A l'hôtellerie, nous trouvâmes six de ces grands vases d'étain pleins de vin, envoyés par l'évêque, le bailli, et Messieurs de Sion. Nous goûtâmes chacun deux doigts de ce vin réellement exquis. Ce fut pour nous une chance que de n'être pas restés à l'hôtellerie, car les gens qui avaient apporté ces vases ne nous avaient pas attendus.

Tout le monde alla se coucher, sauf moi et le valet de chambre du Seigneur Marquis. Nous croyions nécessaire de dissiper n'importe comment les fumées du vin, car nous avions bu plus que les autres. Étant sortis de l'hôtellerie et enten-

avec le Prince-évêque du Valais quelque évêque en pèlerinage passant à Sion. Les courges couvertes de cuir rouge seraient des gourdes de pèlerin. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que, le soir, ni L. ni ses compagnons ne purent reconnaître dans le Prince-évêque du Valais le personnage qu'ils avaient regardé (Voir p. 306).

1. L. se trouvait sur la colline de Valère où sont les bâtiments du chapitre transformés aujourd'hui en musée communal d'antiquités. Il avait en face de lui la colline de Tourbillon sur laquelle est situé le château de Majoria, ancienne résidence des gouverneurs du Valais.

dant un concert d'instruments dans une maison voisine, nous allâmes frapper à la porte. A peine y avons-nous touché que des jeunes filles, sans doute chargées de la garder, nous ouvrirent avec force saluts et révérences, et nous introduisirent dans une grande salle au plafond supporté par une seule colonne placée au milieu. Cette salle, non pavée et semblable à un de nos magasins de bois et de fagots, contenait une centaine de personnes formant un cercle, dans l'intérieur duquel trois hommes et trois femmes dansaient ensemble. La colonne était toute garnie de lumières. En outre, six de ces Suisses, plus grands que les autres, soutenaient à bras tendu six chandeliers garnis de chandelles de suif plus longues que les nôtres, et si blanches qu'on les aurait prises pour des bougies de cire. A notre grand étonnement, ces Suisses ne remuaient pas plus que des marbres, jusqu'à ce que leur tour de danser arrivât. Cette danse était si bien réglée, qu'on ne pouvait, je crois, mieux danser à la mode du pays. Quand les femmes se trouvèrent à leur tour maîtresses du bal, nous fûmes aussi invités. Comme j'avais déjà vu danser un autre prêtre et un moine, je mis de côté le respect humain, et malgré mon ignorance de ces danses-là ¹, je ne me fis pas beaucoup prier, me sentant arracher le cœur par les mains de ces belles femmes qui semblaient autant de divinités. On me fit donc tourner, et l'on me secoua les bras tant qu'il me plut. N'ayant pas l'habitude d'une danse si violente, je me sentais tout étourdi. Il fallut pourtant continuer tant que les musiciens n'eurent pas donné le signal du repos suivant l'usage du pays, et pour nous faire honneur, ils le donnèrent plus tard que de coutume. Ayant pris congé, nous allâmes à l'hôtellerie chercher cinq de ces grands vases que les seigneurs dont j'ai parlé nous avaient envoyés en présent. Nous retournâmes ensuite au bal, et après avoir commencé par servir à boire aux six danseuses qui nous avaient fait l'honneur de nous inviter en trois fois,

1. Cf. p. 55.

nous laissâmes le gardien de la fête ¹ distribuer le reste du vin. On le fit avec tant d'ordre que nous y prenions plaisir ; on servit successivement les femmes âgées, les jeunes femmes, les hommes âgés, et les jeunes gens ; et nous fûmes bien aises de voir qu'il y eut assez de vin pour tout le monde. Il en resta à peu près une bouteille, que nous allâmes encore verser à nos charmantes danseuses. Tout le monde nous faisait en buvant des révérences et des saluts. Comblés de politesses, nous nous décidâmes à partir avec nos bouteilles vides, d'autant plus volontiers que nous voyions revenir le tour de nos danseuses et qu'elles pouvaient très bien, ne fût-ce que par reconnaissance, nous donner quatre nouveaux traits de corde. Nous nous étendîmes tout vêtus sur nos lits, et je vous assure que nos yeux se fermèrent si vite que nous n'aurions pas eu le temps de nous déshabiller.

Notre excellente hôtellerie avait pour enseigne une trompette avec une flamme aux armes de la ville ². Les lits, suivant l'usage du pays, étaient médiocres, courts, et si bien entourés de planches qu'il fallait s'y tenir recoquillés comme des Sirènes.

Onze lieues.

Le 27 mai.

Ces Messieurs durent nous tirer bien des fois par les pieds avant de nous faire quitter nos paillasses. Il nous fallut pourtant finir par là, car le Seigneur Marquis faisait grand bruit et avec raison, tout étant préparé par son ordre pour ma messe que je devais dire à la cathédrale. Cette église, fort vaste et desservie par un grand nombre de chanoines et de prêtres, se trouvait entièrement tendue pour la première entrée du nouvel évêque ³.

1. « ... il Custode della Festa ».

2. « L'insegna della nostra bonissima Osteria era una tromba uestita, coll' arme della Città ».

3. Voir : p. 304 ; et p. 305 et note 5.

Pendant la messe, il tomba une petite pluie qui rafraîchit la route. Grâce à elle, nous marchâmes si gaillardement qu'en faisant cinq lieues en un peu plus de quatre heures pour arriver à Sierre ¹, nous regagnâmes le temps perdu. Nous descendîmes à l'hôtellerie de la Couronne, où, comme tu vas voir, lecteur, nous fûmes accueillis avec un empressement extraordinaire. L'aventure qui nous arriva dans cette hôtellerie te fera rire, serais-tu aussi pleureur qu'Héraclite. Il était passé par là un homme qui, se donnant pour fourrier d'un prince anglais, avait commandé à l'hôtelier de tuer des chapons et de se procurer des oiseaux, des pigeons et d'autres victuailles pour le dîner de dix personnes qui le suivaient (or nous étions justement dix). Il lui avait recommandé de traiter somptueusement ce prince, qui ne comptait jamais avec les hôteliers et leur faisait présent de bourses pleines d'or. Aussi, à peine descendus de cheval, fûmes-nous bien surpris de nous voir accueillir avec tant de civilités, de révérences et de cérémonies auxquelles nous ne comprenions rien. Étant montés, nous trouvâmes une table richement servie, des buffets remplis de verres et de plats, partout des fleurs et de jolies choses. Nous aurions bien voulu savoir pourquoi l'hôtesse, qui était fort belle, donnait tant de baisers à Catherine, seule femme qu'il y eût parmi nous. Les baisers ne sont point de mode en ce pays : on y observe une si grande modestie (sauf dans les bals où l'on accorde aux mains toute la liberté possible ²) qu'il faudrait bien de la hardiesse pour oser baiser une Allemande. Jusqu'alors nous avons toujours trouvé partout quelqu'un comprenant le français, le latin ou l'italien ³; mais ici nous ne pou-

1. Valais.

2. « ...auprès de leur (*sic*) maistresses leur (*sic*) mains font plus que leur (*sic*) langues », dit Sophie de Hanovre en parlant des Allemands (*Briefwechsel mit dem Kurfürsten Karl Ludwig von Pfalz*, formant le t. 26 des *Publikationen aus den preussischen Staatsarchiven*, Leipzig, 1885, in-8, p. 106).

3. Vers la fin du xvii^e siècle, on parlait à Sion l'allemand et un mauvais français (David Funck, *Der grosse Helvetische Bund*, Nürnberg, [vers 1700], in-16, p. 271). La limite des langues française et allemande, qui passait autrefois par Sion, se trouve maintenant entre Sierre et Louèche.

vions nous faire entendre d'aucun des nombreux serviteurs de cette hôtellerie, vraiment digne d'avoir une couronne pour enseigne. Une bonne demi-heure après notre arrivée, on commença à servir la table; mais, bien que ce fût le mercredi des Quatre-Temps, on ne servit que du gras. L'odeur exquise des mets nous donna de terribles tentations, car il était midi, et nous avions un appétit furieux. On apporta ensuite des chapons bouillis, du rôti, et force viande. Nous haussions les épaules en faisant signe du doigt que nous n'en voulions pas. Ces gens tout abasourdis avaient beau nous parler, aucun de nous ne les comprenait. Alors, je commençai à desservir la table et à reporter les plats en bas; nos valets descendirent le reste. Les gens de l'auberge comprirent alors nécessairement que nous n'étions point calvinistes, mais chrétiens catholiques comme eux, et que nous observions le jeûne de la vigile des Quatre-Temps. Ils n'avaient pas de poisson à nous donner, et ne sachant comment leur demander des œufs et du beurre, aliments permis dans ce pays la vigile des fêtes à cause de la rareté de l'huile ¹, nous nous trouvions fort embarrassés. Nous étions comme autant d'Ixions ² devant ces mets délicats dont nous respirions l'odeur, mais sans pouvoir y goûter. Je cherchai par toute la maison une coquille d'œuf qui parlât pour moi, mais il me fut impossible d'en trouver. Je fis une pelote de papier ronde comme un œuf; je pris une poule et montrai à l'hôtesse l'endroit par où elles pondent; mais l'hôtesse, ne comprenant pas, voulait lui tordre le cou. Le Seigneur Marquis Prosper et ses compagnons eurent beau s'appliquer, leur esprit ingénieux ne put inventer aucun moyen de nous faire comprendre. N'avoir que du pain sec à manger après avoir contemplé un dîner digne d'un roi nous semblait trop dur. Quant aux fruits, ce serait un miracle d'en trouver dans ce pays, et si l'on voulait en manger, on vous les ferait

1. Cf. p. 14.

2. « ...come tanti Isioni ». Voir : p. 201 et note 1.

payer les yeux de la tête. Enfin, me recommandant à Dieu de tout mon cœur, je me confiai si vivement à la divine Providence que tout à coup une belle invention me vint à l'esprit. Avant de pondre, me dis-je, les poules de ce pays-ci doivent chanter comme les nôtres. J'appelai l'hôtesse par signes, et m'accroupis au milieu de la salle où nous étions tous, exactement comme si je voulais pondre et prendre l'œuf avec les mains pour l'empêcher de tomber à terre. Je commençai alors à chanter comme les poules : « *Co co a i hō fedà co co a i hō fedà* » en tenant dans mes mains une pelote de papier grosse comme un œuf. Aussitôt je fus si bien compris, que l'hôtesse alla nous chercher un grand panier plein d'œufs. Nous en mangeâmes accommodés de tant de façons diverses, qu'on vinda probablement ce panier. L'heureux succès de mon idée la fit goûter si fort au Seigneur Marquis, que je crois encore le voir se jeter à mon cou et m'embrasser tendrement. Cela me gagna sa bienveillance et me remit en crédit près de mes compagnons et de Catherine ; tout le monde disait que la Providence s'était servie de moi pour faire un miracle. Sur ces entrefaites arrivèrent deux marchands français habitant Milan et connaissant parfaitement ce pays-ci et sa langue. Ils nous contèrent l'histoire du soi-disant fourrier, qui, pour s'amuser, avait déjà attrapé auparavant quelques autres personnes. Mais ce fut pour nous un contretemps assez fâcheux, car il nous fallut tout payer comme si nous avions tout mangé. L'hôte, à la vérité, se montra discret et se contenta d'un franc par tête (le franc vaut un peu plus de six pauls).

Nous fîmes après dîner cinq autres lieues pour arriver à Brig ¹ ; avant d'y entrer, nous remarquâmes sa principale église bâtie à une demi-lieue du bourg. A l'hôtellerie du Pont, notre logement fut détestable, et nos draps, je crois, plus piquants encore que les cilices des anachorètes. On nous y comprit sans grand'peine, le valet d'écurie étant Milanais ; mais

1. Valais.

à quoi cela nous servit-il? nous ne pûmes trouver ni du bon pain, dont nous nous serions contentés, ni du vin qui ne fût pas aigre. Le colonel de ce bourg ¹ eut l'idée de nous faire

1. Il s'agit probablement ici de Gaspard Stockalper, baron de Duyn, chevalier du Saint-Empire et de Saint-Michel, citoyen de Milan, colonel en Piémont, successivement gouverneur de Saint-Maurice et grand bailli.

Le P. de Sainte-Marie, religieux de Sainte-Geneviève, le vit à Brig le 19 février 1671. « Le plus grand adantage de ce lieu, dit le Père, c'est que le Colonel Stocaltpert y fait sa résidence, et y a un fort beau palais; à peine cet illustre parmi les Suisses sceut-il que nous estions arriuez qu'il nous envoya trois grands flacons d'argent pleins de fort bon vin et un compliment des plus obligeans. Nous voulusmes renvoyer les flacons quelque temps après, mais l'hoste nous aduertit que, si nous le faisons auant nostre départ, il nous les rennoiroit aussitost tous pleins, et qu'il auoit veu dans pareil rencontre cette ciuilité se réitérer jusqu'à trois fois pour un mesme soir. Cet aduis nous fit surseoir le renuoy des flacons et prendre dessein d'aller nous-mesmes remercier notre bienfacteur, à peine m'eut-il veu qu'il se souuint de l'habit du R^{me} P. Général qui lui auoit rendu visite dans Paris il y auoit sept ans pendant sa deputation, et pour peu que nous fusmes entrez en conversation, il se souuint fort bien que j'en auois eu deux ou trois assez particulières avec luy au sujet de l'abbaye de S. Maurice, et cette vieille connoissance lui fist redoubler la belle humeur et la joye avec laquelle il beut dans des coupes de vermeil doré en forme de calice la santé du R^{me}, de tout l'ordre et en particulier des Religieux de S^{te} Geneuiefue, dont il tesmoigna faire une très grande estime... ». Ils parlèrent ensemble de l'abbaye de Saint-Maurice dont l'Abbé et les religieux désiraient se réunir à la congrégation de Sainte-Geneviève de Paris. « Au retour de cette visite, continue le Père, la pensée me vint pour gagner ce braue de lui enuoyer une médaille d'or du Pape que j'auois, et de prendre occasion des nouuelles qu'il m'en auoit demandées, il la receut avec des sentiments d'une reconnoissance fort singulière. Il me renuoya aussytôt tout de nouveau du vin puis un peu après un bassin de truittes et me fit coniuurer de vouloir me seruir de sa litière pour me porter à S^t Maurice et memes jusqu'à Lyon; mais je ne le voulus pas faire et fus bien aise de le laisser en reste de quelque chose pour le bien commun de la Congrégation » (ff^o 262 r^o à 264 v^o).

« Ce Gaspard Stockalper (m'écrivait M. Louis Courthion), qui a laissé à Brigue un château qui révèle une magnificence rare dans la partie supérieure de cette longue et étroite vallée, était un personnage quasi légendaire que ses munificences et ses efforts pour le développement de son pays rendirent quelque temps suspect aux anciens habitants de ces régions âpres et sauvages. Possédant plusieurs compagnies en Italie, en France, en Espagne et dans les armées impériales, il échelonna l'ancienne route du Simplon de refuges à l'usage des voyageurs, et il exploita dans les solitudes voisines de ce passage les mines d'or de Gondo. Il fit creuser dans la plaine du Bas-Valais, de Monthey au Léman, un canal qui ne fut ni achevé ni utilisé et qu'il destinait au développement commercial du pays et surtout au transport des sels dont il se faisait adjuger la régie. Il attira les Jésuites à Brigue à un moment où le Valais était partagé entre partisans de la Réforme et catholiques obstinés, et il fonda

faire une bonne collation, et nous envoya deux bouteilles d'excellent vin, un bassin de biscuit, un faisan et une perdrix blanche que nous gardâmes pour la manger à souper. Nous donnâmes de bon cœur un franc pour boire au porteur, et l'hôtelier n'eut rien de nous que le prix de nos lits et celui de la nourriture et du logement de nos chevaux. Malgré son mécontentement, la crainte de recevoir, s'il se plaignait, quelque mortification du chef suprême qui nous avait envoyé ce présent, l'empêcha de rien dire.

Après la collation, nous allâmes remercier le colonel, et il nous fallut boire chacun un grand verre d'un vin qui avait l'odeur du malvoisie. Près de la porte du château, je remarquai une cage tournant sur deux pivots, comme les tours des couvents de femmes. Elle servait, me dit-on, à enfermer les condamnés, qu'on faisait tourner pendant un certain nombre d'heures proportionné à la gravité du délit, mais jamais plus de cinq heures. Ce supplice me sembla ridicule, et comme il était presque nuit, j'entrai dans la cage, en priant mon ami le Seigneur Abbé de me tourner un peu. Il y consentit de très bon cœur, curieux lui aussi de savoir, mais aux dépens des autres, quelle peine pouvait éprouver le patient. Il ne m'avait pas fait tourner le temps d'un miséréré que, me sentant défaillir, je le priai d'arrêter la cage, et une fois sorti, ce ne fut pas chose facile que de me reconduire à l'hôtellerie. Le valet d'écu-

plusieurs cloîtres à Brigue et sur d'autres points du pays. Peu accoutumés à de tels actes de magnificence, les Valaisans voulurent savoir la source de ses richesses : il se débarrassa d'eux par une imposture. Il n'en fut pas moins chassé du pays. Son exil dura six ans et ses biens furent dispersés ; mais on assure qu'à son retour il abandonna ces biens à ceux qui se les étaient appropriés. Les traditions du pays assurent que de Lyon à Milan il pouvait loger dans ses domaines ; cela ne peut avoir un semblant d'apparence que si l'on substitue Sion à Lyon. Ce qui est certain, c'est qu'il fréquentait la cour de Milan où l'on prétend qu'il se rendait vêtu du gros drap des paysans du Valais. Les Valaisans assurent aussi que les plaisanteries de la noblesse milanaise au sujet de l'accoutrement de Stockalper prirent fin lorsqu'un de ses chevaux ayant perdu un fer dans les rues de Milan, on se fut aperçu que ce fer était d'argent. L'histoire de Stockalper reste un peu enveloppée de mystère, et les historiens ne nous ont pas fixés sur la date et les circonstances de sa naissance et de sa mort. »

rie milanais, qui avait subi cette peine pendant deux heures pour avoir donné un coup de bâton à un voiturin, me dit qu'elle était si cruelle, qu'il semble au bout d'une heure que le cerveau fasse effort pour sauter hors de la tête, et que pour se délivrer immédiatement de cette torture, il suffit, une fois la cage arrêtée, de lui faire faire douze ou quinze tours en sens contraire. Cet homme me les fit faire sur le sol, et aussitôt cessa le vertige, qui à chaque mouvement de mon buste me faisait craindre de tomber. Il nous dit que des condamnés étaient devenus fous après quatre heures de ce supplice, et que si on faisait tourner quelqu'un plus de cinq heures, il en mourrait. Cette cage de bois est si bien ajustée sur des pivots de cuivre que, lorsqu'ils sont graissés avec une goutte d'huile, un enfant de quatre ans peut servir de bourreau. En effet, si un homme au bras très robuste donne l'impulsion à cette cage, elle tournera d'elle-même plus d'un quart d'heure, sans qu'on ait besoin de la toucher, serait-elle chargée d'un poids de quatre cents livres. Invention nouvelle, que je n'ai pas vue ailleurs et n'aurais pas crue si pénible. Au premier abord, je la pris pour un jouet d'enfant ; me voilà détrompé ¹. Aussi trouvais-je excellent un de ces lits courts à la Suisse. Notre valet d'écurie italien m'apprit, à mon grand plaisir, pourquoi ces lits sont si courts : « Les Suisses, me dit-il, sont très grands pour la plupart, comme vous voyez. Si les pieds toujours serrés dans des souliers étroits restent petits comme les pieds des Espagnols, des gens couchant dans des lits si courts ne devraient pas grandir. Il faut savoir que dans leur chambre est attachée une corde, dont le bout pendant se trouve plus haut que leur tête ; sitôt levés, ils s'y suspendent en étirant de toute leur force leur corps endolori pour être resté ainsi replié toute la nuit ». Cette raison me plut beaucoup, et ne manque

1. Depuis « en priant » jusqu'à « me voilà détrompé », le texte est un peu différent dans B. L'auteur y dit que ses compagnons le firent tourner, sans mentionner particulièrement l'Abbé Vigarani. Il n'y est pas question du valet d'écurie milanais.

pas de vraisemblance. C'est pour cela que les femmes qui élèvent nos petits chiens de Bologne les tiennent toujours renfermés dans des pots ou de petites corbeilles, et ne leur permettent point trop souvent de quitter leur étroite prison pour sauter et courir, de peur qu'ils ne grandissent ¹. Cet Italien me dit encore que, lorsque les Suisses sont malades, on enlève la planche du fond du lit ², ou on les met dans des lits plus grands.

Dix lieues.

Le 28 mai.

Après que le saint sacrifice de la messe nous eut donné courage, nous nous disposâmes à gravir le formidable mont Simplon. Ce nom signifie : montagne de Scipion. Scipion y fit en effet construire, sur des petites voûtes complètement en l'air, quelques milles d'une route qui n'a point deux pas de large ³. Malgré les siècles, cette construction se maintient en très bon état. En la voyant, on reste saisi d'admiration et l'on se demande comment elle a pu se faire, car elle semble l'œuvre des oiseaux plutôt que des hommes. Après nous être rendus le ciel propice en invoquant le secours de sa Reine, nous commençâmes à gravir la montagne vers les neuf heures, et à cinq heures, ayant fait cinq lieues toujours en montant, nous arrivâmes à Simplon ⁴, à mi-chemin du sommet.

Je voudrais pouvoir décrire les précipices dont les pauvres voyageurs sont entourés et le bruit des sources. Ce qui épouvante le plus est de voir sans cesse s'élever devant soi des hauteurs de plus en plus grandes et qu'il faut gravir. Le sommet du Simplon se trouvait couronné de nuages qu'on voyait tour

1. Voir : p. 9, note 1.

2. « ...levano la tauola di fondo ». Il s'agit ici, je crois, de la planche formant la paroi du lit du côté des pieds de la personne couchée.

3. « ... alcune miglia di strada non larga due passi, sopra uoltini tutti in aria... ». L. veut probablement dire que ces petites voûtes ne touchaient le sol que par leur base.

4. Valais.

à tour courir, s'élever, se serrer l'un contre l'autre, s'éclaircir, se confondre, et qui paraissaient à la fois lutter entre eux et faire la guerre à ce sommet. Le soleil devenu leur arbitre les éloignait, et sa face radieuse semblait nous promettre une heureuse paix. Mais nos pieds, qui foulaient ces sentiers presque aussi hauts que les sentiers des cieus resplendissants d'étoiles, n'étaient point assurés, et nous craignions à tout moment de nous voir punis de notre hardiesse, en tombant dans un précipice. Après avoir passé comme des aveugles bien des tournants étroits, les yeux fermés pour ne pas nous effrayer, nous fiant à nos mulets qui avaient une grand habitude de ces montagnes, nous arrivâmes à un endroit où naissent les fleurs du printemps. La terre éclairée par le soleil y semblait toute d'or pour embellir ces petites plantes, dont la hardiesse encourageait à braver ces roches sauvages et ces précipices effrayants. Je dois dire que nous eûmes tant de plaisir à faire environ deux lieues sur ce sommet, que nous appelâmes mille fois ce jour le plus beau et le plus heureux de notre voyage. C'est là qu'on trouve les carrières du cristal de roche; il s'y forme à cause des fortes gelées qui durent toute l'année en quelques endroits de ce sommet.

Mais hélas! le but si désiré de notre voyage, la fin et l'accomplissement de notre félicité allaient, par un douloureux changement, devenir bien tristes pour nous. En écrivant ce funeste récit, je me sens mourir encore de douleur. A midi passé, après avoir dîné rien qu'avec de la viande salée, nous abandonnâmes Simplon, ce petit paradis, pour descendre dans l'enfer, car il nous fallut descendre continuellement, toujours à pied, au milieu de rochers et d'horribles précipices, par un chemin large de deux palmes ¹, bordé d'un côté par un abîme d'une profondeur presque infinie et de l'autre par des montagnes qui semblaient prêtes à s'écrouter sur nous ². Nous

1. Voir : p. 101, note 1.

2. « Nous auons bien fait cinq lieues dans des chemins qui n'auoient pas plus de trois pieds de large et sur le bord des précipices dont une personne ne pourroit jamais revenir » (Sainte-Marie, f° 261 v°).

n'attendions rien que des malheurs. Catherine, épouvantée de voir des choses si extraordinaires pour elle, augmentait encore nos ennuis. J'avais beau l'entourer d'un bras; elle gémissait, pleurait, et maudissait l'heure et le point¹ où elle s'était décidée à venir en Italie. Je souhaitai plusieurs fois de n'être pas en faveur près d'elle, car je n'aurais pas eu tant de fatigue à la soutenir et à la consoler. Pourtant je ne faisais que rire de tout cela, car j'avais déjà passé le mont Cenis², presque aussi difficile que le Simplon³.

Enfin nous étions presque arrivés au seuil chéri de notre belle Italie, quand le cheval du Seigneur Comte heurta un autre cheval et le renversa dans le lit d'un torrent avec les barils qu'il portait et son conducteur. Grâce à Dieu, il n'y eut rien de perdu, excepté le vin et les barils qui se brisèrent en mille pièces avant d'arriver au fond. En tombant de cet endroit escarpé, le conducteur ne lâcha pas la bride et cela le sauva, car la terre et les pierres, éboulées sous les pas du cheval, arrêterent celui-ci environ six perches⁴ plus bas, et la bride s'accrochant à des buissons retint l'homme dans sa chute. Nous pressâmes le pas afin de ne point voir ce spectacle; mais bientôt les précautions prises contre la peste nous arrêterent, et nous forcèrent à faire halte devant deux grilles entre lesquelles était un commissaire milanais avec quelques soldats. Il ne trouva point comme il voulait nos bulletins de santé, délivrés à Lyon, en

1. Voir : p. 263 et note 1.

2. Voir : pp. 7 et suiv.

3. « Le Simplon est la montagne la plus rude qu'on puisse imaginer, avec des précipices et des rochers dangereux : aussi se trouve-t-il peu de gens qui veuillent le passer deux fois. Il faut faire une bonne partie du chemin à pied, et comme les ponts de bois qu'on rencontre ne sont pas solides, il est prudent d'y descendre de cheval et de se rappeler le proverbe italien : Quand tu vois un pont, fais-lui plus d'honneur qu'à un comte » (Leti, *L'Italia regnante*, t. I, p. 41). Evelyn, qui le passa en 1642, y vit un cheval tomber dans un précipice (dans Lister, p. 187). En 1661, plusieurs hommes et plusieurs chevaux de l'escorte de Marie Mancini, qui allait trouver en Italie son mari le connétable Colonna, furent victimes de pareils accidents pendant la traversée du Simplon (L. Perey, *Marie Mancini Colonna*, Paris, 1896, in-8, p. 13).

4. Voir : p. 194, note 6.

France, et refusa même de considérer comme valable un passeport du Roi, rédigé pourtant dans la forme la plus ample possible. L'erreur venait uniquement de notre conducteur, Maître Jean-Marie Filipponi, marchand de chiens de Bologne ¹, qui avait fait mettre seulement qu'il conduisait dix personnes, mais sans indiquer leurs noms. Le commissaire se fonda sur cette omission pour nous refuser le passage. Offres d'argent, prières, tout fut inutile. Il nous fallut donc envoyer un exprès à M. le Résident de Mantoue à Milan, et nous retirer dans une pauvre cabane, où nous fûmes encore bien heureux de trouver du pain à manger et des feuilles sèches de châtaignier pour nous servir de lit.

Nous pouvions gravir de nouveau la montagne, pour aller habiter cette pauvre hôtellerie ²; mais c'était tenter encore une fois la Fortune, qui nous avait sauvés des précipices avec tant de bonté et nous avait fait voir de nos propres yeux la chute de ce pauvre homme. Il continua son voyage sans autre mal qu'une légère blessure au nez, et vint se recommander à notre charité, en nous priant de réparer un peu le grand dommage que nous lui avions causé. Le Seigneur Comte lui donna entièrement de sa bourse les vingt-cinq livres milanaïses ³ que valaient les barils et le vin, et cet homme s'en alla tout content.

Quelques aux furent le seul assaisonnement de notre repas, pauvre et frugal, mais joyeux, où, rappelant les souvenirs des saints anachorètes de la Thébaïde, nous bénissions la main toute-puissante qui nous châtiât avec des fouets de roses. Nous savions qu'il fallait passer ainsi cinq ou six jours : nous primes donc courage et nous passâmes une grande partie de la nuit à dire des offices et des chapelets, et à lire des livres de dévotion.

Neuf lieues.

1. Voir la table au mot *Filipponi*. — « M. Gio: Maria Filipponi ». L'abréviation *M.* doit signifier ici *Maestro* (Voir : p. 20, note 1).

2. L. n'a point parlé de cette hôtellerie. Elle était, je suppose, à Simplon, où les voyageurs avaient diné.

3. La livre milanaïse a changé souvent de valeur (Voir : Martini, *op. cit.*, pp. 351 et suiv.).

VIII. — DU SIMPLON A BOLOGNE ¹

Locatelli et ses compagnons restèrent quatre jours dans cette cabane au pied du Simplon, passant le temps comme ils pouvaient. Ils chassèrent le chamois à l'affût, et réussirent seulement à tuer une marmotte qu'ils mangèrent cuite au four et trouvèrent excellente. L. allait dire la messe à l'église de Gondo, et sur l'invitation du curé, prêcha deux fois dans cette église, où l'on n'avait pas entendu un sermon depuis plus de trente ans. Une après-midi, assis à l'ombre, il écrivit le plan d'un libretto d'opéra : « Les deux nouveaux rois, récit héroïque, avec changements de scènes ».

L'express étant revenu de Milan le 2 juin, le commissaire Jean Rolando se décida enfin, sur l'ordre formel du gouverneur du Milanais, à laisser passer les Marquis Gonzague et leurs compagnons de voyage, mais non sans leur avoir extorqué deux pistoles. Impatients de continuer leur route, ils partirent le jour même, se trouvèrent pris par la nuit et forcés de faire quatre lieues dans les plus profondes ténèbres, au milieu des précipices. Pour ne pas se perdre, celui qui marchait en tête disait de temps en temps : « *Ave Maria* » et le dernier répondait : « *gratia plena* ». Il fallut passer quatre ponts ; le dernier et le plus dangereux à la sortie des montagnes était « de bois, large de deux pieds, long de trente environ, supporté par deux sapins fort longs ». Les voyageurs durent s'y risquer un à un en tenant leurs chevaux par la bride. Quand on arrivait au milieu, il fléchissait sous le poids et l'on croyait tomber dans la Tosa « rivière plus effrayante par le bruit qu'elle faisait que par sa largeur ».

A Domodossola, où ils parvinrent enfin sans accident, l'accoutrement disgracieux des servantes de leur hôtellerie leur sembla d'autant plus ridicule qu'ils étaient » habitués à l'élégance aisée du cos-

1. Je rappelle que ce chapitre VIII est une analyse très succincte du texte italien correspondant.

tume français et savoyard ». Catherine se moqua beaucoup de ces Lombardes et ne pouvait « se persuader qu'il y eût en Italie personne d'habillé à la française comme elle ».

Le 4 juin, ils arrivèrent en barque à Milan, par le canal, après avoir traversé le lac Majeur et descendu le Tessin, et ils allèrent de suite au château voir la procession de la Fête-Dieu. Des Espagnols, suivant l'usage conservé encore de nos jours dans leur pays, dansèrent devant le Saint-Sacrement, au grand étonnement de L. Ils étaient douze, « avec des plumes sur la tête, des vêtements de toile de diverses couleurs ornés de fleurs dorées, des fraises bleues au cou garnies de grandes dentelles, des souliers blancs, une cinquantaine de grelots à chaque jambe. Ils dansèrent ensuite une moresque en frappant des épées courtes l'une contre l'autre ».

Le 6 juin, ils partirent pour Pavie. Le Marquis Prosper Gonzague, qui était un des trois colonels de l'armée française pendant le siège de 1655, avait empêché les soldats de molester les religieux de la Chartreuse, où il logeait. Ceux-ci reconnaissants lui offrirent ainsi qu'à ses compagnons un dîner « digne d'un Pape ». Les Pères servirent eux-mêmes leurs hôtes qui eurent à dîner « du muscat, du vin blanc et rouge très fort, de gros poissons bien apprêtés » et pour dessert « des fruits confits et des pâtes de Gênes » dont ils durent emporter les restes. On changea douze fois les assiettes qui étaient de très belle faïence. Catherine et les valets furent servis par des paysannes dans le logement réservé aux femmes et traités aussi magnifiquement.

A Pavie, pendant une promenade que le Marquis Prosper fit hors de la ville avec ses compagnons de voyage, il leur montra les postes qu'il occupait au moment du siège. Il leur expliqua aussi comment la mauvaise volonté du Prince Mathias (*sic*) de Savoie, qui trahissait la France, empêcha seule l'armée française de prendre la ville.

Le 7 juin, ils allèrent à Meleti, près de Plaisance, faire une visite

1. M. B. Peroni, auteur d'une histoire très complète et très érudite du siège de Pavie en 1655 (*L'assedio di Pavia nel 1655, estratto dal Bollettino della Società Pavese di Storia patria, an. I, 1901, e an. II, 1902*, Pavia, in-8), a bien voulu, avec une amabilité dont je tiens à le remercier, faire des recherches spéciales au sujet de la participation du Marquis Prosper Gonzague à ce siège. Dans aucun document le Marquis ne se trouve nommé parmi les officiers de l'armée française. D'après un manuscrit anonyme cité par M. Peroni (p. 70), la trahison du Prince Thomas de Savoie aurait bien été cause de l'échec des assiégeants. — Voir la table au mot *Gonzague (Prosper)*.

au Comte Filidon, ancien ami et compagnon d'armes du Marquis Prosper. A table, les deux militaires s'entretenirent de leurs campagnes, pendant que Catherine regardait tristement L., dont elle devait se séparer le lendemain. Le soir, L. s'était déshabillé et disait ses prières avant de se mettre au lit, quand elle entra brusquement dans sa chambre, accompagnée de deux jeunes filles de la maison à la garde desquelles on l'avait confiée. Elle lui fit ses adieux en pleurant.

Le 8 juin, après avoir passé par Crémone, où L. monta sur la célèbre tour, ils entrèrent à Viadana sur le territoire de Mantoue. Un grand nombre d'habitants, richement vêtus, allèrent au-devant des Marquis, et leur offrirent des fraises, des truffes et d'excellent vin. Le 9, les voyageurs furent à Luzzara, dans le palais de Prosper Gonzague, où il rentrait pour la première fois depuis quatorze ans. L. y reçut un excellent accueil. La Marquise Isabelle, mère de Louis Gonzague, se montra particulièrement aimable pour ce prêtre qui avait donné plusieurs fois de bons conseils au jeune Marquis. Prosper Gonzague proposa à L. de venir habiter son palais de Luzzara, en lui promettant de le traiter comme son propre fils. Catherine fit ses derniers adieux à son ami, non sans pleurer à chaudes larmes. L'après-midi, on visita la Tombe, maison de campagne des Marquis de Luzzara ; les jardins, avec leurs galeries et leurs salles de buis et de lauriers, leurs fontaines et leurs points de vue, parurent aussi beaux à L. que ceux des villas de Frascati.

Le lendemain, Filipponi quitta Luzzara pour retourner à Plaisance, et L., laissant les Marquis et Catherine, s'en alla à Reggio en compagnie du chanoine Vigarani et du Comte Anguiscola, qui partit l'après-midi pour Rome. L. logea au palais Vigarani. Il vit à Reggio deux processions ; les rues étaient beaucoup moins bien décorées qu'à Bologne. Mais les dames de Reggio, modestement vêtues de noir avec de grands voiles tombant jusqu'à terre, parurent à L. les plus belles qu'il eût vues depuis Paris ; il en trouva même trois « dignes d'être comparées aux Parisiennes ». Il fit visite au Comte Maleguzzi, dont la fille aînée, célèbre par sa science, avait peu de temps auparavant soutenu brillamment une thèse de philosophie et de théologie en présence du Prince de Toscane et de nombreux auditeurs. Elle était sortie en carrosse avec ses deux sœurs, et L. ne put la voir. Mais le Comte Maleguzzi lui fit présent d'un exemplaire des conclusions de la thèse et lui montra des lettres de félicitation écrites à sa fille par la Reine de Suède, le Roi de Pologne et la Reine de France. Celle-ci, à qui la thèse était dédiée

remerciait l'auteur, et lui offrait une place parmi les dames de sa suite. Cette jeune fille était aussi peintre et sculpteur et faisait des dentelles et des broderies dans la perfection. « Il n'est pas étonnant, dit L., que dans cette noble demeure il y ait toujours d'habiles gens ; car c'est dans un cabinet de ce palais, cabinet où l'on voit des fresques représentant Apollon sur le Parnasse, les Muses, et le cheval Pégase à la Fontaine, que l'Arioste composa son admirable poème ». L. alla ensuite voir un ami de l'Abbé Vigarani, le chanoine Pellegrino Perino, dont la riche maison était ornée de statues de Clementi et de peintures du Corrège et des Carrache. En face de cette maison, se trouvait la manufacture de soie d'Horace Guicciardini où travaillaient beaucoup d'ouvriers étrangers, dont plusieurs étaient Français.

Le 12 juin, il partit pour Modène, en compagnie de l'Abbé Vigarani, et il y fut présenté au Cardinal d'Este par Charles Vigarani, trésorier de la Duchesse et oncle de l'Abbé. Il rencontra la Duchesse régente « accompagnée de vingt Suisses en deuil avec leurs halberdards ordinaires, quantité de pages et d'estaffiers et vingt seigneurs en cape noire et à cheval. Elle se promenait dans la belle rue du Grand Canal ».

Le lendemain 13, Christophe et Pierre ses frères, et sa belle-sœur femme de Christophe, vinrent le chercher en carrosse. Après avoir passé la nuit au Lys, maison de campagne de la famille Locatelli, ils arrivèrent le dimanche 14 juin à Saint-Jean en Persiceto où L. retrouva son père et sa mère. On lui remit une lettre en français que Catherine lui avait écrite de Mantoue, le 11 juin. Elle lui disait que la Duchesse l'avait parfaitement reçue et prenait grand plaisir à l'entendre parler français. L. donne une traduction complète de cette lettre pleine d'estime et d'affection pour lui ; mais plusieurs passages rappellent sa manière de penser et d'écrire, bien plus que celle d'une jeune française du xvii^e siècle. Il reconnaît avoir corrigé et mis en ordre la lettre de Catherine : probablement il y aura quelque peu ajouté. Le 16 au soir, il rentra à Bologne. « Je pus enfin, dit-il, saluer mes chambres chéries, mon petit cabinet de travail bien-aimé, et mon bon lit ».

APPENDICE

DES MOEURS DES FRANÇAIS ¹

Les Français ont plus de vertus que de vices : la charité, l'esprit hospitalier, le courage, la politesse, qualités que je considère surtout, sont chez eux vraiment admirables. Dans les armes, les lettres et les arts, ils réussissent à merveille et apprennent facilement tout ce que leur montrent les étrangers.

Bien des Français s'habillent avec une richesse exagérée pour leur condition ², et se nourrissent pauvrement afin de pouvoir suivre la mode ; mais après s'être fait faire quelque bel habit, personne n'est sûr de se trouver quitte de cette dépense, car au bout d'un an ce bel habit est à la vieille mode ³.

Les hommes, de même que les femmes, ne sont généralement pas en France d'une taille très élevée, mais ils sont bien proportionnés ; leur démarche, leurs manières, leur langage et leur politesse sont aisés et gracieux. Avec la commode invention des perruques que l'on fait dans ce pays à la perfection, ils n'ont guère à s'occuper de leur chevelure ; ces perruques leur

1. Le texte dont je donne la traduction en appendice forme le chapitre II de l'Introduction du *Voyage de France* écrite par L.

2. Les contemporains de L. font souvent ce reproche aux Français. Cependant Savinien d'Alquier observe au sujet de la France, que « la vanité ny le faste des habits n'y est pas fort grand, si nous considérons la Hollande, où le moindre brouëteur est quelquefois mieux ajusté que les Bourgmestres », (t. I, p. 97).

3. « Quand un habit dure plus que la vie d'une fleur, dit Marana, il paroît décrépît » (p. 25). — La mode changeoit deux fois par an, à Pâques et au commencement de l'hiver (*Die rechte Reise-Kunst*, p. 54).

donnent un air galant, et grâce à elles le moindre bourgeois peut se faire prendre pour un cavalier du bel air.

Les femmes sont d'une beauté que n'ont point atteinte les pinceaux des Michel-Ange, des Titien, des Carraches et des Guide. Tous les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture ne peuvent soutenir la comparaison avec un seul des charmants objets qui s'offrent sans cesse aux regards. Les dames italiennes (ceci soit dit sans les offenser) peuvent égaler et même surpasser les Françaises par bien des qualités, mais jamais par la beauté. Je m'arrête ici de peur d'être, comme Orphée, victime de la fureur des femmes. La douceur du climat donne un teint plus délicat aux Françaises¹, et la liberté des mœurs de leur pays permet d'y contempler des beautés qu'on admire avec étonnement. Si je pouvais penser qu'il en est au ciel autant de dignes des honneurs divins qu'on en voit en France, je croirais que toutes les Déesses en sont descendues pour habiter parmi les Françaises. Apelle, s'il voulait de nos jours peindre sa Vénus, n'aurait pas à chercher, dans toutes les villes de la Grèce, les traits des plus belles femmes pour en composer une image digne de la Déesse de la beauté. En France, une seule ville lui offrirait à profusion ce qu'il eut peine à trouver dans la Grèce entière. J'ose même ajouter que, dans une seule femme, il rencontrerait un modèle accompli de la beauté divine, et que cette femme, il ne serait plus forcé à la chercher entre mille, mais qu'il en trouverait mille qui toutes pourraient passer pour autant de Vénus. On crut autrefois Pâris bien heureux d'avoir pu contempler, d'un œil mortel, les secrètes beautés des trois Déesses, bien que ce bonheur lui ait coûté l'incendie de sa patrie, la ruine de son royaume et la mort de ceux qu'il aimait le plus. Mais n'est-il pas encore plus heureux celui qui, sans avoir de si grands malheurs à redouter, peut admirer à son plaisir toutes ces Déeses mortelles? Pâris put, il est vrai,

1. Le Tasse parle aussi de leur teint éclatant et de leurs traits gracieux (*Lettere*, t. I, p. 31).

voir les trois Déesses nues ; mais les vêtements de ces divinités françaises leur donnent un je ne sais quoi de majestueux, et les voiles qui tempèrent l'éclat de leur beauté ne font que rendre leur vue plus agréable. Leur coiffure composée de boucles qui semblent des chaînes destinées à lier ceux qui les regardent, leur sein couvert avec tant de richesse, les rubans dont les couleurs variées brillent sur leurs habits à tant de places, le curieux mélange de nonchalance et d'artifice avec lequel elles laissent tomber négligemment leurs vêtements d'un côté, pendant que de l'autre elles les relèvent de la main, tout est merveilleux en elles. Elles sont plus charmantes encore dans certaines provinces, comme la Normandie, la Picardie et les pays d'outre-Loire, et l'on peut admirer d'exquises beautés dans la Guyenne, à Bordeaux, dans une partie du Dauphiné, dans le Bas-Languedoc et la Provence ¹.

C'est ici que je devrais parler de la liberté dont les femmes jouissent en ce pays, mais j'appréhende que quelque personne scrupuleuse ne condamne ma relation comme trop libre, et ne se refuse à croire à l'innocence de ces baisers et de ces doux embrassements rendus communs par la politesse des Français. Pour montrer qu'ils ne sont point en proie à l'épouvantable monstre de la jalousie, ils ont coutume de laisser leurs femmes seules, en compagnie d'amis, de parents ou d'étrangers. Ils ne redoutent rien d'une femme honnête, et s'ils viennent à s'éloigner d'elle, ne sont point assez efféminés pour y penser sans cesse. Rien ne restreint la liberté des femmes ²; elles en ont même plus que les hommes, car ce sont elles qui vont acheter les provisions. Un léger masque de velours noir sur le visage, une écharpe ³ noire aussi, fermée par quantité de

1. Cette phrase semble traduite presque littéralement de Zeiller (p. 9).

2. Un passage de Castelli montre quelle idée exagérée les Italiens se faisaient de la liberté des femmes à Paris. « Elles ont, dit-il, le soin et le gouvernement des maisons, vont au marché faire la dépense, prennent part aux affaires commerciales, et défendent les causes devant les magistrats » (p. 22).

3. « ... baucco ». Ce mot, qui manque dans les principaux dictionnaires italiens, est traduit dans les dictionnaires de Veneroni et Neretti et de Duez par « un

rubans de même couleur, un vêtement fort simple et une paire de souliers très élégants : voilà la toilette ordinaire des ménagères françaises. Elles ne se parent jamais que le soir, une fois quittes des soins du ménage ; elles se délivrent alors de ces corsets tout garnis de baleine, qui leur serrent les épaules, et sortent sur le tard au bras de leurs amis ¹, pour aller où il leur plaît, soit aux promenades publiques, soit ailleurs. Mais que l'étranger se méfie de ces privautés, car elles coûtent bien cher. Les confitures, les rafraîchissements et les autres bagatelles qu'il faut payer aux dames sont les moindres frais. Il faut dépenser bien davantage aux foires qui, dans presque toutes les villes de France, durent la plus grande partie de l'année ². Ainsi la foire Saint-Germain à Paris commence le jour de la Purification et ne se termine qu'à la Semaine-Sainte ³, bien que les belles boutiques du Palais ⁴, tenues par les plus jolies femmes de Paris, soient comme une

masque de femme». Mais dans un passage où L. l'a déjà employé, il n'a certainement pas ce sens. L. dit en effet que la belle Amazone d'Asti (Voir p. 3) portait « un haucco bianco sopra le spalle, che la ricopriua sino alla cintura », et quelques lignes plus bas il ajoute que cette Amazone avait sur le visage « un petit masque de velours noir (una mascherina di ueluto nero) ».

L. veut probablement désigner ici l'écharpe. Les bourgeoises de Paris allaient « le matin au marché avec une escharpe et des souliers de vache retournée », dit Furetière dans le *Roman bourgeois* paru en 1666 (nouvelle édit., Paris, 1854, in-16, p. 67 et note). Il la définit ainsi dans son *Dictionnaire* (au mot *Escharpe*) : « une pièce de taffetas que les femmes mettent sur leur teste pour se garantir de la pluye, ou pour se couvrir les espauls, quand elles sortent en déshabillé, ou en habit de couleur et négligées ». Une estampe publiée vers 1662, chez Bonnard à Paris, représente une « dame en escharpe ». L'écharpe que porte cette dame est une sorte de mantille. On trouvera cette estampe dans le volume II du *Livre curieux des modes sous Louis XIV*, Bibl. nat., Estampes, Oa 62.

1. « ...se n'escono sul tardi con gl'Amici e fattosi assieme una catena con le lor braccia... ». Cf. p. 39 et notes 3 et 4.

2. Cf. pp. 199 et 200.

3. « ...quelque résolution qu'on ayt faite de n'y pas employer son argent, disent les frères de Villiers (1657) en parlant de la foire Saint-Germain, il est presque impossible de s'en pouvoir empescher ; on y iouë toutes sortes de bijoux et on n'y mene guere de femmes pour lesquelles il ne faille avoir cette complaisance, car c'est la plus grande partie du divertissement qu'on y prend » (p. 70).

4. « ...del Pallee, cioè del Palazzo ».

foire continuelle. Les marchands qui n'ont point chez eux de ces belles femmes les recherchent et les paient bien cher, pour s'en servir comme d'un appeau afin de faire venir les pratiques et d'engager celles-ci à vider leur bourse ¹. A Lyon, la foire, quand elle terminée sur la place Saint-Jean où se trouve la cathédrale, recommence sur la place Saint-Pierre.

Les Français aiment fort les étrangers, particulièrement les Allemands, qui, en France, passent pour naïfs et aussi pour prodigues ². Ils se défient beaucoup des Italiens, et attendent, pour se lier d'amitié avec eux, que ces Italiens aient eu le temps de ressentir la favorable influence d'un air si doux et que le climat de la France, moins chaud que celui de leur pays, les ait rendus semblables aux Français par quelques côtés. Mon tempérament avait toujours été d'une ardeur excessive, et mon penchant pour les femmes m'avait contraint à me prosterner plusieurs fois devant l'autel de la beauté pour y adorer le Créateur, ou peut-être la créature. Aussi fus-je deux mois avant de ressentir les salutaires effets de l'extrême douceur de l'air, et de pouvoir, sans que mon cœur s'enflammât, contempler librement les beaux visages des dames françaises. Quant aux Espagnols, il n'en faut point parler. Il existe entre les deux peuples une antipathie naturelle, et les Français, qui aiment pourtant la magnificence dans les habits, ne peuvent souffrir une démarche raide et orgueilleuse. Aussi je ne pense pas que jamais Espagnol ait obtenu les bonnes grâces d'une Française, si elle ne s'est laissée éblouir par l'or, dont le pouvoir est grand en France.

1. Voir ? p. 122, et p. 123 et note 1.

2. Leur naïveté était proverbiale en France au xvii^e siècle. « Vous me prenez pour un Allemand, *il est* pour un ignorant qui se laisse facilement attraper » (Oudin, au mot *Allemand*, dans les *Curiosités Françaises* [1656], réimprimées dans : Lacurne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire*, t. X). « Pourquoi, écrit un Allemand contemporain de L., nous en aller par troupes, comme les hirondelles, dans ce pays ? Notre droiture, ou comme disent les Français notre simplicité y est si bien passée en proverbe que, lorsqu'un Français soupçonne qu'on veut lui surfaire quelque chose, il s'écrie : « Comment ? me prenez-vous pour un Allemand ? » (*Die rechte Reise-Kunst*, p. 8. — Cf. Pacichelli, t. II, p. 638).

Les cheveux blonds sont très communs en France et les yeux noirs y sont rares ¹. Les hommes qui ont les yeux de cette couleur peuvent se vanter d'être maîtres du cœur des femmes, qui en raffolent. Malgré la vénération et la respectueuse timidité que leur inspirait mon habit ecclésiastique, je m'aperçus plusieurs fois que j'étais remarqué par une d'elles, et je dus fixer les yeux ailleurs ou me tourner d'un autre côté, pour qu'un seul regard n'allumât point une double flamme. Leur visage est plus souvent rond qu'ovale ; leur sein n'a rien d'extraordinaire qu'une blancheur extrême, qui parfois dispute d'éclat avec la nuance argentée des colliers de perles autour de leur cou. Elles naissent avec cette blancheur qu'elles conservent en s'abstenant de vin, en buvant beaucoup de lait, en usant de saignées très fréquentes, de lavements et d'autres moyens encore ² : aussi n'est-ce point merveille si leurs joues sont de roses et leur sein de lis. Elles aiment beaucoup à conserver ce teint pâle, afin d'égaliser en blancheur l'albâtre oriental qui, légèrement doré par le soleil, est considéré comme un trésor. Toutes ces beautés manquent à notre pauvre Italie. En France, l'on se croit revenu aux heureux jours de l'âge d'or, car par une bénédiction particulière de Dieu, les dames françaises savent conserver leur liberté avec tant de dignité et de noblesse que l'on croit, en leur parlant, parler à des anges. Je dois cependant ajouter ici, par respect pour la vérité, que les dames italiennes, par leur esprit et leur constance, méritent plus de gloire que les Françaises par toutes leurs belles qualités ³.

1. Evelyn dit au contraire que les Français « sont bruns, en majorité, à l'exception des provinces du Nord et de l'Est. Les femmes ont ordinairement les yeux noirs » (dans Lister, p. 310). Heylyn trouve que les Françaises ont les cheveux trop noirs (p. 42).

2. « Les dames étudient l'art de se rendre pâles », dit le Cavalier Marin au sujet des Françaises (dans Rodocanachi, p. 3). Pour cela, suivant Mariani (p. 115), elles se faisaient saigner fréquemment.

3. Ce n'était pas l'opinion du Cavalier Bernin. « Il a réitéré à M^{me} de Raré ^(*) que les dames de France ont bien plus d'esprit que celles de Rome, où il a

(*) Gouvernante des enfants de Gaston d'Orléans.

Les Français excellent surtout dans les armes, sans pourtant négliger les lettres où ils sont éloquents, ni les arts qu'ils pratiquent avec délicatesse et où ils atteignent la perfection. Ils fréquentent volontiers mille différents peuples, trouvent parmi leurs occupations le temps de cultiver la terre, et ne peuvent supporter l'oisiveté. Aussi doux et tranquilles dans la paix que bouillants à la guerre, même pendant les temps difficiles ils n'ouvrent jamais la bouche pour se plaindre de celui qui les gouverne et ne cessent de l'adorer. Ils noient leurs discordes et leurs querelles dans le vin : leurs haines ne durent pas plus d'un jour.

Les gentilshommes se reconnaissent à leurs chevaux. Ils observent à l'excès les règles du point d'honneur. Les défenses royales ont grand'peine à empêcher les duels, que les poursuites rigoureuses et les châtimens sévères ordonnés par le Roi Louis XIV aujourd'hui régnant ont rendus pourtant moins communs.

La robe inspire aux peuples le respect et la crainte. Dans aucun état les offices ne sont aussi nombreux qu'en France, où toutes les charges sont vénales. Un simple marchand et né tel peut faire asseoir ses fils sur les fleurs de lis en leur achetant des offices de plusieurs milliers d'écus ou des charges de conseillers dans un Parlement. Heureux qui peut faire son fils conseiller au Parlement de Paris ! bien que le Roi ait déclaré que c'est lui-même qui est le Parlement ¹.

Les hommes de mérite sont nombreux en France, mais le mérite sans fortune n'y parvient que rarement aux grandes dignités. Ils sont, à la vérité, bien payés des moindres ouvrages qu'ils font imprimer, par ceux à qui ils les dédient et par les libraires. Les avocats, les procureurs, les greffiers et les

pratiqué celles de la plus grande condition ; mais que ce n'est rien en comparaison de celles de France » (Chantelou, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2^e période, t. XXX, p. 531).

1. Cette phrase ressemble fort à celle qu'on attribue à Louis XIV : « L'État, c'est moi » (Cf. E. Fournier, *L'esprit dans l'histoire*, 4^e édit., Paris, 1882, in-16, pp. 263 et suiv.).

notaires sont innombrables ; ils achètent bien cher leurs charges au Roi¹, et cette vente au bout de l'année rapporte des millions au trésor royal.

La population est si nombreuse en France que ce pays ne manquera jamais d'hommes pour la guerre et pour l'agriculture². Mais le soleil lui-même a ses taches et cette belle et florissante nation a les siennes. Les Français sont enclins au jeu, aux femmes, à la gourmandise, à l'ivrognerie, aux blasphèmes, aux reniements, aux colères brutales. Pourtant s'ils sont légers, on peut dire, comme Charles-Quint, qu'ils sont sages sans en avoir l'air. Ils ne sont pas si astucieux et si fins que les Italiens, ni si glorieux que les Espagnols. Aussi leurs maîtresses répondent à leurs sentiments, et ces sentiments les conduisent presque toujours à des mariages que rendent heureux l'union et la fidélité. Si malheureusement leurs femmes, cédant à la faiblesse du sexe, commettent quelque faute, ils n'usent point de cruauté envers elles et les mettent dans des couvents particuliers ; puis au bout de quelque temps, ils les rappellent près d'eux et leur rendent les mêmes soins que s'ils venaient de les épouser.

1. « ... gl' Avvocati... » L. veut probablement parler des avocats aux Conseils, dont les offices étaient vénaux.

2. Au commencement du xvii^e siècle, presque tous les ambassadeurs vénitiens remarquent dans leurs relations la nombreuse population de la France. Leti l'évalue à treize millions, et considère ce pays comme le plus peuplé de l'Europe (*L'Italia regnante*, t. II, pp. 245 et suiv.).

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 7, note 2, *ajouter* :

Bichi recommande aux voyageurs de « prendre la Très Sainte Vierge pour avocate, et pour protecteurs quelque saint, spécialement saint Antoine de Padoue, et les âmes du purgatoire » (*Instruttione...* dans *Viaggi*, f^o 15 v^o). Saint Joseph et saint Antoine de Padoue sont invoqués spécialement par les voyageurs (L. du Broc de Ségange, *Les saints patrons*, Paris, 1887, 2 t. in-8, t. I, pp. 196, 197, 466).

Page 9, ligne 4, « comme un panache » :

Dans un dialogue en bolonais, Émilie, marchande de chiens de Bologne, dit à Dorothée, servante d'une femme noble : « Sais-tu à quoi l'on regarde, Dorothée ? on regarde à ce qu'une petite chienne soit bien mouchetée ou tachetée ; qu'elle ait son petit museau noir, son petit nez droit et bien camus ; qu'elle ait ses beaux petits yeux relevés ; que son poil ne soit ni trop long, ni trop court, mais d'une longueur moyenne, gentil, doux et moelleux comme la soie ; qu'elle ait le corps et les pattes courtes, et qu'elle soit toute petite... » (Camillo Scalligeri della Fratta [Adriano Banchieri], *Discorso qual prova che la favella naturale di Bologna precede et eccede la Toscana in prosa et in rima ; ristampato con nuova aggiunta di moralità, favole, eleganze, motti, e sententiosi proverbii*, Bologna, 1626, in-8, p. 130). Je dois la traduction de ce texte à M. Ungarelli.

Page 9, note 1, *ajouter à la fin du deuxième alinéa* :

La Duchesse d'Orléans, mère du Régent, comparait le large nez écrasé de Péliisson à celui d'un chien de Bologne (Ed. Bodemann, *Aus den Briefen der Herzogin Elisabeth-Charlotte von Orléans an die Kurfürstin Sophie von Hannover*, Hannover, 1891, 2 t. in-8, t. II, p. 194).

Page 10, note 4, ligne 5 : « t. IV » lire t. III.

Page 12, note 1, *ajouter* :

Le mille bolonais valait 1900 mètres, 4915 (Martini, *op. cit.*, p. 92).

Page 15, note 3, ligne 3 : « della Croce » lire Croce.

Page 15, note 4, *ajouter* :

Le mot *Marcaulfa* en bolonais moderne s'emploie pour désigner une femme sottre et disgracieuse (Ungarelli, *Vocabolario*, au mot *Marcaulfa*).

Page 16, note 1 :

D'après les renseignements communiqués par M. Ungarelli, Caroline Coronedi-Berti a donné à tort comme un proverbe bolonais la traduction du proverbe toscan : *La farina del diavolo va tutta in crusca*.

Page 23, ligne 8, « du public » :

« ... encor qu'il y ait (à Chambéry) un grand nombre de fontaines par toutes les rues, il n'y en a pas une qui ait rien de rare et de curieux; ce ne sont que des piliers de bois d'où sortent des filets d'eau pour la commodité publique sans aucune décoration » (*Journal du voyage d'Italie* [1661], p. 15).

Page 26, note 2, ligne 8 :

Après « *Senò* » ajouter : [Senault].

Page 27, ligne 16 :

La fin de la phrase depuis « une seule fois » exclusivement ne se trouve pas dans B.

Page 27, ligne 17, « un évêque ultramontain » :

Les gens habitant au nord des Alpes sont des « ultramontains » pour les Italiens. Plus loin (p. 76) L. appelle « ultramontains » des Anglais.

Page 35, ligne 5 :

Le passage suivant à partir des mots « depuis Turin » inclusivement jusqu'à « par tête » manque dans B.

Page 39, note 3 :

Suivant les renseignements communiqués par M. Ungarelli, c'est bien de ce jeu qu'il s'agit. Il est connu aujourd'hui à Bologne sous le nom de *vola-vola*.

Page 51, note 3, ligne 1 : « Odofredi » lire Gandolfi.

Page 52, note 4, ligne 1 : « Odofredi » lire « Gandolfi ».

Page 64, ligne 14, « Cicéron » :

Je n'ai pu trouver dans Cicéron aucun passage relatif à cet Athénée.

Page 65, ligne 14; et note 2, lignes 1 et 8 : « Scaruonuille » lire Scaruontille.

Page 69, note 1, ajouter :

Peut-être aussi a-t-il voulu désigner des juges. On appelait auditeurs en France, en Italie et notamment à Bologne (Antonio Masini, *Bologna perlustrata*, pp. 394, 395, 533) les magistrats de certaines juridictions.

Page 75; note 1, ajouter :

Sur la route de Lyon à Paris par le Bourbonnais, route que L. suivra en partie, voir : O.-C. Reure, *Sur les grands chemins de la vieille France*, dans *L'Université catholique*, an. 1903, pp. 179-207.

Page 80, note 2, ajouter à la fin du premier alinéa :

Cf. O.-C. Reure, *op. cit.*, dans *L'Université catholique*, an. 1903, p. 184.

Page 107, note 2, ajouter :

« Le chasteau [de Montargis] qui autrefois estoit les délices des rois de France est presentement tout Ruyné; ce qui y reste pourtant ne laisse pas d'auoir quelque chose de grand et de maiestueux (*Voyage de Paris à Rome*, p. 3, [25 septembre 1673]).

Page 109, ligne 27, « malgré la nuit » :

« ...dans la forest de Fontainebleau, qui dure deux ou trois lieues, il y a danger d'estre volé; et, huit jours avant mon voyage, l'ordinaire y fut sezeit, et la teste en bas, on luy fouilla toutes ses lettres. » (*Un voyage du Pont-Saint-Esprit à Paris, en 1658*, ff^{os} 2 v^o et 3 r^o). La tradition des brigandages commis dans la forêt de Fontainebleau est demeurée vivante dans le pays et l'on montre encore la « Caverne des Brigands » du côté du Bas-Bréau. Je dois ce renseignement à M. Lacour-Gayet.

Page 109, note 2, *ajouter* :

Son fils lui succéda dans ces charges. La famille de Saint-Hérem a laissé son nom à l'un des carrefours de la forêt, « la Croix de Saint-Hérem », où Napoléon I^{er} et Pie VII se rencontrèrent.

Page 112, note 2, *ajouter* :

Sur l'impression causée à la Cour et dans le public par la mort de Monaldeschi, voir : G. Lacour-Gayet, *op. cit.*, pp. 437 à 440, et surtout p. 438, note 2.

Page 115, note 1, *ajouter* :

D'après les renseignements communiqués par M. Ungarelli, les *gnocchetti* se font maintenant à Bologne avec des pommes de terre bouillies et pétries dans la farine.

Page 124, note 2, *ajouter* :

Le manuscrit de la Bibliothèque communale de Bologne, coté : 17 M. I. 9 et intitulé : *Armi gentilizie de' nobili e cittadini bolognesi, diseguate da Gioseffo Moretti* contient (t. II, 2^e partie) deux dessins représentant les armes de la famille Locatelli : le premier avec les étoiles et les monts sommés d'un hibou; le deuxième avec les étoiles et le hibou posé sur un rameau vert, mais sans les monts. Ces deux blasons se trouvent aussi dans un armorial plus moderne (*Blasone bolognese delle armi gentilizie di famiglie nobili, cittadine e aggregate, In Bologna, 1795, Presso Floriano Canetoli*, Bibliothèque communale de Bologne, manuscrit coté : Sala 17, lett. Y. T, tome I, *Famiglie cittadine*, p. 41, blasons 656 et 655) qui en donne un troisième avec les monts et les étoiles seules (*Id.*, t. II, *Famiglie nobili*, p. 35, blason 559). Les dessins, sommairement exécutés, ne permettent pas de donner la description héraldique de ces armes. Le hibou (*allocco*) fait sans doute allusion au nom des Locatelli. Dans tous ces dessins le champ est d'azur. Un manuscrit d'Alidosi : *Armi di famiglie bolognesi* (Archives d'état de Bologne, manuscrit coté : II, prog. 38, renferme à la page 37 deux dessins représentant les armes des Locatelli, avec les étoiles et les monts sur champ d'azur; dans un de ces dessins, les monts sont sommés d'un hibou.

Le catalogue manuscrit sur fiches des armoiries peintes dans l'ancien palais de l'Université de Bologne, aujourd'hui la Bibliothèque communale, mentionne les armes de trois Locatelli : « 1595. D. Julius Locatellius Senogalliensis. — 1624. D. Joannes Locatellus Mantuanus.

— 1657. D. Livius Locatellius Senogalliensis ». On voit encore dans la salle VII le blason de Jules Locatelli avec trois étoiles et trois monts sommés d'une chouette, le tout sur un champ dont la partie supérieure est d'azur et la partie inférieure de gueules ; et dans la galerie du deuxième étage le blason de Jean Locatelli avec trois étoiles et trois monts sommés d'un hibou, le tout sur champ d'azur.

Je dois ces indications à M. Ungarelli.

Page 129, note 1, *ajouter au commencement du second alinéa* :

Mazarin, dans une lettre au procureur général [Nicolas Fouquet] datée de la Fère le 16 juin 1656, avec signature et apostille autographes, recommande l'Abbé Valenti « Son frère a aduancé une somme assez considérable pour le service du Roy du temps de l'ambassade de M^r de Fontenay-Marcueil à Rome, et du séjour que M^r de Guyse y faisoit alors. Ledit Abbé est venu exprès de Rome à Paris faire instance pour son remboursement ». Mazarin « affectionnant, dit-il, comme je fais de longue main la Maison dudit S^r Valenti qui se trouue dans de grands embarras pour cela » demande à Fouquet de faire conserver à l'Abbé une affaire des « Greffiers des affranchis de Normandie » qu'on lui a accordée comme dédommagement et qu'on voudrait lui ôter maintenant (Bibl. nat., manuscrit français 23202, f^o 326 r^o). Dans une autre lettre datée de la Fère le 17 août 1656, avec signature autographe, Mazarin recommande encore à Fouquet l'affaire de l'Abbé Valenti (*Id.*, f^o 338 r^o).

Page 136, ligne 5 des notes, après *ibid.*, *ajouter* :

— 5 avril-27 novembre [1671] : à Philippes Lourdet, directeur de la manufacture de la Savonnerie, à compte du tapis de la grande gallerie du Louvre (4 p[aiements]) 20300 tt. (*Id.*, col. 385).

Page 151, note 3, *ajouter* :

Le livre publié par M. Funck-Brentano depuis l'impression de cette note, sous le titre : *Les lettres de cachet à Paris, étude suivie d'une liste des prisonniers de la Bastille (1659-1789)*, Paris, 1903, in-4, ne contient aucune indication relative aux deux noms cités par L.

Page 173, note 2, *ajouter* :

Coulanges (*Relation*, f^o 103 r^o) et le Barnabite auteur du *Journal d'un voyage... en 1713* (p. 664) observent que les couvents de Bologne sont les plus beaux de l'Italie.

Page 181, note 1, ligne 2 : « t. I » lire t. VII.

Page 183, ligne 27 : « ouvrage » *ajouter* comique.

Page 184, ligne 10 « lettre de change » *ajouter* : de trente pistoles.

Page 196, note 1, *ajouter* :

C'est aujourd'hui une petite ville appelée Persiceto.

Page 199, note 6, *ajouter* :

D'après les renseignements communiqués par M. Ungarelli, « Pagar la fira » se dit encore aujourd'hui à Bologne dans le sens de : faire un présent.

Page 263, note 1 :

D'après les renseignements communiqués par M. Ungarelli « Maledire l'ora e il momento » est une expression encore usitée aujourd'hui à Bologne.

Page 283, ligne 11, « six états souverains » :

L. n'en énumère que cinq : il oublie la république de Genève.

TABLE DES MATIÈRES

L'abréviation « Add. » désigne les *Additions et corrections*; le chiffre placé à la suite entre crochets est le numéro de la page où se trouve le texte auquel elles se réfèrent.

L'astérisque distingue les expressions italiennes et holonaises.

A

- Acquaviva (Dom Donat)*, 204 et n. 4.
Adimari (Louis), xvi; XLVII.
Ahlefeldt (Dellev von), v; vi.
 AIGUEBELETTE. Col, 28 et n. 1; 35.
 — Costume des femmes, 28 et n. 4. — Lac, 28 et n. 2.
 AIGUEBELLE, 23.
 Alcôve à la française, XLIX.
Aldrovandi (Le comte), 39, n. 1.
Alexandre VII, xv.
 Allemands, 302; 309 et n. 2; 327 et n. 2.
 Angélique, 55 et n. 2.
Angiola (Sœur), 2.
 Anglais, LII; 76; 77; 79; 81; 85; 88; 93; 99; 105; 309.
Anguiscola (Le comte Jean-Baptiste), 245 et n. 4; 242; 252; 264; 275; 289; 301; 317; 318; 321.
Anne d'Autriche, VIII; 125; 128; 139; 140; 141; 181, n. 1; 187; 204; 321.
 Anneau magique, xvii; 5.
Antoine de Padoue (Saint), XIII; 6, n. 2; 7; 11; Add. [7].
 ARBRESLE (L'), 76.
Arce (D'), 139, n. 1.
 Archers du Grand-Prévôt, 125 et n. 5; 202; 210.
 Archibugi da valle*, 207, n. 1.
 ARCUEIL, 192 et n. 2.
 Ardoises, 98, n. 2.
Arioste (L'), 322.
Ariosti (Le comte Renaud), xi.
Arlequin, voir à *Tracagnino*.
- Armes (Port d'), 93; 287.
Arnauld (Antoine), xxxviii et n. 6.
Arnauld (L'Abbé), xv.
 ARNAV-LE-DUC, 242. — Église, id.
 — Hôtellerie des Deux Drapeaux, id.
Arnestot (Catherine d'), xiv; 215; 216 et n. 5; 217; 219 et n. 1; 220 et n. 2; 223; 224 et n. 1; 227; 229; 230; 238; 244; 246; 248; 252; 253; 262; 263; 265; 271; 272; 300; 301; 311; 320; 321; 322.
 ARONA, xvii, n. 1.
 Ascenseur, 4 et n. 2.
Assoney (Charles Coypeau d'), 61, n. 2.
 ASTI, XLIV; 3; 14. — Costumes, 3.
 Auberges, cabarets, hôtelleries, hôtels, XIII; 14; 15; 16; 19; 20; 23; 25; 26; 27; 29; 30; 31 et n. 4; 32; 35; 36; 37; 53; 64; 76 à 80; 82 et n. 2; 83 à 85; 89; 90 à 94; 100; 101; 110; 115; 163 et n. 2; 217; 218; 221; 223; 224; 228 à 232; 245; 261 à 264; 300; 301; 304; 306 à 308; 319. — *Le Bœuf d'Or*, à Chalon-sur-Saône, 248. — *Le Chapeau Rouge*, à Montargis, 105; 106. — *La Couronne*, à Sierre, 309 à 311. — *La Croix Blanche*, à Cerdon, 245. — *La Croix de fer*, à Paris, 120, n. 2. — *La Croix Rouge*, à Cerdon, 265 et suiv. — *La Croix Verte*, à Saint-Maurice, 302. — *Les Deux Drapeaux*,

à Arnay-le-Duc, 242. — *L'Ecu de France*, à Briare, 102 et suiv. — *L'Ecu de France*, à Collonge, 272 et n. 4 et 5. — *L'Ecu de Genève*, à Genève, 274 et n. 2; 292; 293. — *L'Ecu d'Or*, à Lyon, 254. — *La Levrette*, à Sens, 226. — *La Louve*, à Nantua, 266 et suiv. — *Le Lys d'Or*, à Nevers, 95 et n. 3; 98; 99. — Hôtel de *Mayence*, à Paris, 118; 125. — *Le Pont*, à Brig, 311 et suiv. — *Le Rouvre*, à Rouvray, 238. — *Saint-Nicolas*, à Mâcon, 251. — *Sainte-Barbe*, à Lucy-le-Bois, 237. — *Les Trois Rois*, à Joigny, 230 et suiv.

AUGUSTINES, 142, n. 3.
 AUGUSTINS, xv.
 AURUN, 226, n. 3.
 AUXERRE, 215, n. 2; 233 et suiv.; 244, n. 2. — Eglises : Saint-Etienne, 233 et n. 4; 234 et n. 1 et 2; Saint-Germain, 233; 234 et n. 3; 235 et n. 1; 236 et n. 1; Saint-Père-en-Vallée, 233 et n. 3; 234 et n. 2.
 AVIGNON, 119.

B

Badoer (Ange), xl.
 Baisers, 29 et n. 2 et 4; 30; 31; 32; 294; 309; 325.
Baldi (Anne de), xi.
Balin (Claude), xix; 135; 136 et n. 1.
Barberin (Le Cardinal Antoine), 62, n. 2; 204.
Barbieri (Jean-François), dit le Guerschin, xxii.
 Barnabites, 3.
Baron (M^{lle}), 181, n. 1.
 Barques sur la Loire, 80, n. 2.
 Bassette, 159 et n. 1.
 Bassou, 232 et n. 1.
Battisodo (Eurillo), pseudonyme de Locatelli, xvii; lx et n. 5; 173, n. 1.
Battiston, 118.
Belli François, viii; xxxvi.
 BELLINZONA, 304, n. 1.
 Bénédictines, 28, n. 4. — Voir à *Lyon (Couvents. Saint-Pierre)*.
 Bénédictins, xix; 35; 36; 100; 191.

Benjamin (Le Sieur), v.
Bentivoglio (Le Cardinal Gui), viii; xi.
 Béquille du Père Barnaba, l et n. 4.
Berardo (Le P.), 190, n. 6.
 BERGAME, x, n. 2; 47; 173, n. 5.
Bergerac (Cyrano de), xxx.
Bernia (Charles), xxi.
Bernin (Le Cavalier), vi; xxxiii, n. 1; 116, n. 2; 132, n. 1; 140 et n. 2 et 3; 153 et n. 1; 154.
Berti, 331.
Bèze (Théodore de), 276; 277 et n. 1.
Biancolelli (Dominique), voir à *Tracagnino*.
 BICÈTRE, 193.
 Bière, 168.
Biron (Charles de Gontaut, Duc de), 112 et n. 5.
Blanchet, xlviii.
 Blois, v; 120, n. 2.
 Boccale*, 100 et n. 4; 164, n. 1; 302.
 Bocchetta (Col de la), 3 et n. 1.
 BOLOGNE, 173; 322. — Académie des *In vigoriti*, xvii, n. 2. — Allemandes, 302. — Assassins, 173 et n. 5. — Chiens de Bologne, 7; 8; 9 et n. 1; 10 et n. 4; 17; 299; 315; Add. [9]. — Costumes, l; 302. — Couvents, 173 et n. 2; Add. [173]. Couvent des Converties, 62, n. 2. — Eglises, 179 et n. 5. Madone de Saint-Luc, xiii; 249 et n. 4. N.-D. de Galliera, xxi; xxii; tableau d'autel par le Guerschin, xxii. Saint-Martin-le-Majeur, x, n. 3. Saint-Pétrone, 121. Saint-Pierre, xxi. San-Siro, x, n. 3. — Femmes, l; 179. — Mœurs, xxv, n. 1; l et n. 4. — Religieuses, 62, n. 2. — Rue Santo-Stefano, 62, n. 2. — Tours, 63 et n. 2. — Voir à : *Aldrovandi, Biancolelli, Boschetti, Caprara, Catelani, Catherine de Bologne (Sainte), Cortesi, Federici, Fioravanti, Locatelli, Luecatelli, Magnano, Marsigli, Polesi, Rossa, Sampiero, Tanara, Teverona*.
Bone (M^{me} de), 118 et n. 3; 119; 158.
 BORDEAUX, 325.
Borromée (Saint Charles), xvii et n. 1; 2.

Boschetti (Le comte François-Marie), 193, n. 3.
Bouchard (Jacques), xxxiv; xxxv et n. 1.
Boucher ou Bouchet (François), 63, n. 2.
 BOUGLIGNY, 108, n. 2.
 Bourrée de Baptiste, 78 et n. 2.
 BOUVERET (LE), 300 et n. 4.
Brantes, voir à *Bruno*.
 Bras (braccio), mesure bolonaise, 33, n. 5.
 Brenta*, mesure, xvii, n. 1.
 BRIARE, 101 et n. 6; 102 et suiv. — Auberge de l'Écu de France, 102 et suiv.
 BRIG, 311 et suiv. — Hôtellerie du Pont, 314 et suiv.
Brogli (Les comtesses), 3.
Brogli (La Mère Agnès), 5; 56, n. 1.
Broglio (Le P.), 5; 14, n. 1; 29, n. 4; 56, n. 1.
Brosses (Le président de), 1; 33, n. 2; 259, n. 1.
Broun, voir à *Bruno*.
Bruno (M^{me} de), 54 et n. 3; 60; 61; 62; 257.
Buonaugurio (Fulgence), xix; lviii; lx; lxi.
Bussy-Rabutin (Roger de), 151, n. 3 et 4.

C

Calvin, 41 et n. 3.
 CANCHE (LA), 243 et n. 1.
 Cantine, 85, n. 1; 199, n. 3; 226.
Caprara (Le comte Albert), 26, n. 2; 38 et n. 6; 39; 40; 47 et n. 2; 61; 163 et n. 7; 164; 166; 176; 177 et n. 2; 197.
 Capucins, 27, n. 3; 239 et n. 8; 242.
 Carmélites déchaussées, 141 et n. 1.
 Carmes, 86, n. 3; 248 et n. 3.
Carolati (Georges), 20 et n. 1; 33.
Carraches (Les), 322.
Cassini (Jean-Dominique), viii.
 CASSIS, xxxvii, n. 6.
Castagnedi-Brogli (La comtesse Eléonore), 14, n. 2; 29, n. 4.
 CASTELFRANCO, xii, n. 3; 1. — Assomption peinte par le Guide, 1.

CASTELNAUDARY, 86, n. 3.
Catau, voir à *Catherine*.
Catelan (Charles), xii; 45 et n. 1.
Catherine, amie d'Odofredi, 197 et suiv.
Catherine, demoiselle de la Duchesse de Mantoue, voir à *Arnestol*.
Catherine de Bologne (Sainte), 173 et n. 3.
Catherine de Médicis, 173 et n. 4.
 Cazzo Mantuano*, 264, n. 1.
 Cenis (Mont), 6 et suiv.; 35; 317. — Lac, 12; 43, n. 2.
 CENTO, 285.
 Cent-Suisses, 206 et n. 1.
 CERDON, 265 et suiv. — Auberges : de la Croix Blanche, 265; de la Croix Rouge, 265 et suiv.
Cerioni (Louis), 256.
 CÉSÈNE, x, n. 1.
 CHAGNY, 247.
 CHAILLOF, 193.
 CHALON-SUR-SAÔNE, 191; 247; 248. — Eglise des Carmes, 248 et n. 3. — Hôtellerie du Bœuf d'or, 248.
 CHAMBÉRY, xliv. — Chapelle du château et reliques, 27 et n. 3. — Faubourg de Montmélian, 25 et n. 1 et 2. — Femmes, 25 et n. 3. — Fontaines, 25; Add. [25].
 CHAMBRE (LA), 19 à 23. — Auberge, 19. — Eglise des Franciscains, 21.
 Chanson provençale, 78; 79 et n. 1.
Chantelou (Fréart de), vi.
 Chapeaux, 45; 46 et n. 1.
 CHARITÉ (LA), 80, n. 2; 99; 100. — Auberge, 99; 100. — Couvent des Bénédictins, 100 et n. 1 et 2. — Pont, 100 et n. 3.
 Chartreux, 1; 2; 320.
 CHATEAU-LONDON, 108, n. 2.
 CHATILLON, 217.
 CHATILLON-DE-MICHAÏLLE, 272.
Châtillon (M^{me} de), 61, n. 3; 257.
Chaulnes (Anne d'Albert d'Ailly de), 48 et n. 2 et 3; 54; 60 et n. 1; 254; 255; 257.
 CHAVANNE, 298, n. 3.
Chigi (Le Cardinal Flavio), xxv; xxvi; 37; 38; 60; 61; 85; 87; 90 et n. 2; 129 et n. 1 et 3; 192 et n. 1.
 CHILLY, 193 et n. 4.

Chitariglia (L'Abbé), XVIII; XXVIII;
2.
Christine de Suède, XIV, XVI; 112
et n. 2.
*Ciambella**, 27, n. 5.
Ciron (Le P. de), 143, n. 3.
Clément IX, xv.
Clementi, 322.
CLERMONT EN BEAUVAISIS, 69, n. 2.
Coches d'eau : de Paris à Auxerre,
215, n. 2; 216 et n. 4; de Cha-
lon-sur-Saône à Lyon, 248 et
n. 4; 249 et n. 1.
Coiffeuse perruquière de la Reine
Marie-Thérèse, 178, n. 1.
Colbert (Jean-Baptiste), 150, n. 2;
207; 244, n. 2.
*Colbert de Maulévrier (Édouard-
François)*, 207 et n. 3.
Collections, voir à *Grolier*, *Maza-
rin*, *Setala*.
COLLONGE, 272. — Auberge de
l'Écu de France, 272 et n. 4 et 5.
Comédie Italienne, voir à *Théâtre*.
*Condé (Louis de Bourbon, Prince
de)*, v; 9, n. 1; 126; 204.
CONFLANS, 193.
CONI, 276, n. 1.
*Conti (Anne-Marie Martinozzi,
Princesse de)*, xxxii; 175; 176;
177 et n. 4.
*Conti (Armand de Bourbon, Prince
de)*, 143, n. 4.
Cordeliers, 100, n. 3; 177; 188 et
n. 4.
Corrège (Le), 322.
Corsi (Monseigneur Laurent), viii.
Cortesi (Ursule), 65; 180 et suiv.;
185 et n. 1.
Coryat (Thomas), vii.
Cosme III, XLVIII; XLIX et n. 5.
COSNE, 239, n. 6.
Cospi (Le P. Jean-Paul), XXI, XXII.
Costa (Guy-Antoine), XI, n. 3.
Cottiby (Jacques), 296 et n. 3 et 4.
Cottiby (Samuel), 296 et n. 3 et 4.
COUDRAY (LE), 218 et n. 1 et 2.
Couteau génois, 188 et n. 1.
Couvents de femmes en Italie, 56
et n. 1; 62.
Crème de tartre, 260 et n. 1.
CRÉMONE, 321.
Créqui (Le Duc de), 274, n. 4; 289,
n. 1.
Cuisine française, XLIX et n. 5.
Cygnes, 12 et n. 4; 114 et n. 4.

D

*Dagna (Sœur Marie-Anne-Béné-
dictine)*, 56, n. 1.
Dallington (Robert), VII et n. 2.
Damerend (M^{me}), 254.
Dames d'honneur d'Anne d'Au-
triche et de Marie-Thérèse, 165,
n. 1.
*Damigella**, 215, n. 5.
Danses, xv et n. 5; XLVIII; 55 et
n. 3; 56; 198; 227; 240; 241 et
n. 1; 302; 307 et suiv.; 309; 320.
Dante, XLIV.
Dauphin, voir à *Louis*.
DECIZE, 93; 94. — Auberge, 94. —
Maisons, 108, n. 1. — Pont, 94
et n. 3.
Defini (Marc-Daniel), xv, n. 1.
Demoiselle, 178, n. 1; 180, n. 5;
215, n. 5; 252.
Denis (Saint), 190.
Dentelières, 243; 244 et n. 1.
Dentelles, 200; 243.
Detlev von Ahlefeldt, v; vi.
Devise de Louis XIV, 206 et n. 3.
Diamants de la Couronne, 191 et
n. 1 et 2.
Diane de Versailles, statue, 153 et
n. 4.
DIGOIN, 84 et suiv. — Auberge, 84;
85; 89; 90. — Cérémonie fu-
nébre, xxxii; 86. — Costumes, 91.
— Eglise de Saint-Georges, 85 et
n. 2. — Femmes, 84; 87 et suiv.
91. — Passage du Cardinal Fla-
vio Chigi, 85; 87; 90 et n. 2.
DIJON, 227, n. 1; 244, n. 2.
Dominicaines, 56, n. 1.
Dominicains, 188.
DOMODOSSOLA, 319.
Doristan (M^{me}), 254.
Duprat (Le Cardinal Antoine), 142
et n. 2.

E

Eau d'ange, 90 et n. 1.
Echarpe, 325 et n. 3.
Eglise gallicane, xxxviii.
Eglises : françaises, xxxvii et n. 5;
italiennes, 50 et n. 2; 179, n. 5.
Ejame (Claude), 236, n. 1.
Ercolani (Jérôme), 214 et n. 1.
Erizzo (Nicolas), xxxviii.
Espagne. Etiquette de la Cour,
xli; 127.

Espagnols, XLIV; XLV; XLIX; 25; 32; 314; 327.

Esponton, 273, n. 4.

Este (*Henri d'*), 285.

Este (*Le Cardinal Renaud d'*), XI; XLVII; 163, n. 7; 234, n. 3; 322.

ETAMPES, 31, n. 4.

Eularia (*La Signora*), 65; 180 et suiv.; 185 et n. 1.

Evelyn (*Jean*), VI, VII.

EVIAN, 299.

F

FANO, XLII; LX. — Voir à *Gasparoli*, *Nolfi*.

Fantuzzi (*Le Bienheureux Pierre*), XXXI et n. 2.

Fantuzzi (*Jean*), XXXI; LX; LXI.

Farnèse (*Monseigneur*), XVI.

Federici (*Barthélemy*), 45; 254; 259; 260; 261.

Femmes. Leur vie en France et en Italie au XVII^e siècle, XLII; XLIII; XLVII.

FERRARE, voir à *Potta*.

Fièvre solaire, 168.

Filidon (*Le comte*), 321.

Filipponi (*Jean-Marie*), 7; 17; 215; 216 et n. 3; 226; 229; 240; 318; 321.

FILLY, 298.

Finci (*Le P. Ascagne*), XXI; 195; 196; 202; 203.

Findorme ou *Fiandorme*, 151 et n. 3; Add. [151].

Finettes (*Gaspar des*), 119 et n. 2.

Fioravanti (*Barthélemy*), LII; 54; 55; 158; 159; 197; 216.

Fléchier (*Esprit*), XIV.

FLORENCE, 24, n. 1. — Costumes, XLVIII. — Femmes, XLVII, n. 6; XLIX.

Foie (Chaleur du), XIII et n. 4; 467.

FONTAINEBLEAU, 108 à 115. — Auberge, 110; 115. — Bateau du Roi, 113 et n. 1. — Chapelle de la Sainte-Trinité, 114. — Château et parc, XLI; 110 et suiv.; 194. — Forêt, 108 et suiv.; Add. [109]. La caverne des Brigands [Add. 109]. La Croix de Saint-Hérem, id. — Promenades du Roi et de la Cour, 113 et n. 2. — Voleurs, 105; 108 et suiv.

Fort Urbain, XII, n. 3.

FOSSOMBRONE, LVII; LVIII; LX; LXI. — Congrégation de l'Oratoire, XXII; XXIII. — Voir à *Buonaugurio*.

Fouquet (*Nicolas*), 150 et n. 2; 207; [Add. 129].

Français. Leur caractère d'après les voyageurs étrangers, XXXVI et suiv.; XLIII et suiv.

Franciscains, 86, n. 3.

François de Sales (*Saint*), 276; 277 et n. 1; 280.

FRASCATI, 108.

G

Gaétan (*Saint*), 203 et n. 1.

Gallatin (*Isaac*), 281 et n. 3.

Gandolfi (*Charles-Antoine*), XIII; XIX; XXIV et n. 1; XXVI; XXIX; LI; 1; 3; 6; 14, n. 1; 29, n. 4; 47; 51; 52; Add. [51]; Add. [52].

Gandolfi (*Jean-Paul*), XXIV, n. 1.

Gants de peau de chien, 239 et n. 6.

Garbana*, 23 et n. 1.

Gard'infante, XLIV; XLV; 4; 2; 3, n. 2.

Gasparoli (*François*), LX.

Gavardina*, 40, n. 1.

Gemelli-Carreri, VI; VIII; XXXVI; XLII; XLVII.

GÈNES, 2; 3. — Costumes, XLIV; XLV; XLVIII et n. 3; I et n. 5. — Convent de Sainte-Claire, 56, n. 1. — Église de l'Annonciade, XXXIII. — Religieuses, 56, n. 4. — Voir à *Couleau*, *Pâtes*.

GENÈVE, XXIX; 273 à 298. — Apothicaires, 275 et suiv. — Costumes, 294 et n. 1; 295. — Dômes, 274 et n. 2. — Églises. Saint-Gervais, 294. Sainte-Marie-Madeleine, 294. Saint-Pierre, 280 à 284; célébration de la Cène, 295 et suiv.; cloches, 283; tombeau du Duc de Rohan, 282. — Enceinte, 273; 290 et n. 3; 291 et n. 4 et 5. — Femmes, 284; 294 et n. 4. — Gouvernement, 287; 288. — Hôpitaux, 288. — Hôtellerie de l'Écu de Genève, 274 et n. 4; 292; 293. — Poisson, 275 et n. 2; 289 et n. 1. — Politesse des habitants, 284 et n. 2; 292 et n. 1. — Pont, 273 et n. 3. — Population, 285 et n. 3. — Portes, 273; 274 et

n. 1. — Prêtres et moines réfugiés, 276 et n. 2; 284; 285. — Rues, 271 et n. 3. — Salle du Conseil, 290. — Voyage de Genève à Turin, 7, n. 1.

Ghedino, 108 et n. 4.

Ghisilieri (Le P. Hector), XXI.

GIEN, 87, n. 1.

Giglio (Il), maison de campagne, XI et n. 1, 322.

« *Ginipedia* », livre de Vincent Nolfi, XLII et n. 4; XLIII; L.

Giorgi (Jean-Baptiste), XXI.

GIORNICO, 304, n. 1.

Giovagnoni (Barbe), XXIV, n. 1.

Girolima, sœur de Sébastien Locatelli, XII.

Gnocchetti*, 415, n. 1; Add. [115].

GONDO, XIII; XXIII, n. 2; 319.

Gonzague (La Marquise Isabelle), 321.

Gonzague (Le Marquis Louis), 243 et n. 3; 244; 252; 253; 264; 275; 279; 289; 301; 321.

Gonzague (Marie de), Reine de Pologne, 10, n. 4.

Gonzague de Luzzara (Le Marquis Prosper), XLIX; 169; 215 et n. 3; 216; 217; 221; 226; 228; 244; 247; 248, n. 1; 252; 253; 260; 261; 262; 263; 264; 275; 289; 290; 291; 308; 310; 311; 320 et n. 1; 321.

Gonzague (Maison de), 96; 97 et n. 3; 98.

Gramont (Le Maréchal de), 173.

GRANDE-CROIX (LA), 8 et n. 2.

Grimaldi (Paris-Marie), 4.

Grimani (Avisé), VIII.

Grollier de Servières (Nicolas), 44, n. 2; 258 et n. 1, 2, 3.

Grosne, rivière, 248.

Guébriant (M^{lle} de), XLIII, n. 3.

Guérchin (Le), XXII.

Guicciardini (Horace), 322.

Guide (Le), 1; 132.

Guntiers (Honoré), 149.

II

Henri IV, XI; 112 et n. 5.

Heures. Manière de les compter à l'italienne, 24, n. 1.

Hoylyn (Pierre), VI; VII.

I

Ignace de Loyola (Saint), 190.

IGUERANDE, 82. — Auberge, 82 et n. 2.

Impastare l'elettuario a Martino*, 224, n. 2.

Innocent XI, XVI.

Italiens, XLV et n. 5; 32; 327.

J

Jacobins, 188 et n. 2.

Jansénisme, XXXII.

Jaquette, 40, n. 1.

Jérôme de Bergame, 47.

Jésuites, 35; 97, n. 3; 147; 149; 190 et n. 6. — Voir à *Berardo, Oliva*.

Jeux : de boules, 32; 33 et n. 4; de volant, 123.

JOIGNY, 230 et suiv. — Auberge des Trois Rois, 230 et suiv.

Joseph (Saint), 7; Add. [7].

Juifs, 4; 250 et n. 1; 292; 293.

L

Labadie (Jean de), 280 et n. 1; 281.

La Bruyère, XVI.

Laffi (Dominique), VI.

Laitue confite, 155 et n. 3.

Langues : française, XLIX; 14, n. 1; 47 et n. 2; 48; 166; 309; italienne, 14, n. 1; 25; 47; 48; 49; 54; 60; 61; 129 et n. 1; 176; 184; 257; 294; 309.

Languedoc, 419; 325.

LANSLEBOURG, 13. — École, 13 et n. 5. — Langue, 14 et n. 1.

Lassels (Richard), V.

Laurence, 197 et suiv.

Laureti (L'Abbé), XIX; XX.

Lavamano*, 120 et n. 1.

Lavemain, 120 et n. 1.

Lavements, 51; 52; 247; 260.

Le Camus (Le Cardinal Étienne), XXXVIII.

L'Écluse (Fort de), 272.

Liberté française, XXV et n. 1; XXXIX et suiv.; XLIV; 26; 39; 40; 219; 325.

Lister (Martin), VI; VII.

Lithgow (Guillaume), VII.

Lits, 100 et n. 5; 293; 308; 314; 315.

Litta (Le Cardinal), 2.

Locatelli (Christophe), XI et n. 3 et 4; XII et n. 3; XIII; XXIII et n. 3; LIX; LX; LXI; 322.

Locatelli (Eustache), x.
Locatelli (Famille), x; xi et n. 2; 173, n. 5. — Armes, 124, n. 2; Add. [124]. — Origine, x, n. 2. — Voir à *Luccatelli*.
Locatelli (Jean), Add. [124].
Locatelli (Jean-Antoine), x.
Locatelli (Jules), Add. [124].
Locatelli (Livio), Add. [124].
Locatelli (Pierre), xii; 322.
Locatelli (Roch), xi; xii et n. 3; xxiii; 21; 22; 168; 322.
Locatelli (Sébastien), x et suiv.
Locke, vi; vii.
Lomellini (Le Cardinal Jean-Jérôme), xii, xix.
Lomellini (Monseigneur Laurent), xii; 168 et n. 4; 255.
 LONGJUMEAU, 193.
 LOUËCHE, 309, n. 3.
Louis XIII, viii; xl et n. 6; xli; 24, n. 4; 156, n. 2.
Louis XIV, xv, n. 1; xxxiii; xli et n. 7; xlvi et notes; 8; 113; 124; 125; 127; 128; 134; 135; 155; 156; 170 et n. 4; 173 à 181; 191; 202 et n. 4; 203 à 212; 258, n. 1 et 2. — Son extérieur, 126 et n. 2 et 3; 208 à 210. — Ses revenus, 136 et n. 2. — Sa statue par le Bernin, 140 et n. 3. — « L'État, c'est moi », 329 et n. 1.
Louis, Dauphin, fils de Louis XIV, xxxiii; 8 et n. 1; 154 et n. 2 et 3; 155; 156 et n. 2; 179.
Luccatelli (Jean-François), 124 et n. 1.
Luccatelli (Le comte Jean-Pierre), 124.
 LUCQUES, I, n. 4.
 LUCY-LE-BOIS, 237. — Église de Saint-Martin, 237 et n. 4. — Hôtellerie de Sainte-Barbe, 237.
Lulli (Jean-Baptiste), 78, n. 2.
 LUZZARA, 216 et n. 1; 321. — Voir à *Gonzague de Luzzara*.
 LYON, xxv; 37 à 73; 254 à 261. — Athénée, 64 et n. 2. — Boutiques, 45; 54. — Cabarets, 53; 64. — Couvents, 61, n. 2. Capucins du Petit-Forez, 59, n. 1. Saint-Pierre, 38; 48 et suiv.; 54 à 65; 75; 256; 257; 259; 260. — Églises, 50 et n. 2. Saint-Jean; chapitre, 41 et suiv.; 54; horloge, 41 et suiv.; 54; 256. Saint-Nizier, 43; 59, n. 1. Saint-Paul,

43. — Exécutions, 69; 70. — Faubourg de la Guillotière, 37; 59, n. 2. — Femmes, 45; 54. — Foire, 327. — Fourvières, 64. — Hôtellerie de l'Écu d'Or, 254. — Prêtres, 46; 47. — Promenades, 39 et n. 2; 40. — Religieuses, 73. — Reliques, 58 et n. 2; 59 et n. 1. — Séjour du Cardinal Légat Flavio Chigi, xxv; 37; 38; 60; 61. — Tir à l'arc, 64 et n. 1. — Usages, 65 à 73. — Voyage de Milan à Lyon, 7, n. 1. — Voir au mot *Grollier*.
 Lys (Le), maison de campagne, xi et n. 1; 322.

M

Mabillon (Dom Jean), viii.
 MACERATA, voir à *Finci*.
 MACON, 249 à 253. — Costume des paysannes, 250 et n. 2; 251. — Église Saint-Vincent, 249 et n. 2. — Fête, 250. — Hôtellerie de Saint-Nicolas, 251. — Image de la Vierge, 249 et n. 3.
Madame Royale (Christine de France), I; 27 et n. 4.
 MADRID (près Paris), 187.
Madrisio (Nicolas), viii; xxxiv; xlvi.
Magnano (Le comte Enée), 163 et n. 6.
 Maledire l'ora e il momento*, Add. [263].
Maleguzzi (Famille), 321; 322.
Mancini (Marie), 177, n. 4; 317, n. 3.
 MANTOUE, voir à *Cazzo*, *Locatelli (Jean)*.
Mantoue (Isabelle-Claire d'Autriche, Duchesse de), xlix; 216; 220 et n. 1; 263; 322.
 MANZOLINO, xxiv, n. 1.
 Marcolfa*, 15, n. 3 et 4; Add. [15].
Mariani (Michel-Ange), viii; xxxviii.
Marie-Thérèse, Reine de France, xxxiii; xlv, n. 5; 8; 65 et n. 2; 128; 155; 156; 177 et suiv.; 182; 186; 204.
 Marrons (porteurs), 13 et n. 1 et 3; 28 et n. 2.
Marsigli (Le comte Philippe), I.
 MARTIGNY, 304.
 Martino*, 224, n. 2.

Marzorati (François), 2.
Maucroix (François de), xiv.
Maurice (Saint), 235 et n. 1; 303.
Mazarin (Le Cardinal), 132; 134; 135; 139; 140; 141; 176; 191 et n. 2; 194; 202; 203 et n. 3; 207; 209; Add. [129]. — Instructions données par lui à Louis XIV, 94, n. 2. — Son palais et ses collections, 129 et suiv.
Mazarin (Armand-Charles de la Porte de la Meilleraye, Duc de), xvi; 129; 135; 194; 202.
Mazarin (Pierre), xliii, n. 3.
 Médecine française, 51 et suiv.
Médicis (Catherine de), 173 et n. 4.
Médicis (Marie de), xl.
 Médicis, voir à *Cosme, Toscane*.
 MELETI, 320.
 MELUN, 220. — Couvent des Ursulines, 220 et n. 1.
Menzini (Benoît), xxix.
 Merci (Pères de la), 114.
 Messes, 49 et n. 4; 71; 144; 145; 146; 196; 215; 225; 232; 236; 237; 242; 248; 299; 300.
 MEUDON, 117, n. 2; 193.
 MILAN, 2; 24, n. 1; 29, n. 4; 147; 276 et n. 1; 320. — Château, xlv; 320. — Collections Setala, 2; 259 et n. 1. — Costumes, xv; xlv; xlv; xlix; 2. — Couvents. Saint-Pierre-Martyr, 56, n. 1. Sainte-Radegonde, id. La Victoire, id. — Dialecte, 276. — Femmes, xv; xlv; xlv; xlix; 2. — Gouverneur, 2. — Processions : de la Fête-Dieu, 320; du Saint-Clou, 2. — Religieuses, 56, n. 1. — Voyage de Milan à Lyon, 7, n. 1.
 Mille, mesure, 42, n. 1; Add. [12].
Mingard (Le P.), 177 et n. 4.
 Mirliton, l et n. 4.
 MISY-SUR-YONNE, 226.
 MODANE, 15; 16. — Église, 16.
 MODÈNE, xi; xlvii; 1; 157; 322.
Modène (Duc de), 285.
Modène (Duchesse régente de), 322.
 Modes françaises, 45; 46; 323.
 Mœurs françaises. Leur influence en Italie, xlvii et suiv.
 Moines, xv; 35; 40; 98; 273; 276; 280; 284; 285; 286; 307.
 Monnaies, 10, n. 2.
Montaigne (Michel de), xxxv.
 MONTARGIS, 105 à 108; 185, n. 1.

— Auberge du Chapeau Rouge, 105; 106. — Château, 107 et n. 4, Add. [107]. — Légende du chien; 107 et n. 3. — Maisons, 107; 108 et n. 1.
 MONTEREAU, 221.
Montglat (M^{me} de), xl, n. 6.
 MONTHEY, 301.
 MONTMARTRE, 190 et n. 4 et 5.
 MONTMÉLIAN, 23. — Fort, 23 et n. 2, 3 et 4.
Montpensier (Mademoiselle de), xxiv; xxxiii; 161 à 168.
 Montre, 197.
 Moresque, 55 et n. 3; 320.
 Mostacciolo*, 199, n. 4.
Motteville (M^{me} de), xlv.
 Mousquetaires, 206 et n. 2 et 4; 207 et n. 2.
 Musique, 72; 73. — Musique du Roi, 126; 204.

N

NANTUA, 266 à 271. — Hôtellerie de la Louve, id. — Lac, 266. — Repas de noces, 267 et suiv.
 NAPLES, x et n. 1; xlv.
 NEVERS, 95 à 99. — Auberge du Lys d'Or, 95 et n. 3; 98; 99. — Collégiale de Saint-Cyr, 97; costume des chanoines et des clercs, id. — Comédie, 95. — Marchandes, 95; 96 et n. 2. — Palais, 97; 98 et n. 1. — Place, 97. — Pont, 95 et n. 2.
 Nippes du Palais, 95, n. 5.
Nolfi (Vincent), xlii, xliii.
 Normandie, 325.
 NOVAÏÈSE (LA), 6; 7.
 NOVI, 3.
Nuccittra (Le P.), 203.
 Nudités, xv; xvi; 255 et n. 3.

O

Odofredi (Dominique-Marie), xiii; xvii; xix; xxiv et n. 1; xxvi et n. 1; 1; 3; 5; 6; 14, n. 1; 29, n. 4; 47; 61; 77; 88; 101; 103; 108; 166; 197; 200; 215; 216; 332 et n. 1; 333; 334; Add. [31]; Add. [32].
Odofredi (Livie), xxiv, n. 1.
Oliva (Le P.), xlv.
 Oratoire (Congrégation de l'), xxi

XXII; XXIII; 249. — Voir aux mots *Cospi*, *Ghislieri*, *Giorgi*.
 ORFÈVRES, 138; 139; 197.
 ORLÉANS, v; 80, n. 2; 83, n. 2. — Promenade du Mail, 39, n. 4.
 Orléans (*Élisabeth-Charlotte, Duchesse d'*), 185, n. 4; Add. [9].
 Orléans (*Henriette d'Angleterre, Duchesse d'*), 125; 128; 204.
 Orléans (*Philippe, Duc d'*), 125; 128; 204.
 OSTAGGIO, 3.
 Ottoboni (*Le Cardinal*), xv.

P

Pacichelli (L'Abbé Jean-Baptiste), VIII; XXXVIII; XXXIX.
 Pagar la fira*, Add. [199].
 Pages de la Reine Marie-Thérèse, 179 et n. 4.
Pallavicino (Le Cardinal Lazare), XI.
 Palme romaine, mesure, 101 et n. 4.
Pamfili (Le Cardinal), XI.
Pamfili (Le Prince), XVI.
 Paons, 115 et n. 2.
Parabeni (Augustin de'), 184.
Parabeni (Étienne de'), 184.
Parenti (Artémise), XII, n. 3.
 PARIS, 40; 75; 115; 117 à 168; 188; 189; 195 à 205; 213; 214; 215, n. 2. — Arsenal, 152. — Articles de Paris, 95 et n. 5. — Assassinnats, 147 et n. 6. — Bastille, 149 à 152. — Bibliothèques, 188; 189; 193. — Cabaret, 163 et n. 2. — Châtelet (Grand), 146 et 147. — Châtelet (Petit), 146 et 147. — Collations, 199 et n. 4. — Collèges : de Navarre, 139; des Quatre-Nations, 139 et suiv.; de Sorbonne, 139. — Comparaison de Paris et de Rome, 213; 214. — Conciergerie, 146, n. 1. — Couvents. Carmélites déchaussées, 141 et n. 1. Théatins, 202. Val-de-Grâce, 141. — Églises, 146, n. 1. Cordeliers, xxxvii, n. 6. Notre-Dame, 121; 122; 178; 179 et n. 2. Quinze-Vingts, 144 et n. 2; 145 et suiv. Saint-Louis, xxxiii; 141. Sainte-Chapelle, 122. Saint-Étienne-du-Mont, 128; chaire, id. et n. 3. Sainte-Gen-

viève, 128. Saint-Germain-l'Auxerrois, 125 et n. 1, 2, 3. Théatins, 141; 142; 202 et suiv. Val-de-Grâce, xxxiii; 141; 180. — Enseignes, 138. — Exécutions, 147. — Faubourgs : Saint-Germain, v; 117; 118 et n. 1 et 4; 120, n. 2; 163; Saint-Honoré, 148. — Femmes, 197 et suiv.: 325, n. 3. Femmes galantes, 152; 157; 158; 159; 160 et n. 4; 197; 202. — Foires, 199. Foire Saint-Germain, 162, n. 4; 326 et n. 3. Foire Saint-Honoré, 200. — Hôpitaux. La Charité, 143; 144. Hôtel-Dieu, xv; 142; 143. Quinze-Vingts, 144 et n. 2; 145 et suiv. — Hôtels : de la Croix de fer, 120, n. 2; de Mayence, 118; 125. — Hôtels : de Cluny, 149 et n. 4; de Condé, 161 et n. 3; de Conti, id.; de Guise, id.; de Longueville, id.; de Mayenne, id.; de Mercœur, id.; de Nevers, id.; de Schomberg, id.; de Soissons, id.; de Sully, id.; de Vendôme, id. — Hôtel de Ville, 161. — Iles : des Bonshommes, 114, n. 4; Notre-Dame, 138. — Jardin des Tuileries, 155, n. 1; 157 à 161; 175. — Louvre, xi; 124 et n. 3 et 4; 127, n. 1; 137; 152 à 157; Grande-Galerie, 135; 153 et n. 3; 154 et n. 1; musée, 132, n. 1; 153, n. 4; salle des antiques, 153. — Luxembourg, xxxiii et n. 1; 162 à 168. — Palais, 122; galeries, 122 et suiv.; 146, n. 3; 326; 327. — Palais et collections de Mazarin, 129 et suiv. — Palais-Royal, 161; 179, n. 2. — Place Dauphine, 138. — Ponts. Pont au Change, 138. Pont-Neuf, 137. Pont Notre-Dame, 138. Pont Saint-Michel, id. — Prix : de la pension dans les hôtels, 119; 120 et n. 2; des loyers, 181; 182 et n. 2. Honoraires des maîtres, 120 et n. 3. — Supplice de la roue, 148; 149. — Temple, 138; 139. — Théâtres, xv; 181 et n. 3; 182 à 186; 199 et n. 2 et 5.
 PARME, 1; 286. — Costumes, XLVIII. — Couvent de Saint-Jean, XIX.
Parme (Alexandre Farnèse, Prince de), 80, n. 2.

- Pâtes de Gênes, 64 et n. 4; 320.
 PAVIE, XLV. — Chartreuse, 1; 320.
 — Eglise Saint-Thomas, 179, n. 5. — Parc, 1. — Siège, 320.
 Payer la foire, 199 et n. 6.
 Pélisson (Paul), Add. [9].
 Perche, mesure bolonaise, 194, n. 6.
 Pères Conventuels, 5; 21.
 Perino (Le chanoine Pellegrino), 322.
 Perruques, 208, n. 2; 323.
 PERSICETO, voir à *Saint-Jean en Persiceto*.
 PESARO. Religieuses, 56, n. 1.
 Pétrarque, 263 et n. 1; 317, n. 2.
 Philippe IV, roi d'Espagne, 178.
 Philippe de Néri (Saint), XXI.
 Piatti reali*, 37 et n. 2.
 Picardie, 325.
 Pie V (Saint), XI.
 Piémont, XLII, XLIV. — Costumes, XLVIII et n. 1. — Langue française, 14, n. 1.
 Pilla, XI, n. 4
 Pissevache (Cascade de), 304.
 Pizâcra*, 84, n. 2.
 PLAISANCE, XI, n. 4; 1; 320. — Voir à *Filipponi, Pilla, Sermi*.
 Poggio Imperiale, villa, 255, n. 3.
 POITIERS, 296.
 Polesi (Antoine), 183.
 PONT-DE-BEAUVOISIN, 28 à 32. — Auberge, 29; 30; 31; 32. — Pont, 28 et n. 6; 29 et n. 1.
 PONT-DU-FOURNEAU, 91 à 93. — Origine de ce nom, 92.
 Posso (Jean-Antoine), 276, n. 1.
 Postes (Prix des), 105 et n. 1.
 Potences, 69; 70 et n. 1; 304 et n. 1.
 Potta Ferrarese*, 264, n. 1.
 POUILLY. Écho, 101 et n. 3.
 POUZZOLES. Femmes, 27, n. 4.
 Pozzi (Marie), 276 et suiv.; 294; 295; 301.
 Préneston (Louis), 197.
 Prepotenza*, XLIX et n. 1.
 Prêtres, XIV; XV; 46; 47; 297; 298; 307. Prêtres français, XXVII et n. 3; 16; 39; 40. Prêtres italiens, 16; 77 à 82; 85; 91; 98; 99; 285; 286.
 Priuli (Pierre), XXXVIII.
 Promontorio, 10, n. 4.
 Protestants, XVII, XXIX et n. 1; XXXIX; 77 et n. 1; 118; 119; 245; 246; 251. — Voir à *Cottiby, Genève, Labadie*.
 Provence, 325.
 Proverbes cités ou mentionnés par L., 16 et n. 1; 31; 40 et n. 2; Add. [16].
 Puget de la Serre, XXIII et n. 2.
 Puy-Loupiat (La dame du), 178, n. 1.
- Q
- Queri (De)*, 70.
- R
- RADICOFANI, 49, n. 4.
 Raillett, 47.
 Raphaël, 133; 134 et n. 1.
 Ray (Jean), XLII.
 Redi (François), XIII, n. 1.
 REGGIO, X; XI; XIV; 1; 321. — Églises. Dominicains, XI. Madonna della Ghiara, horloge, 43, n. 1. — Palais : Maleguzzi, 322; Vigarani, XLIX. — Voir à *Locatelli (Eustache), Maleguzzi*.
 Religieuses, 56 et n. 1; 73; 276; 286.
 Revues passées par Louis XIV, 154 et suiv.; 205 et suiv.
 Rhône (Perte du), 273 et n. 2.
 Riedmatten (Adrien de), 305, n. 5; 306.
 RIOLO, 1.
 ROANNE, 80 à 82. — Bateliers, 80; 81 et n. 1.
 Rohan (Le Duc de), 282 et n. 2.
 Rolando (Jean), 319.
 ROME, XLVI, n. 1; 117; 213; 214. — Costumes, XLVIII; XLIX. — Église de Saint-Pierre, XXXIII; 121. — Fontaine de la place Navone, 133 et n. 2. — Joueurs de boule, 33. — Théâtre de Torre di Nona, xv.
 Rosa (Salvator), XVI.
 Rosaire, XIII; 7; 11; 75; 76; 109; 188.
 Rossa (La), 62, n. 2.
 ROUVRAY, 238. — Hôtellerie du Rouvre, 238.
 Rovère (Victoire de la), Grande-Duchesse de Toscane, XLIX, n. 5.
 Rubatti (Benjamin), 276 et n. 1.
 Rubatti (Famille), 276, n. 1.
 Rucellai (L'Abbé Jean-François), VIII.
 RUNGIS, 149.

S

Saignée, 51 et n. 1 et 3.
 SAINT-ANGE, 29, n. 4.
 SAINT-CLOUD, 187; 188.
 SAINT-DENIS. Abbaye, tombeaux des rois et trésor, 189 à 192.
 Saint-Denis (Plaine), 205.
 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, xxxiii; xli; 126, n. 2; 135; 168 à 174. — Grottes du château, 171; 172 et n. 1.
 Saint-Hérem (Famille de), Add. [65].
 Saint-Hérem (Le Marquis de), 109 et n. 2.
 Saint-Jean-de-Dieu (Frères de), 143 et n. 5.
 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, 19. — Tour de la cathédrale, 19 et n. 2.
 SAINT-JEAN EN PERSICETO, xi; xii, n. 3; 1; 196 et n. 1; 322; Add. [196].
 SAINT-MAUR, 192.
 SAINT-MAURICE, 301 à 303. — Abbaye, 303. — Costumes, 302. — Danses, 302. — Hôtellerie de la Croix-Verte, 302.
 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE, 17.
 SAINT-PIERRE-D'ARENA, 3.
 Saint-Sacrement, xlv; xlvi et n. 1; 50; 85.
 Saint-Sépulchre, xlvi; 146.
 Sainte-Vierge, 7; 11; 183; Add. [7]. — Images, xiii; 249 et n. 3 et 4.
 Saldouier, 284; 285.
 Sampiero (Le chevalier), 39, n. 1.
 Sanseverino (Dom Camille), 204, n. 4.
 San-Giovanni in Persiceto, voir à Saint-Jean en Persiceto.
 SAULIEU, xviii; 238 à 242. — Couvent des Capucins, 239 et n. 8; 240. — Danses, 240. — Église Saint-Andoche, 239.
 Savoie. Cures, 300 et n. 1. — Frontières, 12 et n. 3; 29 et n. 1. — Jeûne des Rogations, 14.
 Savoie (Charles-Emmanuel, Duc de), 4; 26; 27 et n. 4; 112, n. 1; 162.
 Savoie (Le Prince Thomas de), 320 et n. 1.
 Scantiglione (M^{me} de), 61 et n. 3.
 Scaramouche, xv; 184, n. 3; 250 et n. 3.
 Scaruontille, 65 et n. 2; Add. [65].

SEDAN, xxxix.
 SENS, 226; 227. — Hôtellerie de la Levrette, 226.
 SEIN, 59, n. 2.
 Sermi (Ludovic de'), 1.
 Setala (Le chanoine Manfredo), 2; 259 et n. 1.
 Shaftesbury, xxxix.
 SIERRE, 309 à 311. — Hôtellerie de la Couronne, id.
 SIMPLON, 316; 318, n. 2; 319.
 Simpon (Mont), 315 à 319.
 SINIGAGLIA, voir à Locatelli (Jules), Locatelli (Livio).
 SION, 304 à 309. — Bal, 306 à 308. — Entrée d'un évêque, 304; 305.
 Sirop violat, 52 et n. 1; 275.
 Smollett (Tobie-Georges), vii.
 Sofestino (M^{me} de), 55 et n. 1.
 Soldano (Jean), 148; 149.
 Sterne (Laurence), vii.
 Stockalper (Gaspard), 312 et n. 1; 313.
 Sucre rosat, 52 et n. 2.
 Supplices, 69; 70; 147; 148; 149; 150, n. 6; 304; 313; 314.
 Sylvio de Renom (Élisabeth de), 48 et n. 1; 61; 257 et n. 3.

T

Tamburini, 56, n. 1.
 Tanara (Le Marquis Nicolas), 195 et n. 3; 196 et n. 2.
 Tanè (M^{lle}), voir à Tarè.
 Tantara (Far)*, 76, n. 3.
 Tapis, 134 et n. 3; 135 et n. 5 et 6; 193, n. 3; Add. [136].
 Tapisseries, 39; 85; 120; 193 et n. 3; 231.
 TARARE, 76 à 79.
 Taré (M^{lle} de), 54; 55 et n. 1; 257.
 Tassoni (Alexandre), 251, n. 4.
 Testi (Fulvio), 201 et n. 2.
 Teverona (La), 62, n. 2.
 Théatins, 141; 195 et suiv.; 202 et suiv.; 214; 215. Voir à Acquaviva, Finzi, Sanseverino.
 Théâtre, xiv; xv et n. 1; 95; 181 et n. 3; 182 à 186; 199 et n. 2 et 5. — Voir à Baron, Eularia, Polesi, Scaramouche, Tracagnino, Trivelin, Zanotti.
 THONON, 299. — Costumes, id.
 Toiles cirées, 14 et n. 2; 19.
 TORTONE. Religieuses, 95, n. 5.
 Tosa, rivière, 319.

Toscane (Marguerite d'Orléans, Grande-Duchesse de), XLVIII.
Toscane (Victoire de la Rovere, Grande-Duchesse de), XLIX, n. 5.
 TOUR-DU-PIN (LA), 32. — Jeu de boules, 32; 33 et n. 4.
 TOURS, v.
Tracagnino, 63; 182, n. 1; 183; 185 et n. 1.
 TRESNAY, 94, n. 1.
Trivelin, 184, n. 3.
 TURIN, L; 3 à 6; 31; 276, n. 1. — Femmes, 4; 5. — Ghetto, 5. — Palais : ducal, 4; du Valentin, 3; du marquis Villa, 4. — Religieuses, 56, n. 1. — Vieux-Parc, 4. — Voyage de Genève à Turin, 7, n. 1. — Voir à *Broglia*, *Broglia*, *Castagnedi-Broglia*.

U

Uffreducci (Honoria), XLII.
Ursini (Porzia), XLIII, n. 3.
Ursins (La Princesse des), XLVII et n. 3.
 Ursulines, 220 et n. 3.

V

Valenti (L'Abbé), 129 et n. 1; Add. [129].
 Valets de chambre de la Reine Marie-Thérèse, 187, n. 2.
Vallière (M^{lle} de la), XXXIII; XLVI; 172; 174; 175; 178.
 VARAMBON, 261.
Varenes-Nagu (Marie-Magdeleine de), 257, n. 3.
 VENISE, XXVI; L. — Costumes, XLVIII.
 VENOUSE, X.
 VERMENTON, 236.
 VERPILLIÈRE (LA), 35 à 37. — Auberge, id.
 VERSAILLES, 135; 140, n. 3; 153, n. 4; 193 à 195.

Veryard (Ellis), XXXVI.
 VIADANA, 241; 321.
Vidoni (Pierre), XI; 173, n. 5.
Vigarani (Charles), architecte du Roi, XXXIV; 136, n. 2; 169 et n. 3; 172.
Vigarani (Charles), trésorier de la Duchesse de Modène, 322.
Vigarani (L'Abbé Louis), XI; XIX, n. 1, XXXIV; 169 et n. 2; 173; 215; 221 et suiv.; 239; 244; 252; 264; 275; 279; 289; 301; 313; 321.
Villa (Le marquis), 4.
 VILLENEUVE-LE-ROI, 228.
Villiers (Les frères de), VI.
 VINCENNES, 192 et n. 1.
Vinchant (François), XL.
Vinci (Léonard de), 2.
 Vins, 53 et n. 4; 54 et n. 1; 114 et n. 5; 226 et n. 3. — Vin d'Espagne, 164.
Viole (Dom Georges), 236, n. 1.
 Visitandines, 5; 57, n. 1.
 VOGHERA. Religieuses, 56, n. 1.
Voiture (Vincent), XVIII.
 Voiturins, 33 et n. 2.
 Vola-vola*, 39 et n. 3; Add. [39].
 VOUVRV, 300.
 « Voyage de France ». Composition, XXIX et suiv. — Manuscrits, LI, n. 2; LII; LIII; LVII à LXII. — Appréciation de Fantuzzi, XXXI.
 Voyages, XXXIV; XXXV; 21; 22 et n. 1; 45.
 Voyageurs : allemands, VI et n. 1; anglais, VII; italiens, VII à X; XXXVI.

Z

Zagnotta*, 237, n. 1.
 Zani, 46; 65; 182.
Zanotti (Jean-André), 181 et n. 2; 184.
 Zoni*, 160, n. 2.
 Zufolo*, 227, n. 1.

TABLE DES CHAPITRES

	Pages.
INTRODUCTION.....	v
NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.....	LVII
I. De Bologne au Mont-Cenis.....	1
II. Du Mont-Cenis à Lyon.....	7
III. Lyon.....	35
IV. De Lyon à Paris.....	75
V. Paris.....	117
VI. De Paris à Lyon et à Genève.....	213
VII. De Genève au Simplon.....	271
VIII. Du Simplon à Bologne.....	319
APPENDICE : DES MŒURS DES FRANÇAIS.....	323
ADDITIONS ET CORRECTIONS.....	331
TABLE DES MATIÈRES.....	337

